MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

PAR LE P. SIXTE SCAGLIA
CISTERCIEN

AVEC TROIS CENTS REPRODUCTIONS
DANS LE TEXTE ET DEUX HORS TEXTE

MCMXVI
PIERRE MARIETTI - EDITEUR
Imprimeur du St. Siège et de la Congr. des Rites
TURIN

P. SIXTE SCAGLIA
CISTERCIEN

MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

AVEC TROIS CENTS REPRODUCTIONS

DANS LE TEXTE ET DEUX HORS TEXTE

MCMXVI
PIERRE MARIETTI - EDITEUR
Imprimeur du St. Siège et de la Congr. des Rites
TURIN

BR 131
.S27

TOUS DROITS RÉSERVÉS (2-II - 16 - 25)

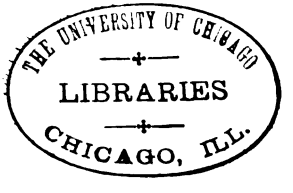

1104504

A SON EMINENCE

LE

CARDINAL PIERRE GASPARRI

SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ

LE PAPE BENOIT XV

QUI APRES AVOIR ÉTÉ UN MAITRE

DANS LES DISCIPLINES ECCLÉSIASTIQUES

EN EST AUJOURD'HUI LE PROTÉCTEUR ÉCLAIRÉ

BR 131
S27

Nihil obstat quominus imprimatur liber, cui titulus *Manuel d'archéologie chrétienne* R. P. D. Syxti Scaglia.

Romæ, 1 Martii 1916.

D. PLACIDUS MAGNANENSI
Abbas Præses Gen. C. C. I.

Nihil obstat.

Augustæ Taurinorum, die 25 Februarii 1916.

P. PITRE S. M.

IMPRIMATUR.

Taurini, die 3 Martii 1916.

✠ C. CASTRALE, *Vic. Gen.*

AVANT PROPOS

L'accueil favorable réservé par les hommes d'étude a mes Notiones Archaeologiae Christianae *m'a encouragé à en résumer la vaste matière dans un seul volume, écrit en langue vulgaire, pour être mis entre les mains de ceux là qui ne savent pas le latin. Le présent manuel est destiné aussi, et avant tout, aux étudiants en théologie, qui, n'ayant pas les loisirs de feuilleter les grands ouvrages, sentent pourtant le besoin d'un résumé synthétique leur permettant d'avoir une vue d'ensemble sur cet important sujet et de retrouver facilement les conclusions, qui, dans la pensée de l'auteur, doivent être l'avantage et le fruit de ce livre.*

Ceux qui voudront pénétrer plus avant dans l'étude des monuments de l'antiquité chrétienne auront recours aux travaux qui ne manquent pas en langue française, grace particulièrement à l'activité des Bénédictins de Farnborough.

Je ne crois pas être présomptueux en exprimant l'espoir que mon travail sera utile pour les études de théologie positive, spécialement par le matériel épigraphique que j'ai taché d'enrichir des plus recentes découvertes.

Le méthode que j'ai adoptée dans le développement m'a été suggérée par une déjà longue expérience de l'enseignement.

L'AUTEUR

CHAPITRE I.

Les sources de l'archéologie chrétienne.

On donne le nom de *sources de l'archéologie chrétienne* à la série de ces documents qui contiennent quelque indication objective ou locale sur les monuments de la primitive Église. On peut les diviser en *antérieurs* et *postérieurs* à Constantin. Les premiers furent détruits lors de l'incendie des bibliothèques chrétiennes par Dioclétien, en 303 de notre ère. Mais les œuvres d'Eusèbe de Césarée (265-340) nous fournissent un grand nombre d'indications précieuses; par sa fidélité dans la copie des documents, et, parfois même, d'ouvrages entiers antérieurs à lui, ainsi que pour avoir été, dans sa jeunesse, témoin oculaire des dernières persécutions, cet écrivain est généralement considéré comme un *auteur préconstantinien*.

Les lettres de S. Cyprien, évêque de Carthage, ne contiennent pas moins de précieuses indications, de même que le fameux livre des *Philosophoumena*, écrit aux premières années du troisième siècle, et découvert le siècle dernier, ainsi que quelques documents hagiographiques.

Les documents postérieurs à Constantin contiennent un plus grand nombre de détails; mais il est clair qu'ils n'ont pas la même valeur que les précédents. On y rencontre parfois des passages historiques très anciens et d'une authenticité indéniable, mais il faut beaucoup de sagacité et de doctrine pour les distinguer de ce qui fut ajouté par les compilateurs.

Donnons un rapide coup d'œil à ces documents.

Article I. — Les Actes des Martyrs (1).

On donne le nom d'*Actes des Martyrs* aux narrations des procès et de la mort des martyrs, rédigées soit en forme officielle, soit par des témoins oculaires, soit encore brodées, à une époque postérieure, sur les anciens procès-verbaux ou d'autres documents contemporains ou de peu postérieurs aux faits qui y sont racontés.

On peut les diviser en *Actes* proprement dits et en *Passions* ou *Martyres*.

Les premiers ne sont que les procès-verbaux rédigés par les chanceliers (*notarii*); on leur donnait alors le nom d'actes proconsulaires, parce que le proconsul remplissait les fonctions de juge dans les provinces, où les procès contre les chrétiens avaient lieu par l'autorité de ce magistrat. Ces actes contenaient donc l'interrogatoire des accusés et le compte-rendu de toutes les mesures de persuasion ou violentes employées contre eux jusqu'au dernier supplice, ou à la fin du procès. Le procès fini, ces documents étaient déposés aux archives des provinces, où les chrétiens pouvaient les consulter et même les copier, dans les temps de paix relative; et ces copies étaient adaptées, moyennant des notes, à la lecture dans les réunions liturgiques des fidèles.

Mais ces documents étaient aussi un moyen de vérifier si les chrétiens massacrés par les gentils méritaient réellement le titre de martyrs. Cela nous est témoigné par les écrits de S. Cyprien, de S. Augustin, et par le *Liber Pontificalis* (2).

Il ne nous reste plus aucun original des actes des martyrs; cependant quelques-uns sont arrivés intacts jusqu'à nous, ayant été copiés ou insérés textuellement dans les narrations plus détaillées de témoins contemporains ou de peu postérieurs. Ce sont:

1° le martyre de S. Polycarpe; 2° l'épître des Églises de Vienne et de Lyon; 3° les Actes des Martyrs de Scylla; 4° la Passion des Saintes Perpétue et Félicité; 5° les Actes proconsulaires de S. Cyprien, évêque et martyr.

Bien que nous ayons employé les noms Passion et Martyre pour in-

(1) *Notiones archaeologiae Christianae disciplinis theologicis coordinatae*, Vol. I, pars I. pag. 18 et seq. — Pour rendre plus facile au maître la préparation de son cours, ainsi que pour permettre à l'élève de se procurer de plus amples renseignements, je renverrai souvent à mon ouvrage latin, que j'indiquerai ainsi: *Notiones*, Vol... pars... pag...

(2) Voir S. Cyprien, *Epist.* XXXVII; S. Augustin, *Contra Cresconium*, I, III, c. 70; Mommsen, *Gesta Pont. Romanorum*, t. I, pag. 7 et 27.

diquer des documents authentiques, ces mots expriment la plupart du temps l'idée de compositions tardives, ne contenant d'autres vérités que le fond de la narration, et, souvent aussi, les noms et les indications locales. Mais, dès le cinquième siècle, l'Église recommandait aux fidèles de se méfier, et de ne pas considérer ces narrations comme historiques; il y a même, entre autres documents faisant preuve de cette recommandation, le fameux décret gélasien, par lequel il est défendu de lire certaines Passions dans les assemblées liturgiques, et cela parce qu'elles étaient d'auteurs inconnus, et à cause de leur affinité avec la légende.

Quoi qu'il en soit de leur valeur historique, toutes les légendes, même les plus tardives, sont toujours exactes, lorsqu'il s'agit de donner une indication topographique sur les tombeaux de martyrs; et cela, plusieurs fois, a été prouvé par les découvertes archéologiques (1).

Article II. — **Les Calendriers** (2).

On appelait ainsi les livres officiels de l'Église, où étaient inscrits les noms des martyrs, avec le jour et le lieu de leur déposition; ces indications permettaient de célébrer la fête de chacun d'eux. Ces documents n'étaient que pour certaines régions; et pourtant, ils sont d'une très grande valeur à cause de leur immutabilité, puisque l'autorité ecclésiastique elle seule avait le droit d'y ajouter ou d'en changer quelque partie que ce soit. Chaque diocèse devait avoir le sien: le plus célèbre de tous est le calendrier *Libérien*, celui que le pape Libère trouva composé jusqu'en 345, et qu'il fit refondre et augmenter jusqu'en 354; il se servit pour cela de l'œuvre et des talents du fameux calligraphe Furius Denys Philocale, de qui cet ouvrage prit le nom de *Calendrier Philocalien*. Il contient le Férial Romain, ou la liste des fêtes plus solennelles de martyrs; Noël et la Chaire de S. Pierre y sont aussi enregistrées. On y voit comprise également la liste des papes de S. Pierre à Libère; mais on donne la date de leur mort seulement à partir du pape Anthère. Il y a encore le catalogue de la *depositio Episcoporum* (c'est-à-dire le lieu et l'époque de l'ensevelissement des papes): c'est la partie la plus importante pour les études archéologiques, et il est à regretter qu'elle ne renferme que douze papes, de Lucius à Jules Ier.

Puis vient la liste des préfets de Rome, desquels paraîtrait dépendre

(1) Pour les actes des martyrs, voir la collection de Ruinart, *Acta martyrum sincera et selecta*, et son supplément par Le Blant, Paris, 1882, ainsi que les *Analecta Bollandiana*, Bruxelles 1882-1910.

(2) *Notiones*, Vol. I, pars I. p. 29 et seq.

la *depositio*, en ce sens que les deux catalogues (des papes et des préfets) se trouvaient à côté l'un de l'autre, sur les deux colonnes d'un même feuillet. Cet usage de noter le nom du pontife chrétien en même temps que celui du préfet de la ville montre la grande idée que les païens avaient du chef de la société chrétienne, dès le troisième siècle.

Et enfin, il y a le canon pascal d'après le cycle d'Hippolyte, un index des fastes impériaux (*natales Caesarum*), et un fragmentaire des fastes consulaires.

Il faut mettre avec les Calendriers les Capitulaires des Évangiles, les Antiphonaires, en un mot tous les codex liturgiques où sont enregistrés, avec les offices des martyrs, les voies, les régions, les basiliques et les cimetières, où, à certains moments de l'année, se tenaient les stations.

Article III. — **Les Martyrologes** (1).

C'est aux calendriers en général, et au Libérien en particulier, que ces documents doivent leur origine. Le plus ancien est appelé *Hiéronymien* et servit de fondement à la compilation de tous les autres. Il fut d'abord connu en Italie, mais reçut sa formation définitive à Auxerre, entre 592 et 600, ce qui lui valut d'être rempli d'indications se rapportant à la Gaule Mérovingienne. Son nom pourrait faire croire qu'il est l'ouvrage de S. Jérôme, mais il est beaucoup plus probable qu'il remonte au temps d'Eusèbe de Césarée, et que S. Jérôme ne fit que le revoir et le mettre en ordre. De Rossi y reconnut les traces d'un ancien catalogue de papes, de S. Pierre jusqu'à S. Sylvestre. En collaboration avec M. l'abbé Duchesne, ce savant archéologue en fit une très belle recension, qui fut éditée dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes (2).

Ce document augmenta avec le temps, grâce à de nombreuses insertions de nouveaux anniversaires de martyrs et de saints. Au huitième et neuvième siècles, d'autres martyrologes furent composés, non pas avec de simples notes chronologiques ou topographiques, mais avec de plus amples notices historiques.

Le premier qui parut fut celui du vénérable Bède, en 731; il fut suivi du martyrologe d'Adon, évêque de Vienne, qui est le plus important

(1) *Notiones*, Vol. I, pars I, pag. 32 et seq.

(2) *Acta Sanctorum*, t. II (première partie). Bruxelles, 1894. Elle a paru aussi séparément sous le titre: *Martyrologium Hieronymianum ad fidem codicum, additis prolegomenis, ediderunt* Johannes Baptista de Rossi et Ludovicus Duchesne.

après le Hiéronymien; celui d'Usuard vient ensuite, et, en dernier lieu, celui de Raban Maur. Mais tous ont leur fondement et leur source dans le martyrologe Hiéronymien.

ARTICLE IV. — **Le Liber Pontificalis** (1).

Cet ouvrage qu'on a attribué par le passé à Anastase le Bibliothécaire, trahit par son style une rédaction bien plus ancienne.

Les suppositions sagaces de De Rossi, et les études qui s'ensuivirent, surtout celles de Duchesne et de Mommsen ont définitivement établi que toute la série de ces vies depuis la mort de S. Pierre jusqu'au pontificat de Symmaque (498-514), fut écrite sous le pontificat de ce dernier. L'auteur, un clerc de Rome fort ignorant, se servit sans aucun discernement des catalogues dont nous venons de parler, des inscriptions et des monuments (qui existaient encore en parfait état de conservation), de documents apocryphes, et de toute sorte d'écrits. C'est pourquoi son livre est un effroyable mélange de nouvelles tantôt historiques, tantôt légendaires, qui a donné et donnera encore bien du fil à retordre à tous les savants qui voudront s'en occuper.

Après cette explication, il est facile de comprendre avec quelle prudence il faut interpréter les détails que nous donne ce document et nous en servir, et combien il est nécessaire de les étudier avec un guide savant et éclairé.

Les indications topographiques sur la ville de Rome et la campagne environnante sont généralement exactes, car les monuments (cimetières, sanctuaires, basiliques, etc.) qu'indique le *Liber Pontificalis* étaient connus et visités au sixième siècle par un très grand nombre de pélerins. Les détails contenus dans les vies qui suivent celles de cette première série méritent plus de confiance: nous dirons, même, qu'à partir du neuvième siècle ce document reçoit un caractère officiel, bien qu'il contienne encore de graves défauts au point de vue de la véracité et de l'exactitude.

Nous devons à Mgr Duchesne une excellente recension de cet intéressant document (2); mais pour la série de S. Pierre au pape Constantin (708-715), nous en avons une autre édition, annotée par Mommsen: cet érudit en a longuement étudié l'origine et la formation, mais il s'est borné à en reproduire le texte avec toutes les variantes des dif-

(1) *Notiones*, Vol. I, pars I, pag. 35 et seq.

(2) L. DUCHESNE, *Études sur le Liber pontificalis*, Paris 1877; *Le Liber pontificalis*, Paris 1886.

férents codex; il y a ajouté en guise d'appendice les résumés de ce livre connus sous le nom de *Félicien* et de *Cononien* (1), tous deux d'une respectable antiquité.

Article V. — **Les Itinéraires** (2).

Ces documents nous fournissent les indications locales les plus riches et les plus détaillées, ayant été la plupart du temps rédigés pour servir de guides aux pélerins dans la visite des sanctuaires.

La première notice de ce genre sur les monuments de Rome nous est donnée, d'après M. De Rossi, par le Calendrier de Polémius Sylvius, composé en 449; parmi les autres indications, des greniers publics, des jardins, des temples, etc., nous trouvons encore celles d'une grande quantité de cellules de Martyrs (*Innumerae cellulae martyrum*).

Il y a quelques années, le Cardinal Rampolla trouvait dans la bibliothèque de Nicolas Ier, au Vatican, un catalogue des cimetières qu'il eut de bonnes raisons d'attribuer au temps du pape Libère (352-366); ce catalogue serait donc le plus ancien des documents de ce genre.

Vient ensuite par ordre chronologique la *Notitia regionum urbis Romae*, composée en 540; les cimetières y sont indiqués selon les voies consulaires. Il n'y a aucun doute que ce document ait été mutilé, car il n'y est fait aucune mention des voies Flaminienne, Nomentane, Tiburtine et Latine.

Le fameux catalogue des huiles (*papyrus de Monza*) fut rédigé au temps de S. Grégoire-le-Grand (590-604).

Un certain abbé Jean, envoyé à Rome par la reine des lombards Théodelinde, pour obtenir du pape des reliques, écrivit sur un parchemin les noms des lieux qu'il avait visités, et y copia les inscriptions des étiquettes des ampoules dans lesquelles il avait recueilli l'huile prise aux lampes qui brûlaient dans les différents sanctuaires de la Ville. Une édition très soignée de ce précieux document fut faite par Sepulcri (Milan, Cogliati, 1903). Il paraît aussi mutilé, car il manque des parties se rapportant aux voies de Porto, Latine, Labicane et Flaminienne; mais il est probable que l'abbé Jean n'a pas eu le temps de finir ses visites.

D'autres itinéraires furent retrouvés par l'infatigable Jean-Baptiste de Rossi; ils sont tous postérieurs à l'an mil, bien que leur origine

(1) Th. Mommsen, *Monumenta Germaniae historica, Gestorum Pontificum Romanorum*, Berolini.

(2) *Notiones*, Vol. I, pars I, pag. 38 et seq.; ibid., pag. 443-461.

soit plus ancienne. Ils supposent, en effet, que les corps des martyrs, transportés à l'intérieur de la ville au huitième et neuvième siècles, gisaient encore dans leurs tombeaux ou sanctuaires primitifs; ils sont donc antérieurs au huitième siècle. D'autre part, l'incertitude d'un grand nombre de leurs indications, et le grand nombre d'erreurs qu'ils renferment se prêtent parfois à des interprétations bien différentes, et sont ainsi la cause de discussions animées entre les archéologues romains. Ces documents sont: l'*Itinéraire de Salzbourg*, l'*Epitome* du livre *de locis Sanctorum Martyrum*, l'*Itinéraire de Malmesbury*, qui a aussi le nom de *Notitia portarum, riarum, ecclesiarum circa Urbem Romam*, la *Topographie d'Einsiedeln*, une autre tirée de la *Vie d'Hadrien Ier* et l'*Index des cimetières*, tiré du *Liber Mirabilium Urbis Romae*.

Le père Marchi, jésuite, eut le premier l'idée de les réunir en un tableau synoptique; cette idée ne fut mise en pratique que par son illustre élève Jean-Baptiste de Rossi; mais nous manquons encore d'une étude définitive sur cet intéressant sujet.

La nature de ces documents, leurs titres eux-mêmes prouvent qu'ils ressemblaient à nos *Baedeker* ou à nos *Guides*, mais les erreurs dont ils sont remplis font douter qu'ils soient l'œuvre d'auteurs romains.

D'autres buts importants pour les pélerins furent au moyen-âge Jérusalem et les autres lieux saints de la Palestine, ainsi que le sanctuaire de S. Mennas en Egypte. On possède un précieux document topographique du Ve siècle sur la Palestine, appelé *Peregrinatio Sylviae*, et publié par le professeur Gamurrini, ainsi que quelques autres itinéraires, plutôt inexacts, et d'une époque fort avancée.

ARTICLE VI. — **Les Sylloges** (1).

On donne le nom technique de *sylloge* à des recueils épigraphiques rédigés dans un but littéraire, par exemple pour en faire une anthologie. Le mérite de ces recueils, qui remontent généralement au VIe siècle, est de nous donner, à côté d'inscriptions que nous possédons encore, d'autres que nous n'avons plus. C'est ainsi que le texte d'un grand nombre de poésies de S. Damase, qui n'ont jamais été retrouvées ou dont il ne nous reste que quelques fragments, nous est parvenu dans son intégrité; il est souvent d'un grand secours pour les archéologues dans la recherche et l'illustration des monuments ou de l'histoire des martyrs. Quelques-uns de ces recueils ont aussi une valeur topographique, en ce

(1) *Notiones*, Vol. I, pars I, pag. 47 et seq.

sens que la série des poésies qu'ils rapportent nous donne les grandes lignes, ou, pour le moins, quelques traces du parcours suivi par son rédacteur entre les différents sanctuaires qu'il a visités. Mais en cela aussi l'expérience nous enseigne qu'il ne faut avancer qu'avec beaucoup de prudence, pour ne pas s'exposer à adapter arbitrairement ces séries depoésies à des systèmes topographiques préconçus.

Ces recueils furent ordonnés et publiés avec un grand nombre de notes par Jean-Baptiste de Rossi. Citons les principaux: la *Vetus membrana Scaligeri*, du VIe siècle, les *Recueils d'Einsiedeln* et *de Tours*, du VIIe, et celui de l'antique *Centula* (Saint-Riquier, en Picardie), du VIIIe ou IXe siècle. Nous devons y ajouter aujourd'hui le Codex de Cambridge, du XIIe siècle, qui nous donne le texte complet de 30 inscriptions déjà connues, et nous en fait connaître quatre que nous avons jusqu'ici complètement ignorées (1).

ARTICLE VII. — **Les Auteurs** (2).

Le commandeur Jean-Baptiste de Rossi est universellement reconnu comme le fondateur de la science archéologique chrétienne: il vécut au siècle dernier (1822-1894), et fut le disciple de l'illustre père jésuite Joseph Marchi (1795-1860).

Outre son maître, De Rossi eut dans ce genre d'études de nombreux prédécesseurs, parmi lesquels on remarque Panvinio, Ciacconio, de Winghe, Jean l'Heureux (Macarios), Antoine Bosio, Pompée Ugonio, Bottari, Boldetti, Marangoni, d'Agincourt, Settele; mais Antoine Bosio les surpassa tous de beaucoup. Il était de Malte: tout jeune encore, il descendit pour la première fois dans les catacombes en 1593, et fut pris d'une telle ardeur pour les études d'archéologie chrétienne, qu'il conçut l'ouvrage colossal de la *Rome souterraine*. Il y travailla pendant de longues années, mais une mort prématurée l'empêcha de le publier lui-même.

La *Rome souterraine* parut donc fort incomplète, mais elle est toujours suffisante pour nous donner une idée du génie de son auteur; et De Rossi qui puisa dans son ouvrage un grand nombre de connaissances l'appela justement le Christophe Colomb des catacombes. Bosio fut en effet le seul qui, sur un tel nombre de chercheurs, eut l'intuition du

(1) DE ROSSI, *Inscriptiones Christianae urbis Romae*, Vol. II; W. LEVISON, *Aus Englischen Bibliotheken* II, in *Neues Archiv der Gesellsch. für ältere deutsche Geschichtskunde*, Vol. 35, 1909, pag. 333 et suiv.

(2) *Notiones*, Vol. I, pars I, pag. 54 et seq.

système topographique qui devait mener plus tard le grand archéologue romain à ses plus célèbres découvertes.

De Rossi a laissé une école florissante et de grands ouvrages; ces derniers n'ont trouvé jusqu'ici une digne suite que dans le volume de Mgr Joseph Wilpert, élève et ami du maître, sur les peintures des catacombes. Deux volumes in-folio ont paru en 1909: l'un est le commencement de la description du cimetière de Sainte Domitille, par le commandeur Horace Marucchi, auteur trop connu dans le monde archéologique pour que nous ayons besoin d'en faire l'éloge; l'autre est de Mgr Wilpert sur le cimetière de S. Calixte. C'est un ouvrage d'une importance toute spéciale, parce qu'il contient l'illustration de monuments découverts depuis peu et tout-à-fait inédits. L'auteur y expose, en outre, une nouvelle étude sur le tombeau des papes, le martyre de S. Sixte II. Il travaille maintenant à la préparation d'un ouvrage complet sur les peintures du moyen-âge et les mosaïques anciennes de Rome et de Ravenne, ouvrage qui par la seule reproduction scrupuleusement fidèle du matériel archéologique, sera un grand événement pour les archéologues et les artistes. La maison Hoepli, de Milan, publiait enfin en 1910, en un atlas de 96 planches en grand format, tous les monuments du musée chrétien du Latran, avec des notes explicatives de M. Marucchi.

Les volumes sur les inscriptions chrétiennes de Rome, qui feront suite à ceux de De Rossi, et que prépare depuis longtemps déjà le célèbre professeur Gatti, n'auront pas une moindre importance. Un fâcheux contretemps en a retardé jusqu'ici la publication, mais il faut espérer pour la science et pour la religion qu'un ouvrage aussi utile ne tardera pas à voir le jour.

Mais il faut aussi tenir compte des ouvrages de Le Blant sur les inscriptions chrétiennes de la Gaule et les sarcophages de la ville d'Arles, et des volumes de Hübner sur l'Espagne chrétienne, de de Vogüé sur les monuments de Syrie, de Gsell et Bock, et du P. Delattre sur l'Afrique chrétienne qui méritent aussi notre attention; mais la plus digne de remarque est l'œuvre colossale du père Raphaël Garrucci, jésuite, sur l'histoire de l'art chrétien.

Beaucoup d'autres érudits mériteraient d'être rappelés ici; Armellini, Schultz, Kraus, Allard, Northcote, de Waal, Grisar, Duchesne, Profumo, Cabrol, Leclercq, Kaufmann, Strzygowski, Gruneisen, Munoz et Richter sont parmi ceux qui ont le plus mérité de nos études et des antiquités chrétiennes.

Même si nous sortons du cercle relativement étroit des monuments de Rome, c'est avec un vrai plaisir que nous voyons tous les gouver-

nements de l'Europe s'intéresser aux recherches archéologiques qui se font en Afrique et dans le vieil Orient chrétien, et les encourager. Les tombeaux, les ruines des basiliques, les sculptures, les mosaïques même mutilées et fragmentaires, les anciens tissus chrétiens, les monnaies elles-mêmes sont l'objet de longues, coûteuses et pénibles recherches. Des musées locaux sont fondés partout, et les collections déjà anciennes s'agrandissent et s'enrichissent chaque jour de nouvelles reliques. On comprend enfin la valeur de ces ruines informes et de ces objets, qui même par leurs plus humbles fragments nous montrent les gloires du passé et sont encore un reflet de la mentalité des plus anciennes générations chrétiennes, en en reproduisant les usages et les coutumes.

Avant de passer à un autre chapitre, nous croyons opportun d'avertir le lecteur que les œuvres des anciens archéologues sont précieuses, à condition qu'on sache les utiliser. Que d'erreurs ne débiterait pas celui qui voudrait par exemple, étudier seulement le livre de Boldetti sur les catacombes, ou celui de Bosio lui-même! Tout ce qui a été dit ou écrit dans le temps passé sur les monuments chrétiens doit être soumis aujourd'hui à une rigoureuse critique ou étudié parallèlement avec les dernières découvertes. Il est donc nécessaire de consacrer quelque temps à se former, par la lecture d'ouvrages plus récents qui donnent un aperçu général et synthétique de l'archéologie; il faut d'abord bien connaître l'origine, le caractère, le sens et l'histoire des monuments, et leur condition juridique par rapport au droit romain. On pourra alors, sans craindre de se tromper et avec la certitude d'arriver à un heureux résultat, considérer, d'une manière analytique et dans leurs moindres détails, les différentes classes de ces monuments, et l'on saura distinguer, dans les écrits des vieux auteurs, entre ce que l'on peut encore utiliser et les parties que la critique moderne rend absolument négligeables.

CHAPITRE II.

Origine des monuments chrétiens.

ARTICLE I. — L'idée de la sépulture chrétienne (1).

La plus grande partie des matériaux archéologiques que nous nous proposons de décrire et d'illustrer nous est fournie par les cimetières chrétiens, dont quelques-uns remontent jusqu'au premier siècle, et en dehors desquels on n'a presque rien retrouvé, malgré les louanges de certains archéologues qui s'occupent presque exclusivement de l'Orient, pour l'antiquité de quelques restes qui auraient appartenu, disent-ils, à des églises chrétiennes antérieures à la paix de Constantin. Les monuments qui, au point de vue chronologique, se présentent les premiers à notre étude sont les cimetières romains.

La sépulture chrétienne fut, dès l'origine, un acte religieux. Les Pères de l'Église, en particulier Tertullien et S. Cyprien, attestent que les chrétiens primitifs considéraient l'ensevelissement des morts comme un devoir cher et désirable et qu'ils redoutaient les châtiments divins s'ils ne l'avaient pas rempli (2). On institua dans ce but le tronc des aumônes, et l'on se croyait permis de vendre jusqu'aux vases sacrés employés au service de l'autel pour pouvoir ensevelir les morts (3).

On comprend par là que les tombeaux chrétiens étaient absolument séparés de ceux des païens, et que, même au début du christianisme, un chrétien ne fut jamais enseveli dans un hypogée ou un monument non chrétien. Les monuments, les documents et les faits que la tradition nous a transmis sont tous d'accord sur ce point, sur lequel on n'a pu trouver jusqu'ici qu'une seule exception, dans un cimetière

(1) *Notiones*, Vol. I, pars I, pag. 216 et seq.

(2) TERTULLIEN, *Apologet.*, 36: S. CYPRIEN, *Epist.* II, dans l'édition Baluze: dans les autres éditions, aussi III et IV.

(3) S. AMBROISE, *De officiis*, liv. II, 142.

d'Afrique (1); les païens accomplissaient d'ailleurs sur leurs tombeaux des cérémonies qui, soit par elles-mêmes, soit par les actes qui les accompagnaient, ne convenaient nullement à des sépultures chrétiennes. Nous ne savons pas si l'Église obligeait les fidèles à ensevelir leurs morts dans un lieu de sépulture commune, mais il certain qu'elle dut défendre la promiscuité des tombeaux chrétiens et païens et punir sévèrement ceux qui désobéissaient à cette loi.

Il est donc clair que les apôtres durent instituer le cimetière en même temps que l'église et l'école. On pouvait se réunir pour l'enseignement

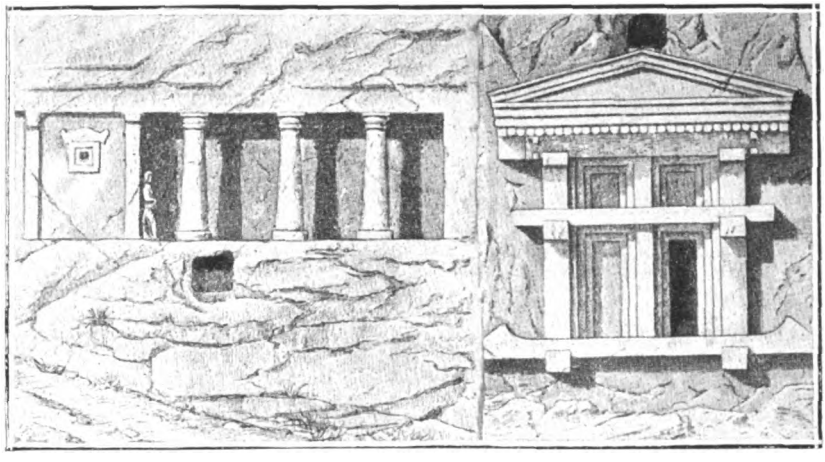

Figure 1. - Tombeaux creusés dans le rocher en Syrie et dans l'Asie Mineure.

dans tout endroit où l'on ne craignait pas d'être surpris, surtout dans les oratoires: et ces derniers, à Rome comme ailleurs, paraissent avoir été établis dans les maisons mêmes des patriciens qui s'étaient convertis au christianisme; mais nous reviendrons sur ce point.

Quant au cimetière, la littérature des tout premiers âges ne fait aucune allusion à des groupements de tombeaux; mais des traditions fort anciennes nous parlent d'un cimetière aux eaux de S. Pierre, à la fontaine de S. Pierre, au siège où S. Pierre résida le premier; d'un cimetière, en un mot, que les actes du pape Libère appellent *Ostrien*, où l'apôtre Pierre baptisait.

En Asie, les tombes chrétiennes étaient généralement des hypogées de famille, creusés dans le rocher et fort ressemblants aux tombeaux

(1) Monsieur Joseph Botti en fit l'objet d'une intéressante communication au Congrès d'archéologie chrétienne de Rome, en 1900.

juifs. En Occident et en Afrique, au contraire, on adopta de préférence les centres communs de sépulture ou les cimetières tels que nous les entendons aujourd'hui. Des catacombes furent creusées à Rome, en différentes parties de l'Italie, spécialement à Naples, en Sicile et à Malte; tandis qu'en Espagne, dans les Gaules et dans presque toute l'Afrique, les tombeaux étaient établis à la surface du sol. On a retrouvé dans ces derniers temps un grand nombre de catacombes sur le sol africain, mais elles semblent toutes postérieures à l'époque Constantinienne.

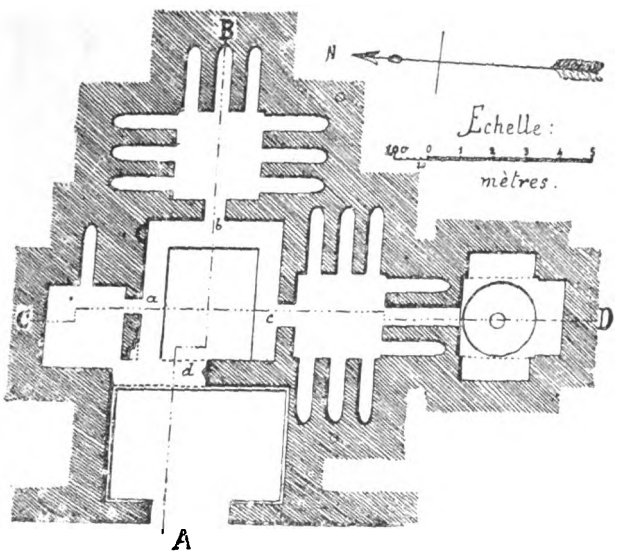

Figure 2. - Tombeaux juifs vus en projection.

On ne désigna d'abord sous le nom de *catacombes* que le cimetière de S. Sébastien sur la voie Appienne: il faut probablement chercher dans des raisons locales la cause de cette dénomination, ce mot *catacombes* étant formé des deux éléments κατὰ et κύμβος, qui signifient *à l'intérieur* ou *près d'une cavité*. Plusieurs auteurs ont voulu donner d'autres étymologies, prétendant que la deuxième partie de ce mot viendrait du latin *cumbo*, ce qui lui donnerait le sens de *près* ou *dans le dortoir*. Quoi qu'il en soit de l'étymologie du mot *catacombes*, il paraît aujourd'hui qu'il ne fut étendu qu'au dixième siècle à tous les cimetières de la campagne romaine; à Naples, on l'employait déjà depuis le neuvième siècle. Mais le nom officiel des sépultures communes chrétiennes fut celui de *cimetière*, du grec κοιμητήριον, qui signifie *dortoir*. En Grèce et dans les inscriptions grecques, ce mot indiqua aussi un petit hypogée

et même, bien que plus rarement, un seul tombeau. Sa signification rend justement l'idée de la mort et de la sépulture chrétienne et explique les mots *dormitio*, *depositio*, *somnum pacis*, si fréquents dans les inscriptions. Le mot *cubiculum* ou *cubiculus*, qui signifie *chambre sépulcrale*, bien qu'employé aussi par les païens, se rapporte à la même idée.

Figure 3. - Catacombes d'Adrumète.

Même avant l'apparition du christianisme, des catacombes furent creusées à Rome par les juifs: à la suite de circonstances politiques spéciales, ils s'étaient établis dans la capitale du monde vers l'an 160 avant Jésus-Christ (594 de Rome).

Le sénat romain rechercha l'amitié du royaume de Judée qu'il tenait à conserver intact et fort parce qu'il était placé entre l'Egypte

et la Syrie. En effet, le royaume de Judée isolait par sa position géographique ces deux grandes puissances, dont l'union aurait pu rendre

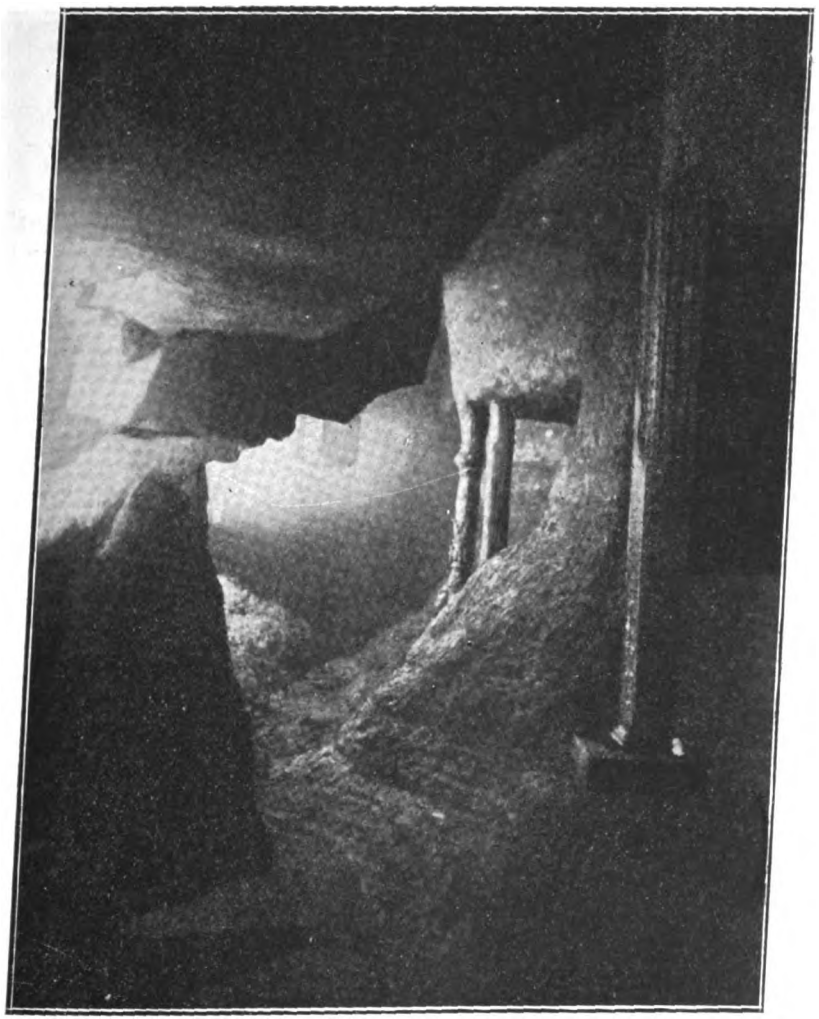

Figure 4. - Catacombes tusculanes.

vaine toute tentative d'expansion et de conquête en Orient de la part des Romains (1).

Un cimetière juif, peut-être du temps de Pompée-le-Grand, fut

(1) MACHAB., I, VIII, 11, 17-32; XI, 1-3; XIV, 16-19, 24; JOSÈPHE FL., *Ant. Jud.*, XII, 10; XIII, 5, 7, 9.

découvert par Bosio sur la voie de Porto; puis on en perdit les traces. Le père Marchi le chercha en vain, au siècle dernier; un éboulement produit par la pluie nous en révéla seulement l'existence, en 1906; mais il était presque complètement détruit. On pourrait croire par là que les catacombes juives sont le type primitif des cimetières chrétiens de Rome; le père Marchi fut de cet avis; mais De Rossi pensa que les deux genres de cimetières tiraient plutôt leur origine d'un modèle commun, les tombeaux de la Palestine.

Article II. — **Noms généraux des cimetières et des hypogées chrétiens — Terrain dans lequel furent creusées les catacombes — Le tombeau étrusque — Le tombeau romain** (1).

Les anciens auteurs donnent aux cimetières chrétiens plusieurs noms dont les principaux sont *area*, *crypte*, *crypte arénaire*, *arénaire*.

On appelait *areae* (mot que l'on pourrait traduire en français par *surfaces*), les cimetières établis à la surface du sol, qui existaient surtout en Afrique. Cela explique le cri lancé par la populace païenne qui, en 203, se ruait furibonde à la profanation et à la destruction des tombeaux chrétiens: *Areae non sint!* (à bas les *areae*) (2). Le sens du mot *area* est confirmé par une inscription de la Mauritanie, qui dit: *Aream ad sepulcra cultor Verbi* (*Evelpius*) *contulit* (Evelpius, adorateur du Verbe, donna le terrain pour les tombeaux). Mais on donna aussi le nom de *area* au terrain superposé à un hypogée ou appartenant à un tombeau, et cette propriété était exprimée par la formule juridique: *cedere monumento* (laisser une place au monument).

On entend par *crypte* toute espèce de souterrains; ce mot peut donc désigner tantôt les galeries, tantôt les chambres sépulcrales des catacombes. L'addition de l'adjectif arénaire indique qu'elle a été creusée dans une roche aride et sablonneuse.

Mais, au contraire, le nom *crypta arenarum* a tout à fait le même sens qu'*arenarium*, et n'exprime pas autre chose qu'une carrière de sable, *arenae fodinae*.

Quand on étudie les anciens documents (itinéraires, calendriers, martyrologes, etc.) par rapport aux cimetières romains, il est nécessaire de ne pas oublier ces différences, si l'on veut éviter les erreurs qui ont mis pendant de longs siècles les prédécesseurs du père Marchi sur une fausse route.

(1) *Notiones*, Vol. I, pars. I, pag. 223 et seq.

(2) Tertullien, *Ad Scapulam*, 3: « Sub Hilariano praeside, de areis sepulturarum nostrarum acclamatum est: *Areae non sint!* ».

On a cru, en effet, pendant longtemps que les catacombes romaines n'étaient autre chose que d'anciennes carrières de pouzzolane ou de pierre converties par les chrétiens en cimetières et en lieu d'asile inviolable contre les persécutions.

On alla jusqu'à dire que les catacombes s'étendaient sous la ville, qu'elles passaient sous le lit des fleuves et des torrents et se réunissaient toutes au même point. On a même cru et enseigné qu'elles communiquaient avec les lieux infâmes de l'Esquilin.

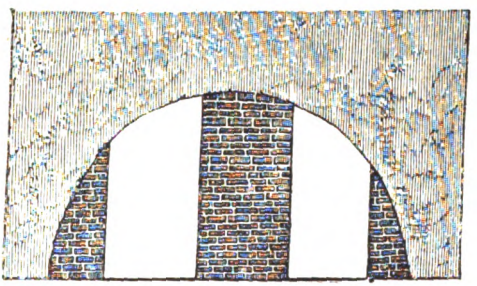

Figure 5. - Section de crypte arénaire avec des piliers anciens.

Les catacombes ne purent jamais être des carrières de pouzzolane ou autres, car, sauf de rares exceptions, elles sont creusées dans un tuf terreux, parfois argileux, toujours inutile à l'industrie. Tandis que les anciens arénaires qui se trouvent de tous côtés dans les catacombes et communiquent avec elles se reconnaissent à première vue. Les catacombes ont une forme architectonique à angle droit, ou presque; les arénaires n'ont pas de forme à proprement parler, mais sont des corridors tortueux, avec un plafond plus ou moins arrondi, et tels qu'ils permettaient le passage de tous les moyens nécessaires pour emporter les matériaux qui en étaient extraits: or cela était absolument impossible dans les catacombes. Les figures 5 et 6 donnent d'ailleurs une idée des travaux énormes qu'il fallut entreprendre pour installer un cimetière dans quelque galerie d'arénaire, longue de quelques mètres à peine: on a dû les soutenir en recouvrant de murs leurs parois et bâtir les tombeaux au lieu de les creuser. Il est également avéré aujourd'hui que les catacombes ne passent jamais sous la ville, mais sont toujours hors des murs; la loi des douze tables défendait d'autre part de brûler ou d'ensevelir les cadavres à l'intérieur de la ville. Bien plus, c'est une erreur de croire que les chrétiens primitifs osaient creuser des galeries cimitériales au-dessous des terrains dont

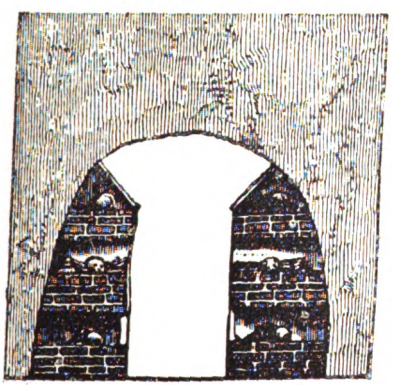

Figure 6. - Arénaire changé en cimetière.

ils n'étaient pas les propriétaires: en faisant cela, ils auraient violé le droit de propriété et auraient ainsi justifié les persécutions. Le fait que les cimetières étaient creusés dans les espaces entre les voies publiques, sous lesquelles leurs galeries ne s'avancent jamais, et celui non moins important que ces dernières s'arrêtent toujours un peu avant les bords de la voie, de manière à respecter l'espace autour des tombeaux particuliers, prouvent jusqu'à l'évidence que les chrétiens, tout en utilisant les sous-sols, respectaient toujours la propriété d'autrui.

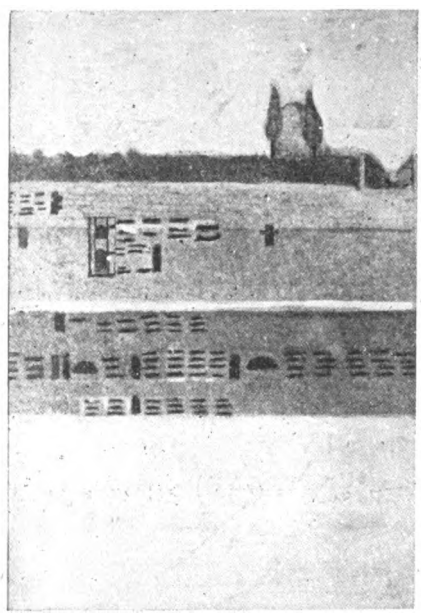

Figure 7. - Section des catacombes de S. Calixte.

Quant à la profondeur des catacombes, il est à remarquer que les galeries les plus basses sont toujours à cinq ou six mètres au dessus du niveau de l'Almone, et à une douzaine, environ, au dessus de celui du Tibre. La figure 7, qui représente la coupe du cimetière de S. Calixte, avec ses cinq étages, nous en donne la démonstration graphique.

D'ailleurs il est clair que ces corridors ne pouvaient nullement passer sous le lit des fleuves, car les infiltrations de l'eau les auraient rendus impraticables. Il faut donc conclure que les galeries des catacombes, parfois très hautes et très étroites, montrent d'elles-mêmes leur origine par leurs parois toutes droites, entièrement garnies de tombeaux. Le but d'un si grand nombre de souterrains tellement étendus fut uniquement funéraire: l'on voulut naturellement adopter le système de sépulture oriental, qui était le plus conforme au dogme de la résurrection des morts. Le cadavre devait, en effet, être déposé en un lieu inviolable, dans un terrain vierge, et y rester, comme sur un lit, jusqu'au jour du suprême réveil.

Les Etrusques admettaient bien une vie future, mais ils croyaient qu'on devait en jouir dans le tombeau même; c'est pourquoi ils ornaient l'intérieur de leurs mausolées de statues, de peintures, et d'objets précieux, en un mot, de tout ce qui pouvait rendre agréable au défunt cette seconde vie imaginaire. Mais l'œil humain n'aurait jamais dû contempler ces merveilles, travaillées par les plus habiles artistes sans

aucun espoir que leur œuvre fût jamais admirée et louée, et que personne rappelât jamais leur nom: ils avaient travaillé pour les morts.

Pour les Romains, au contraire, la vie d'outre-tombe était plutôt la jouissance de la renommée qu'ils avaient acquise parmi leurs contemporains, et qu'ils tenaient à continuer dans la postérité: ils mettaient donc tous leurs soins à orner et enrichir extérieurement leurs tombeaux. On en voyait donc le long des voies les plus fréquentées et dans les parties les plus rapprochées de la ville, ornés de marbres précieux et de statues magnifiques; leurs formes étaient variées à l'infini et leurs

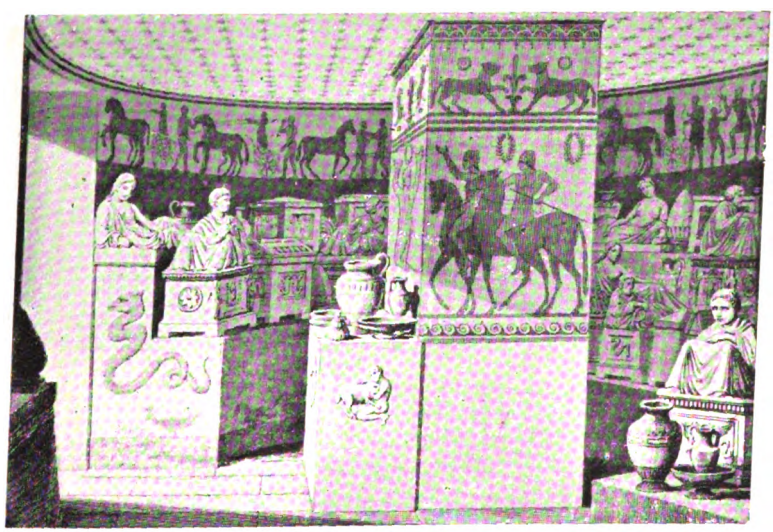

Figure 8. - Intérieur d'une tombe étrusque.

dimensions, parfois colossales; mais surtout les richesses dont ils étaient recouverts rappelaient aux passants la grandeur prétendue ou vraie des personnages disparus. Les bas-reliefs racontaient souvent d'une manière symbolique ou allégorique leurs actions glorieuses ou faisaient allusion à leur bonheur dans l'autre vie. Il n'était pas rare que le buste du défunt semblât regarder la route et arrêter le promeneur, en lui disant les mots qu'on lisait dans son inscription: Arrête-toi, passant! *Siste, viator.*

Ces quelques détails suffiront pour faire comprendre au lecteur combien était frappant le contraste entre les catacombes, ornées parfois de quelques fresques ou de marbres, et les tombeaux païens qui les environnaient. La différence entre ces montagnes de marbre qui flanquaient les voies publiques et les galeries des catacombes,

pauvres et nues, creusées à l'intérieur des propriétés et éclairées seulement par quelques lampes à huile, paraît énorme à l'observateur: personne ne croirait qu'entre ces deux genres de tombeaux il y a eu des points de ressemblance que nous étudierons plus loin.

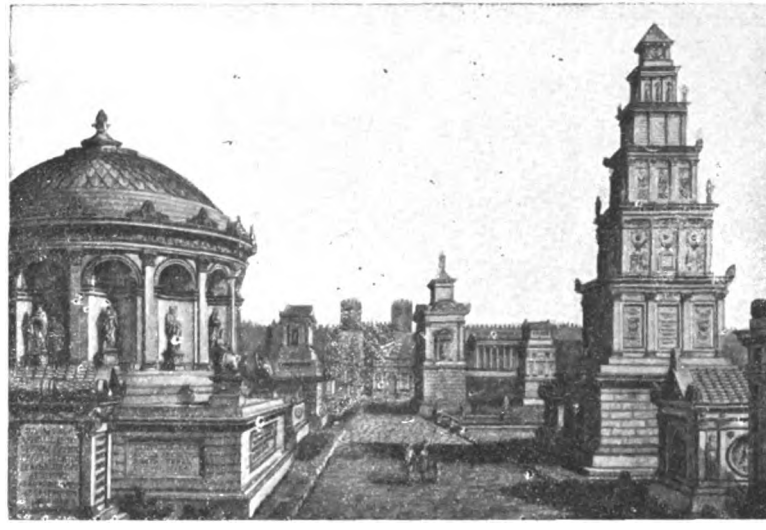

Figure 9. - Tombeaux le long de la voie Appienne.
(Reconstruction de l'architecte Canina).

Article III. — **Nomenclature, description et architecture de l'hypogée chrétien** (1).

Il n'est plus douteux que les chrétiens primitifs avaient une nomenclature spéciale pour distinguer entre elles les différentes parties d'un hypogée, et leur donner un nom. On trouve dans les inscriptions des premiers siècles les mots *crypta*, *cubiculum*, *arcosolium*, *locus*, *bisomus*, *trisomus*, *quadrisomus*, *tabula*, *forma*, *luminare*, *pila*, *catabaticum*; mais ils ne constituent certainement pas toute la nomenclature sépulcrale de ce temps.

Les archéologues donnent aujourd'hui le nom de *loculi* à des parallélépipèdes creusés dans les parois des galeries, dans lesquels on déposait les cadavres. Ces sortes de fosses pouvaient contenir un, deux, trois, parfois quatre corps, et de là le nom de *bisomus*, *trisomus*, *quadrisomus:* on en creusait rarement de plus grandes et, dans ce cas, les cadavres

(1) *Notiones*, Vol. I, pars I, pag. 223 et seq.

n'étaient point juxtaposés, mais jetés l'un sur l'autre, en désordre, peut-être à cause de quelque épidémie ou d'une terrible persécution. Dernièrement, on a découvert au cimetière de S. Calixte, sous la région des Papes, un crypto-portique qui, au quatrième siècle, peut-être même

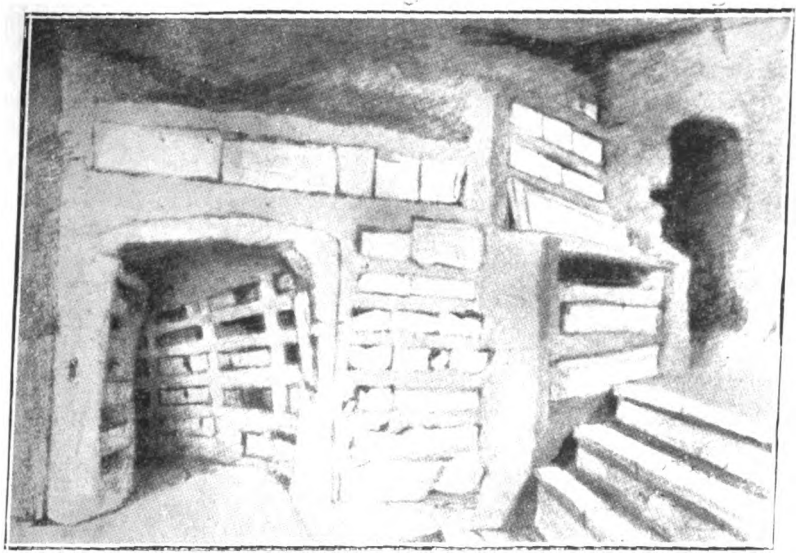

Figure 10. - Loculi encore fermés dans le cimetière de Sainte Agnès.

au troisième, fut littéralement rempli de cadavres. Les corps y sont disposés par couches alternées avec des couches de pouzzolane, et ont appartenu à des personnes de tout sexe et de tout âge. Ce dépôt de cadavres qui constitue un élément nouveau dans l'étude de la *Rome souterraine*, pourrait être appelé *polyandre*, par un mot que nous rencontrons parfois dans l'ancienne littérature ecclésiastique (1).

Le cadavre, la plupart du temps recouvert d'onguents et enveloppé dans des suaires, parfois même emmailloté comme une momie, était introduit dans le loculus, creusé généralement d'après les dimensions

(1) *Notiones*, Vol. I, pars I, pag. 231. — J'ai tout de suite reconnu dans ce dépôt les conséquences d'une épidémie, sans que mon opinion fût beaucoup partagée; mais maintenant qu'il est prouvé d'une manière définitive qu'il ne s'agit pas de soldats tués à la guerre, mon opinion paraît beaucoup plus plausible. Un examen attentif de cet amas de corps m'a permis d'apercevoir un squelette aux os entourés de quelques rares et minces filets d'or, sans aucun doute les restes des habits ou du drap dont le cadavre était revêtu. Ce monument n'a d'ailleurs pas été l'objet d'explorations et d'études suffisantes.

mêmes du corps: si des raisons spéciales d'hygiène l'exigeaient, on jetait sur le cadavre une couche de chaux éteinte.

Une excavation spéciale rendait le loculus apte à recevoir les bords de la table de marbre ou de grosses tuiles bipédales qui servaient à fermer le tombeau. Toutes les fissures étaient soigneusement bouchées avec de la chaux et du ciment. La fermeture du tombeau devait être la plus grosse dépense pour les chrétiens peu aisés, l'achat du loculus et les frais de son excavation ne paraissant pas avoir été à la charge des fidèles avant la paix constantinienne, et tant que les catacombes restèrent sous l'administration ecclésiastique: plus tard cela changea aussi. Mais la fermeture du *locus* fut toujours à la charge des

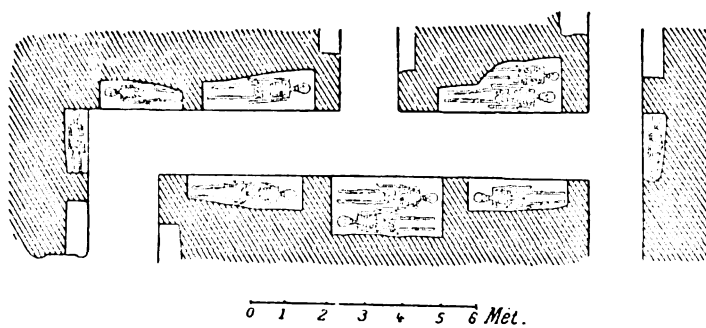

Figure 11. - Squelettes vus en projection dans leurs loculi, et deux exemples de bisomus.

particuliers: ce qui le prouve, c'est la différence de matériaux et même de construction que l'on voit encore aujourd'hui dans des tombeaux voisins et de la même époque. Les inscriptions étaient peintes, mais plus souvent gravées, sur les matériaux qui fermaient le loculus. Parfois, mais rarement et à une époque avancée, l'inscription était tracée sur la chaux fraîche des bords et des fissures. Soit pour embellir, soit pour pouvoir reconnaître le tombeau, on y mettait aussi des coquillages, des monnaies, ou d'autres menus objets, ainsi que de petits vases en verre ou en terre cuite contenant des parfums. Il arrivait souvent que, sur le loculus, ou à côté, l'on fixait aussi une lampe. On a trouvé en Afrique des tombeaux avec des inscriptions et des ornements en mosaïque.

Les *arcosolia* ou *arcisolia* (dont le nom vient des mots latins *arcus* et *solium*) étaient des tombeaux plus élégants, et ils doivent leur nom au fait qu'ils étaient surmontés d'un arc. La pierre tombale était donc horizontale, ce qui rendait aisée la célébration du sacrifice de la Messe sur le tombeau. Un autre monument funéraire analogue à l'ar-

cosole était le tombeau que De Rossi appela *a mensa*, car la pierre était aussi horizontale, et, grâce à l'espace rectangulaire qui la surmontait, on pouvait s'en servir comme de la pierre d'un autel. L'*arcosolium* était aussi appelé *loculus* et pouvait contenir un ou plusieurs corps. Il était le plus souvent revêtu à l'intérieur de marbres ou de stuc, ou bien il contenait un coffre en marbre. Des coffres en marbre et des sarcophages plus ou moins ornés de bas-reliefs étaient aussi disposés le long des parois des chapelles et surtout des chambres funéraires; il y avait aussi des coffres en terre cuite, sans aucun ornement, que l'on mettait parfois à l'intérieur des *loculi*.

Figure 12. - Lampe d'argile et monnaies enchâssées dans la chaux d'un loculus.

Après l'édit de Milan, par lequel la paix était accordée à l'Église, on creusa encore de nouvelles catacombes, à côté de celles qui existaient déjà; mais l'on s'efforca surtout d'utiliser les plus petits espaces entre un tombeau et l'autre, le fond, les arcs et les parois des arcosoles, tout, jusqu'au pavé des cryptes et des galeries. Les sépultures creusées ainsi dans le pavé des catacombes, ou, plus tard, à l'intérieur et aux environs des basiliques souterraines, reçurent le nom de *formae*, peut-être à cause de leur ressemblance avec les conduites d'eau creusées sous le sol et appelées ainsi.

Dans les cryptes où se tenaient les réunions liturgiques, il y avait aussi de grandes ouvertures, qui communiquaient par le plafond avec la surface du sol, et permettaient à l'air et à la lumière de pénétrer en abondance dans les souterrains.

Ces lucernaires, qui existent encore en grande partie, s'appelaient *luminaria;* fort rares pendant la période des persécutions, leur nombre

fut beaucoup augmenté après la paix constantinienne. Il n'y en avait pas seulement dans les chapelles, mais aussi dans les galeries, et, en particulier, là où les groupes de pélerins étaient plus fréquents et plus nombreux.

Figure 13. - Vase en verre attaché à la chaux d'un tombeau.

On ne rencontre qu'une fois dans toute la Rome souterraine les mots de *pila* et *catabaticum*. Le sens du premier est clair (pilier, soutien, colonne), mais l'on ne sait pas encore quelle partie du cimetière chrétien il servait à désigner. Le second terme paraît être synonyme de *contabulatio* (étage), mais cette explication a besoin elle aussi d'être prouvée d'une manière définitive.

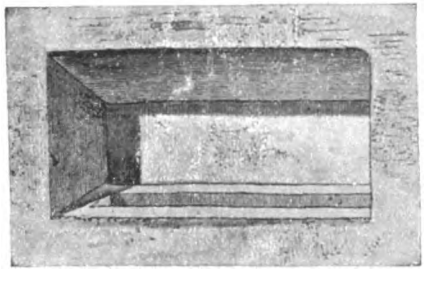

Figure 14. - Tombeau a mensa.

Quant aux chambres sépulcrales, elles avaient les formes les plus variées: élégantes et n'offrant presque pas de différence avec les hypogées païens au premier et au deuxième siècles, elles reçoivent au troisième une forme toute simple et commune, celle d'un gros cube. Au quatrième siècle, au contraire, et, en général, pendant toute la période des catacombes qui a suivi la paix de l'Église, les chambres sépulcrales prennent les formes les plus élégantes, surtout à S. Calixte; on y voit souvent en petit, je dirai presque à l'état d'embryon, les formes de la basilique: il y a donc des colonnes, des absides plates ou sphériques, des voûtes d'arête; des coupoles posées sur des corniches carrées, circulaires, hexagonales ou octogonales, avec des absides et de pe-

tites coupoles adossées; des consoles et des socles de toute forme; des architraves et des épistyles, des sièges, des chaires, des supports pour les huiles; en un mot, on y voit, taillés et sculptés dans le tuf, les mêmes éléments d'architecture que l'on rencontre dans les églises et les autres monuments à ciel ouvert, et qui en sont certainement la copie.

Mais, après la paix de l'Église, les tombeaux occupèrent aussi les terrains au-dessus des catacombes, surtout autour des basiliques ou des

Figure 15. - Arcosole décoré de fresques (Cimetière de Saints Domitille).

sanctuaires. Les cadavres furent d'abord placés autour de l'édifice; puis on pénétra dans l'atrium et l'on envahit ensuite le pavé lui-même de l'église. Les sanctuaires sont parfois réunis en groupes qui occupent, avec le cimetière, de grandes extensions de terrain. Ils devaient alors offrir plus ou moins l'aspect de nos cimetières modernes, avec cette différence que les tombeaux n'étaient pas alignés, et qu'ils étaient d'autant plus serrés qu'ils étaient plus rapprochés des basiliques. Mais dans les cimetières complétement à ciel ouvert, tels que celui de Julia Concordia dans le Frioul, de Salone en Dalmatie, de Syrmium en Pannonie, et d'autres, il devait y avoir un certain ordre; l'on ne peut pas croire que l'administration ecclésiastique du cimetière eût permis une occupation arbitraire du terrain et une disposition capricieuse des tombeaux. C'étaient

la plupart du temps des *formae polyandres*, et parfois, des sarcophages sans ornements, superposés, comme dans l'*area* de Julia Concordia, et dans beaucoup d'autres cimetières de la Gaule, de la Germanie romaine, de l'Istrie et de la Dalmatie. Il y en avait aussi d'historiés, parfois élevés sur un petit support, ou protégés par un toit que soutenaient de petites colonnes. On y voyait enfin des cellules et des chapelles funéraires réunies, ou adossées les unes aux autres, comme dans la nécropole de l'Oasis El-Bagaouât, et dans le cimetière de Monastyrine près de Salone.

Article IV. — **Fondation du cimetière chrétien et son état juridique devant la loi romaine — Cimetières de sectes hérétiques** (1).

Les tombeaux païens peuvent se diviser en sépultures de famille (*hypogea gentilitia*), et en tombeaux appartenant à des sociétés, ou colombaires (*columbaria*).

Les cimetières chrétiens peuvent se comparer, à leur origine, aux tombeaux de famille et aux colombaires, pendant la période de leur complet développement. Il était naturel, en effet, que les familles nobles récemment converties au christianisme songeassent à se préparer un tombeau en harmonie avec leur nouvelle foi religieuse. Mais il n'était pas aussi facile de concevoir, dès le début, l'idée d'une nécropole souterraine. C'est pourquoi les tout premiers tombeaux chrétiens ne sont pas seulement et simplement des cryptes où l'on accédait par des entrées cachées, sans aucun ornement ni indice extérieur; mais ils eurent aussi à la surface du sol, selon l'usage, un monument, ou au moins une entrée visible quoique très simple, en rapport avec la noblesse des propriétaires de l'hypogée.

Il nous en reste une preuve dans l'entrée de la galerie des Flaviens, au cimetière de Domitille. Dès les temps apostoliques, les membres de la famille impériale s'y étaient fait creuser de grandioses corridors, mais ils s'étaient aussi fait construire sur le côté droit de la voie Ardéatine une splendide entrée en briques. Or, le point de départ du développement des excavations cimitériales fut presque toujours un tombeau de famille, où les propriétaires permirent aux pauvres du voisinage d'ensevelir leurs défunts. C'est ainsi que les galeries souterraines se développèrent autour de quelques hypogées particuliers, au fur et à mesure que la population chrétienne augmentait.

(1) *Notiones*, Vol. I, pars I, pag. 216 et seq., et pag. 267 et 312.

Telle paraît être l'origine des principaux cimetières chrétiens du premier et du deuxième siècles. Le droit privé de possession protégeait le cimetière commun de la même manière que le tombeau particulier, la loi romaine ayant de tout temps déclaré sacré (*religiosus*) tout terrain où était déposé un cadavre: les lois les plus sévères sévissaient contre ceux qui violaient les tombeaux.

Cet état de choses ne changea pas tant que les cimetières gardèrent certaines limites; mais, en s'étendant toujours davantage, il était inévitable qu'ils attirassent sur eux l'attention des magistrats.

C'était là un danger sérieux pour la sûreté des possessions funéraires, car une loi portée par Trajan défendait les sociétés (*collegia*) illicites, regardant comme telles toutes celles qui n'étaient pas reconnues par l'autorité civile ou qui dissimulaient d'une manière quelconque leur caractère social. Les chrétiens s'efforcèrent donc de donner un développement vertical à l'excavation de leurs cimetières, en approfondissant toujours plus leurs galeries, ainsi qu'en ajoutant aux hypogées un deuxième et parfois aussi un troisième étage. On en rencontre également, quoiqu'ils soient très rares et de peu d'étendue, un quatrième et un cinquième, mais ils paraissent être du temps de la paix. Mais les chrétiens eurent surtout recours à un autre expédient pour justifier l'extension de leurs possessions cimitériales et se soustraire aux rigueurs du fisc; ils se constituèrent légalement en collèges funéraires; et voilà le second point de contact entre les cimetières des fidèles et les tombeaux des païens.

Figure 16. - Intérieur d'un colombaire.

Il est reconnu aujourd'hui que les pauvres, et en particulier les affranchis, pouvaient se constituer, sous le nom de *tenuiores*, humbles, inférieurs, en collèges ou sociétés funéraires, dont le but était, d'après les termes mêmes de la loi, de se préparer un tombeau convenable et à bon marché. Un grand nombre d'inscriptions nous fournissent des exemples de ces sociétés. L'une d'elles, retrouvée à Civita-Lavinia, dans la province de Rome, nous enseigne que les esclaves eux-mêmes pouvaient jouir de ce privilège. Parmi les autres dispositions que renferme la *lex collegii*, il y en a même une qui commande d'honorer en

effigie l'esclave (membre de la société naturellement) dont le maître refuserait de livrer le cadavre; et une autre refuse tout honneur funèbre à ceux des membres de la société qui se seraient suicidés (1).

Or, il n'y a aucun doute que les chrétiens jouissaient aussi de ce privilège: car, au début du troisième siècle, les cimetières de Rome et d'Afrique furent organisés comme appartenant à une société funéraire. Le pape Zéphirin préposa son diacre Calixte à l'administration du grand cimetière de l'Église; Tertullien parle des champs communs

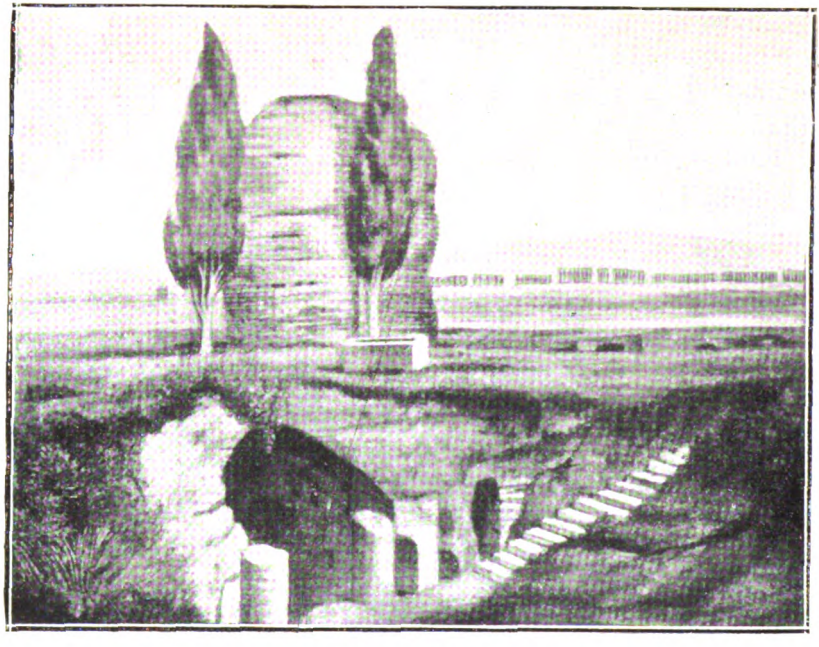

Figure 17. - Ruines de l'ancienne entrée du cimetière de Lucine, sur la voie Appienne.

pour la sépulture des frères; et une inscription que nous avons déjà citée (figure 18) contient ces expressions, qui ne sauraient être plus claires: *Moi,* (*Evelpius*) *adorateur du Verbe, j'ai donné le champ pour les tombeaux..... La société des frères a refait l'inscription.* Nous avons plusieurs monuments de ce genre (2).

En outre, après la mort de Valérien, les cimetières qui avaient été confisqués par cet empereur furent rendus non pas à des particuliers, mais aux églises et aux évêques; la même chose arriva après la victoire de Constantin sur Maxence.

(1) *Notiones,* Vol. I, pars I, pag. 299 et seq., et fig. 94 et 95.
(2) *Notiones,* Vol. I, pars I, pag. 305 et seq.

Les chrétiens avaient donc leurs cimetières communs, de même que les pauvres et les affranchis païens; chrétiens et païens étaient égaux devant la loi et le collège de pontifes qui avait la mission de régler la *res funeraria*. Grâce au droit d'association, les fidèles purent obtenir en faveur de leurs nécropoles, sinon une situation légale, du moins une tolérance qui en pratique y équivalait.

Mais, si cet état de choses qui dura plus de cinquante ans semblait assurer aux chrétiens la tranquille possession de leurs cimetières, la persécution de Valérien vint montrer soudain tout ce que cette situation avait de précaire, d'instable et de dangereux. Un édit de

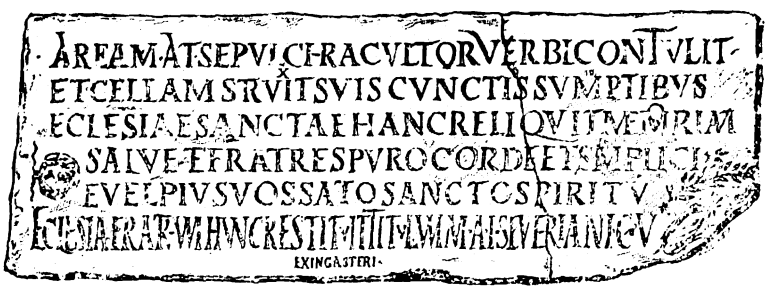

Figure 18. - Inscription d'Evelpius trouvée en Mauritanie.

cet empereur mettait les cimetières collégiaux de l'Église à la disposition du fisc et punissait de mort tout membre du clergé qui était surpris tenant une réunion dans un des cimetières confisqués. A Rome, le pape Sixte II lui-même et quelques membres de son clergé payèrent de leur vie l'infraction à cet ordre.

Mais il paraît certain qu'il s'agissait seulement d'une séquestration, et que l'édit tendait plutôt à empêcher les réunions liturgiques dans les souterrains qu'à défendre complètement l'entrée des cimetières pour y ensevelir les morts, ce qui aurait été contraire à l'hygiène.

Il faut pourtant remarquer que, même avant la confiscation des cimetières par Valérien, les tombeaux dans les *areae* à ciel ouvert étaient plus exposés que ceux des souterrains au danger d'être profanés. C'est pourquoi certaines inscriptions parlent des limites du cimetière et de la communauté funéraire (*collegium*) à qui il appartient; et l'on y trouve souvent des imprécations, des menaces de peines de l'autre vie ou de fortes indemnités à payer pour quiconque oserait profaner le tombeau.

Nous parlerons plus loin des catacombes comme lieu de culte: nous dirons seulement ici qu'il était physiquement impossible de tenir dans

ces souterrains les réunions liturgiques ordinaires; c'est seulement dans les périodes de la plus furieuse persécution que l'Église fut peut-être obligée de célébrer habituellement le culte dans les hypogées. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la figure 24 qui représente le tiers environ du plan des catacombes de S. Calixte, pour comprendre que l'espace nécessaire aux grandes réunions des fidèles y manquait d'une manière absolue. Il était, au contraire, moins difficile de se réunir dans les arénaires, et les documents historiques ne nous font pas défaut sur ce point, mais ils se rapportent tous à des cas particuliers (1).

Figure 19. - Peintures de l'hypogée de Trebius Justus, sur la voie Latine.

Il faut étendre aux cimetières de toutes les autres régions du monde ce que nous venons de dire pour ceux de Rome et de l'Afrique, et surtout aux catacombes de Naples, de Syracuse et de Malte, dont les galeries sont pourtant beaucoup plus larges, à cause de la résistance du roc dans lequel elles furent creusées. Mais, exception faite pour Malte, où nous savons que S. Paul se sauva du naufrage, nous n'avons hors de Rome aucun monument des temps apostoliques et presque aucun du deuxième siècle. Les cimetières romains sont donc le plus ancien, le plus important noyau des monuments primitifs; et les matériaux archéologiques qu'ils nous fournissent, étudiés à la lumière des

(1) Voir De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, pag. 201 et suiv.

documents contemporains, suffiraient à eux seuls à donner une image fidèle de l'Église primitive et de sa vitalité, de ses dogmes, de ses luttes et de ses victoires.

Ce que nous affirmons n'est pas moins vrai par rapport aux hérésies qui troublèrent l'Église dès son origine. Si l'on excepte les inscriptions trouvées, il y a quelques années, dans l'Afrique numidique, et que leurs formules font attribuer au schisme des Donatistes et surtout à celui des *Circumcelliones* (1), on ne trouve hors de Rome aucun autre souvenir monumental des premières hérésies. Mais à Rome les monuments certainement hérétiques sont fort rares, quoique les archéologues des temps passés en aient vu des traces importantes. Ainsi, Marangoni raconte qu'en 1742 il retrouva sur la via delle Sette Chiese un magnifique cimetière, auquel on accédait par un escalier grandiose. On y voyait représentée dans un arcosole l'image en mosaïque du Sauveur assis sur un globe entre les apôtres S. Pierre et S. Paul, et l'on y lisait l'inscription: *Qui et Filius diceris et Pater inveniris.*

Cette formule nous affirmant que Jésus-Christ s'appelle le Fils, tout en étant réellement le Père, est le dogme le plus caractéristique de la doctrine sabellienne, et ce cimetière dut appartenir à cette secte de gnostiques (2).

L'inscription grecque d'une certaine Sophé (3), trouvée au siècle dernier sur la voie Latine, ne laisse aucun doute sur la religion gnostique de la défunte et se trouve parfaitement en rapport avec la doctrine des Valentiniens, telle que nous la décrit S. Irénée. Voici une traduction de cette inscription: « O Sophé, ma parente et ma femme, toi qui as désiré la lumière paternelle, ointe de l'onguent incorruptible et pur dans les lavages du Christ, tu t'es hâtée d'aller voir les visages divins des immortels (des Éones), le grand Ange du grand Conseil, le vrai Fils. Tu es montée au siège nuptial, au lit nuptial du père.....

« Cette défunte ne reçut point du sort la sortie commune de la vie. Elle est morte, mais elle vit et voit la lumière essentiellement incorruptible. Elle est vivante pour ceux qui vivent vraiment, et elle est morte pour ceux qui sont vraiment morts.

« O terre, pourquoi t'étonnes-tu et t'effraies-tu de cette mort ? »

M. Marucchi a cru reconnaître un cimetière appartenant aussi à l'hérésie Valentinienne dans quelques galeries cimitériales retrouvées, il y a quelques années, sur cette même voie Latine. Il fonda son opinion

(1) Voir P. MONCEAUX, dans la *Revue de philologie*, 1909, pag. 112-116.
(2) *Notiones*, Vol. I, pars I, pag. 342 et seq.
(3) *Corpus inscript. graec.*, t. IV, n. 9595.

sur une peinture dont on voyait alors le sujet pour la première fois: douze personnages autour de la table eucharistique et, d'un côté et de l'autre, plusieurs vases. Le nombre douze était sacré pour ces hérétiques et les vases pouvaient être une allusion à leur pratique liturgique d'employer plusieurs vases dans l'administration de l'Eucharistie. Nous ne partageons pas son avis: le nombre douze peut très bien exprimer la multitude, ainsi que le nombre sept. Quant aux vases, leur signification la plus commune est celle du rafraîchissement, ainsi que nous le verrons dans la suite. Il nous suffit de remarquer pour le moment que les quelques indices que nous venons de citer et d'autres que nous omettons pour éviter les longueurs se rapportent aux nombreuses sectes gnostiques contre lesquelles l'Église eut à lutter presque dès les débuts du christianisme, pour défendre les dogmes fondamentaux de la foi, la valeur et la juste intelligence des livres sacrés (1).

(1) Voir: *Nuovo Bullettino di arch. crist.*, 1911, pagg. 201-235.

CHAPITRE III.

Brèves notes descriptives des cimetières chrétiens.

Maintenant que nous avons une idée suffisamment claire du cimetière chrétien et de sa situation légale devant la loi et la société romaines, il est naturel de donner une courte description des cimetières situés dans tout le monde ancien. On trouvera dans l'appendice n. 3 une liste de tous les cimetières de Rome, distribués selon les voies sur lesquelles ils se trouvent, avec leurs noms primitifs et postérieurs. Nous l'avons tirée de la *Rome souterraine* de DE ROSSI (vol. I, p. 207), en y ajoutant quelques petits changements exigés par les récentes découvertes. Dans la première colonne, nous avons indiqué par les mots abrégés *dex.* et *sin.*, placés à côté du nom de la voie, si les cimetières désignés en ce point se trouvaient sur la droite ou sur la gauche de cette même voie. Ceux dont la position est encore incertaine ont un point d'interrogation.

ARTICLE I. — Rome: la voie Appienne.

La voie Appienne a mérité par sa grandeur, sa magnificence et même son antiquité, le surnom de *regina viarum*, la reine des voies. Elle remonte à l'an 311 av. J.-C. (442 de R.), et doit son nom au censeur Appius Claudius, qui la commença et la conduisit jusqu'à Capoue: on ignore par qui elle fut continuée. Elle est longue de 380 milles romains, ce qui fait 565 kilomètres. Elle sortait de Rome par la porte Capène, au sud, traversait toute l'Italie, et rejoignait Brindisi. Elle avait près de Rome trois cimetières chrétiens: S. Calixte, Prétextat, et S. Sébastien, ainsi qu'un cimetière juif du troisième siècle, avec un vestibule de la fin du deuxième qui paraît avoir servi de synagogue.

CIMETIÈRE DE S. CALIXTE. — Ce fut le cimetière par excellence, ou, comme l'a très bien surnommé de Rossi, le Vatican des catacombes,

le cimetière officiel de l'Église. Situé entre la voie Appienne et la voie Ardéatine, il commence là où elles se séparent et s'étend jusque près

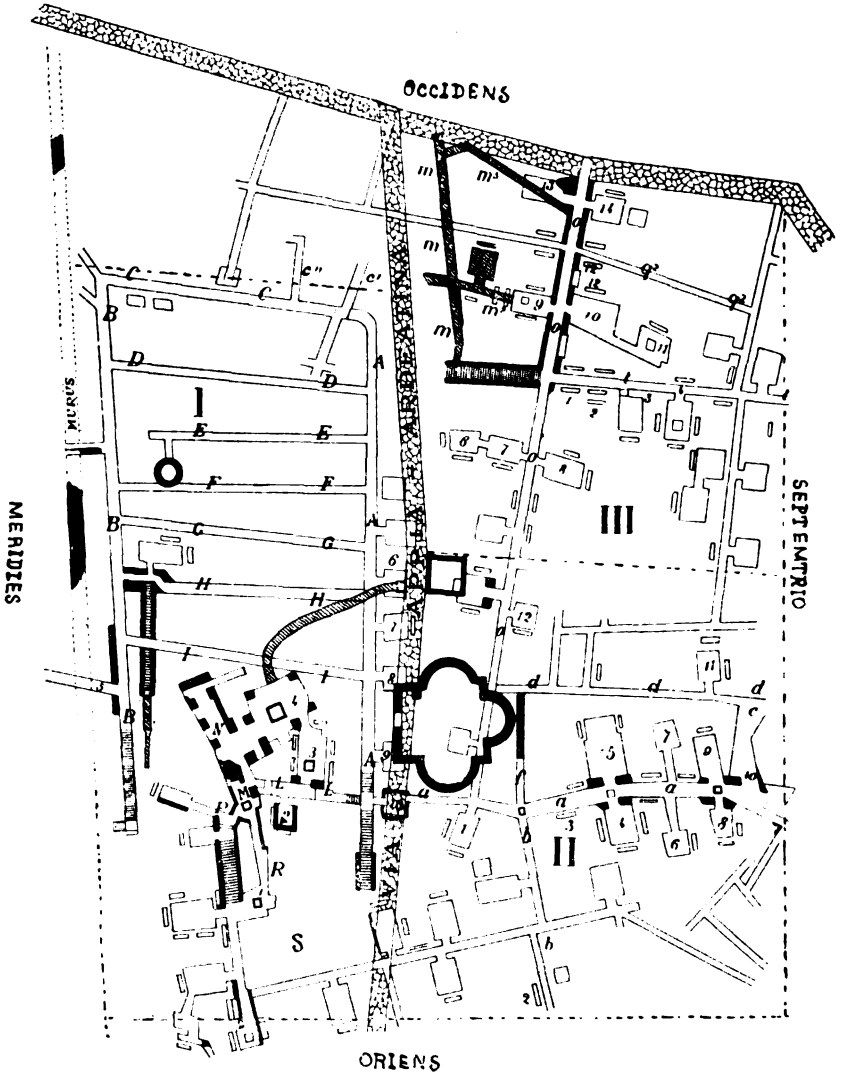

Figure 20. - Partie centrale du cimetière de S. Calixte.

de la voie des sept églises. Ses origines remontent à une propriété funéraire particulière, appartenant aux Cecilii chrétiens; il fut notablement agrandi dès le deuxième siècle et donné à l'Église au commencement du troisième. Le pape Zéphirin y établit la sépulture papale, et en confia l'administration à un affranchi nommé Calixte qu'il éleva

au diaconat. Calixte avait été un confesseur de la foi. Il fut le premier diacre, l'archidiacre de Zéphirin, et destiné par ce fait même, selon la discipline ecclésiastique de son temps, à lui succéder sur la chaire pontificale. C'est ce qui arriva; et le nom de Calixte resta au

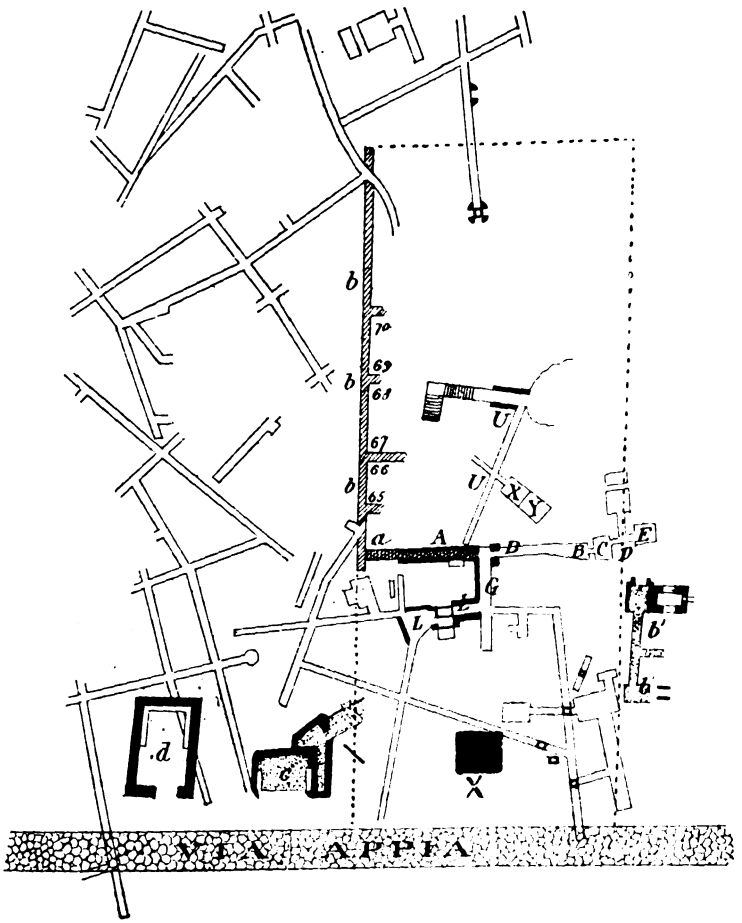

Figure 21. - Cryptes de Lucine.

cimetière qu'il avait administré, quoique, vu les circonstances de sa mort, il fût enseveli sur la voie Aurélienne, dans un cimetière appelé de Calépode.

Le développement du cimetière de S. Calixte ne fut ni unique ni uniforme. Pas très loin de sa partie centrale, il en existait un autre, appelé de Lucine, qui semble remonter aux premières années du deu-

xième siècle, au moins: il fut uni au troisième siècle au cimetière de S. Calixte, quand ce dernier avait déjà reçu un grand développement, par l'excavation de nouvelles régions souterraines. Puis, en continuant toujours l'excavation des galeries cimitériales, le groupe de S. Calixte vint en contact avec une autre immense nécropole, aux galeries de laquelle il mêla ses propres galeries. Cette vaste région commençait vers le nord, près de la chapelle du *Quo-Vadis*, et comprenait le cimetière du pape Marc, appelé aussi de Balbine, fondé dans un terrain qui avait été donné au pape par l'empereur Constantin, ainsi que le rapporte le *Liber pontificalis* au sujet du pape Marc. Ce dernier y fit construire une basilique dans laquelle il fut enseveli. Un autre cimetière, celui de Basilée, était attenant à celui-là. On a cru longtemps qu'il portait le nom de son propriétaire, ou d'un martyr qu'on y avait déposé; mais, dans une lettre publique à l'auteur de ce livre, le R. P. Bonavenia S. J., professeur à la célèbre Université Grégorienne, a émis et soutenu par d'excellents arguments l'hypothèse que ce nom est seulement un indice de la donation impériale dont nous venons de parler.

Au nord du tombeau de S. Corneille, près de la voie Appienne, il y eut un cimetière ou, du moins, une région cimitériale appelée de Sainte Sotère, et un hypogée connu sous le nom des Martyrs Grecs, que traversaient les pélerins du septième siècle pour se rendre à celui de Balbine. Deux autres petits cimetières furent unis à celui du pape Marc: celui des SS. Marc-et-Marcellien, qui remonte à l'époque des persécutions, ainsi que ceux de Sainte Sotère et des Martyrs Grecs; et le cimetière ou la crypte du pape Damase (366-384), qui peut parfaitement lui être antérieur, mais qu'il choisit comme l'emplacement de son tombeau. Nous savons en effet que ce pape, n'ayant pas voulu être enseveli auprès de ses prédécesseurs, choisit un autre endroit, mais qu'il n'eut pas besoin de fonder pour cela un cimetière particulier.

Par cette augmentation variée du groupe cimitérial de S. Calixte, il arriva que les galeries rencontrèrent parfois d'immenses carrières de pouzzolane (arénaires) et qu'une partie d'entre elles furent même incorporées au cimetière. Ces carrières eurent donc une histoire: De Rossi a démontré qu'en même temps qu'elles servirent d'entrée secrète aux catacombes, quand, à l'époque de leur séquestration, les entrées ordinaires étaient gardées par les soldats, elles furent aussi quelquefois un asile pour les persécutés, qui trouvaient en elles un lieu de réunions assuré contre toutes les surprises.

On peut donc distribuer ainsi les différentes régions du cimetière de S. Calixte:

1° le groupe de S. Calixte, qui comprend les régions des Papes, de S. Miltiade et de S. Eusèbe; une région anonyme, et une autre que ses inscriptions ont fait appeler Libérienne;

2° le groupe de Lucine, avec la région du labyrinthe, et une autre anonyme, fort ancienne, qui réunit ce groupe à celui de S. Calixte;

3° le cimetière du pape Marc et de Balbine, auquel se rattachent les cimetières des SS. Marc-et-Marcellien et Damase; peut-être aussi celui de Basilée, si ce n'est pas là le nom d'une autre région de ce même cimetière.

La région ou le cimetière de Sainte Sotère, et celle des Martyrs Grecs, appelée aussi *Arénaire de S. Hippolyte* semblent devoir être exclus du nombre de ces principaux centres d'excavation; on n'en a retrouvé jusqu'ici aucune trace, et les archéologues n'arrivent pas à s'entendre sur leur emplacement.

Le premier groupe est resté célèbre par les papes du troisième siècle qui y furent déposés, à savoir: Zéphirin, Pontien, Anthère, Fabien, Lucius II, Etienne Ier, Sixte II (surpris et massacré dans le cimetière même avec quatre de ses diacres), Denis, Félix Ier, Eutychien et Caïus; auxquels il faut ajouter deux papes du quatrième siècle, Eusèbe et Miltiade. Ces trois derniers ne furent pas ensevelis dans la chapelle des papes, mais dans trois cryptes séparées; seul le tombeau de S. Eusèbe nous est indiqué par des données historiques et des monuments. En outre, le *Liber pontificalis* rapporte que S. Zéphirin fut enseveli dans un autre cimetière que celui de S. Calixte: « *sepultus est* » dit-il, « *in coemeterio suo, iuxta coemeterium S. Calisti* » (1), c'est-à-dire, dans une région du groupe que nous étudions, mais qui n'est pas celle des Papes et n'en est pourtant pas éloignée. Les archéologues romains ne sont pas plus d'accord sur ce point que sur le problème des Martyrs Grecs: nous croyons que la question ne pourra être résolue que si l'on trouve de nouveaux monuments; les fouilles seules peuvent nous en procurer. De Rossi crut qu'Urbain Ier avait été enseveli aussi dans la crypte des Papes, et se fonda pour le soutenir sur une inscription fragmentaire avec le nom grec: ΟΥΡΒΑΝΟϹ. Mais, à vrai dire, aucun souvenir de ce pape ne permet de mettre sa tombe à S. Calixte, tandis que tous les documents se trouvent d'accord pour nous l'indiquer au cimetière de Prétextat, sur la gauche de la voie Appienne. Sainte Cécile fut déposée dans une chapelle à côté des Papes: au-dessous ou aux environs, les documents topographiques signalent une multitude innombrable de martyrs. La région qui s'étend tout autour en forme de

(1) MOMMSEN, *Gest. Pont. Rom., Zephirinus.*

rectangle est remarquable, non seulement par la hauteur de ses galeries, par le crypto-portique et son immense dépôt de cadavres, chose unique jusqu'ici, dont nous avons déjà parlé, mais aussi par ses inscriptions archaïques et dogmatiques, et surtout par ses chapelles appelées des Sacrements: on y trouve, en effet, le cycle le plus riche et le plus éloquent de peintures baptismales et eucharistiques. C'est là qu'est la plus ancienne représentation du baptême des catéchumènes.

Le deuxième groupe, celui de Lucine, commença par une double chapelle, décorée de fort belles peintures au commencement du deuxième

Figure 22. - Tombeau fermé avec grille en marbre dans le cimetière de S. Damase.

siècle. Elles nous présentent la plus ancienne image du baptême de Notre-Seigneur, ainsi que la réunion des deux espèces eucharistiques, le pain et le vin, avec l'*Icthys*, le poisson, symbole mystérieux de Jésus-Christ, Fils de Dieu et Sauveur. Cette région eut quatre étages — le dernier n'existe plus — et communique par une galerie du troisième avec un immense et effrayant arénaire par où l'on pouvait passer à la région du premier groupe nommée Libérienne. De Rossi crut que c'était là l'arénaire où S. Hippolyte avait l'habitude de se réunir avec ses compagnons, et qu'ils y furent tous déposés après leur martyre; mais de récentes découvertes nous engagent à chercher plutôt ce tombeau dans quelque région plus septentrionale.

La matrone Lucine déposa le corps du pape S. Corneille au deuxième étage, dans une galerie, élargie exprès pour recevoir le tombeau de ce

pape. Cette matrone Lucine n'est pas l'ancienne, connue dans l'histoire sous le nom de Pomponia Graecina, qui vécut aux temps apostoliques; mais c'est peut-être une de ses descendantes et surtout l'héritière de la propriété sépulcrale, ainsi que paraissent l'indiquer les actes de Saint Corneille et les inscriptions locales. Nous lisons dans ces dernières les titres de la plus haute noblesse romaine: des familles telles que les Faustini, les Pomponii Bassi et les Pomponii Graecini (1). Le terrain au-dessus de cette région est dominé par les restes d'un monument colossal: l'état actuel de cette ruine permet encore de deviner combien l'aspect primitif du monument devait être imposant, quand il était recouvert de marbres splendides et flanquait majestueusement la grande

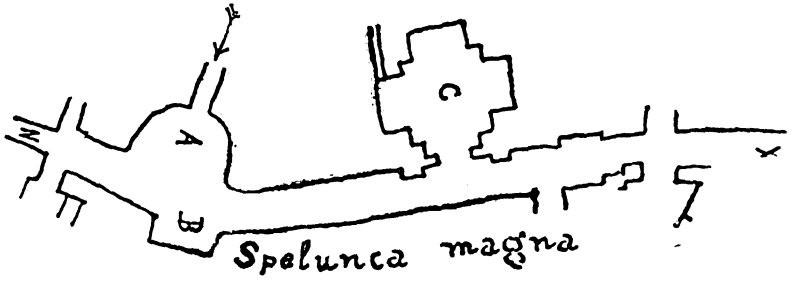

Figure 23. *B.* Tombeau des diacres martyrs Felicissimus et Agapit.
C. Chapelle où était le Tombeau de S. Janvier.

voie consulaire. La propriété n'a donc pas pu appartenir à des gens de bas étage.

Au sixième siècle, le tombeau de S. Corneille fut décoré de peintures byzantines, précieuses par les intéressantes données qu'elles nous fournissent sur la forme des vêtements épiscopaux de cette époque. Toute la région est enfin un témoignage éloquent du système employé par les fossoyeurs dans le développement vertical des catacombes. On se rend parfaitement compte que les galeries étaient creusées en profondeur, par le fait que le sol actuel des corridors de cette région est celui du troisième siècle, tandis que leurs parties supérieures, à partir du niveau d'autres galeries qui débouchent à la hauteur de deux mètres environ, offrent au regard tous les caractères du deuxième siècle.

Au nord du tombeau de S. Corneille était la basilique ou le mausolée de Sainte Sotère, une ancêtre de S. Ambroise; puis, mais un peu plus

(1) Voir: SIXTE SCAGLIA, *Le cimetière de S. Calixte*, pag. 231 et suiv.

loin de la voie Appienne, venaient les tombeaux des Martyrs Grecs; et enfin, tout à fait au nord, le grand cimetière du pape Marc; le troisième groupe de la nécropole calixtienne s'étendait en tout sens.

On lit dans la *Depositio Episcoporum* que le pape Marc fut enseveli dans le cimetière de Balbine, *in Balbinae*. Ce détail presque contemporain du pontife, enregistré dix-huit ans après sa mort, ne devrait laisser aucun doute sur la préexistence d'un cimetière de ce nom. Mais le *Liber pontificalis* dit qu'il fut enseveli dans le cimetière de Balbine qu'il avait institué lui-même: *quod ipse insistens fecit*. D'autre part, ce même document rapporte que Constantin donna un champ de roses (*fundum rosarium*) à la basilique érigée en cimetière par le pape Marc. Cette donation fut certainement faite pour agrandir le cimetière que ce papê avait déjà fondé; ou encore, en supposant qu'il y ait eu une transposition de phrases dans le document, c'est ce même champ de roses qui fut changé en cimetière. Tout cela n'est certainement pas très clair, et c'est justement une question que l'on discute aujourd'hui, celle de savoir si le cimetière du pape Marc était ou non le même que celui de Balbine. Quoiqu'il en soit, il faut reconnaître que, au point de vue de l'architecture, cette région est la plus grandiose et la plus importante des catacombes romaines et qu'elle ne porte aucune trace de monuments antérieurs au quatrième siècle. Il est également difficile de la distinguer de l'autre région appelée cimetière de Basilée: qui sait même si, à ses origines, on ne désignait pas sous ce nom le cimetière du pape Marc? Au sud-est, enfin, il y a les cimetières des SS. Marc-et-Marcellien et du pape Damase, généralement considérés comme étant sur la voie Ardéatine: ces régions sont fort riches en inscriptions et en sculptures, malheureusement encore inédites, qui n'attendent que d'être publiées et illustrées (1).

Cimetière de Prétextat. — Ce cimetière fut fondé au deuxième siècle sur la gauche de la voie Appienne, presque en face de celui de Lucine. Il semble qu'il porte le nom de son propriétaire ou de son fondateur. On y admire des peintures fort rares, soit par leur beauté, soit par les sujets qu'elles représentent, et, entre autres, une crypte dite de la Passion ou du Couronnement d'épines, où le P. Marchi, de Rossi, Wilpert et un grand nombre d'autres archéologues reconnurent plusieurs scènes de l'Evangile, entre autres le couronnement d'épines. Cette

(1) Il existe sur le cimetière de S. Calixte, en outre des 3 volumes in-folio de la *Roma sotterranea* de De Rossi, une suite de cet ouvrage, dont nous avons déjà parlé à la page 9, au sujet des auteurs.

interprétation nous paraît la plus juste; mais il y a des archéologues qui voient dans cette peinture le témoignage que S. Jean-Baptiste rendit à Notre-Seigneur, lors du baptême dans le Jourdain, ou l'acte même du baptême du Sauveur. Quoi qu'il en soit, ces peintures sont

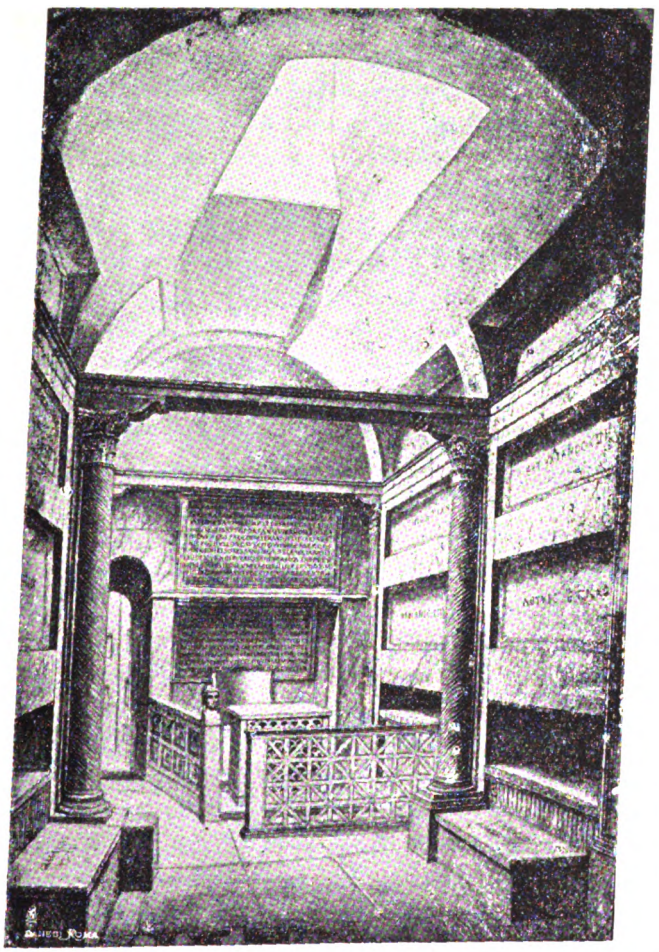

Figure 24. - La crypte des Papes d'après la reconstruction de Michel Etienne de Rossi.

très anciennes, ne remontant pas au-delà des temps d'Hadrien: peut-être même remontent-elles plus haut.

Une région très importante de ce cimetière est celle qu'on nomme la *Spelunca Magna*, où fut enseveli S. Janvier, fils aîné de Sainte Félicité. L'on y voit des peintures d'un style purement classique, qui représentent les saisons. L'époux de Sainte Cécile, Valérien, avec son frère Tiburce et

Maximin eurent leurs tombeaux dans ce voisinage; les Itinéraires signalent dans cette région le tombeau du pape Urbain. Mais on n'a encore retrouvé aucun souvenir de ces quatre personnages; au contraire, un graffite tracé sur la chaux encore fraîche d'un loculus invoque l'intercession des martyrs Janvier, Felicissimus et Agapit en faveur d'un défunt.

Il y a une autre partie, qu'on appelle communément la région des arbres, parce que la plupart des plaques de marbre que l'on y a retrouvées portaient gravée la figure d'un arbre: or, dans le symbolisme chrétien, l'arbre signifie le jardin du paradis. Ce cimetière, qui est des plus intéressants, attend aussi son tour d'être illustré et connu dans ses détails, mission qui a été officiellement confiée au baron Kanzler, secrétaire de la Commission d'archéologie sacrée (1).

Cimetière de S. Sébastien. — En suivant la voie Appienne, on rencontre à droite, un peu plus loin que les catacombes de S. Calixte, la basilique de S. Sébastien, au-dessous de laquelle s'étend le cimetière également connu sous le nom de S. Sébastien, ou *ad catacumbas*. Avant les découvertes de De Rossi, l'on y croyait réunis tous les souvenirs de S. Calixte: c'est ce qui explique une inscription placée en 1409, que l'on voit encore de nos jours, et qui répète toutes les erreurs de cette époque.

La basilique fut érigée par le pape Damase, sous le titre de *basilica Apostolorum*, qui fut bientôt changé en celui de S. Sébastien. Les plus célèbres souvenirs de cet endroit sont la *Platonia*, ou la cachette des précieux restes des Apôtres, et le tombeau de S. Sébastien, tué dans le stade du palais des Césars, au Palatin, par ordre de l'empereur Dioclétien.

La Platonia fut de tout temps le but de nombreux pélerinages, pour avoir servi de cachette aux corps des princes des Apôtres. C'est un fait incontestable; mais on discute encore sur les circonstances dans lesquelles il se produisit. Les précieuses reliques furent-elles transférées et cachées une seule fois, sous Valérien, ou même, une autre fois encore, sous Septime Sévère, ou peu de temps après la mort des Apôtres? Que faut-il penser de l'enlèvement de leurs corps par ces disciples venus d'Orient?

S. Damase, qui, d'après le *Liber pontificalis*, érigea une basilique en ce lieu, orna aussi la Platonia de ses vers; mais, pour nous, il manque très souvent de clarté, faisant allusion à des faits que tout le monde savait à son époque, mais que nous ne connaissons plus aujourd'hui. Or, leur

(1) Pour plus de détails, voir: Sixte Scaglia, *La promenade archéologique*, pag. 86 et suiv.

manque même de clarté est la cause que ces vers se prêtent à une quantité d'interprétations différentes, et que les critiques, s'appuyant tous sur le même texte, en viennent à des conclusions contraires: car les uns n'admettent qu'une seule translation, aux temps de Valérien (253-259), et les autres celle aussi du premier siècle. D'autres enfin arrivent par la comparaison d'autres documents, et en particulier du Martyrologe Hiéronymien et du catalogue Libérien avec les détails historiques et les monuments, à conclure en faveur d'une autre translation aux temps de Septime Sévère, sous le pontificat de S. Zéphirin.

La région cimitériale connue jusqu'ici ne présente aucun indice d'une époque antérieure au troisième siècle; l'on peut même dire que les matériaux archéologiques qu'on y a retrouvés ne se rapportent qu'à des souvenirs du quatrième et du cinquième siècle. Mais il reste encore à découvrir une grande partie de ce cimetière et les fouilles peuvent toujours réserver des surprises.

Le martyr Eutychius fut encore déposé dans le cimetière *ad catacumbas:* S. Damase composa en son honneur une inscription en vers, dont l'original se conserve enchâssé dans un des murs de la basilique. Il y eut également le corps de S. Quirin, évêque de Syscie, en Pannonie, et martyr, dont le corps fut transporté à la Platonia au cinquième siècle, quand les Huns envahirent les provinces de la Pannonie romaine.

Il y a deux ans, à la suite de fouilles dirigées par le R. P. Colagrossi O. F. M., on retrouva tout près de la Platonia un monument des plus intéressants: un hypogée d'une élégante construction en briques, ayant la forme d'une petite basilique. Sans aucun doute, c'était le sanctuaire d'un martyr vénéré par les anciens pélerins, qui tracèrent même des graffites sur les parois. L'un d'entre eux rappelle par les mots *domus Petri* qui semblent suivis d'une autre lettre, la demeure du corps de S. Pierre dans ces environs. D'aucuns voudraient y voir une indication de l'habitation de S. Pierre. A une époque postérieure l'hypogée fut en partie décoré de peintures: on voit Moïse qui frappe le rocher, quelques oiseaux aquatiques, et l'on peut à peine discerner quelques faibles traces du Sauveur assis sur un globe, avec deux personnages de chaque côté, peut-être les quatre évangélistes. Le paradis est aussi représenté par un enclos orné de bornes sculptées, ayant à l'intérieur quelques brebis, symbole des élus. Il y a un arcosole tout orné d'étoiles.

Parmi les débris qui encombraient cet hypogée, quelques fragments de lettres damasiennes ont été retrouvés. On a déblayé depuis trois ans un autre sanctuaire du quatrième siècle, situé du côté opposé de la basilique.

Article II. — **La voie Ardéatine.**

La voie Ardéatine est bien moins importante: elle se détachait de la voie Appienne, près de l'endroit où s'élève aujourd'hui l'oratoire du *Quo-Vadis*, et menait à Ardea, à 21 milles (32 kilomètres de Rome). Elle n'avait qu'un cimetière aux environs de la ville, les grandes catacombes de Ste Domitille.

Cimetière de Ste Domitille (1). — Tandis que les galeries extrêmes de la nécropole calixtienne finissent du côté gauche de la voie Ardéatine, sur la droite, en face, s'étend le grand cimetière de Ste Domitille, fondé par Flavia Domitilla, proche parente de l'empereur Domitien, pendant la seconde moitié du premier siècle. Son noyau primitif fut une ample et somptueuse galerie ornée de stucs magnifiques et de fresques d'un art exquis. Les décorations de style classique, telles que des génies ailés, des oiseaux, des scènes champêtres, etc., y sont en grand nombre; mais les expressions de la pensée chrétienne n'y font point défaut, elles y sont représentées par Daniel en prière dans la fosse aux lions, par Noé, également en prière, dans l'arche, avec la colombe qui lui annonce la fin du déluge; et enfin l'aimable figure du Bon Pasteur qui semble prendre possession du lieu et vouloir inspirer l'art chrétien encore au berceau.

L'entrée avait été pratiquée en taillant la colline qui s'abaissait graduellement jusqu'au bord de la voie: elle était d'une très belle construction en briques, vraiment monumentale, et parfaitement visible du dehors. Au-devant et de côté de cette entrée, l'on construisit en plus une *schola*, sorte de vestibule muni d'un siège pour les agapes, d'un puits et de sa *cella vinaria*.

Il y avait aussi deux chapelles cimitériales, dont l'une était décorée de très jolies peintures de style pompéien.

La grande galerie dont nous parlions tantôt donne sur ce vestibule et mène à la plus vaste des nécropoles romaines. Comme celles de S. Calixte, ces catacombes eurent plusieurs centres de développement, dont chacun fut le noyau d'une région particulière. Les plus remarquables sont celles d'Ampliatus, des temps apostoliques, et celle où fut érigée, au quatrième siècle, la basilique en l'honneur des martyrs locaux,

(1) M. Marucchi a entrepris, une ample description de ce cimetière, qui comprendra un gros volume in-folio.

SS. Nérée et Achillée, et de Ste Pétronille, que l'on croit avoir été la fille spirituelle de S. Pierre.

La basilique à demi souterraine est divisée en trois nefs: elle fut restaurée avec beaucoup de soin et d'intelligence, sert aujourd'hui de musée et constitue un des plus curieux monuments du cimetière des Flaviens. On y voit encore plusieurs de ses colonnes, quelques restes de la *schola cantorum*, et, dans l'abside, la *mensa oleorum* et la niche pour la chaire de l'évêque. Le tombeau des SS. Nérée et Achillée était devant.

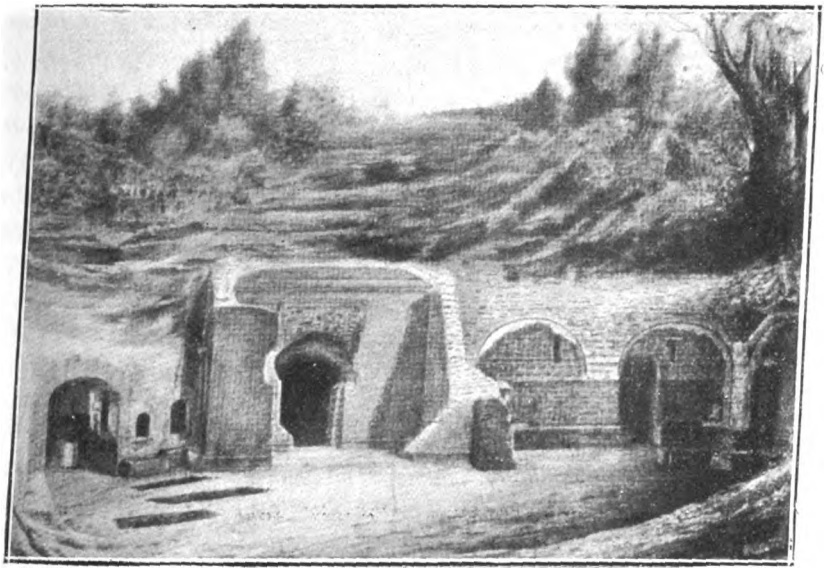

Figure 25. - Vestibule du cimetière de Flavia Domitilla.

Une colonne de l'autel, retrouvée en cet endroit avec des fragments de balustrade, porte gravé le nom d'un des martyrs, ACILLEVS, et une représentation de son supplice.

Les dernières fouilles ont révélé l'existence d'une chapelle funéraire avec trois tombeaux, justement là où se trouvait l'autel; on pense qu'il s'agit du lieu de sépulture des SS. Nérée, Achillée et Pétronille. La chapelle fut détruite lors de l'édification de la basilique, mais trois *formae* contigues avaient déjà été creusées dans le pavé. Parmi les inscriptions fixées aux parois, on remarque celles des lecteurs du titre de Fasciola, dont dépendaient la basilique et le cimetière. C'est par elle qu'on pénètre aujourd'hui dans les catacombes, où l'on rencontre, immédiatement derrière l'abside, la fameuse peinture de la défunte Veneranda introduite par Ste Pétronille dans le jardin du paradis. La

chapelle de Veneranda est le point de départ d'une région très ancienne appelée des Flavii Aurelii, où, dans un corridor adjacent à la basilique, on trouve l'inscription d'un Flavius Sabin et de sa sœur Titiana qui furent membres de la famille des Flaviens, ou eurent d'importants rapports avec elle.

Les régions du troisième et quatrième siècle sont fort riches en peintures: l'on y voit plusieurs fois la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus adoré par les Mages, et le Sauveur entouré de ses Apôtres. Parmi ces derniers S. Pierre et S. Paul sont toujours faciles à reconnaître, soit par leur position ou par la place qu'ils occupent, soit aussi par leur type iconographique.

Mais d'autres peintures sont aussi dignes de remarque, celles qui nous révèlent l'existence de collèges funéraires institués entre artisans du même métier, semblables aux corporations d'arts et métiers qui fleurirent au temps glorieux des Communes italiennes.

Article III. — **La voie Ostienne.**

Malgré son peu d'étendue, la voie Ostienne avait une grande importance commerciale, puisqu'elle mettait Rome en communication directe avec Ostie, son port de mer, la ville où l'on débarquait tout le blé venant d'Afrique et d'Orient, et, par conséquent, le grenier de la ville de Rome. Elle sortait de la porte Trigemina, au sud, et suivait le cours du Tibre sur une longueur de 16 milles (23 kilomètres environ). Près de Rome, elle était bordée de quatre cimetières: celui de Lucine, celui de Ste Thècle, celui de Commodille, et le tombeau de S. Timothée.

Cimetière de Lucine. — C'est une chose sûre que le corps de S. Paul fut enseveli sur la voie d'Ostie, dans la propriété d'une matrone appelée Lucine, qui paraît être de la même famille que la fondatrice d'un des centres du cimetière de S. Calixte. Ce fait nous est affirmé par les martyrologes et les documents apocryphes, et aussi par les plus anciens calendriers et les monuments eux-mêmes. Il ne semble pourtant pas que le tombeau de l'Apôtre eût été souterrain: quoi qu'il en soit, un grand nombre de sépultures vinrent se grouper autour de celle de S. Paul et formèrent bientôt un cimetière à ciel ouvert; mais on creusa aussi, sur les côtés de ce vaste champ funéraire, des hypogées et des galeries cimitériales. L'empereur Constantin remplaça le petit oratoire qu'y avait fait édifier au premier siècle le pape S. Anaclet par une basilique ayant la façade sur la voie, du côté où

est aujourd'hui l'abside. Valentinien II la fit démolir en 386 pour en élever une plus grande et splendide, ayant les dimensions et l'orientation de la basilique actuelle. Théodose continua l'œuvre de Valentinien qui pourtant ne put être finie que sous l'empire d'Honorius: la sœur de cet empereur, Galla Placidia (388?-450) la prit à cœur, en effet, et termina la décoration de cette basilique. Telle qu'elle est de nos jours, elle a été reconstruite après l'effroyable incendie de 1823, malheureusement célèbre.

Près du TOMBEAU du grand Apôtre, il devait y avoir celui DU PRÊTRE S. TIMOTHÉE, martyr de la persécution de Dioclétien. Tout porte à croire que c'était un sanctuaire séparé, situé même de l'autre côté de la voie.

CIMETIÈRE DE Ste THÈCLE. — Le cimetière de Ste Thècle était un peu plus loin que le tombeau de S. Paul, dans une campagne qui porte aujourd'hui le nom de son propriétaire, M. Serafini. Le nom de cet hypogée rappelle sans doute une martyre déposée ici, qu'il ne faut pas confondre avec la fameuse sainte homonyme qui fut disciple de l'Apôtre. Le cimetière fut retrouvé par Boldetti, près du lieu nommé *ponticello* (petit pont) de S. Paul; Armellini le reconnut au siècle dernier. Les principaux monuments que l'on voit ici sont une chambre en forme de basilique irrégulière, au fond de laquelle on peut encore discerner quelques traces de peintures, et une petite chapelle ornée de fresques très intéressantes.

CIMETIÈRE DE COMMODILLE (1). — On avait gardé le souvenir d'un autre cimetière insigne de la voie d'Ostie, appelé de Commodille: Boldetti arriva à le découvrir; mais, peu de temps après, ces catacombes tombèrent de nouveau dans l'abandon et l'oubli, à tel point qu'à la fin du dix-huitième siècle on n'avait plus aucune idée de leur emplacement. De Rossi pensa qu'elles faisaient partie du cimetière de S. Paul et les fit remonter à une époque très ancienne, mais les dernières découvertes sont bien loin de confirmer, pour le moment du moins, l'opinion du grand archéologue. Voilà huit ans que cet hypogée a été définitivement retrouvé sur la voie des sept églises, tout près de l'endroit où elle se détache de la voie d'Ostie, et qu'on l'a reconnu aux restes des peintures vues et décrites par Boldetti. Aucun des monuments retrouvés dans ce cimetière ne présente d'indices antérieurs au troisième siècle, époque à laquelle il faut assigner le martyre de

1) Voir: *Nuovo Bull. di arch. crist.*, 1904, pagg. 41-184.

Ste Emérite qui y fut déposée. On y remarque de fort belles peintures, quoique d'une époque très avancée, témoignage évident de la vénération dont fut entouré ce sanctuaire: l'une d'elles attire surtout l'attention; elle est, à un certain point de vue, absolument unique dans son genre. Elle représente une défunte, Turtura, que les saints locaux Félix et Adauctus, ses protecteurs, présentent à Jésus-Christ, notre divin juge, encore enfant, assis sur les genoux de sa sainte Mère, comme sur un trône de miséricorde.

On voit parmi les personnages peints sur la tombe d'un des martyrs locaux l'image du protomartyr S. Etienne, représenté en ce lieu pour cette raison, qu'un souvenir de ce saint, naturellement rattaché à celui de S. Paul, était justement vénéré dans un oratoire près de sa basilique. C'est pour la même raison que S. Timothée et Ste Thècle furent ensevelis dans ces parages, parce que leurs noms rappellent deux disciples de l'Apôtre des Gentils.

Une galerie du cimetière conserve encore presque tous ses tombeaux intacts, mais ils n'offrent pas un grand intérêt pour nos études, étant de la fin du quatrième siècle. Remarquons, au contraire, que la galerie, ayant été approfondie deux fois, suppose trois périodes d'excavation, ainsi qu'on peut en juger par les inscriptions encore en place. On trouve dans ces catacombes un genre spécial de tombeaux tout à fait ressemblant à ceux des Juifs, qu'on ne rencontre en aucun cimetière romain, mais qui est très fréquent dans ceux d'Afrique.

Article IV. — **La voie de Porto.**

La voie de Porto avait une longueur et une importance analogues à celle de la voie d'Ostie, et lui était quasi parallèle, sur la rive droite du Tibre. Elle est postérieure à la voie d'Ostie, ayant été construite par l'empereur Claude pour unir Rome au port qu'il avait fait creuser aux bouches du fleuve. Elle sortait de la ville par la porte Portuensis, au sud-ouest. Trois cimetières chrétiens s'étendaient à ses côtés, aux environs de Rome, celui de Pontien, de S. Félix et de Generosa.

Cimetière de Pontien. — Le principal cimetière de la voie de Porto est celui de Pontien, fondé très probablement par un riche fidèle de ce nom, dont il est parlé dans les actes de S. Calixte. Bosio le retrouva par hasard en 1618, dans une localité appelée Monteverde, près de très anciennes catacombes juives. Les documents topographiques signalent ici une multitude innombrable de martyrs, parmi lesquels

sont nommés Pygménius, Milix, Vincent, Pollion, Candide, et les plus fameux d'entre eux tous, Abdon et Sennen. C'étaient deux nobles persans, que les actes et les martyrologes disent avoir souffert le martyre à Rome où ils étaient venus, soit pour chercher un refuge contre la persécution de Valérien, soit, ce qui est plus probable, pour visiter le tombeau des Apôtres. Un oratoire fut élevé en leur honneur, au temps de la paix; c'est là, ou dans un autre édifice du lieu consacré au souvenir de Ste Candide, que furent déposés les papes Athanase Ier († 401) et Innocent Ier († 417), appelés martyrs, quoiqu'ils ne le soient point, par les itinéraires du septième siècle.

Il ne reste dans ces catacombes qu'un très petit nombre de peintures de l'ancien style; les principales sont le Bon Pasteur, une barque chargée de tonneaux et menée par un seul homme: elle ornait probablement le tombeau de quelque employé au transport des denrées sur le Tibre. Les peintures byzantines dont furent ornés au sixième siècle les centres historiques du cimetière nous montrent plus d'une fois le Christ aux grands yeux et avec la barbe, ainsi que les saints locaux Abdon et Sennen. Ils sont représentés en costume persan avec Milix et Vincent à leurs côtés, recevant du Christ la couronne de gloire. Leurs corps furent transportés dans la basilique au-dessus, mais les pélerins ne cessèrent jamais, même après cette translation, de visiter leur tombeau.

On construisit même, dans la niche du fond, un baptistère qui fut décoré de peintures au sixième siècle: on voit peinte dans le bas, où est la piscine, une croix gemmée, entourée de fleurs, qui semble sortir de l'eau. Les bras de la croix, auxquels sont suspendues par de petites chaînes les lettres apocalyptiques A et Ω, soutiennent deux candélabres. Plus haut, est représenté le baptême du Sauveur: Jésus y apparaît la tête entourée d'un nimbe crucigère, adulte et portant la barbe contrairement à l'usage du style classique de représenter, pour des raisons spéciales de symbolisme, Notre-Seigneur sous les traits d'un petit enfant. Le baptistère pourrait être l'indice d'une ancienne paroisse établie dans les environs, mais il n'est ni le seul, ni le plus ancien dans les catacombes. C'était pourtant toujours une idée géniale et suave que celle de baptiser dans l'eau en cet endroit où reposaient tant de fidèles qui avaient reçu le baptême du sang!

Un autre centre historique renferme les chapelles des SS. Pollion, Pygmenius et Milix, qui, à l'origine, n'eurent point d'entrée, mais seulement une *fenestella confessionis*, sorte d'ouverture par où l'on pouvait voir le tombeau des martyrs. Ici encore la chapelle est ornée de fresques représentant les saints de l'endroit: elles sont de la même

époque que les autres. Les pélerins n'ont pas manqué de tracer sur les parois de ces sanctuaires des graffites, dont le suivant exprime de très beaux sentiments: « *Eustatius humilis peccator presbiter beati Marcellini martyris et tu qui legis ora pro me et habeas Deum protectorem* »; ce qui signifie: Eustace, humble pécheur et prêtre du bienheureux martyr Marcellin (est venu ici): toi qui lis, prie pour moi, et que Dieu te protège! En voilà un autre qui pourrait être aussi une inscription funéraire: « *Beata anima in pace!* » Ame heureuse en paix !

Après la dernière translation des corps saints, qui eut lieu en 826, le cimetière tomba dans l'abandon le plus complet, et il ne reste plus aujourd'hui la moindre trace des basiliques.

Cimetière de S. Félix. — Il ne reste plus que le souvenir de ces catacombes, conservé par les anciens documents topographiques; mais elles furent un sanctuaire vénéré qui, pendant un certain temps, donna son nom à la porte Portuensis. Elles sont parfois nommées comme le principal cimetière de cette voie. D'après quelques auteurs, il s'agit du pape, ou plutôt, de l'antipape Félix II, si acharné contre le pape légitime Libère. Cette opinion ne paraît pas probable: ces auteurs se fondent sur la légende d'après laquelle Félix II s'étant retiré dans une de ses propriétés sur cette voie pour combattre les Ariens, y aurait subi le martyre. Mais il n'est jamais indiqué dans les itinéraires par le titre de pape ou d'évêque. On pourrait plutôt, et le fameux Bosio fut de cet avis, l'identifier avec le martyr Félix dont il est question dans les actes de S. Hippolyte (22 août). Toujours est-il que le martyrologe hiéronymien mentionne son tombeau sous la dénomination *ad insalsatos;* et la *Notitia regionum* le cite avec la note *ad insalatos*, ainsi qu'on pourra le voir à l'appendice n. 4, fol. XII, p. 849, via Portuensis. Rechercher l'étymologie de ces mots barbares est chose malaisée, et l'on peut dire seulement avec certitude qu'ils sont une corruption de quelque mot vraiment latin: Sinon comment les expliquer? Le mot *insalsatos* n'a, en effet, son égal dans aucun dictionnaire, pas même du bas-latin; quant à *insalatos*, c'est le participe passé du verbe *insalare*, qui signifie *saler*, et, par conséquent, n'a ni ne peut avoir aucun rapport avec un cimetière. Mais, si nous admettons, au contraire, que ces mots sont une corruption de l'adjectif *infulatos*, nous avons, sinon une certitude, du moins, une hypothèse fort probable; car le mot *infula* exprimant le bonnet phrygien, et les SS. Abdon et Sennen, en leur qualité de Persans, étant toujours représentés avec cette coiffure, il est clair que les indications topographiques en question désignent le voisinage de ces illustres martyrs.

CIMETIÈRE DE GENEROSA. — De Rossi a étudié et décrit cet hypogée dans le troisième volume de sa *Rome souterraine*. Ses origines sont l'agglomération des tombeaux autour de celui des deux frères martyrs Simplicius et Faustin, ensevelis dans la propriété d'une certaine Generosa, sur qui nous n'avons point de détails. Ces frères martyrs avaient été jetés dans le Tibre du haut d'un pont: leurs cadavres furent retrouvés au cinquième mille de la voie de Porto, dans une localité appelée *ad sextum Philippi*. C'est par un pur hasard que De Rossi retrouva ces catacombes. Voici comment il a retracé, dans sa *Rome souterraine* (1), la première origine ou plutôt le fait qui en fut la cause.

« Le 29 juillet de l'an 303 de notre ère, Viatrix, accompagnée des prêtres Crispus et Jean, courrait anxieuse le long des bords du Tibre, pour rechercher les corps des saints frères Simplicius et Faustin, jetés dans le Tibre *per pontem qui vocatur Lapideus* (par le pont qu'on appelle en pierre). Un peu avant d'arriver au *sextum Philippi*, et précisément aux pieds du *Monte delle Piche*, le fleuve décrit des spires qui se terminent par une courbe très étroite. Cela explique, à nos yeux, comment les cadavres des deux martyrs purent, sans trop de difficultés, être menés au rivage justement en ce lieu, où ils étaient poussés vers le bord par le courant, relativement faible pendant l'été. Les pieux chrétiens qui avaient eu la chance de retrouver les corps des martyrs ne les ensevelirent pas dans un des grands cimetières de l'Eglise romaine; mais ils suivirent l'ancienne route, située tout près de là, qui, se détachant de la voie Campana et coupant la voie Portuensis, gravissait le mont *delle Piche*, en longeant le bois sacré des Arvales, route dont les dernières fouilles (2) nous ont permis de reconnaître le tracé. Or Viatrix et les prêtres Crispus et Jean suivirent cette route dangereuse, et peut-être même les sentiers du bois, jusqu'au petit champ voisin de la chrétienne Generosa, dont le cimetière a gardé le nom. Là, ils cachèrent de leur mieux leur dépôt sacré dans des grottes arénaires, ainsi que nous le verrons par une description détaillée du souterrain. Tout cela coïncide parfaitement avec le temps et même l'année exacte assignée par leur légende à la mort et sépulture des saints martyrs Simplicius et Faustin. L'histoire de la persécution de Dioclétien et l'analyse architectonique et archéologique des cimetières de la banlieue de Rome concordent à nous prouver que ces derniers étaient alors confisqués:

(1) *Roma sotterranea*, Vol. III, pag. 664 et 665.

(2) Ces fouilles ne sont certainement pas antérieures à l'année 1875, le troisième volume de la *Rome souterraine* de DE ROSSI n'ayant vu le jour qu'en 1877.

les ennemis du nom chrétien occupaient le terrain au-dessus, et les fossoyeurs avaient démoli ou comblé les entrées régulières, pour protéger les tombeaux vénérables des martyrs ».

Ce sont là les paroles de De Rossi. Le commencement du cimetière de Generosa est donc la sépulture irrégulière, qui eut lieu au commencement de la persécution de Dioclétien, des martyrs Simplicius et Faustin, dans une partie d'un ancien arénaire qui fut vénérée par ce fait même. Il n'y a ici aucune inscription, aucun indice antérieur à l'époque de Dioclétien; et il est évident que tout le développement du cimetière de Generosa est renfermé dans trois courtes périodes, du début environ à la fin du quatrième siècle. A part quelques riches tombeaux du groupe près des martyrs, l'on ne trouve dans ces catacombes que le souvenir de gens de la campagne pauvres et sans aucune instruction. Le calcul des tombeaux de ce cimetière et des cadavres qu'ils contiennent donnent le nombre presque exact de la population rustique chrétienne du *Sextum Philippi* et des campagnes voisines, pendant la période où elle se servit de ces catacombes. Mais enfin S. Damase fit ériger un oratoire en ce lieu, et alors les tombeaux se multiplièrent tout autour et à l'interieur de la petite basilique à ciel ouvert. Près des martyrs Simplicius et Faustin fut déposée aussi leur sœur Viatrix, peut-être celle-là même qui avait retiré leurs corps du Tibre et les avait ensevelis, et un certain Rufinien dont l'histoire n'a pas gardé le souvenir, tous les deux martyrs. Au sixième siècle, leur crypte fut décorée de peintures qui les représentent debout aux côtés du Sauveur assis, avec une couronne entre les mains.

Trois seulement de leurs noms, écrits verticalement et précédés des lettres S C S abréviation de *sanctus*, sont encore lisibles. Ces peintures ont malheureusement subi au siècle dernier des retouches maladroites, qui les ont gâtées sans remède. Tout près de celles-là étaient peut-être d'autres fresques représentant les prêtres Crispus et Jean, martyrs, ensevelis dans ce cimetière, peut-être ceux-là même qui aidèrent Viatrix dans sa pieuse mission; mais il n'en reste plus aucune trace. Les peintures de style romain, faites pendant la période de sépulture souterraine, ne manquèrent pourtant pas: on peut encore y voir la scène du sacrifice d'Abraham et l'aimable figure du Bon Pasteur, portant sur sa tunique une croix gammée, et le nom PASTOR.

L'an 683, les corps saints furent transportés en ville, moins par crainte qu'ils fussent profanés, que parce que le cimetière était tombé dans un état d'abandon presque complet: et nous ne connaîtrions ni son nom ni celui de la localité, sans une inscription du haut moyen-âge qui nous les révèle. Elle fut gravée sur le sarcophage qui contenait les reliques

des saints, lorsqu'on fit la translation de leurs corps à l'église de Ste Bibiane. En voici le texte:

MARTURES · SIMPLICIUS. ET FAUSTINUS
QUI PASSI SUNT IN FLUMEN TIBERE · ET POSI
TI SUNT IN CIMITERIUM GENEROSES. SUPER
FILIPPI

Mais ce cimetière est surtout intéressant parce qu'il est situé au sommet d'une colline occupée par le bois sacré des Frères Arvales, le fameux *lucus deae Diae*. Le sujet est des plus attrayants, mais ne peut nullement cadrer avec le dessein de notre manuel. Nous en reparlerons donc dans une monographie spéciale, que nous avons l'intention de préparer sur les cimetières de la voie de Porto, ainsi que sur tous ceux des autres voies romaines.

Article V. — **La voie Aurelia.**

La voie Aurelia doit probablement son nom au censeur Aurelius Cotta qui la fit construire en 602 de Rome (151 avant notre ère). Elle sortait de la porte Janiculensis et menait à Centumcellae (Civitavecchia) sur un parcours de 42 milles romains (62 kilomètres environ). Elle fut plus tard continuée jusqu'à Arles. Cette voie, que plusieurs documents appellent antique, pour la distinguer d'une autre bien moins longue et de moins d'importance, avait quatre cimetières aux portes de Rome: S. Pancrace, les SS. Procès-et-Martinien, les deux Félix, et Calépode.

Cimetière de S. Pancrace. — S. Pancrace est généralement le premier martyr signalé sur la voie Aurelia antique par les itinéraires du septième siècle, et son cimetière fut connu et visité même après la grande translation des corps saints. Mais l'histoire de ce martyr est des plus obscures: on raconte qu'il fut décapité sur la voie Aurelia, âgé de douze ans à peine, pendant la persécution de Dioclétien, et qu'une pieuse matrone du nom d'Ottacilla recueillit son corps et le déposa dans une propriété à côté de la voie où il avait subi le martyre. Tout cela est déjà en grande partie prouvé par les monuments: et la propriété de lamatrone Ottacilla était employée à la sépulture des fidèles même avant la déposition de S. Pancrace. Une basilique fut érigée sur son tombeau, au temps de la paix: le pape Symmaque (498-514) la restaura et l'embellit d'abord; puis, au septième siècle le pape Honorius la réédifia complètement, et rappela ce fait en y faisant placer une inscription

que l'auteur de l'itinéraire d'Einsiedeln a copiée et nous a transmise. Le fait que le corps de S. Pancrace resta dans la basilique cimitériale, même après la translation générale des reliques, fit que le cimetière fut toujours visité, de même que celui de S. Sébastien, et qu'on finit par croire, avec le temps, que tous les souvenirs chrétiens de la voie Aurelia y étaient renfermés. Le cimetière est de peu d'importance, presque complètement dénué d'inscriptions et de peintures. On n'y reconnaît plus qu'une scène représentant une barque avec des colombes. Mais tout le cimetière n'est pas encore connu, et il peut y avoir des galeries et des monuments de quelque importance qui sont toujours cachés à nos regards. Quant aux reliques, elles furent malheureusement dispersées pendant la Grande Révolution. Il y a pourtant des archéologues qui soutiennent qu'elles furent enfouies en une cachette dont on ne se rappelle plus l'emplacement.

Cimetière des SS. Procès et Martinien. — La position exacte de ce cimetière n'est pas encore bien déterminée, mais il paraît que son emplacement était au-dessous de la villa Doria-Panfili. La région cimitériale qui s'y trouve ne manque pas, surtout dans ses lignes architecturales, de traces de la plus haute antiquité; mais par malheur elle est presque entièrement démolie et méconnaissable. Les documents ecclésiastiques et hagiographiques nous disent concordément que les Saints Procès et Martinien étaient deux soldats convertis et baptisés par S. Pierre, et décapités pour cela sur la voie Aurelia. Leurs corps furent ensevelis par une matrone appelée Lucine dans une de ses propriétés. Il est fort probable que c'est la même matrone qui recueillit le corps du Grand Apôtre et l'ensevelit dans une autre de ses propriétés, sur la voie d'Ostie. De Rossi pensa avec raison qu'elle était aussi propriétaire de l'hypogée de la voie Appienne, où une de ses descendantes, ayant de commun avec elle la piété et le nom chrétien, déposa au troisième siècle le corps du pape S. Corneille. Les SS. Procès et Martinien furent probablement portés au quatrième siècle dans une basilique qui avait été érigée au-dessus de leur cimetière; ils y restèrent certainement jusqu'au neuvième siècle, où le pape Pascal Ier les fit déposer dans un sanctuaire du Vatican, qui correspond dans la basilique actuelle à l'autel au fond de la nef transversale de droite, en regardant la Chaire de S. Pierre. La basilique cimitériale des SS. Procès et Martinien prit au moyen-âge, on ne sait trop comment, le nom de Ste Agathe *in fundo lardario*, ou encore *in girulum*.

Quoi qu'il en soit du nom de cette église, son souvenir et celui du cimetière disparurent complètement dès le quatorzième siècle.

CIMETIÈRE DES DEUX FÉLIX. — Qui étaient les deux Félix qui donnèrent leur nom à cette nécropole? C'est encore un mystère. Nous lisons dans le *Liber pontificalis* que Félix Ier fut enseveli dans son cimetière sur la voie Aurelia; mais l'*Index Philocalianus* affirme, au contraire, qu'il fut enseveli dans le cimetière de S. Calixte; le catalogue de Sixte III et les codex hiéronymiens le mentionnent parmi les papes et les martyrs ensevelis dans ce cimetière. On peut donc raisonnablement exclure de ces catacombes le tombeau du pape Félix Ier et admettre qu'elles eurent seulement un souvenir de lui, parce qu'il les avait fondées ou y avait fait ériger une basilique. Reste à établir qui était l'autre Félix. Comme l'itinéraire de Salzbourg parle de deux Félix papes et martyrs, quelques archéologues ont cru devoir reconnaître dans le second Félix le compétiteur de ce nom du pape Libère, l'antipape Félix II. Nous n'essayerons même pas de résoudre une question aussi difficile: nous remarquerons seulement qu'une inscription qui a servi à la construction du pavé de l'église de Ste Cécile au Trastevere, et qui indiquait le tombeau d'une certaine Gaudiosa *in basilica domni Felicis*, pouvait parfaitement faire allusion à la basilique du pape de ce nom. Cette inscription peut se rapporter à celle que l'on voit encore au cimetière de S. Calixte, où il est question d'une défunte ensevelie *ad domnum Gaium*, c'est-à-dire, près du tombeau de ce pape, ainsi que l'expliquent tous les archéologues depuis De Rossi.

Aucune trace de ce cimetière n'a encore été retrouvée.

CIMETIÈRE DE CALÉPODE. — Selon les Actes de S. Calixte, ce cimetière doit son nom à un prêtre martyr, jeté dans le Tibre au temps d'Alexandre Sévère, que S. Calixte fit déposer sur la voie Aurelia. Quand, plus tard, à la suite d'une émeute populaire excitée, paraît-il, par les juifs du Trastevere, le pape S. Calixte fut jeté dans un puits, les fidèles attendirent la nuit pour retirer son corps, et, de crainte qu'il ne fût profané, le déposèrent dans le cimetière voisin, de Calépode.

Jules Ier (337-352) fit ériger en l'honneur de ce pape un oratoire et fut lui-même enseveli dans ce cimetière. On voit encore quelques traces de l'oratoire de Jules Ier et une grande partie de son abside, en briques, dans la maison de campagne de la vigne Lamperini. L'entrée du cimetière était à quelques pas de la basilique, mais il est aujourd'hui complètement ruiné et rempli en grande partie de décombres.

Le corps de S. Calixte est actuellement dans l'église de Ste Marie-du-Transtévère.

Article VI. — La voie Cornelia.

Cimetière du Vatican. — Il se forma peu à peu autour du tombeau de S. Pierre; mais il est probable que les premiers martyrs de la persécution de Néron avaient déjà été ensevelis dans ces parages, avant que l'on y déposât le corps du prince des Apôtres. Toujours est-il que le Tombeau de S. Pierre était isolé des autres et se trouvait dans un terrain funéraire de famille appartenant probablement à un officier ou à tout autre employé du palais impérial, converti au christianisme. Nous lisons dans le *Liber pontificalis* que le pape S. Anaclet y érigea une *memoria* ou édifice sépulcral, et prépara les places pour la déposition des évêques. Le même livre affirme que tous les papes, jusqu'à Victor Ier, furent ensevelis *iuxta corpus beati Petri*, près du corps de S. Pierre. La *memoria S. Anacleti* dut pourtant être à ciel ouvert, le cimetière étant lui-même en plein air. Peut-être la *memoria* fut-elle à demi souterraine: elle était certainement au même endroit où est aujourd'hui la Confession de S. Pierre, où fut érigé l'autel avec le baldaquin de bronze du Bernin. Quand on bâtit la basilique actuelle, on trouva dans les environs un grand nombre de ruines de tombeaux païens, bordant probablement la voie consulaire qui passait exactement le long de la nef gauche de la basilique. De l'autre côté de la voie, se trouvait le cirque de Caïus César, appelé aussi cirque de Néron. Le corps de S. Pierre passa un certain temps dans la Platonia, sur la voie Appienne; et même il se peut que ce fait se soit renouvelé plusieurs fois: mais, depuis Constantin, il n'a jamais plus quitté le Vatican. Cet empereur fit élever sur le tombeau de l'apôtre une basilique grandiose et orna son sarcophage d'une croix en or, peut-être en forme de monogramme, avec cette inscription que nous a copiée Pierre Mallius:

Constantinus. Aug. et Helena. Aug. hanc
domum regalem auro decorant quam simili
fulgore coruscans aula circumdat

M. De Rossi a complété la deuxième ligne. Les tombeaux ne tardèrent pas à se multiplier autour de la basilique, et surtout les sarcophages, protégés parfois par des petits toits que soutenaient des colonnes: les mausolées et les petits sanctuaires y surgirent en grand nombre. Mais, au seizième siècle, la basilique primitive fut remplacée par celle que nous voyons aujourd'hui: par sa grandeur extraordinaire, celle-ci renferma entre ses murs quelques anciens sanctuaires; tout le reste fut complètement détruit.

Article VII. — **La voie Flaminienne.**

Cimetière de S. Valentin. — Il doit son nom et son origine au tombeau du prêtre S. Valentin, victime de la persécution de Claude le Gothique (268-270). Les actes de ce martyr racontent qu'une matrone nommée Sabinilla recueillit son corps et le déposa à l'endroit même où il avait été décapité. Il y eut beaucoup de tombeaux près de celui-ci, surtout au quatrième siècle, et le cimetière fut creusé en deux étages de galeries, aux pieds d'une colline. Le pape Jules Ier fit ériger près de la crypte du martyr, là où il y avait déjà un cimetière en plein air, une basilique qui fut plus tard restaurée par Honorius au septième siècle, et que les itinéraires appellent grande et magnifique. La plupart des inscriptions consulaires que l'on garde encore sur place, et qui constituent un des plus grands attraits de ces catacombes, viennent du cimetière en plein air qui les entourait. L'entrée du premier étage fut décorée de peintures à une époque qui n'est certainement pas antérieure au septième siècle: l'on y voyait Notre-Seigneur sur la croix, exemple unique dans tout l'art chrétien des catacombes.

Il y avait aussi une image de la Ste Vierge avec l'enfant Jésus et quelques personnages qui semblent être des clercs, car ils portent des chaussures réservées à cette époque aux clercs et aux grands officiers de la cour byzantine. Le temps et des coupures inintelligentes faites pour réduire en cave ce cimetière ont fort dégradé ces peintures, qui ne sont presque plus visibles. Le commandeur Marucchi a donné dans une brochure spéciale une bonne description de ce cimetière.

Article VIII. — **La voie Salaria Vetus.**

Cimetière de S. Pamphile. — Ce cimetière fut découvert par De Rossi en 1865, sur les indications fournies par Boldetti, qui l'avait parcouru sans parvenir à l'identifier. Il est sur la droite de la voie Salaria Vetus, à l'endroit où elle se bifurquait. Après avoir visité quelques galeries, De Rossi arriva dans une chapelle où un fossoyeur, probablement du temps de Théodose, avait tracé au charbon quelques scènes bibliques des plus usitées par les chrétiens primitifs pour l'ornementation de leurs tombeaux; il devait les avoir vues dans d'autres catacombes. Ces dessins grossiers représentent le Paralytique, Jonas, la Résurrection de Lazare, Moïse, Daniel, Noé et le Bon Pasteur. Il y a enfin une scène que l'on ne rencontre dans aucune peinture des

catacombes; elle représente probablement un fait récent qui dut frapper vivement l'esprit de l'artiste et qui se renouvela peut-être fort souvent après que Théodose eût aboli officiellement le culte païen: c'est un homme qui s'efforce d'abattre une statue, en la tirant par une corde qu'il lui a nouée au cou. Ce dessin fait songer à une miniature de la même époque, représentant la destruction du Sérapéion, que l'on voit dans la *Chronique Alexandrine.*

Le Cimetière de S. Hermès était un des plus importants de la banlieue de Rome: Bosio l'avait déjà signalé au-dessous d'une campagne qui appartient aujourd'hui au Collège Germanique, là où De Rossi l'a plus tard retrouvé et reconnu. Les actes de S. Hermès nous présentent ce personnage comme un préfet de Rome qui mourut pour la foi sous la persécution d'Hadrien. Le caractère tout à fait légendaire de ce document ne permet pas d'accepter facilement une époque aussi reculée, ni d'admettre qu'un personnage aussi célèbre que l'était un préfet de la ville, nommé en toutes lettres par la légende, soit d'autre part complétement inconnu. Il est certain toutefois que ce cimetière remonte aux temps qui précédèrent la paix de l'Eglise: le culte de S. Hermès était tellement répandu à cette époque qu'une basilique souterraine fut érigée sur son tombeau et que son souvenir fut inséré au Calendrier Libérien.

La basilique existe toujours: elle a une abside au fond de laquelle on voit encore la niche pour la chaire épiscopale. Les catacombes furent très célèbres, et on en trouve une mention dans tous les documents topographiques: on les appela aussi cimetière de Basilla, du nom d'une martyre fort vénérée qui y fut déposée, à l'intercession de laquelle, comme nous l'apprennent les inscriptions locales, les fidèles ensevelis dans ce cimetière étaient recommandés par leurs parents et amis. C'est dans une autre crypte de ces mêmes catacombes, restaurée et décorée au quatrième siècle par le pape Damase, que furent ensevelis les restes des martyrs Prote et Hyacinthe. Le tombeau de ce dernier fut retrouvé encore intact, au dix-neuvième siècle, par le Père Marchi, jésuite.

Les peintures aussi sont dignes de remarque dans ce cimetière: l'on y admire surtout une scène où l'on voit, plus clairement que dans les autres du même genre, l'âme du défunt présentée au tribunal du Christ divin juge par ses saints avocats et intercesseurs. Plusieurs inscriptions locales répondent à ce même concept.

Cimetière « ad clivum Cucumeris ». — Il paraît que ces catacombes, de même que la petite rue en pente sur laquelle elles s'ouvraient, doivent leur nom à celui de la localité où elles furent creusées, un ter-

rain excellent pour la cultivation de la pastèque. On l'appela aussi *ad caput sancti Joannis*, ce qui coïncide avec les Actes de Ste Bibiane, où il est raconté qu'un martyr du nom de Jean fut précisement décapité au *clivum Cucumeris*, près de la voie Salaria ancienne, devant une statue du soleil. Il fut enseveli près d'un groupe de martyrs, *iuxta concilium martyrum*, dans cette même localité. Cependant le lieu précis de ce cimetière est encore inconnu malgré les recherches qui ont été faites en 1910, sur l'initiative du Père Albarelli, Servite.

Les restes de S. Jean et des autres martyrs furent transportés dans l'Église du titre de S. Marcel, sur la voie Lata, et enfouis dans un support d'autel, ancien cippe païen transformé en cachette de reliques.

Article IX. — **La voie Salaria Nova.**

Malgré son nom, qui sert à la distinguer de l'autre Salaria, la voie Salaria nova est très ancienne, et remonte au quatrième siècle de Rome (quatrième avant notre ère). Elle ne fut d'abord qu'une voie *vicinalis* par où l'on allait de Rome chercher le sel à la mer. De là vient probablement le nom de Salaria, que l'on pourrait traduire en français par *d'où vient le sel*. Mais elle fut bientôt prolongée jusqu'à Hadria (150 milles - 200 kilomètres environ) et Théodose la mena jusqu'à Fortuna Fanestris. Elle sortait de Rome sur la rive gauche du Tibre et remontait le cours de ce fleuve sur une longueur de 18 milles (27 kilomètres environ). De toutes les voies romaines, la voie Salaria était la plus riche en cimetières chrétiens; dans la banlieue de Rome, il y en avait quatre, ceux de Sainte Félicité, de Thrason, des Jordani, et le plus connu de tous, les célèbres catacombes de Priscille.

Cimetière De sainte Félicité. — Ces catacombes ne portent plus aujourd'hui leur nom primitif: nous lisons, en effet, dans le calendrier Libérien que le plus jeune fils de Ste Félicité fut enseveli dans le cimetière de Maxime. Or, des catacombes existaient déjà là où furent déposés les corps de Sylvain et de sa mère Félicité, et elles portaient probablement le nom de leur propriétaire: *coemeterium Maximi*. Cela étant, il faut admettre que le cimetière est de la plus haute antiquité, puisque les monuments sont d'accord avec les Actes de Ste Félicité et de ses sept fils pour fixer leur martyre au règne de Marc-Aurèle Antonin, c'est-à-dire entre 161 et 180 de notre ère. Et nous lisons dans ce même calendrier Libérien que, des sept fils de Ste Félicité, Félix et Philippe, les aînés, furent ensevelis au cimetière de Priscille; Martial,

Vital et Alexandre à celui des *Jordani*, et Sylvain à celui de Maxime. Ainsi que nous l'avons déjà vu, ces trois cimetières sont sur la voie Salaria nova. Seul S. Janvier fut déposé aux catacombes de Prétextat, sur la gauche de la voie Appienne. Or il suffit d'observer les noms de ces cimetières de la voie Salaria pour s'assurer que leurs noms ne viennent pas des tombeaux de ces martyrs, mais qu'ils existaient bien avant. Si l'on fait exception pour le cimetière de Maxime qui n'a pas encore été suffisamment étudié, tous les autres sont en effet d'une haute antiquité, ainsi que le prouvent leurs monuments et les documents historiques qui s'y rapportent; les parties centrales de ces hypogées sont même antérieures à l'époque des premiers Antonins (117 environ).

Une basilique fut élevée aux temps de la paix sur le tombeau de Sainte Félicité; elle constituait la première station des pélerins sur la voie Salaria nova. Les Itinéraires semblent en indiquer une autre: c'est sans doute la chambre sépulcrale de la martyre, où resta le corps de son fils Sylvain, après qu'on eut porté celui de la mère dans la basilique supérieure. Le corps de Saint Sylvain fut volé, au quatrième siècle, par les hérétiques Novatiens, pour consacrer par sa présence un autel ou un cimetière; mais les catholiques ne tardèrent pas à le reprendre et à le remettre à sa place.

Le cimetière de Sainte Félicité avait été retrouvé depuis fort longtemps, mais aucun des archéologues antérieurs à De Rossi n'avait pu l'identifier. Ce dernier pénétra en 1884 dans la crypte historique, où il reconnut une peinture byzantine du septième siècle environ, qui représente Notre-Seigneur parlant, et, au-dessous, Sainte Félicité et ses sept fils, tous avec la tête couronnée et entourée d'un nimbe. Cette peinture induisit en erreur les auteurs de quelques Itinéraires, en leur faisant croire que les sept fils de Sainte Félicité furent ensevelis dans le même endroit que leur mère. La basilique à la surface du sol fut restaurée, peut-être même réédifiée complétement, par le pape Boniface Ier (418-423), qui s'était réfugié dans ce cimetière pendant le schisme d'Eulalius. On y plaça cette inscription faisant allusion à une peinture de cette même basilique qui représentait Sainte Félicité et ses enfants dans le jardin du paradis:

INSONTES PUEROS SEQUITUR PER AMOENA VIRETA
TEMPORA VICTRICIS FLOREA SERTA LIGANT.

dont voici le sens: (*Elle*) *suit* (*ses*) *enfants innocents dans d'agréables bocages*, (*tandis que*) *des couronnes de fleurs* (*lui*) *ceignent le front* (*parce qu'elle est*) *victorieuse.*

Le pape, qui avait attribué sa délivrance du schisme à l'intercession

de Sainte Félicité, voulut être enseveli dans ce cimetière. Au huitième siècle, le pape Léon III fit porter les corps de ces martyrs (Félicité et Sylvain) à l'église de Ste Susanne, et depuis cette époque, le cimetière fut abandonné, à tel point qu'on en perdit bientôt jusqu'à la trace.

CIMETIÈRE DE THRASON. — Ces catacombes aussi doivent leur origine à une propriété employée pour l'ensevelissement des martyrs: ainsi que nous lisons dans les Actes de Ste Susanne et dans d'autres documents, leur propriétaire aurait été un riche citoyen romain, nommé Thrason. Le plus célèbre martyr de cet endroit fut S. Saturnin, dont le Calendrier Libérien fait une mention spéciale. Une basilique fut érigée en son honneur à la surface du sol, et le pape Damase y mit une de ses inscriptions en vers. Ce monument fut restauré ensuite par le pape Félix III (526-530), mais les reliques du martyr furent portées en ville, à l'église des SS. Jean et Paul, sur le mont Célius. On croit que sa tête fut déposée à l'église de S. Pierre-ès-Liens. Il a été jusqu'ici impossible de reconnaître l'endroit exact où s'étendait ce cimetière, mais on croit en avoir rétrouvé une partie dans une chambre sépulcrale et quelques galeries auxquelles on accède par la villa Odescalchi. L'habitude a été prise cependant de donner le nom de Thrason à une région immense que l'on devrait plus justement appeler CIMETIÈRE DES JORDANI, très ancienne, très vaste, qui a jusqu'à cinq étages, et dont on ne sait point d'où vient le nom. Cette nécropole occupe l'emplacement de la villa Massimo, sur la droite de la voie Salaria, mais elle s'étend aussi sur sa gauche, passant au-dessous de la villa Ada, aujourd'hui Savoia. Elle se trouve dans le voisinage du cimetière de Priscille. Cette région cimitériale est ça et là interrompue par d'immenses grottes arénaires qui communiquent avec les galeries. Cette particularité correspond parfaitement avec un détail des Actes des Saints Chrysanthe et Darie, martyrs du temps de Valérien (253-259), qui furent enterrés dans un arénaire de ces catacombes: un grand nombre de fidèles s'étant réunis pour assister au saint Sacrifice sur leur tombeau, les païens firent tomber sur eux, par un lucernaire, une quantité énorme de terre et de pierres sous lesquelles ils restèrent ensevelis. On n'emporta pas les corps de ces martyrs, on les laissa là où ils étaient morts; du temps de S. Damase on pouvait les vénérer à travers une petite ouverture (*fenestella confessionis*), pratiquée dans le mur qui renfermait ce précieux dépôt, comme dans un sanctuaire. Les restes des Saints Chrysanthe et Darie furent transportés plus tard à la basilique des Saints Apôtres, et de là, distribués en partie à différentes églises.

D'autres martyrs aussi furent ensevelis dans ce cimetière, parmi lesquels trois enfants de Sainte Félicité, les Saints Alexandre, Vital et Martial; un groupe de soixante-dix soldats, et un autre de soixante-douze martyrs. Ces derniers sont rappelés par une inscription de Saint Damase. Une autre inscription du même pape poète nous rappelle un enfant martyr, du nom de Maur.

Les peintures de ce cimetière présentent le cycle des sujets bibliques ordinaires; mais ses inscriptions, fort nombreuses, sont des plus belles de la Rome souterraine, tant par les sentiments qui y sont manifestés que par leur valeur dogmatique.

Les CATACOMBES DE PRISCILLE sont un cimetière d'origine apostolique, et leur nom rappelle la mère de ce sénateur Pudens, que la tradition nous donne comme le père des Saintes Praxède et Pudentienne, et dans la maison duquel S. Pierre reçut l'hospitalité. Il est donc fort probable que le terrain où fut creusé le cimetière de Priscille était une propriété des Pudens, et plusieurs indices tirés des monuments locaux rendent très vraisemblable cette opinion, que partagent tous les archéologues. En outre, le Calendrier Libérien, les itinéraires et le *Liber Pontificalis* signalent comme étant ensevelis dans ce cimetière les filles du sénateur Pudens, Pudentienne et Praxède, et deux personnages dont il est question dans la lettre de S. Paul aux Romains (XVI, 3-5), Aquila et Prisca.

De Rossi arriva même à trouver quelques liens de parenté entre ces personnages et la célèbre famille des *Acilii Glabriones*, dont les membres, au deuxième siècle, furent ensevelis dans ce cimetière.

Au nombre des martyrs qui furent ensevelis dans cette vaste nécropole, il faut citer, après l'âge apostolique, deux des fils de Ste Félicité, Félix et Philippe, et plus tard, S. Crescention ou Crescentien, et les papes Marcellin (296-303) et Marcel (308-309), victimes de la persécution de Dioclétien; mais ces deux derniers appartiennent à cette catégorie de victimes qui, ayant souffert sans verser leur sang pour la foi, prennent le nom de martyrs *sine sanguine*. Une basilique dédiée à S. Sylvestre fut érigée en ce lieu, aux temps de Constantin: la plupart des corps de martyrs ensevelis dans le cimetière y furent transportés et elle succéda même un instant à la crypte des papes du cimetière de S. Calixte, dans l'honneur d'abriter les corps des souverains pontifes; car les documents indiquent sur la gauche de la basilique, et non loin du tombeau du pape Marcel, ceux de ses successeurs Célestin (422-432) et Libère (352-366); on vénérait sur la droite les tombeaux des papes Sylvestre (314-335) et Syrice (384-399).

Le cimetière est très étendu; il a deux étages et renferme des peintures et des inscriptions précieuses. Une des principales fresques de ces catacombes est celle qui représente la Sainte Vierge avec son divin Fils; le prophète Isaïe est devant elle et indique du doigt une étoile située sur la tête de l'enfant Jésus, symbole de la lumière promise au genre humain et attendue de tant de générations. Cette image de la Sainte Vierge, que l'on attribue aux commencements du IIe siècle, est la plus ancienne de toutes. Mais les parois d'une autre chambre sépulcrale de ce même cimetière, connue sous le nom de Chapelle Grecque à cause de deux inscriptions dans cette langue, sans aucune importance, écrites au minium, sont ornées d'autres peintures du deuxième siècle, également fort précieuses. Outre les scènes ordinaires du cycle biblique, on y admire la représentation d'une table autour de laquelle sont des convives, au nombre de six, que l'on voit à demi couchés, comme les anciens en avaient l'habitude aux banquets. Les plats qui se trouvent sur la table sont deux pains et cinq poissons, évidemment pour rappeler la multiplication miraculeuse de ces éléments, à laquelle font aussi allusion les sept corbeilles que l'on voit disposées de chaque côté, un peu en dehors de la scène (1). Un septième personnage, portant la barbe, est assis sur un escabeau, à l'extrémité droite du banquet; il a devant lui un calice avec des anses, et brise un pain marqué d'une croix. C'est là une représentation symbolique de la *fractio panis*, ou *rupture du pain*, qui n'est rien d'autre que le banquet eucharistique.

Les inscriptions aussi sont de la plus haute importance; non seulement beaucoup d'entre elles rappellent par leurs expressions dogmatiques les croyances des chrétiens primitifs, mais encore nous y trouvons plusieurs fois répétés les noms des princes des Apôtres.

Le fait que toute cette région est aqueuse, le grand nombre de piscines qu'elle renferme, ses souvenirs de l'âge apostolique, et d'autres arguments de peu d'importance firent croire que c'est ici et non sur la voie Nomentane qu'il faut placer le fameux cimetière Ostrien. On reconnaît que c'est une erreur et que le cimetière Ostrien doit être sur la voie Nomentane d'après les indications historiques.

ARTICLE X. — **La voie Nomentane.**

CIMETIÈRE DE S. NICOMÈDE. — Nicomède est le nom d'un martyr immolé pendant la persécution de Domitien, qui aurait enseveli le

(1) Matth. XIV, 13-22; Marc. VI, 34-44; Luc. IX, 12-17; Johan. VI, 1-16.

corps de Sainte Felicola sur la voie Ardéatine. Accusé d'être chrétien, il fut battu avec des verges armées de grains de plomb, et jeté au Tibre. Un de ses disciples nommé Juste l'aurait déposé dans un jardin potager près des murs de la ville. Quelle que soit la valeur historique de ces données, elles correspondent assez bien aux indications archéologiques locales. Mais il est probable qu'un autre cimetière existait déjà là où fut enterré ce martyr, car une inscription qu'on y a retrouvée parle d'un monument funéraire avec son *area*, qu'un certain Valère Mercure avait préparé pour lui, sa femme, ses affranchis et leurs descendants appartenant à sa religion: *ad religionem pertinentes meam*, dit le texte. Il faut avouer que le style romain de celui-ci ne convient guère à un monument d'épigraphie chrétienne; mais comme il s'agit d'une inscription du premier siècle, l'emploi de formules classiques n'exclut pas que son propriétaire ait été chrétien. Cependant la phrase *ad religionem pertinentes meam* pourrait se rapporter aussi à une des nombreuses sectes orientales dont Rome était déjà remplie au temps d'Auguste.

Le cimetière était situé sous l'ancienne villa Patrizi, détruite par la municipalité de Rome vers la fin du siècle dernier, non loin de l'emplacement de la caserne des prétoriens, ce qui explique la présence de l'épitaphe d'un de ces soldats dans un hypogée de cette localité. Un oratoire fut construit sur ces catacombes aux temps de la paix: le pape BonifaceV le réédifia vers l'an 620, et, au huitième siècle, le pape Adrien Ier y fit d'importantes restaurations. Mais à partir du IXe siècle, le pape Pascal Ier ayant transporté les reliques de S. Nicomède dans l'église de Ste Praxède, cette chapelle tomba en ruines.

Cimetière de Ste Agnès. — On n'a qu'un très petit nombre de détails absolument certains sur les origines de ces catacombes, qui doivent leur nom à une des plus célèbres martyres dont l'Église ait gardé le souvenir. Tous les documents, dont aucun n'est antérieur aux temps de la paix, sont d'accord pour nous indiquer ce cimetière comme une propriété de la martyre elle-même: *Agellus S. Agnetis* (jardin potager de Ste Agnès). Mais les monuments trahissent une origine bien plus reculée. La différence n'est peut-être qu'apparente, cette petite propriété ayant pu être un cimetière de famille jusqu'aux temps de Valérien, époque à laquelle la plupart des érudits attribuent le martyre de cette jeune fille.

Il paraît qu'à partir de ce moment cette propriété funéraire aurait perdu son cachet familier et particulier, puisqu'on y admettait tous ceux qui, par dévotion pour la jeune martyre, désiraient y établir leur sépulture. Restent maintenant à résoudre les problèmes se rap-

portant à la famille de Ste Agnès. Le tombeau de la sainte était voisin d'un colombaire appartenant à la *gens Clodia*, qui fut par la suite incorporé au cimetière; en outre, parmi les inscriptions plus anciennes, retrouvées dans des galeries du deuxième siècle, il en est une d'un Clodius Crescens et de sa femme Victoria, et une autre d'une Clodia Ispes leur affranchie. Il est donc possible que ce cimetière ait commencé par le tombeau de la famille Clodia; et l'on pourrait raisonnablement admettre comme conséquence de ce fait que Ste Agnès est une descendante de cette grande famille. Mais, pour que cette thèse fût soutenable, il faudrait d'abord prouver que le détail du *praediolum S. Agnetis* (petite propriété de Ste Agnès) si fréquemment répété dans les documents d'une époque postérieure, se rapporte réellement à une possession funéraire de la famille de cette martyre.

Le cimetière a trois étages; il se développa en quatre époques différentes: les galeries à droite de la basilique s'étendent en partie sous le *vicolo Filomarino*, qui se détache de la voie Nomentane; elles appartiennent à la première période d'excavation, au deuxième siècle; il faut attribuer à la deuxième moitié du siècle suivant les galeries à gauche de la basilique. Dans la troisième période, qui comprend la fin du troisième, le quatrième et les débuts du cinquième siècle, deux espèces de galeries furent creusées: les unes débouchent dans un arénaire qui aboutit, croit-on, au *coemeterium maius*, et les autres, les dernières creusées forment un réseau au-dessous et de l'autre côté de la route. Il y a enfin une quatrième période, presque contemporaine de la troisième; elle est du quatrième et du cinquième siècles; ses galeries se détachent de celles de la deuxième période et se dirigent vers le nord-ouest jusqu'au mausolée de Ste Constance.

On ne rencontre pas de peintures dans la première région, mais elles ne manquent pas dans les autres; les inscriptions sont généralement remarquables par leur valeur dogmatique. Le cimetière a fourni en outre une abondante moisson de petits objets funéraires, lampes, fioles, signes de reconnaissance de tombeaux et autres; plusieurs de ses *loculi* sont restés intacts (figure 10).

Le pape Damase honora d'une de ses plus belles inscriptions en vers le tombeau de la vierge martyre; elle est aujourd'hui dans l'escalier qui mène à la basilique, tout près de cette dernière, à droite en descendant. Quant à l'inscription primitive, son texte *Agne Sanctissima* a fait douter fort longtemps de son authenticité. Plusieurs personnes la croient aujourd'hui païenne, à cause du mot *sanctissima*, propre à l'épigraphie classique, qu'on ne rencontre dans aucune autre inscription chrétienne des trois premiers siècles.

Une basilique grandiose, celle-là même que nous admirons aujourd'hui, fut élevée aux temps de la paix sur le tombeau de Ste Agnès; au dire du *Liber Pontificalis* ce fut l'empereur Constantin qui la fit bâtir. Le pape Symmaque la fit restaurer au sixième siècle, et le pape Honorius au septième: elle fut décorée par celui-ci d'un grand nombre d'inscriptions, et eut le rare privilège de garder et de conserver toujours le corps de la sainte.

Près des catacombes, et communiquant avec elles, à la surface du sol, on peut admirer encore aujourd'hui un superbe édifice circulaire, connu sous le nom de mausolée de Ste Constance. Sa coupole est posée sur un tambour circulaire soutenu par 12 paires de colonnes de granit. On a cru pendant quelque temps que ce mausolée était un monument païen, peut-être un temple de Bacchus; mais on ne tarda point à reconnaître, par les sujets mêmes des mosaïques, son caractère chrétien originaire. Plusieurs archéologues pensent que la propriétaire de ce somptueux mausolée, dont le nom de Ste Constance est purement conventionnel, était Constantine, la sœur de Constantin et la femme d'Hannibalien, morte en Bithynie, d'où son corps fut porté à Rome pour y être enseveli. Tout le monde sait qu'elle avait établi sa demeure sur la voie Nomentane, au faubourg de Constantin, *suburbium Constantini*.

Un cimetière à ciel ouvert fut établi dès le quatrième siècle autour de ce mausolée.

Grand cimetière ou cimetière majeur, *coemeterium maius*, tel est le nom que le Martyrologe Hiéronymien et une inscription locale donnent à un vaste cimetière qui se trouve un peu au delà de Ste Agnès, du même côté de la voie Nomentane.

M. De Rossi crut y reconnaître le fameux cimetière Ostrien, et son opinion fut généralement acceptée. M. Marucchi, son disciple, la combat aujourd'hui, mais ses arguments ne sont pas convaincants. Il est vrai que la question est très-difficile à résoudre: cependant le cimetière Ostrien doit être sur la voie Nomentane, ou entre celle-ci et la Salaria.

Les principaux martyrs ensevelis dans ces catacombes furent d'abord Ste Emérentienne, la sœur de lait de Ste Agnès, lapidée par les païens, pendant qu'elle était en prière sur son tombeau; S. Papias et son compagnon de martyre S. Maur. La crypte de Ste Emérentienne est surtout curieuse par son architecture, qui nous donne presque la certitude que cette chapelle a servi aux réunions liturgiques. Entre autres preuves de ce fait, une chaire creusée dans le tuf indique encore la place du président de la réunion. Armellini et Marucchi parvinrent à lire le nom de

la sainte tracé à la pointe au fond de l'arcosole, en haut, mais il a aujourd'hui complètement disparu. Cette chapelle est traversée dans sa largeur par une galerie qui aboutit à une petite église souterraine formée de cinq chapelles contiguës suivant un même axe. Il y a dans le fond une chaire épiscopale, et la crypte est divisée en deux parties, une pour les hommes, l'autre pour les femmes, par la galerie élargie.

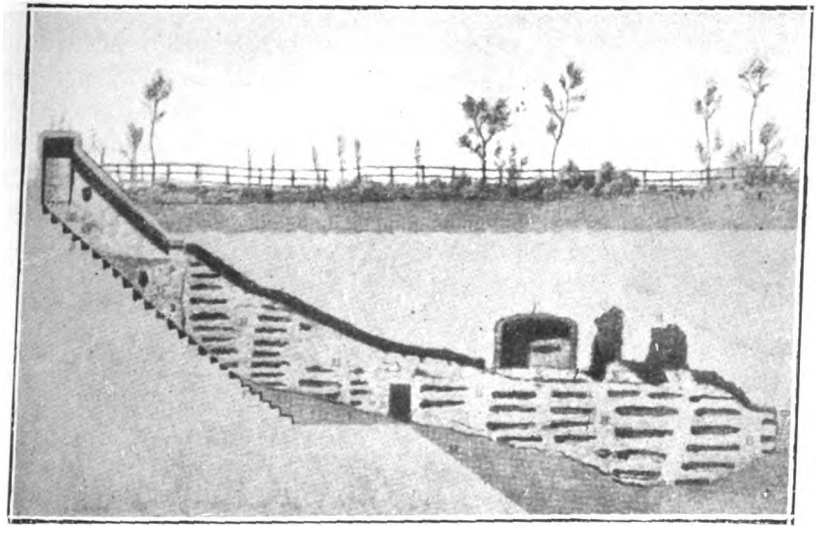

Figure 26. - Section de l'escalier du *Coemeterium Maius*.

Mais les documents parlent aussi d'un oratoire, ou d'une basilique, érigé en plein air, et restauré ensuite par le pape Adrien Ier (772-795). Le cimetière est fort riche en peintures et en inscriptions précieuses.

Article XI. — La voie Tiburtine.

Sur cette voie, près de Rome, se trouvaient deux cimetières chrétiens, celui de Ste Cyriaque ou de S. Laurent, et celui de S. Hippolyte.

Cimetière de Ste Cyriaque ou de S. Laurent. — Cyriaque est le nom d'une veuve chrétienne, dans une propriété de laquelle furent déposés les restes de S. Laurent, diacre du pape Sixte II, et martyr de la persécution de Valérien. Si ce terrain servait déjà à la sépulture des chrétiens quand il reçut le corps du diacre martyr, ce ne devait être certainement qu'à un titre particulier, tous les cimetières collégiaux chrétiens ayant été confisqués par ordre de l'empereur. Cependant le *Liber Pontificalis* dans la vie de S. Sylvestre, donne le détail que la propriété de Cyriaque

avait été occupée par le fisc pendant la persécution. Il n'y a pas de doute que c'est de la persécution de Dioclétien qu'il s'agit ici, car le cimetière de Cyriaque était devenu à cette époque une possession de l'Eglise.

Un grand nombre de martyrs furent ensevelis autour du tombeau de S. Laurent, parmi lesquels S. Justin, S. Crescentius, S. Irénée, S. Abondius, S. Hippolyte et S. Romain; mais leur histoire nous est encore inconnue.

Constantin fit construire une basilique sur le tombeau même du diacre martyr, *ad corpus;* et le *Liber Pontificalis* nous donne le même détail en parlant du pape Damase. Il voulait probablement dire que ce dernier restaura et embellit le sanctuaire. Grâce à l'importance de la basilique et son voisinage de la ville, le tombeau de S. Laurent y fut conservé intact et le corps du martyr demeura jusqu'à nos jours dans son tombeau primitif. Aussi ces catacombes ne cessèrent-elles pas d'être connues et vénérées, même pendant le moyen-âge après la grande translation des reliques (VIIIe et IXe siècle).

Deux arcosoles sont particulièrement remarquables à cause de leurs peintures représentant des sujets plutôt rares dans le symbolisme chrétien. Dans l'un on voit le Sauveur qui tourne le dos à sept vierges folles pour faire bon accueil à sept vierges sages (fig. 257).

Il y a aussi deux scènes uniques dans les catacombes: la pluie de la manne, c'est peut-être une image de l'Eucharistie, et la prédiction du triple reniement de S. Pierre. Dans l'autre arcosole sont représentés trois fois le jugement particulier de l'âme, une fois le Bon Pasteur, et quelques sujets ordinaires.

Les inscriptions ont été en grande partie recueillies dans la basilique; elles sont nombreuses et fort intéressantes. Un groupe d'entre elles est surtout remarquable, parce que ce sont des épitaphes de vierges, qui nous confirment l'existence d'un couvent en ce lieu, peut-être même de celui qu'avait fondé Marcelline, la sœur de S. Ambroise, comme paraissent l'indiquer les écrits du grand docteur.

Cimetière de S. Hippolyte. — Ces catacombes se trouvent sur la gauche de la voie Tiburtine, sous la vigne appelé vigne Caetani, pas très loin du cimetière de Cyriaque. Il y eut, paraît-il, trois saints de ce nom d'Hippolyte: un prêtre docteur, un évêque de Porto, un soldat. Il s'agit ici, sans aucun doute, du premier. Une statue en marbre fut retrouvée en cet endroit, à la surface du sol, dans le courant du seizième siècle: la date, l'an 222, est gravée sur son piédestal, ainsi que le catalogue des œuvres de S. Hippolyte et le cycle pascal qu'il avait composé. Tout le monde est d'accord pour voir dans cette statue

actuellement au musée chrétien du Latran, l'image du saint docteur Hippolyte, mais la tête de la statue est moderne.

Le tombeau du martyr était dans une crypte grandiose, véritable basilique souterraine, divisée en trois parties comme les églises à la surface du sol: le sanctuaire, la nef, un peu plus large que le sanctuaire, à un niveau plus bas, communiquant avec lui par deux marches creusées dans le tuf, un double vestibule. Le poète Prudence vit ici une grande peinture qui représentait le martyre de S. Hippolyte, — il fut écartelé —; il nous en a laissé la description dans une très belle pièce de vers (1). Mais les restaurations postérieures et l'état de délabrement où se trouve maintenant la crypte en ont fait disparaître jusqu'aux moindres traces. Les principales inscriptions locales ont été réunies dans cette crypte.

Article XII. — La voie Labicane.

Cimetière de S. Castule. — Ce cimetière paraît avoir eu pour origine la sépulture du martyr éponyme. Les Actes de S. Castule nous racontent qu'il fut condamné, pendant la persécution de Dioclétien, à être jeté vivant dans une carrière de sable de la voie Labicane, et là enseveli sous une grande quantité de sable.

Le cimetière fut découvert par Fabretti, tout juste près d'un grand arénaire, dont la distance de la ville correspondait parfaitement aux indications données par les documents. Une inscription qui indique en ce lieu et près du tombeau de S. Castule la sépulture de plusieurs personnages a permis de contrôler cette découverte de la manière la plus sûre. Après Fabretti, personne ne s'est plus occupé de ce cimetière jusqu'en 1864; mais alors les travaux pour la construction du chemin-de-fer de Rome à Civitavecchia en firent retrouver l'entrée, redevenue inaccessible aujourd'hui. Une basilique dédiée à S. Castule et à S. Stratonyque était au-dessus du cimetière; ce saint évêque, mort à Rome où il avait cherché un refuge, y fut enseveli près du martyr. Pascal Ier fit porter leurs corps à l'église de Ste Praxède.

Cimetière des SS. Pierre et Marcellin. — Ces catacombes doivent aussi leur nom aux plus illustres martyrs qui y furent ensevelis: ce sont deux victimes de la persécution de Dioclétien, déposés près du tombeau du martyr Tiburce, fils du préfet de Rome Chromatius, et victime également de la persécution de Dioclétien. Un autre groupe, appelé

(1) *Peristephanon* hymn. XI.

communément des quatre martyrs Couronnés, leur fut ajouté plus tard: leurs Actes les appellent Clément, Sempronius, Claude et Nicostrate, mais leur histoire est des plus obscures.

Toujours est-il que le cimetière ne paraît devoir son origine à la sépulture d'aucun de ces martyrs, mais tout porte à croire qu'il est fort antérieur. Entre autres arguments, cela nous est prouvé par le fait que le plus ancien nom de ces catacombes n'est que celui de la localité où elles se trouvaient: *ad duas lauros, près des deux lauriers.* Après l'édit de Milan, elles furent désignées aussi par d'autres noms: *ad S. Helenam, près de Ste Hélène*, car la mère de Constantin eut là son mausolée, dont on voit encore les ruines; *sub Augusta*, expression difficile à rendre, mais qui exprime le voisinage d'une ville impériale; *in Comitatu*, même sens; depuis Constantin on appelait *Comitatus* le palais de l'empereur.

La crypte des SS. Pierre, Marcellin et Tiburce est très grande: elle a la forme d'une basilique à la surface du sol et suppose deux séries de travaux différents, l'une du quatrième, l'autre du sixième siècle. Ces derniers furent probablement exécutés par ordre du pape Vigile (537-555) à qui il faut attribuer également une inscription en vers faisant allusions aux ravages causés par les Goths dans les catacombes romaines. On édifia au dessus de la crypte une petite chapelle, qui est encore aujourd'hui consacrée aux martyrs locaux et sert d'oratoire aux religieuses qui possèdent la propriété environnante. Le pape Adrien joignit cet édicule à la crypte des martyrs par un escalier qui a été rétabli et par lequel on y accède encore directement. Les corps des saints n'auraient donc jamais quitté leurs tombeaux primitifs, si une piété indiscrète ne les avait enlevés en 826 et portés en cachette en France, d'où ils passèrent en Allemagne, aux approches de la tourmente révolutionnaire. Ils sont vénérés aujourd'hui aux environs de Mayence, dans une petite ville à qui ils ont fait prendre le nom de *ville des Saints*, Seligenstadt.

Les catacombes ont de belles peintures représentant des sujets sacrés: une région est surtout remarquable, celle qu'on nomme des agapes, en se servant d'un terme conventionnel et faux. Ce ne sont point des agapes, en effet, que représentent ces peintures, mais le banquet céleste. Les inscriptions sépulcrales et les graffites de ce cimetière ne sont pas moins importants que ses fresques: bien plus, les inscriptions tracées à la pointe dans ces catacombes sont des plus belles de toute la Rome souterraine.

L'empereur Constantin fit ériger sur ce cimetière, un peu plus loin que l'oratoire bâti par le pape Adrien, une somptueuse basilique en l'honneur des SS. Pierre et Marcellin: des oratoires ne tardèrent pas à s'élever

tout autour en l'honneur des autres martyrs locaux. Ainsi que nous l'avons déjà dit, le mausolée de Ste Hélène faisait aussi partie de ce groupe. C'était un monument grandiose, dont il nous reste encore des ruines imposantes.

Le magnifique sarcophage de Ste Hélène que l'on admire aujourd'hui au musée du Vatican a été retrouvé ici: il suffit d'y donner un rapide coup d'œil pour s'apercevoir qu'il a été fait d'un seul bloc colossal, en porphyre. Le *Liber pontificalis* en parle dans la vie de S. Sylvestre.

Article XIII. — **Voie Latine.**

Cimetière des SS. Gorgonius et Epimaque. — Les itinéraires nous parlent de ce cimetière comme étant tout près de la porte Latine. Il doit son nom à deux martyrs qui y furent ensevelis: l'un, Gorgonius, est du temps de Julien l'Apostat (355-363). L'autre avait péri à Alexandrie d'Egypte sous la persécution de Dèce (249-251), et ses reliques furent portées d'abord à Constantinople, et ensuite à Rome. Le cimetière est beaucoup plus ancien que son nom ne le ferrait supposer; les martyrs Simplicius et Servilien, que leurs Actes disent être du temps de Trajan (98-117), ainsi que Quartus, Quintus, Sophie, Trophime et d'autres, sont certainement antérieurs à la persécution de Dioclétien. Boldetti découvrit au dix-septième siècle l'entrée de ce cimetière qu'Armellini seulement put reconnaître. Ces catacombes se trouvent sous la propriété Cartoni, à gauche de la voie, à cinq cents mètres environ de la porte Latine. Mais ni Boldetti ni Armellini ne purent pénétrer dans cet hypogée, dont ils trouvèrent tous deux l'entrée remplie de terre et de décombres. Il y avait ici en plein air une basilique du quatrième siècle environ qui fut plus tard restaurée par le pape Adrien Ier. Après avoir visité ce cimetière, les pélerins du moyen-âge se rendaient à une basilique appelée Tertullin, du nom d'un martyr. Il devait y avoir au-dessous un cimetière du même nom, où une tradition populaire mettait un grand nombre de martyrs. On n'a trouvé aucune trace ni de la basilique, ni des catacombes.

Le Cimetière d'Apronien était le plus célèbre et le plus grand de la voie Latine: il reçut aussi le nom de Ste Eugénie, qui était celui d'une illustre martyre, victime de la persécution de Valérien (253-259), ensevelie dans cet hypogée. Comme les Actes disent qu'elle fut déposée *in praedio suo, dans sa propriété*, et les documents topographiques la signalent dans le même tombeau que sa mère, il est tout à fait vraisem-

blable qu'Apronien, personnage absolument inconnu d'ailleurs, ait été un membre de sa famille, et même un de ses proches parents. Le lieu précis de ce cimetière n'est pas encore bien déterminé, mais il est probable qu'il se trouve sous la propriété Cappa, où Mgr. Bartolini put voir une galerie cimitériale. Outre Ste Eugénie, plusieurs martyrs furent ensevelis dans ces catacombes; les documents topographiques signalent parmi eux les SS. Némésius, Olympius, Sempronius, Théodule, Supère, Oblitère et Tiburticain, mais aucun d'entre eux n'est connu aujourd'hui. Le pape Jean VII fit ériger en 705 sur le tombeau de Sainte Eugénie une basilique qui fut plus tard restaurée par le pape Adrien Ier. Les restes des martyrs furent portés en ville, à la basilique des SS. Apôtres, où ils sont encore.

Non loin du cimetière d'Apronien se trouvait une basilique en l'honneur du protomartyr S. Etienne, la seule de la voie Latine dont il reste quelques ruines dignes d'être observées. Les anciens auteurs des itinéraires ont confondu le protomartyr avec le pape Etienne Ier, et ont par conséquent signalé dans cette basilique le tombeau de celui-ci et de tout son clergé; or, le corps d'Etienne Ier fut certainement enseveli dans la chapelle des papes, au cimetière de S. Calixte. Cette confusion des auteurs des itinéraires et l'erreur qui s'ensuit a paru fort difficile à expliquer, sans admettre un souvenir d'Etienne Ier sur la voie Latine; mais de Rossi pensa qu'elle gardait le souvenir du martyre de ce pape et s'efforça de concilier ainsi les deux opinions. Cette question est des plus ardues et sort complétement du cadre d'un Manuel d'Archéologie: laissons donc aux historiens le soin de la résoudre.

Cimetière anonyme. — Près du cinquième mille (huitième kilomètre environ) de la voie Latine, des hommes occupés à travailler dans la carrière de sable appelée del Corvo, y retrouvèrent par hasard, en 1903, un petit cimetière souterrain. Les peintures que l'on y rencontra prouvaient clairement qu'il s'agissait d'un cimetière chrétien; mais son peu d'étendue, certains détails des fresques, le fait que sur deux inscriptions que l'on avait trouvées aux environs l'une était certainement hérétique, et l'autre d'une orthodoxie fort douteuse, firent croire à certains archéologues que c'était le cimetière d'une secte gnostique et particulièrement de Sabelliens. Nous avons déjà parlé de cette opinion (p. 56); le lecteur pourra en trouver une plus ample analyse dans le premier volume de nos *Notiones* (1).

(1) Art. X, pag. 312.

ARTICLE XIV. — **Cimitières du Latium.**

Nous venons de donner un rapide coup d'œil aux catacombes situées aux environs immédiats de Rome, et dépendantes de cette ville: nous avons, dans les articles précédents, esquissé brièvement leur histoire et donné au lecteur une faible idée de leur aspect général et de leurs principaux monuments. Notre tâche serait donc terminée. Mais, le long des voies romaines ou pas très loin de celles-ci, il y a également des cimetières, tantôt en plein air et tantôt souterrains, que leur éloignement de Rome et le fait qu'ils ne dépendent pas directement de son Eglise font négliger de la plupart des archéologues chrétiens. Nous allons les étudier rapidement dans cet article, en ayant soin d'avertir d'abord le lecteur que ces cimetières, appartenant à des communautés de campagne où le christianisme pénétra un peu plus tard qu'à la ville, sont moins anciens et par conséquent de bien moins grande importance que ceux des environs immédiats de la ville. Mais, par un phénomène curieux assez fréquent dans l'histoire des antiquités et des beaux-arts, s'ils n'ont presque aucune valeur absolue, ils ont, au contraire, une très grande valeur relati e, car ils n'ont pas été aussi dévastés par les chercheurs de reliques des dix-septième et dix-huitième siècles que les cimetières d'une plus grande importance. Or, tandis que nous avons près de Rome des ruines très anciennes et du plus haut intérêt, mais dans un état de délabrement à faire pitié, ces cimetières de campagne nous offrent quelquefois les restes de monuments du même type, beaucoup moins anciens, mais presque intacts.

Presque tous les cimetières dont nous allons parler dans cet article ayant été découverts ou visités par Boldetti, nous renvoyons une fois pour toutes, pour éviter des notes toujours gênantes, ceux qui désirent avoir un plus grand nombre d'explications ou de détails à l'index du seul ouvrage qu'ait écrit cet auteur (1).

VOIE LATINE. — On retrouva en 1876 au cinquième mille (huitième kilomètre environ) de cette voie, un grand escalier de soixante-dix marches aboutissant à un hypogée dont la voûte était formée de trois arcs, le plus large au milieu et les deux autres à côté. On y ren-

(1) *Osservazioni sopra i cimiteri dei Santi Martiri e antichi Cristiani di Roma.* Roma, 1720, in folio. L'on pourra consulter aussi avec avantage: ARMELLINI. *Gli antichi cimiteri cristiani di Roma e d'Italia.* Roma, 1893.

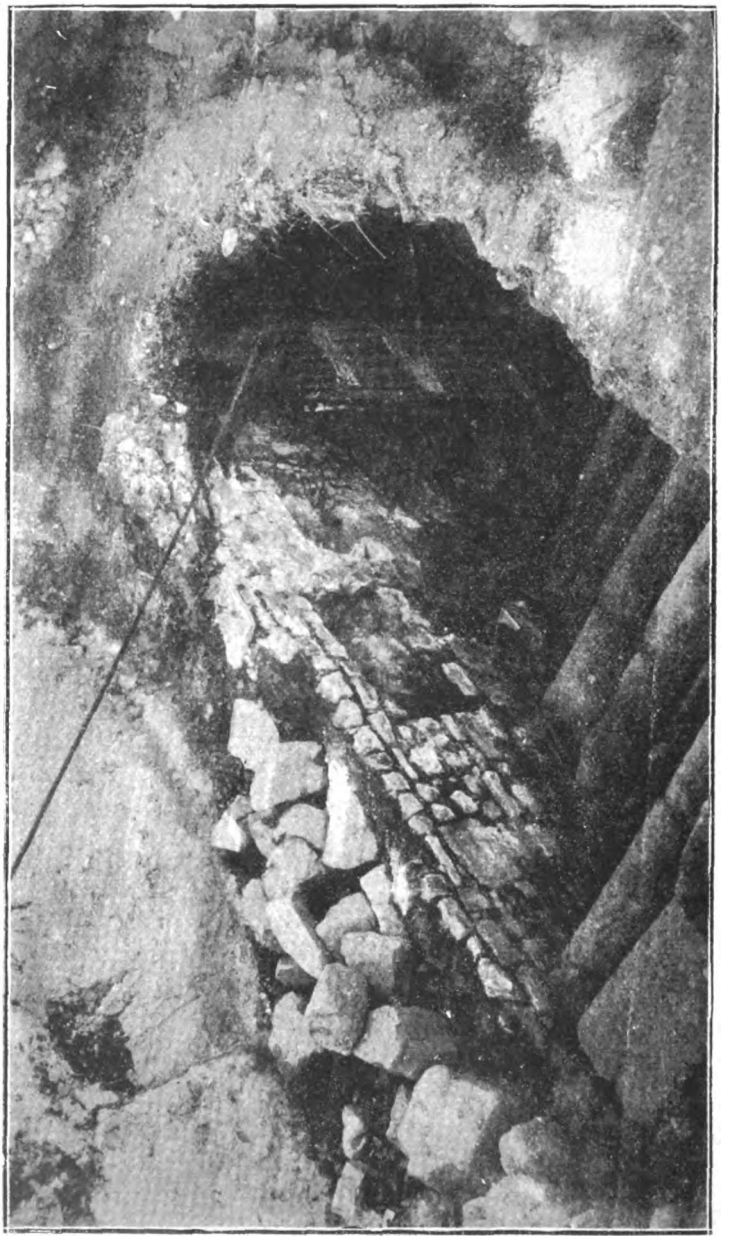

Figure 27. - Entrée du cimetière *Ad Pericum*.

contra des sarcophages de style classique, au nombre de trois, et des inscriptions qui parurent appartenir au troisième siècle. L'on put s'apercevoir que cet hypogée communiquait de plusieurs côtés avec

Figure 28. - Ambulacre principal du cimetières *Ad Decimum*.

un arénaire que les chrétiens eux-mêmes avaient converti en lieu de sépulture.

On a cru fort longtemps qu'il n'y avait aucun cimetière chrétien dans tout le territoire de Tusculum: quelques monuments funéraires qui y ont été retrouvés, et entre autres, un fort beau sarcophage, ont fait naître des doutes sur la prétendue pauvreté archéologique de cette région. Il offre une scène des plus rares dans tout le symbolisme chrétien primitif, celle que les grecs appellent l'*etimasia*, ou

préparation du jugement de l'âme (2), représentée par un trône isolé. L'hypothèse qu'il pouvait y avoir des cimetières chrétiens aux en-

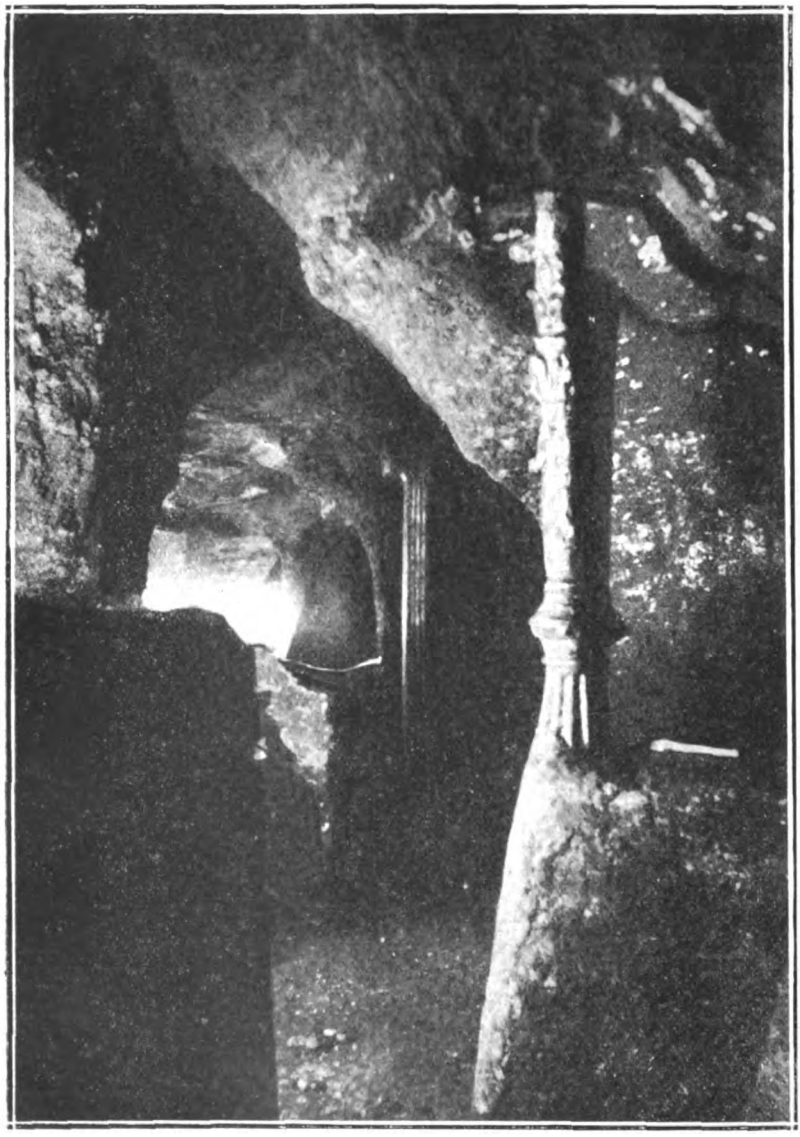

Figure 29. - La gallerie des piliers du cimetières *Ad Decimum*.

virons de Tusculum a été confirmée par la découverte récente d'un d'entre eux, au dixième mille (seizième kilomètre environ) de la voie

(1) *Notiones*, Vol. II, pars 3, pag. 177 et suiv.

Latine. Il est presque entièrement intact et remonte à la seconde moitié du troisième siècle; mais on continua à s'en servir pendant tout le siècle suivant et même le cinquième, et l'on employa pour fermer les tombeaux des marbres qui avaient orné les splendides monuments funéraires dont la voie était bordée. La villa d'un certain Cécilius Marcellus, dans la famille duquel le christianisme avait pénétré à la fin du deuxième ou au commencement du troisième siècle, n'étant pas loin de là, il est tout naturel de penser que plusieurs affranchis ou clients de cette illustre famille furent ensevelis dans ces catacombes. Deux hameaux se trouvaient d'ailleurs dans cette localité, le *Vicus Angusculanus* et la *Respublica Decimiensium*, dont les noms peuvent se traduire en français par *village minuscule* et *pays de ceux du dixième* (*mille*). Remarquons en passant que tous les dixièmes milles des voies romaines avaient une importance spéciale, parce qu'il s'y trouvait un relai de chevaux pour la poste et une *taberna*, sorte d'auberge et de restaurant pour les voyageurs. Des faubourgs ne tardèrent pas à s'y établir aussi, et la *Respublica Decimiensium* est sans doute un de ces villages. Il ne faut donc pas s'étonner si au troisième siècle il y avait déjà dans cette région non seulement une communauté chrétienne, mais une Eglise parfaitement organisée, où se trouvaient représentés tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, ainsi que le prouvent les inscriptions des personnages ensevelis dans ces catacombes. Nous y connaissons déjà l'épitaphe d'un prêtre, d'un diacre et d'un exorciste, et cela nous permet d'assurer que tous les autres ordres y étaient cités sur les inscriptions funéraires.

Nous ignorons encore le nombre et la qualité des martyrs qui reposaient dans ce cimetière; il est absolument inconnu de tous les documents ecclésiastiques, et les galeries en furent bientôt comblées par les alluvions. On l'appelle le cimetière *Ad Decimum*.

Les travaux de déblaiement furent commencés au mois d'octobre 1912 par les Basiliens de Grottaferrata, sous la direction scientifique du Père Sixte Scaglia O. C. R., auteur de ce *Manuel*, qui y avait fait lui-même, un mois avant, plusieurs visites et essais d'exploration.

Même si l'on ne trouvait pas dans ces catacombes quelques traces au moins de tombeaux de martyrs, leur voisinage de la voie consulaire, leur caractère collégial, leur entrée large et monumentale, prouvent qu'elles devaient jouir de la même situation de légalité ou tout au plus de tolérance dont jouissaient au troisième siècle, de la part des autorités civiles, les cimetières collégiaux de Rome.

Les peintures d'une signification eschatologique ne manquent point dans cet hypogée qui nous réserve encore de fort agréables surprises;

quant à l'épigraphie, la formule *in pace* et, en quelques endroits, le monogramme du Christ dominent dans ses inscriptions, tandis qu'on n'y rencontre presque pas le mot *depositio.*

Une intéressante brochure sur ce cimetière a déjà paru (1).

VOIE APPIENNE. — La ville de Bovilles s'étendait jadis au dixième mille de la voie Appienne et correspondait à la localité appelée aujourd'hui les *Frattocchie.* Nous ne connaissons point l'étymologie de ce nom de Bovilles, mais l'antiquité de la voie Appienne, l'importance des dixièmes milles sur toutes les anciennes voies romaines et l'usage fréquent que les Romains faisaient des bœufs, avant que leurs grandes conquêtes leurs eussent donné l'usage et l'amour d'un luxe souvent effréné, nous autorisent à supposer que ce nom vient de *bos, boris.* M. de Rossi retrouva dans les environs un très beau sarcophage décoré de bas-reliefs avec sujets bibliques, et un grand nombre d'inscriptions funéraires qu'il jugea du quatrième siècle.

En 1712, Boldetti avait déjà pénétré dans un petit cimetière chrétien situé sur la gauche de la voie Appienne, un peu au-delà des *Frattocchie;* mais d'autres catacombes avaient été vues aussi dans ces parages, à droite de la voie, dans la localité connue encore aujourd'hui sous le nom de *Santa Eumia:* ce mot barbare est évidemment une corruption du nom de S. Eufémie, à qui une église avec titre paroissial avait été dédiée en ce lieu. Nous ne connaissons son existence que par le *Liber pontificalis,* qui en parle à l'an 676, au sujet du pontificat du pape Donus.

Mais les catacombes les plus connues de la voie Appienne aux monts Albains sont les fameuses catacombes de S. Sénateur à Albano. On a toujours appelé *Albanum* le territoire de la fameuse ville d'Albe: il y avait une villa impériale et un amphithéâtre où Domitien fit exposer aux ours le fameux Acilius Glabrion, l'ancêtre chrétien de la famille ensevelie aux catacombes de Priscille. Or un cimetière chrétien y fut creusé certainement dès la fin du Ier siècle: les corps de nombreux martyrs y étaient ensevelis, parmi lesquels les itinéraires rappellent une Ste Perpétue, et le martyrologe hiéronymien les quatre martyrs Second, Sévérien, Carpophore et Victorin, qui furent quelques temps confondus avec les quatre martyrs couronnés. Les galeries de cet hypogée ne sont pas fort étendues, car un cimetière en plein air y fut bientôt ajouté, ainsi qu'une basilique où était vénéré au VIIe siècle le tombeau de S. Sénateur, qui donnait son nom à l'église. Trois groupes de peintures

(1) *Le catacombe tuscolane ad decimum della via Latina.* Grottaferrata, 1913.

d'un style tendant au byzantin sont distribués dans les deux plus grandes cryptes: on y voit les images du Sauveur, de la Vierge, des apôtres Pierre et Paul, des martyrs locaux et d'autres saints.

D'autres cimetières furent retrouvés dans les régions voisines, un à Nemi, d'autres à Marino, à Anzio et à Velletri; mais ils sont tous anonymes.

VOIE ARDÉATINE. — Outre la nécropole des Flaviens, cette voie avait aussi beaucoup de petits cimetières, dont on ne connaît pas encore le nom. Il y en a un au troisième mille de la voie, là où s'élève une petite église appelée l'*Annunziatella*, mais il est dans un état de destruction complète. Deux autres cimetières ne sont guère mieux conservés: l'un fut découvert par Bosio également près de l'église de l'*Annunziatella*; Boldetti retrouva l'autre dont les galeries s'étendent vers le tombeau de Cecilia Metella. Les Actes des SS. Nérée et Achillée indiquent au septième mille de la voie Ardéatine la propriété funéraire ou cimetière de Ste Felicola.

VOIE D'OSTIE. — Bosio retrouva en 1607, au septième mille de cette voie, un cimetière appelé de Cyriaque. Il devait son nom à un compagnon de martyre des SS. Largus et Smaragdus et de vingt autres chrétiens, tués pendant la persécution de Maximien. Une basilique y fut érigée peut-être au IVe siècle, avec quatre grandes niches, et des bâtiments y furent annexés: elle fut restaurée en 626 par Honorius Ier, et, plus tard, par les papes Léon III et Benoît III, Pascal Ier fit porter en ville les corps des martyrs, à l'église de Ste Praxède.

OSTIE. — Il ne paraît pas que ce siège suburbicaire, rendu fameux par ce que nous dit S. Augustin de sa mère Ste Monique dans son livre des *Confessions*, ait possédé des catacombes, mais seulement des cimetières en plein air. Les martyrs de l'église d'Ostie y furent ensevelis: ce sont S. Cyriaque, un de ses évêques, le prêtre Maxime avec son diacre Archélaüs, un autre Maxime, un prêtre Astérius, les saints Claude, Honorat, Alexandre, Florus, Démitrie, Prepedigna, une famille entière, et beaucoup d'autres. Mais la plus célèbre de toutes fut la martyre Aurea, tuée avec plusieurs de ses compagnons dans la foi; la cathédrale qui lui fut dédiée dès la plus haute antiquité, fut ensuite restaurée par Léon III et Léon IV, et entièrement reconstruite par le cardinal Gesualdo au XVe siècle.

Il ne reste de ces cimetières que leurs inscriptions, qui furent en partie recueillies à l'évêché d'Ostie et dans un musée local, et portées

en partie au musée de Latran. La phrase initiale HIC DORMIT, placée après le nom du défunt, est particulière aux inscriptions d'Ostie, ainsi que cette formule finale remplie de sainte résignation: *quando Deus voluerit, cum Deus permiserit.* Une inscription du Ier siècle rappelle par ses noms les rapports qu'il y eut, selon la tradition, entre Année Sénèque, le précepteur de Néron, et l'Apôtre S. Paul. On y lit: « Marc Année Paul fit à son très cher fils Marc Année Paul Pierre ».

VOIE DE PORTO. — Nous avons déjà parlé brièvement du cimetière de Generosa: d'autres tombeaux furent aussi retrouvés sur cette voie, mais il sont tous d'une très petite importance. Au contraire, les souvenirs primitifs de l'Eglise de Porto sont célèbres: ses principaux martyrs sont nommés par le Calendrier Libérien et les recueils de Passions: ce sont Acontius, Félix, Sextus, Jules, Ariston, Hyacinthe, Aurèle, Avril, Martial, Saturnin, Epictète, Eutrope, Herculanus, Taurinus, Gennara, Secondilla, Paule, Bonosa, Primitiva, Zosima et Nonnus. Ils étaient ensevelis dans différents cimetières, dont l'un appelé *Capo due rami*, et deux autres à qui l'on peut donner le nom des martyrs qui y furent déposés: celui des SS. Eutrope, Bonosa et Zosima, et celui des SS. Hippolyte, Taurinus et Herculanus. Ils étaient tous à ciel ouvert.

Les origines de l'Eglise de Porto sont des plus obscures, mais les martyrs que nous venons de nommer sont attribués par leurs légendes à l'âge apostolique; cette croyance pourrait être soutenue par le fait qu'on y rencontre aussi quelques souvenirs de communautés judaïques, car on sait que les disciples des apôtres prêchèrent d'abord dans les synagogues. Quoi qu'il en soit, cette église est certainement très ancienne: l'épigraphie porte des traces du troisième et même du deuxième siècle, et, bien que les documents disent communément que le premier évêque de Porto fut S. Hippolyte, qui vécut au troisième siècle, et sur qui l'on discute tant, il est raisonnable de croire qu'il a été élu après la séparation de l'église de Porto de celle d'Ostie dont elle faisait partie.

L'épigraphie de Porto diffère de celle d'Ostie, mais la formule *hic dormit* n'y manque pas, et l'on rencontre souvent la phrase finale *in Domino, in Christo, in Deo vivas*, ou *vivant*. Une des plus remarquables est l'inscription de la martyre Zosima, que M. de Rossi trouva mutilée, mais qu'il compléta avec beaucoup de sagacité. L'on peut dire que c'est un des plus précieux joyaux de l'antiquité chrétienne (1).

(1) *Notiones*, Vol. II, pars. 1, p. 135. Un grand nombre des inscriptions de Porto furent recueillies par le cardinal Pacca et sont gardées à l'évêché de Porto.

VOIE AURELIA. — Les documents indiquent au quatrième mille de cette voie le cimetière des SS. Nabor et Nazaire, qu'il ne faut pas confondre avec leurs anonymes de Milan. Une basilique fut encore édifiée sur le cimetière au IVe siècle, mais il ne reste aucune trace ni de l'un ni de l'autre. Au neuvième mille, près de l'ancienne ville de Borium, Boldetti découvrit le cimetière de Basilide, qu'il prit pour celui des SS. Marius et Marthe; ce n'était que quelques galeries dont tous les *loculi* étaient ouverts.

VOIE CORNELIA. — Au dixième mille de cette voie, une grande ferme et une petite église appelée de Ste Rufine rappellent le célèbre bourg de *Sylva Candida*, situé autour d'un cimetière du IIIe siècle fondé par une matrone du nom de Plautilla dans sa propriété de *Buxum* ou *Buxetum* où elle avait déposé le corps de S. Rufine, victime de la persécution de Valérien, et de sa sœur Seconde. Le nom de *Sylva Candida* vient de ce qu'il y avait là un lieu destiné aux exécutions capitales, où plusieurs chrétiens cueillirent la palme du martyre, et où furent décapités aussi les saints Pierre et Marcellin. Le pape Jules Ier érigea sur le tombeau des deux sœurs une basilique qui fut terminée par le pape Damase: elle devient bientôt le centre d'une Eglise florissante, dirigée par un évêque. Le bourg fut détruit par les Sarrasins, et Calixte II joignit le titre de ce diocèse au titre cardinalice de Porto. Les corps des deux martyres furent portées à Rome à la basilique du Latran, où ils sont encore.

Un autre cimetière est indiqué par les documents au XIIIe mille de cette même voie: pendant la persécution de Claude le Gothique, les deux martyrs Marius et Marthe y furent immolés et ensevelis avec leurs enfants Audifax et Abaque. La localité reçut le nom de *ad nymphas Catabassi*, mais on n'a rien retrouvé du cimetière installé dans un arénaire.

VOIE CASSIA. — Cette voie est peu connue à Rome, car elle était appelée Claudia jusqu'au XIe mille. Dans la partie qui porte cet autre nom, au monte Mario, elle passe à côté d'un cimetière anonyme retrouvé par Boldetti. On retrouva au siècle dernier, au XXe mille de cette voie, un riche tombeau chrétien, avec les fragments d'un autel qui appartenait sans doute à une basilique érigée ici en 321, ainsi que nous le lisons dans les Actes de S. Alexandre, évêque et martyr enseveli dans cette localité. Selon ces mêmes actes, le cimetière avait été fondé au temps d'un pseudo-Antonin qui paraît être Caracalla, près d'une

station appelée *ad Baccanas* et *vacanas*, d'où son nom de S. Alexandre ou de Baccano (1).

VOIE FLAMINIENNE. — Dans l'ancien territoire de Véies, au XIIIe mille de cette voie, Boldetti découvrit un petit cimetière qui dut appartenir à un village appelé *Rubrae*.

Au XXe mille, sur le célèbre territoire de Capènes, où étaient le bois et le temple de Feronia démantelé par Hannibal, on découvrit en 1684 un petit cimetière souterrain appelé *ad Vigesimum*, important parce qu'il était situé dans un des centres les plus remarquables de l'idolâtrie.

Au XXVe mille, près de Morlupo, on a découvert, il y a trois ans, un cimetière dont les inscriptions encore à leur place portent plus d'une date consulaire du IVe siècle. Il y en avait un autre près de Rignano, au XXVIe mille, où était l'antique Capènes. Il portait le nom de Sainte Théodore, mais il a été jusqu'ici impossible de le retrouver (2).

VOIE SALARIA. — Au XXIIIe mille de cette voie existait encore avant 1870, époque où elle fut détruite, la basilique de S. Antime (située dans le diocèse de Cures), au-dessous de laquelle on pouvait jadis parcourir quelques galeries cimitériales, absolument inaccessibles aujourd'hui. Le cimetière et le siège épiscopal prenaient le nom de S. Antime.

Au XXVe mille, près de Monteleone, était le cimetière de S. Hyacinthe, souvent nommé dans les documents de l'abbaye de Farfa, et une basilique appelée de S. Victorin, qui existe encore. Boldetti put pénétrer dans le cimetière souterrain, mais le trouva entièrement ravagé. On n'en connaît plus aujourd'hui que l'emplacement.

Près de Cures, là où une voie ancienne se détache de la voie Salaria, il y avait le cimetière de S. Gétule, qu'il ne faut pas confondre avec celui du martyr homonyme de la voie Labicane. Avec l'aide des documents de l'abbaye de Farfa, Galletti put en établir l'emplacement, mais on n'y a jamais fait de recherches.

VOIE NOMENTANE. — Au VIIe mille de cette voie appelée anciennement Ficulensis, du nom de la célèbre ville de Ficulea, rappelée par Tite-Live, un petit cimetière chrétien fut creusé au IIe ou IIIe siècle. L'on y ensevelit les corps des martyrs Eventius et Théodule, prêtres, et de l'évêque Alexandre que l'on crut pendant longtemps le pape Alexandre Ier lui-même. La légende de ces martyrs place leur mort en 132, sous

(1) Voir: G. B. DE ROSSI. *Bollettino di arch. crist.*, 1875, p. 142-152.
(2) G. B. DE ROSSI. *Annali dell'Istit. Arch. German.*, p. 253 et suiv.

Adrien, mais ils sont plus vraisemblablement du IIIe siècle. Aux temps de la paix, on bâtit ici une ample basilique à demi-souterraine qui, à l'égal d'autres églises cimitériales, put s'incorporer les monuments des trois martyrs. Le pape Pie IX fit reconstruire la basilique; on y garde encore la balustrade en marbre qui fermait d'un côté le tombeau des Saints Eventius et Alexandre, changé en autel, ou peut-être restauré seulement au Ve siècle par l'évêque Ursus de Ficulea et Nomentum: il y fit inscrire la dédicace suivante encore lisible sur le marbre de la balustrade: *Eventio et Alexandro Delicatus voto posuit, dedicante episcopo Urso.*

Au XIVe mille il y a un autre cimetière, que les martyrologes appellent *ad arcus nomentanos;* il est encore accessible, mais complètement dévasté. On y déposa les corps des Saints Primus et Félicien, morts en 287, et l'on y construisit une église dont on voyait encore les restes aux temps de Bosio; plus tard, on y érigea une chapelle qui existe encore. Le pape Théodore (645) porta à l'église de S. Étienne-le-Rond, sur le Célius, à Rome, les reliques de ces deux martyrs.

Bosio découvrit au XVIe mille un petit cimetière au-dessous d'une basilique qui existait encore à son époque, et qu'il reconnut pour être du martyr S. Restitutus. Ses actes disent qu'il fut enterré dans la propriété d'une matrone appelée Juste et racontent que la renommée de ce martyr s'étant répandue dans la ville voisine de Nomentum, un grand nombre de malades accouraient à son tombeau pour recouvrer la santé. Le corps du martyr y resta jusqu'aux temps du pape Adrien Ier, qui le porta à l'église de S. André *in aurisario* à Rome.

Le cimetière n'est plus accessible. Pas loin de là est encore conservé le souvenir des martyrs Eutichès et Maxime, compagnons de S. Victorin d'Amiterne, qui souffrirent le martyre dans ces parages.

VOIE TIBURTINE. — Les actes de Ste Symphorose racontent que presque à une égale distance entre Rome et Tivoli (IXe mille) fut ensevelie une célèbre famille chrétienne, Symphorose avec ses 7 fils, tués sous l'empereur Adrien. Les itinéraires indiquent dans ce même endroit une basilique appelée de Ste Symphorose *ad septem fratres* d'où la localité était encore appelée au XVIIe siècle *delle sette fratte*, corruption, sans doute, de l'indication précédente. Bosio parvint à retrouver les ruines de l'ancienne basilique, qui fut mieux étudiée par Laderchi vers 1873; elle avait 40 mètres de long et 20 de large, avec trois nefs, divisés par six piliers qui soutenaient dans l'antiquité huit arcades. Derrière la basilique, dans le sens opposé, étaient les ruines d'une autre basilique à trois absides, comme on en voit au-dessus du cimetière de S. Calixte, mais

plus petites. C'était l'usage, en effet, de réunir plusieurs sanctuaires dans un même endroit; nous en avons un exemple au-dessus des cimetières de Priscille et des SS. Marc et Marcellien. Ici le tombeau des sept frères martyrs et de leur mère paraît avoir été dans la basilique plus petite, longue de 17 mètres et large de 14; Stevenson en fit une étude et une illustration spéciale. On appela aussi du nom des sept frères les fosses où ils furent jetés après d'horribles supplices. Les païens l'appelèrent *ad septem biothanatos, aux sept suppliciés:* ce nom était devenu synonyme de malfaiteur, et il était par mépris appliqué aux chrétiens. D'après une inscription locale, le vrai nom de leur mère aurait été Sympherousa et aurait porté le nom de la célèbre famille Cornelia (1).

Voie Prénestine. — Près de l'ancienne ville de Gabies, détruite aujourd'hui, il y avait depuis des temps fort anciens un cimetière chrétien qui doit son origine et son nom, comme tant d'autres, au tombeau d'un martyr en l'honneur duquel fut érigée aussi une basilique: son nom était S. Primitif. Près de là était un autre sanctuaire de martyrs, à qui le consul Félix (428 ? - 511 ?) dédia une plaque votive en reconnaissance des *continuels bienfaits* qu'il en avait reçu; on la conserve aujourd'hui au musée du Latran. Primitif fut le compagnon de S. Gétrilius: il fut jeté dans le lac de Gabies, d'où le tira un prêtre du nom d'Exuperantius. Au XIe siècle un monastère appelé des SS. Primitif et Nicolas était adjoint à la basilique du martyr. Il n'en reste que le campanile adossé à quelques ruines de la basilique.

On conserve à Préneste le souvenir du martyr S. Agapit, victime de la persécution d'Aurélien. Ici aussi, surtout après la paix de l'Eglise, les fidèles aimèrent à être ensevelis près de son tombeau et dans la basilique qui lui était consacrée, ainsi que le prouvent plusieurs inscriptions prénestines. L'emplacement exact de ce monument put être reconnu en 1864, dans une localité appelée les *Quadrelle*. On y retrouva même les restes de la basilique dans laquelle avaient été les reliques du martyr jusqu'au XIe siècle; mais peu à peu on les perdit une autre fois. Cette église fut le but de pélerinages: un autre cimetière souterrain s'étendait peut-être au-dessous. On dit que Préneste reçut l'Évangile de S. Pierre lui-même; il dut donc y avoir dès les premiers âges un cimetière; mais il n'en reste aucune trace (2).

Tout récemment, au trentième mille, près de la colline S. Quirico, dans le territoire de Pagliano, fut découvert un cimetière assez étendu, avec beaucoup de tombes intactes et une riche moisson d'épitaphes.

(1) Stevenson. *La basilique de Ste Symphorose et de ses sept fils*, p. 87.
(2) Voir: Marucchi. *Guida archeologica dell'antica Preneste*, p. 142.

VOIE LABICANE. — Le martyrologe hiéronymien rappelle au Xe mille de cette voie la naissance du martyr Zoticus; le cimetière à qui ce martyr donnait son nom devait être ici; et en effet Boldetti le retrouva en 1715; mais le cimetière, déjà dévasté per les bergers du lieu, le fut encore plus par ce chercheur de reliques, selon son habitude. C'est pourquoi, quand on a voulu y faire quelques recherches sérieuses, on n'y a retrouvé que bien peu de chose; c'est malheureusement le sort de tous les anciens monuments qui restèrent accessibles. Ce que nous savons aujourd'hui sur ce cimetière est du à une soigneuse étude de Stevenson (1), commencée après que le chanoine Santovetti en eut rendu l'entrée pratiquable en 1850. Les compagnons de S. Zoticus furent Irénée, Hyacinthe et Amantius: ils étaient dans une crypte carrée, fort grande, tout ornée d'arcosoles, avec un autel au milieu. On lit dans le *Liber Pontificalis* que Léon III renouvela, c'est-à-dire restaura ce cimetière: *Renovavit cœmeterium S. Zotici.*

Dans un arcosole ayant la forme d'abside on voyait les quatre images des martyrs, dont trois sont encore visibles.

Au XIIIe mille de la voie, là où elle se réunit avec la voie Latine, il y a un autre petit cimetière appelé de S. Hilaire *ad birium*, au-dessus duquel les restes d'une basilique dédiée à ce même saint étaient visibles jusqu'au XVIIIe siècle. Il est aussi dans un état d'extrême dévastation.

ARTICLE XV. — **Les cimetières d'Italie.**

Par cette courte description le lecteur pourra se faire une idée de la propagation prodigieuse de la foi chrétienne aux environs de Rome. L'espace ne nous permet point de nous occuper également des autres cimetières d'Italie, dont nous allons donner la liste par ordre alphabétique. Nous ajouterons ensuite quelques détails sur les principaux d'entre eux.

Ancône. — Cimetière chrétien dont on a trouvé des traces évidentes.

Aquila. — Catacombes de S. Victorin à Amiternum près d'Aquila.

Arezzo. — Cimetière anonyme.

Ascoli. — Cimetière de S. Emide.

Atripalda. — Cimetière des SS. Hypoliste, Crescentius, Sabin et Romulus, près d'Avellino.

Avellino. — Cimetière de Ste Almatie, ou de l'Annonciation.

Baia. — Cimetière de S. Sosius, diacre.

(1) STEVENSON. *Il cimitero di Zotico.* Modena. 1876.

Bassano. — Cimetière près de la contrée de S. Eutitius.

Bazzano. — Cimetière anonyme, près de S. Victorin.

Bieda. — Cimetière des SS. Sentia et Vincent.

Bologne. — Cimetière anonyme.

Bolsena. — Cimetière de Ste Christine.

Bracciano. — Cimetière de S. Macaire.

Brescia. — Cimetière de S. Latinus.

Cagliari. — Cimetière de Bonaria. — Hypogée près de Bonorva.

Canicattini — Bagni (*Sicile*). — Cimetière anonyme.

Capoue. — Cimetière de S. Priscus.

Castellamare de Stabia. — Cimetière de S. Castellus. — Cimetière de S. Blaix.

Catane. — Cimetières anonymes.

Cava d'Ispica (*Sicile*). — Cimetière anonyme.

Cerveteri. (*Caere*). — Cimetière anonyme.

Chiusi. — Cimetière de Ste Mustiola ou de Ste Catherine.

Civitavecchia. (Centumcellae). — Cimetière anonyme.

Corneto Tarquinia. — Traces de cimetière chrétien.

Faleri. — Cimetière des SS. Gratilien et Felicissima.

Ferentillo. — (près de Spolète). Cimetière anonyme.

Floridia (*Sicile*). — Cimetière anonyme.

Girgenti. — Cimetière Giamberione. — Grottes Frangipani.

Grottaferrata. — Cimetière *Ad Decimum.*

Lentino. — Cimetière anonyme.

Lucques. — Cimetière appelé *cella martyrum.*

Malte. — Cimetière de S. Abatius, de Ste Agathe, de S. Cantaldus, de Ste Marie-de-la-Grotte, de Ste Marie de la Vertu, de S. Paul, de Ste Vénère.

Manomozza (*Sicile*). — Cimetière anonyme.

Marsala. — Hypogée anonyme.

Mazzara. — Hypogée anonyme.

Messine. — Catacombes de S. Placide.

Milan. — Cimetière des SS. Philippe et Caius. — Cimetière de Paulin *ad fontem.* — Cimetière de Castritien. — Cimetière de S. Calimère.

Morlupo. — Cimetière anonyme.

Naples. — Cimetière des SS. Agrippin et Janvier. (S. Janvier-des-pauvres). — Cimetière de S. Gaudiosus (Ste Marie de la Santé). — Cimetière de S. Ephrem-le-vieux. — Cimetière de S. Sévère. — Cimetière de Ste Marie-de-la-Plaine. — Cimetière anonyme.

Narni. — Cimetière anonyme.

Népi. — Cimetière des SS. Ptolémée et Romain.

Otricoli. — Cimetière de S. Médicus.

Orte. — Petit cimetière anonyme.

Padoue. — Cimetière des SS. Martyrs.

Pagliano. — Cimetière anonyme (IIIe - IVe siècle) en partie intact.

Palerme. — Cimetière de Ste Marie de la crypte. — Cimetière anonyme (près de la porte Ossuna). — Cimetière près de l'église de S. Michel. — Cimetière près de la porte Mazora. — Crypte des Bienheureux Paul.

Pavie. — Cimetière anonyme.

Portogruaro. — (Julia Concordia). — Nécropole anonyme en plein air.

Pouzzoles. — Catacombes de S. Proculus.

Piperno. — (*Privernum*). — Cimetière des SS. Astérius Jules et Montanien.

Raguse. — Cimetière anonyme.

Ravenne. — Cimetière près de S. Apollinaire in Classe.

Sélinonte. — Cimetière anonyme.

Sessa (*Suessa Aurunca*). — Cimetière anonyme.

Syracuse. — Catacombes de S. Jean. — Catacombes sous la vigne Cassia. — Catacombes de Ste Marie du Jésus. — Hypogées Lentini, de Valle del Molinello, de Priolo, de Pantalica, de S. Alfano, de Canicatti, et d'autres moins importants.

Soriano (*Surrina*). — Cimetière de S. Eutychius.

Sorrina nuova. — Cimetière anonyme.

Spolète. — Cimetière des SS. Grégoire et Abondance. — Cimetière de l'église des SS. Apôtres. — Cimetière de S. Vital e Terzo della Pieve (près de Spolète).

Subiaco. — Cimetière *ad aquas altas.*

Sutri. — Cimetière de Juvénal.

Tharros (Sardaigne). — Cimetière anonyme.

Terni. — Cimetière de S. Valentin. — Area Vindiciani (près de Terni).

Trasacco. — Cimetière de S. Cénidius.

Tropea. — Cimetière anonyme.

Venosa. — Catacombes anonymes.

Viterbe. — Cimetière de S. Sauveur in Rovello.

Vulci. — Cimetière anonyme.

Catacombes de Naples. (1). — La ville de Naples possédait au moins sept cimetières, dont quatre sont encore accessibles, creusés dans les

(1) Voir: SCHULTZE. *Die Katakomben von S. Gennaro dei Poveri in Neapel.* Iena, 1877. — G. SCERILLO. *Le catacombe napolitane.* Napoli, 1869. — ARMELLINI. *I cimiteri d'Italia.* Roma, 1893, p. 697 et suiv.

collines Aminiennes, connues aujourd'hui sous le nom de Capodimonte. D'après un fameux antiquaire Celano, les quatre cimetières auraient été en communication entre eux, car il dit qu'en 1649 il passa lui-même de l'un à l'autre par les galeries souterraines. Quoiqu'il en soit, chaque cimetière eut une origine et un développement à lui, indépendamment des autres. Le plus grand et le plus important est celui appelé de S. Janvier-des-pauvres, nom qui rappelle le célèbre évêque de Bénévent tué à Pouzzoles en 305. Mais le cimetière est de beaucoup antérieur à la déposition de ce martyr; il paraît devoir son origine à la translation du corps de S. Agrippin, évêque de Naples, qui vivait deux siècles avant S. Janvier. En effet, le cimetière se développe en deux étages différents. Il en eut peut-être un troisième. Il a un vestibule avec de très anciennes peintures jugées du IIe siècle par la plupart des archéologues. Elles représentent au milieu de sujets classiques et décoratifs, trois sujets chrétiens remarquables: la chute d'Adam et d'Eve, la plus antique scène de ce genre dans l'art chrétien, David avec sa fronde, fait qui paraît là pour la première fois, et est une allusion à la 3e vision du Pasteur d'Hermas (fig. 246). On voit aussi des saints en prière entre deux chandeliers, détail que l'on rencontre plus souvent dans les bas-reliefs africains, et la série des évêques de Naples qui y furent ensevelis.

Des trois autres cimetières accessibles, celui de S. Ephrem-le-vieux remonte au IIIe siècle et fut appelé aussi S. Ephébius, du nom de l'évêque homonyme qui y fut déposé. Les deux autres sont du temps de la paix.

Catacombes de Sicile (1). — La Sicile est, après Rome, la contrée la plus riche en catacombes. Führer, qui s'occupa d'une manière spéciale des monuments siciliens, compta 150 cimetières divers, dont 70 autour de la seule ville de Syracuse: ce nombre est inférieur à la vérité, car d'autres cimetières ont été retrouvés, et les catacombes y occupent par leur enchevêtrement une zone de terrain de soixante kilomètres de large. Les plus importantes de toutes sont les catacombes de S. Jean, commencées peut-être au IIIe siècle, bien que les deux autres, de Sainte-Marie et de la vigne Cassia, semblent plus anciennes. La dureté du tuf appelé conchiliaire a permis de lui donner des formes architectoniques spéciales et un plus ample développement des galeries. La galerie principale du cimetière de S. Jean est appelée *decumanus maximus*; elle est longue de 106 mètres, large de 2,50 à 4 et haute 2 mètres et 70 environ. Plusieurs larges cryptes circulaires y ont accès; elles ont de grands lucernaires. Les tombeaux sont de différents types: de vastes arcosoles, avec des sarcophages taillés dans le tuf même; des tombes cou-

(1) Voir: *Notiones*. Vol. I, pars 1, pag. 240 et suiv.

vertes par une sorte de baldaquin creusé dans le tuf, tels qu'on en voit aussi à Naples; elles servaient pour des familles entières. Des loculi creusés dans les parois, et des *formae*, tombeaux creusés dans le pavé, comme on en trouve dans les catacombes romaines, sont aussi dans ce cimetière. Certains tombeaux très-grands devaient être des sépultures privilégiées; mais avec le temps il y en eut d'autres adossées et superposées de toutes les façons.

Les inscriptions sont pour la plupart en grec; ce qui prouve à Rome une très haute antiquité, ne le prouve point en Sicile ni en général dans les autres parties de la Grande Grèce. Les peintures sont rares et pour la plupart d'une époque avancée: on a retrouvé parmi les sculptures le fameux sarcophage d'Adelphia (fig. 284) (1).

Cimetières de Julia Concordia (Portogruaro) (2) et de Vicence (3). — Le cimetière de Julia Concordia est à ciel ouvert, formé d'un grand nombre de sarcophages en pierre calcaire du lieu, sans bas-reliefs, avec couvercles en forme de toit, ornés de parapet et décorés parfois de croix monogrammatiques, souvent sans inscriptions. Parmi les cimetières de ce genre c'est le mieux conservé, bien qu'il ait subi les incursions des Huns, les secousses des tremblement de terre, et tous les dégâts que peuvent apporter à un monument les populations locales et les visiteurs mêmes. Quand en 1873 on commença à le débarrasser des terres sous lesquelles il gisait depuis plusieurs siècles, il était dans un état de dévastation complète. Comme dans tous les grands cimetières en plein air il y avait des inscriptions menaçant d'amendes les violateurs de tombeaux, tandis que quelques-unes recommandaient la garde et la protection des tombeaux à l'église, au clergé ou à la communauté des frères: *Petimus omnem clerum et cunctam fraternitatem.* Cette formule que l'on voit aussi dans un marbre gardé à Venise au XVIe siècle, dans la maison des Lorédani, est propre à l'épigraphie vénitienne et ressemble aux formules épigraphiques de Salone, comme nous allons voir. Le cimetière n'est pas antérieur au IVe siècle.

A Vicence, dans la Vénétie, on a entrepris il y a cinq ans des fouilles autour d'une ancienne basilique des SS. Félix et Fortunat; comme on pouvait s'y attendre, on trouva tout de suite des signes de la vénération qu'on avait témoignée à leur tombeau; et l'on put y reconnaître l'existence d'un cimetière commencé au IVe siècle. Ici, comme au cime-

(1) *Notones.* Vol. II, pars. 3, pag. 127 et suiv.

(2) M. BARTOLINI. *Bull. de l'instit. de Corr. arch.* 1873, pag. 58-63; 1874, p. 18-47.

(3) GIAROLO. *La necrop. crist. di Vicenza.* Vicenza, 1908.

tière voisin de Concordia les sarcophages de pierre avaient des couvercles à gouttières, avec des bas-reliefs rapportés et des croix monogrammatiques; mais il y avait aussi d'autres formes d'arches funéraires, des caisses en bronze, en terre cuite, et d'autres fabriquées avec de grosses briques de différentes formes.

Pour ne pas ébranler le magnifique clocher roman adossé à cette basilique, les fouilles furent interrompues.

Catacombes de Malte. — Une tradition bien fondée veut que les îles du groupe de Malte aient été évangélisées par l'apôtre des Gentils, quand il faillit sombrer dans ces parages. Et vraiment, non loin de l'ancienne capitale de la plus grande île, un vaste cimetière se développa autour d'un très-ancien noyau cimitérial qui semble remonter aux débuts du IIe siècle: ces catacombes portent encore le nom de S. Paul, sans doute à cause de la grotte voisine, où l'apôtre avait trouvé un refuge. Mais il y a aussi d'autres cimetières chrétiens, dont quelques-uns ont un caractère évidemment collégial, mais, ainsi que nous l'indiquions, ils sont formés de chambres et d'amples corridors communiquant entre eux, plutôt que de galeries: la *forma* et le tombeau à arc y dominent, ce dernier souvent surmonté d'un baldaquin. De part et d'autre, l'excavation prend la forme d'un hémicycle, et même d'un large espace circulaire, et semble le lieu de réunion d'une société ou une église. Le savant Caruana qui, ces dernières années, a décrit magistralement ces cimetières y a appliqué les principes formulés par M. De Rossi et son frère. Grâce à des recherches consciencieuses finies en 1896, il a pu reconnaître que les catacombes maltaises ont eu les mêmes vicissitudes que celles de Rome; elles furent sequestrées et fermées à leurs entrées principales par les chrétiens eux-mêmes, et obstruées de terre et de pierres, pour en empêcher la profanation (1).

Article XVI. — **Cimetières hors d'Italie - Europe.**

Dalmatie. — Cimetière de Marusinac. — Cimetière de Pola. — Cimetière de Salone avec basilique. — Cimetière de Syrmium.

Gaule. — Cimetière d'Aliscamps. — Cimetière de Clermont. — Cimetière souterrain de S. Irénée (près de Lyon). — Crypte de S. Victor (près de Marseille). — Cimetière de Poitiers. — Cimetière d'Uzès. — Cimetière de Vienne.

(1) Caruana. *Ancient pagan tombs and Christian cemeteries in the island of Malta.* Malta, 1898.

Allemagne. — Cimetière de Ste Ursule (Cologne). — Cimetière de Saint Maximien (Salzbourg). — Cimetières de S. Eucher, de S. Maximin et de S. Paulin (Trèves).

Grèce. — Cimetières anonymes (Athènes). — Cimetière de Chalcide. — Cimetière de Mélos.

Espagne. — Cimetière d'Arione. — Cimetière d'Elvire. — Cimetière de Saragosse. — Cimetière de Séville.

Suisse. — Cimetière d'Agaune. (S. Maurice-en-Valais).

Asie Mineure.

Cilicie. — Cimetière d'Anazarbe.

Phrygie. — Cimetière d'Euménie.

Lycaonie. — Cimetière près d'Isaure. — Cimetière de Séleuca.

Lycie. — Cimetière d'Aphrodisie.

Palestine. — Cimetière d'Haifa.

Afrique septentrionale.

Carthage. — Cimetière de Ste Perpétue.

Cherchell. — Cimetière anonyme (où fut trouvée l'inscription d'Evelpius. Fig. 18, p. 29).

Cyrène. — Catacombes anonymes (voir fig. 30).

Constantine. — Hypogée *Praecilius.*

Hadrumète. — Cimetières anonymes.

Lambesis. — Cimetière anonyme.

Lampta. — Cimetière anonyme.

Madauria. — Cimetière anonyme.

Salakta. — Cimetière anonyme.

Tabarca. — Cimetière anonyme

Tigzirt. — Cimetière anonyme.

Tipasa. — Cimetière de S. Salsa.

Tripoli. — Cimetière anonyme, dont les épitaphes sont des passages de prière liturgique pour les défunts (V^e^-VIe siècle).

Egypte.

Achmin (*Panopolis*). — Nécropole anonyme.

Alexandrie. — Cimetière de Karmouz. — Catacombes d'Abou-el-Achem, d'Angew, de Moustapha, des Ruffini, de Qabbarj. — Plusieurs hypogées.

Antinoé. — Nécropole anonyme.

Arsinoé. — Cimetière anonyme.

Baouit. — Nécropole anonyme.

El Bagaouât. — Nécropole anonyme. — Cimetière près du sanctuaire de S. Mennas (désert de Libye).

Cimetières de Salone (*Dalmatie*). — Quatre cimetières ou groupes remarquables de tombeaux ont été jusqu'ici retrouvés à Salone, où, chaque année, les fouilles rapportent une abondante moisson d'inscriptions, comme on peut le voir par les fascicules de ces derniers dix ans du *Bulletin d'archéologie et d'histoire dalmate*, dirigé par l'illustre et infatigable Mgr. Bulic. Le plus important est celui de Monastirine, au nord de la ville, à cent mètres hors des murs, retrouvé sous un dépôt d'alluvions de 5 mètres de haut. On accédait d'abord au cimetière par les portes *Césarée et Andétrienne*, après le IIIe siècle, par les portes *Suburbienne et Capraria*; et l'on s'en servit jusqu'à la destruction de la ville, en 639. Ici aussi l'on peut reconnaître un développement ordinaire; il y eut à l'origine un tombeau de famille qui devint collégial, tout en gardant peut-être son aspect privé, pour éviter les persécutions et les atteintes du fisc. Après la paix de l'Église, il fut ouvertement une propriété ecclésiastique, comme paraissent l'indiquer les inscriptions qu'on y a retrouvées. On y trouve de fait trois inscriptions où, en condamnant à une amende le violateur de tombeau, on prescrit de la payer à l'Église: *Det Ecclesiae poenam auri pondo duo — Inferat Ecclesiae Salon*(*itanae*) *argenti libras quinquaginta —* (*inferat*) *Ecclesiae arg. li*(*bras*) (1).

Ainsi que nous l'avons indiqué, ces inscriptions ont des affinités avec celles de Julia Concordia et semblent propres à ces régions, car on en retrouva d'autres parmi lesquelles une à Trau, en Dalmatie également, qui disait: *Det poenae nomine sanctae Ecclesiae ante litis ingressum auri unc.* IIII (2). On y remarque des ruines de trois âges différents; celles d'une élégante villa avec un monument funéraire, du Ier ou du IIe siècle; ce qu'on appelle l'*arca martyrum*, toute couverte de sanctuaires et de mausolées chrétiens érigés entre le IIe et le IVe siècle; la *basilica maior* édifiée au Ve siècle et restaurée plus d'une fois dans la suite. La villa paraît avoir appartenu à un certain Lucius Domitius, nom qu'on lit sur un morceau d'architrave retrouvé en ce lieu. Des dix chapelles qui s'élevaient ici quelques-unes seulement furent incorporées à la basilique; au-dedans et au-dehors il y avait des tom-

(1) *Corpus inscr. Lat.*, t. III, nn. 6399, 2654, 2666.

(2) *Corpus inscr. Lat.*, t. III, n. 2704.

beaux de tout genre, surtout des *formae* et des sarcophages, ces derniers tantôt isolés et soutenus par des bases, tantôt enchâssés dans les murs, simples ou ornés de bas-reliefs. Nous ne dirons rien des origines chrétiennes de Salone; remarquons seulement que, si la pieuse tradition attribuant l'évangélisation de ce pays à S. Doïmus, son premier évêque, qui aurait été envoyé par S. Pierre lui-même, parait dépouvue de données historiques l'église de Salone est toujours une des plus anciennes et remonte au moins au IIe siècle (1).

Cimetière d'Arles (Gaule). — La ville d'Arles était une station des pélerins du moyen-âge qui se rendaient à S. Jacques-de-Compostelle; ils s'y arrêtaient comme à un sanctuaire fameux. Il y avait, en effet, deux basiliques anciennes, celle de S. Honorat et celle de S. Pierre. Dans la première avait été déposé le corps du premier évêque du lieu qu'une tradition fait également disciple de S. Pierre. Le cimetière d'Arles était à ciel ouvert et contenait un nombre immense de morts. Les sarcophages simples y étaient amoncelés: d'autres, isolés, étaient ornés de bas-reliefs tout à fait ressemblants à ceux trouvés dans les catacombes romaines. Quant à l'épigraphie, elle n'offre aucune trace de cette antiquité à laquelle on fait remonter la fondation de l'église d'Arles; mais les ruines sur lesquelles fut érigée l'église de S. Etienne appartiennent à un oratoire antérieur à l'âge constantinien.

Nécropole de la grande Oasis (El-Bagaouat). — Située à cinq kilomètres de la ville d'El-Khargeh (Egypte), cette nécropole fut avec raison appelée *Pompéi chrétienne,* car elle n'a point l'aspect d'un cimetière, mais d'une ville saccagée. C'est un ensemble de chapelles et d'enclos funéraires munis des édifices nécessaires au culte et à la garde des monuments; on y voit déjà résolus les problèmes architectoniques propres à l'architecture orientale. La nécropole s'étend sur un kilomètre environ de longueur et sur presque trois cents mètres de largeur on y voit toutes sortes de tombeaux. Il y en a de creusés dans le rocher montagneux comme dans le sol; mais ce qui est le plus important, c'est le groupe imposant des constructions qu'on prendrait volontiers pour les restes d'autant de petites églises. Elles ont en effet des portes généralement surmontées de faux-arcs que deux colonnes paraissent soutenir de chaque côté, mais sans aucune nuance de variété. Les façades portent encore les traces d'un ancien

(1) Voir pour plus de détails; *Bull. di Archeol. e storia dalmata,* 1892, p. 145 et suiv., et 1894.

ZEILLER. *Mélanges d'archéologie et d'hist.* 1902, p. 429-437; 1904, page 132 et suivantes.

LES VOIES		CIMETIÈRES MAJEURS — NOMS PRIMITIFS	CIMETIÈRES MAJEURS — NOMS AU TEMPS DE LA PAIX	CIMETIÈRES MINEURS OU MÉMOIRES ISOLÉES DES MARTYRS AVANT DES HYPOGÉES DE PEU D'ÉTENDUE	CIMITIÈRES ÉTABLIES AU TEMPS DE LA PAIX
Appia	**dex.**	1. **Callisti** (*Lucinae, Zephirini, Callisti, Hippolyti*) . . .	*s. Xysti* *s. Caeciliae* *ss. Xysti et Cornelii*		
	sin.	2. **Praetextati**	*s. Ianuarii* *ss. Urbani, Felicissimi, Agapiti, Ianuarii et Quirini* *ss. Tiburtii, Valeriani et Maximi*	*Soteridis*	
	dex.	3. **Ad Catacumbas**	*s. Sebastiani*		
Ardeatina	**dex.**	4. **Domitillae**	*s. Petronillae* *ss. Petronillae, Nerei et Achillei*		
	sin.	5. **Basilei**	*ss. Marci et Marcelliani*		38. *s. Balbinae s. Marci*
Ostiensis	**dex.**	. . . . .		28. *Sepulcrum Pauli apostoli in praedio Lucinae*	39. *Damasi*
	sin.	6. **Commodillae**	*ss. Felicis ed Aducti*		
		. . . . .		29. *Coemeterium Timothei in horto Theonis*	
Portuensis	**dex.**	7. **Pontiani**	*ss. Abdon et Sennen* *s. Anastasii pp.*	30. *Ecclesia s. Theclae*	40. *Iulii v. Portuensis mill. III (fortasse idem cum sequenti)* *s. Felicis v. Portuensi*
		Ad Ursum Pileatum . . .	*s. Innocentii pp.*	31. *Ecclesia s. Zenonis*	
Aurelia	**sin.**	8.	*s. Pancratii*		41. *s. Felice v. Aurelia*
		9. **Lucinae**	*ss. Processi et Martiniani* *s. Agathae et Giruldum*		
		10. **Calepodii**	*s. Callisti via Aurelia* *Iulii via Aurelia*		
Cornelia	**dex.**	. . . . .		32. **Memoria** *Petri apostoli et sepulturae episcoporum in Vaticano*	
Flaminia	**dex.**	11.	*s. Valentini*		
Clivus cucumeris	**(?)**	12. **Ad septem Columbas** . . .	*Ad caput s. Ioannis*		
Salaria Vetus	**dex.**	13. **Basillae**	*s. Hermetis* *ss. Hermetis, Basillae, Proti et Hyacinthi*		

LES VOIES		CIMETIÈRES MAJEURS — NOMS PRIMITIFS	CIMETIÈRES MAJEURS — NOMS AU TEMPS DE LA PAIX	CIMETIÈRES MINEURS OU MÉMOIRES ISOLÉES DES MARTYRS AYANT DES HYPOGÉES DE PEU D'ÉTENDUE	CIMITIÈRES ÉTABLIES AU TEMPS DE LA PAIX
		14.	*s. Pamphyli*		
Salaria Nova	dex.	15. **Maximi**	*s. Felicitatis*		
	sin.	16. **Thrasonis**	*s. Saturnini*	35. *Ecclesia (seu) coemeterium s. Hilariae in horto eiusdem*	
	dex.	17. **Jordanorum**	*s. Alexandri* *ss. Alexandri, Vitalis et Martialis et VII Virginum.*	34. *Cripta ss. Chrysanti et Dariae*	
	sin.	18. **Priscillae**	*s. Silvestri* *s. Marcelli*		
	dex.	. . . . .		55. *Coemeterium Novellae*	
Nomentana	sin.	19. **Ostrianum** vel **Ostriani** . .	*Coemeterium Maius* *Ad Nymphas s. Petri* (2) *Fontis s. Petri* (2)	36. *Coemeterium s. Agnetis in eiusdem agello* (contiguo et postea coniunctum coemeterio Ostriano)	
	dex (1)	. . . . .		37. *Coemeterium s. Nicomedis in horto Justi iuxta muros*	
Tiburtina	sin.	20.	*s. Hippolyti*		
	dex.	21. **Cyriacae**	*s. Laurenti*		
Labicana	sin.	22. **Ad duas Lauros**	*s. Gorgoni* *ss. Petri et Marcellini* *s. Tiburtii*		
	dex.	23.	*s. Castuli*		
Latina	dex. (1)	24.	*s. Gordiani* *ss. Gordiani et Epimachi* *ss. Simplici et Serviliani Quarti et Quinti et Sophiae*		
	(1)	25.	*s. Tertullini*		
	(1)	26. **Aproniani**	*s. Eugeniae*		42. *In comitatu (sive) ss. Quattor Coronatorum*
	(1)				

(1) Ce serait ici la place d'un cimetière anonyme récemment découvert.

crépi, et les murs latéraux sont légèrement inclinés vers l'intérieur, ce qui leur donne l'aspect d'édifices égyptiens. La couverture de ces édifices était fort variée: les uns avaient un plafond plat, protégé par des poutres et soutenu par des arcs reposant sur des colonnes; d'autres étaient couverts par une voûte en berceau, et d'autres par une coupole à tambour circulaire, ou plus souvent carré; dans ce cas, quatre arcs de soutènement adossés aux murs pénétraient plus ou moins dans la superficie de la coupole et constituaient l'origine des quatre pendentifs propres à l'architecture orientale. Il y avait aussi un édifice carré, avec une coupole et une abside qui n'était probablement pas seule; et un autre avec une coupole reposant sur un tambour

Figure 30. - Peintures symboliques de la catacombe de Cyrène.

octogonal; et enfin il y avait aussi un exemple de fenêtre bifore et de balcon à quatre piliers. Dans ces constructions domine la brique d'argile séchée au soleil. On doit à cela la conservation partielle de ces monuments, presque toutes les pierre sayant été emportées.

Il n'est pas facile d'établir l'âge de ces constructions: quelques archéologues orientalistes, tendant toujours à éloigner l'époque des monuments non romains, voudraient les attribuer au IIIe siècle; mais il n'est pas vraisemblable qu'une telle agglomération de tombeaux émergeant du sol, vrais monuments, ait pu se former à l'époque des persécutions les plus acharnées contre les possessions cimitériales. D'autre part, les peintures qu'on y rencontre trahissent un âge fort avancé, la fin du IVe et peut-être même le Ve siècle. Les chapiteaux des colonnes d'un style classique n'indiquent pas une époque antérieure; et quand même on accepterait une date antérieure à la paix de Constantin, il en découlerait des conséquences que les notices historiques de cette région ne tolèrent pas. On pourrait supposer une époque plus ancienne dans

ce cas où un martyr illustre aurait été enseveli dans ce cimetière.

Parmi tous ces édifices on en remarque un fort grand, situé dans un enclos, ayant plusieurs salles et un espace qui pourrait bien être une église. Les peintures n'y manquaient pas; on en voit encore de nombreuses traces. On voit aussi des peintures presque intactes dans deux autres chapelles: elles représentent les sujets bibliques des cycles cimitériaux d'une époque plus avancée, des personnifications, une scène de la vie domestique pas encore suffisamment étudiée, et la vigne mystique, portant alternativement avec les fruits et les feuilles des monogrammes de Jésus-Christ. Il y a partout des croix égyptiennes, avec des inscriptions grecques, coptes et arabes, presque toutes postérieures aux peintures qui sont déjà d'une époque très tardive. Enfin remarquons que souvent les édifices n'abritent pas de sarcophages, mais les cadavres étaient déposés dans des tombes en polyandre creusées comme des puits dans le pavé des chambres (1).

Catacombes d'Hadrumète (*Tunisie*). — Ces catacombes n'ont guère d'autres différences avec les cimetières romains que leur âge et l'absence presque complète de peintures. En 1911, les galeries découvertes atteignaient cinq kilomètres, et il en reste encore beaucoup à déblayer; on calcule que toute la nécropole a plus de trois kilomètres carrés de surface; il y a deux et, à certains endroits, trois étages différents; fort probablement, il y en aussi un quatrième; les galeries ont un mètre ou un peu plus de large, sur deux de haut (fig. 3). Les loculi sont presque tous intacts, fermés avec des tuiles, très rarement avec du marbre. Les inscriptions sont souvent peintes en noir, et quelquefois en rouge: elles sont parfois gravées et donnent généralement le nom, l'âge du défunt et la date de son décès. Elles sont souvent accompagnées de la colombe symbolique, de l'ancre ou du monogramme du Christ mal tracé ou même de la croix, ce qui prouve que cette vaste nécropole s'est surtout développée après la paix de Constantin. Mais il ne manque pas d'indices d'une époque plus ancienne; ainsi, un marbre qui dut fermer un tombeau porte très-soigneusement gravé, outre l'inscription, d'une fort belle paléographie, une colombe avec un rameau d'olivier au bec et l'image du Bon Pasteur. Un autre tombeau était fermé par une mosaïque représentant un dauphin enroulé autour d'une encre, et entouré de petits poissons. Une grande crypte où aboutissent plusieurs galeries paraît avoir servi de lieu de réunions;

(1) W. De Bock. *Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Egypte chrétienne*, 1901, S. Pétersbourg. Voir Cabrol. *Dictionn.*, etc. où est aussi une bibliographie complète du sujet. B. col. 31 et suiv.

elle était entièrement couverte de fresques; la voûte d'une autre chapelle est décorée de petites roses en relief, d'un dessin fort pur.

On a pu reconnaître dans ces catacombes quatre cimetières bien distincts. En Février 1910 une équipe du 4° Tirailleurs Algériens découvrit l'entrée d'un cinquième cimetière, dans lequel on a jusqu'à ce jour déblayé plus de cinquante galleries. L'unique monogramme faisant partie intégrale d'une inscription qui y fut trouvée démontre que, alors même que ce signe était déjà connu, pourtant n'en était pas encore généralisé l'usage comme au temps de Constantin; par conséquent le cimetière paraît antérieur à la paix de l'Eglise. On y a trouvé entre autre une inscription grecque de sens dogmatique qui est peut-être la plus belle et la plus complète en son genre. Nous l'avons citée à l'article de la communion des saints (1).

Conclusion. — Les cimetières chrétiens de l'ancien empire romain que nous avons jusqu'ici énumérés et esquissés dans leurs grandes lignes ne sont que les principaux, comme nous l'avons déjà dit; on en découvrirait certainement d'autres importants si les recherches devenaient plus intenses et si elles étaient protégées et favorisées encore davantage par les gouvernements respectifs des régions archéologiques. Il y a beaucoup à faire encore, non seulement là où rien n'a été retrouvé, mais aussi là où le terrain a rapporté une riche moisson d'inscriptions, comme à Carthage, à Aquilée et dans bien d'autres régions de l'Italie, de l'Asie Mineure, de l'Afrique. A l'instar des régions du Latium et de bien d'autres, la Cyrénaïque, l'Algérie, l'Egypte et la Palestine offrent de nombreuses traces d'évangélisation primitive. Que dire des souvenirs chrétiens d'Alexandrie, d'Egypte et de Carthage, où les fils du cardinal Lavigerie travaillent sans relâche, avec tant d'ardeur et de succès et où ils ont déjà découvert tant de trésors archéologiques ? Que dire des catacombes de Cyrène, de la nécropole d'Akmin, du monastère de S. Apollon à Baouit, des antiquités d'Antioche, du fameux sanctuaire de S. Mennas et des Lieux Saints, qui paraissent la plupart du temps n'avoir aucune importance dans le champ de l'archéologie chrétienne ? Mais notre tâche est nécessairement limitée: il nous suffit d'avoir indiqué ces centres de trésors archéologiques et d'avoir utilisé dans la seconde partie de notre livre tout ce qu'on pouvait tirer de ces souvenirs en faveur de la tradition du dogme et de la discipline catholiques.

(1) A. F. Leynaud. *Rapport des fouilles faites aux Catacombes d'Hadrumète* (20 Janvier — 1.er Août 1911).

CHAPITRE IV.

L'Epigraphie et l'Art.

Nous ne traiterons pas ici *ex professo* de l'épigraphie, de l'art sépulcral ou de la décoration des tombeaux; nous n'en parlerons que brièvement, nous ne donnerons que les principes généraux. Quant à leur importance comme sources et témoignages de la tradition ecclésiastique, ils seront l'objet de la seconde partie de notre manuel.

Article I. — L'Epigraphie.

Les inscriptions chrétiennes sont généralement gravées sur le marbre; parfois elles sont peintes au minium sur des tuiles bipédales rarement au charbon. Dans les provinces du nord de l'empire, on employait aussi la pierre arénaire ou toute autre pierre calcaire; en Espagne et dans l'Afrique du nord, les inscriptions étaient parfois en mosaïque. Au IVe et Ve siècles on fit un grand usage de marbres déjà employés, et il n'est pas rare de rencontrer dans les régions cimitériales de cette époque des inscriptions écrites sur les deux faces de la pierre: l'une, plus ancienne, est généralement païenne, effacée, ou disposée de manière qu'elle ne puisse pas être vue. L'autre, plus récente, est toujours chrétienne, la seule qui devait paraître sur le tombeau (1).

Les langues les plus fréquemment employées, en Occident d'une manière exclusive, furent le latin et le grec: en Afrique, l'on rencontre aussi des inscriptions en copte, mais en général elles ne remontent pas au-delà du IVe siècle. La langue grecque, propre à l'Orient, domina aussi dans les régions de la Grande Grèce, et surtout en Sicile. On a remarqué qu'à Rome pendant le Ier et une grande partie du IIe siècle, les inscriptions latines et grecques sont en nombre presque égal.

(1) *Notiones*, Vol. II, pars 1, page 5 et suiv.

Puis ces dernières furent moins nombreuses, jusqu'à leur disparition complète. C'est là un indice chronologique précieux, qui nous montre aussi en quelles proportions diminua à Rome, même parmi les auteurs, l'habitude d'employer la langue grecque (1).

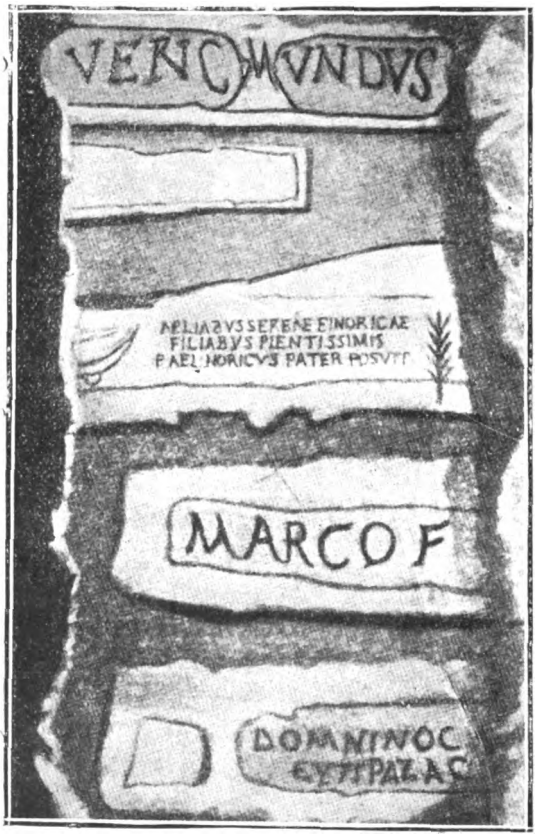

Figure 31. - Loculi fermés avec inscriptions dans le cimetière de Priscille.

Quant à leur chronologie, ou les inscriptions présentent le nom des consuls ordinaires (*éponymes*), et alors il n'y a qu'à chercher en quelle année tombent les consulats dont on trouve le nom; ou elles donnent des indications sur le cycle lunaire, solaire, ou des indictions; le calcul de l'époque devient alors plus difficile et exige parfois le recours à un astronome (2); ou encore, elles portent l'indication et l'année d'une ère. Ce dernier caractère est propre à beaucoup d'inscriptions orien-

(1) *Notiones*, Vol. II, pars 1, p. 7 et suiv.
(2) *Notiones*, Vol. II, pars 1, p. 34-42.

tales et coptes d'une époque avancée: il est nécessaire de connaître alors le commencement de l'ère, ce qui n'est pas toujours possible; la plupart d'entre elles ayant une origine locale (1). Ceci se rapporte aux inscriptions qui donnent la *nota temporis*. Ce qui nous intéresse

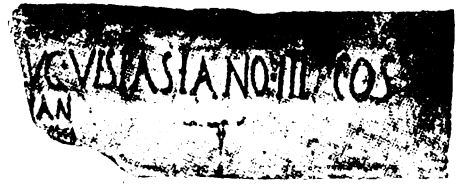

Figure 32. - La plus ancienne inscription chrétienne datée du IIIe consulat de Vespasien (an 71).

le plus est la date consulaire, et nous nous en occuperons un peu longuement.

M. de Rossi, à qui l'on doit tous les détails qu'on peut donner sur ce critérium chronologique, divise en quatre périodes l'âge des in-

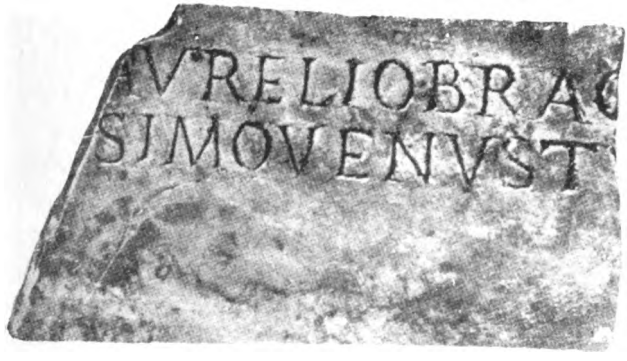

Figure 33. - Inscription du II siècle (cimetière de Priscille).

scriptions avec notes consulaires: la 1.re, antérieure à l'an 306; la 2.me, de 306 à 399; la 3.me, de 399 à 493, année du commencement du règne des Goths en Italie; la 4.me, enfin de 493 à 535.

Ie PÉRIODE. — Pendant la première période, les consuls sont désignés tantôt par deux, tantôt par trois noms, parfois par le *cognomen* seulement. Quant on indiquait le prénom, on omettait la conjonction

(1) *Notiones* Vol. II, pars 1, p. 15-16.

et, qui était devenue inutile pour distinguer entre eux les noms des deux consuls. Par exemple:

SERVILIA . ANNORUM . XIII
PIS . ET . BOL . COSS

« Servilia, de 13 ans, fut déposée Pison et Bolanus étant consuls (an. 111) ».

L . FAB . CIL . M . ANN . LIB . COS

« Lucius Fabius Cilon, Marc Annius Libon consuls ».

Quand on indiquait le nombre des consulats seulement après le nom du second consul, il se rapportait généralement à tous les deux. Exemple:

PRAESENTE ET EXTRICATO II

« Présent et Extricatus consuls pour la deuxième fois ».

Il faut sous-entendre ici le mot *consulibus*, qui n'apparaît en toutes lettres que vers la moitié du IVe siècle. Avant et après cette époque, on le trouve abrégé en COS, COSS, CONS, COSS.

Avant la moitié du IIIe siècle, on ne trouve que les signes COS et COSS; mais plus tard on écrivit aussi CONS, CONSS et COSS. On ne trouve que fort rarement et seulement au IVe siècle COS pour indiquer un seul nom de consul. Mais, s'il a au dessus le signe d'abréviation, alors COS doit être non pas *consulibus*, mais *consulatu*. Aux temps de Dioclétien, on trouve aussi CC, SS et CS; mais après lui CONS signifie un seul consul, et CONSS les deux. Les noms de *Augusti* (*Augustorum*) et de *Caesares* (*Caesarum*) furent propres à toutes les époques à partir de Septime Sévère (193-211); on les exprimait par les lettres AUGG et CAESS, tandis qu'avant on ajoutait AUG à chaque nom.

Figure 34. - Inscription grecque du IIe siècle (cimetière de Priscille).

On exprimait par D. N. et DD. NN. les titres *domini nostri* et *dominorum nostrorum*, employés du IIIe à la fin du Ve siècle; DOM.N est d'une époque avancée, et DOMO l'est encore plus.

IIe PÉRIODE. — A partir de 307, on commença à employer à Rome le mot *post consulatum*, et cela par crainte de mettre sous les yeux

de Maxence le nom de Maximien Hercule son père, qui considérait son fils comme ennemi. Mais cette formule était déjà employée hors de Rome à cause du retard qu'appartaient dans la promulgation des consuls les continuelles disputes des *Augusti*.

De la mort de Maxence (312) jusqu'à l'an 350, la suite des consuls fut régulière, excepté en 346, où, on ne sait pour quelle raison, les chrétiens changèrent la formule ordinaire: *duorum Augustorum consulatu* en cette autre: *post consulatum Diocletiani novies et Maximiani octies*, après le neuvième consulat de Dioclétien et le huitième de Maximien.

Au début de 340, les troubles recommencèrent dans l'empire, et les dates consulaires en subirent le contre-coup; elles racontent dans leur langage inconscient la tyrannie de Magnentius et les discordes entre Julien proclamé Auguste en Gaule, et Constance proclamé à Rome. On trouve la formule *post consulatum* depuis 360 jusqu'au meurtre de Valentinien.

IIIe PÉRIODE. — En 399, la paix ayant été rétablie entre les Augustes et le calme dans l'empire, pour la première fois on nomma un seul

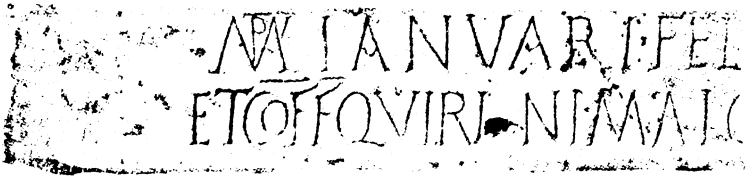

Figure 35. - Inscription historique de quelques martyrs et confesseurs du cimetière de Prétextat.

consul. La cause en fut que Stilicon ne voulut pas reconnaître comme consul l'eunuque Eutropius, et le nom seul de Théodore parut sur les documents publiés en Occident. Ainsi aucun des Augustes ne s'occupa du consul nommé par l'autre, et la liste consulaire n'eut qu'un seul nom, en Orient comme en Occident. Mais l'usage ne dura pas longtemps, et l'on prit celui d'ajouter au nom propre du consul la formule *et qui de Oriente* (ou *de Occidente*) *fuerit nuntiatus*.

IVe PÉRIODE. — La formule: *regnante domino nostro Theodorico* domine pendant tout le règne de Théodoric: les noms des consuls sont supprimés; on les rencontre seulement dans les inscriptions orientales. A l'époque de la guerre gothique (536) les inscriptions deviennent encore l'indice des dissensions et des désordres dont l'Italie fut le théâtre.

Les Goths ne nomment plus aucun consul, et l'on ne trouve plus que la note consulaire de Bélisaire: *post consulatu(m) Vilisari VC* (*viri clarissimi*); puis la formule *post consulatum Paulini*, selon les régions ou gouvernait l'un ou l'autre de ces personnages. On trouve ensuite les consuls Jean (538), Appius (539) et Justin (540); et, enfin, en 541, le consul Basile, avec qui se termine la série des anciens fastes consulaires.

D'autres indices chronologiques nous sont fournis par les noms des papes: ainsi, il n'est point douteux que les inscriptions papales nous

Figure 36. - Fragments de l'inscription damasienne du pape S. Eusèbe (cimetière de S. Calixte).

donnent au moins l'année de leur décès (1): une épitaphe du cimetière de S. Calixte indique la déposition du défunt sous Jules évêque; une autre sous le pape Libère. Il est donc clair que ces inscriptions remontent l'une au temps du pape Jules, l'autre à celui du pape Libère (2).

Il est plus difficile de trouver la date approximative d'une inscription quand ces indications font complétement défaut. On a recours alors

(1) Peut-être ne peut-on pas en dire autant de l'inscription du pape Pontien, retrouvée en 1909, ce pape ayant souffert le martyre en Sardaigne, et son corps ayant été enseveli dans le cimetière de S. Calixte à Rome par le pape Fabien, une ou plusieurs années seulement après sa mort.

(2) *Notiones*, Vol. II, pars I, p. 17-18.

à des indices tirés du style, de la forme des lettres, de la qualité des noms, des symboles et de la pureté de langage (1).

Avant la formation du style épigraphique, les chrétiens se servirent du formulaire classique, ou n'employèrent que les noms (2). Des souhaits y furent bientôt ajoutés: *vivas in Deo, in Christo, in pace; pete pro nobis, pro sorore, pro parentibus; refrigera, in refrigerio, Deus tibi refrigeret.*

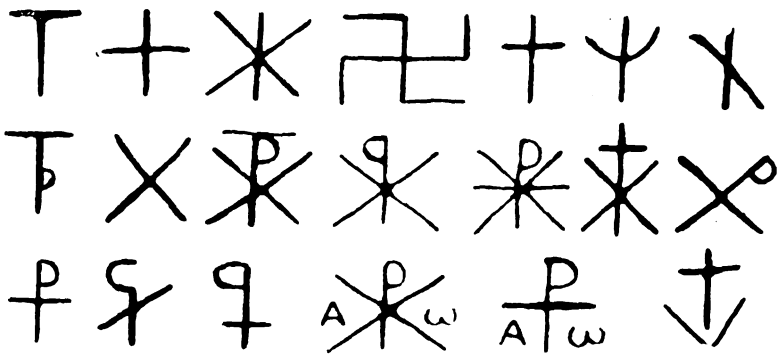

Figure 37. - Différentes formes du monogramme et de croix trouvées dans les Catacombes.

Parfois, l'on y exprima aussi le jour de la déposition, quelques louanges du défunt, tels que les mots *anima dulcis*, et même les noms de ceux qui avaient préparé le tombeau. Or, on peut tenir en général pour certain que les inscriptions n'ayant que les noms ou quelques appellatifs appartiennent au I^e^ et au IIe siècles; celles avec des souhaits ou des formules affectueuses remontent au IIe et au IIIe siècles; et enfin, celles avec l'indication de la déposition sont du IIIe et du IVe. Les éloges sont fréquents au IVe et Ve siècles; ils sont pompeux et tout à fait différents de ceux qui leur sont antérieurs à partir de la paix de Constantin. En voici des exemples: *Mirae bonitatis atque sanctitatis, mirae innocentiae ac sapientiae, Macedoniano filio dulcissimo super omnem dulcitudinem filiorum dulcior.*

On tire des noms un autre critérium chronologique. Au premier siècle et au commencement du deuxième, nous rencontrons les trois noms, le *prænomen*, le *gentilitium*, et le *cognomen*, tels que L. CLODIUS CRESCENS. Puis, le prénom devient rare, et, au IIIe siècle, il disparaît

(1) *Notiones*, Vol. II, pars 1, p. 43 et suiv.

(2) Il faut remarquer au IIe siècle l'usage peu fréquent d'inscriptions en vers exprimant tantôt le plus mystique des symbolismes, tantôt les plus nobles affections et les plus belles pensées.

presque complètement: après la moitié du IVe, l'on ne trouve plus que le *cognomen* sur les tombeaux. Au premier siècle et au deuxième, des noms tels que *Servilia*, *Claudius*, *Cocceia*, *Marius*, etc., rappellent les anciennes *gentes*: puis commencent les noms héllénisants portés par des étrangers, des affranchis, ou des esclaves; les noms de *gentes* allongés par la terminaison *anus: Cœcilianus*, *Apronianus*, etc.; d'autres se terminant en *antius*, *entius*, *ontius*, *osus: Amantius*, *Vincentius*, *Leontius*, *Berosus;* et enfin d'autres d'une origine purement chrétienne: *Deusdedit*, *Adeodatus*, *Quodvultdeus*, *Anastasius*, *Pascasius*, *Martyrius*, *Refrigerius*, etc. On trouve aussi, au IVe siècle, des noms dérivés de quelques matières abjectes ou méprisables, noms que les chrétiens

Figure 38. - Graffiti du cimetière de S. Calixte.

prenaient par humilité au moment de leur baptême: *Stercorius*, *Proiecta*, *Proiecticius*, *Fimus*, *Discolus*, *Babosa* et autres.

La forme des lettres est aussi, la plupart du temps, un indice chronologique précieux: et l'on peut établir comme règle générale que les plus belles inscriptions sont aussi les plus anciennes: cette règle sert aussi pour les inscriptions païennes des temps de l'empire.

Enfin, quelques symboles ont aussi une certaine valeur chronologique, car il est certain qu'au IVe siècle le symbole du poisson n'apparaît plus dans les inscriptions romaines, et il diminue partout peu à peu excepté en Lycaonie et dans la province de Macédoine (1).

Le bon Pasteur est également rare dans les inscriptions du IVe siècle, ainsi que l'arbre; à l'époque constantinienne commence à paraître le monogramme ☧, qui signifie *Christos*, et les lettres apocalyptiques A et Ω; il y en a pourtant quelques exemples, quoique fort rares, avant la paix de l'Eglise.

Les inscriptions sont appelées épitaphes lorsqu'elles sont composées pour la sépulture des défunts et placées ensuite sur leurs tombeaux, le

(1) A vrai dire, en Lycaonie, le symbole du poisson a sur les tombeaux un caractère décoratif des plus prononcés.

plus souvent au moment de leur déposition; et les autres peuvent être sacrées, commémoratives, etc., selon leur différents buts (1). Parmi celles-ci, un grand nombre d'inscriptions damasiennes tiennent la première place: elles furent composées en l'honneur des martyrs romains, à l'intercession desquels S. Damase attribuait ses victoires sur les nombreux ennemis de son pontificat et la cessation des discordes intestines qui troublaient déjà depuis plusieurs années la ville de Rome (2). Ces inscriptions ont parfois une très grande importance pour l'histoire, car

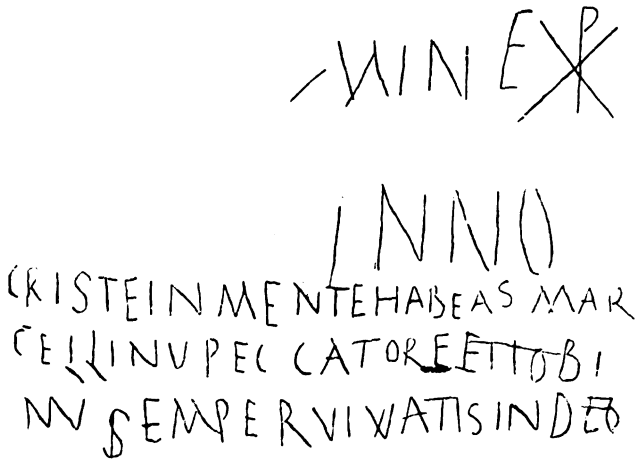

Figure 39. - Graffiti du cimetière des SS. Pierre et Marcelin: « In nomine Christi - Christe in mente habeas Marcellinu(m) peccatore(m) et Jobinu(m) - Semper vivatis in in Deo ».

elles sont très souvent la seule source sérieuse de renseignements sur la vie et l'histoire des martyrs qu'elles rappellent. Mais, en dehors de sa valeur historique, la poésie damasienne est précieuse par son caractère dogmatique et topographique. Nous aurons plusieurs fois l'occasion de parler du premier; quant au second, comme les inscriptions du pape Damase ont été fort souvent copiées dans le même ordre où on les lisait sur les monuments, même un tout petit fragment damasien suffit parfois à guider l'archéologue dans la découverte des plus insignes sanctuaires de la banlieue.

S. Damase employa deux types de lettres: le premier est plutôt laid et propre à son temps, mais uniforme. Il s'en servit pour les épitaphes, ou inscriptions funèbres des membres de sa famille, ou d'autres personnes qu'il aimait. Le second type, d'une rare beauté, est plus connu sous le

(1) *Notiones*, Vol. II, pars 1, page 281.
(2) *Notiones*, Vol. II, pars 1, page 293.

Figure 40.

Figure 42. - Estampille de l'époque républicaine.

Figure 41. - Estampille des temps de Marc-Aurèle.

Figure 43. - Estampille chrétienne (ve siècle).

Figure 44.

Figure 45.

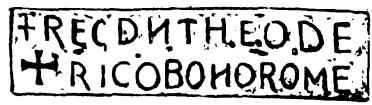

Figure 46. - Estampilles des temps du roi Théodoric.

nom de caractère philocalien; c'est à la suite de sagaces études que M. de Rossi fit connaître aux amateurs de l'archéologie chrétienne le nom du célèbre graveur de Damase, Furius Dionysius Philocalus.

Damase fit encore des vers pour rappeler à la postérité des constructions et des restaurations qu'il avait ordonnées. D'autres papes et des évêques se signalèrent dans ce genre d'inscriptions, entre autres Sirice, Sixte III, Symmaque et Vigile, et les évêques S. Paulin de Nole et S. Ennodius de Pavie. Voici un choix de ces inscriptions.

INSCRIPTIONS DE S. DAMASE.

EPITAPHES.

I.

Pour sa sœur Irène:

Hoc tumulo sacrata Deo nunc membra quiescunt:
hic soror est Damasi, nomen si quaeris, Irene.
uouerat hæc sese Christo cum uita maneret,
uirginis ut meritum sanctus pudor ipse probaret.
bis denas hiemes necdum compleuerat ætas,
egregios mores uitæ præcesserat ætas,
propositum mentis pietas ueneranda puellae,
magnificos fructus dederat melioribus annis.
te germana soror nostri tunc testis amoris,
cum fugeret mundum, dederat mihi pignus honestum.
quam sibi cum raperet melior tunc regia coeli,
non timui mortem, cælos quod libera adiret,
sed dolui, fateor, consortia perdere uitæ.
nunc ueniente Deo nostri reminiscere, uirgo,
ut tua per dominum praestet mihi facula lumen.

II.

Pour sa mère Laurence:

HIC DAMASI MATER POSUIT LAVRE*ntia* *memb*RA
QVAE FVIT IN TERRIS CENTVM MINV*s* { *undecim an*NOS / *ultimum annos* / *uno per annos* / *octo per annos*
SEXAGINTA DEO VIXIT POST FOE*dera* { *prima* / *sancta*
PROGENIE QVARTA VIDIT QVAE { *regna piorum* / *laeta nepotes*

III.

Pour le diacre Rédemptus:

Stringe, dolor, lacrimas, quæris, plebs sancta, Redemptum
leuitam: subito rapuit sibi regia cæli.
dulcia nectario promebat mella canore
prophetam celebrans placido modulamine senem:
haec fuit insontis vita, laudata iuuentus.
Invidia infelix tandem compressa quiescit,
nunc paradisus habet, sumpsit qui ex hoste tropaea.

IV.

Pour Projecta, fille du sénateur Florus:

Quid loquar aut sileam ? prohibet dolor ipse fateri,
Hic tumulus lacrimas retinet, cognosce, parentu(m)
Projectæ, fuerat primo quæ iuncta marito,
pulchra decore suo, solo contenta pudore,
heu dilecta satis miserae genetricis amore.
Accipe — quid multis ? — thalami post fœdera prima
erepta ex oculis Flori genitoris abiit
ætheriam cupiens cæli conscendere lucem.
Haec Damasus praestat cunctis solacia fletus.

V.

Sur son propre tombeau:

Qui gradiens pelagi fluctus compressit amaros,
vivere qui præstat morientia semina terræ,
solvere qui potuit letalia vincula mortis,
post tenebras fratrem, post tertia lumina solis
ad superos iterum Marthæ donare sorori,
post cineres Damasum faciet quia surgere credo.

ELOGES DE MARTYRS.

I.

Militiae nomen dederant saevumq(ue) gerebant
officium pariter spectantes iussa tyranni,
præceptis pulsante metu servire parati.
Mira fides rerum: subito posuere furorem,
conversi fugiunt, ducis impia castra relinquunt,
proiciunt clipeos faleras telaq(ue) cruenta,
confessi gaudent Christi portare triumfos.
Credite per Damasum, possit quid gloria Christi.

(*Aux Martyrs Nérée et Achillée — cim. de Domitille*).

II.

Hic congesta iacet quæris si turba piorum,
corpora sanctorum retinent veneranda sepulcra,
sublimes animas rapuit sibi regia cæli.
Hic comites Xysti, portant qui ex hoste tropaea;
hic numerus procerum, servat qui altaria Chr(ist)i;
hic positus longa vixit qui in pace sacerdos;
hic confessores sancti quos Græcia misit;
hic iuvenes pueriq(ue) senes castique nepotes,
quis mage virgineum placuit retinere pudorem.
Hic fateor, Damasus volui mea condere membra,
sed cineres timui sanctos vexare piorum.

(*Dans la chapelle des Papes — cim. de S. Calixte*).

III.

Verbera carnificis, flammas, tormenta, catenas
vincere Laurenti sola fides potuit.
Haec Damasus cumulat supplex altaria donis
martyris egregii suspiciens meritum.

(*Au martyr S. Laurent*).

IV.

Martyris hic Mauri tumulus pia membra retentat,
quem Damasus rector longo post tempore plebis
ornavit supplex, cultu meliore decorans
insontem puerum, cui poena nulla deiecti.

(*Au martyr S. Maur — cim. des SS. Chrysanthe et Darie*).

Les inscriptions tracées sur les murs des sanctuaires sont aussi fort curieuses pour l'étude des monuments: elles remontent surtout aux temps de la paix, et sont l'œuvre des pélerins. Nous les appelons aujourd'hui des *graffiti* (1). Quelques-uns d'entre eux ont les mêmes caractères que les épitaphes.

Par exemple:

— MOROS VIVAS

— SOFRONIA DULCIS SEMPER VIVES DEO

D'autres sont de pieuses invocations par lesquelles les pélerins se recommandaient aux prières et à la protection des martyrs. En voici des exemples:

SANCTE SVSTE IN MENTE
HABEAS IN ORATIONES
AVRELIV REPENTINV

(1) *Notiones*, Vol. II, pars 1, p. 223.

D'autres enfin n'offrent que des noms.

La présence de ce genre d'inscriptions est généralement l'indice d'un sanctuaire vénéré, et leur plus grande importance est alors celle de donner les noms des martyrs locaux.

Les marques de fabrique des tuiles peuvent être aussi d'une très grande utilité pour fixer la chronologie des monuments; mais il faut prendre garde que les briques ainsi marquées ne soient pas des matériaux provenant d'autres constructions (1).

Article II. — **Les peintures.**

Les peintures sont la partie plus intéressante des matériaux archéologiques qui sont l'objet de nos études: elles ont en général un caractère funéraire, et plus rarement, surtout au premier siècle, un cachet purement décoratif. Les catacombes romaines sont très riches en peintures, et toute étude sérieuse dont elles seraient l'objet peut parfaitement se dispenser de s'occuper des autres peintures en très petit nombre, qui existent dans d'autres cimetières; mais nous ne manquerons pas d'en dire aussi quelques mots. La technique (3) des peintures cimitériales est partout la même, les fresques étant toujours peintes sur du plâtre encore frais, sans recourir à l'aquarelle ni à l'encaustique. On préparait un lit formé de deux couches de crépi, qu'on appelait *opus tectorium*, *dealbatio*, *expolitio*. La première de ces couches était de chaux et de pouzzolane, l'autre de chaux et de poudre de marbre, qui donnait au stuc plus de poli et de solidité. Pour l'empêcher de tomber, on l'assurait au moyen de clous en fer. Le crépi étant terminé par les *tectores*, les *pictores* commençaient leur travail. Il consistait d'abord à séparer par des lignes les différents compartiments et à tracer les dessins avec une légère pointe en fer: on étendait ensuite les couleurs assez rapidement, et souvent sans avoir préparé de dessin à l'avance. Il est clair que, devant exécuter leur travail sur la chaux encore molle, ils se servaient de couleurs minérales pour ne pas les voir détruites par l'action de la chaux. Les couleurs les plus employées furent le rouge,

(1) *Notiones*, Vol. II, pars 1, p. 339 et suiv.

(2) *Notiones*, Vol II, pars 2, p. 52 et suiv.

(3) Suivant les règles de Vitruve et de Pline, les Romains préparaient un lit de quatre, cinq, six et parfois même sept couches de plâtre. Outre que cette méthode était longue et dispendieuse, on ne pouvait pas l'employer dans les catacombes, où les murs taillés dans le tuf n'adhéraient pas assez à la chaux pour soutenir un revêtement aussi lourd.

le brun, le jaune, le blanc et le vert. On remplissait les fonds de teintes uniformes, telles que rougeâtre pour la figure et les parties nues du corps; blanche pour les vêtements; vertes, généralement pour le sol,

Figure 47. - Orante chrétienne.

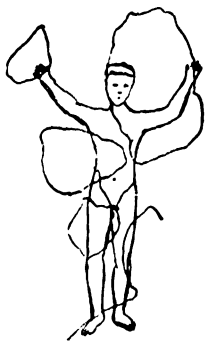

Figure 48. - Daniel orante.

le monstre qui doit engloutir Jonas, l'eau; brune pour les rochers, etc.; puis on rehaussait le ton des teintes en les retouchant, et on produisait quelques contrastes au moyen de clairs et d'ombres.

Au Ier et au IIe siècle on peignait complètement les chambres sépulcrales, et l'on ne trouve qu'un seul exemple de tombeau particulier (arcosole)

Figure 49. - Orante chrétienne.

Figure 50. - Adorante païenne.

orné de peintures. On suivait la méthode classique de ne pas surcharger d'ornements la voûte, qui devait paraître légère parce qu'elle était soutenue, tandis que les parois recevaient une décoration plus compliquée. Mais quand ces dernières furent presque complétement utilisées pour la sépulture, on condensa tous les ornements sur le plafond.

Les peintures des voûtes étaient coordonnées à la figure centrale, qui était presque toujours le sujet principal, le bon Pasteur, un symbole du Christ.

Il ne faut pas croire que toute réminiscence païenne (1) fût absolument écartée des peintures cimitériales; les artistes ayant été élevés à l'école classique ne pouvaient s'abstenir de reproduire certaines figures indifférentes en soi et d'en adapter d'autres à l'idée chrétienne.

Ainsi, il ne faut pas nous étonner de rencontrer parfois dans les catacombes des petits génies ailés folâtrant comme des oiseaux parmi les feuilles de la vigne mystique, symbole des âmes dans le bonheur, ou des têtes humaines, qui ne pouvaient avoir qu'un but purement ornemental. On trouve aussi des animaux, en particulier des dauphins avec le trident, symbole de Neptune, qui rappelait pourtant à l'esprit l'idée de la croix, ainsi que nous le verrons. On y voit, en outre, de jolis paysages, des scènes champêtres ou de pêche, des guirlandes de fleurs, des vases de toute forme, des chandeliers, et jusqu'au mythe d'Amour et de Psyché, qui est peut-être un symbole de l'union intime entre l'âme et Dieu.

Figure 51.
Moyse vêtu de la tunique et du pallium.

Ce symbolisme ne fut pas seulement en usage aux premiers débuts de l'art chrétien; nous le verrons sous peu, les sujets tirés de l'art païen furent beaucoup plus nombreux et variés dans les sarcophages chrétiens qu'ailleurs, et ces derniers, sauf quelques rares exceptions, sont tous postérieurs à la paix constantinienne.

Les peintures sont précieuses surtout parce qu'elles ont une signification dogmatique et qu'elles nous montrent la forme des habits. Nous traiterons le premier point dans la seconde partie de ce manuel; nous nous bornerons à considérer ici les gestes des personnes représentées, ce qui n'est pas sans importance dans l'interprétation des sujets; nous parlerons ensuite des habits (2).

La prière. — La prière était exprimée par le geste d'ouvrir et de lever les bras au ciel (fig. 47-48-49): cette manière de prier était déjà connue et pratiquée dans la Synagogue; mais il paraît que les chrétiens se distinguèrent en élevant davantage les bras, car les figures orantes plus anciennes ne semblent pas suivre la coutume qui existait déjà chez les juifs.

(1) *Notiones*, Vol. II, pars 2, p. 61 et suiv.
(2) *Notiones*, Vol. II, pars 2, p. 67 et suiv.

Il faut encore moins confondre l'orante chrétienne avec l'adorante païenne, comme font certains amateurs d'archéologie. Il suffit de jeter un regard sur la figure 50 pour s'en convaincre. La différence est d'ailleurs clairement signalée par Tertullien, quand il dit : « Nous ne soulevons pas seulement nos mains, mais nous les étendons aussi, en souvenir de la passion du Seigneur ». Cette position était propre au temps qui va de Pâques à la Pentecôte, car, dans les autres périodes de l'année, on priait à genoux; mais cette seconde position est presque entièrement inconnue dans la peinture cimitériale, où tout parlait de la possession espérée ou acquise d'une béatitude éternelle. On doit distinguer aussi l'orante du suppliant, dont l'attitude était de se mettre à genoux et d'étendre les mains vers celui qui pouvait lui accorder une grâce. On trouve dans cette position l'aveugle-né, le lépreux, le possédé, une fois Isaac et quelques défunts.

Le *geste oratoire* consistait à fermer les deux petits doigts de la main droite et à étendre les autres: on le rencontre assez souvent dans l'art chrétien, mais non pas dans la peinture, où il est plutôt rare, et c'est le geste propre du Sauveur et des saints intercesseurs dans les scènes du jugement.

L'*adoration* était exprimée par l'union du geste oratoire avec la génuflexion, et servait à représenter les saints qui saluent en adorant le Seigneur.

L'*imposition de la main* (χειροθεσία) est le geste propre de la bénédiction, mais il sert aussi à indiquer l'invocation du Saint-Esprit: nous le trouvons non seulement dans les scènes de quelques miracles du Sauveur, tels que la guérison de l'aveugle, du possédé, de l'hémorroïsse, et la multiplication des pains et des poissons, mais aussi dans celles du baptême. Nous verrons dans la seconde partie de ce manuel que l'art chrétien est parfaitement d'accord en cela avec les plus anciennes liturgies. Le geste de l'*acclamation* consistait à élever la main droite jusqu'à la hauteur du corps, et même plus haut, et en dehors. Ce geste se rencontre souvent dans l'art chrétien, particulièrement dans les représentations de banquets ou de scènes eschatologiques, où l'on voit les apôtres et les saints autour du trône du Christ ou de l'Agneau, acclamant la majesté du Seigneur.

Le geste d'*indiquer* était exprimé de la même manière qu'aujourd'hui, par l'index de la main droite étendue.

Les choses sacrées étaient reçues dans les mains couvertes d'un voile réservé à cet usage ou du bord du pallium. Mais c'était aussi le signe du respect et de l'adoration, et il semble qu'il ne fut en usage qu'au IVe siècle.

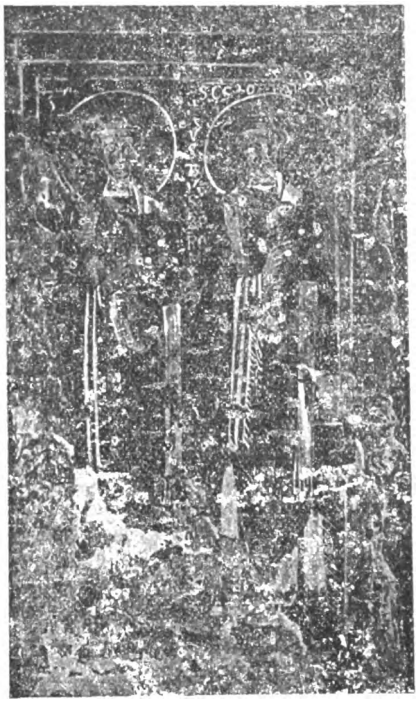

Figure 52. - Evêques revêtus de penula, avec le pallium épiscopal (Peinture du VI siècle près de la tombe du pape S. Corneille).

Il y a enfin le *geste de la douleur*, exprimé la plupart du temps en portant la main droite au menton, ou en se couvrant avec elle le visage. On a des exemples classiques de ce geste dans les monnaies frappées par Vespasien et par Titus, avec l'image de la *Iudaea capta*, et dans d'autres monuments. On rencontre un autre geste de douleur et de deuil dans les sculptures aussi païennes que chrétiennes; nous y reviendrons. Nous jugeons à peine nécessaire de dire que ces notions servent pour tout l'art ancien en général.

Quant aux habits, le vestiaire romain était fort simple et consistait d'habitude dans la tunique, le pallium et les sandales (1). Le pallium est porté sur la tunique par les personnages qui, dans les peintures et même les mosaïques et les sarcophages, représentent le Sauveur, les Apôtres, les saints et les prêtres. C'est de là que vient le pallium liturgique des latins et l'*omophorion* ou pallium des grecs. Le pallium n'est porté que rarement sans la tunique, et dans ce cas, le côté droit de la poitrine reste nu. C'était l'habit des philosophes, on ne le voit sur la personne du Sauveur que trois fois dans les peintures et trois fois sur les sarcophages. Les sénateurs portaient la toge qui était le costume propre des citoyens romains; mais aux temps de l'empire, elle tomba peu à peu en désuétude, jusqu'à n'être plus que l'habit des magistrats et des dignitaires de l'Etat. Il y avait ensuite la *paenula*, sorte de manteau contre la pluie, que les romains employaient aussi quand, libres de toute affaire civile et politique, ils se rendaient dans leurs villas. C'était un morceau d'étoffe circulaire, avec un trou au milieu pour y

Figure 53.

(1) *Notiones*, Vol. II, pars 2, p. 74 et suiv.

passer la tête. C'est d'elle que vient la chasuble qui a gardé sa forme primitive de *paenula* jusqu'au XVe siècle. Les jeunes gens portaient la *lacerna* ou *birrus*, et les soldats la chlamyde. On voit clairement ces parties du vestiaire aux figures 52, 58 et 55; nous dirons deux mots de la toge et de la lacerna, qui devinrent l'une l'insigne du premier magistrat, et l'autre la chape ecclésiastique.

Figure 54. - Reconstitution de la toge impériale (WILPERT - *Un Cap. sul vestiario*).

Toge. — On a beaucoup écrit et discuté sur la toge jusqu'à ces derniers temps, sans que personne ait su en donner la signification. Les études de Mgr. Wilpert ont enfin éclairci ce point, en démontrant qu'elle n'est qu'une pièce de drap de laine longue de six à sept mètres et pas très large, que l'on appuyait sur l'épaule gauche, pliée selon sa largeur, de manière à en faire tomber un pan devant le corps jusqu'au-dessous des genoux. Le reste du drap, qui pendait derrière le dos, s'enveloppait de la manière suivante autour du corps: « on le passait d'abord transversalement sur le dos, en partant de l'épaule gauche, de manière à couvrir la poitrine selon une ligne transversale. Puis, en ce point, le drap était déployé, étendu sur le dos, de nouveau tiré en avant, et

jeté enfin avec un des pans sur l'avant-bras gauche (1) ». La figure 54 représente la reconstitution de la toge, telle que la portait à Byzance au VIe siècle le premier magistrat (consul); elle est déjà près de disparaître, et est presque réduite aux proportions d'une bande: le lecteur remarquera en outre que, en plus du tour que nous avons déjà décrit, le drap couvrait aussi l'épaule droite, quand on le faisait passer pour la première fois derrière le dos.

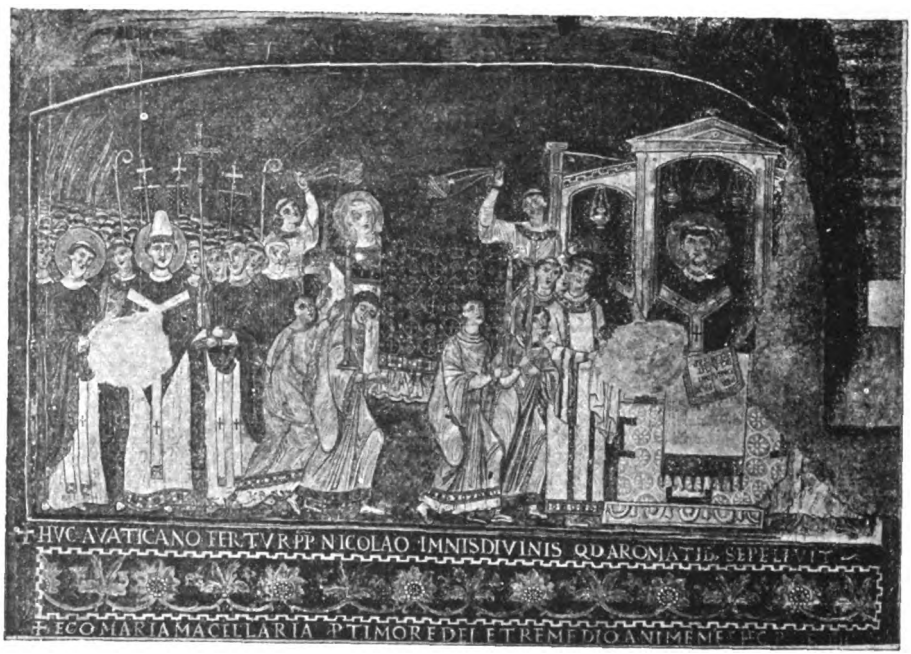

Figure 55. - Peinture de l'église de S. Clément a Rome (XI siècle), représentant le transport des reliques de S. Clément.

Lacerna. — Elle fut introduite à Rome par Lucullus: c'était un simple drap que l'on portait sur les épaules en le tenant fixé par devant sur la poitrine; il tombait très bas par derrière et était souvent orné de franges. Du temps de Trajan, il devint le manteau des licteurs, et, une fois, nous le voyons aussi sur les épaules de l'empereur Marc-Aurèle, dans un bas-relief du Capitole. Comme elle était commode, légère, élégante, et comme on pouvait en jeter les bords derrière les épaules, où ils étaient agités par le vent, les jeunes gens la portaient volontiers surtout en Afrique. Mais à Rome on la considéra presque toujours comme un habit oriental, et nous la voyons dans la peinture

(1) WILPERT. *Le pitture delle catacombe romane.* Testo, p. 68.

du cimetière de Pontien qui représente les martyrs persans Abdon et Sennen: sur les sarcophages, de même que la chlamyde et le bonnet phrygien, c'est le costume propre des Rois Mages, du roi Nabuchodonosor, des trois enfants de Babylone, et, parfois aussi, de Daniel entre les lions.

Le vêtement des femmes consistait dans la tunique et la *palla*, sorte de manteau dont elles se couvraient aussi la tête lorsqu'elles paraissaient en public. Le voile fut employé aussi dans ce but, ainsi que le mouchoir, et une espèce de bonnet appelé mitre ou mitelle (fig. 47 et 49). Les hommes avaient généralement la tête découverte, mais, au Ve siècle, ils employèrent aussi une espèce de petit *pileus*, d'où tira plus tard son origine la tiare du pape, appelée au moyen-âge *camelaucus* (fig. 55) (1).

ARTICLE III. — **Les sculptures** (2).

Les sarcophages furent employés dès l'époque des persécutions; et même, les premiers tombeaux creusés dans les catacombes étaient destinés à recevoir des coffres en marbre. La forte dépense qu'exigeait ce genre de tombeau l'empêcha sans doute de devenir d'un usage général (3).

Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que les sarcophages antérieurs à la paix de l'Eglise ne ressemblent en rien à ceux postérieurs à l'édit de Milan. De Rossi remarqua que dans les nombreux fragments de sarcophages antérieurs à Constantin trouvés dans les catacombes, on ne rencontre que rarement un symbole chrétien, qui est la plupart du temps le bon Pasteur, fort ressemblant à un Mercure Criophore de l'art classique. Il remarqua également que les bas-reliefs représentant des scènes de paganisme avaient été effacés, ou, du moins, dissimulés, laissant voir seulement la partie non sculptée du sarcophage. Il remarqua enfin qu'aucune des scènes exposées au regard des fidèles ne se rapportait au culte païen, mais qu'elles étaient tout-à-fait indifférentes ou pouvaient parfaitement être prises dans un sens chrétien. On peut déduire de tout cela que les chrétiens pouvaient représenter et développer leurs cycles symboliques dans les peintures qu'ils exécutaient dans les catacombes mêmes, mais ne pouvaient pas en faire autant pour le sculptures qu'ils étaient obligés d'exécuter dans les ateliers (4). Cepen-

(1) *Notiones*, Vol. II, pars 3. *Indumenta sacra*, p. 439 et suiv.
(2) *Notiones*, Vol. II, pars 3, p. 1 et suiv.
(3) *Notiones*, Vol. II, pars 1, p. 359-391.
(4) *Notiones*, Vol. II, pars 3, p. 5 et suiv.

dant nous ne pouvons point déduire de ce fait, comme ont fait certains, que les chrétiens n'avaient pas d'ateliers de sculpture à eux avant la paix de l'Eglise. Leur abstention de représenter des symboles ouvertement chrétiens ne nous autorise point à croire qu'il n'y avait point de sculpteurs chrétiens, mais plutôt qu'on avait le plus grand soin de ne pas attirer l'attention sur ce genre d'ouvrages exposés au regard du public.

Le véritable art des sarcophages à sujets bibliques ne commence qu'à l'époque constantinienne; on y voit presque toutes les scènes que

Figure 56. — Bas-relief de sarcophage chrétien du III siècle (musée du Latran).

l'on rencontre d'abord dans les peintures: elles n'ont plus ce caractère mystérieux, mais sont plus développées, plus claires et plus nombreuses. Mais il est nécessaire de donner ici quelques notions générales sur les sarcophages, leur forme et leur décoration.

Il est rare que les faces ornées d'un sarcophage ne soient pas divisées en deux bandes. Les artistes chrétiens aimaient à représenter un grand nombre d'épisodes bibliques, ainsi qu'ils le faisaient d'abord pour les peintures; aussi occupèrent-ils rarement toute une face du sarcophage avec une composition unique; ils ne le firent que pour le passage de la mer Rouge. Ne se contentant pas de l'arche de marbre, ils sculptèrent aussi les antéfixes et l'attique du couvercle, sur les deux côtés de l'inscription (1). Quelques-uns attribuent ce fait à une intention dogmatique, d'autres au manque d'imagination des artistes; mais, selon nous, les uns et les autres exagèrent. On ne peut nier que la main de l'artiste n'ait été souvent guidée par un concept dogmatique, mais il est certain d'autre part, que l'ordre des sujets a été parfois troublé, et que la liaison logique entre une scène et l'autre disparaît. D'ailleurs, on ne peut accuser de manquer d'imagination un artiste qui suit une méthode employée bien avant lui et avec beaucoup moins de ressources.

(1) *Notiones*, vol. II, pars 3, pag. 11 et suiv.

Le nombre des épisodes bibliques représentés dans les peintures est doublé par la sculpture, et les productions de l'art chrétien ne doivent pas être jugées seulement au point de vue esthétique (1).

Cet art a répondu à ses fins: il exprime sur les tombeaux l'espoir dans la miséricorde divine, la foi dans la puissance du Sauveur, le

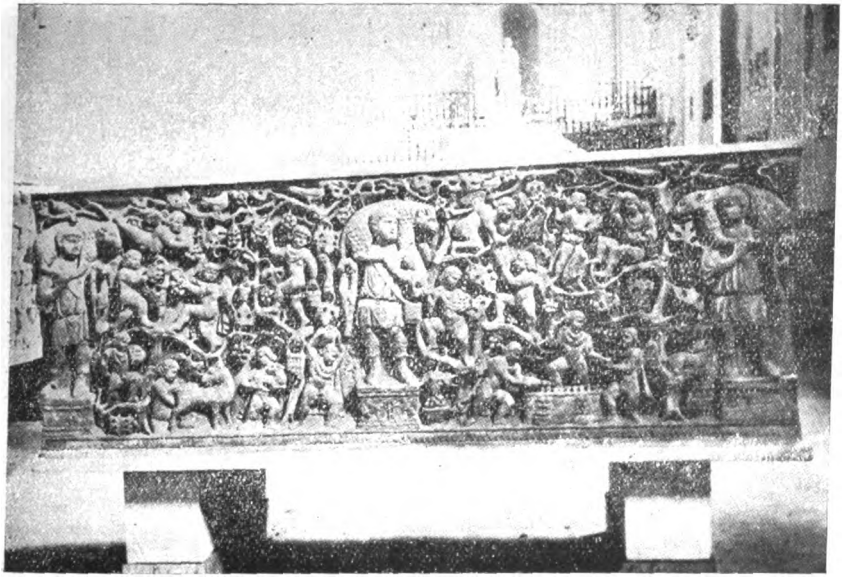

Figure 57. - Sarcophage chrétien du III siècle avec scènes pastorales et de vendange (musée du Latran).

triomphe de l'Eglise après les persécutions, la majesté du Sauveur, la récompense éternelle réservée aux âmes des fidèles.

L'art plastique chrétien reflète admirablement son époque, l'état des esprits après trois siècles de persécution, la satisfaction bien naturelle causée par le triomphe de l'Eglise et cet hommage que la majesté impériale elle-même rendait au Dieu de tous. L'esprit se tournait spontanément vers les choses célestes, et l'artiste choisissait les matériaux de son œuvre dans les concepts de la révélation. Ils trouvaient leur place toute prête dans les absides des basiliques, et les sarcophages qui ornaient leurs atriums ne pouvaient point se soustraire à l'influence de l'art nouveau. Et pourtant — il est bon de le redire — l'imagination des artistes répondait parfaitement à la mentalité de leur époque.

Ce que nous venons de dire explique les causes du changement partiel

(1) *Notiones*, vol. II, pars 3, pag. 24 et suiv.

du caractère de l'art sépulcral. Les peintures et les sculptures ayant également servi à décorer les tombeaux, il semblerait que les unes et les autres dussent avoir le même cachet. Il n'en est rien.

La diversité des lieux et les circonstances spéciales dans lesquelles les deux arts se développèrent firent que la sculpture s'éloigna du chemin qu'elle avait suivi pendant quelque temps d'accord avec la peinture. Bien plus, la peinture elle-même, qui, à partir du IIIe siècle, avait perdu peu à peu son caractère mystérieux, tout en restant toujours funéraire,

Figure 58. - Sarcophage avec représentations bibliques (musée du Latran).

ressentit, elle aussi, après le triomphe de l'Eglise, l'influence des temps nouveaux. Elle suivit de loin, il est vrai, la nouvelle direction de l'art.

Ainsi même la peinture nous offre des scènes inspirées des livres apocalyptiques; mais les sujets du plus ancien et mystérieux symbolisme, tels que le pain, le poisson et le vin, la rupture du pain, le banquet près du lac de Tibériade, la nourriture des masses populaires, le trépied au milieu des corbeilles de la multiplication, et d'autres éloquentes figures du banquet eucharistique, unies aux symboles du baptême, ont disparu pour toujours (1).

Mais revenons à la forme et à la décoration des sarcophages. La division en deux étages de la surface de marbre, destinée à la décoration permettait de multiplier les sujets: ils étaient tellement serrés et parfois si nombreux, qu'ils se superposaient en partie l'un à l'autre.

Malgré cela, les sculpteurs cherchaient de donner à l'ensemble de leur ouvrage une disposition favorable et qui satisfait l'oeil; ils se réglaient

(1) *Notiones*, vol. II, pars 3, pag. 19 et suiv.

souvent pour cela sur les lois de la symétrie. C'est là certainement la raison pour laquelle le cycle, ou la série des symboles se trouva dérangé. L'artiste se trouva pris entre deux courants: d'un côté, le concept moral de la composition exigeait pour la succession des épisodes un ordre qui devait parfois jurer avec les règles de la plus élémentaire esthétique; de l'autre, une exigence matérielle forçait l'artiste à ne tenir aucun compte de la pensée exprimée par les différents sujets, mais à les disposer de la manière la plus conforme à l'harmonie de l'ensemble. L'artiste chercha donc une solution intermédiaire; il s'efforça

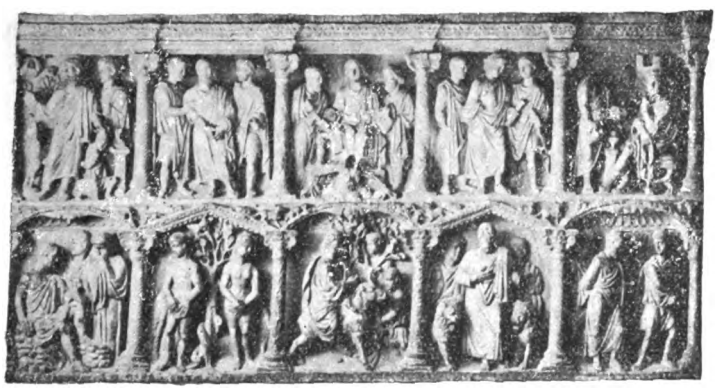

Figure 59. - Sarcophage du IV siècle (grottes du Vatican).

d'obtenir un bel effet esthétique en troublant le moins possible l'ordre des pensées. Ce fut là l'origine d'une autre loi que l'on pourrait appeler d'opposition; selon cette loi, certains sujets exprimant le même concept ou des concepts opposés étaient réduits à des mesures égales ou presque, et disposés symétriquement. Dans ce cas, l'un rappelait l'autre, et, par leur position symétrique, ils s'expliquaient mutuellement. Cette loi, qui avait déjà était observée dans les plus anciennes peintures produit dans les sarcophages des effets admirables. Ainsi, par exemple, l'arrestation de S. Pierre symétrique à celle du Sauveur, — il est impossible de dire que c'est là un effet du hasard — prend une signification d'une importance capitale. Il est à remarquer que cet honneur a été fait seulement à l'image de S. Pierre (figure 5).

La décoration la plus simple des sarcophages était formée de stries ondulées, offrant une grande ressemblance avec le strigile, instrument dont les anciens se servaient pour se râcler le corps après le bain. On appela donc strigilés les sarcophages ainsi décorés. Au milieu un espace vide en forme d'amande, supportait généralement un sujet de petite

dimension. C'était ou une amphore, symbole du corps humain, appelé *vas luteum*, *vase d'argile* par l'ancienne littérature chrétienne, ou un petit tonneau, *dolium*, dont on ne connaît point la signification; ou encore, le bon Pasteur, ou le portrait du défunt, ou l'orante, figure idéale de l'âme dans la paix. Les extrémités pouvaient également porter quelque sujet, et paraissent avoir été généralement réservées au Bon Pasteur ou à l'Orante.

Quant aux sujets indifférents, c'étaient des représentations de chasse des scènes pastorales ou marines, des génies ailés qui pêchent, ou diri-

Figure 60. - Sarcophage de Ravenne (v siècle).

gent une barque vers un phare, des courses de dauphins, ou encore des scènes de jeux ou de vendange, représentées toujours par des génies ailés, ou d'autres analogues.

Les sujets que l'on pouvait prendre pour des symboles chrétiens étaient Orphée charmant les animaux par les sons de sa lyre, symbole du Sauveur qui attire les hommes par la douceur de sa doctrine (1); Ulysse attaché au mât du vaisseau, symbole du Christ sur la croix, et du chrétien qui résiste aux tentations du monde (fig. 61); enfin l'union d'Eros et Psyché, dont nous avons déjà parlé. Ces interprétations ne sont point fantaisistes, mais on les rencontre dans la littérature chrétienne des premiers siècles; il était naturel que l'art exprimât les idées en vogue parmi les fidèles de ces temps-là.

(1) Quelques Pères virent dans le poète thrace un prophète païen du Sauveur, et Justin sut utiliser cette idée dans un sens apologétique. Voir: *Notiones*, vol. II, pars 2, pag. 140 et suiv.

On rencontre aussi d'autres sujets qui reflètent des idées funéraires païennes, mais n'ont aucun rapport avec le culte; par exemple des personnifications de lieux, d'éléments, des forces de la nature, du soleil, du ciel, des fleures, de l'océan, etc.

Mais cette prudence nécessaire n' empêcha point quelques symboles strictement chrétiens de s'introduire insensiblement dans les ouvrages plastiques. Un sarcophage qui paraît remonter au début du IIIe siècle, conservé maintenant au musée du Louvre à Paris, représente sur le devant et au-dessous de l'inscription le Bon Pasteur portant une brebis,

Figure 61. - Fragment de sarcophage représentant l'histoire d'Ulisse (cim.re de S. Calixte).

avec deux autres à ses côtés, un poisson droit, et une ancre. Un autre sarcophage, peut-être encore plus ancien que le précédent, retrouvé à Gayolle — outre le pêcheur qui, comme nous le verrons plus loin, est un symbole du baptême, — offre aussi la figure d'une orante à côté d'une ancre, symbole de la croix et de l'espérance chrétienne, et au milieu d'un troupeau, celui des élus, entre deux arbres, qui représentent le jardin du paradis. On y voit aussi le bon Pasteur, mais entre une scène, peut-être une scène de famille, et une divinité locale. Dans un autre enfin, ou trouve aussi, outre les scènes de pâturage et de pêche, le buste d'Elios, une personification du soleil. On ne peut douter que ce ne soit un sarcophage chrétien, mais sculpté de façon à ne pas le paraître aux yeux des profanes.

Parfois le sarcophage était divisé en compartiments par des colonnes ou des arbres; cela n'empêchait pas d'unir un épisode à l'autre; et même, dans ce cas, la loi de l'opposition put être mieux observée (figure 59, 269, et 275). Mais on aima aussi à représenter sur un sarcophage,

selon le goût classique, une ville avec ses remparts, ses tours et ses créneaux, devant laquelle se déployaient les scènes de la *maiestas domini*. Assis sur un trône de gloire, les pieds appuyés sur Uranus, la personification du ciel, le divin Sauveur reçoit, comme dans une vision

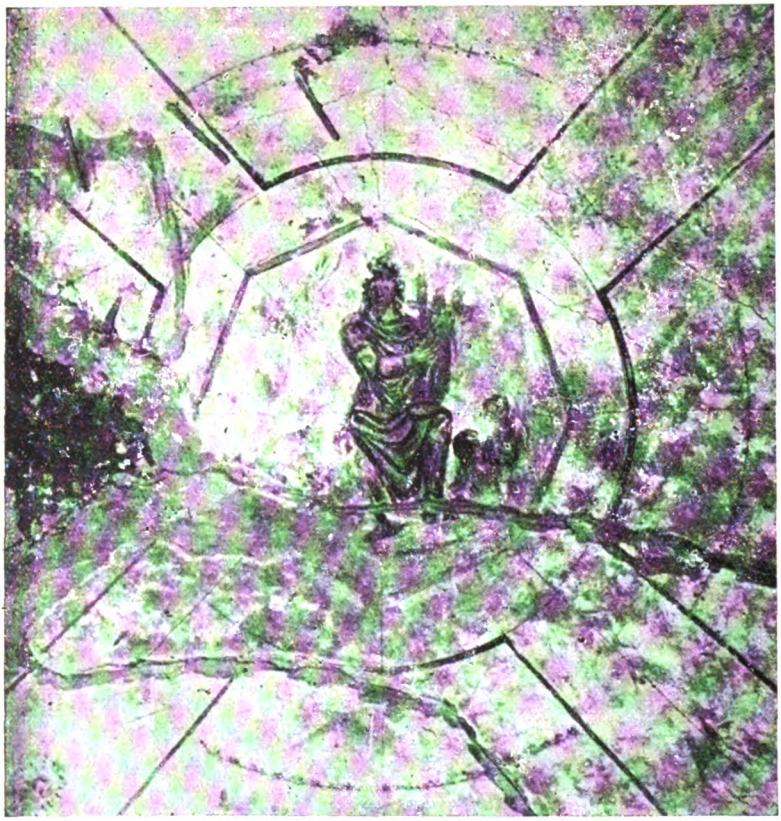

Figure 62. - Orphée au milieu des brebies
(Peinture du II siècle - cimetière de S. Calixte).

apocalyptique, les acclamations des apôtres qui entourent son trône (fig. 279). Il est clair, que la ville ainsi représentée, devant être en harmonie avec la scène que nous venons d'indiquer, ne peut être qu'une image de la Jérusalem céleste.

Il faut enfin remarquer que certaines régions eurent une forme spéciale de sarcophages; leur différence consiste surtout dans la forme du couvercle. Ceux qui s'écartent le plus de la forme romaine sont ceux de Ravenne; nous ne nous attarderons pas à en décrire les différences; il suffira d'un coup d'oeil sur la figure 60 et 65. Mais il faut remarquer

que cet art ne fleurit qu'après la moitié du Ve siècle, quand la sculpture des sarcophages était à Rome en pleine décadence.

Il y a bien peu de chose à dire sur la statuaire (1). La beauté des rares exemples qui nous restent, nous fait amèrement regretter la disparition de la plupart des travaux de ce genre. Le sujet le plus re

Figure 63. - Statue de S. Hippolyte (musée du Latran).

marquable est la statue de S. Hippolyte assis sur sa chaire, trouvée en 1551 près de la basilique de S. Laurent-hors-les-Murs. Cette statue, la tête exceptée, représente certainement S. Hippolyte: l'art de la statue convient à l'époque où vécut ce docteur (première moitié du IIIe siècle); la liste de ses œuvres est gravée sur les côtés de la chaire, ainsi que le cycle pascal fixé par lui. La statue se trouve aujourd'hui au musée chrétien du Latran, qui renferme aussi une statue du bon Pasteur d'une admirable beauté juvénile. « La douceur de ses traits et l'élégance idéale de sa pose en font une expression parfaite de la cha-

(1) *Notiones*, vol. II, pars 3, pag. 84 et suiv.

rité évangélique ». Quelques-uns la font remonter au IIIe siècle, mais elle semble plutôt de l'époque constantinienne. Dans ce même musée,

Figure 64 - Bon Pasteur (musée du Latran).

y a une autre statue du bon Pasteur mais elle est très mutileé; une autre se trouve à Séville, une à Constantinople, deux à Athènes et une à Sparte.

Eusèbe de Césarée a décrit dans son histoire ecclésiastique (VII-18) un groupe en bronze qu'il avait vu lui-même dans la ville de Panéas,

Figure 65.

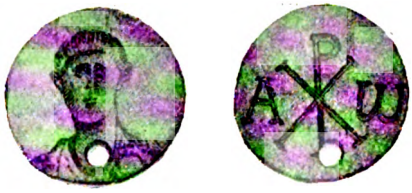

Figure 66.

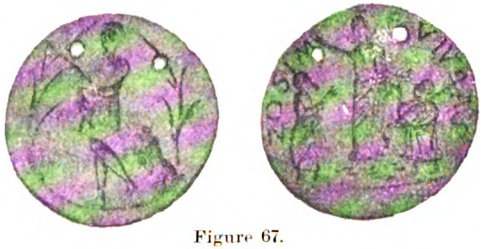

Figure 67.

Figure 68.

Figure 69.

Medailles de dévotion.

et que l'on dit avoir été commandé par l'Hémorroïsse en reconnaissance de sa guérison par le Sauveur.

Le groupe représentait le Christ qui étend la main droite vers une femme agenouillée et suppliante. Plusieurs croient qu'Eusèbe s'est trompé; toujours est-il que la statue fut détruite à cette époque; il n'est pas impossible qu'elle ait inspiré les artistes; on trouve parfois sur les sarcophages l'Hémorroïsse, non pas touchant le bout du vê-

tement du Sauveur pour obtenir sa guérison, mais guérie et confessant la divinité du Christ.

Une autre classe de monuments, les ustensiles funéraires sacrés et domestiques, peut nous donner quelques lueurs de la pensée chrétienne.

Figure 70 - Coquille adhérente à la chaux d'un loculus.

Nous ne nous en occuperons qu'en tant qu'on les a fait servir à la décoration, et qu'on en a trouvé quelques exemplaires dans les tombeaux. Nous avons fait allusion plus haut aux objets incrustés dans la chaux fraîche de la fermeture des loculi; ils sont ainsi énumérés par Buonarroti: «[1]..... morceaux de marbres, morceaux de plats en verre orné de morceaux d'émail, morceaux de verres en plusieurs couleurs, imitant le marbre, et disposés en forme de petites roses, de coquillages, de rangs de boules de verre servant de colliers, bracelets de bronze, de verre, ou d'ivoire, peignes, jetons, dès en os, en ivoire, en bronze, ou en marbre, petites têtes de ces mêmes matières ou d'autres pierres, masques, camées, ciselures, médailles, et une quantité d'autres choses, même laides ou cassées; ce qui leur (aux survivants) tombait sous la main (1) ».

Figure 71.
Bulla en forme de poisson.

De tous les objets que nous venons d'indiquer, ceux qui sont chrétiens ou ornés de figures ou d'inscriptions chrétiennes ont seuls une valeur pour nos études; tous ne peuvent pas être utilisés, car une partie est d'une époque avancée, c'est-à-dire postérieure à la moitié du IVe siècle. Les objets qui nous sont le plus utiles pour notre étude sont les pierres des bagues portant quelque symbole ou figure, des fonds

(1) Buonarroti, *Vetri*, p. 8 et suiv.

de coupes peintes en or, qui servirent probablement aux banquets funéraires, quelques-uns peut-être même à la célébration de l'Eucharistie; des patènes liturgiques, des cachets, des peignes, des lampes, des ampoules pour les eulogies, c'est-à-dire contenant les huiles prises aux lampes des sanctuaires, des médailles, et de menus objets de dévotion de toute sorte.

ARTICLE IV. — **Les tombes des martyrs.**

Après le rapide exposé de ce chapitre, il est tout naturel que l'on dise quelque chose des tombes des martyrs. Généralement on croit

Figure 72. - Inscription du Pape S. Pontien.

qu'elles étaient distinguées par quelque signe particulier de celles des simples fidèles (1).

Il est certain que les pélerins qui accouraient en foule pour les vénérer devaient avoir un moyen pour les reconnaître. Mais lequel ? Etait-ce par l'inscription ou par quelque signe extérieur ? Après avoir longuement étudié la question, nous croyons pouvoir dire qu'on n'indiquait pas, ordinairement le tombeau de martyr par l'inscription. Sur plus de dix mille inscriptions trouvées dans la Rome souterraine, six seulement portent le titre de martyr: ce sont celles des SS. Prote et Hyacinthe, des Papes S. Corneille, S. Pontien et S. Fabien, ainsi que celle d'un Vericundus au cimetière de Priscille (fig. 31). Cette dernière porte seulement un M coupé par une ligne d'abréviation; il

(1) *Notiones*, etc., Vol. I, pars prior, pagg. 392-420.

en est même qui contestent sa signification. Hors de Rome, aucune épitaphe de martyr ne fut retrouvée, mais seulement des inscriptions historiques ou votives.

Quant à celles des Papes, elles sont indiquées par un sigle formé par les trois lettres M T P, consonnes du mot grec MAPTYP (figg. 72 et 162). Ce sigle fut ajouté après coup, mais on ignore quand. Les inscriptions du Pape S. Corneille et des SS. Prote et Hyacinthe sont les seules qui portent le nom *martyr* en toutes lettres; elles furent certainement gravées en même temps que l'épitaphe; il semble même pour S. Corneille que le titre *Martyr* ait été ajouté pour corriger en la complétant, la première épitaphe.

Mgr. Wilpert pense que les épitaphes des martyrs ont été détruites quand, aux VIII et IX siècles, se firent les translation des corps saints des cimetières de la banlieue dans les basiliques de la ville. Cependant il paraît assez difficile d'admettre une si grande destruction d'inscriptions, puisque quelques-unes ont été retrouvées. D'autre part le fait que sur les tombes de deux Papes particulièrement illustres par leur martyre, on n'ait gravé le titre de *martyr* que quelque temps après leur mort — encore on l'a fait en forme d'un simple sigle — est très significatif. Aussi croyons-nous que, aux premiers siècles, on ne faisait pas connaître la tombe du martyr par quelque signe sur l'épitaphe, et que les rares exemples qui nous sont parvenus sont une véritable exception. Ce qui confirme cette opinion, c'est que dans l'art des Catacombes on ne trouve jamais de représentation du martyre ou d'allusion certaine s'y référant.

On devra donc chercher les marques distinctives du martyre dans d'autres signes ou dans les objets funéraires.

Il fut un temps où l'on admettait comme indice de tombe de martyr l'arcosole, la palme et la fiole de sang. Quant à l'arcosole, quoiqu'il ait pu être employé pour célébrer la messe sur la pierre sépulcrale, il faut pourtant noter qu'il abonde surtout au temps de la paix dans les régions cémétériales.

La palme fut un critérium erroné, car elle se trouve sur presque toutes les tombes comme signe de victoire et de récompense pareille à la couronne. Le Pape Benoît XIV déclara ce signe sans valeur.

Quant au vase de sang la discussion est longue. Les uns lui dénient toute valeur, les autres le reconnaissent comme un indice infaillible. Nous nous contenterons de faire observer qu'il n'était pas toujours facile de recueillir le sang du martyr, ni d'en remplir une fiole; de plus ces petits vases murés dans les loculi des catacombes renfermaient souvent des parfums. Cependant, si quelquefois ces vases contenaient,

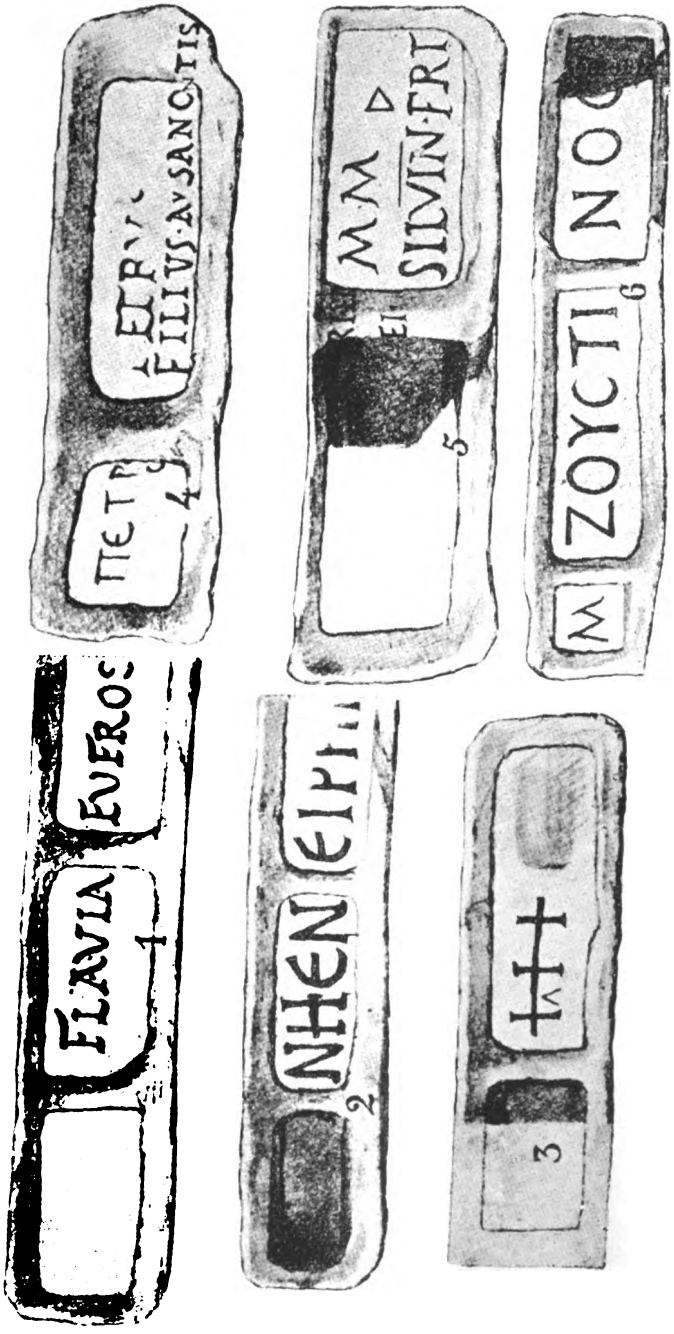

Figure 73. - Inscriptions peintes en rouge sur tuiles au cimetière de Sainte Priscille.

du sang, ce que nous ne nions point, la matière qui y était contenue s'altéra tellement, qu'il est très-difficile de distinguer par l'analyse chimique les éléments constituant le sang d'autres matières.

Comment donc les anciens pélerins pouvaient-ils reconnaître les tombes des martyrs ? Nous croyons que l'administration des cimetières était alors aussi bien organisée que de nos jours, et peut-être mieux encore, vu l'importance et le caractère sacré attaché au tombeau. Il y avait des gardiens qui faisaient connaître le chemin du labyrinthe dans lequel on aurait pu s'égarer. Il existait une nomenclature de chaque partie du cimetière, de chaque galerie; chaque pilier avait un nom à lui de même que dans les colombaires païens.

Enfin on ne peut douter qu'il n'y eût un registre des tombes, où les tombeaux des martyrs étaient spécialement indiqués. La tombe du martyr pouvait donc être reconnue, non seulement par la tradition, mais par les indications des gardiens, les registres et peut-être aussi par quelque signe que nous ignorons.

CHAPITRE V.

Constitution hiérarchique des cimetières par rapport aux titres ecclésiastiques.

Article I. — Administration ecclésiastique des cimetières.

Cette question devrait embrasser tous les cimetières du monde, mais les monuments qui nous restent n'offrent pas de matière suffisante à une étude aussi étendue; c'est pourquoi nos recherches qui sont fondées sur les monuments, doivent se borner aux églises de Rome: on pourra — cependant — à l'aide des données historiques, et de quelques indices monumentaux, en généraliser les résultats. Pour plus de clarté nous allons répéter ici en les développant quelques-unes des notions que nous avons exposées plus haut.

Il est hors de doute qu'à Rome, au début du III siècle, c'était l'Eglise qui administrait le cimetière commun des fidèles. Nous lisons au livre des *Philosophoumena* que Zéphyrin, à peine élu pape (197), appela à Rome Calixte, et le préposa, en qualité de premier diacre, à l'administration du cimetière. Un minutieux examen des monuments corrobore ce détail, et montre que cette administration ne fut pas restreinte au cimetière papal de S. Calixte sur la voie Appienne, mais, par les autres diacres, s'étendit à la plupart des cimetières de la banlieue. Cela est d'ailleurs explicitement déclaré dans le *Liber Pontificalis*; il y est dit que le pape Fabien (236-250) divisa les régions entre les différents diacres, en leur assignant les constrcuions à ériger dans les cimetières: *Hic regiones divisit diaconibus..... et multas fabricas per coemeteria fieri iussit* (1). Or on sait que les diacres étaient au nombre de sept, et l'on peut penser qu'à chacune des sept régions ecclésiastiques qu'ils administraient, correspondaient un ou plusieurs cimetières,

(1) Mommsen, *Gesta pont. Rom. Fabianus*, pag. 27.

fondés ou agrandis avec les fonds de l'Eglise. Une inscription trouvée récemment dans les catacombes de S. Jean à Syracuse fait aussi allusion à l'administration ecclésiastique du cimetière: il y est question d'une personne qui acheta son loculus à un diacre: EMI MICI (*sic*) LOCU A DIACONU (*sic*) ( ).

En Afrique, justement à l'époque où fut institué le cimetière de S. Calixte, il y avait déjà des *areae* pour la sépulture commune des frères; et, en 203, sous la présidence d'Hilarien, les terrains consacrés aux tombeaux furent envahis et profanés, et les cadavres tirés de leur sépulture (2).

Valérien confisqua les cimetières chrétiens, mais il ne semble pas que le fisc soit parvenu à atteindre les propriétés funéraires privées. Ce qui le prouve évidemment, c'est que Gallien, en réintégrant les chrétiens dans la possession de leurs biens, rendit les cimetières, non à des particuliers, mais aux évêques. Comme cet édit de restitution ne fut point partiel et limité à une seule région, Rome ne fut pas seule à en ressentir les précieux effets. Car l'édit fut mis en vigueur dans toutes les provinces de l'empire et l'application qu'on en fit hors de Rome et surtout dans la province d'Afrique le prouve suffisamment. Ainsi le proconsul Paterne disait à S. Cyprien amené captif devant lui: *Nos très saints empereurs Valérien et Gallien ont ordonné, qu'on ne tienne nulle part des conciliabules, et qu'on ne pénètre point dans les cimetières. Si donc quelqu'un n'obéit pas à un précepte aussi salutaire, il payera cette désobéissance de sa tête* (3). Dans un autre passage, S. Cyprien lui-même s'exprime en termes qui semblent empruntés au texte de l'édit, lorsqu'il rapporte que les évêques et les prêtres surpris violant l'édit étaient immédiatement décapités; et d'après ce même saint, tel fut le sort du pape Sixte II et de quatre de ses diacres, à Rome (4). Ce détail nous est également confirmé par les monuments du cimetière de S. Calixte.

Il est d'ailleurs impossible de mettre en doute que pendant les périodes les plus furieuses de la persécution, des réunions secrètes, des assemblées et des offices liturgiques n'eussent lieu dans les cimetières. L'existence des basiliques cimitériales fut amplement démontrée par le P. Marchi, et confirmée par de Rossi et par tous ceux qui ont étudié les catacombes romaines. Le genre même de mort que beaucoup de

(1) N., *Bullettino di arch. crist.* 1910, pag. 166.
(2) TERTULL., *ad Scapulam*, 3; *Apolog.*, 37.
(3) *Acta S. Cypriani*, RUINART, p. 216.
(4) S. CYPR., *Epist.* 80.

chrétiens trouvèrent dans les cimetières et les arénaires (comme ce groupe de fidèles réunis pour assister au saint sacrifice sur le tombeau des saints Chrysanthe et Darie, qui furent ensevelis sous un tas de pierres et de terre) en est la preuve la plus éloquente. Voici d'ailleurs ce que nous lisons dans une inscription du IIIe siècle, provenant du cimetière souterrain de Priscille, et exposée maintenant dans la basilique de S. Sylvestre, reconstruite au-dessus de ce même cimetière:

« Frères, lorsque vous vous réunissez ici pour prier avec ferveur le Père et le Fils, rappelez-vous la chère Agape, pour que Dieu tout-puissant lui accorde l'éternité bienheureuse (1) ».

Dans son Apologétique, Tertullien reproche aux persécuteurs leur acharnement à chercher et opprimer les chrétiens dans leurs réunions (2); et il ne faut pas entendre seulement par là les réunions ordinaires dans les églises domestiques, mais aussi, et plus fréquemment, les réunions secrètes, tenues sous prétexte de rendre hommage aux défunts.

Ces données et bien d'autres que nous omettons pour être plus bref, nous enseignent que les cimetières devaient être généralement administrés par l'autorité ecclésiastique, non seulement à cause de leur caractère sacré, mais aussi parce qu'ils étaient parfois le seul lieu d'asile et de refuge sûr pour y célébrer le culte aux moments les plus cruels des persécutions (3).

Article II. — Les titres ecclésiastiques.

Le fait de l'administration ecclésiastique des cimetières et celui de la division de Rome en sept régions administrées par les diacres, nous aideront, avec les monuments, à fixer les limites territoriales de ces régions. Nous pouvons déjà supposer que chacune d'elles renfermait en moyenne deux régions civiles, dont le nombre était quatorze. Il est en outre à présumer que les cimetières se rapportaient en général aux titres, c'est-à-dire aux églises titulaires qui en étaient le moins éloignées, et se trouvaient du même côté de la ville, quoique plus rapprochés que n'en étaient les cimetières eux-mêmes. Remarquons encore que les titres ne commencèrent qu'au IIIe siècle, bien que certains soient

(1) « Vos precor, o fratres, orare huc quando venitis
Et precibus totis Patrem Natumque rogatis,
Sit vestrae mentis Agaper carae meminisse
Ut Deus omnipotens Agapes in saecula servet ».

(2) Tertull., *Apolog.*, 7: « Quotidie obsidemur, quotidie prodimur; in ipsis plurimum coetibus et congregationibus nostris opprimimur ».

(3) *Notiones*, Vol. I, pars 1. pag. 292 et suiv.

antérieurs et d'autres postérieurs à cette époque, et qu'au IVe siècle on en comptait officiellement 25, qui existent toujours, excepté deux, ainsi que des souvenirs et même quelques monuments d'autres titres secondaires.

Remarquons enfin que le clergé de chaque titre avait généralement son tombeau dans les cimetières dépendant de ce titre même. Cela étant avéré, voyons comment l'on peut reconstruire les sept régions ecclésiastiques, suivant en cela l'exemple que nous donna d'abord M. de Rossi.

La première région ecclésiastique embrassait la XIIe et la XIIIe région civiles. On déduit cela des inscriptions sépulcrales, qui nous indiquent

Figure 74. - Inscription d'un lecteur du titre de Fullonica (cimetière de S. Calixte).

des prêtres des titres de l'Aventin (rég. XIIIe), et des prêtres et des clercs du titre de Fasciola ensevelis dans la basilique de S. Paul; des prêtres et des clercs des titres de l'Aventin (1), de Fasciola et de Balbine ensevelis dans les cimetières de Domitille et de S. Calixte. Or les deux régions civiles XIIe et XIIIe, qui comprenaient la voie d'Ostie, la voie Ardéatine et le côté droit de la voie Appienne formèrent vraiment la première région ecclésiastique; le clergé des titres dut avoir ses tombeaux respectifs dans les cimetières qui y correspondaient.

La seconde région ecclésiastique renfermait la deuxième et la huitième région civile, c'est-à-dire le *Caelimontium* et le *Forum Romanum*. Nous savons en effet par le *Liber pontificalis* que S. Georges-au-Vélabre et la basilique Crescentina (VIIIe rég.) étaient dans la deuxième région ecclésiastique, de même que le *Caelimontium* jusqu'aux en-

(1) Dans les dernières fouilles éxécutées au cimetière de S. Calixte, outre l'inscription d'un lecteur du titre de Sabine, on retrouva aussi celle d'un lecteur du titre tout à fait inconnu *de Fullonices* (sic).

virons de la Porte Majeure, ainsi que nous l'apprenons par le précieux régeste de Subiaco. Quant aux monuments, nous trouvons que deux prêtres du titre de Byzante (SS. Jean et Paul au Célius, appelé aussi titre de Pammachius) firent décorer l'autel de S. Sébastien, dont ils desservaient la basilique; nous trouvons également un lecteur *de Belabru* (du titre du Vélabre) enseveli au cimetière de S. Prétextat; un prêtre ou un clerc du titre des SS. Jean et Paul déposé dans la basilique de S. Étienne sur la voie Latine; et de Rossi dit que l'inscription d'un clerc *regionis* II doit se rapporter au cimetière de Prétextat.

Ces deux régions ainsi déterminées peuvent nous servir d'exemple et de guide pour la détermination des autres que nous omettons pour ne pas nous attarder. La planche qui suit montre la division de la ville selon les régions civiles et ecclésiastiques, avec les titres et les cimetières principaux assignés à chacune d'elles.

Les régions Ier, X^e^, XIe ne paraissent pas dans cette planche. En voici la raison donnée par M. de Rossi: « La première région civile à l'intérieur de la ville, Porte Capène, était entre la XIIe, *Piscina Publica* et le *Caelimontium*, et attenante aux portes Appienne et Latine, et aux voies du même nom. La dixième, *Palatium*, se trouvait entre le *Caelimontium* et le *Forum Romanum*, qui constituaient la IIe région ecclésiastique. La XIe, *Circus Maximus* était entre le Palatin et l'Aventin et se rattachait à la première région ecclésiastique. Il me semble que celles-ci ont du nécessairement être incorporées aux deux premières régions ecclésiastiques, à la première et à la deuxième » (1).

Quoiqu'il en soit, la première région, Porte Capène, n'eut que le seul titre de S. Sixte, dédié au pape Sixte II, massacré et déposé dans le cimetière de S. Calixte, qui dut appartenir à la même région que ce cimetière devenu au IIIe siècle le cimetière papal. La dixième région, *Palatium*, n'eut aucun titre; et la onzième, *Circus Maximus*, en eut un seul, le *titulus Anastasiae*, au pied et à l'angle nord-ouest du Palatin même: ce titre fut institué lorsque le Palatin devint chrétien, quand on y construisit l'oratoire de S. Césaire découvert il y a cinq ans.

Nous tirons de ce que nous venons de dire un précieux indice de la haute antiquité de la plupart des titres nommés plus haut. Les premiers chrétiens évitèrent en effet, pendant les temps de persécution, de fonder des titres près de la demeure impériale et dans les quartiers aristocratiques qui s'étendaient tout autour; mais ils en instituèrent dès que les persécutions eurent pris fin. Les titres qui existent encore et qui sont antérieurs aux régions aristocratiques remontent forcément

(1) DE ROSSI, *Roma sotterranea*, Vol. III. p. 516.

RÉGIONS ecclésiastiques	RÉGIONS CIVILES	TITRES	VOIES	CIMETIÈRES ET BASILIQUES CIMETÉRIALES
I.	XII. **Piscina publica** .	— Titulus Fasciolae, *appelé ensuite* Tit. SS. Nerei et Achillei	— **Appienne** (côté droit jusqu'à S. Calixte)	— Cimetière de **Marc pape et Balbine**
		— Titulus Balbinae	— **Ardéatine**	— Cimetière et Basilique de **S. Domitille**
	XIII. **Aventin**	— Titulus Sabinae	— **d'Ostie**	— Cimetière et Basilique de **S. Paul**
		— Titulus Priscae		— Cimetière de **Commodille**
II.	II. **Caelimontium** . . .	— Titulus Bysantys, *ou* Pammachii, *appelé aussi* SS. Joannis et Pauli	— **Appienne** (côté droit après Sainte Calixte, et côté gauche)	— Cimetière et Basilique de **S. Sébastien**
		— Titulus Quatuor coronatorum	— **Latine**	— Cimetière de **Prétestat**
	VIII. **Forum rom.** . .	*pas des titres* — Église de S. Georges au Vélabre	— **Asinaria**	— Cimetière d'**Apronien**
		pas des titres — Basil. Crescentina	— **du Latran** (côté droit)	— Basilique de **S. Étienne**
III.	III. **Isis et Sérapis** . .	— Titulus Clementis	— **S. Jean-de-Latran** (côté gauche)	
		— Titulus SS. Marcellini et Petri		— Cimetière des **SS. Pierre et Marcellin**
		— Titulus Apostolorum, *ou* ad vincula sancti Petri, *ou bien* Titulus Eudosiae	— **Labicane**	
		— Titulus Equiti *ou* Silvestri		— Cimetière et Basilique de **S. Laurent**
	V. . .	— Titulus Praxedis	— **Tiburtine**	
		— Titulus Pudentis		
		— Titulus Eusebii		

RÉGIONS ecclésiastiques	RÉGIONS CIVILES	TITRES	VOIES	CIMETIÈRES ET BASILIQUES CIMETÉRIALES
IV.	VI. **Alta Semita** . . .	— Titulus Vestinae *plus tard* S. Vitalis — Titulus Cai *ou* Susannae — Titulus Cyriaci	— **Nomentane**	— Cimetière et Basilique de S. Agnès
	IV. **Forum de la Paix** .	— *pas de titres*		
V.	VII. **Vole Lata** . . .	— Titulus Marcelli (Saint Marcel au Corso)	— **Salaria** — **Pinciana** — **Flaminienne**	— Cimetière de Priscille
	à cette région ecclésiastique appartient aussi une petite partie de la IX civile appelée Circus Flaminium, *piazza dell'Orso.*	— *pas de titres* - Église de S. Agathe		— Cimetière et Basilique de S. Valentin
VI.	IX. **Cirque Flaminien** .	— Titulus Lucinae *ou* S. Laurentii in Lucina	— **Aurelia Nova**	— Cimetière des SS. Procis et Martinien
		— Titulus Damasi *ou* S. Laurentii in Damaso	— **Triomphale**	
		— Titulus Marci *ou* Pallacinae		— Cimetière et Basilique du Vatican
VII.	XIV. **Transtévère** . .	— Titulus Julii et Calisti *ou encore* Sanctae Mariae	— **Aurelia**	— Cimitière et Basilique de S. Pancrace
		— Titulus Caeciliae		— Cimetière de S. Félix
		— Titulus Chrysogoni	— **de Porto**	— Cimetière de Calèpode

à l'époque des persécutions. D'ailleurs, on voit aussi l'antiquité des titres par les restaurations dont les édifices titulaires furent déjà l'objet au IVe et au Ve siècle, ainsi que par leurs noms eux-mêmes. L'absence en effet du mot *sanctus* ou *sancta*, c'est-à-dire la formule *titulus Priscae* au lieu de *sanctae Priscae*, etc., montre bien que ces dénominations sont antérieures au moins au Ve siècle, époque où l'on commença à employer le mot *sanctus*; et il est à supposer qu'ils eurent la même origine qu'un grand nombre de cimetières de la banlieue, dont nous avons vu qu'ils gardent encore leur dénomination tirée du nom de leur propriétaires particuliers: « *Coemeterium Praetextati, coemeterium Calepodii, coemeterium Balbinae* », et d'autres.

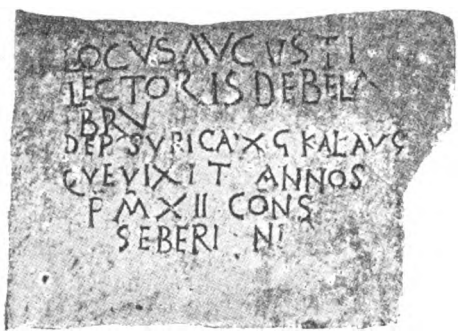

Figure 75. - Inscription d'un lecteur du titre du Vélabre.

Cette constitution des titres urbains paraîtrait devoir nous fournir un moyen de juger, par analogie, des autres diocèses du monde. Mais l'importance bien moins grande de beaucoup d'entre eux s'y oppose, ainsi que leurs conditions différentes et l'obscurité qui règne sur l'origine des églises locales. Cependant, personne ne peut douter que, dans les grands centres ou dans les communautés chrétiennes plus importantes, il ne soit arrivé à peu près la même chose qu'à Rome. Le démembrement des territoires presbytéraux, si nous ne voulons pas les appeler de leur propre nom de paroisses, devait s'imposer avec l'augmentation incessante de la population chrétienne, et une inscription africaine fait justement mention d'un lecteur de la quatrième ou cinquième région:

† MENA LECT. REG. QU... (1).

D'ailleurs, si le manque de données archéologiques ne nous permet point de reconnaître, comme à Rome, la délimitation des titres presbytéraux, ou paroisses, toutefois l'existence d'une hiérarchie ecclésiastique supposée par les plus anciens documents patristiques et, par conséquent, le division subordonnée du pouvoir épiscopal se rapportant à un territoire entre les mains de plusieurs prêtres est une chose sur laquelle il ne peut y avoir le moindre doute.

(1) Voir: *Notiones*, Vol. II, pars 1, p. 201.

CHAPITRE VI.

Les édifices sacrés.

ARTICLE I. — Les églises avant la paix de Constantin.

La détermination des titres urbains doit nous introduire naturellement dans la question des édifices employés au culte. Que ces édifices existassent même avant la paix de l'Église, c'est ce que nous venons de démontrer, mais cet article le démontrera avec encore plus d'évidence. Une distinction s'impose tout d'abord, entre les édifices et les églises domestiques.

C'est un fait indéniable qu'à Rome les églises titulaires plus anciennes paraissent avoir été des oratoires domestiques, des maison particulières où avaient lieu les réunions liturgiques du dimanche, plus ou moins secrètes selon les conditions des temps. Mais, comme, à Rome et dans la province d'Afrique, on était obligé parfois de célébrer le culte divin même dans les cimetières, nous devons croire que cela était possible à ciel ouvert plutôt que sous terre.

M. de Rossi a reconnu dans deux constructions anciennes situées au-dessus du cimetière de S. Calixte deux *cellae trichorae*, ou édifices à trois absides, ouverts à l'origine par-devant en guise d'exèdres, et il démontra qu'elles purent parfaitement servir à des réunions liturgiques. De pareils édifices ne devaient être en assez grand nombre au-dessus des régions cimitériales: dans la propriété du cimetière de Prétextat, il existe encore aujourd'hui les restes d'un édifice muni d'abside qui, dès le IIIe siècle, servit certainement de basilique chrétienne.

Une autre *cella trichora* fut retrouvée par Stevenson sur la voie Tiburtine, mais elle était rasée jusqu'aux fondements. Or, ce que nous

constatons dans les cimetières de la campagne romaine se trouve aussi dans de très anciens documents historiques pour la ville d'Antioche et la province de Bithynie. Tout le monde sait, en effet, que les reliques de S. Ignace, exposé aux bêtes dans un amphithéâtre de Rome, furent portées à Antioche et ensevelies dans un cimetière chrétien hors de la porte de Daphné. Or, nous savons par les actes de son mar-

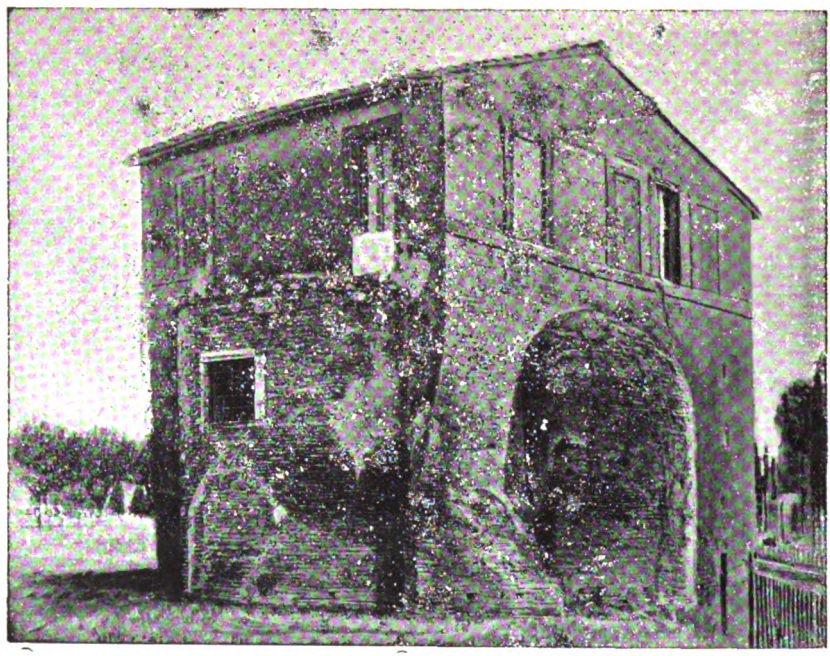

Figure 76. - Oratoire du III siècle au dessus du cimetière de S. Calixte, changé en maison de campagne.

tyre que c'était un endroit où il était permis aux chrétiens de *se réunir pour y louer Dieu avec son Christ.* Ces derniers mots regardant le Christ se trouvent dans le texte gréco-copte des actes, et ont beaucoup d'affinité avec les paroles de Pline dans sa lettre à Trajan: « Que les chrétiens ont l'habitude de se réunir à jour fixe avant l'aube, et de réciter alternativement un cantique au Christ, comme à Dieu. » Mais l'empereur Trajan avait aboli toute espèce de confrérie qui ne fût point reconnue; nous devons donc retenir que ces assemblées avaient plutôt lieu en secret et dans des possessions funéraires. Voilà donc deux textes du commencement du IIe siècle, que l'on peut mettre en comparaison avec celui de Tertullien: « Vous connaissez aussi les jours de nos assemblées, et, malgré cela nous sommes assiégés et opprimés, et nous

sommes arrêtés même dans nos réunions mystiques (1). Mais, si tout cela arrivait pendant les temps de persécution, il est pourtant certain que les chrétiens eurent d'autres lieux de réunions, et cela dès les temps apostoliques. Nous lisons en effet dans les Actes des Apôtres que, tandis que les chrétiens persévéraient dans la doctrine des Apôtres et dans la communion de la fraction du pain, c'est-à-dire, dans l'eucharistie, d'autres réunions avaient lieu tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, et l'on y rompait aussi le pain eucharistique (2).

Ces lieux domestiques durent être fort nombreux, puisque déjà au premier sermon de S. Pierre trois mille personnes se convertirent à la foi. S. Paul tenta aussi de prêcher Jésus-Christ dans les synagogues (3), mais, presque toujours repoussé, il finit par retourner aux églises domestiques. C'est ainsi qu'à Troas, nous le voyons réunir les fidèles au troisième étage d'une maison; à Colosses, chez Nymphe et chez Philémon; à Rome, dans la maison d'Aquila et de Prisca sur l'Aventin (4).

Une tradition fort ancienne rapportée par les apocryphes du IVe siècle, ainsi que par le *Liber Pontificalis*, raconte que S. Pierre réunissait à Rome les fidèles dans la maison des Pudens, aux pieds du Viminal, où il avait baptisé toute sa famille. Là, un de ces Pudens avait fait construire des Thermes, appelés de son nom: Thermes de Novat. Une église appelée *Ecclesia Pudentiana*, consacrée plus tard, existe encore, quoique complétement refaite au IVe siècle.

Les *Recognitiones Clementinae*, écrits apocryphes du IIe siècle, racontent qu'un certain Théophile, premier citoyen d'Antioche du temps de S. Pierre, y établit ensuite son siege épiscopal (5).

D'autres souvenirs de prédication apostolique dans des maisons particulières nous furent transmis par les actes de S. Thècle et par d'autres documents des trois premiers siècles. Tout en faisant sur ces documents les réserves imposées par une saine critique historique, il reste avéré qu'au IIe siècle, on changeait en basiliques des maisons

(1) TERTULL., *Apol.*, VII. — Presque les mêmes idées sont exprimées par S. Hippolyte, qui fut contemporain de Tertullien: « Aujourd'hui, — dit-il — deux partis se sont mis d'accord pour perdre les fidèles. Ils épient le jour favorable, envahissent la maison de Dieu pendant que tous sont en prière, et chantent les louanges divines; ils arrêtent des chrétiens au hasard, et les traînent avec eux ». (*Fragmenta in Danielem ; in Susannam*, 22, P. G. XLI, 425 et suiv.; XLII, 204 et suiv.).

(2) *Act. Apost.*, II, 41, 46.

(3) *Act. Apost.*, IX, 21; XIII, 14, 19. 45, 50; XIV, 1, 2; XVII, 1, 2, 4, 10, 17; XIX, 8.

(4) *Act. Apost.*, XX, 6-9; *Coloss.*, IV, 15; *Rom.*, XVI, 5.

(5) *Recognitionum*, bib. X, n. 71, *PG*, I, 1453.

particulières, croyant que cette coutume remontait à l'âge apostolique.

De plus, la vie intense des communautés chrétiennes, telle que nous la révèle la *Didachè*, la part tout-à-fait active qu'y prenaient les prophètes et les apôtres voyageurs qui, suivant l'exemple de S. Paul, visitaient continuellement les églises établies déjà et en fondaient d'autres partout, supposent nécessairement des lieux d'assemblée. Ainsi nous savons qu'au début du IIe siècle les fidèles de Smyrne se réunissaient chez tel ou tel frère; on faisait de même à Antioche, en Syrie, et ailleurs.

Les monuments correspondent à ces indications. A Rome, non seulement l'église de S. Pudentienne, mais aussi celles de S. Prisque sur l'Aventin, de Ste Cécile au Transtévère, de S. Clément au Célius et d'autres sont bâties sur d'anciennes maisons (1).

Il en va de même hors de Rome, dans les plus grands centres de la chrétienté, à Alexandrie, à Carthage, à Antioche. Par malheur, il ne reste plus que les fondements de ces anciens édifices, et tous les palais qui ont servi aux réunions des premiers chrétiens n'ont point eu l'honneur de voir des basiliques surgir sur les ruines. Dioclétien fit raser le plus grand nombre possible de constructions de ce genre. Celles qu'on épargna furent ensuite rendues aux chrétiens, ainsi que le prouve l'édit de Milan; mais, en général, les chrétiens leur préférèrent les grandes et somptueuses basiliques élevées par Constantin et ses successeurs.

Mais il ne faut pas croire que toutes les églises existant avant la paix de Constantin fussent à l'origine des maisons particulières: quelques documents nous prouvent qu'il y eut en Orient des édifices élevés exprès pour le culte, où, outre toutes les parties nécessaires pour contenir la masse des fidèles, divisée en différentes catégories selon la discipline de ce temps-là, il y avait aussi la bibliothèque et la demeure épiscopale. Telle était l'église dont fut chassé par ordre d'Aurélien (2) l'évêque hérétique Paul de Samosate. Et l'inventaire qui fut fait par le fisc, au temps de Dioclétien, de l'église de Cyrte (Constantine) nous donne une idée de tout le mobilier dont était fournie la maison du Seigneur. Outre la maison de l'évêque: le réfectoire, la dépense et l'hospice y étaient aussi annexés. Mais peu à peu, surtout aux temps de la paix, la partie

(1) Ce que Lampride raconte de l'empereur Alexandre Sévère, qu'il rendit au culte des chrétiens un local que d'autres voulaient changer en cabaret est également remarquable: « Cum Christiani quendam locum qui pubblicus fuerat occupassent, contra popinarii dicerent, sibi eum deberi, rescripsit melius esse, ut quomodocumque illic Deus colatur, quam popinariis dedatur » (LAMPR., *Severus*, 43).

(2) EUSEB., *Hist. eccles.*, VII, 30.

réservée au culte fut complètement isolée, et la *domus ecclesiae* devint la *domus Dei*, ou, comme on l'appela aussi, le *dominicum* (1). Nous ne savons pas si à Rome il y avait des églises construites exprès pour le culte; mais nous ne pouvons douter que le Souverain Pontife, qui était officiellement reconnu au IIIe siècle comme le chef de la société des chrétiens, et dont on connaissait la demeure puisqu'on allait l'y prendre pour l'emprisonnèr et le mettre à mort, n'eût son logement annexé à une église. Duchesne pensa que le siège apostolique se trouvait dans la banlieue, et précisément sur la voie Appienne, et qu'il avait succédé au IIIe siècle à celui de la voie Salaria (2).

Mais le fait que la sépulture papale était établie dans le cimetière de S. Calixte, et que ceux de la voie Salaria gardent le souvenir de l'apostolat de S. Pierre ne nous autorise pas à croire qu'il y ait eu aussi en cet endroit la demeure du pontife. On ne peut apporter aucun indice monumental pour soutenir cette opinion; nous n'avons que les paroles de S. Cyprien annonçant le meurtre du pape Sixte II avec ses diacres *dans le cimetière* (3). Or ces paroles prouvent seulement que dans la période la plus furieuse de la persécution de Valérien, le pape se réfugia au cimetière papal de Calixte. D'ailleurs, vers la moitié du IIIe siècle, il y avait à Rome quarante-six prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, quarante-six acolythes, et cinquante-deux clercs inférieurs divisés en exorcistes et lecteurs (4), dont une bonne partie était attachée au service des églises urbaines: on ne comprend donc pas pourquoi le pape aussi n'aurait pas pu avoir son siége à Rome même.

Mais, quoiqu'il en soit, il n'est resté aucune trace de ce siège, et l'on n'a en Occident aucun indice sur la forme des églises préconstantiniennes, exception faite pour les petites basiliques à trois absides du cimetière de Calixte qui ont la même forme que les *cellae memoriae* des tombeaux païens. En Orient, au contraire, nous pouvons parfaitement nous faire une idée de l'église préconstantinienne, par les nombreuses ruines d'églises du IVe siècle qui nous restent en différents points de l'Asie Mineure, de la Syrie et de la Palestine (5).

(1) DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, pag. 400.

(2) DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Eglise.*, Tom. I, pag. 528-529.

(3) CYPR., *Epist.* LXXXII: « Xystum in coemeterio animadversum sciatis VIII id. Aug. et cum eo diaconos quatuor ».

(4) *Epist. papae Cornelii*, EUSEB., *Hist. eccles.*, VI, 46.

(5) Voir STZRYGOWSKI., *Klein Asien*. Leipzig, 1904. Mais par ce renvoi nous n'entendons pas approuver en tout les critériums chronologiques de l'auteur, qui a une tendance incroyable a reculer l'antiquité des monuments de l'Orient chrétiens.

Article II. — Les églises après la paix de Constantin.

La basilique chrétienne proprement dite, telle que nous la concevons aujourd'hui, commence avec la paix de Constantin. A cette époque, il n'y a pas un évêque qui ne s'efforce de relever les murs du temple abattus par la fureur de la persécution, et plus souvent, d'en agrandir l'espace devenu trop étroit et insuffisant pour contenir le nombre toujours croissant des fidèles, ou d'élever un nouveau temple sur un terrain vierge. Constantin et Ste Hélène donnèrent à cette oeuvre une

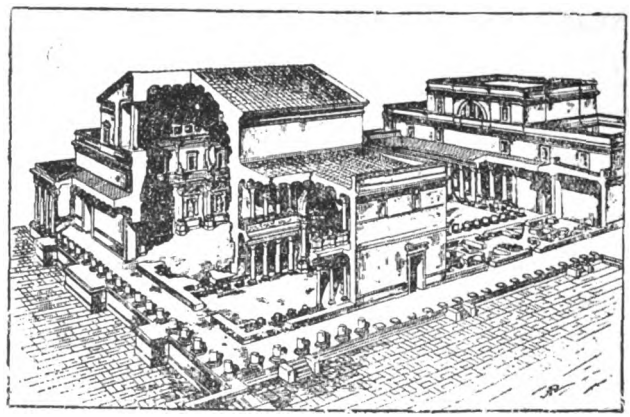

Figure 77. - Reconstitution e sections partielles du palais des Flaviens.

grande impulsion; à Rome, à Constantinople, à Antioche, à Jérusalem, l'on vit s'élever par la munificence impériale d'imposantes basiliques resplendissantes d'or, et de marbres, tandis que partout où était déposé un martyr célèbre un oratoire (*martyrium*) s'élevait, pour rendre l'accès plus facile aux pélerins qui accouraient vénérer son tombeau. Tout cela nous est attesté par des documents de tout genre, et les monuments qui nous restent encore le confirment de la manière la plus éloquente.

Mais ici se présentent plusieurs questions à résoudre; quel fut et comment se forma le type architectonique des basiliques ? Eurent-elles une architecture spéciale dans les diverses régions ? Quelles influences subirent leurs formes primitives, et, parmi ces influences, quelles sont celles qui prévalurent définitivement ? Nous essayerons de répondre brièvement à chacune de ces demandes.

Il paraît naturel de penser que la basilique dut ressembler beaucoup par sa forme à une habitation civile adaptée à la célébration du culte. L'église qui la remplace n'est pas autre chose. L'arrangement et l'usage

pendant plusieurs années des maisons particulières pour les réunions liturgiques suffiraient à expliquer n'importe quelle ressemblance entre la maison et le temple. Mais il y a plus : la *domus romana* présentait une telle distribution des pièces et des appartements qu'ils étaient fort commodes pour l'usage sacré auquel les fidèles les destinaient.

Nous voulons parler de la maison du temps de l'Empire, quand, l'architecture grecque s'étant combinée avec la romaine, le *tablinum* et le péristyle furent ajoutés au simple *atrium*. C'était un salon quadrangulaire éclairé par une ouverture également quadrangulaire, au-dessous de laquelle était un bassin, l'*impluvium*. Tout autour se trouvait une

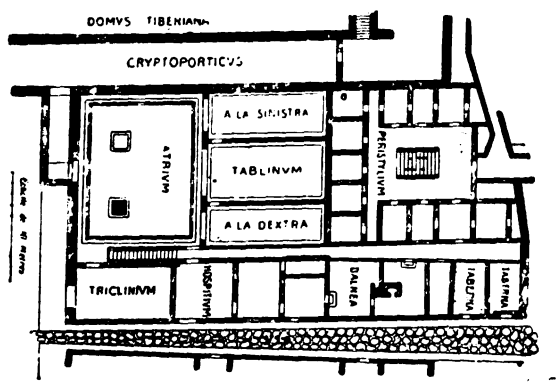

Figure 78. - Plan du palais de Livie au Palatin.

série de chambres formées par des cloisons perpendiculaires sur les côtés de l'atrium. Dans la partie antérieure, il y avait généralement un corridor extérieur appelé *vestibulum* qui menait à l'entrée. Au fond de l'atrium était la pièce la plus noble, pour le lit conjugal.

La première innovation fut d'ajouter à la partie postérieure de l'atrium le *tablinum*, un nouvel appartement où la famille se tenait retirée. A partir de ce moment l'atrium changea de destination, et fut reservé au culte et à la réception des clients.

Le *tablinum* fut bientôt divisé en trois parties; et, même avec cette nouvelle disposition, il parut insuffisant à satisfaire le nouveau goût des Romains en fait de maison. Horace nous dit qu'ils aimaient dès son époque à avoir une cour garnie de colonnes. On ajouta donc au *tablinum* le péristyle, au fond duquel on mit quelquefois le *triclinium* ou salle-à-manger. Telle est la disposition générale de la *domus* des temps impériaux, mais on ne tarda pas à y apporter plusieurs changements. L'atrium fut parfois supprimé, et alors on construisit à côté du tablinum

la basilique, salle qui servait pour traiter les affaires et rendre les jugements. Dans d'autres endroits l'atrium était double et le triclinium occupait la place de la basilique. Ces changements ne dépendaient pas toujours du goût ou du caprice des propriétaires, mais de l'espace dont on disposait et du voisinage des rues. La figure 77 donne la reconstruction du palais des Flaviens sur le Palatin, d'après le dessin de S. Tognelli: on y peut remarquer, ainsi que dans les figures suivantes, les changements et les adaptations auxquels étaient sujettes les maisons romaines. Il ne faut pas croire que les demeures impériales étaient très

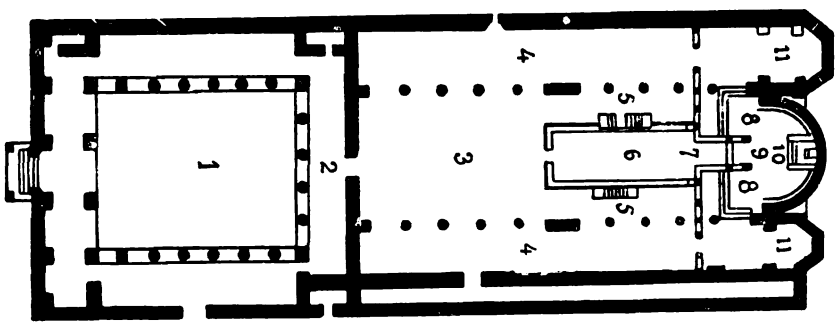

Figure 79. - Plan d'une basilique antique.

différentes des autres maisons aristocratiques. On sait en effet que certains empereurs, sous prétexte d'étouffer des conspirations et des complots, massacraient ou bannissaient des familles entières pour se rendre maîtres de leurs palais ou de leurs villas qu'ils ne trouvaient pas indignes, à leur avis, de leur majesté impériale.

On comprend maintenant comment certaines habitations se prêtaient aux divisions entre les diverses catégories des fidèles, et à la séparation des deux sexes.

Si nous jetons un coup d'œil sur le plan d'une basilique chrétienne du VIe ou Ve siècle, nous verrons tout de suite la grande ressemblance entre elle et la *domus romana*. En voici un exemple à la figure 79.

1. ATRIUM. — Cour carrée entourée d'un portique. Il y a au milieu une fontaine ou *cantharus*, qui fait encore songer à l'*impluvium*. On l'appela aussi *paradisus* et il servit à isoler l'édifice sacré du lieu public et à contenir les pénitents.

2. NARTHEX. — Lieu destiné aux catéchumènes qui devaient sortir du temple après le *credo*. En Orient, c'était une espèce de vestibule devant la façade de la basilique; dans les églises romaines il était la plu-

part du temps intérieur et se trouvait entre la façade intérieure et les premières ou les secondes colonnes des nefs (1).

3. — Nef centrale, qui devait rester vide.

4. — Nef latérale pour la distinction des deux sexes: parfois l'espace entre les colonnes était fermé avec des rideaux (2). D'après une inscription trouvée à S. Pierre, les hommes occupaient la nef de gauche. Dans

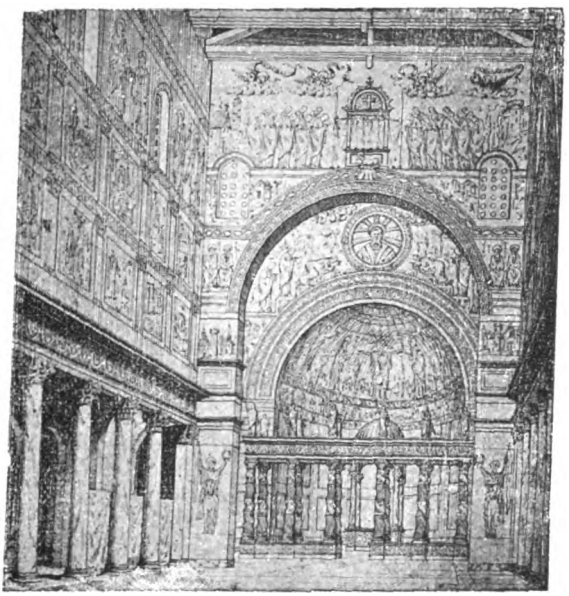

Figure 80. - Intérieur de la basilique de S. Pierre (reconstitution d'après de vieilles estampes).

la partie la plus rapprochée de l'autel étaient des places réservées *senatorium*, ainsi que des matronées pour les personnes d'un plus grand mérite.

5. — Ambons pour la prédication et la lecture de l'Evangile et de l'Epître.

6. — *Schola cantorum.*

7. — Pergula. C'est la même chose que l'iconostase chez les grecs: elle consiste en une petite colonnade soutenant des architraves, et munie de balustrade à sa partie inférieure. Située entre la *schola can-*

(1) Les premières colonnes de l'église de S. Marie-Majeure à Rome ont encore des trous où étaient fixées les grilles qui devaient séparer les catéchumènes des fidèles.

(2) Cette séparation des deux sexes paraît avoir été en usage aussi dans les petites églises souterraines.

torum et l'autel, elle servait à soutenir de riches candélabres, des statues et des bustes de saints, et à y attacher des *ex-voto*.

8. — Bèma, où l'on montait par quelques marches.

9. — Emplacement de l'autel.

10. — Chaire épiscopale. Des deux côtés, adossés au mur de l'hémicycle, étaient des siéges pour le clergé.

11. — Autel de la *prothèse*, c'est-à-dire lieu où l'on commençait les cérémonies, l'on récitait les prières préparatoires, et l'on revêtait les ornements sacrés; et autel de l'*apodose*, où l'on finissait l'oblation.

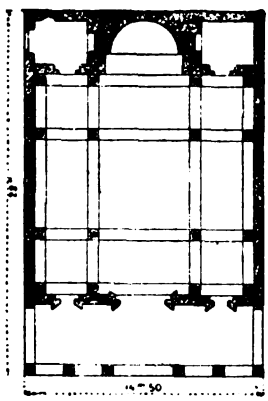

Figure 81.
Plan d'une basilique africaine

Nous avons dit que, à l'exception de l'*atrium*, la basilique chrétienne est tout à fait ressemblante à la basilique civile des romains, et l'on ne peut vraiment nier que celle-ci ait pu exercer sur la forme de celle-là une influence réelle; mais il est toujours certain que cette influence ne fut ni exclusive ni unique.

On reconnaît toutes ces différentes parties dans la basilique de S. Clément, rebâtie au moyen-âge d'après sa forme primitive, et nous engageons vivement à la visiter; mais d'autres modèles ne manquent pas à Rome, quoiqu'ils soient presque tous sans atrium. Remarquons que les fenêtres ne furent point fermées par des vitraux comme elles le sont aujourd'hui, mais par des *transennae* ou des plaques de marbre percées à jour (1), des grilles en bronze, ou des rideaux. Quand la basilique avait quatre rangées de colonnes et était par conséquent divisée en cinq nefs, elle recevait l'air et la lumière par des ouvertures pratiquées sous les gouttières de chaque côté du toit. Telles furent les anciennes basiliques de S. Pierre, de S. Paul, et de S. Jean-de-Latran; elles eurent, comme un grand nombre d'autres, un tel développement du bèma qu'il se transforma en transept, c'est-à-dire en bras transversal de la croix. Cette innovation plut, et devint générale en Occident. Tout ce que nous venons de dire se rapporte surtout à Rome; mais aussi hors de cette ville et particulièrement en Orient, il faut croire que la basilique reproduisait souvent dans ses lignes principales les édifices locaux. Ainsi qu'à Rome, les différentes parties étaient déterminées par la disposition des différentes classes de fidèles et du clergé dans l'assistance aux

(1) On a à Rome, dans la très ancienne petite église de S. Marie in-Cosmedin un très bel exemple de cela.

cérémonies du culte, et, par conséquent aussi, par les exigences liturgiques.

Les basiliques de l'Afrique présentaient des caractères locaux fort sensibles. Elles manquaient surtout d'atrium et de transept; le nombre

Figure 82. - Dessin d'une basilique exécuté en mosaïque dans le pavé d'une ancienne église d'Afrique.

des nefs variait généralement d'un à sept (1), et le presbytère, la plupart du temps carré et élevé de plusieurs marches, se terminait par une abside voûtée. Il n'y avait point de trabéation, et les colonnes, parfois vrais piliers carrés, soutenaient les arcades des voûtes.

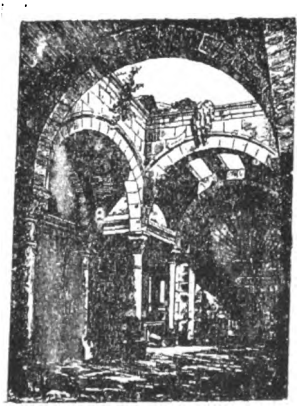

Figure 83.

En Asie Mineure, l'église se composait toujours de trois nefs, celle du milieu couverte d'une voûte cylindrique reposant sur des piliers à angles égaux, reliés par des colonnes intermédiaires. L'atrium manquait : il n'y avait qu'un vestibule avec un narthex, terminé par deux quadrangles sur lesquels s'élevaient deux tours.

Entre elles se trouvait la façade percée d'une fenêtre, tantôt à grand arc, tantôt géminée. L'abside était parfois carrée, de même que les deux chapelles latérales. Souvent les arcs dépassaient le demi-cercle: ils prenaient alors la forme de fer-à-cheval, ce qui est devenu plus tard une caractéristique de l'église de style mauresque (fig. 84).

(1) La basilique de Damous-el-Karita, découverte par l'illustre père Delattre était divisée en neuf nefs par huit rangs de douze piliers chacune; mais cela paraît avoir été un exemple unique.

Peu différente de celle-ci fut la basilique syrienne, mais elle ne fut que rarement voûtée; elle semble préluder à l'église romane.

Les églises de l'Egypte ressemblaient aussi beaucoup à celles de l'Asie Mineure, et avaient des voûtes taillées en demi-tonneau et des coupoles non pas sphériques mais ovoïdales, qui devinrent ensuite le propre du style musulman. L'usage des coupoles amena peu à peu un grand changement dans le plan des édifices religieux, à tel point qu'il dut déter-

Figure 84. - Ruine de la basilique d'Aladja (Asie Mineure).

miner un nouveau style dont nous allons parler. Les coupoles sphériques posées sur des tambours circulaires sont d'origine gréco-romaine. A Rome, où mieux que partout ailleurs on sut utiliser le plan circulaire, on en a un magnifique exemple dans le mausolée d'Agrippa (Panthéon); plusieurs des tombeaux qui flanquaient les voies consulaires paraissent avoir eu cette forme. Le goût pour ce genre de constructions ne cessa pas à la décadence de l'empire, puisque nous en trouvons encore au IVe et Ve siècle; et même, un grand nombre des églises que fit élever en Orient comme en Occident la munificence de Constantin et de ses successeurs, surtout les édifices destinés à l'administration du baptême et de la confirmation eurent cette forme. Les flancs d'un sarcophage du musée de Latran offrent plusieurs exemples d'édifices à coupole et de baptistères adossés aux murs des basiliques (fig. 86); quelques archéologues croient y reconnaître le baptistère de S. Jean-de-Latran lui-même, qui se présente encore aujourd'hui comme un

édifice des temps de Constantin. Ces formes durent être fort à la mode au IVe siècle, car même dans le cimetière papal de S. Calixte on rencontre par ci par là des chapelles creusées dans le tuf, en forme de coupoles soutenues par des tambours circulaires hexagonaux, ou octagonaux. On trouve également un exemple de coupole en forme hémisphérique posée sur un tambour carré, et un autre de petite coupole secondaire adossée à la coupole principale. Le développement de ces formes, sous des influences orientales, donna naissance à l'église de

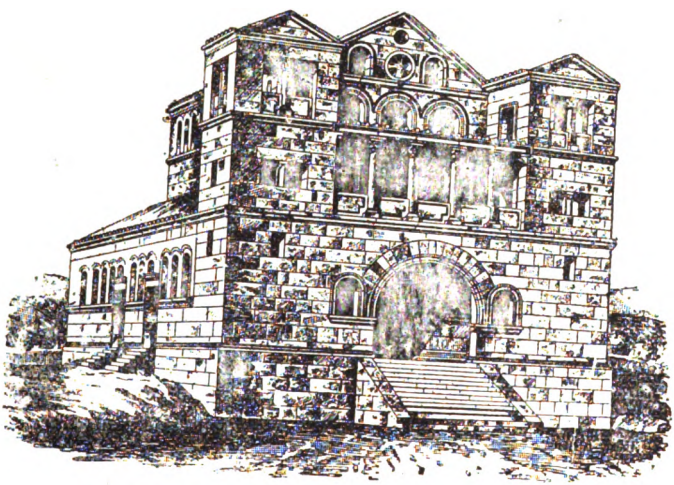

Figure 85. - Basilique de Tourmanin (Sirie centrale).

style byzantin, dont les meilleurs modèles sont du IVe siècle. Nous citerons à ce sujet les paroles de l'illustre Bréhier, spécialiste dans la partie, mais, qui comme beaucoup d'autres auteurs, attribue trop d'importance à l'influence orientale:

« L'église Sainte-Sophie, chef-d'œuvre de l'art byzantin, est le terme d'une évolution architecturale dont on peut étudier les principaux caractères dans les églises antérieures ou contemporaines.

« La basilique gréco-romaine précédée d'un atrium et couverte d'une charpente soutenue par des colonnes, ne cessa jamais d'être en usage à Constantinople et dans l'empire byzantin. Du Ve siècle datent celles de Saint-Jean-Baptiste et de la Vierge des Blachernes à Constantinople, de Saint-Démétrius à Salonique; au VIe siècle fut élevée par l'évêque Euphrasius la basilique de Parenzo en Istrie, et à la même époque furent construites les grandes basiliques de Ravenne et d'Afrique. La rotonde surmontée d'une coupole se rencontre au VIe siècle à l'église

Saint-Georges de Salonique; à Constantinople l'église des saints Serge et Bacchus, élevée sous Justinien, offre un exemple de coupole octogonale côtelée assise sur un tambour que supportent quatre niches et quatre arceaux; un collatéral à double étage inscrit dans une enceinte carrée entoure la coupole. L'Eglise Sainte-Sophie de Salonique, dont on a fixé la construction au début du VIe siècle, est un exemple de basilique à coupoles pareille à celles qu'on avait déjà construites

Figure 86. - Bas-relief d'un sarcophage du IV siècle (musée du Latran).

en Asie Mineure. Il en est de même de Sainte-Irène de Constantinople reconstruite comme Sainte-Sophie après la sédition Nika en 532: sa nef principale est couverte d'un berceau interrompu par deux coupoles: deux petits berceaux qui ont la longueur de l'église contre-bouent les coupoles et les séparent des collatéraux. Ces différents types d'églises venaient d'Asie Mineure où on les trouve usités au VIe siècle; on y découvre cependant quelques nouveautés dont les principales sont la construction de deux narthex — l'un extérieur, l'autre intérieur — et de trois absides; les deux absides qui flanquent l'abside principale portent le nom de *prothésis* et de *diaconicon*; dans la première ont lieu les cérémonies préparatoires de la messe, très développées dans l'église grecque; la seconde sert de vestiaire au clergé qui y revêt les ornements liturgiques et y récite certaines prières.

« Un nouveau type d'église plus proprement byzantin, apparaît au VIe siècle: c'est celui de l'église en forme de croix grecque dans lequel les arcs qui soutiennent la coupole centrale sont ouverts au nord et au sud, et se continuent par des berceaux qui forment le bras transversal

de la croix; les quatre berceaux qui contrebutent la coupole sont souvent interrompus eux-mêmes chacun par une coupole plus petite. On croit avoir reconnu les premiers exemples de cette construction dans les ruines de Philippi (Macédoine) et dans les églises rupestres d'Asie Mineure, mais elle atteignit tout son développement dans la grande église des Saints Apôtres à Constantinople qui remplaça sous Justinien la première église construite par Constantin pour servir de mausolée aux empereurs; elle fut inaugurée en 546. Elle avait la forme d'une croix grecque dont les quatre bras étaient surmontés d'une calotte aveugle, tandis qu'une coupole percée de fenêtres à la base se dressait à la croisée. Cette église démolie en 1469, devait être imitée souvent dans la suite, mais elle aurait elle-même pour prototype une église d'Ephèse (1). On avait donc résolu au VIe siècle le problème qui consiste à couvrir d'une coupole un espace carré, mais ce plan devait être porté à sa perfection à Sainte-Sophie » (2).

Nous nous accordons parfaitement avec l'illustre auteur sur ce point: le problème de la coupole couvrant un espace carré n'a été résolu à son point de vue architectural et technique qu'au VIe siècle et en Orient; mais quant à l'idée primitive et inspiratrice, nous ne pouvons pas dire qu'elle soit entièrement et exclusivement orientale.

ARTICLE III. — **Architecture religieuse du moyen-âge.**

Le titre de cet article semblera étrange à quelques personnes et, vraiment, c'est une addition à la seconde édition de cet ouvrage; addition nécessaire pour prouver les transformations des styles primitifs, et la combinaison des éléments anciens dans les nouvelles créations de l'architecture religieuse. L'art est, par rapport à l'histoire, une forme matérialisée de la pensée, et même dans ses lignes les plus simples, même là où l'on pourrait croire que règne seulement le calcul le plus pur, l'économie et l'opportunité d'un problème d'architecture, il se révèle toujours un sentiment qui inspira l'artiste. Ce sentiment est en partie personnel, en partie, et quelquefois, entièrement il est commun à toute une école, et, lorsqu'il s'agit d'architecture, à tout le peuple auquel l'artiste appartient. La société chrétienne encore jeune et confondue presque avec la société païenne pendant les siècles de persécution, constamment gênée dans les manifestations extérieures des a

(1) MILLET, *Histoire de l'art byzantin*, I, p. 146.
(2) LE BRÉHIER, *Les Eglises Byzantines*, Paris, 1912, pagg. 7-11.

foi, eut et dut avoir un sentiment artistique classique, ainsi que le prouvent les peintures des catacombes. On remarque, c'est vrai, dans ces peintures, dès la fin du IIe siècle, le manque presque complet de perspective et d'ombre mais la main qui les a tracées se montre partout élevée à l'école de son temps. Quant à l'architecture religieuse en occident, on ne peut rien affirmer, car les premières basiliques appelées

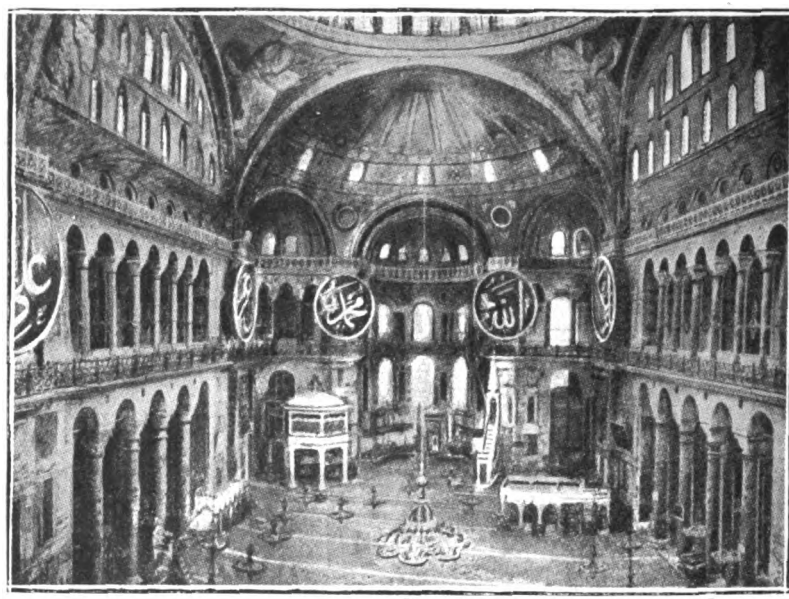

Figure 87. - Intérieur de l'église de Sainte Sophie à Constantinople.

domestiques furent, ainsi que nous l'avons déjà vu, les maisons mêmes des patriciens chrétiens; d'ailleurs l'architecture sépulcrale ne présente aucun élément nouveau. En Orient, au contraire, où, dans les siècles de persécution, des basiliques indépendantes des demeures particulières avaient déjà été élevées, l'architecture put s'éloigner sur quelques points des formes classiques et offrir au regard des fidèles un ensemble organisé de lignes, et un milieu différent et plus grandiose dans son genre que tout autre édifice profane: le temple, ou la *Domus Ecclesiae*, avait commencé à devenir digne de ce nom tout en gardant les formes classiques romaines, l'idée du triomphe du Christ eut une manifestation puissante dans l'art constantinien; et elle devint encore plus fastueuse, sinon plus imposante, dans le nouveau style byzantin, sous le règne de souverains qui se flattaient de vaincre en

magnificence le roi Salomon lui-même! (1). A cette explosion de ferveur pour bâtir et décorer majesteusement la maison de Dieu succède la période appelée barbare: l'architecture aux coupoles élancées et resplendissante par sa décoration semble se rapetisser et s'appauvrir. Les artistes repoussent un style trop artificieux et fastueux, pour lequel les moyens ne suffisent plus, et, tout en gardant ces traits qui signalent un réel progrès, tels que les immenses plafonds voûtés, reproduisent encore les formes classiques, bien que sans élégance et dans leurs lignes les plus simples. C'est un âge de transition, pendant lequel un nouveau style, le roman, se concrétise peu à peu: il s'affermira toujours plus sous la généreuse dynastie des Carlovingiens, et enfin, au XIe siècle, il se caractérise d'une manière définitive: aussi rationnel dans ses lignes qu'une thèse de philosophie scholastique, il présente un aspect tout à fait nouveau, dans lequel la proportion des masses et la sobriété de la décoration donnent à l'œil cet agréable repos qui est le propre des choses esthétiquement équilibrées.

Mais, à côté de ce style, un autre se forme petit à petit, et, par ses statues et ses pointes droites, minces et élancées vers le ciel, semble réfléchir le puissant effort des croisades et le profond esprit de prière qui suscita les fils de S. Bernard, de S. Dominique, de S. Bruno et de S. François: le style gothique. Nous allons parler ici brièvement de ces deux styles, mais d'abord, nous compléterons les notions dont nous avons déjà dit un mot sur le style byzantin dans les édifices religieux.

ARTICLE IV. — **Architecture byzantine.**

Une construction à plan central surmontée d'une ou de plusieurs coupoles, dont la charpente à écailles ou en briques est cachée sous des blocs de marbre multicolores ou des mosaïques à fond doré, telle est dans ses grandes lignes une église byzantine (2).

A part la décoration, les principaux éléments de ce style sont le plan en forme de croix, la coupole soutenue par des pendentifs, les

(1) L'on sait pue l'empereur Justinien, étant rentré dans la basilique de S.te Sophie, qu'il avait fait reconstruire avec une somptuosité imposante, s'écria: *Je t'ai vaincu Salomon !*

(2) On a voulu faire de ce système de contrepoussées une note caractéristique du style byzantin; mais, vraiment, si grâce à lui, on peut reconnaître immédiatement la basilique byzantine et la distinguer de la gothique ou de la romane, ou il fait presque absolument défaut, il est également certain que ce même système avait prévalu à Rome dans plusieurs monuments.

chapiteaux en forme de cône ou de pyramide tronquée, et les abaques assez hauts et comme sortant des consoles. La croix grecque est parfois altérée par le prolongement d'un des quatre bras égaux, c'est-à-dire quand on y ouvre une coupole ou une abside avec une coupole adossée, pour disposer plus commodément l'autel et le chœur. La coupole posée

Figure 88. - Extérieur de l'église de Sainte Sophie à Constantinople.

sur pendentifs suppose la plupart du temps une base carrée, ou encore polygonale avec un nombre pair de côtés. Elle repose seulement sur le faîte des arcs correspondants aux parois du plan, et l'espace entre un arc et l'autre est rempli par un soutien à la surface nécessairement concave, une espèce de triangle sphérique qu'on appelle pendentif, très employé dans l'architecture moderne. Il concourt avec les arcs à soutenir la coupole, et sert à harmoniser le plan polygonal de la base avec le plan circulaire de la coupole (fig. 87). Pour amortir la forte poussée exercée sur les arcs on adossa aux parois des édifices de la base tantôt des voûtes cylindriques tantôt des absides, de manière à repousser et assurer de toute part la coupole centrale, tout en élargissant beaucoup

l'espace du temple. De sorte que le plan carré de l'édifice prit la forme de croix; on l'obtint aussi dans le plan octagonal, en donnant un large développement aux voûtes des quatre côtés diamétralement opposés, et en ouvrant dans les quatre autres des absides en forme de demi-cercle. Les basiliques ainsi construites ont à l'extérieur un aspect peu élégant, et leur ensemble apparaît lourd et presque écrasé; ce défaut est sensible même dans la basilique de Ste Sophie à Constantinople (fig. 88). Pour remédier à cet inconvénient, on songea à poser la coupole non pas immédiatement sur les arcs de l'édifice polygonal, mais sur un tambour cylindrique en forme de large bande insérée entre les arcs et la coupole: on y ouvrit les fenêtres qui étaient d'abord pratiquées dans la coupole même, et, parfois, on y appliqua aussi de petits contreforts. Par cet expédient, la coupole centrale peut s'élever majestueuse entre les autres parties de la basilique, et donne à tout son ensemble un aspect élancé et proportionné aux différentes parties de l'édifice. On en a un exemple dans l'église de Ste Irène à Constantinople.

La coupole garda parfois sa forme carrée ou octagonale: c'est-à-dire que l'on ne fit aucun raccord avec des pendentifs et l'on eut ainsi des triangles sphériques réunis par leurs faîtes au sommet de la coupole; parfois aussi, en gardant sa forme polygonale au point où elle se détache des arcs, elle émoussa toujours plus ses angles à mesure qu'elle s'élevait, jusqu'à ce qu'elle eut atteint la rondeur absolue. Cette œuvre fut rendue fort facile par l'usage de ce qu'on appelle la *trompe d'angle*, sorte de niche sphérique ouverte à chaque coin de la coupole: en redoublant les points d'appui, elle transformait le plan carré de la base en un plan octagonal. Ce procédé est originaire de la Perse, et l'art byzantin l'a beaucoup perfectionné en se l'appropriant. Les colonnes sont généralement plus petites que dans le style roman, et leurs chapiteaux sont recouverts de feuilles d'acanthe, travaillées parfois au trépan, et très souvent épineuses comme un chardon. Ce ne sont pas seulement des feuilles, mais parfois aussi un mélange de branches et de feuilles entrelacées, qui ont perdu tout naturel, et ont l'apparence d'un corps spongieux, d'une broderie ou d'une ciselure. Les arcs reposent immédiatement sur les chapiteaux; mais un abaque y était fréquemment ajouté: on peut dire que c'est un autre chapiteau superposé, dont la décoration, parfois nulle, est souvent moins riche, et toujours plus variée. Elle n'est pas seulement végétale, mais on y voit aussi des fleurs, des fruits, des animaux, des croix, des monogrammes, et autres. Les arcs, enfin, qui reposent sur ces piédestaux ressortent davantage que le haut des colonnes.

Voici une liste d'églises byzantines que l'on peut visiter avec utilité pour les études:

Constantinople: Ste Sophie, Théotokos, Ste Irène, Mefa-Djami; — *Salonique*: Ste Sophie, S. Démétrius; — *Lycie*: église de Cassabas, S. Nicolas de Myre; — *Ancyre*: S. Clément; — *Etselchmiadzin* (Arménie): S. Ripsimé; — *Phocide*: S. Luc; — *Daphni* (Attique): Sainte Sophie; — *Venise*: S. Marc. On pourra en outre admirer à Ravenne dans les basiliques de S. Apollinaire-le-Neuf, de S. Apollinaire-in-Classe, et de S. Vital, ainsi que dans le baptistère des orthodoxes, et le mausolée de Galla Placidia, une architecture romaine avec une décoration en partie byzantine.

Le style byzantin dura fort longtemps, et s'étendit surtout en Orient et en Italie: il concourut à la formation de l'art roman, mais eut surtout une très grande application dans l'art russe, mélange étrange d'influences byzantines, persanes et même indiennes, qui dure encore, fixées dans ses éléments et dans ses formes. La coupole s'y est constamment conservée, mais elle a pris la forme d'un bulbe.

Article V. — **Architecture romane.**

L'art roman naquit au Xe siècle; c'est la conséquence nécessaire de tous les efforts de l'époque carolingienne, et on peut le comparer à la langue romane, en tant qu'il est le résultat de l'union de la tradition romaine avec des éléments barbares et orientaux, sous l'influence du nouvel esprit des peuples. Dans la construction, c'est presque toujours l'élément romain qui domine, mais le byzantin y apparaît de temps à autre comme inspiration. La cherté de la main d'œuvre ainsi que les instruments et les moyens de transport moins parfaits avaient rendu toujours plus difficile l'exécution de l'édifice artistique, en imposant des changements profonds aux traditions romaines. Qu'on ajoute à cela la rareté des écoles classiques, réduites presque toutes aux abbayes, où fleurissaient de préférence les menus objets et les miniatures des Codex liturgiques et scripturaires. Cela explique les abondantes collections de souvenirs anciens et la pauvreté des édifices pendant les trois siècles qui précédèrent l'époque carolingienne. Nous pouvons dire que le plus important édifice qui nous soit resté de cette période, que l'on peut appeler l'âge de transition ou préroman, est le tombeau de Théodoric à Ravenne. Mais les artistes de ce nouvel art, affranchis maintenant de l'imitation servile des traditions classiques vont concevoir du nouveau et le créer avec leur bon sens. C'est l'abo-

lition des architraves, des stucs, des revêtements en marbre vrai ou faux. C'est l'application du matériel sans ornements, qui se trouve sur place et est arrangé de façon à faire de chaque morceau une partie essentielle de l'édifice. Sur ce dernier point, on est donc revenu à l'ancienne méthode des temps de la République romaine. La voûte sera encore en grande vogue, mais elle n'empêchera pas, comme dans les églises byzantines, l'étendue monumentale de la basilique. Le plan s'amplifiera aussi par de petites absides de toute sorte; le transept se développera et, entre celui-ci et l'abside principale, au-dessus de la crypte, on fera le chœur de forme carrée et généralement un peu surélevé. Le transept se termine par deux petites absides qui deviendront parfois des chœurs. La nef centrale a ordinairement une largeur double des deux nefs latérales; un grand arc la domine, et elle est parfois recouverte d'une voûte d'arête, ainsi que les deux nefs latérales. Les premières églises romanes ont encore le plafond en bois (église de S. Gothard à Hildesheim, et Primatiale à Pise, 1063): il y a dans toutes une grande variété de chapiteaux, de forme presque corinthienne, ou même cubique, avec des figures d'anges ou d'animaux mêlées à une agréable décoration végétale, moins schématique que la décoration byzantine, mais encore assez ordinaire: la même décoration paraît aussi sur les ornements des piliers. Ces derniers sont souvent ornés dans les angles, et ont les faces couvertes de demi-colonnes. Il y a ensuite les piliers composés ou polystyles qui, arrivés aux chapiteaux, semblent se partager comme les branches d'un arbre, pour aller orner les coins des voûtes d'arête. Ces faisceaux sont, en outre, souvent tordus dans les colonnes des portiques (cloître de S. Paul à Rome), et l'on rencontre souvent des colonnes unies deux à deux.

Les façades sont munies de petits balcons simulés, c'est-à-dire factices et purement décoratifs; elles ont de même sous la gouttière du toit de petits arceaux posés sans soutien ou soutenus par des consoles, avec une grande rosace, au milieu, ou une fenêtre de forme circulaire. Le portail est assez profond, et, pour cela, flanqué de colonnes qui donnent souvent l'illusion d'un portique. Les arcs qui tournent au-dessus des portails sont parfois ornés de sculptures d'un travail remarquable, de même que la lunette qui est au-dessus de la porte, et qui est destinée à recevoir toute une composition, où domine la figure de Notre-Seigneur ou de la Sainte-Vierge.

L'Allemagne eut sa première période de 950 à 1100, pendant laquelle la basilique avait une voûte plate, soutenue par des piliers et des colonnes alternés. Les plus anciens exemples nous en sont donnés par les pays saxons. La voûte fut adoptée en suite. Vers la fin du 1200

le style roman commence à subir les influences du gothique, et, en général, il y a abondance de tours adossées à l'édifice.

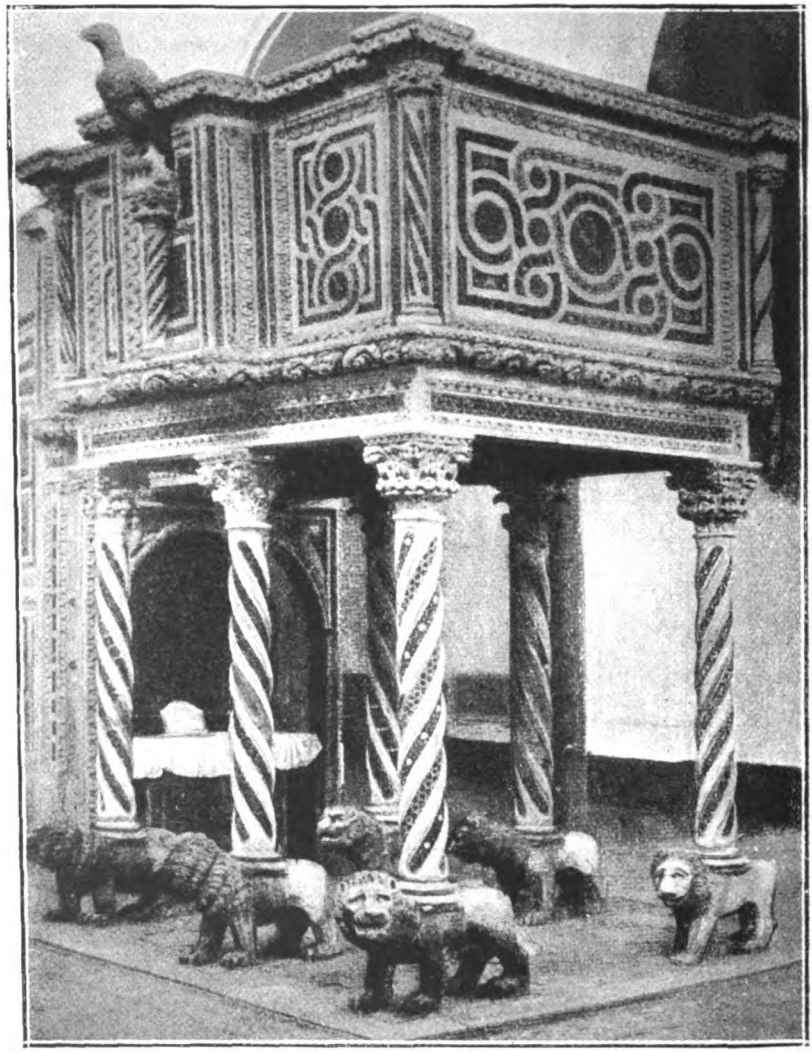

Figure 89. - Chaire à colonnes ophitiques (Cathédrale de Ravello).

Voici, dans leur ordre chronologique, la série des principaux monuments de cette région :

Hildesheim : S. Michel (1001) ; S. Gothard (1136) ; — ***Cologne*** : Sainte Marie du Capitole (XIe siècle) ; les Ss. Apôtres ; S. Martin. ***Région moyenne du Rhin*** : cathédrale de Mayence (1136) ; cathédrale de Worms (XIe

siècle); cathédrale de Spire (1033); — *Westphalie*: cathédrale de Paderborn, de Soest; — *Allemagne du sud*: S. Hemmérance de Ratisbonne; la cathédrale d'Augsbourg; la cathédrale de Constance; l'église de Reichenau (toutes du XIe siècle); cathédrale de Brunswick (1174); église abbatiale de Maria-Laach (1156); église collégiale de Bonn;

Figure 90. - Cathédrale de Lucques (Italie).

S. Cunibert de Cologne; la cathédrale de Gurk en Carinthie; S. Etienne à Vienne; S. Jacques en Hongrie; l'église double de Schwarzheindorf près de Bonn, qui a des influences byzantines (1151).

L'influence de l'art gothique, né en France se fait surtout sentir dans les édifices le long du Rhin. Telles les églises de Bacharach, Boppard, Coblentz, Andernach, l'église collégiale de Bonn; — *Cologne*: S. Géréon (1212-1217); les cathédrales de Limbourg (1213-1242); de Münster (1226-1261); de Bamberg (1237); de Bâle (après 1258).

L'école allemande, héritière immédiate de l'art carolingien, a produit plus que toute autre école romane; on peut dire que sa période a duré près de quatre siècles; mais, malgré cela, son art, comparé à celui des autres régions, est trop uniforme et pas assez varié.

En Italie, l'art roman fut appelé lombard parce qu'en Lombardie se forma une école d'art qui devint bientôt fameuse non seulement en Italie, mais aussi à l'étranger, surtout dans le midi de la France. Cet art cependant, dans les édifices de la Haute-Italie, subit les influences de l'art normand et de l'art allemand; dans ceux de l'Italie centrale, il ne put se développer librement parce qu'il trouva trop de restes de l'art classique. Dans la Basse-Italie, les églises de ce style gardèrent beaucoup du style byzantin et subirent les influences du style roman-normand comme du style arabe et du style espagnol. Sauf ces influences, on peut dire que l'art lombard est vraiment original pour sa sobriété et son élégance ornementales. Ce qui lui est propre surtout, c'est le portique d'entrée et la chaire à colonnes ophitiques, c'est-à-dire soutenues par des figures humaines ou par des animaux naturels ou monstrueux (fig. 89); le campanile parallélipipède ou terminé par une tour polygonale et isolé de la masse de l'édifice, surtout dans l'Italie centrale (fig. 90); les ornements de la façade en forme de bandes ou d'attiques de marbre, quelquefois superposées et ressemblant par leurs sculptures aux bas-reliefs des sarcophages. Les campaniles aussi sont ornés de fenêtres géminées plus nombreuses dans les parties hautes. A noter enfin la décoration cosmatique (1), (*opus cosmaticum*), espèce de mosaïque ornementale qui, en un certain nombre d'églises, couvre de gracieux dessins géométriques non seulement les autels et les chaires, mais aussi les balustrades, les sièges épiscopaux, le bas des murs; parfois on la trouve insérée dans les frises et enroulée autour des colonnes. Les plus remarquables églises de style lombard sont: la cathédrale de Trente, la basilique de S. Ambroise et l'église de S. Celse à Milan, la basilique de S. Michel, l'église de S. Jean, et l'église de S. Pierre *in ciel d'oro* à Pavie, S. Abondius à Côme, S. Bastien à Lodi, S. Zénon à Vérone, S. André à Verceil, S. Pierre à Asti; les cathédrales de Crémone, Borgo S. Donnino (1106), Modène (XIIe s.). Parme, Plaisance (1122), Pise (1005), Lucques (XIe s.) (fig. 90), Conversano; les baptistères de Parme, Pise (1153), Florence (XIe s.), l'église de S. Miniato, les cathédrales de Pistoie, Prato, Foligno, Assise; les cloîtres de S. Jean-de-Latran, de S. Paul-hors-les-murs, de S. Laurent hors-les-murs, à Rome la cathédrale de Monreale, près de Palerme, et cent autres.

(1) Les Cosmas furent une famille dont les membres se transmirent de père en fils l'art de la mosaïque qui a pris leur nom; mais ils n'en furent ni les inventeurs ni les premiers exécuteurs. Le nom de cosmatique vient de leur réputation. Voy. *Notiones*, vol. II, pars 3, pag. 201-202.

En Espagne, l'architecture roman prit aussi différents noms selon les différentes régiones où elle se développa. Les relations avec le royaume voisin, celui de France, spécialement au temps d'Alphonse VI, les nombreux pélerinages à S. Jacques-de-Compostelle, le libre commerce avec l'Italie et la fondation de nombreux monastères furent les causes de son développement. Cependant elle n'existe que dans les régions qui furent des possessions chrétiennes avant le XIIIe siècle, dans les royaumes de Castille, de Léon, de Navarre, de Catalogne ainsi que dans le royaume de Portugal. Cette architecture reproduit les caractères de

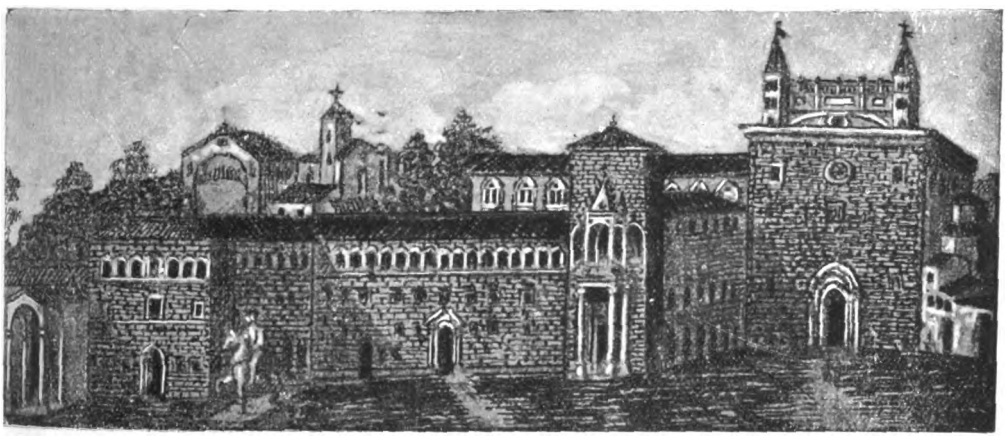

Figure 91. Le Patriarchium Lateranense avant sa démolition (d'après une ancienne gravure).

l'art roman en Languedoc et en Gascogne avec quelques influences du style de Bourgogne; on peut donc dire que l'Espagne, après avoir abandonné l'écriture wisigothique, adopta, avec l'écriture française, l'architecture française. La préexistante architecture wisigothique différait peu du style carolingien, comme le démontrent les églises à colonnes de S. Jean de Baños, S. Millau de Suso, S. Romain de la Hornijà, S. Jean de Pravia (774-783), Cancellos, Bamba, Cerro del Griego, Cristo de la Lux et S. Sébastien de Tolède. Quant à l'influence byzantine, excepté l'église de S. Michel de Lincio à plan central, et celle de S. Michel de Tarrassa qui date du XIe ou du XIIe siècle, on peut dire qu'elle fut insignifiante. Très limitée fut aussi l'influence de l'art arabe ou mauresque, auquel l'art roman espagnol emprunta l'arc dépassé, c'est-à-dire plus grand que le demi-cercle ou orné de feston, et quelques détails décoratifs de forme géométrique, qui ne manquaient pourtant pas dans le style roman de France. Outre quelques-unes des églises déjà

nommées, on peut citer comme exemples les églises déjà S. Cebrian de Mazote, du monastère de Valdedios, de S. Sauveur près de Villaviciosa, de Lebena près de Santander et celle de S. Michel près d'Escalada (Léon) où l'arc dépassé est si systématique que le plan même de ses trois absides a cette forme. Elle présente de plus un élément purement espagnol, c'est-à-dire un portique qui s'étend sur tout un côté, à l'extérieur de l'édifice et qui rappelle les anciens temples périptères.

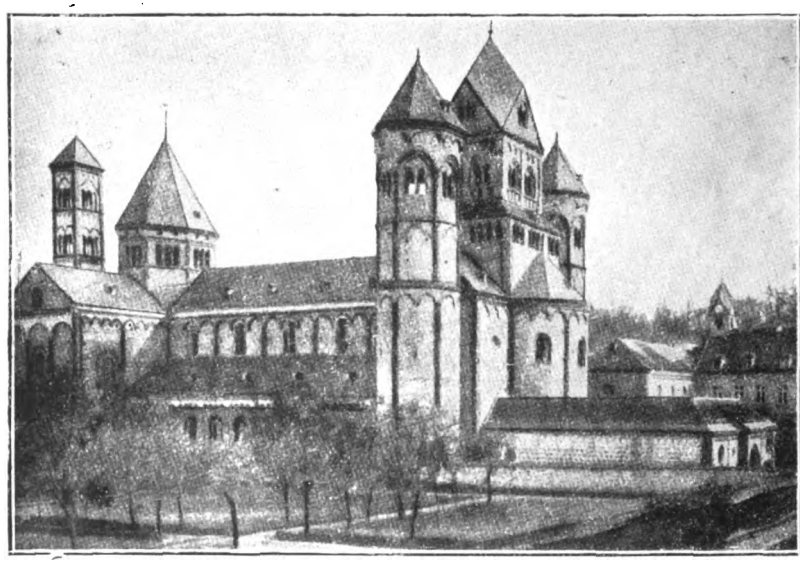

Figure 92. - Église abbatiale de Maria-Laach (style roman).

Le même portique se retrouve dans les églises de S. Millau, S. Paul de Ségovie et S. Salvador de Sepulveda; la chapelle de l'abbaye de Roncevaux construite par Charlemagne et reconstruite au XIIe siècle, et l'église circulaire d'Eunate en Navarre sont entourées d'un portique semblable. L'emploi de ces portiques s'étendit aussi hors d'Espagne, en Sicile et jusque dans le Roussillon français, à Serralongue (Pyrénées-Orientales); ils servaient d'atrium dans les basiliques romaines et aussi de lieu de sépulture pour les riches.

Le style roman espagnol a subi aussi l'influence lombarde des maîtres comacini dans les régions du nord-est, comme en France les églises du sud-est, d'où ces artistes passèrent en Catalogne. L'église abbatiale de Ripoll en est un bel exemple, avec ses tours parallélipipèdes ornés d'ornements arqués; les colonnes des entrées soutenues par des

lions sont lombardes, comme les sculptures de la façade à compartiments superposés. On note les mêmes influences dans le portail de Besalù en Catalogne et dans ceux de S. Jacques de Carrion et à Moarbès. On note aussi des ornements d'arcs aveugles ou appuyés à la Seo d'Urgel, à Ste Cécile, à S. Michel de Monserrat et à S. Pierre de Tarrassa.

Les églises romanes en Espagne sont très nombreuses. Beaucoup d'entre elles ont subi des restaurations ultérieures qui en ont changé

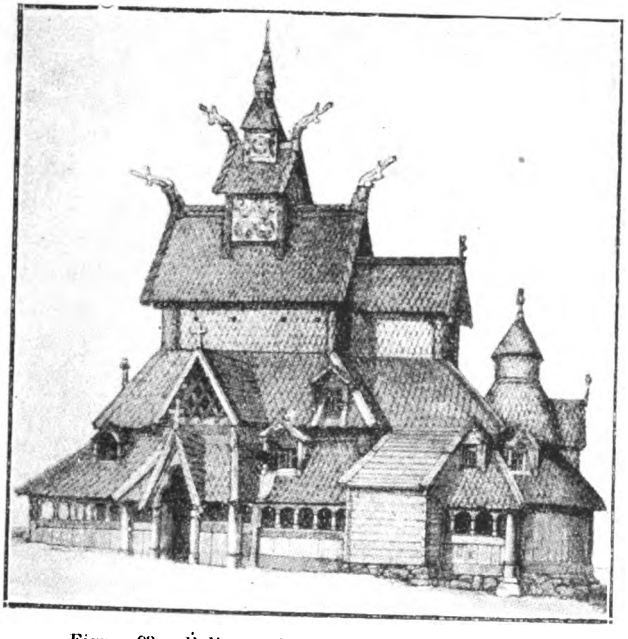

Figure 93. - Église en bois à Borgund (Danemark).

parfois le caractère et détruit l'unité des lignes; nous ne citerons que les plus importantes: S. Jacques de Compostelle, la merveille de l'art roman en Espagne, commencée en 1078 et consacrée en 1128; en 1188 on y ajouta un magnifique portique de style gothique. La cathédrale d'Avila, commencée en 1091, fut plusieurs fois remaniée, et on y ajouta des voûtes d'ogive soutenues par des colonnes formant une espèce de galerie; elle a des fenêtres ouvertes dans les contreforts. La cathédrale de Lugo, splendide édifice avec voutes en berceau dans la nef du milieu et d'arête dans les bas-côtés, fut terminée en 1177. L'église de S. Vincent d'Avila, une des plus remarquables de l'Espagne, mais de style mixte roman-gothique; la cathédrale de Zamora; l'église cistercienne de Ste Marie de Huerta; la collégiale de S. Jean à Santander, de S. Isidore à Léon, la cathédrale de Siguenza.

En Portugal, il n'y a qu'une église de pur style roman, la cathédrale de Coïmbre; les autres sont toutes altérées par des restaurations. La grande cathédrale de Lisbonne, bâtie au XIIe siècle, garde encore les formes romanes dans les deux tours carrées qui la flanquent; presque tout le reste fut reconstruit aux XIVe et XVIIIe siècles après des tremblements de terre.

Tout comme les anciens dialectes, l'architecture des différentes régions de la France varie, mais on peut y distinguer diverses écoles: l'école du nord qui comprend l'Ile de France, la Picardie, la Flandre et une partie de la Champagne, les écoles de Normandie, de Bourgogne, d'Auvergne, de Provence, celle de Poitou qui s'étend jusqu'en Bretagne, et celle de Languedoc. De cette multiplicité d'écoles sont nées la grande variété des édifices et la complexité des plans parfois admirables dans leur ensemble, comme S. Savin (XIe s.) et Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand (XIe s.). Les éléments romans décrits plus hauts dans les basiliques de France sont combinés avec élégance et grandeur, surtout dans S. Hilaire de Poitiers (XI-XIIe s.), S. Sernin de Toulouse (XIIe s.), la cathédrale du Mans (XI-XIIe s.), S. Etienne de Caen, la cathédrale d'Angoulême (XI-XIIe s.).

En Angleterre, le style normand prévalut, mais les formes en restèrent lourdes. A remarquer la cathédrale d'Ely (1109), celles de Rochester (1130), Durham (1108-1128), Peterborough (1111-1145), Waltham (XIIe s.). En Ecosse, et généralement dans le nord de l'Europe, il y a aussi des églises construites en bois (*opus scoticum*) qui gardent quelques traces de l'art roman; citons comme exemple l'église en bois de Borgund (XII-XIIIe s.) en Danemark (fig. 93) et la cathédrale de Lund (XIe s.) en Suède, bâtie en pierre.

ARTICLE VI. — **Architecture gothique.**

Les études qui ont été entreprises au siècle dernier sur le style gothique nous démontrent qu'il est né en France. On pourrait à juste titre l'appeler français, d'autant plus que gothique fut un titre de mépris donné à ce style par les artistes de la Renaissance, comme pour indiquer qu'il était barbare et passé de mode. L'Ile de France et la Normandie se disputent l'honneur d'avoir fourni le premier élément de cet art, le groupement des ogives; mais les problèmes architectoniques qui en dérivèrent et le développement de son système décoratif s'élaborèrent à la fois dans l'Ile de France et la Picardie. Pourtant si dans ces régions apparaissent déjà en 1120 les premières œuvres de ce style,

ce fut la Normandie qui, dans la cathédrale de Durham nous a donné le premier exemple d'une église gothique.

Le caractère essentiel de ce style est l'emploi de la voûte à ogives (fig. 94) et une plastique spéciale. Pour l'aspect d'ensemble, domine la ligne verticale, interrompue seulement per les arcs à ogive qui entrent comme partie essentielle de l'édifice et constituent avec les pilastres et les hautes colonnes tout le système statique de l'architecture gothique. Les murs, massifs dans l'edifice roman, ont ici perdu toute leur importance et l'on peut dire qu'ils ne servent qu'à fermer les vides percés de mille manières, qu'ils n'ont pas d'autre fonction que de décorer le temple et de l'éclairer par ses fenêtres magiques (fig. 94). Ce qu'il y a aussi de caracteristique, c'est la croisée d'ogives qui, est le développement naturel de la voûte d'arête. Celle-ci, on le sait, résulte du croisement de deux voûtes cylindriques; ce croisement forme quatre triangles cylindriques qui se rencontrent par leur sommet dans la clef de voûte. Les Romains comprirent que de telle voûtes avaient une plus grande résistance aux quatre arrêtes que les côtés des triangles forment par leurs contacts réciproques; aussi les exécutèrent-ils parfois avec des matériaux choisis; mais ils s'arrêtèrent là.

Figure 94. - L'architecture de la cathédrale d'Amiens.

Le style gothique a su réaliser avec ce principe le plus ardu de ses problèmes architectoniques, en élevant sa croisée d'ogives comme une série d'arcs qui se rencontrent dans une clef de voûte commune en formant un système qui non seulement se suffisait à soi-même, mais devenait le soutien des petites voûtes; celles-ci n'eurent plus d'autre fonction que de couvrir les vides triangulaires des ogives (fig. 94 *aa*).

La voûte à ogives avait le double avantage sur les voutes sphérique d'être plus solide et de renfermer en soi un plus grand espace; en outre, elle exerçait une poussée latérale plus faible, mais, à cause da sa hauteur, elle aurait cependant exigé d'énormes contreforts extrêmement inesthétiques. Pour éviter cet inconvénient, on recourut aux arcs-boutants (fig. 94 *bb*), sorte de contreforts formés par des arcs qui, reposant sur un robuste contrefort extérieur, dressés vers la nef du milieu, s'appuient

contre celle-ci comme des côtes d'ogives à leur clef. Mais cet expédient aussi parut gâter l'extérieur di temple; on chercha donc à couvrir ces arcs en élevant les toits des nefs latérales, ou à les appliquer très bas ou à les remplacer par d'autres contreforts en forme de tours. Peu à peu cependant on trouva le moyen de les lancer avec élégance, en les soutenant aussi par un système de colonnettes, dans la direction de leurs

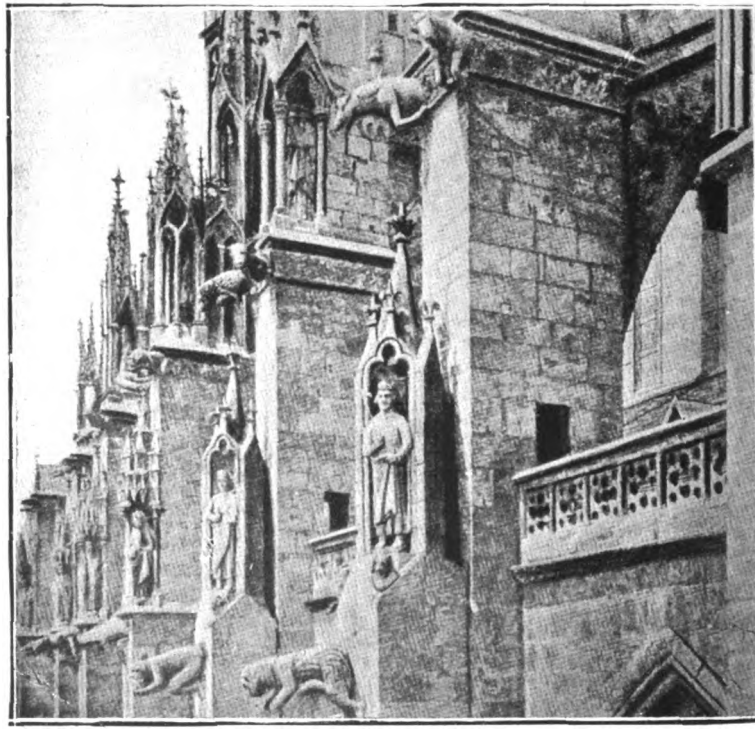

Figure 95. - Extérieur de la cathédrale de Fribourg en Brisgovia.

rayons, de les décorer d'ornements en harmonie avec le style de l'édifice, de façon qu'ils cessèrent d'être un simple expédient imposé par la nécessité et furent un excellent moyen pour procurer l'écoulement immédiat des eaux.

Quant aux chapiteaux, ils diffèrent peu des chapiteaux romans. Pourtant ils sont plus parfaits et d'une variété infinie. Les fenêtres aussi prennent des formes très gracieuses et complexes; parmi leurs variétés on en distingue deux principales, la rayonnante et la flamboyante, selon que, au-dessus de l'ouverture double ou multiple, dans l'angle ogival, est formée une rose ou un ensemble de losanges épineux,

enfermés dans un cercle, qui semblent des flammes. Du style gothique flamboyant sont la façade et la coupole de la cathédrale de Burgos (1221-1238).

La plupart du temps, la façade est ornée, dans sa partie moyenne ou supérieure, d'une grande rosace contenant une colonnade rayonnante ou d'autres dessins d'une forme presque toujours rayonnante; des rosaces plus petites sont un peu partout et spécialement dans les

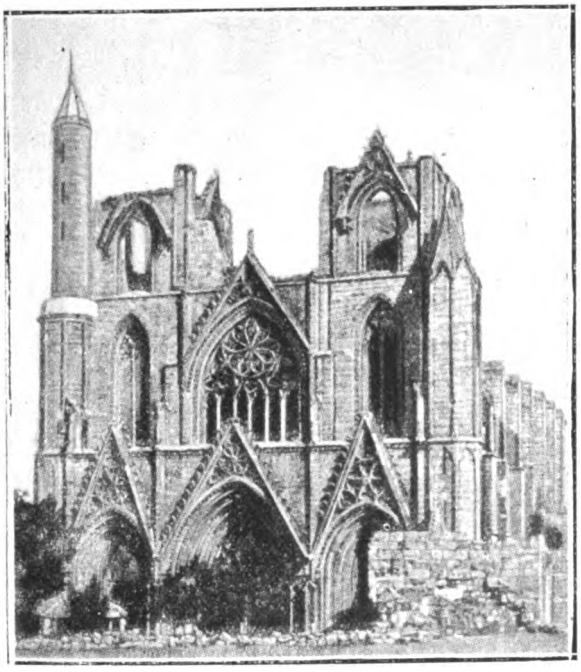

Figure 96 - Cathédrale de Famagouste.

églises de France. Partout, à l'extérieur, se dressent des tours et des contreforts masqués parfois par des dais, des pilastres en faisceau, des clochetons avec fleurons et festons de toute sorte, faisant saillie à l'extérieur (fig. 95).

Plus encore que dans le style roman, les portes de l'église gothique, généralement au nombre de trois correspondant aux trois nefs, étaient ce qu'on pouvait faire de plus artistique dans ces temps-là. Non seulement l'espace qui restait au-dessus du vide de la porte, mais aussi, comme dans al cathédrale de Valence, les côtes ogivales sortant comme des faisceaux des pilastres des montants, étaient décorées de statues.

De telles portes avaient naturellement besoin de contreforts; ceux-ci étaient façonnés en forme de tabernacles surmontés de clochetons (Cathédrale de Tarragone).

Les tours commencent par un plan carré, qui se change en plan octagonal arrivé à une certaine hauteur, finissent en flèches pyramidales très pointues, soutenant parfois une statue. Elles occupent souvent le centre immédiatement après la façade, ou le centre du transept, où plus souvent il y a la coupole; mais il n'est pas rare que les tours soient jumelles et égales, disposées sur les deux côtés de la façade ou derrière eux.

Le type du style gothique se divise en primaire, secondaire ou tertiaire. Le gothique primaire fleurit en France de 1140 à 1220, et en Allemagne de 1220 à 1250. Ses formes sont un peu pesantes et conservent encore de nombreuses formes décoratives romanes; puis il devient de plus en plus léger et répudie toute forme traditionnelle, en gardant seulement quelques éléments originaux et propres au style roman. Pourtant il est difficile de trouver un édifice qui présente entièrement ce premier caractère du style gothique; en France on trouve le chœur de l'abbatiale de Saint-Denis (1140-1144), la cathédrale de Paris (1163-1220), celle de Noyon commencée à la même époque, celle de Laon de la fin du XIIe siècle, celle de Chartres (1195-1260); celle de Soissons et la coupole de la cathédrale de Senlis du commencement du XIIIe siècle. Notons en outre en Allemagne l'église Notre-Dame de Trèves (1227-1243), la cathédrale de Magdebourg (1208-1263), Sainte-Elisabeth de Marbourg avec trois nefs égales (1235-1283); en Belgique, Sainte-Gudule à Bruxelles (1226-1280); en Suisse, la cathédrale de Lausanne.

Le style secondaire est plus élégant, plus élancé, plus riche de décoration; on l'appelle aussi style gothique rayonnant à cause de ses nombreuses fenêtres formées ou ornées de rosaces rayonnantes. On peut dire que cette période est celle de la plus grande perfection de ce style. Les plus beaux modèles en sont la cathédrale d'Amiens (1220-1280), la Sainte-Chapelle (1243-1251) et l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris; les cathédrales de Cologne, de Strasbourg et de Metz, de Ratisbonne et d'Halberstadt, en Allemagne, où, comme dans la cathédrale de Meissen, les trois nefs sont parfois d'égale hauteur.

Hors de la France et de l'Allemagne, on rencontre très peu ces deux manières de style gothique; dans les pays méridionaux domine surtout le style gothique dit fleuri ou encore flamboyant, qui se distingue des deux précédents par une décoration excessive et une raideur de formes; dans ses ornements prévaut la forme lancéolée comme une langue

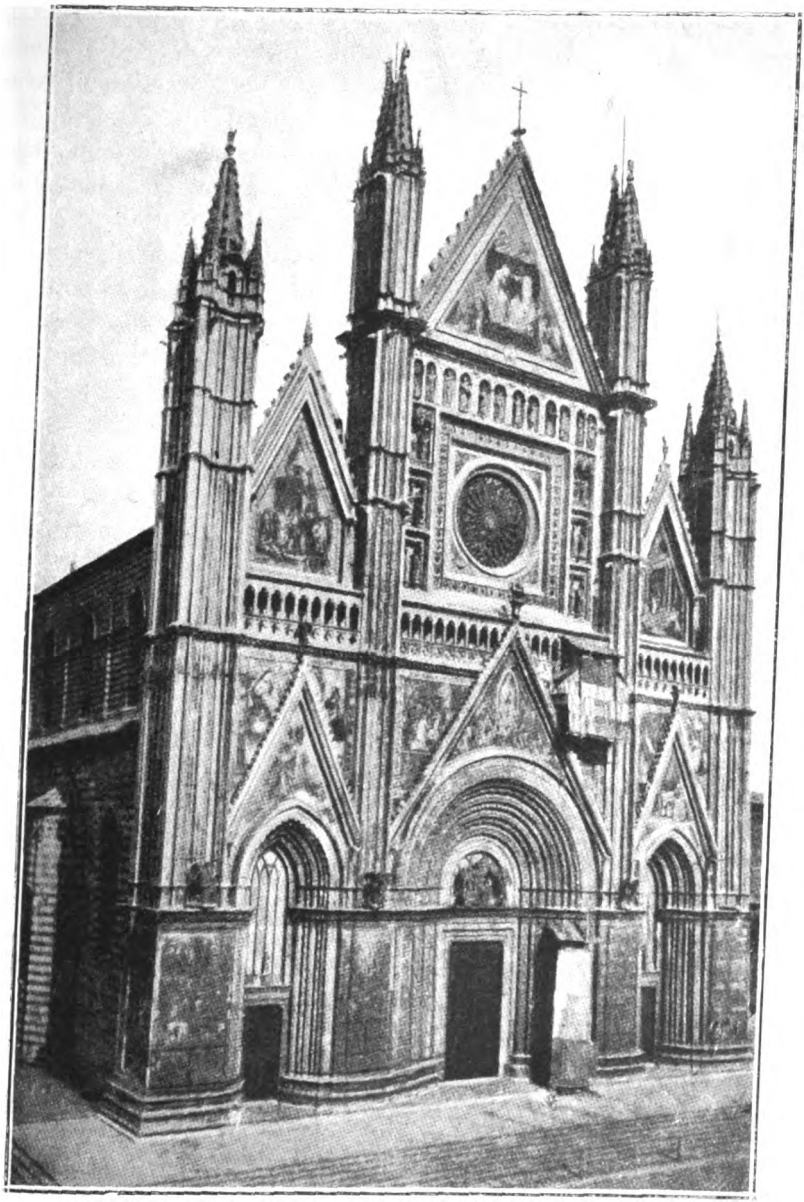

Figure 97. - Cathédrale d'Orvieto (style roman-gothique).

de flamme. Un bel exemple de ce style nous est offert par la coupole et la façade de la cathédrale de Burgos (1221-1238) en Espagne où l'on remarque aussi l'abbatiale de Saint-Jean et la cathédrale de Tolède, la tour penchée de Saragosse, les cathédrales de Léon et de Barcelone et surtout celle de Séville (1403-1519) bâtie sur un plan original, voire même unique.

Au Portugal règne aussi un excès de décoration dans les abbatiales de Belem (1500-1559), de Batalha et dans l'antique cathédrale de Famagouste (fig. 96) en Chypre.

En Italie on admire le pur gothique, mais de la troisième période, dans la cathédrale de Milan et dans une grande partie de la basilique de Saint-Pétrone à Bologne; ailleurs, le gothique des trois périodes, ou plus justement leur décoration, est harmonieusement mélangé aux formes romanes et aux réminiscences antiques et produit un excellent effet. A signaler spécialement les cathédrales de Florence, de Sienne et d'Orvieto (fig. 97), le Campo-Santo de Pise, l'église de Saint-François à Assise et celle de Sainte-Marie-Nouvelle à Florence.

En Allemagne, ce style dure encore après 1600; beaucoup moins en France. Les monuments principaux de ce style sont: les églises de Saint-Ouen et de Saint-Maclou à Rouen, les cathédrales d'Anvers (avec sept nefs), d'Erfurt, de Vienne, les églises de Notre-Dame de Nuremberg, de Teyn à Prague, Notre-Dame d'Esslingen, Saint-Martin de Presbourg, la cathédrale d'Ulm.

Dans le gothique d'Angleterre domine le style normand avec toutes ses particularités: les églises les plus fameuses pour leur architecture sont l'abbatiale de Westminster, les cathédrales d'Exeter, d'York, de Cantorbéry, de Salisbury. En Suède et en Norvège, on a subi l'influence du style gothique allemand, comme on peut le voir dans les cathédrales d'Upsal (1435) et de Drontheim. Un peu partout on trouve disséminées des habitations en style gothique, mais cela ne nous intéresse pas.

CHAPITRE VII.

La décoration des basiliques.

ARTICLE UNIQUE.

On peut reconnaitre le caractère de l'art décoratif des Basiliques d'après l'esprit de l'époque, la raison du monument et surtout les moyens dont pouvaient alors disposer les artistes.

L'art chrétien, né dans les catacombes, eut, je l'ai déjà dit, un caractère funéraire et symbolique, qui se révèle partiellement dans les bas-reliefs des sarcophages, mais qui ne pouvait que peu convenir aux basiliques. La décoration de ces dernières a dû avoir son origine, à l'instar de celle des cimetières, dans la prière liturgique, mais non dans les prières faites spécialement pour les morts ou les mourants: dans la basilique, tout devait traduire l'idée du triomphe et de la paix et refléter la Jérusalem céleste. De là une prédilection marquée pour les épisodes de l'histoire du peuple choisi entrant dans la terre promise après tant de persécutions, les mystères joyeux et glorieux de Jésus-Christ et de la Vierge Marie, la Majesté du Seigneur, la gloire céleste des élus, les visions et les symboles de l'Apocalypse. Plus tard, cet art reproduira aussi les victoires sur les hérésies et le schisme, et la prédominance de certains cycles iconographiques montrera l'état d'esprit qui animait les chrétiens après tant de discussions théologiques subtiles et de définitions conciliaires (1). Peu à peu, viendront aussi les scènes plus douloureuses de la passion, si soigneusement évitées dans les peintures des cimetières et au commencement de l'art chrétien. Le crucifix commencera à faire son apparition, d'abord un peu voilée, plus clairement ensuite, mais avec le Sauveur revêtu de la tunique et quelquefois couronné comme un roi, enfin dans un réalisme trop évident, comme nous le verrons en son lieu (2).

(1) Voir mon travail sur les mosaïques de Sainte-Marie Majeure. Rome, 1910. Pustet, p. 11 et suiv.

(2) *Notiones*, Vol. II, pars III, pag. 188 et suiv.

Les basiliques gréco-romaines n'avaient pas d'apparence extérieure, mais il en était tout autrement à l'intérieur : à peine entré dans l'atrium, on voyait deux et parfois quatre rangées de colonnes qui faisaient le tour de la cour. De ci de là, entre les colonnes, étaient de riches sarcophages et au milieu de l'atrium se trouvait la fontaine destinée

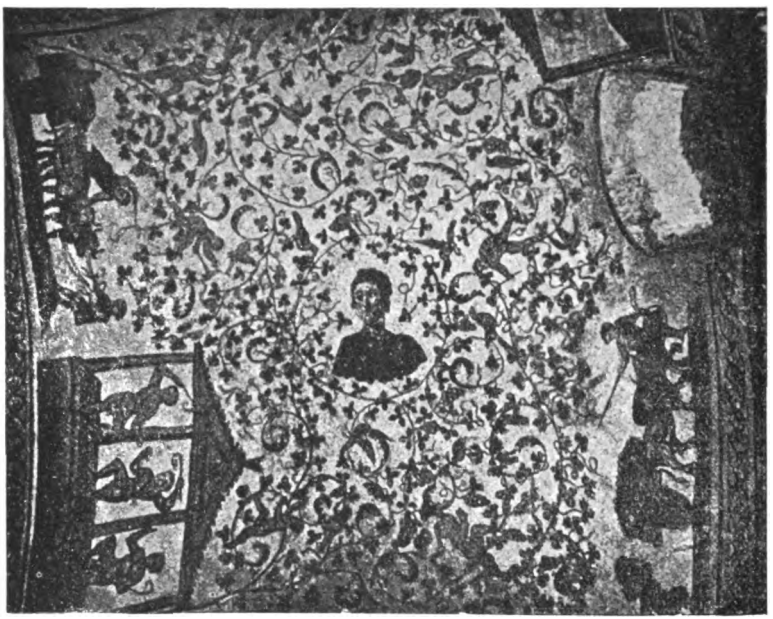

Figure 98. - Mosaïque de la voûte cylindrique du mausolée dit de S. Constance (près le cimetière de Sainte Agnès).

aux ablutions. Le tympan de la façade était généralement orné de l'Agneau divin debout sur une montagne d'où découlaient quatre sources et entouré d'autres agneaux représentant les apôtres ou les élus; parfois aussi il portait, en mosaïque sur fond doré, les images du Sauveu et des élus. Souvent la facade était magnifique, les portes en étaient travaillées avec beaucoup d'art, mais parfois il n'y avait que de simples tentures. L'intérieur était resplendissant de mosaïques; ces dernières, disposées d'après un plan harmonieux tant au point de vue de l'esthétique que du symbolisme, recouvraient tout à fait ou presque l'abside du fond, l'arc triomphal où commençait le béma, et parfois aussi les carrés au-dessus des colonnes de la nef centrale. Les sujets les plus en usage dans la décoration, étaient la grande figure du Sauveur, debout sur le globe du monde, ou assis sur un trône entre les princes des apôtres et remettant à S. Pierre le volume de la loi,

la croix, l'agneau sur la montagne d'où découlent les quatre fleuves du paradis au milieu des symboles des quatre évangélistes, ou des apôtres et des deux églises, (celle des circoncis et celle des gentils) et les portraits des Saints du lieu. Après le Concile d'Ephèse, paraît aussi la figure de la Vierge avec l'Enfant divin au milieu des anges, des apôtres, des élus et des mystères concernant Marie. En un mot, les figures représentées sur l'abside et sur l'arc triomphal de la basilique étaient tout ce qu'il y avait de plus vénérable (figures 80 et 100) (1).

Figure 99. - Mosaïque du mausolée de Galla Placidia (Ravenne, v siècle).

A partir de l'arc commençaient, de chaque côté, des files de carrés destinés à recevoir des figures de saints, et les cycles de scènes bibliques du Nouveau et de l'Ancien Testament. Les cycles partent de l'arc triomphal autour duquel sont de préférence les symboles eucharistiques, quand ils ne se trouvent pas déjà dans l'arc même.

Quant à la partie architectonique et au pavé, on peut noter comme sujets de décoration bon nombre de souvenirs classiques et funéraires: classiques dans les sujets mythologiques ornant le pavé, surtout dans les églises d'Orient; funéraires dans les figures de paons ou d'agneaux buvant dans un vase, de colombes, de monogrammes, de rameaux de vignes, et parfois aussi de scènes bibliques rappelant l'idée de la résurrection, et représentées sur les baldaquins, les ambons, les chapiteaux, les balustrades, les portes, etc.

(1) Voir mon ouvrage sur les mosaïques de Sainte Marie Majeure, pag. 11, Tab. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11. On y constate de forts exemples d'allusions sur l'Apocalypse dans la mosaïque de l'abside de l'Eglise de Sainte Pudentienne, à Rome, et dans celle de l'arc triomphal dans l'Eglise de Saint Vital, à Ravenne. *Notiones*, Vol. II, partie III, pag. 213 et ss.

En général, on doit noter que le Sauveur apparaît aussi sous l'emblème du pasteur, non pas comme on le voit dans les cimetières, mais comme un Souverain, la tête ornée du nimbe et dans toute la splendeur d'une majestueuse jeunesse. Ce nouveau type du Christ commence à se faire jour dans les sarcophages, et nous en trouvons un bel exemple dans la mosaïque du mausolée de Galla Placidia, à Ravenne (figure 99).

Figure 100. - Mosaïque de S. Apolinaire Nouveau (Ravenne, commenc. VI siècle).

Ce que nous disons des mosaïques peut s'appliquer aux peintures (celles-ci ont souffert davantage de la double action destructive du temps et de la main de l'homme). Dans l'Eglise de *S. Maria Antiqua*, au Forum romain, on a pu reconnaître jusqu'à quatre couches de stuc avec des fresques rares. Cette église est le centre le plus important des peintures sacrées du moyen-âge, et l'on peut y noter le même développement des rangées de saints et de martyrs, qu'on voit dans les carrés en mosaïque des basiliques romaines et byzantines.

Les peintures de *S. Maria Antiqua*, avec celles de la basilique souterraine de S. Clément, et d'autres, jettent un rayon de lumière sur les effets de l'hérésie des iconoclastes, et éclairent d'une façon surprenante le développement du culte de la Vierge et des Saints, l'histoire du mobilier, de l'habillement et de l'ornementation liturgiques: bien plus,

elles sont précieuses pour la chronologie des monuments chrétiens, et nous font voir en outre l'usage des livres deutéro-canoniques et l'influence des livres apocryphes sur l'art sacré du commencement du

Figure 101. - Peintures de l'église de Sainte Marie Antique sur qu tre différentes couches.

moyen-âge, influence qui aboutit à la suprématie complète jusqu'à l'époque de la renaissance.

Pour ce qui regarde la donnée dogmatique de l'ensemble d'une décoration d'église byzantine, voici ce qu'écrit Charles Diehl dans son Manuel d'archéologie byzantine.

Dès le VIIe siècle, les Pères de l'Eglise grecque avaient attribué une signification symbolique à l'église et à ses différentes parties. « L'église, écrit un théologien grec du VIIe siècle, est le ciel sur la terre, le lieu dans lequel le Dieu céleste demeure et se meut... l'église, ajoute-t-il, a été préfigurée dans la personne des patriarches, fondée dans celle des apôtres, annoncée dans celle des prophètes, ordonnée dans celles des évêques, consommée dans celle des martyrs ». Ces indications des liturgistes ne seront point perdues pour l'artiste. Et aussi bien, on le sait, pour un byzantin, l'image religieuse n'est point un simple objet d'art; elle a une valeur plus haute, un sens plus profond; le peintre

Fig. 102. - La *majestas Domini* et Marie représentée entre les Apôtres dans une peinture de la basilique de Baouït (Afrique, VI siècle).

s'appliquera donc volontiers à traduire par ses compositions les idées des théologiens, chaque partie de la décoration aura désormais une intention symbolique: chaque groupe de saints, chaque cycle de scènes occupera dans l'édifice sacré une place spéciale, et jouera un rôle nettement défini dans la grande démonstration théologique que l'église a pour charge de présenter aux yeux des fidèles; bien plus, chaque partie de l'édifice sacré formera même un domaine particulier, ayant sa signification propre: un grand principe religieux domine tout l'ensemble du système décoratif... Au sommet des coupoles, à la partie haute des voûtes, c'est le ciel. Le Christ y figure dans sa gloire, environné d'archanges, qui, en costume de parade, montent la garde autour de lui, la lance au poing; au-dessous des anges, prennent place les apôtres, plus souvent les prophètes, qui dans les textes sacrés inscrits sur parchemin qu'ils déroulent, portent témoignage de la toute-puissance du Seigneur et annoncent la venue de son règne. Le Christ-Roi a un aspect particulier. On dirait, écrit Photius, à propos de l'image de la Néa, qu'il inspecte la terre, qu'il en médite l'ordonnance et le gouvernement. Ainsi le peintre a voulu exprimer par des formes et des couleurs la sollicitude du Démiurge. Et en effet ce n'est

plus ici le Christ évangélique, le Sauveur doux et tendre; c'est le créateur, le maître du monde, le *Pantocrator*, image du Dieu invisible avec lequel il se confond. C'est ce que montrent clairement les inscriptions qui accompagnent sa figure. Il est l'ancien des jours (ὁ παλαιὸς τῶν ἡμερῶν) et le ciel est son trône; il est à la fois le Père et le Fils, et l'image qui le représente proclame avec éclat le dogme de la consubstantialité.

Figure 108. - Mosaïque de l'oratoire du pape Jean VII au Vatican, détruit avec l'ancienne basilique de S. Pierre (VII siècle).

Derrière l'iconostase c'est le sanctuaire où, à l'abri des portes closes, le prêtre célèbre le saint sacrifice. Ici encore une idée liturgique inspire la décoration. A la conque de l'abside, la Vierge est assise et tenant l'Enfant sur ses genoux, représentant alors l'Eglise, *trône animé du Tout-Puissant*. Les deux archanges Michel et Gabriel, en grand costume d'apparat, lui font d'ordinaire cortège.

Depuis que le Christ est allé bénir au sommet des coupoles, la Madonne règne en maîtresse à la place jadis réservée au Sauveur dans les fonds des absides, et elle y restera désormais. Aussi bien cette place d'honneur lui revient naturellement, puisqu'elle est, après le Christ, la première personne dans la hiérarchie céleste, *supérieure à toutes les puissances du ciel*, comme la proclament les conciles, *plus haute que les cieux*, comme le déclare la liturgie. Elle

aussi, comme son divin Fils, doit donc avoir un trône dans le ciel. Et c'est le ciel pareillement et la gloire du Christ qu'évoque la voûte en avant de l'abside, lorsque, par un symbole significatif, elle montre le trône du Christ préparé pour le jugement dernier. C'est la représentation qu'on nomme l'*Hétimasie*, et ce trône vide où le Christ viendra s'asseoir parmi les apôtres rappelle à la fois, par les instruments de la passion qui l'environnent, sa première résurrection et annonce sa *seconde venue*.

Les autres figures de la décoration du sanctuaire nous ramènent du ciel sur la terre: elles se rattachent toutes aux mystères de l'Eucharistie. Autour de la sainte table où officie le prêtre, se rangent les grands prêtres, prédécesseurs et figures du Christ (Abraham, Aaron, Melchisédech), les évêques ses représentants, parmi lesquels les grands docteurs du IVe et du Ve siècles occupent une place prééminente, les diacres associés aux évêques, tous servant de modèle et d'exemple au pontife qui célèbre à l'autel. Enfin des scènes empruntées à l'Ancien Testament... etc.

Au milieu de magnifiques mosaïques et de marbres, l'art plastique fait tout-à-fait défaut: l'art byzantin semble avoir horreur de placer des statues dans le temple; au contraire, l'art romain sait en orner à profusion les portes, les façades, et parfois tous les murs extérieurs. Il se montra à la même hauteur que le style byzantin pour grouper les diverses données historiques et dogmatiques non pas en peinture ou en mosaïque, mais ciselées pour ainsi dire, dans les pierres du temple:

L'époque romaine — proprement dite, dit l'illustre prof. Michel — avait ouvert accès à la sculpture dans l'art monumental chrétien et l'on a vu (t. I, p. 589 et suiv.) la diversité des thèmes qu'elle avait développés et dans quelle complexité laborieuse de styles et de moyens. La tendance de l'époque « gothique » sera d'abord de simplifier, d'ordonner et d'unifier toutes choses... l'enseignement des universités, les ambitions encyclopédiques de la scolastique y contribuèrent puissamment pour tout ce qui est de l'iconographie.

Les cathédrales furent, elles aussi, comme une grande « somme » de pierre, une encyclopédie monumentale où toute la doctrine de l'Eglise prit corps et s'anima en parlantes images — et si de l'une à l'autre les « variantes » sont nombreuses, le thème essentiel reste partout le même.

C'est celui de la Foi chrétienne et de l'enseignement de l'Eglise. Dieu a créé le monde et l'homme; le péché est entré dans le monde et, avec le péché, la mort et le châtiment. Dieu a donné son fils unique, né d'une vierge, pour le rachat de l'humanité coupable et condamnée. Ce fils fait homme est né, a vécu, a prêché, a souffert et est mort parmi nous. Il a été crucifié, il a été enseveli, il est descendu aux enfers, il est ressuscité d'entre les morts, il est monté au ciel, il s'est assis à la droite du Père, de là, il viendra pour juger les vivants et les morts. Les apôtres et les évangélistes ont enseigné cette vérité; les martyrs et les saints en ont témoigné; les docteurs l'ont commentée. Une discipline morale est sortie de cet enseignement; ceux qui auront cru et qui auront bien vécu seront sauvés et, au jour du jugement, ils entreront par la porte d'or dans la gloire de la Jérusalem céleste, tandis que les mauvais recevront leur châtiment.

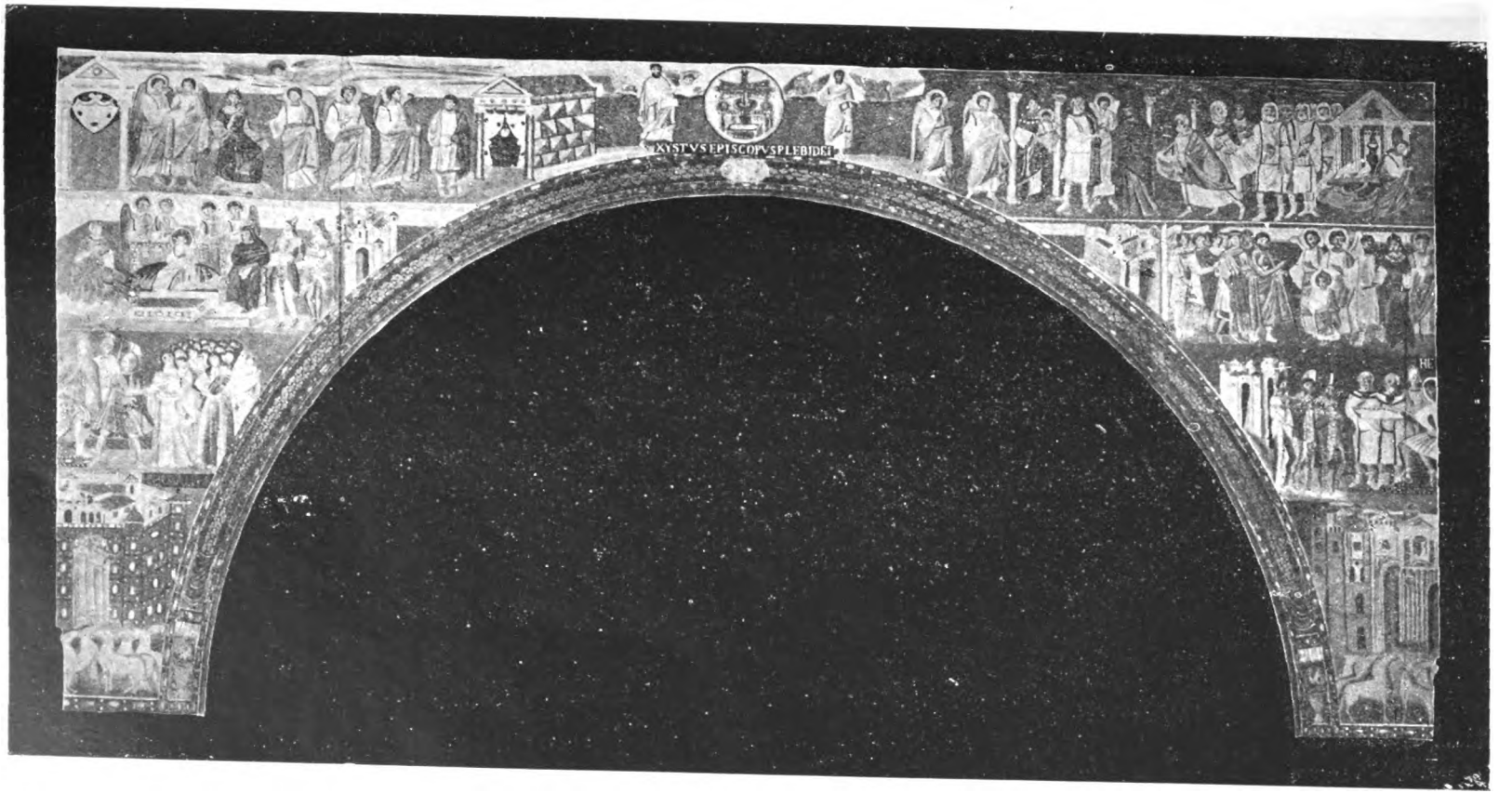

Figure 104. - Mosaïques de la basilique de Sainte Marie Majeure (Rome).

Autour de la figure centrale du Christ, qui occupera aux tympans et aux trumeaux une place d'honneur, toute cette histoire sera ordonnée et prendra vie. Les apôtres se tiendront à droite et à gauche du Maître; les vierges sages et les vierges folles, dont la parabole n'est que le commentaire imagé de la venue du juge, les vertus et les vices, dont les imagiers du XIIe siècle avaient déjà représenté tant de fois les conflits et que le XIIIe siècle évoquera sur un thème nouveau, seront sculptés non loin du jugement. Les saints et les docteurs, spécialement vénérés dans le diocèse ou dont la cathédrale possède des reliques, seront représentés sur les portails latéraux et la ligne des ancêtres de Marie formera la solennelle galerie des Rois. Une place d'honneur sera toujours séservée à la Mère de Dieu. La plupart des cathédrales: Senlis, Noyons, Laon, Paris, Amiens, Chartres, Reims, seront des *Notre-Dame*; celles de Bourges: Sens, Auxerre et Limoges seront consacrées à saint Etienne, le premier confesseur de la Foi; celles de Poitiers et de Troyes, à saint Pierre; celle de Bordeaux, à saint André; celle du Mans, à saint Julien; mais la Vierge n'y perdra jamais sa place. Son culte, déjà si populaire au XIIe siècle, prendra au XIIIe un immense développement, et la figure de Marie, plus encore que celle de Jésus-Christ, occupera les sculpteurs (1).

Dans le style gothique, la décoration de l'intérieur se fait au moyen de peintures, fresques ou mosaïques; souvent, au contraire, les murs sont nus, et, à l'exception des chapiteaux et des parties accessoires (autels, pupitres, chaires, etc.....), la sculpture fait complètement défaut. A l'extérieur, par contraste, surtout sur la façade, l'ornementation abonde, parfois excessive, mais toutefois en harmonie avec l'architecture de manière à faire un tout complet et uniforme. L'art plastique y domine en maître et l'on y voit se dérouler le grand poëme de la Rédemption sans exclure la descente aux limbes et le jugement universel. Avec l'apparition et le développement de l'art gothique, la peinture et la sculpture ont assez bien profité quoique par des voies diverses: tandis que l'architecture s'affranchit entièrement des formes traditionnelles, la peinture et la sculpture ont l'air de suivre le mouvement classique, et tirent grand avantage de l'étude de la nature: les formes redeviennent pleines de noblesse et de simplicité, les habits légers et souples, les physionomies empreintes de beauté, de sourire. Ce réveil de l'art aura à subir une période de retard de peu de durée vers la fin du XIVe siècle, mais vers le milieu du XVe siècle, il reprendra sa route triomphale et en peu de temps l'art qui eut son apogée au siècle d'Auguste reverra devant lui se dresser un rival.

Conclusion.

Tout en jetant un regard sur le domaine artistique, nous avons reconnu l'origine des monuments chrétiens; nous avons en outre inventorié

(1) A. Michel, *Histoire de l'art*, t. II, pars I, pagg. 126-127.

pour ainsi dire, le matériel archéologique, dont nous avons étudié le caractère, soit funéraire, soit funéraire et sacré en même temps, soit purement sacré. De là le triple aspect de la matière de notre théologie archéologique. Que personne ne s'étonne de cette expression: nous nous sommes engagé dans le champ de l'histoire et nous y resterons. Seulement nous ferons observer que l'archéologie ne consiste pas simplement dans la description matérielle des monuments et dans la recherche de leur époque. Personne assurément ne voudrait appliquer pareille règle à l'étude des monuments de toutes sortes dont Rome et d'autres cités ou contrées du monde ancien s'enorgueillissent. En étudiant les peintures et les statues des tombes étrusques, les temples et les tombes de l'Egypte, les bas-reliefs de la Grèce et de Rome, n'avons-nous pas pour but certain de saisir l'expression artistique ou épigraphique de tout un ordre d'idées où se révèlent souvent la mentalité d'un peuple, son histoire, sa principale préoccupation, et parfois tout un système moral et religieux qui donne son meilleur appoint à l'étude de l'histoire ?

Si donc une idée théologique inspire nos recherches — encore que leur objet précis ne soit pas du domaine apologétique — nous sera-t-il possible d'étudier les monuments chrétiens sans faire mention des données théologiques ?

Peu importe que quelqu'un croie faussement ne s'agir que de sentiments personnels: le signe qu'il les étale au grand jour et les conserve à la postérité, tombe dans le domaine de l'histoire tout aussi bien que les idées d'un auteur connues par ses écrits. De nos jours, on est persuadé qu'un fait psychologique peut et doit être l'objet de l'histoire, il en sera de même à plus forte raison si ce fait est exprimé dans un monument non seulement capable de nous révéler le sentiment commun d'une société répandue dans le monde connu, mais correspondant à un enseignement objectif dont l'effet naturel est ce sentiment commun, la foi.

Qui ne voit combien peut devenir précieuse une seule formule épigraphique, un symbole, une figure peinte, par le fait que elle peut être l'exposé d'un désir, d'une aspiration, d'une prière, d'une conviction? On ne pourra traiter de fait singulier un sentiment privé et personnel, si l'expression s'en trouve répétée plusieurs fois et en divers endroits. Maintenant, si nous voulions remonter des effets aux causes groupant ces divers indices, les confrontant avec d'autres, et les examinant à la clarté de la littérature contemporaine ou équivalente, il ne sera pas difficile au moyen d'une synthèse raisonnée et sûre de tirer les con-

clusions qui ne sont que le but de notre étude: la théologie archéologique positive.

En exposant dans cette première partie les notions nécessaires sur l'origine et l'histoire des monuments, nous nous débarrassons de tout ce qui pourrait retarder le chemin à parcourir pour arriver à la démonstration que nous voulons entreprendre dans la seconde partie: les termes de la question sont nets et précis. L'ouvrage latin dont ce manuel est l'abrégé, nous dispense par le fait de cette rigueur démonstrative et critique qui, sans être absolument nécéssaire, de nos jours est exigée généralement pour un livre qui n'est pas l'abrégé d'un autre. Pouvant ainsi, par des renvois aux ouvrages latins, supposer bien des choses déja démontrées, il sera possible de condenser le plus de matiéres possible et ceci à l'avantage des étudiants et sans détriment de la valeur scientifique de l'étude.

DEUXIEME PARTIE

Les Dogmes
d'après les monuments primitifs de l'Eglise.

CHAPITRE I.

Dieu et Marie.

ARTICLE I. — **Dieu: Unité et Trinité** (1).

L'on trouve, dans les quatre premiers siècles chrétiens, beaucoup d'inscriptions confirmant la foi en un seul Dieu; quelques-unes ont la formule suivante:

IN DOMINO, IN DEO, EN ΘΕΩ, ΘΕΟΥ ΔΟΥΛΟϹ. — IN VNVm DEVm CREDEDIT (sic), etc.

Dans le Seigneur, en Dieu, serviteur de Dieu, il a cru en un seul Dieu, etc.

Voici deux exemples d'inscriptions intactes, l'une trouvée à Rome, l'autre en Afrique:

(1) Voir *Notiones*, etc. Vol. II, pars I, p. 67 et ss.

ΑΥΡ . ΑΙΛΙΑΝΟΣ
ΠΑΦΛΑΓΩΝ ΘΕ
ΟΥ ΔΟΥΛΟΣ ΠΙΣΤΟΣ
ΕΚΟΙΜΗΘΗ ΕΝ ΕΙΡΗ
ΝΗ ΜΝΗΣΘΗΑΥΤΟΥ
ΘΕΟΣΙΣΤΟΥΣ ΑΙΩΝΑΣ.

Aurélien Elien Paphlagon, serviteur fidèle de Dieu s'endormit dans la paix. Que Dieu se souvienne de lui pour l'éternité.

Figure 105. - (Afrique).

Dalmatius dans la paix et au Paradis, fidèle à Dieu, vécut..... années.

Au temps des Antonins (deuxième partie du second siècle) les chrétiens exprimaient avec une telle évidence dans leurs inscriptions leur foi en un seul Dieu que, suivant leur exemple, les païens écrivaient de temps en temps, sur leurs monuments publics, la formule monothéiste :

Deus, ὁ Θεός, *Deus Magnus Aeternus*, *Deus summus*, *Deus unus et solus*, Θεὸς ὕψιστος (1).

Avec tout autant de clarté nous constatons sur les monuments la croyance à la Trinité, quoiqu'une déclaration trop évidente de ce mystère pouvait être faussement interprétée et donner lieu aux hérésies. De plus, le fait que la déclaration du mystère avait le caractère d'une profession de foi, fit que la formule de la Trinité devint rare sur les tombeaux en raison de leur caractère purement funéraire, tandis qu'elle ne pouvait manquer dans les monuments liturgiques.

Le baptême, comme on le démontrera dans la suite, était administré au nom de la très sainte Trinité. Du reste, bien que rare, la formule

(1) *Notiones*, Vol. I, pars I, p. 145-146.

complète de la Trinité, apparaît dans les inscriptions dès la fin du deuxième siècle, comme en fait foi l'épitaphe suivante de l'ancien cimetière de Domitille:

*Iu*CVNDIANVS *qui credidit in*
CHRISTVM IE*sum virit in*
*patr*E . ET . FILIO . ET ISP*iritu sancto* (1).

Jucundianus qui a cru en Jésus-Christ vit dans le Père, et dans le Fils, et dans le Saint-Esprit.

L'expression suivante, trouvée dans l'inscription d'un évêque Julien, peut aussi indiquer la formule de la Trinité.

IN DD . ET . SPIRITO . SANCTO

Dans le Seigneur (in Domino) [en] Dieu et [dans] le Saint-Esprit.

Il est évident que le style bref et affectueux des inscriptions funéraires ne s'harmonisait que peu avec l'étendue et le style doctrinal de semblables formules; c'est pourquoi en Orient on ne la rencontre que dans les inscriptions en forme de longues prières et même pour ainsi dire tirées de la liturgie.

Exemple:

† Εὐσεβίῳ † Χριστιανῷ †
Δόξα πατρὶ καὶ υἱῷ καὶ ἁγίῳ πνεύματι

A Eusèbe, Chrétien. Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

On peut considérer comme du même genre l'inscription suivante, trouvée à Aquilée:

IN NOMINE DEI PATRIS ET *Filii et Spiritus*
SANCTI IN REQVIE EMELIA (sic) G... *virit ann.*
PL . M L EI POS ANN . IN REQVII.....
NO . VICTORINVS INNOCVS

Au nom de Dieu le Père, du Fils et du Saint-Esprit, pour le repos d'Emilie qui a vécu environ 50 ans, etc.

On pourrait multiplier les exemples, mais ils n'appartiennent pas à l'époque des persécutions et supposent généralement la promulgation des décrets du Concile de Nicée. Toutefois le dogme de la Trinité se trouve encore dans des inscriptions plus anciennes qui font mention seulement de deux personnes divines; elles ont une grande valeur pour

(1) *Notionnes*, Vol. II, pars I, p. 81 et ss.

la question présente, en ce sens qu'elles supposent la troisième personne qui, la plupart du temps, est le Saint-Esprit, selon la raison indiquée plus loin.

Voici toutefois quelques exemples comme preuve à l'appui:

HIC . POSITVS . EST . FLORENTI
NVS . INFANS . QVI . VIXIT . ANNOS
SEPTEM . ET . REQVIEM . ADCE
PIT . IN . DEO . PATRE . NOSTRO
ET . IN . CHRISTO . EIVS

Ici fut déposé l'enfant Florentin qui vécut sept ans et prit son repos en Dieu notre Père et en son Christ.

— PRIMA VIVIS IN GLORIA DEI ET IN PACE DOMINI NOSTRI
— SANCTI MARTYRES APVD DEVM ET (CHRISTVM) ERVNT ADVOCATI
— IN PACE ET IN NOMINE FILII EIVS

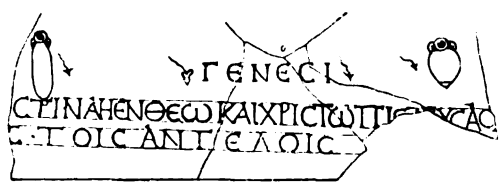

Figure 106.

De Rossi remarque que la mention du Saint-Esprit est rare en dehors des inscriptions donnant la formule de la Trinité, quoique souvent l'on trouve nommés le Père et le Fils: et, à propos de la formule suivante, trouvée au cimetière de Calliste:

χρΙΣΤΙΝΑ Η ΕΝ ΘΕΩ ΚΑΙ ΧΡΙΣΤΩ ΠΙΣΤΕΥΣΑΣα
....Σ ΤΟΙΣ ΑΝΓΕΛΟΙΣ

Christine qui ayant cru en Dieu et au Christ..... aux Anges (figure 106),

De Rossi parle ainsi dans le II vol. de la *Roma sotterranea* (p. 303).

Il importe de faire quelques observations sur la formule indiquant la profession de foi en Dieu et au Christ. Ces deux paroles font allusion aux deux premiers articles du symbole apostolique: la chose étant tellement claire, n'aurait pas, ce me semble, besoin de commentaire spécial; toutefois il n'en est pas ainsi. Les paroles précises du symbole enseigné aux catéchumènes dans toutes les églises d'Orient et dans presque toutes celles d'Occident, commencent ainsi: πιστεύω εἰς ἕνα θεὸν etc..... je crois en un seul Dieu etc..... Or, si dans l'inscription de Christine nous lisons ἐν Θεῷ au lieu de εἰς Θεὸν, et s'il y

manque l'épithète « un seul », de pareilles variantes ont une valeur historique et locale. Rufin d'Aquilée et Ambroise attestent que l'église romaine donnait à ses catéchumènes le symbole sans la parole « un seul » par suite d'une tradition contraire au symbole de Nicée et remontant à un temps immémorial. De plus l'église d'Aquilée, qui suivait l'église romaine relativement à cette omission, avait l'habitude de dire *credo in Deo*, plutôt que *in Deum*. Et il est juste de constater que ces notions sont d'accord avec la formule grecque ΠΙΣΤΕΥΣΑΣΑ ΕΝ ΘΕΩ ΧΡΙΣΤΩ : indice assez clair que le symbole, rapporté en latin par les écrivains sous-nommés, fut littéralement traduit du symbole grec employé par l'église romaine vers la première moitié du IIIe siècle et du temps de Zéphyrin et de Calliste.

Figure 107. - (Cimetière de S. Calixte).

La précieuse inscription funéraire me donne l'occasion d'ajouter une autre considération. Il est certain que la particule καὶ fut employée dans le symbole pour exprimer la distinction des personnes divines. Dans le livre des Philosophumena, Zéphyrin et Calixte sont accusés d'avoir confondu le Père avec le Fils, et d'avoir soustrait cette particule dans leur formulaire de Foi..... Il est très opportun de trouver dans le même cimetière de Zéphyrin et de Calliste et dans les inscriptions attestant la foi de leurs disciples ou de ceux qui ont vécu à leur époque, cette particule καὶ, marque distintive des personnes divines, exprimée avec tant de solennité. Dans les inscriptions du cimetière de Calixte, nous trouvons plus d'un exemple de cette formule. Aux paroles grecques citées font écho les paroles latines avec leurs acclamations: *Augurine in Domino et Jesu Christo, Pax Domini et Christi cum Faustino Attico.* Enfin dans les inscriptions de la plus ancienne épigraphie du cimetière de Calliste, se trouve une allusion à la troisième personne divine dont on rencontre rarement la mention directe dans les titres funéraires.

Le peu d'exemples signalé par De Rossi de mention du S. Esprit dans les inscriptions trouve son explication dans le fait qu'il y a eu peu d'hérésies contre la divinité de la troisième personne de la Trinité, tandis qu'il y en a eu un grand nombre concernant la divinité de Jésus-Christ.

Un autre motif de cette abstention est que Jésus attire à lui le coeur humain d'une manière plus sensible, en tant qu'auteur de la rédemption et de la grâce. Aujourd'hui encore, n'invoquons-nous pas Jésus

Christ avec plus de facilité que les autres personnes de la Très Sainte Trinité ?

Au quatrième siècle, alors que les alentours et les vestibules des basiliques vinrent à être remplis de sarcophages reproduisant des faits de l'histoire, les scènes de la Bible employées habituellement dans les peintures, perdirent leur style strictement funéraire, pour revêtir plutôt un caractère parfois peut-être historique, souvent même symbolique et doctrinal. Alors aussi la Sainte Trinité se trouve gravée sur les tombeaux, et un magnifique sarcophage, conservé au musée de Latran, nous offre un exemple de cette représentation (fig. 109) (1).

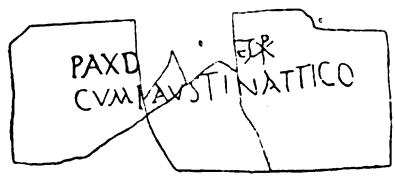

Figure 108. - (Cimetière de S. Calixte)
« Pax Domini et Christi cum Faustino Attico ».

Dieu le Père est assis, dans l'acte de créer l'homme, près de lui est le Fils, et derrière le siège, le Saint-Esprit. Que le Fils et le Saint-Esprit soient représentés par les deux figures qui assistent le Père dans la création, cela ressort évidemment de l'égalité parfaite des deux personnages debout avec la personne assise: chacune des trois, on peut le dire, est la copie exacte des deux autres. C'est la représentation la plus ancienne de la Trinité dans l'art chrétien, et il est très important de noter qu'on y trouve toute la Trinité, quoique l'acte de la création y soit spécialement assigné au Père, et que l'artiste, écartant tout signe distinctif des trois Personnes, vise à traduire leur égalité, quoique dans une autre scène du même sarcophage la personne du Verbe ait le type accoutumé de jeunesse, sans barbe, et différent du type des trois personnages indiqués. Quelques auteurs protestants ont voulu y voir deux anges assistant Dieu dans l'acte de la création, mais la parfaite ressemblance des types s'oppose à une semblable interprétation qui, outre qu'elle est arbitraire, créérait bien des difficultés même à un docteur protestant. Au contraire, le fait de ces trois hommes représentant la Trinité est conforme à l'Ecriture Sainte, et rappelle l'épisode de la Genèse où il est question de la fameuse vision de Mambré.

(1) *Notiones*, Vol. II, pars. III, p. 115 et ss.

Abraham vit bien trois hommes, *tres viros*, mais il les adore, les salue et leur parle comme s'il n'y avait qu'un seul homme: il est, en outre,

Figure 109. - La plus ancienne représentation de la Sainte Trinité dans l'art chrétien (*)
(musée du Latran).

(*)

conforme aux données des mosaïques de Rome et de Ravenne, dans lesquelles l'artiste, en raison des difficultés spéciales à son art, n'a

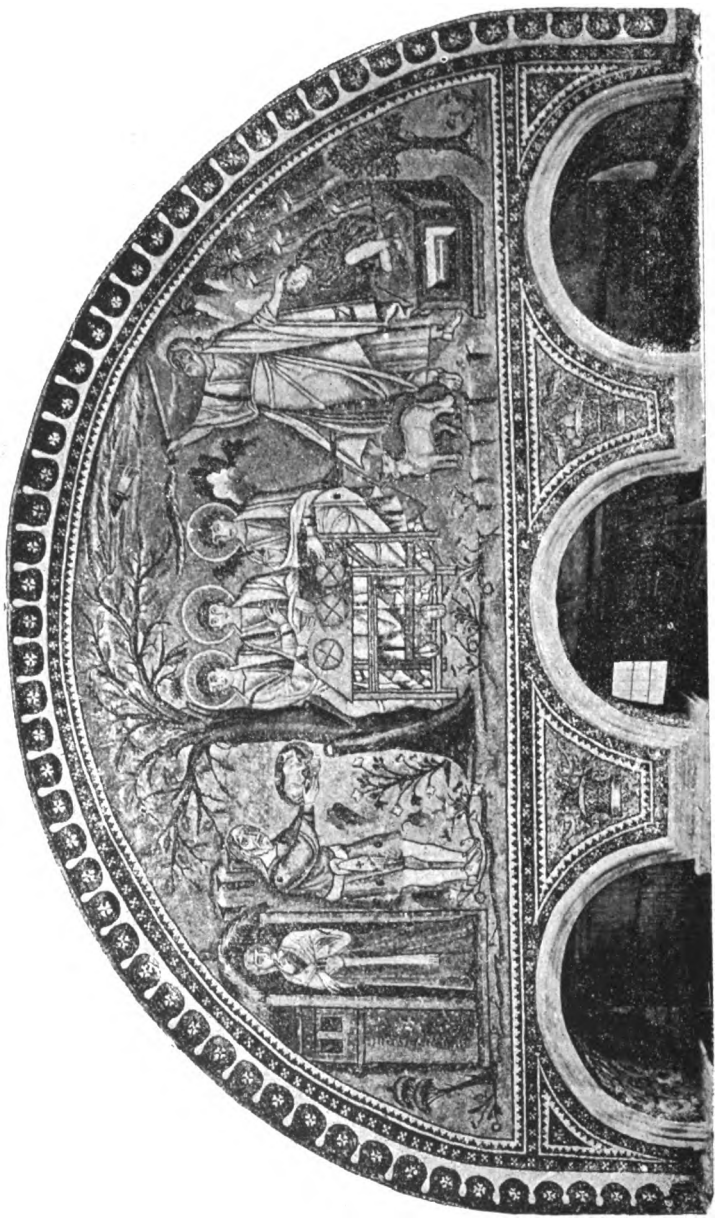

Figure 110. - Mosaïque de l'église de S. Vital, à Ravenne.

pu que reproduire vaguement l'égalité des figures, mais a su donner à celles-ci une indéniable ressemblance d'ensemble (fig. 110).

ARTICLE II. — **La Divinité de Jésus-Christ** (1).

Pour quiconque lit une seule fois l'Evangile, ce sera un étonnement de voir des hommes admettant comme vrais les faits et gestes de Jésus-Christ durant sa vie mortelle, douter de sa divinité et plus encore la nier. Il s'est même trouvé de ces hommes audacieux pour accuser le Concile de Nicée d'avoir divinisé Jésus-Christ. Mais leur ignorance des monuments et de l'histoire des trois premiers siècles de l'Eglise ne permet assurément pas de les prendre au sérieux. Les protestants plus érudits tendent leurs efforts à trouver l'affirmation de la Divinité de Jésus-Christ dans l'Evangile de S. Jean et dans les lettres de S. Paul. Il y a mieux encore: quelques-uns, fouillant les évangiles synoptiques, cherchent à y puiser l'essence de la doctrine de J. C. C'est ainsi que le professeur Adolphe Harnack est parvenu à mettre hors de doute que Dieu est le père du genre humain. Vraiment cette vérité est la première que tout enfant émet en récitant le « Notre Père » et elle est exprimée par un chrétien du IIe siècle gravant sur la tombe de sa famille:

« *O Père de tous ceux que tu as créés, reçois-les* (*c. à. d.*) *Irène, Zoè et Marcel. A toi soit la gloire dans le Christ* ».

L'inscription toutefois contient une expression que M. Harnack n'admettra en aucune manière, la prière pour les défunts, mais qui prononcée au second siècle comme soulagement d'un esprit confiant et d'un cœur qui espère, vaut beaucoup plus que les prétentieuses affirmations du professeur de Berlin qui voudrait imposer au vingtième siècle le résultat de ses études rationalistes comme l'essence de la vérité religieuse.

Laissant de côté ce sujet qui, malgré son attrait, sort du but de notre étude, il nous suffira de faire voir la croyance du peuple chrétien en la divinité de notre Sauveur, et nous pourrons à cette fin mettre en évidence bon nombre de monuments. Tout en nous restreignant aux plus importants, nous pourrons affirmer que rien n'apparait avec tant d'évidence dans les inscriptions et les monuments primitifs de tout genre que la croyance en la divinité de Jésus-Christ. Les inscriptions les plus anciennes nous donnent, entre autres, les formules suivantes:

(1) *Notiones*, Vol. II, pars I, p. 69 et ss.

— EN ΘΕΩ ΚΥΡΕΙΩ ΧΡΕΙΣΤΩ = *En Dieu le Christ notre Seigneur.*

— IN D CHRISTO = *En Dieu le Christ.*

— EN ΘΕΩ ☧ (ΧΡιστω) = *Dans le Christ Dieu.*

— IN DOMINO ZESV = *Dans le Seigneur Jésus.*

— ΖΗΣΗΣ ΕΝ ΚΥΡ.Ω ΧΡΙΣΤΩ = *Vis dans notre Seigneur le Christ.*

Voici maintenant quelques exemples d'inscriptions complètes:

ΚΛ . ΦΙΛΩΤΑ . ΓΛΥΚΥΤΑΤΩ .
ΑΔΕΛΦΩΣ ΘΕΟΔΩΡΩ . ΖΩΜΕΝ .
ΕΝ ΘΕΩ (*poisson*)

Claudius Philotée (fit) au très-doux frère Théodore: vivons en Dieu (Jésus-Christ Fils de Dieu, Sauveur).

Dans cette inscription la figure du poisson prend la place de Jésus-Christ, il est en effet reconnu que le mot poisson, en grec ΙΧΘΥΣ, est composé des lettres initiales des paroles suivantes:

Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ

c'est le credo le plus court et en même temps le plus explicite concernant la personne de Jésus-Christ (1).

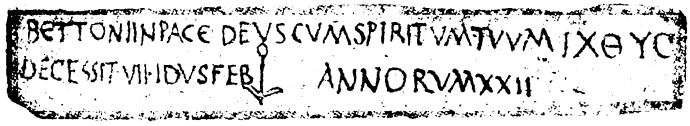

Figure 111. - (Cimetière de S. Calixte).

O Bettonius, sois en paix, et le Seigneur l'ΙΧΘΥΣ, (Jésus-Christ, Fils de Dieu Sauveur) avec ton esprit ! (figure 111).

Figure 112. - Inscription du cimetière du Tusculum.

(1) Voir OPTAT, *Du schisme de Donat*, 3, 2 *P. L.* XI, 991: « Cuius piscis nomen secundum appellationem Graecam, in uno nomine per singulas litteras turbam sanctorum nominum continet, ΙΧΘΥΣ quod est Latinum: Jesus Christus Dei Filius Salvator ».

Je crois au nom de Dieu le Christ (fig. 112).

AEQVITIO IN ☧ DEO INNOFITO
BENEMERENTI QVI . VIXIT.
AN. XXVI . M. V. D. IIII . DEC. III . NON . AVG.

A Acquitius, néophyte en Dieu le Christ, ayant bien mérité. Il vécut 26 ans, 5 mois et 4 jours. Enseveli le troisième jour avant les nones d'août.

Ces quelques exemples sont suffisants, du moment que les inscriptions de ce genre contiennent d'autres allusions dogmatiques et seront

Figure 113. - Crucifix blasphématoire.

par conséquent citées en grand nombre dans les pages suivantes. Le premier exemple apporté plus haut peut être du deuxième siècle, le second et le troisième, du troisième siècle et l'on peut assigner le quatrième au commencement du quatrième siècle; mais on découvre surtout l'ancienneté de la croyance au dogme que nous étudions dans l'accord de ces formules avec les expressions de la littérature de la primitive Eglise. Ainsi, par exemple, S. Ignace d'Antioche répond à l'interrogation de l'Empereur Trajan lui demandant qui est Théophore: « *Celui qui porte le Christ dans son coeur..... Dieu est un..... et un est Jésus-Christ, Fils unique de Dieu* » (1).

(1) RUINART, *Acta martyrum sincera*, edit. Amstelod, 1713, pag. 15: « Qui Christum habet in pectore..... Unus est Deus..... atque unus est Christus Jesus Filius Dei unigenitus ».

Les premiers chrétiens se plurent à se représenter Jésus-Christ sous la forme d'un jeune Pasteur, et changèrent quelque peu l'idée du bon Pasteur de la parabole évangélique. Dans les cimetières Jésus est représenté comme le pasteur éternel qui doit porter l'âme du défunt au troupeau des élus. Toutefois les murs des Catacombes nous montrent souvent la douce figure d'un pasteur adolescent portant avec amour la brebis sur les épaules, ou encore le même pasteur assis ou appuyé sur sa houlette à l'ombre d'un arbre, entouré de son troupeau, ou retenant près de lui la brebis de prédilection. Mais nous en parlerons quand il sera question de la Communion des Saints.

Nous avons un précieux témoignage de la croyance en la divinité de Jésus-Christ dans un grafite tracé autrefois sur le mur du palais impérial à Rome, et maintenant conservé au musée Kircher. De l'époque des Antonins, il représente un homme avec une tête d'âne, crucifié. A ses pieds se trouve son serviteur qui paraît lui envoyer un baiser, signe propre de l'adoration, et au dessous se lit l'inscription:

Alexamène adore Dieu (figure 113).

Il est de notoriété publique que parmi les calomnies et les injures lancées contre les chrétiens, se trouvait l'accusation d'adorer comme Dieu un homme avec des oreilles d'âne et pour ce motif dénommé ONOKOITHΣ (1).

Les païens eux-mêmes sont donc les témoins de cette croyance, et nous savons que Pline le Jeune, faisant mention des assemblées des chrétiens en Bithynie, disait que l'on y chantait une hymne en l'honneur du Christ comme Dieu (2).

(1) Voir TERTULLIEN, *Adversus Nationes*, I, 14, *P. L.*, I, 651; *Apolog.*, XVI, *P. L.*, I, 421; ORIGÈNE, *Contr. Celsum*, III, n. 1, *P. G.*, XI, 921. Nous ne croyons pas perdre notre temps à réfuter l'interprétation donnée par Haupt, par laquelle il attribue la scène du graffite palatin au culte païen du dieu Triphon et non à la calomnie d'adorer un âne dont étaient accusés les chrétiens. Nous ferons remarquer seulement que dans le graffite du Palatin se trouve une croix à laquelle est suspendu un homme avec une tête d'âne; et cela suffit pour écarter tout argument opposé. Quant à la source de cette calomnie, il n'y a rien de particulier du moment que les Juifs aussi ont été accusés d'adorer un âne par Apion d'Alexandrie et par Tacite. Mais ce furent les gnostiques qui professaient le culte de l'âne et il est vraisemblable que le peuple, les confondant avec les vrais chrétiens, leur eut attribué par dérision ce qui était le propre de cette secte. Voir CABROL, *Dictionn. d'archéol. et de liturg.*, art. ÂNE.

(2) PLIN. J., *Lettre* X, 06: « carmenque Christo quasi Deo dicere secum invicem ». Voir *Notiones*, Vol. I, pars I, p. 96, note 3 et ss.

Voyons une autre espèce d'arguments. Jésus-Christ se déclare Fils du Dieu vivant, le Messie promis et attendu depuis des siècles, et des miracles viennent confirmer son origine divine et sa Mission. Et, quoi que disent les rationalistes modernes sur l'essence de ces miracles, les monuments nous prouvent que les premières générations chrétiennes, et de même celles qui suivirent, ont cru d'une foi certaine aux miracles de Jésus, c. à d. à leur caractère parfaitement surnaturel. Dieu, qui

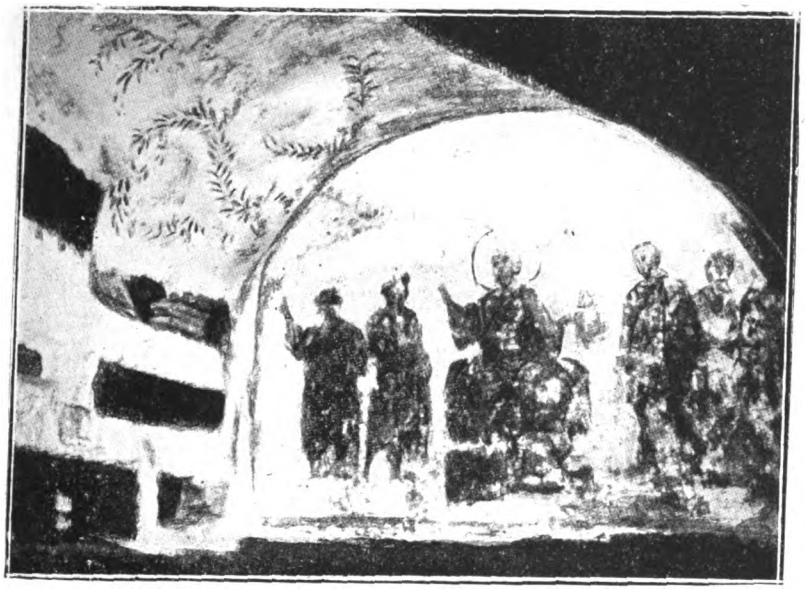

Figure 114. - Jésus-Christ maître des Evangélistes (cimetière de S. Calixte).

avait miraculeusement nourri les Juifs dans le désert, qui avait sauvé Jonas du sein d'un monstre marin, qui avait accompli tant de merveilles en faveur de son peuple, était là présent en personne guérissant les malades, ressuscitant les morts, changeant l'eau en vin, multipliant pain et poissons. Ensuite la guérison de l'aveugle-né, du paralytique, de l'hémorrhoïsse, la résurrection de Lazare conjointement aux prodiges de l'Ancien Testament, seront les sujets adoptés pour la décoration murale des tombeaux des premiers siècles.

Dans ces miracles c'est toujours la même vertu divine qu'on veut mettre en relief, parce que c'est la même qui devra sauver les âmes des trépassés. La base de cette vertu n'est autre que le Christ, représentant de Dieu, comme Sauveur des élus, juge des âmes, lumière et repos des défunts. Ce point de vue mérite un plus long développement; il sera la matière des chapitres qui vont suivre.

Nous pouvons encore indiquer un autre type de monuments où se voit le Christ dans l'auréole de la divinité, ce sont les sculptures des sarcophages. Un sujet d'une grande beauté est celui qui nous montre le divin Sauveur sous les apparences d'un charmant adolescent à la chevelure frisée: on a voulu par là représenter l'éternelle jeunesse de Dieu. Mais ce qu'il y a de plus important c'est d'y voir accompli par le Christ ce que la renaissance et l'époque contemporaine attribuent communément à Dieu le Père. Ainsi c'est la figure du Verbe qui apparaît à nos premiers parents, après le péché, par suite duquel ils rougissent de leur nudité. C'est lui qui prononce leur condamnation, et leur donne le faisceau d'épis avec la brebis, symbole du travail qui devra leur procurer de quoi se nourrir, si toutefois il n'y a pas dans cet épisode un sens plus profond, celui de la rédemption et de l'eucharistie (1).

C'est encore lui qu'on voit sur la montagne d'où coulent les fleuves du paradis, lui qui reçoit l'hommage et les adorations des élus, tandis que, plein de majesté et de beauté, et ayant sous les pieds le symbole du ciel, il est assis sur un trône comme un Jupiter olympien (v. fig. 59).

Somme toute, on peut très-bien dire que dans l'art primitif chrétien, la personnalité de Jésus-Christ a presque entièrement éclipsé les autres personnes divines, ou mieux, qu'on trouve concentré en elle tout ce que l'on attribue ordinairement à la Trinité entière.

Remarquons en dernier lieu que les monuments nous montrent Jésus-Christ: 1° comme docteur, en allégorie, sous les traits d'Orphée attirant à lui tous les animaux par les sons harmonieux de sa lyre (figure 62) ou, sans aucune figure, assis en personne, un livre à la main, et parlant soit aux Apôtres, soit aux Evangélistes (2); 2° comme un médecin guérissant toute maladie (3); 3° comme juge éternel et rémunérateur des âmes, en tant que siégeant pour juger les morts et pour donner aux élus les couronnes de gloire, comme nous le verrons dans la suite.

Article III. — **Jésus-Christ et Marie.**

Jésus-Christ est encore l'objet d'une catégorie de monuments où il se voit, non plus seul ou sous les traits d'un jeune homme, mais sur

(1) *Notiones*, Vol. II, pars III, p. 58, table 49 et p. 124.
(2) *Notiones*, Vol. II, pars II, p. 140 et ss; pars III, p. 37.
(3) *Notiones*, Vol. II, pars II, p. 132 et ss.; pars III, p. 35.

le sein de sa mère ou dans la crèche. Les chrétiens croyaient fermement que Jésus-Christ était le Messie attendu et la preuve en est dans les figures qui, ensemble avec le portrait du Sauveur naissant, représentent les prophètes qui l'avaient annoncé (1).

De fait, dans les peintures des cimetières au IIIe et au IVe siècle, on reconnait la prédiction de Balaam et de Michée; et dans une peinture des plus anciennes parties du cimetière de Priscille, en face de la Vierge assise, on aperçoit le prophète Isaïe montrant du doigt une étoile située dans le haut, mais juste au dessus de la tête de Jésus enfant, sur le sein de la Vierge. Le sens en est clair: Isaïe avait annoncé que la lumière devait luire sur Jérusalem et qu'une Vierge enfanterait, donnant le jour à un fils nommé Emmanuel (2). A cause de l'étoile, les avis sont partagés sur la désignation du prophète (3); pour nous, quel que soit le prophète représenté, l'étoile a dans l'art une autre signification symbolique qui, dans notre cas comme en d'autres, doit avoir son application. L'étoile représente le ciel et c'est pourquoi on voit assez souvent les astres sur les sarcophages chrétiens. De plus, selon les peuples d'Orient, elle est le symbole de toute vertu et de toute puissance céleste au point que le nom d'astre, αστρον devint la dénomination de la Divinité (Istar, Athar, Astarté). Il est utile de

(1) *Notiones*, Vol. II, pars II, p. 107 ss.

(2) Une autre peinture semblable fut découverte par Wilpert dans les Catacombes de Domitille.

(3) Voici ce qu'en dit Wilpert: « A cause de l'étoile, quelques-uns ont voulu voir, dans la figure y faisant allusion, le prophète Balaam annonçant la venue de l'étoile de Jacob (*Num.* XXIV, 17) mais ce me semble erroné, parce que, tout en étant vrai que Isaïe ne se sert pas du mot étoile, il parle toutefois de la plénitude de la lumière venue à la naissance du Messie. (*Les peintures des Catacombes*, p. 474) ». De quelque côté qu'on l'examine, la peinture conserve sa valeur dogmatique et elle donne sur les nerfs de quelques docteurs protestants. A peine découverte, on en repoussa d'abord l'antiquité, mais on s'aperçut que nier l'affirmation des plus experts en fait d'antiquité, était aller trop loin. Le prof. Müller de l'Université de Berlin déclara alors en pleine Académie qu'il s'agissait d'un sujet à l'état d'embryon qui, bien des fois dans les peintures des Catacombes et d'autres monuments postérieurs, représentait l'adoration des mages. On aurait ainsi commencé à représenter un seul Mage, puis deux, ensuite trois et même quatre, jusqu'à ce que le nombre trois prévalut. Cette explication ne semble avoir convaincu personne, mais au moins le professeur Müller affirme l'existence de l'étoile, l'ayant vue dès le début de la découverte de la peinture. Maintenant que l'étoile est presque invisible, quelques-uns prétendent en nier l'existence. En 1912, on a photographié de nouveau la peinture et l'étoile quasi invisible sur l'original, parut très-visible sur la photographie.

noter que d'autres monuments chrétiens réclament cette interprétation: celui, par exemple, où les trois enfants de Babylone, tout en refusant d'adorer la statue du roi, montrent une étoile, c. à. d. le vrai Dieu, le seul qu'on doit adorer. On rencontre deux tableaux où l'étoile

Figure 115. - Le plus ancien portrait de Marie (cimetière de Priscille).

qui annonce la naissance du Messie, a la forme du monogramme du Christ, et cette substitution répond bien au caractère du symbolisme primitif. Dans les saintes Ecritures Jésus-Christ est cité comme la clarté, la lumière, en opposition aux ténèbres; il doit illuminer ceux qui sont dans les ténèbres et la nuit de la mort; dans les inscriptions des tombeaux il est, comme nous le verrons, la lumière des morts et c'est tout-à-fait dans ces manières de voir que parle la littérature chré-

tienne primitive (1). Du reste l'étoile se trouve en relation avec les Mages dont nous parlerons un peu plus loin.

Dans les monuments des quatre premiers siècles, à part la scène de l'Annonciation, la Vierge Marie ne se trouve jamais seule, mais toujours elle porte l'enfant Jésus sur son sein, ou elle se tient près de la crèche où il repose. Le mystère de l'Annonciation ne se rencontre

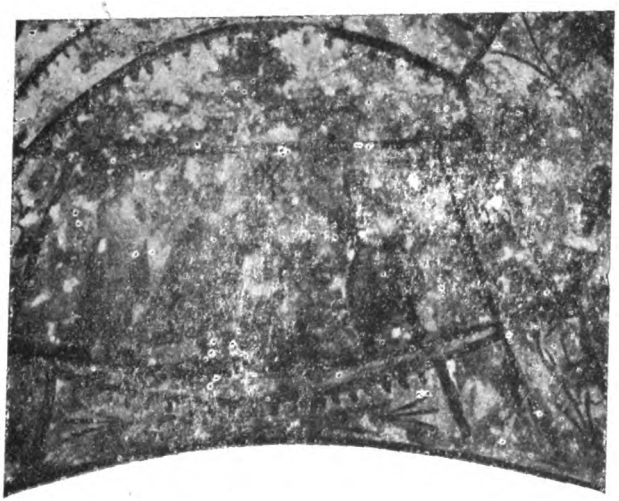

Figure 116. - Les Mages qui saluent l'étoile sous l'aspect d'un monogramme (cimetière des SS. Pierre et Marcellin).

que deux fois dans les catacombes de Rome, et pas ailleurs. Au cinquième siècle, on le trouve sur les sarcophages, dans les sculptures en ivoire ou en bois, dans les mosaïques, mais alors on y voit le reflet des écrits apocryphes.

Aux catacombes, la plus ancienne peinture de l'Annonciation, datant du IIe siècle, se trouve au cimetière de Priscille, au centre d'un plafond orné de cercles concentriques. Elle représente la Vierge assise avec dignité sur une chaire et recevant le message de l'ange, ce dernier sous les traits d'un jeune homme et la main droite étendue comme quelqu'un qui parle.

L'autre peinture de l'Annonciation trouvée au cimetière des SS. Pierre

(1) Entre les auteurs, voici ce qu'en dit Prudence dans son hymne de l'Epiphanie: « O vous tous qui cherchez le Christ, levez les yeux vers le ciel et vous y trouverez le signe de la gloire éternelle,... cette étoile demeurera éternellement et ne disparaîtra jamais ».

et Marcellin, date du troisième siècle et fut faite aussi dans un plafond; toutefois elle n'en occupe pas le centre, car elle fait partie d'un cycle de scènes concernant le Christ. Les deux peintures ont entre elles une grande ressemblance, et Wilpert fait observer avec raison que les artistes, en montrant Marie assise au moment de l'Annoncia-

Figure 117. - La Sainte Vierge avec S. Joseph (cimetière S. Sébastien, III ou IV siècle).

tion, ont certainement voulu faire ressortir sa superiorité sur l'Ange (figure 119).

Jésus à peine né, une étoile apparaît à trois princes de l'Orient et les conduit vers le nouveau roi: tel fut le premier tribut d'adoration des Gentils envers Jésus-Christ, et les premiers chrétiens se plurent à le représenter souvent dans leurs peintures, soit en couleurs, soit en mosaïque, comme aussi sur le marbre, le bois, l'ivoire et sur toutes sortes d'objets d'art.

Généralement les mages sont au nombre de trois; parfois cependant, dans les peintures funéraires, en raison de l'espace et de la symétrie des figures, on n'en trouve que deux ou bien on en trouve même quatre.

Toutefois on peut considérer comme certaine la tradition du nombre trois tant pour les mages que pour les dons présentés à Jésus, puisque l'on remarque que c'est par raison d'esthétique qu'on les représente en plus ou moins grand nombre: quoi qu'il en soit, en dehors des catacombes, le chiffre des trois mages ne varie pas, et au commencement du IIe siècle, au moment où ce mystère apparaît pour la première fois, les mages sont trois: ainsi croule toute la théorie évolutionniste du prof. Müller (v. p. 203 note 3).

Figure 118. - (Cimitière de Domitille - III siècle).

Au cimetière de Priscille se trouve une belle peinture où est représentée la scène liturgique de la prise d'habit d'une vierge. Un évêque, assis sur un trône et assisté d'un diacre, impose le voile à une jeune fille placée devant lui et lui parle en lui indiquant du doigt Marie, que l'on voit de l'autre côté de la peinture, assise et tenant dans ses bras l'Enfant divin.

Sans aucun doute, il s'agit de proposer comme exemple de virginité la Mère de Dieu elle-même et il semble, selon Wilpert, que l'évêque prononce les mots de S. Ambroise: « O ma fille, prends celle-ci comme modèle » (1).

De fait Marie fut bien vite donnée comme modèle de la vocation des vierges, si difficile et si pleine de sacrifices. Laissant de côté ce qu'écrivirent à ce sujet les Pères du IVe siècle et spécialement S. Ambroise appelant « Marie, le miroir de la vie des vierges, et une école pour tous » (2), dans l'évangile attribué à S. Jacques, document apo-

(1) S. AMBR., *De instit. virg.*, 14; *P. L.*, XVI, 326.
(2) S. AMBR., *De virg.*, 2; *P. L.*, II, 208.

cryphe, mais très-ancien et d'une orthodoxie quasi complète, il est raconté que les vierges données par le grand prêtre comme compagnes

Figure 119. - Peintures des catacombes des SS. Pierre et Marcellin (III siècle).

à Marie, constatant que le sort avait désigné celle-ci pour tisser la pourpre destinée au voile du temple, se mirent à l'appeler par ironie la Reine des Vierges; mais un ange apparaît et déclare que cette parole, qui voudrait être sarcastique, sera une vraie prophétie.

Cet apocryphe, en vogue dès les premiers siècles chrétiens, fut, selon

les savants, composé en opposition à d'autres apocryphes dont se servaient les Juifs, pour faire croire que Jésus était né selon la nature et le résultat de la fornication. Ce livre fut l'inspiration de l'épopée de la Vierge dans la mosaïque de l'arc de Ste Marie-Majeure à Rome,

Figure 120. - La prise d'habit d'une vierge sous les auspices de Marie (III siècle).

exécutée, après la condamnation de Nestorius, par les soins de Sixte III (432-440) en conséquence d'un vœu fait à Marie. Cette mosaïque représente tout un cortège d'Anges, accompagnant Marie vêtue d'habits luxueux, et semble préluder aux peintures de Sta Maria Antiqua au Forum Romain, où la Vierge se voit majestueusement assise sur un trône, la tête couronnée du diadème royal (1).

(1) Pour l'explication de ces mosaïques consulter mon ouvrage: *I mosaici di S. Maria Maggiore*. Vol. in-4° avec 53 planches hors texte. Pustet, Rome, 1910.

Pour ce qui regarde les peintures, nous citerons Mgr Wilpert (1) dans un passage où l'illustre archéologue fait voir le résultat final de ses travaux sur les figures de la Vierge dans les catacombes romaines:

Nous avons examiné une grande quantité de peintures représentant la Sainte Vierge avec son divin Fils, du commencement du IIe siècle à la fin du IVe, et nous y avons trouvé que la figure principale est toujours le Christ, même quand on le voit, et c'est le plus souvent, petit enfant sur le sein de sa Mère: c'est à Lui que se rapporte l'Adoration des Mages; c'est Lui que loue Isaïe dans ses prophéties; c'est Lui l'étoile de Jacob annoncée par Balaam, et c'est à cause de Lui que Michée félicite Bethléem. D'autre part on ne peut nier que Marie occupe une place importante; ceci soit dit par rapport aux deux peintures examinées en premier lieu, et aux deux dernières: d'un côté elle est citée comme Vierge Mère de Dieu et de l'autre comme type des vierges consacrées à Dieu et intercédant pour les vivants.

En conséquence ces quatre figures réunissent les grands privilèges dont la Providence s'est chargée de distinguer la Mère de Dieu, et mieux encore que dans les documents écrits au temps des persécutions, elles montrent clairement en peu de traits, mais bien nets, la situation de Marie dans l'Eglise des premiers siècles et font voir que dès cette époque déjà, elle était réellement ce qu'elle fut dans la suite (2).

Pour ce qui a trait au dogme de l'Assomption de la Vierge, consulter le chapitre qui traite de l'inspiration de l'art chrétien.

Article IV. — **Iconographie du Sauveur.**

1. — Tandis que toutes les phases de la vie mortelle de Notre Seigneur paraissent avoir été représentées de quelque manière sur les monuments des quatre premiers siècles et avoir été l'objet de la grande préoccupation des artistes chrétiens et des fidèles, on remarque, au contraire, du moins en Occident, que l'on évite avec grand soin de représenter les douleurs et les hontes du Sauveur. Les causes d'une semblable exception doivent avoir été nombreuses, mais la principale fut certainement que la croix était jusqu'à l'époque de Constantin, une peine infamante et que les païens, sans aucun doute, en auraient pris occasion de tourner en dérision et de profaner ce signe que les fidèles tenaient en vénération. La croix elle-même, dans les premiers monuments chrétiens, est une exception, et le crucifix, comme tout autre mystère de la foi, est mis de côté ou représenté d'une manière

(1) Wilpert, *Le pitture delle Catac. Rom.*, texte pp. 196-197.

(2) Voir pour l'iconographie de la Vierge dans les monuments postérieurs. *Notiones*, Vol. II, pars III, p. 220 ss.

symbolique et encore très rarement. Nous avons comme symboles de la croix, l'ancre, le T grec, et le trident, et il est évident que le poisson, uni à l'un de ces trois symboles, doit représenter Jésus en croix (figures 121, 122, 123).

Au contraire, en Orient, on n'a pas craint de tracer l'image du crucifix, mais seulement sur des châtons de bagues et sur des objets d'un usage personnel, tandis qu'il existait toujours quelque répugnance à peindre ou à sculpter les scènes de la Passion du Seigneur. Dans le cimetière de Prétextat, au IIe siècle, on a voulu représenter le Sauveur couronné par les soldats, et l'exécution en est tellement classique, pour ne pas dire idéale, qu'elle donne lieu à diverses interprétations (1).

Figure 121
Monogramme avec le symbole de la croix.

Figure 122
Symbole du crucifix.

Figure 123
Symbole du crucifix.

Un sarcophage du IVe siècle a comme ornamentation le même sujet, mais à la différence de la peinture des catacombes, le soldat met une guirlande sur la tête de Jésus. Dans les deux cas, Jésus n'apparaît pas souffrant et vêtu comme un roi tourné en dérision, mais il porte, comme d'ordinaire, et, notamment, comme dans la scène des miracles, la tunique et le pallium (figure 125).

Au IVe siècle, l'arrestation de Jésus et le tribunal de Pilate commencent à paraître comme aussi les symboles de la résurrection du Sauveur. Sur un sarcophage, en France, on trouve sculptées d'autres scènes de la passion, par exemple la condamnation, le tombeau visité par les trois Marie, l'incrédulité de Thomas, l'ascension; mais jamais la flagellation ou le crucifiement. Une seule fois l'on rencontre le Cyrénéen, chargé de la croix, et cela ne fait que confirmer davantage ce qui a été dit plus haut. En Occident, le crucifix fait son apparition pour la première fois à Rome, sur la porte de Ste Sabine, c'est une œuvre du Ve siècle (figure 126); mais il est tellement voilé que seul le lieu et le

(1) *Notiones*, Vol. II, pars III, p. 245 ss.

type du monument peuvent en consacrer l'interprétation. Jésus y est nu, les reins entourés d'une bandellette; dans la même posture sont les deux voleurs: signe évident de la grande antiquité du monument, car plus tard on prit l'habitude de représenter Jésus couvert d'un long habit ou tunique, comme l'avaient fait les Orientaux, et il en fut de même jusqu'au IXe siècle.

Jésus-Christ en croix, nu, les reins ceints d'une bandelette, se rencontre

Figure 124. - Couronnement de Jésus (peintures du cimetière de Prétextat) (WILPERT, Les peintures des catacombes romaines).

aussi gravé sur une boîte en ivoire, aujourd'hui au musée de Londres qu'on peut juger contemporaine de la porte de Ste Sabine en raison de sa ressemblance avec les sculptures des tombeaux du IVe siècle. Vers la même époque, ou peu après, S. Grégoire de Tours nous fait savoir que dans l'Eglise de S. Genès, à Narbonne, on représenta en peinture N. S. en croix, nu, mais que, à la suite d'une vision, on lui mit une ceinture. En même temps que le Christ revêtu de la tunique on voit aussi les figures du soleil et de la lune pour noter l'époque de l'année où mourut le Rédempteur, c. à. d. à la pleine lune de Pâques.

L'image du Crucifix se voit donc, dans l'art du Ve siècle, allégoriquement, tandis que dans les basiliques de Ravenne et ailleurs, dans les miniatures des livres bibliques et en d'autres monuments on suit les cycles de la Passion, sans aucune mention du crucifiement.

Ainsi, sur les portes de Ste Sabine, c'est à peine si l'on peut recon-

Figure 125. - Sarcophage du musée du Latran.

naître les croix des deux voleurs, et les membres du Sauveur ne sont pas cloués. L'ivoire du musée anglais montre Jésus, les mains clouées, mais, comme dans l'exemple précédent, encore en vie et sans aucune trace de douleur. A la même époque on rencontre les peintures de la croix, couverte de perles, ou s'élevant au milieu des fleurs, ou encore se détachant parmi des milliers d'étoiles, ou enfin jointe aux symboles des Evangélistes et à d'autres marques de la gloire du ciel, selon la coutume inaugurée au IVe siècle. Les exemples que nous avons cités sont donc les premiers types de la croix, parfois encore représentée

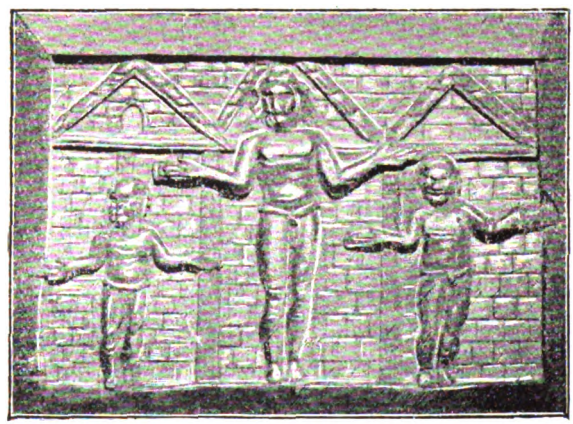

Figure 126. - Jésus en croix entre deux voleurs (détail de la porte de S. Sabine - V siècle).

au VIe siècle d'une façon glorieuse, comme en font foi les célèbres ampoules de Monza, conservées au Trésor de la Cathédrale (figure 127). Toutefois le Sauveur, même revêtu du colobium, apparaît sur la croix comme un roi, et c'est dans ce but que le moyen-âge lui mit une couronne sur la tête et recouvrit de perles la tunique: « Regnavit a ligno Deus ». Peu à peu cependant on verra le Rédempteur représenté avec un visage très amaigri, les joues creuses, la figure livide, les yeux éteints. Il n'aura plus le colobium, on verra les membres osseux, meurtris, contractés dans les spasmes de l'agonie. Les pieds ne seront plus fixés par deux clous, mais par un seul avec superposition des jambes, afin d'exciter davantage la compassion: les membres horriblement écartelés, les souillures de sang, les plaies, la couronne d'épines enfoncée sur la tête ensanglantée formeront le cadre d'un réalisme qu'on pourrait traiter de répugnant s'il ne s'agissait du portrait de Notre Seigneur.

Il ne paraît pas que le crucifix fût d'abord l'objet d'un culte isolé,

distinct du culte rendu aux autres mystères de la Passion du Seigneur. Comme nous l'avons vu, les premiers monuments qui nous montrent les humiliations et les douleurs du Sauveur, nous font voir des scènes d'abord isolées (l'arrestation, Pilate, le couronnement, etc.....), puis réunies en séries, mais sans le crucifiement: ce dernier, quand on le rencontre, ne se trouve jamais seul, mais, à l'instar de quelque autre épisode de la Passion et pour les raisons déjà énoncées, il fait partie d'un cycle et prend la place qui lui avait été d'abord refusée. Les premiers chrétiens, nul n'en doute, auraient représenté le crucifiement

Figure 127. - Ampoulle du Trésor de Monza, ayant en allégorie la représentation du crucifiement (VI siècle).

isolé, s'ils n'avaient eu certaine répugnance à exposer leur Dieu sur un bois infâme, et on peut le déduire du fait qu'ils représentèrent souvent le symbole de la croix et le vénérèrent au même titre que tout autre signe éveillant en quelque façon, comme les monogrammes XP, IX, la figure et le nom du poisson, l'idée ou, au moins, le nom du Rédempteur.

Il est de même évident que le crucifix devait être montré conjointement à quelque autre donnée qui en fît un véritable épisode historique en harmonie avec le sujet où il était placé. De là, la présence des deux voleurs, et, plus tard, de quelque saint personnage aux pieds de la croix: Marie, St. Jean et quelquefois un soldat, spécialement Longin qui transperça le côté du Seigneur. Dans l'ivoire du musée de Londres on voit outre ces personnes, Judas pendu à un arbre.

De même que Jésus-Christ, dès le principe, était représenté impassible sur le gibet, ainsi, dans les figures des assistants, on ne retrouve

aucune faiblesse humaine. Marie élève vers le ciel ses bras et ses yeux pleins de confiance, et Jean porte d'ordinaire le livre des Evangiles où se trouve son témoignage (1). Ceci est tout à fait d'accord avec l'ancienne littérature chrétienne, puisque les Pères niaient que Marie eût pleuré aux pieds de la croix, et on doit remarquer entre tous le témoignage de S. Ambroise écrivant : « La mère se tenait debout devant la croix, et elle s'y tenait intrépide, tandis que tous les hommes s'enfuyaient », et, dans un autre passage: « Sainte Marie se tenait debout près de la croix de son Fils..... je lis qu'elle se tenait debout, et non pas qu'elle pleurait » (2). L'idée de Marie en larmes vint avec

Figure 128. - Portrait passé par erreur comme le plus ancien du Sauveur.

l'idée du Rédempteur agonisant ou mort, et elle eut aussi pour but d'émouvoir les fidèles et de leur inspirer une plus grande contrition.

2. — En effet, dans les peintures des cimetières la figure du Sauveur ne présente pas ce type de beauté que les monuments plastiques nous ont transmis. Les portraits des deux premiers siècles sont, par suite de leur état de ruine, à peine reconnaissables, mais ceux des deux siècles suivants nous font voir nettement les traits du visage. Au cimetière des SS. Pierre et Marcellin se trouve le plus beau type du genre; il semble de la fin du quatrième siècle.

Le Sauveur y présente le type de l'époque de la renaissance, bien qu'il y ait quelque tendance au style byzantin, tendance qui, de ce moment, ira toujours en s'accentuant. Un autre exemple moins beau, mais vraiment classique, fut découvert sous mes yeux tandis que je dirigeais les excavations aux catacombes de Tusculum: le Sauveur y

(1) JEAN, XIX, 35: *Celui qui a vu, en rendit témoignage, et son témoignage est vrai.*

(2) *De l'instit. des Vierges*, IV, 7. *De la mort de Valent. Oeuvres de S. Ambroise*, t. V, 3.

paraît orné du nimbe quoique la peinture ne semble pas postérieure à la première moitié du IVe siècle (voir pl. I).

Quelques archéologues, trop portés à rechercher et à vouloir, par tous les moyens, reconnaître en Orient l'origine des types de l'art chrétien,

Figure 129. - Portrait byzantin du Sauveur dans la crypte de Sainte Cécile (IX ou X siècle).

prétendent distinguer, à la manière de porter la chevelure, longue, tressée, en forme de couronne, le type du Christ de l'Asie Mineure d'avec celui d'Alexandrie. Sans donner trop d'importance à ces fantaisies, nous remarquerons seulement qu'à Rome on trouve les deux types, même antérieurs à ceux de l'Orient.

Il me semble plutôt probable que l'histoire gnostique des Apôtres a pu exercer quelque influence en donnant au Sauveur les traits de

la jeunesse et de la beauté (1), bien qu'il soit certain, d'autre part que la jeunesse et la grâce encore présentes dans les sculptures funéraires de la basse époque, dépendent de la doctrine de quelques Pères et de l'idée, déjà énoncée, de représenter en la personne du Christ la jeunesse éternelle de Dieu, en prenant comme type Apollon. Dans les scènes cycliques, parfois, le Sauveur est sans barbe aux premiers temps de sa vie mortelle et avec la barbe à l'époque de sa passion; au VIe siècle, disparaît tout à fait le type du Sauveur imberbe.

Quelques anciens archéologues attribuèrent au IIe siècle, et au cimetière de Calliste, un portrait du Christ, cité par Bosio et reproduit ensuite en beaucoup d'ouvrages et de manuels d'art chrétien. Bosio ne connut pas le cimetière de Calliste, mais donna ce nom à celui de Domitille: l'image, en soi, n'est qu'une copie, peu fidèle, d'une peinture à peu près byzantine du IVe siècle (figure 128) (2).

Mais on se demandera: N'y a-t-il jamais eu un vrai portrait de Jésus-Christ ? S. Irénée, du IIe siècle, le nie, de même aussi S. Augustin. Quant à l'image Achérotype qui se conserve à Rome dans le *Sancta Sanctorum*, de même que les Madonnes attribués à S. Luc et à Nicodème, elles sont byzantines et ne peuvent être très anciennes. Pour ce qui a trait à la lettre de P. Lentulus, Procureur de Judée, au sénat romain, et au portrait envoyé par le Christ avec une lettre au roi Abgar, ceci rentre dans le domaine des écrits apocryphes sans valeur: on peut donc conclure sans appel qu'il n'y eut jamais de portrait authentique du Rédempteur.

(1) T. WEISS LOCEBERSDORF, *Christus und Apostelbilder*. Freiburg, 1902.
(2) *Notiones*, Vol. II, pars II, p. 109.

CHAPITRE II.

Les Sacrements.

Article I. — Le péché originel — Le baptême (1).

S. Augustin disait aux Pélagiens: « Ce n'est pas moi qui ai inventé le péché originel auquel croit le chrétien depuis les temps anciens » (2). L'évêque d'Hippone a été accusé de cette invention, et cette accusation fut rééditée par l'hérétique Potter et, en ces derniers temps, par Turmel.

Les monuments faisant allusion au péché originel sont de deux sortes: les inscriptions et les images. Parmi les inscriptions vient en premier lieu celle d'une certaine Agape trouvée au cimetière de Priscille. Elle dit:

DIXIT . ET . HOC . PATER . OMNIPOTENS . CUM *pelleret Adam*:
DE . TERRA . SVMPTVS . TERRAE . TRADERIS . HV*mandus*:
SIC . NOBIS . SITA . FILIA . EST . AGAPE . CHRIST*oque volente*.

« Voici en outre ce que dit le Père Tout-Puissant quand il chassa Adam: pris de la terre, tu y seras remis pour être enseveli. Ainsi, selon la volonté du Christ, repose ici notre fille Agape ».

L'inscription suppose une partie précédente qui ne fut pas retrouvée et qui certainement racontait la chute de nos premiers parents: dans les vers cités il est fait allusion à la condamnation, et les parents d'Agape, en en faisant mention avec le péché qui en fut la cause, se résignent à la perte de leur fille bien aimée. Ces vers sont le commentaire des paroles de S. Paul: « *Sicut per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors ; et ita in omnes homines mors pertransiit*

(1) *Notiones*, Vol. II, pars I, p. 149 ss.

(2) S. Aug., lib. II, *De nupt. et concup.*, 12, lib.; *Notiones*, Vol. II. pars I, p. 149 ss.

(*Rom.*, V, 12) » et par leur ancienneté (IIe siècle) ont une importance spéciale et font une opposition directe aux formules d'inscriptions païennes qui déclaraient que la mort était le propre de la nature de l'homme (1).

Remarquons en plus l'entière ressemblance de l'idée de l'inscription avec la prière liturgique: « O Seigneur, lisons-nous dans une ancienne prière, ayez pitié de tous ceux qui, par suite de la sentence

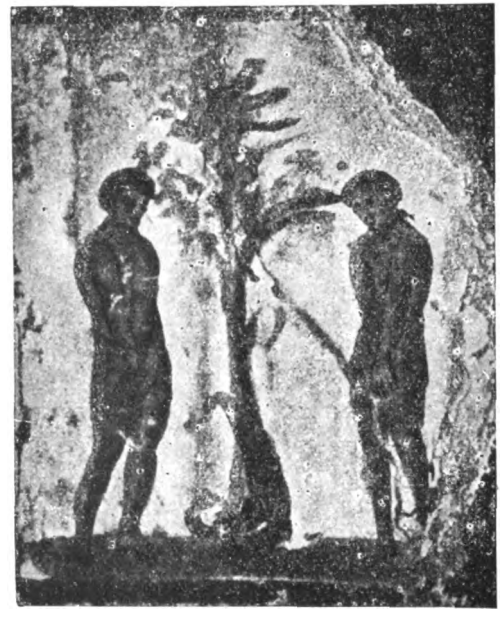

Figure 130. - Adam et Eve.

prononcée contre notre premier père Adam, ont quitté cette vie malheureuse... »(2).

La chute des premiers parents fut représentée aussi dans les peintures, même dès le IIe siècle, mais elle atteint son plus grand développement dans la plastique du IVe siècle et dans les miniatures des

(1) « Mors etenim hominum natura, non poena est: cui contigit nasci instat et mori ». (Voir DE ROSSI, *Inscr.*, *Prooemium*, p. XXXI); *Corp. inscr. lat.*, VI, 11272.

(2) A remarquer entre autres de ce genre la prière suivante: « Te rogamus, Domine, pro omnibus qui, *iussu tuo* ex vita hac temporali soluti sunt..... (RENAUDOT, *Liturgies orientales*, II, p. 404) ». La formule *iussu tuo* se trouve assez souvent dans les inscriptions chrétiennes, mais en d'autres termes.

manuscrits du Ve et du VIe siècle. Les sculptures des sarcophages représentent non seulement la chute des premiers parents, mais aussi leur création et montrent, comme nous l'avons déjà vu (figure 107), la condamnation à gagner leur pain à la sueur de leur front.

Un autre effet du péché originel est la mort spirituelle de l'âme. C'était la croyance des premiers chrétiens: on le voit d'abord dans les écrits apostoliques et en particulier dans les épitres de S. Paul (1), on le voit ensuite par les rites liturgiques qui, du moins dès le troisième siècle, prescrivaient au catéchumène de renoncer au démon et à ses

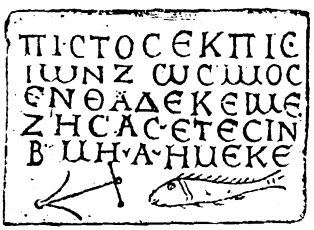

Figure 131.

pompes et de croire à la vie éternelle dont grâce au baptême il allait devenir l'héritier: de là l'idée que le baptême était comme une naissance spirituelle, et c'est en ce sens qu'il était représenté sur les monuments (2). Enfin cette croyance est rendue évidente par le fait que les parents étaient très soigneux de ne pas laisser mourir leurs enfants sans baptême, ce qui est démontré par plusieurs monuments épigraphiques.

Dans la *Constitution Egyptienne* (très vieux manuscrit liturgique du troisième siècle environ) nous lisons cette prescription: « D'abord, baptisez les enfants; que ceux qui peuvent parler, répondent; que pour les autres répondent leurs parents, ou quelqu'un de leur famille », ce qui, en substance, équivaut au canon XIX de S. Hippolyte (3).

A ce sujet les Pères sont d'accord, et il est à remarquer que S. Cyprien dans sa LXIVe lettre, non seulement ordonne, au nom d'un concile, de baptizer les enfants en danger de mort, mais, citant encore les paroles de l'Evangile: *Filius hominis non venit animam hominum*

(1) Voir surtout: *Ep. ad Hebr.*, V, 12, 18, 19, 21.

(2) *Notiones*, Vol. II, pars I, p. 154 ss.; pars II, p. 150 ss.

(3) HORNER, *The statutes of the apostles, or canones ecclesiastici*, 1904, n. 46; ACHELIS, *Die Canones Hippolyti* (*Texte und Untersuchungen*, t. VI). Leipzig, 1891, p. 33.

perdere, sed salvare, conclut: « *Autant que nous le pouvons, aucune âme ne doit se perdre*, c. à d.: *aucun enfant ne doit mourir sans le baptême* ».

Les épitaphes font souvent mention du baptême qu'avaient reçu les défunts, mais avec une formule spéciale, connue des seuls initiés. La parole *baptismus* ne fait pas partie du langage épigraphique des premiers siècles; on rencontre au contraire des expressions issues des verbes *accipere, percipere, consequi, suscipere*, = *recevoir, obtenir*, et des mots *gratia*, ou *gratia Dei*, le plus souvent omis, parce que sous entendus. Voici des exemples:

BENE . MERENTI ..ANTONIAE CYRIACETI QVAE VIXIT
ANNIS . XVIII M . II . D . XXVI ACCEPTA DEI GRATIA QVARTA DIE
VIRGO OBIT . IVLIVS . BENEDICTVS PATER . FILIAE DVLCISSIMAE
ET INCOMPARABILI . POSVIT D . XII . KAL DEC (*cimetière de S. Calliste*).

C'est une vierge de 18 ans qui mourut quatre jours après son baptême.

TYCHE . DULCIS | VIXIT . ANNO . VNO | MENSIBVS . X . DIEB XV | ACCEPIT . VIII . K . . .—REDDIDIT . DIE SS (SS = *suprascripta*).
(*Cimetière de Priscille*).

Tandis que dans l'inscription précédente la formule du baptême *accepta Dei gratia*, est entière, ici au contraire, elle est réduite à la parole *accepit*, reçut (c. à d. la grâce du baptême qui était la grâce par excellence); ensuite la parole *reddidit* suppose le complément *spiritum*.

HIC EST POSITA FORTVNIA QVAE VIXIT AN. PLVS MINVS III PARENTES POSVERVNT CONSECVTA EST D VI DEPOSITA VIII KAL AVG. (1).

— ΖΩΣΙΜΟΣ ΚΑΙ ΕΥΝΕΙΚΗ ΤΩ ΙΔΕΙΩ ΤΕΚΝΩ ΕΥΝΕΙΚΩ ΚΑΛΩΣ ΗΞΙΟΜΕΝΩ ΤΗΝ ΧΑΡΙΝ ΤΟΥ ΘΕΟΥ ΕΙΡΗΝΗ ΕΧΕΤΕ ΑΔΕΛΦΟΙ (2).

Zosime et Eunice firent à leur fils Eunice qui a bien obtenu la grâce de Dieu. Que la paix soit avec vous, o frères.

Le baptême étant considéré par les fidèles comme un grand bienfait et un grand honneur, on notait parfois aussi le jour de sa réception, pour distinguer en quelque sorte la vie charnelle antérieure, de la vie spirituelle et vraie obtenue par le baptême:

(1) MURATORI, *Thesaur. vet. inscr.*, 1898, p. 6.
(2) DE ROSSI, *Bullettino d'arch. crist.*, 1869, p. 27.

PERIT ANN. XXXV EX DIE ACCEPTIONIS SVAE VIXIT DIES LVII — INGENIOSAE QVAE VIXIT ANNIS IIII FIDE*m* PERCEPIT MESORUM...

A Ingegnosa qui vécut quatre ans et fut baptisée des mois...

Au contraire non seulement le nom de *fidèle* (baptizé) était considéré comme un titre d'honneur, mais encore le titre de *nè de parents*

Figure 132. - Baptême de Jésus (peinture du cimetière de S. Calixte - II siècle).

chrétiens, tel qu'il fut écrit sur une inscription grecque d'un enfant de deux ans. Il était chrétien et né de parents chrétiens (figure 131); c'est là un titre égal à celui de certains consuls grecs qui se faisaient gloire d'être d'une famille consulaire: *Consul ex consulibus* (*natus*).

D'autres enfin dans leurs épitaphes semblent se glorifier d'être chrétiens, sans autre titre, comme le diacre martyr Saint de Lyon, qui ne se souvenait devant ses juges que de son nom de chrétien, *Christianus sum*. Exemple:

ΒΙΚΤΩΡΙΝΟΥ ΤΟΥ | ΜΑΥΡΟΣ ΤΟ ΟΝΟΜΑ ΓΕΝΕ | ΧΡΙΣΤΙΑΝΟΣ.

Le fils de Victorin, nommé Maur, chrétien de naissance.

L'épitaphe suivante l'emporte en beauté sur toutes les autres citées jusqu'à présent:

FLORENTIVS . FILIO . SVO . APRONIANO | FECIT . TITVLVM . BENEMERENTI . QVI . VIXIT | ANNVM . ET . MENSES . NOVEM . DIES . QVINque QVI . CVM . SOLIDE . AMATVS . ESSET | A . MAIORE . SVA . ET . VIDIT . HVNC . MORTI . CONSTITVTVM . ESSE . PETIVIT | DE . ECCLESIA . VT . FIDELIS | DE . SAECVLO . RECESSISSET (*Musée du Latran*).

Florent fit le titre (c. à d. le tombeau) à son fils Apronianus qui a bien mérité, qui vécut un an, neuf mois et cinq jours. Sa grand'mère, qui le chérissait beaucoup, le voyant en danger de mort, demanda qu'il mourût baptisé (c. à d., demanda à l'Eglise de lui conférer le baptême).

Figure 131. - Baptême de Jésus.

Nous pouvons donc conclure des inscriptions que, si l'usage de conférer le baptême aux enfants n'était pas général, du moins on se gardait bien de l'omettre n'importe à quel âge, quand la vie était en danger.

La condition des adultes était bien différente; ils étaient admis au baptême après quelque préparation, et s'ils étaient esclaves, on ne les baptizait pas contre la volonté de leur maître. Voici comme on en parle dans les Canons d'Hippolyte: *Si est servus heri idololatrae, invito hero ne baptizetur; contentus sit quod christianus est. Quod si moritur necdum ad donum admissus, a cetero grege ne separetur* (1).

Par ce texte on déduit que l'on comptait sur le baptême de feu (baptême de désir). Quelle grande prudence et quelle grande confiance en la bonté de Dieu dans cette prescription !

Mais le mot enfant, *infans*, usité dans les inscriptions indiquant le baptême, ne désigne pas celui qui est dans la première jeunesse, mais aussi l'homme (enfant ou adulte) régénéré dans les eaux du baptême

(1) DUCHESNE, *Origines du culte chrétien, Canones Hippolyti, Appendice*, p. 529.

et décédé dans la semaine qui en a suivi la réception. Dans le style liturgique cette semaine n'était autre que la jeunesse spirituelle de celui qui venait de renaître dans le baptême, et il était d'usage de porter des vêtements blancs durant cette semaine (1). De là aussi l'usage d'appeler le premier dimanche qui suit la fête de Pâques, *Dominica in albis*, c. à. d. *in albis depositis*, parce que tous ceux qui avaient reçu le baptême le jour de Pâques, laissaient leurs habits blancs après les sept jours de leur enfance spirituelle. Voilà pourquoi il arrive que des adultes sont nommés *enfants* dans leurs épitaphes; parfois aussi on fait mention de leurs vêtements blancs ainsi que de leurs robes, qu'on représentaient comme lavées dans le sang de l'Agneau divin.

Figure 134. - (WILPERT, *Pitture delle catacombe romane*).

Exemple:

PASCASIVS... ALBAS SVAS AD SEPVLCRVM DEPOSVIT

Paschasius,.... déposa ses vêtements blancs sur le tombeau, (c, à, d.), mourut quand il portait les vêtements blancs).

... *et Ben*IGNA SE BIBO INMERVM LOCVM P... ORDLA A DP STOLIS SVIS

...et Bénigne, vivants achetèrent leur tombeau... du moment qu'ils avaient laissé leurs vêtements blancs (*Cimet. de S. Calixte*).

IN ALBIS TRANSIENS REQVIESCIT

Il repose, étant mort avec les vêtements blancs du baptême.

(1) Le canon XIXe d'Hippolyte prescrit qu'après la première communion, l'on donne aux néophytes à boire du lait avec du miel afin qu'ils se rappellent d'être comme des nouveaux-nés: « Et presbyteri portant alios calices lactis et mellis, ut doceant eos qui communicant iterum se natos esse ut parvuli, quia parvuli communicant lac et mel (DUCHESNE, l. c. p. 535) »; Tertullien en fait aussi mention dans son traité contre Marcion (I, 14). Et la liturgie romaine fait allusion à cette enfance en commençant la Messe du Dimanche *in albis*, par les paroles de S. Pierre: *Quasi modo geniti*, ecc. (I, Pet., II).

Mais il y a une série de monuments figuratifs qui, tout en confirmant ce qui vient d'être dit, sont, eux aussi, d'une grande importance: nous entendons parler des représentations du baptême peintes ou sculptées sur les tombeaux. Commençant par les peintures, on en trouve d'abord une de baptême de Jésus, du commencement du IIe siècle, dans la crypte dite de Lucine (figure 132). Le peintre y suit exactement le récit de l'Evangile, mais dans toutes les peintures de ce genre qui suivront, Jésus-Christ n'est plus un adulte, mais un enfant, et par là il se montre vraiment le type du baptisé. Ainsi il est uni aux symboles du baptême et cette union semble faire écho aux célèbres paroles de Tertullien: « *Nous sommes de petits poissons, nous naissons dans l'eau comme notre poisson* (ΙΧΘΥΝ) *Jésus-Christ et nous ne sommes sauvés qu'en restant dans l'eau* » (1). Cette idée a dû certainement inspirer l'artiste qui, sur la tombe d'un chrétien enterré aux catacombes d'Adrumète, en Afrique, fit une mosaïque représentant un dauphin sur le trident et entouré de petits poissons. On trouve encore la même idée dans une peinture des catacombes de Cyrène, peut-être avant Tertullien, mais au lieu du dauphin sur le trident, c'est le bon Pasteur entouré de sept brebis, exactement le nombre des poissons (figure 30). Que l'on observe la figure 133: c'est une peinture du cimetière de S. Calliste, elle représente Notre Seigneur baptisé par S. Jean dans l'eau même d'où, à côté, un apôtre (pêcheur d'hommes) tire avec l'hameçon un petit poisson. La nudité de Jean et la présence de la colombe ne laissent aucun doute sur le sens de la scène, et elle se répète, sous une autre forme, sur les murs des cimetières et dans les bas-reliefs des sarcophages. D'un autre côté est la figure du paralytique qui, déjà guéri, porte son lit sur les épaules: on veut y voir un symbole de la pénitence, mais il est probable conformément à ce qu'en dit Tertullien (2). que c'est encore là un symbole du baptême.

A peu de distance de cette peinture, s'en trouve une autre inspirée du symbolisme le plus secret (figure 134). Comme un seul cadre est fermé par une seule corniche et les scènes se suivent sans interruption, en se complétant mutuellement. A gauche se trouve Moïse qui, frappant le rocher de sa verge, fait jaillir l'eau. Un peu plus loin, au milieu de l'eau, un pêcheur prend un petit poisson à l'hameçon. Après ce qui a été dit, on saisit clairement le sens de la peinture: nous l'exposerons en citant les paroles du fondateur de notre science, J. B. de Rossi, le premier qui a compris la signification de ces peintures.

(1) TERTULLIEN, *De Baptismo*, I.
(2) TERTULLIEN, *De Baptismo*, III.

Que la pierre soit le Christ qui, par les eaux spirituelles de la foi et de la grâce, rafraîchit ceux qui souffrent de la soif au milieu du désert aride de cette vie terrestre et de l'incrédulité, c'est là un symbole solennel et connu des anciens comme des modernes, selon l'enseignement formel de l'Apôtre Paul (I *ad Cor.*, X, 3) et selon les prophéties, surtout celle d'Isaïe (XXXV, 6). Tertullien, interprète autorisé de ces images, probablement vues par lui-même, enseigne au chapitre IXe de son ouvrage sur le *Baptême*, que l'eau baptismale découle de la roche. La composition symbolique ne pouvait partir d'un principe plus juste et plus conforme à la théologie mystique du troisième siècle et des suivants. La source de l'eau baptismale et son origine, le rocher, furent alors, comme aussi dans la suite, considérées comme type de l'origine et de l'unité de la croyance aux Sacrements et à l'Eglise : et ceci est déclaré d'une façon spéciale dans les documents de la controverse sur la validité du baptême des hérétiques. C'est pourquoi nous lisons dans la célèbre lettre à Jubaianus: *Quo venturus est qui sitit, utrumne ad haereticos, ubi fons et fluvius aquae vitalis omnino non est, an ad ecclesiam quae una est et super unum, qui et claves eius accepit Domini voce fundata ?* (1). Et les adversaires de la validité du baptême conféré aux hérétiques croyaient triompher en invoquant le privilège de Pierre, *super quem fundamenta ecclesiae collocata sunt*, et l'indubitable unité de la pierre ainsi que du baptême (2).

..... Dans les peintures situées au cimetière de Calliste, la roche mystique et sa source spirituelle et vivifiante, sont, à dessin et pour raison symbolique, le point de départ d'où se déroule le cycle allégorique dont nous recherchons le sens caché. La figure de Moïse n'a pas en ces peintures le caractère iconographique qui en détermine par des signes matériels le personnage symbolique; elle peut faire également allusion à la personne du Christ, à celle de Pierre, ou, en général, à la doctrine et au ministère du prêtre chrétien: toutefois dans les types de la pierre fondamentale de l'origine première et de la source unique, considérés comme essentiels d'après l'idée exprimée plus haut, les monuments, d'accord avec les Pères, nous enseignent que le Christ et Pierre sont inséparables.

De la roche mystique et de l'unique source jaillissent les eaux où le poisson pris à l'hameçon de la parole apostolique devient le disciple du Christ au moyen du bain baptismal. La maxime de l'Évangile donnée aux Apôtres: « Vous serez des pêcheurs d'hommes » est trop connue pour qu'il soit besoin de citer les commentaires donnés par les anciens aux illustrations de nos peintures. Il suffit de citer les paroles suivantes de Paulin de Nole à Delphinus son père spirituel où il est évident que le pêcheur évangélique par antonomase selon Paulin est l'apôtre Pierre: *Meminimus te non solum patrem sed et Petrum nobis factum, quia tu misisti hamum ad me de profundo et amaris huius saeculi fluctibus extrahendum, ut captura salutis efficerer ; et cui vivebam naturae morerer, et cui mortuus eram viverem Domino* (3).

Et le même Paulin paraphrase cette même sentence de la façon suivante: *Meminimus nos Delphini filios factos esse, ut efficeremur illi pisces qui perambulant semitas maris.*

(1) CYPRIAN., *Epist.*, LXXIII.
(2) *Epist. Firmiliani inter cyprianic.*, LXXV.
(3) *Epist. ad Delphinum*, XX, 6.

Ces paroles nous font entrer dans le sens le plus secret et le plus mystérieux des peintures de S. Calixte. Paulin joue sur le mot Dauphin; il dit qu'il fut fait fils du Dauphin dans le sens qui fait appeler par S. Jérôme tout fidèle fils du Poisson (1) c'est-à-dire, fils du secret et hiéroglyphique poisson ΙΧΘΥΣ = Jésus-Christ fils de Dieu Sauveur. De cette très célèbre, je ne dis pas interprétation, mais lecture de l'image hiéroglyphique du poisson, un monument nouveau et important vient de paraître dans les montagnes de Modène où au signe figuratif se trouve joint l'écrit, et la dernière lettre des mot ΙΧΘΥΣ est la première du mot ΣΩΤΗΡ Sauveur.

En conséquence, on regardait comme fils du poisson hiéroglyphique les petits poissons qui à son image et à sa ressemblance renaissent dans les eaux du baptême et sont élevés à une nouvelle vie... (2).

A côté de la figure du pêcheur, il y a un banquet, mais nous en parlerons dans l'article traitant de l'Eucharistie.

En une autre paroi qui fait angle avec la précédente, se trouve la plus ancienne représentation du baptême d'un catéchumène, en fait d'art chrétien.

Le catéchumène, à l'aspect d'un enfant, est nu et l'eau ne couvre que ses pieds. Le ministre, penché vers lui, tient la main droite sur sa tête, tandis que de la gauche, il semble porter un livre. Cette peinture du deuxième siècle est d'une grande importance pour l'étude de la *praxis* liturgique, puisqu'elle confirme ce que nous trouvons écrit dans la Constitution Egyptienne et dans les Canons d'Hippolyte, déjà cités plus haut. Dans le premier de ces livres on lit ces paroles: *Et baptizans manum suam capiti eius* (*catechumeni*) *imponet terque eum merget confitens haec singulis vicibus* (3); vient ensuite le formulaire de foi en la Trinité et aux autres mystères; et le XIXe canon d'Hippolyte dit: *Tunc descendat* (*catechumenus*) *in aquam. Presbyter autem manum suam imponens ei, interrogat eum ita : Credis in Deum Patrem omnipotentem? — Baptizandus respondit : Credo* (4).

Or, notre peinture nous donne une explication de la *praxis* liturgique du IIIe siècle, et, exécutée elle-même au second siècle, elle nous prouve l'antiquité et la constance de ce rite.

Nous savons comment le baptême était administré au nom de la T. S.^e^ Trinité par le témoignage de Saint Justin pour l'Eglise de Rome, et de Tertullien pour l'Eglise d'Afrique.

(1) S. Hieronim., *Ad Chromat., epist.* VII, Opp. ed. Vallarsi, t. I, p. 18.

(2) De Rossi, *Roma sotterranea*, II, p. 130 ss.

(3) Auler, *Didascaliae Apostolorum fragmenta Veronensia : accedunt Canones qui dicuntur Apostolorum et Aegyptiorum reliquiae.* Lipsiae, 1895, p. 111.

(4) Achelis, *Die ältesten Quellen des Oriental, Kirchenrechtes.* I, *Die Canones Hippolyti.* Leipzig, 1891, p. 93 ss.

Les deux livres liturgiques dont il est question sont sur ce point explicites et détaillés et nous font voir qu'à chacune des trois immersions étaient posées les demandes du *Credo*. Comme ils font en quelque manière partie du domaine de l'archéologie, nous citerons de l'un d'eux ce qui est plus caractéristique et plus propre à expliquer les monuments.

Figure 135. - Baptême du catéchumène.

Canon XIXe d'Hippolyte.

« Manum habens (baptizans) in caput eius impositam, baptizat eum semel in aqua. Deinde altera vice eum interrogat his verbis: *Credis in Jesum Christum, Filium Dei, quem peperit Maria Virgo ex Spiritu sancto, qui venit ad salvandum genus humanum, qui pro nobis crucifixus est sub Pontio Pilato, mortuus est, et tertia die resurrexit a mortuis, ascendit in caelum, sedet ad dexteram Patris, et veniet iudicare vivos et mortuos?* Respondit: *Credo*, et iterum baptizat eum in aqua. Singulis autem vicibus dicit: *Baptizo te in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, aequalis in se Trinitatis* » (1).

Remarquons tout de suite que le texte qui prescrit de baptiser dans l'eau, *in aqua*, selon le sens donné à l'expression de la Sainte Ecriture, peut indiquer aussi bien l'infusion que l'immersion. Alors, d'après les monuments que nous expliquons (figures 135, 136) il est évident que l'infusion et l'aspersion étaient en usage comme l'immersion, et ceci s'accorde avec la Διδαχή ou la doctrine des Apôtres « dans laquelle on parle clairement non seulement de l'immersion, mais aussi de l'infusion de l'eau sur la tête, comme un rite, non exceptionnel comme en cas de maladie, mais d'usage fréquent; c'est-à-dire, chaque fois que l'eau courante faisait défaut ou que l'eau recueillie dans un bassin ne suffisait pas aux immersions. Cette prescription si claire, comme règle ordinaire, est unique dans la première littérature chrétienne en ce qui concerne le baptême; elle fut abolie quand le texte de la Διδαχή

(1) ACHELIS, l. c.

passa à ce qu'on appelle les Constitutions Apostoliques. La raison de cette mesure se trouve dans les constructions régulières et faites selon le temps, des piscines pour le baptême, avec des locaux destinés aux réunions des fidèles et à la liturgie; de la sorte, le manque des conditions nécessaires et requises pour le baptême par immersion était alors moins fréquent qu'auparavant» (1).

Bien plus, c'était aussi l'usage de baptiser un grand nombre de catéchumènes dans les fleuves ou dans des réservoirs d'eau: nous avons

Figure 136. - (Inscription d'Aquilea).

à ce sujet le témoignage de Tertullien dans son livre du *Baptême* où il dit: « ..... nulla distinctio est, mari quis an stagno, flumine an fonte, lacu an alveo diluatur. Nec quidquam refert inter eos quos Joannes in Jordane, et quos Petrus in Tiberi tinxit » (c. 4).

Il y eut des auteurs qui ont prétendu voir dans le fait de l'imposition de la main, l'acte de l'évêque conférant la Confirmation. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter cette assertion; nous nous contenterons de faire observer que d'autres monuments, faisant exclusion absolue de la confirmation, représentent le même geste d'imposition de la main au catéchumène: parmi eux se trouvent quelques bas-reliefs de sarcophages et un marbre d'Aquilée reproduit par la figure 136. Ce dernier a de la valeur: il nous montre, outre le fait du baptême et de l'imposition de la main, la présence du Sauveur, orné du nimbe, ce qui semble indiquer, selon la parole de S. Augustin, la vertu de

(1) De Rossi, *Bull. d'Arch. crist.*, 1886, p. 19 ss.

Celui par qui son ministre confère le baptême: *Paulus baptizet, hic (Christus) est qui baptizat* (1).

Le même personnage se trouve aussi avec le nimbe dans une autre représentation du baptême par infusion, gravée sur un verre trouvé à Rome.

Le prof. Attilius Profumo vient de jeter de la lumière sur la question du rite du baptême. Etudiant un très-ancien baptistère au cimetière de Priscille et mettant à profit les études d'autres monuments du genre et de la littérature sur cette question, il arrive à cette importante conclusion que vers le IIe siècle, tandis qu'en Orient, exception faite pour les cas de nécessité où, selon la Διδαχή, d'origine orientale, l'infusion était employée; la triple immersion était l'usage constant; à Rome au contraire le rite de l'infusion était en vigueur. De fait, tandis que la littérature du IIe siècle, avant le *De Baptismo* de Tertullien, ne dit rien de la question du rite, les monuments sont unanimes à nous représenter le rite de l'infusion, surtout au cimetière de S. Calixte (figures 133-135) dans les peintures antérieures à la fin du IIe siècle (2).

Passée la période des persécutions, le symbolisme du baptême, après avoir quelque peu varié au IIIe siècle, prit un aspect moins secret, mais ne cessa que très tard et devint assez souvent la décoration caractéristique des baptistères et de tous les accessoires employés dans l'administration de ce Sacrement. L'idée du pêcheur resta gravée dans l'esprit des chrétiens au point qu'on la trouve encore sur la cuve d'un baptistère du IXe siècle conservé en l'abbaye de Grotta Ferrata; on peut en dire autant des scènes marines et de tout ce qui regarde l'ΙΧΘΥΣ divin et sa génération céleste. Les inscriptions métriques dont les Pontifes et les évêques ornaient les fonts baptismaux, étaient l'expression de l'origine divine et des effets prodigieux d'un si grand Sacrement. Et comme, aussitôt le baptême reçu, on administrait le sacrement de confirmation, en se servant, faute de local destiné à cet effet, du baptistère, ainsi parfois, aux éloges du baptême, s'ajoutaient ceux de cet autre sacrement qui perfectionne et renforce les effets du premier.

Voici un modèle de ces inscriptions:

I.

Sumite perpetuam sancto de gurgite vitam
Cursus hic est fidei mors ubi sola perit.
Roborat hic animos divina fonte lavacrum
Et dum membra madent mens solidatur aquis.

(1) S. AUG., *Tract. in Joann.*, 6.
(2) PROFUMO, *Studi Romani*, fasc. II-III, 1913.

Auxit apostolicae geminatum sedis honorem
Christus... ad caelos hanc dedit esse viam,
Nam cui syderei commisit lumina regni
Hic habet in templis altera regna poli.
Symmachus hic statuit sacri baptismatis usum
Sub quo quidquid erat incipit esse novum.

II.

Istic insontes caelesti flumine lotas
Pastoris summi dextera signat oves.
Huc undis generate veni quo sanctus ad unum
Spiritus ut capias te sua dona vocat.
Tu cruce suscepta mundi vitare procellas
Disce magis monitus hac ratione loci (1).

En concluant, remarquons comment le fait de trouver ça et là dans les monuments des souvenirs liturgiques de la plus ancienne pratique de l'Eglise, est un des fruits les plus doux de la science archéologique. Le monument dont le sens est connu à l'aide de documents écrits, fait à son tour rejaillir sa lumière dans l'interprétation de ces documents, lumière d'autant plus précieuse que les données de ces derniers passaient pour moins anciennes. Dans le cubiculum A^3 des Sacrements où l'on admire dans les peintures concernant le baptême un étonnant accord des images avec les idées émises par Tertullien dans son traité du *Baptême*, et où les symboles de l'Eucharistie, comme je l'expliquerai à l'article IV, sont mis en relation avec les éléments typologiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, nous devons reconnaître un autre point de contact entre l'art antique et la liturgie moderne.

Entrés dans le cubiculum cité, si nous regardons vers la porte, nous découvrons vis-à-vis l'une de l'autre, deux peintures de l'eau salutaire: la source prodigieuse du désert et le puits de la Samaritaine. Nous avons déjà expliqué le sens de ces scènes et l'importance de l'ordre où elle se succèdent par rapport à la suite des autres sujets. Notons encore que ce n'est point par hasard que ces peintures ont été mises vis-à-vis l'une de l'autre. Ces deux épisodes bibliques forment l'épître et l'Évangile de la Messe du vendredi de la troisième semaine du Ca-

(1) Les deux épigrammes, données par un manuscrit trouvé dernièrement dans la bibliothèque de Cambridge, sont attribuées à la basilique de S. Michel Archange, et l'auteur en est le pape Symmaque. Le *geminatus honor* du siège apostolique est certainement le patronage des Saints Apôtres Pierre et Paul: nous pensons que l'accroissement d'un tel honneur découle du patronage de S. Michel, regardé comme le prince et le gardien du paradis, et les chrétiens, sous un tel protecteur, pouvaient réellement triompher des assauts du monde, comme il est raconté dans la seconde épigramme.

rême. Ces deux peintures sont donc une page de la liturgie romaine, correspondant au temps de l'année où les catéchumènes se préparaient au baptême. Cette coïncidence nous porte à mieux estimer la liturgie romaine qui, en ce cas comme en beaucoup d'autres, pourrait tirer son origine des temps quasi apostoliques.

ARTICLE II. — La confirmation (1).

Le Sacrement de Confirmation était généralement administré aussitôt après le baptême: aussi la grande importance, ou plutôt l'absolue nécessité, du premier eut pour conséquence d'amoindrir beaucoup le souvenir du second dans les monuments funéraires. De fait, si dans les monuments primitifs nous pouvons relever quelque donnée ou allusion relative à un point de doctrine, le but n'en était pas de donner aux chrétiens une notion qu'ils n'avaient pas, mais de fournir un soulagement à la douleur d'une âme pieuse qui, affligée de la perte de quelque personne bien chère, espérait la revoir dans un séjour meilleur et souhaitait ardemment que le regretté défunt pût y arriver sans délai. C'est pourquoi, alors comme de nos jours, les inscriptions tombales se rapportaient à l'état et aux besoins du défunt lui-même et avaient un caractère nettement funéraire.

Ils devraient se souvenir de ce point, ceux qui, du fait de ne pas trouver sur les tombeaux dans les deux ou trois premiers siècles, mention de la confirmation, concluent que ce sacrement, comme l'extrême onction, l'ordre et le mariage, n'est pas d'institution divine. S'il en était ainsi, on ne pourrait pas admettre davantage l'institution de tous les sacrements dans les siècles suivants, car, à l'exception du baptême, de la confirmation et de l'Eucharistie, on ne voit rien d'explicite dans les monuments funéraires, concernant les autres sacrements (2).

Mais pour ce qui a rapport au sacrement de la confirmation, les anciennes liturgies sont on ne peut plus claires et explicites; elles nous font savoir que la confirmation était administrée aussitôt après le

(1) *Notiones*, Vol. II, pars 1, pag. 161 ss.

(2) On ne peut pas dire non plus que certains sacrements, bien que d'institution divine, furent tardivement en usage, et que leur pratique ne date que du IVe ou du Ve siècle. Cette prétention qui, pour quelques uns, trouve son appui le plus solide dans l'archéologie, manque, comme on le voit, de sa base: par leur caractère, les monuments n'admettent pas une telle conclusion; bien plus ils offrent de ci de là plusieurs allusions aux sacrements, et celles-ci, confrontées avec la littérature de l'époque, affirment, comme on le verra, tout le contraire.

baptême, usage qui dura assez longtemps, comme en font foi les inscriptions tombales et l'union du *consignatorium* avec le *baptisterium*, qui parfois ne faisaient qu'un seul édifice. Pour plus d'évidence, citons quelques traits des liturgies auxquelles nous avons fait allusion.

Canon XIXe d'Hippolyte:

Ubi ex aqua ascendit presbyter prehendit chrisma εὐχαριστίας et signat frontem et os et pectus eius signo crucis ungitque totum corpus et caput et faciem eius dicens: « Ego te ungo in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti ». Deinde panno eum abstergit... et vestibus indutum in ecclesiam introducit. Ibi episcopus manum imponens omnibus qui baptizati sunt orat dicens:... Deinde insignit frontes eorum signo caritatis osculaturque eos dicens... etc.

Dans le texte cité, l'onction sacramentelle, est celle de l'évêque imprimant sur la front des néophytes le signe de la charité: pour ce qui regarde l'onction faite par le prêtre, elle est encore prescrite explicitement dans la liturgie romaine du temps de Charlemagne, dans la liturgie d'Alexandrie et dans les autres liturgies orientales: mais la liturgie gallicane n'en fait plus mention.

La Constitution Égyptienne ne s'écarte pas en substance du canon cité, et les deux documents ont leur sanction dans ces brèves paroles de Tertullien: *Caro abluitur, ut anima emaculetur; caro ungitur, ut anima consecretur; caro signatur, ut anima muniatur; caro manus impositione adumbratur, ut et anima spiritu illuminetur; caro corpore et sanguine Christi vescitur, ut et anima Deo saginetur* (1).

La manière dont Tertullien expose les différents rites du baptême suppose l'existence d'un long usage reçu tant dans l'église romaine que dans celle d'Afrique, et cet usage comportait non seulement l'imposition de la main avec l'invocation du Saint-Esprit, mais aussi l'onction du Saint Chrême qui devait la précéder. Nous n'entrerons pas dans la question fort discutée de la matière de ce sacrement, question toute spéculative; nous remarquerons seulement que les livres du Nouveau Testament ne font que mentionner le rite en usage pour conférer le Saint-Esprit, ce qui est l'effet spécifique de la confirmation, et que ce rite appartenait en propre aux Apôtres et à ceux qui possédaient l'autorité apostolique, tandis que le baptême pouvait être conféré par quiconque (2).

Il est temps d'en venir aux monuments. Notons surtout que nous chercherions en vain dans la peinture et la sculpture quelque trace du sacrement de confirmation: il en est toutefois question d'une façon

(1) TERTULL., *De resurrectione carnis*, 8.

(2) *Act.* VIII, 12-17; XIX, 5, 1. Voir DUCHESNE, *Origines du culte chrétien.* 3[a] ed., p. 332 ss.

claire dans les épitaphes du quatrième siècle et des suivants, mais antérieurement les allusions font défaut. Une inscription, citée par Buonarroti, fait mention d'un Postumius chrétien qui obtint la sainte grâce le jour qui précéda son décès.

Admettant que la confirmation faisait partie de l'initiation à la vie chrétienne, on peut croire qu'on l'administrait au mourant avec le baptême, car la parole *consecutio*, en langage chrétien du IIIe siècle, signifiait toute l'initiation à la vie chrétienne et, par conséquent, la confirmation: « Ensuite j'observe, dit J. B. de Rossi, que le verbe ἀξιόω avec son participe ἠξιωμένος fut chez les Grecs fréquent et moins solennel quand il s'agissait de rappeler la confirmation. Écoutez Théodoret: *Ipse nos unxit et sanctissimi Spiritus signaculo dignos duxit*; l'auteur du livre de la hierarchie ecclésiastique dit, à l'occasion du peuple confirmé: *Sacram et deificam divini Spiritus communionem promeriti*; et Saint Cyrille dans une de ses catéchèses mystagogiques: *Hoc sanctum chrisma promeriti vocamini christiani..... antequam enim hanc gratiam promereamini, eo nomine digni non estis* (1).

Dans une inscription du IIIe siècle, si non du IIe, trouvée près de Rome, sur la voie Latine, il est dit d'une défunte qu'elle fut ointe dans les bains du Christ de l'onguent incorruptible et pur. La défunte appartient bien à une cette de gnostiques, mais il est certain que ces hérétiques avaient adopté toutes les cérémonies de l'initiation à la vie chrétienne; d'où la concordance de ces paroles avec celles de Tertullien: *Egressi de lavacro, perungimur benedicta unctione* et avec les textes liturgiques cités plus haut.

Mais la plus ancienne allusion épigraphique à ce sacrement nous est peut-être donnée dans le poème d'Abercius, où nous lisons que celui-ci venu à Rome, vit un peuple marqué d'un caractère éclatant. Or, que ce caractère soit celui de l'Esprit Saint, selon la phrase de Saint Paul, c'est l'affirmation de beaucoup d'archéologues et le langage propre de l'épitaphe, qui est grecque, ne permet pas d'entendre du seul baptême l'expression Σφαγίς τοῦ Θεοῦ. Parler à cette époque d'une population baptisée, c'était, équivalemment, parler d'une population confirmée, et les anciens livres liturgiques ne font que confirmer cette assertion par les expressions *consignatio*, *signatio*, *signum salutaris*, Σφραγίς et autres semblables.

Si quelques Pères parlant du caractère qui sert à distinguer les élus des réprouvés, ne font mention que du baptême, on doit l'attribuer, comme il est dit plus haut, à l'importance supérieure que le premier

(1) *Bullettino di Arch. crist.*, 1869, pp. 27-28.

sacrement avait relativement à l'autre et à l'absolue nécessité de le recevoir pour avoir droit à la vie éternelle.

L'inscription d'un nommé Catervius et de sa femme Sévérine porte ces paroles: *Quos Dei Sacerdos Probianus lavit et unxit* (1) et il faut y remarquer la parole *sacerdos* qui, selon le style épigraphique ancien, indiquait l'évêque et non un simple prêtre dont le nom était *presbyter.*

L'inscription d'une femme nommée Picenzia nous fait savoir qu'elle reçut la confirmation des mains du pape Libère:

D. P. VALE. QVI LEGERIS | LIBENS |
PICENTIAE | LEGITIMAE | NEOPHYTAE |
DIE. V. KAL. SEP | CONSIGNATAE | A
LIBERIO PAPA | ... POSVIT (2).

Parmi les marbres qui avaient servi à faire le pavement de l'Église de Ste Marie du Transtévère, J. B. de Rossi découvrit l'inscription d'un prêtre Mareas mort en 555; le texte transcrit en plusieurs collections épigraphiques en était déjà connu. On y lit entre autres:

Tuque sacerdotes docuisti chrismate sancto
Tangere bis nullum iudice posse Deo.

Sans aucun doute, il y est question de la confirmation et non de l'onction épiscopale, comme quelque auteur hétérodoxe a voulu l'insinuer. Mareas vécut au temps du pape Vigile; or déjà sous Innocent I naquit la fausse opinion que l'on pouvait réitérer le sacrement de confirmation, et, malgré les décrets des Pontifes, cette opinion persistait encore à l'époque de Grégoire le Grand (3).

D'après les textes déjà cités, il est évident que le ministre propre du sacrement de la confirmation aux premiers siècles, était, comme aujourd'hui, l'évêque.

Article III. — L'Eucharistie (4).

Le sacrement du corps de J. C. ne fut jamais explicitement représenté sur les monuments antérieurs au Ve siècle; l'élément symbolique et allégorique des représentations du baptême, est souvent suivi des

(1) Baron, *Ann.*, an. 370; Fabretti, *Inscr.*, pp. 760-761.
(2) *Bull. di Arch. cr.*, 1860, p. 23.
(3) *Bull. di Arch. cr.*, 1869, pp. 30-31.
(4) Cfr. *Notiones*, Vol. II, pars I, p. 168 ss; pars II, p. 166; pars III, p. 122 ss. et 236 ss.

signes et des scènes aussi symboliques qui accompagnent le mystère eucharistique: parfois aussi l'expression en est si cachée qu'elle donne occasion à de grandes différences d'interprétation et à de vives discussions entre les archéologues. La cause d'un si grand mystère devait être multiple: ce dut être surtout la nature et la sainteté du sacrement, puisque l'on observe que, dès les temps apostoliques, tous ne pouvaient assister au divin mystère, mais seulement les initiés, c'est-à-dire les chrétiens qui composaient l'Église. Quand dans les anciens auteurs il est fait mention d'assemblées chrétiennes, il faut entendre qu'elles ne réunissaient que les chrétiens, à l'exclusion des autres. L'annonce du mystère eucharistique avait été, pour beaucoup de disciples, un *durus sermo*, et, pour les pharisiens, un scandale: et quand Pline voulut connaître ce qui se pratiquait aux réunions secrètes des chrétiens, il ne s'aperçut de rien, à l'exception de la coutume de se réunir, la prière terminée, pour prendre un peu de nourriture, *promiscuum tamen et innoxium* (*cibum*) (1). St. Justin suppose l'habitude, sinon la loi, de ne pas parler ouvertement du mystère eucharistique: « Sed disce potius sanguinem Verbi Dei, et audi ipsum tibi dicentem, quia hic sanguis meus est, qui pro vobis effundetur in remissionem peccatorum. *Novit qui miysteriis imbutus est*, et carnem et sanguinem Verbi Dei. Non ergo immoremur *in his quae scientibus nota sunt, et ignorantibus patere non possunt* » (JUSTINUS, *in Leviticum homil.*, 9, n. 10, *P. G.*, XII, 523).

Et encore: « Suscepti ergo sumus a Christo; et mundata est domus nostra a peccatis prioribus, et ornata est ornamentis sacramentorum fidelium, *quae norunt qui initiati sunt* » (JUSTINUS, *in Exodum, homil.*, 8, n. 4, *P. G.*, XII, 356).

Mais pour confirmer cette loi ou cette habitude, il suffit de citer parmi les nombreuses accusations lancées par les païens, celle de Celse qui appelle la doctrine des chrétiens une doctrine secrète δόγμα κρύφιου et la réponse d'Origène qui, tout en confirmant le mystère des dogmes, disait que les chrétiens étaient en cela semblables aux philosophes (ORIG., *Contra Celsum*, lib. I, n. 7, *P. G.*, XI, 667 ss.).

Au point de vue liturgique nous savons aussi bien peu de chose sur les rites qui accompagnaient la célébration de l'Eucharistie. De S. Paul à S. Justin, il n'en est pas fait mention dans les Pères et les écrivains ecclésiastiques. Ensuite Justin, s'il se décide à en parler quelque peu, le fait dans la nécessité d'éclairer l'esprit des empereurs et leur faire cesser de considérer l'Église comme une société ténébreuse et mauvaise: et malgré cela, au moment d'expliquer la liturgie du mystère

(1) PLIN. JUN., *Epist.*, X, 96.

eucharistique il coupe court et va aux cérémonies qui découlent de ce mystère. Il en est de même dans les canons d'Hippolyte, où après la prière Ὁ Κύριος μετὰ παντῶν... Ἄξιον καὶ δικαῖον (*dignum et iustum est*), sont ajoutées seulement les paroles: *Postea autem dicat orationem et perficiat missam.*

Tertullien, Origène et les autres Pères suivants parlent de la loi du secret, et il semble certain qu'en raison de cette discipline, le peuple pouvait être porté à ajouter foi aux récits des scènes immondes ou terrifiantes qu'on disait se passer dans les assemblées chrétiennes. Un monument épigraphique très précieux du deuxième siècle, l'inscription d'Abercius, fait mention de l'Eucharistie, et non seulement elle est rédigée dans un langage secret, mais, après avoir exposé les ineffables mystères, le défunt lui-même qui, selon l'ancienne coutume, est censé adresser aux vivants les termes de sa propre épitaphe, ajoute: *Haec qui intellígit, quique eadem sentit, oret pro Abercio.*

Un très-ancien livre de doctrine, récemment trouvé, la Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων (la doctrine des douze Apôtres) semblait, par son ancienneté, devoir apporter quelque nouvelle lumière sur un point si obscur; il n'en est rien: tandis qu'il rapporte les prières eucharistiques, il supprime les formules qui touchent au mystère. Il est donc nécessaire d'arriver au IVe siècle et d'interroger Cyrille de Jérusalem (Catech. 23) et les constitutions apostoliques pour avoir une description complète du rite eucharistique.

S'il en est ainsi, pouvons-nous attendre des monuments qu'ils soient plus explicites que les auteurs? Disons-le sans détour: on a voulu tirer trop de profit de la tradition des monuments, on leur a fait dire des choses qui leur semblent étrangères et qui du reste n'étaient nullement nécessaires au but que se propose l'archéologue chrétien. Ce n'est pas le rite, mais la vérité du sacrement qu'il importe de fixer, et, à notre avis, elle ressort avec évidence des monuments que nous allons faire connaître.

Il est à remarquer surtout que le langage secret dont usaient les Pères à propos du mystère eucharistique se retrouve dans les monuments. Le fameux acrostiche de l'ΙΧΘΥΣ appliqué au pain et au vin de la table eucharistique est le même dans les monuments des trois premiers siècles, à Rome, comme dans les Gaules et en Orient.

Dans les deux premiers siècles chrétiens le poisson et le pain sont une allusion à leur prodigieuse multiplication, une seule fois, au banquet du lac de Tibériade. Au troisième siècle on introduit un autre élément, le changement de l'eau en vin aux noces de Cana: de ce moment jusqu'au Ve siècle, ce miracle servira à représenter l'élément liquide dans l'inef-

fable Sacrement. A partir du Ve siècle, on ajoutera à ces prodiges l'offrande de Melchisédech, le sacrifice d'Abraham et celui d'Abel, et par son parallélisme évident avec les données du langage liturgique le symbole deviendra le témoignage de l'ancienneté de ce dernier.

Telles sont les lignes principales du développement des symboles eucharistiques: on peut les considérer comme certaines; une étude sérieuse pourra en modifier quelque point, mais ce sera toujours en faveur de la vérité catholique. Quant aux autres détails qu'on pourrait s'attendre à trouver dans ce résumé, les longues discussions qu'ils nécessiteraient nous empêchent de leur donner place ici et nous renverrons à la troisième partie du I^e^ volume de nos *Notiones*.

Les premiers monuments qui nous donnent la figure arcane du poisson, symbole de Jésus-Christ, Fils de Dieu et Sauveur, sont les peintures du cubiculum de Lucine au cimetière de Caliste. On y voit répété deux fois le poisson, et, s'il était seul, on pourrait croire à une décoration sans but, à une représentation de nature morte, comme le veut Harnack et l'un ou l'autre pasteur protestant. Pour combattre cette opinion nous ne dirons pas que ces poissons sont vivants, encore moins, selon l'affirmation de quelques-uns, qu'ils glissent sur l'eau: cela ne les empêcherait pas d'être une simple décoration. Ce qui les caractérise en effet, c'est de les voir adossés chacun à une corbeille de pains, laquelle laisse voir, à travers ses tresses d'osier, un verre rempli de liquide rouge qui ne peut-être que du vin (pl. II, nn. 1 et 2).

Cela posé, il serait étrange qu'en une salle où le bon Pasteur, l'*orante*, Moïse frappant le rocher, l'autel mystique, les épisodes de la vie de Jonas et Daniel priant au milieu des lions, témoignent du symbolisme chrétien le plus profond, fussent au contraire représentés, à l'endroit le plus visible et à la place d'honneur, deux poissons décoratifs, joints avec tant d'évidence aux espèces eucharistiques ! De Rossi et, avec lui, l'un de ses disciples ont soutenu que les corbeilles sont portées sur le dos des poissons, et, en conséquence, ils ont cru pouvoir appliquer à ces peintures ce que S. Jérôme écrivit de l'évêque Exupère: « Nul n'est plus riche que celui qui porte le corps du Seigneur dans une corbeille d'osier, et son sang dans une coupe de verre » (1). Ces paroles peuvent s'adapter à notre symbole pour autant qu'à la fin du quatrième siècle il était encore possible de retrouver dans la réalité ce que, dans la peinture, nous voyons symboliquement retracé; mais, outre qu'une telle adaptation irait contre la vérité du monument lui-même,

(1) HIERON., *Epist.* CXXV: « Nihil illo ditius qui corpus Domini in canistro vimineo et sanguinem portat in vitro ».

ce serait diminuer considérablement l'importance de ce dernier que de voir, dans les poissons, non pas le *substratum* des espèces eucharistiques, mais plutôt le prêtre qui porte celles-ci. Notons enfin qu'à cette représentation n'est pas étranger le souvenir du miracle de la multiplication des pains, puisque, dans l'une des corbeilles, on voit distinctement cinq pains.

Passons au cimetière de Priscille. Là, dans une salle dite *Chapelle grecque*, l'arc qui surmonte l'emplacement de l'autel, porte la représentation d'une scène de banquet connue sous le nom de *Fractio panis*: selon Mgr. Wilpert, qui l'a découverte, et au sentiment de tous ceux qui sont familiers avec les symboles chrétiens, on y reconnait l'acte solennel de la fraction du pain. Autour d'un *stibadium*, espèce de coussin long disposé en arc, sont rangées six personnes, cinq hommes et une femme. A l'extrémité droite du coussin (gauche de qui regarde), assis sur un escabeau, est un homme barbu, rompant un pain marqué d'une croix, et ayant devant lui un calice à deux anses. On voit sur la table cinq pains dans un plat et deux poissons dans un autre: aux côtés de la table sont rangées sept corbeilles pleines de pains (pl. II, n. 8).

Le sens eucharistique de cette peinture a été mis en doute par quelques archéologues habitués à étudier les monuments romains à Londres ou à Berlin; il a surtout été nié par les protestants. Nous nous permettront cependant de dire que le monument ne peut avoir d'autre signification que celle qui lui est généralement attribuée; nous allons en dire les raisons, et, en même temps, nous préparer les voies pour venir à l'explication des autres symboles que nous décrirons dans la suite.

Notons tout d'abord que, quelque signification qu'on veuille lui donner, cette peinture peut réellement recévoir le nom de *Fractio panis*. En effet, alors que les six commensaux ne mangent pas, le personnage assis en dehors de la table, *in cornu dextro*, à la place d'honneur, est occupé à rompre solennellement un pain marqué d'une croix, comme un père de famille qui devrait ensuite le distribuer à ses enfants. Or, à supposer même qu'on ait voulu représenter cet acte au cours d'un banquet ordinaire (ce qui serait un exemple tout à fait singulier), l'action qu'y accomplit le président de la table est une action propre aux serviteurs: elle ne peut lui convenir qu'à la condition de voir en lui un père rompant le pain à ses enfants.

Il y a plus; devant le président est un vase à deux anses, unique pour toute la table: nouvelle singularité plus étrange encore que la précédente. Comment expliquer qu'en un banquet ordinaire, ou même en un banquet liturgique comme serait l'agape funéraire, tous les convives boivent à un même calice ? Ces singularités deviennent au con-

traire explicables, bien plus, elles sont caractéristiques, s'il s'agit du banquet eucharistique. Le pain rompu par le président est le pain consacré; à lui s'appliquent les paroles que le prêtre prononce dans la liturgie grecque en rompant les espèces eucharistiques:

Μελίζεται καὶ διαμερίζεται ὁ Υἱὸς τοῦ Πατρὸς, ὁ μελιζόμενος, καὶ μὴ διαιρούμενος, ὁ ΠΑΝΤΟΤΕ ΕΣΘΙΟΜΕΝΟΣ ΚΑΙ ΜΗΔΕΠΟΤΕ ΔΑΠΑΝΩΜΕΝΟΣ· ἀλλὰ τοὺς μετέχοντας ἁγιάζιον.

Est rompu et partagé (dans les espèces eucharistiques), le Fils du Père, lui qui est rompu sans être divisé, lui qui est mangé partout et jamais consumé, mais qui sanctifie ceux qui le mangent (1).

En contradiction avec le concept d'un banquet ordinaire, où nous voyons un nombre de coupes en rapport avec celui des convives, l'unique vase signifie bien le *calix benedictionis* auquel boivent, l'un après l'autre, ceux qui ont mangé du pain eucharistique rompu et distribué entre eux.

Il y a dans notre peinture une allusion évidente aux multiplications miraculeuses des pains et des poissons; et cela suffit à la caractériser, en excluant tout autre sens que le sens eucharistique. La multiplication des pains et des poissons fut en effet une figure de l'Eucharistie: Jésus-Christ nous en avertit, tout le premier, lorsque, prenant occasion de ce miracle que la foule attendait de voir renouveler, il en vint à parler du pain spirituel descendu des cieux: « Amen, amen, dico vobis, quaeritis me, non quia vidistis signa, sed quia manducastis ex panibus et saturati estis. Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam aeternam... etc. » (2). Or, qu'un tel symbole ait été en vogue parmi les premiers fidèles, c'est ce que nous prouve Origène qui en parle comme d'une chose connue et ne croit pas même opportun d'en expliquer la signification.

Voici ses paroles:

« Observez premièrement comment celui-ci (Jésus-Christ) a guéri les malades, quand il se préparait à donner aux disciples les pains de bénédiction pour les distribuer à la foule, afin que ceux qui avaient été guéris pussent avoir leur part des pains de bénédiction; car ceux qui aujourd'hui encore sont infirmes ne peuvent recevoir les pains de la bénédiction de Jésus (les pains eucharistiques). Que si quelqu'un même vient à entendre les paroles: *Probet autem seipsum, et sic de pane illo edat*, etc., sans leur prêter attention, et mange témérairement le pain

(1) DE MEESTER, *La Divine Liturgie de S. Jean Chrysostome*. 1907, pp. 168-169.
(2) JOAN., VI, 26-27.

du Seigneur ou boit à son calice, il devient faible et malade ou le sommeil l'accablera, en raison de je ne sais quelle pesanteur de tête produite par la manducation d'un pain trop substantiel » (1).

Du même symbole parle encore le pape Libère, quand, donnant le voile à Marcelline, il fait remarquer comment les nombreux conviés aux noces mystiques de la jeune vierge reçoivent, non plus le pain d'orge, mais le corps (du Christ) venu du ciel (2).

Mais ce qui importe le plus à ce propos, c'est l'affinité des formules consécratoires, telles que nous les trouvons dans les récits de l'institution eucharistique, avec les formules de la multiplication des pains et des poissons. Pour mieux en faire apprécier la ressemblance, nous les mettrons en face l'une de l'autre, à l'exemple de Mgr. Wilpert, qui a le premier soupçonné, dans une telle similitude, une dépendance réciproque des textes:

Miracle de la multiplication des pains.

MATT., XIV, 19: « ... acceptis quinque panibus, et duobus piscibus, aspiciens in caelum benedixit, et fregit et dedit discipulis panes, discipuli autem turbis ».

MARC., VI, 41: « Et acceptis quinque panibus, intuens in caelum, benedixit, et fregit panes, et dedit discipulis suis ut ponerent ante eos: et duos pisces divisit omnibus ».

LUC., IX, 16: « Acceptis autem quinque panibus, et duobus piscibus, respexit in caelum, et benedixit illis: et fregit, et distribuit discipulis suis, ut ponerent ante turbas ».

Institution de l'Eucharistie.

MATT., XXVI, 16: « Cenantibus autem eis, accepit Jesus panem: et benedixit, ac fregit, deditque discipulis suis, et ait: Accipite et comedite: hoc est corpus meum ».

MARC., XIV, 22: « Et manducantibus illis, accepit Jesus panem: et benedicens fregit et dedit eis, et ait: Sumite, hoc est corpus meum ».

LUC., XXII, 19: « Et accepto pane, gratias egit, et fregit, et dedit eis, dicens: Hoc est corpus meum, quod pro vobis datur; hoc facite in meam commemorationem ».

Le lecteur remarquera l'identité presque absolue des formules, et jugera s'il est possible que les unes n'aient pas été les inspiratrices des autres, en d'autres termes, si l'acte de la première bénédiction

(1) ORIGEN., *Comm. in Matth.*, I, x, § 25, *P. G.*, t. XIII, col. 902 seq.: Καὶ πρῶτον γε τέρψεσν, ὅτι μέλλον τοὺς τῆς εὐλογίας ἄρτους διδόναι τοῖς μαθηταῖς, ἵνα παραθῶσι τοῖς ὄχλοις, ἐθεράπευσε τοὺς ἀῤῥώστους, ἵνα ὑγιάντες τῶν τῆς εὐλογίας μεταλάβωσιν ἄρτων· οὐ γὰρ δύνανται οἱ ἔτι ἀῤῥωστοι χωρῆσαι τοὺς τῆς Ἰησοῦ εὐλογίας ἄρτους. Ἀλλὰ καὶ ἐάν τις, δέον ἀκούειν τοῦ. Δοκιμαζέτω δὲ ἕκαστος ἑαυτὸν καὶ οὕτως ἐσθιέτω ἐκ τοῦ ἄρτου, κ. τ. λ., τούτων μὲν μὴ κατακούῃ, ὡς ἔτυχε δὲ μεταλαμβάνῃ ἄρτου Κυρίου, καὶ ποτηρίου αὐτοῦ, ἀσθενὴς ἢ ἄῤῥωστος γίνεται, ἢ καὶ ἐκ τοῦ ἵν' οὕτως εἶπω, παροῦσθαι ὑπὸ τῆς τοῦ ἄρτου δυνάμεως κοιμώμενος.

(2) Cfr. WILPERT *Fractio panis*, pp. 75-76.

qui multiplia les pains et les poissons, n'a pas été la figure de la seconde. Mais il y a plus: dans le canon de la Messe romaine, avant de faire mention de la bénédiction et de la fraction du pain, le prêtre lève les yeux au ciel, en disant: *Et elevatis oculis in caelum.* Or, nous chercherions en vain cet élément dans le récit de l'institution de l'Eucharistie, alors qu'il se trouve parmi les actes de Jésus-Christ multipliant les pains, et, précisément, avant la bénédiction et la fraction du pain (1).

Citons encore, au sujet de ce symbole, le témoignage de Prudence; il en parle dans les termes suivants, en faisant allusion à la multiplication des pains représentée sur les monuments:

> Ac ne post hominum pastus calcata perirent,
> Neve relicta lupis, aut vulpibus, exiguisve
> Muribus in praedam nullo custode iacerent:
> Bis sex appositi, cumulatim qui bona Christi
> Servarent, gravidis procul ostentata canistris.
> Sed quid ego haec autem titubanti voce retexo.
> Indignus qui sancta canam ? Procede sepulcro
> Lazare... (2).

Le témoignage de Prudence est tardif, dira-t-on; mais les monuments dont le poète explique le sens ne le pouvaient être. Or, pour quelle raison Prudence serait-il passé si rapidement de la scène de la multiplication des pains à celle de la résurrection de Lazare, si ces deux miracles n'avaient exprimé, l'un comme l'autre, que la puissance miraculeuse du Sauveur, et si l'un d'eux n'avait préfiguré le plus sublime des Sacrements, dont le poète se croyait indigne de parler plus au long: *Indignus qui sancta canam*, et qui est germe d'immortalité ?

Comme dans l'exemple que nous fournit Prudence, le symbole de la résurrection fait suite, le plus souvent, à la multiplication des pains et des poissons ou au changement de l'eau en vin, et cette constance ne se peut expliquer en aucune façon, sans recourir aux paroles précises du Sauveur, selon lesquelles l'Eucharistie est le gage de la résurrection elle-même: *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem habet vitam aeternam, et ego resuscitabo eum in novissimo die* (3). Et cette vérité, plusieurs fois inculquée par le divin Maître, a été répétée par les Pères et par les Conciles, qui ont appelé l'Eucharistie l'antidote de la mort, le remède d'immortalité, l'aliment de la résurrection, etc.

Nous avons établi que la multiplication des pains fut, chez les premiers chrétiens, le symbole le plus naturel du pain descendu du ciel,

(1) Cfr. WILPERT, *Fractio panis*, pp. 75-76.
(2) PRUDENTIUS, *Apoth.*, vv. 736-743, *P. L.*, LIX, 980, s.
(3) JOANN., VI, 55.

pain qui se multiplie et devient la nourriture de la multitude des fidèles: cela posé, tout doute sur le sens de la peinture du cimetière de Pri-

Figure 137. - Sculptures en bois de la porte de Sainte Sabine près de Rome.

scille s'évanouit; tout au plus reste-t-il à discuter, dans la représentation de la *Fractio panis*, la pose variée et peu recueillie des convives, que certains voudraient voir *à genoux* et dans l'attitude de la plus

profonde révérence. Disons tout de suite que nous ignorons en quelle position du corps les premiers fidèles recevaient l'Eucharistie. Dans le principe, c'était certainement dans leur position de commensaux, assis ou à demi couchés; plus tard peut être à genoux, peut-être aussi debout, selon les différentes églises, comme semblent l'indiquer certains *codices* liturgiques; mais, certainement, dans les deux premiers siècles, ce ne fut pas à genoux (1). A ceux ensuite qui, pour la raison ci-dessus indiquée, se refusent à reconnaître dans notre peinture un caractère eucharistique, nous dirons qu'une messe célébrée dans une maison particulière, comme ce pouvait encore être le cas à l'époque où fut exécutée la peinture du cimetière de Priscille, ne devait pas avoir un aspect différent.

Voici ce que nous lisons dans les *Actes des Apotres* (II, 46): *Cotidie quoque perdurantes unanimiter in templo et frangentes circa domos panem sumebant cibum cum exsultatione et simplicitate cordis.* Si au commencement du IIe siècle, un artiste avait voulu, représenter, en se basant sur ce texte, le banquet eucharistique, l'aurait-il fait autrement? Nous ne le croyons pas. Au reste tout ici nous parle de la table eucharistique, jusqu'à ce calice, qui signifie le *calix vitae* auquel participaient tous les assistants dans la communion; et il serait vraiment intéressant de savoir pour quel motif six personnes devaient, en un banquet ordinaire, voire dans une agape, boire dans un seul verre.

Mais à quoi bon recourir aujourd'hui aux exemples des temps apostoliques pour justifier et confirmer le sens eucharistique de notre peinture? La découverte récente du baptistère contigu à la *Chapelle grecque* projette sur ce sujet un faisceau de lumière. Nous l'avons démontré: dans la liturgie du IIe siècle, au sacrement de baptême faisait immédiatement suite l'Eucharistie; si donc la salle contiguë à la cha-

(1) Les Canons d'Hippolyte ne disent rien à ce sujet, alors qu'ils prescrivent déjà le jeûne le plus complet tant à ceux qui devaient communier, qu'à ceux qui devaient recevoir le baptême. La raison de ce jeûne dans le second cas est la même que dans le premier, car à peine sortis des eaux du baptême, les néophytes étaient immédiatement confirmés et admis à la communion.

Voici les textes qui se rapportent à ce point: « Si vero qui baptizantur, cum ceteris qui illorum jejunium sunt adstricti, nihil gustabunt antequam sumpserint de corpore Christi: illud enim non aestimaretur jejunium, sed peccatum. Si huic contrariatur Deo eumque contemnit. Finita autem missa conceditur illi ut edat quod vult. Omnes autem catechumeni congregentur, ut illis sufficiat doctor unus, qui illos sufficienter instruat orando et flectendo genua, neque gustent quidquam antequam ii, qui baptizati sunt communionem corporis et sanguinis acceperint » (DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, appendice, p. 535).

pelle était un baptistère, celle-ci devait servir au contraire au sacrifice eucharistique et à la communion des fidèles baptisés. Or, la chapelle grecque est précisément munie d'un long siège pour les synaxes litur-

Figure 138. - Inscription d'Abercius.

giques, et du baptistère on devait nécessairement y passer, tout autre passage étant fermé. Le baptisé se trouvait ainsi au beau milieu du siège, et y prenait place à côté du prêtre, lequel, occupant, dans l'abside centrale, le *locus consularis* par rapport à la table, rompait le pain eucharistique. Une scène ainsi disposée ne pouvait différer beaucoup

de la *fractio panis* qui y était peinte et qui apparaissait au-dessus de la tête du prêtre consécrateur: la seule divergence pouvait être dans le siège, haut de soixante centimètres, que nous retrouvons en d'autres lieux liturgiques, tandis que la peinture représente les fidèles à demi-couchés autour d'un *stibadium*.

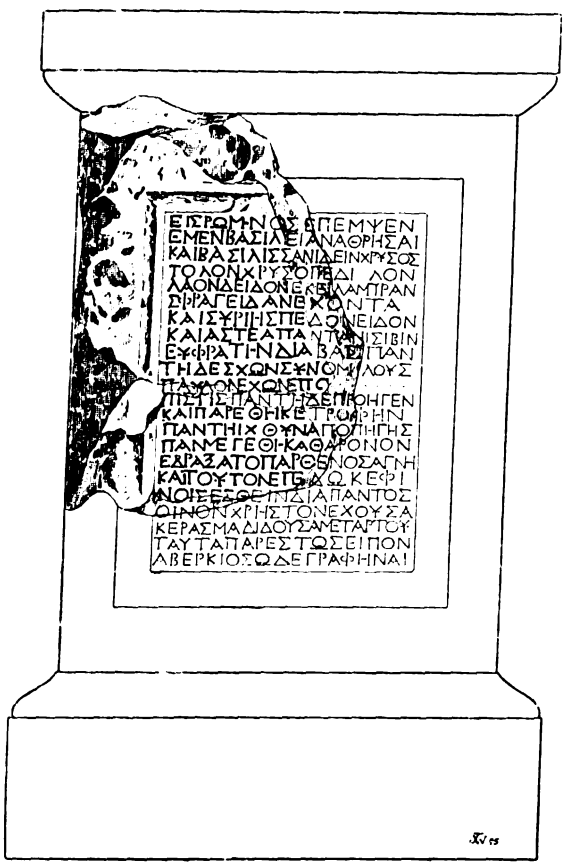

Figure 139. - Reconstitution de l'inscription d'Abercius.

Si nous avançons davantage dans le second siècle, nous rencontrons de nombreux monuments qui nous offrent toujours, comme symboles secrets du Sauveur l'idée du poisson et du pain. On peut les diviser en inscriptions et en peintures. Les inscriptions sont plusieurs; mais nous ne nous arrêterons spécialement que sur deux : l'inscription d'Abercius et celle de Pectorius. (figg. 138 et 140).

La première fut trouvée en Phrygie par le docteur Ramsay et donnée au pape Léon XIII par le Sultan de Turquie pendant l'année jubi-

laire 1900. On la conserve au musée du Latran. Elle est écrite en grec et mutilée; mais, à l'aide de documents hagiographiques qui la reproduisent presque en entier, il a été possible d'en reconstituer les parties perdues. En voici une traduction latine:

1. Electae civitatis hoc feci
2. Vivens ut habeam (cum tempus erit) corporis hic sedem
3. Nomen mihi Abercius discipulus (sum) pastoris casti
4. Qui pascit ovium greges in montibus et agris
5. Cui oculi sunt grandes ubique conspicientes
6. Is me docuit litteras fideles (vitae)
7. Qui Romam me misit regnum contemplaturum
8. Visurumque reginam aurea stola aureis calceis decoram
9. Ibique vidi populum splendido sigillo insignem
10. Et Syriae vidi campos urbesque cunctas Nisibin quoque
11. Transgresso Euphrate. Ubique vero nactus sum (familiariter) colloquentes
12. Paulum habens... *Fides vero ubique mihi dux fuit*
13. *Praebuitque ubique cibum piscem e fonte*
14. *Ingentem purum quem prehendit virgo casta*
15. *Deditque amicis perpetuo edendum*
16. Vinum optimum habens ministrans (vinum aquae) mixtum cum pane
17. Haec adstans Abercius dictavi heic inscribenda
18. Annum agens vere septuagesimum secundum
19. Haec qui intelligit quique eadem sentit oret pro Abercio
20. Neque quisquam sepulcro meo alterum superimponat
21. Sin autem inferat aerario Romanorum aureos bis mille
22. Et optimae patriae Hierapoli aureos mille.

L'importance de cette inscription, appelée à bon droit la reine des inscriptions chrétiennes, ne peut échapper à personne. Abercius se dit *élève du chaste Pasteur, qui fait paître ses troupeaux de brebis par les monts et les champs, et voit partout. C'est lui, ajoute-t-il, qui m'enseigna les paroles fidèles de vie, et m'envoya à Rome contempler un royaume et une reine parée d'une robe et de chaussures d'or. Là je vis un peuple marqué d'un sceau splendide.* C'est là, nettement, un langage secret: le royaume, la reine, le peuple ne peuvent être autres que l'Église et les fidèles déjà nombreux à Rome avant la fin du second siècle. Abercius continue en disant *qu'il visita les campagnes de la Syrie et toutes ses villes, même Nisibe, et qu'il alla au-delà de l'Euphrate, ayant Paul pour compagnon. La foi partout le guida, et lui fournit l'aliment qui, partout, était le poisson de la fontaine, le poisson grand, pur, que la chaste vierge a pris et donné aux amis pour qu'ils en mangeassent perpétuellement, ayant du vin excellent qu'elle sert mêlé d'eau avec le pain.*

On le voit, le langage se maintient toujours secret: l'idée du grand poisson pris par la vierge immaculée et donné comme aliment perpétuel aux amis y domine. A ces concepts répondent ceux d'un autre

poème épigraphique, à peu près de la même époque et trouvé à Autun en France: l'inscription de Pectorius. C'est un poème acrostiche, rédigé en grec, et les lettres initiales de ses six premiers vers donnent la formule suivante : ΙΧΘΥΣ Ε[λπις (?)] — *Jésus-Christ Fils de Dieu Sauveur, espérance* (?).

Figure 140. - Inscription de Pectorius.

Voici une traduction latine de la première partie :

Piscis caelestis divinum genus corde puro utere, hausta inter mortales immortali fonte aquarum divinitus manantium. Tuam, amice, foveto animam aquis perennibus sapientiae largientis divitias. Salvatoris sanctorum dulcem sume cibum; manduca esuriens, piscem tenens manibus.

Dans cette inscription, dit de Rossi, les premiers mots et les premiers sens traitent *de la fontaine immortelle des eaux divines, dans lesquelles sont engendrés les enfants de l'*ΙΧΘΥΣ *céleste;* aussitôt après vient, adressée à ces fils de l'ΙΧΘΥΣ, l'invitation *à prendre le doux aliment du Sauveur*

*des saints et à manger avidement l'*ΙΧΘΥΣ *qui sera posé sur leurs mains.* Ces derniers mots font allusion au rite bien connu, selon lequel l'Eucharistie était déposée sur les mains des fidèles (1).

Jetons maintenant un regard sur les peintures eucharistiques, exécutées dans la seconde moitié du IIe siècle dans les *chapelles* dites *des Sacrements* A^2, A^3 (figg. 141 e 142). Elles nous présentent à plusieurs re-

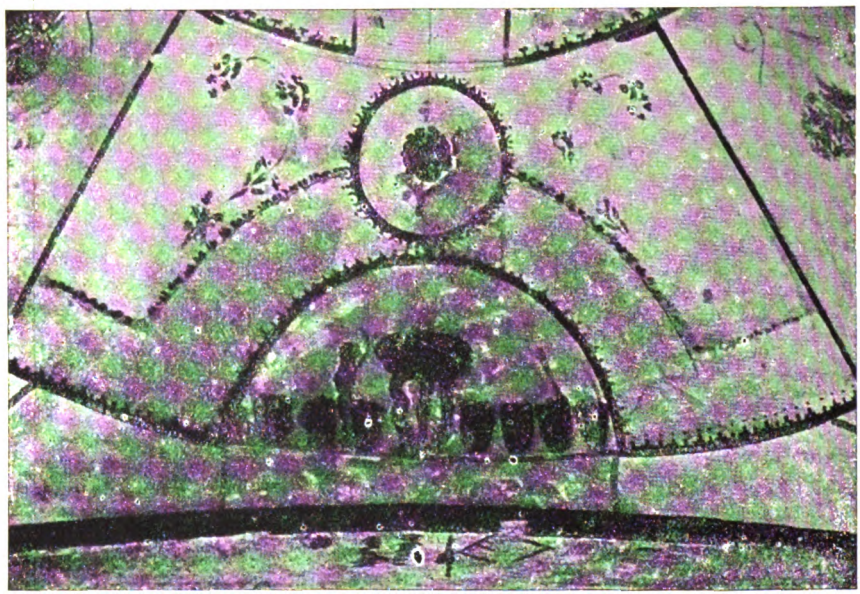

Figure 141. - Symboles eucharistiques (II siècle).

prises le poisson mis avec le pain sur le trépied; une fois le trépied est entouré des sept corbeilles pleines qui font allusion à la multiplication des pains; une autre fois, un personnage étend les mains pour prendre le poisson (2). Que l'intention de ce second tableau soit de représenter l'Eucharistie, on le déduit, non seulement des éléments de la figure considérée en elle-même, mais encore du fait que celle-ci

(1) *Roma sotterranea*, Vol. II, p. 337. L'idée de la fontaine ou de l'eau, comme celle de la rosée du Seigneur et de la nourriture douce comme le miel et le lait, reviennent aussi dans d'autres documents de la littérature chrétienne; nous pouvons en citer un, récemment mis au jour, et dans lequel on lit, au milieu d'autres formules similaires: « Fais jaillir sur nous ta rosée, et ouvre les riches fontaines, afin que descendent jusqu'à nous le lait et le miel ». (Voir *Civiltà catt.*, décembre 1911, pag. 523).

(2) Voir page 251 fig. 142; 253 fig. 143.

est symétriquement opposée au sacrifice d'Abraham. Ces deux types, l'un du sacrifice sanglant, l'autre du sacrifice mystique, s'éclairent mutuellement, et cela d'autant mieux qu'ils encadrent entre eux la représentation du banquet où est servi le poisson mystique et devant la table duquel sont pareillement rangées les corbeilles. On a donc les deux types du divin sacrifice, la figure de l'Ancien Testament et la réalité sacramentelle de la Nouvelle Loi, avec leur conséquence natu-

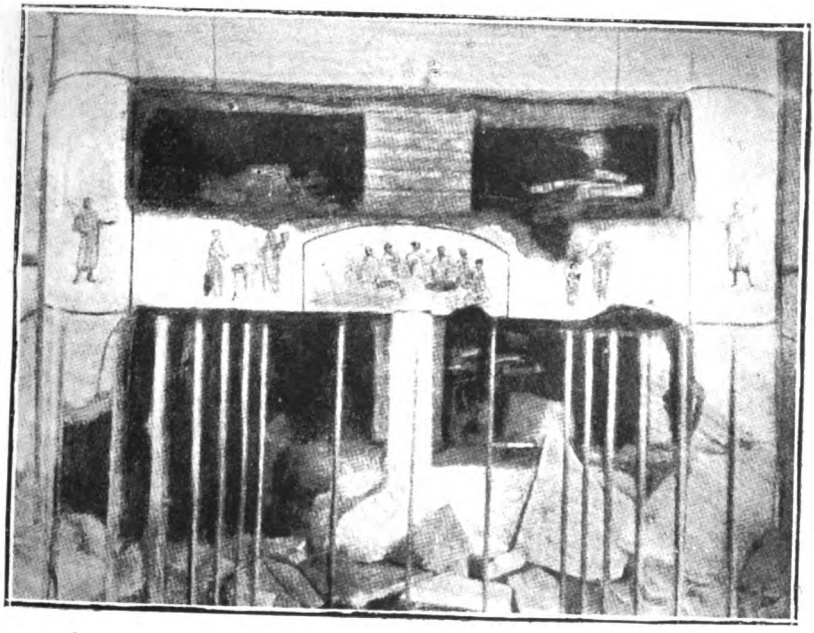

Figure 142. - Peintures eucharistiques (deuxième moitié du II siècle).

relle, la communion. La figure 142 fait suite à la figure 133; la fig. 134, de son côté, est dans la même salle que la figure 141, sous laquelle est en outre représenté le baptême du catéchumène (fig. 135).

Cela posé, voici ce que dit celui qui, le premier, a exactement interprété ces symboles mis en relation avec les poèmes rapportés plus haut:

L'analogie de l'inscription d'Autun (de Pectorius) et son enchaînement avec les peintures que nous examinons est tellement évidente, qu'elle ne pourrait être plus grande. Mais plus mystérieuse et plus riche en doctrine symbolique est l'inscription d'Abercius... Après avoir raconté son voyage de Syrie à Rome, Abercius ajoute: *La foi m'a guidé partout et a mis devant moi comme nourriture le poisson* (tiré des eaux) *de la fontaine, le poisson grand et pur, qui fut pris par la vierge chaste, laquelle le donna à manger aux amis, en leur servant avec le pain un vin excellent mêlé d'eau.* Ces paroles précieuses..., bien que toutes consa-

crées au poisson eucharistique et au mystérieux secret du pain et du vin, admettent pourtant la mention de la fontaine, par laquelle commence l'inscription d'Autun et qui se trouve également au commencement de nos peintures. Bien plus, on nous enseigne expressément ici que l'ΙΧΘΥΣ, aliment eucharistique, vient de la fontaine, appelée, par le marbre d'Autun, immortelle et divine, et dans laquelle les fresques de S. Calliste nous montrent le principe et la source de la vie spirituelle. Voilà donc un témoignage très clair, monumental et écrit, de l'enchaînement indissoluble et de la continuité de ces scènes. Le poisson, préparé comme aliment sur le trépied, est relié aux précédentes représentations allégoriques du ruisseau salutaire, du poisson qui y est pris, et de la fontaine vers laquelle converge tout le cycle symbolique. En effet, le même poisson pris à l'hameçon, tout en étant, selon la parabole évangélique, l'image de l'homme qui se convertit et embrasse la foi, faisait aussi allusion, si l'on considère les sens symboliques les plus profonds, au Christ et au Verbe même de Dieu. Dans l'hymne de saint Ambroise pour l'Évangéliste Jean nous lisons:

Hamum profundo merserat
Piscatus est verbum Dei ;
Iactavit undis retia,
Vitam levavit omnium.

Il y a peut-être là, soupçonnera quelqu'un, des subtilités du quatrième ou du cinquième siècle, de l'époque où les signes mystérieux et les allégories avaient beaucoup perdu de leur simplicité primitive. Mais le langage des vers cités d'Ambroise a une grande analogie avec celui de l'inscription d'Abercius. Origène même rappelant le poisson pris à l'hameçon de Pierre ajoute: ἐν ᾧ ἦν ὁ τροπικῶς λεγόμενος ἰχθύς (dans lequel [poisson] était celui qui, par figure, est appelé ΙΧΘΥΣ).

Dans une corniole célèbre, publiée par Vallarsi et remontant probablement au IIIe siècle, le pêcheur évangélique tient le poisson suspendu à l'hameçon; et les lettres ΙΧΘΥΣ se trouvent écrites le long de la ligne et du corps du poisson, pour marquer qu'elles doivent s'appliquer à celui-ci. Mais pour ne pas m'attarder trop longuement sur ce point précis de mon raisonnement, je dirai seulement que le germe premier et le plus simple de cette compénétration réciproque de l'ΙΧΘΥΣ par antonomase et du petit poisson pris par le pêcheur évangélique doit avoir été la relation intime du Fils de Dieu incarné avec ceux qui lui sont incorporés par la foi et les sacrements; de là sont venues aux fidèles les dénominations de *fils de l'*ΙΧΘΥΣ *de sainte descendance de l'*ΙΧΘΥΣ *céleste*, de petits poissons nés dans l'eau et conformes à notre ΙΧΘΥΣ, le Christ Jésus.

Donc Abercius nous enseigne que l'ΙΧΘΥΣ pur et très grand pris à la source de la vierge chaste (c'est-à-dire le poisson prototype et père des petits poissons, qui sont régénérés dans ces eaux) est l'aliment que la foi présente à ses bien-aimés *en leur offrant avec le pain un vin excellent mêlé d'eau*. Ce là doit nous apprendre que le pain et le vin de la table eucharistique sont le même ΙΧΘΥΣ. Nous ne pourrions désirer un meilleur maître pour nous révéler les mystères de l'Eucharistie représentés dans la scène de la salle A[3]. Le poisson est mis sur la table à côté du pain, pour montrer que ce pain est l'ΙΧΘΥΣ, le Christ Jésus; et c'est ce que confirme l'inscription d'Autun, quand elle invite les fidèles à se nourrir du doux aliment du Sauveur, *lorsqu'*ils auront reçu l'ΙΧΘΥΣ sur leurs mains;

c'est ce que confirment les témoignages des anciens, quand ils appellent poisson l'Eucharistie (1).

Ainsi parlait le premier archéologue qui ait su pénétrer le sens mystérieux de ces scènes; mais il rencontra l'opposition du protestant Becker, le coryphée de cette poignée d'archéologues qui, dans les scènes de banquets où figurent le poisson et les pains multipliés, ne veulent voir que la représentation du festin céleste. A une aussi étrange opinion, de Rossi opposait le fait que les poissons et les pains multi-

Figure 143 - La Messe (détail de la figure 142).

pliés se trouvent aussi isolément, et que, dans ce cas, ils ne peuvent avoir d'autre sens que le sens eucharistique. Quant à nous, après ce que nous avons dit plus haut à ce sujet, nous ne croirions pas à propos d'insister, si la série des monuments qui confirment cette vérité ne demandait, comme couronnement de cet article, une exposition rapide et sommaire.

Mais auparavant, comme complément des explications précédentes, j'ajouterai que le nombre constant de sept commensaux peut être pris dans le sens mystique qu'il a dans la Bible: il indiquerait la multitude. Toutefois, même en admettant cette signification, le nombre sept ne semble pas sans allusion aux sept disciples sur les bords du lac de Tibériade. Cette scène est représentée au moins une fois dans la

(1) De Rossi, *Roma sotterranea*, Vol. II, p. 338 ss.

salle des Sacrements A^2 (fig. 134), où les sept commensaux sont nus, d'après la coutume suivie par les pêcheurs de ce temps-là, quand ils s'adonnaient à la pêche.

Précieuses sont, à propos de cette scène, les paroles de saint Augustin: « Piscis assus, dit-il, Christus est passus, hic est et panis qui de cœlo descendit; huic incorporatur ecclesia ad participandam beatitudinem sempiternam. Propterea dictum est: *Afferte de piscibus quos*

Figure 144. - Sacrifice d'Isaac (détail de la figure 142).

prendidistis nunc, ut omnes qui hanc spem gerimus per illum septenarium numerum discipulorum, per quem potest hoc loco nostra universitas intelligi figurata, tanto sacramento nos communicare nossemus, et eidem beatitudini sociari » (1). Et non moins précieux est le témoignage d'un anonyme africain du IVe siècle, lequel appelle le Christ « *piscem magnum* qui satiavit ex se ipso in littore discipulos et toti se obtulit mundo ΙΧΘΥΣ cujus ex interioribus remediis, quotidie illuminamur et pascimur » (2).

Déjà dans quelques inscriptions du IIe siècle nous voyons le poisson remplacer le nom de Jésus-Christ. Une tuile, qui servit à la fermeture d'un tombeau du cimetière de Priscille et qui remonte probablement au IIe siècle, porte en relief la forme de deux pains marqués d'une croix,

(1) Aug., *In Joann.*, 123; *P. L.*, XXXV, 1966.
(2) *De promissionibus et praedictionibus Dei*, II, 39, *P. L.*, LI, 816.

et en suppose trois autres se trouvant sur la tuile voisine à laquelle elle était rejointe. Peut être y voyait-on aussi l'image de deux poissons, mais il n'en est rien resté.

Le poisson avec le pain marqué d'une croix au-dessus du monogramme du Christ est gravé sur un marbre du cimetière de S. Agnès (fig. 146) et on en trouve un autre exemple tout pareil dans le cimetière de Domitille. Mais plus éloquents sont les titres qui présentent,

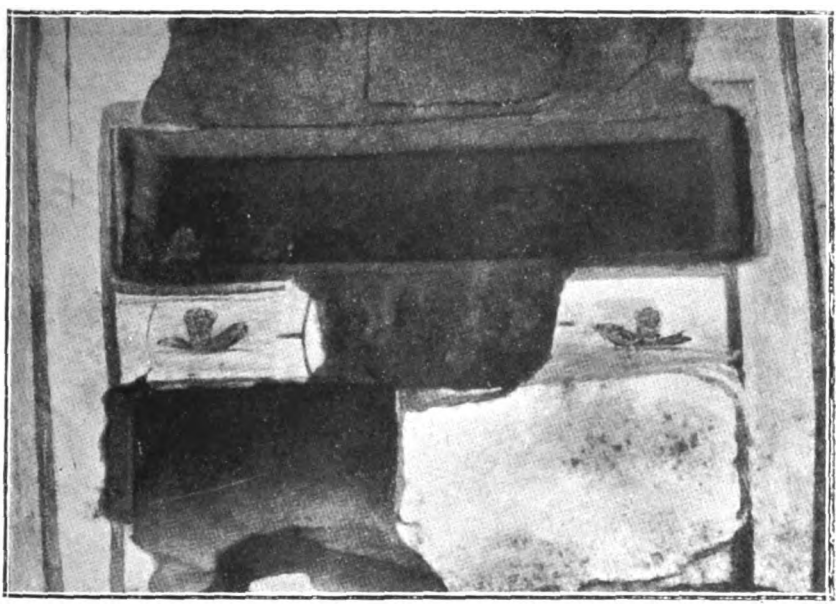

Figure 145. - Peintures eucharistiques du commencement du II siècle.

dans le nombre des deux éléments, une claire allusion aux multiplications miraculeuses. Parfois même, ce n'est plus la croix, mais le monogramme formé par les initiales des mots Ἰησοῦς Χριστός qui est gravé sur les pains: c'est ce qu'on peut relever sur la figure 147.

Au troisième siècle le symbole des multiplications des pains continue à se montrer dans les peintures; plus rarement apparaît le poisson mystique; à sa place un autre miracle s'introduit dans les symboles, celui du changement de l'eau en vin. Son apparition correspond chronologiquement à l'admission même de ce miracle dans le symbolisme, et c'est précisément vers l'époque de St. Cyprien, le premier qui en parle comme d'une figure eucharistique (1), que le miracle de Cana

(1) Cyprian., *Epist.* LXIII, 12; *P. L.*, IX, 383.

fait son entrée dans l'art. Dès ce moment, il ne cessera plus d'inspirer l'art chrétien : des peintures, il passera aux sarcophages, aux mosaïques, aux verres dorés, aux ivoires, aux sculptures sur bois, bref à tous les genres de monuments figurés. Souvent même, il apparaîtra ou symétrique ou juxtaposé à la multiplication des pains, comme pour exprimer l'élément liquide des espèces eucharistiques, et, tout autant que l'autre espèce, il précèdera comme un gage de résurrection les miracles des morts rappelés à la vie.

Mais la signification symbolique de ces miracles ressort plus nettement encore dans une peinture des catacombes d'Alexandrie d'Egypte. La

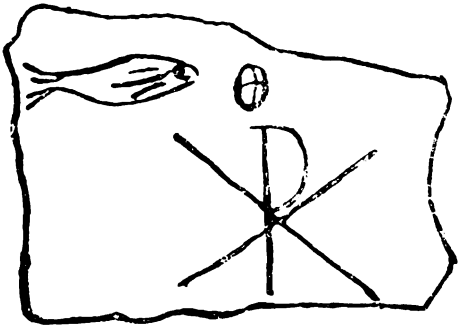

Figure 146. - Marbre du cimetière de Sainte Agnèse.

place même qu'occupe cette peinture indique déjà suffisamment le caractère et le sens, puisque, comme la *Fractio panis*, elle se trouve au dessus de l'endroit où s'élevait l'autel ; et nous verrons dans la suite que d'autres figures évidentes du sacrifice et de la table mystiques ont été, de préférence, placées près des autels. Mais de plus, dans la peinture d'Alexandrie, ce sont les inscriptions elles-mêmes qui déterminent le sens des sujets. Au milieu de la figure est assis le Christ, ayant à ses pieds douze corbeilles pleines de pains marqués d'une croix. Il étend la main gauche au dessus de quelques poissons que lui présente l'apôtre André, et la droite sur les pains présentés par Pierre. Au dessus de la tête de chaque personnage, on lit

ΠΕ⁻ΡΟΣ	ΙΣ - ΧΣ	ΑΝΔΡΕΑΣ
= *Pierre*	*Jésus-Christ*	*André*

A droite de ce groupe sont trois personnes assises pour manger ; elles pourraient indiquer la réfection de la foule ; mais l'inscription dit qu'elles « mangent les eulogies du Christ » :

ΤΑΣ ΕΥΛΟΓΙΑΣ ΤΟΥ $\overline{\text{ΧΥ}}$ ΕΣΘΙΟΝΤΕΣ

Du côté opposé, la peinture est presque détruite, mais l'inscription, bien que mutilée, nous assure qu'on y voyait représentés le banquet des noces et le miracle de Cana; on y trouve en effet nommés Jésus-Christ, sainte Marie et les serviteurs:

ΙΣ Η ΑΓΙΑ ΠΑΙΔΙΑ
ΜΑΡΙΑ

Ici tombe nécessairement tout doute qui pourrait encore subsister relativement au sens de ces miracles. Les eulogies du Christ sont ces dons mystérieux dont étaient remplies les corbeilles décrites par Pru-

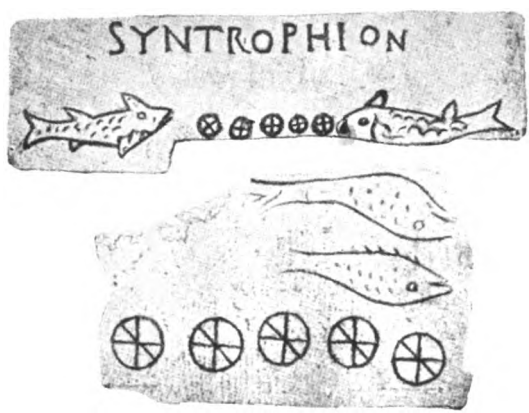

Figure 147. - Symboles eucharistiques.

dence; dans le Nouveau Testament les verbes εὐλογεῖν et εὐχαριστεῖν sont employés aussi bien pour les multiplications des pains que pour l'institution de l'Eucharistie, et le calice eucharistique est appelé par saint Paul *calice de bénédiction* (τὸ ποτήριον τῆς εὐλογίας). En outre en Egypte, au témoignage de Cyrille d'Alexandrie et d'autres Pères (1), on appelait couramment *eulogie* l'Eucharistie sous les deux expèces, et, ainsi qu'il résulte de la littérature chrétienne contemporaine, ce fut un usage propre aux Alexandrins de représenter ce sacrement avec douze corbeilles au lieu de sept.

La scène même de la multiplication des pains et des poissons, avec la distribution qui en fut faite par les Apôtres, apparaît encore sur une pyxide en ivoire du quatrième siècle. Qui pourrait ne pas voir en une telle scène une allusion à la distribution du pain céleste, à la conservation duquel était destinée la pyxide ? L'objet sur lequel ces mira-

(1) Cfr. HOLTZINGER, *Kunsthistorische Studien*. Tübingen, 1886, p. 52.

cles peuvent être retracés et le lieu où l'on rencontre ces figures ont dans les cas mentionnés une valeur décisive pour la détermination du sens des scènes. Ainsi il n'est pas permis de douter que le sacrifice d'Isaac,

Figure 148. - L'Eucharistie et ses symboles dans une mosaïque de Ravenne.

celui d'Abel et l'offrande de Melchisédech ne se rapportent au sacrifice eucharistique quand, comme dans les basiliques de Ravenne et celle de sainte Marie Majeure, à Rome, nous les voyons représentés près de l'autel ou au-dessus de lui. Du sacrifice d'Abraham nous avons

déjà vu un exemple qui symbolise avec certitude le sacrifice sanglant de la croix; quant à l'offrande de Melchisédech on a, à son sujet, un texte précieux de saint Cyprien, lequel, développant le concept exprimé par le Psalmiste: *Tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech* (Ps. CIX, v. 4) propose cette offrande comme une figure de l'offrande divine. Au reste le Canon de la Messe Romaine tranche toute difficulté à cet égard, quand il demande à Dieu de jeter un regard favorable sur l'oblation eucharistique, comme il le fit pour les dons de son fidèle serviteur Abel, pour le sacrifice de notre patriarche Abraham, et pour le saint sacrifice, l'hostie immaculée offerte par son grand-prêtre Melchisédech. Ces trois types sont réunis dans une mosaïque de Ravenne, représentée par la figure 148.

Une brève considération. Si le pain mystique que nous voyons tant de fois représenté dans les peintures, s'unit intimement à l'idée du poisson, de l'ΙΧΘΥΣ, et si ce dernier mot désigne Jésus-Christ, Fils de Dieu et Sauveur, comment peut encore se soutenir la doctrine de ceux qui ne distinguent l'Eucharistie d'un repas ordinaire qu'en lui accordant d'être un simple mémorial de la mort du Christ ? Ne serait-il pas souverainement arbitraire et illogique, après avoir reconnu dans les inscriptions la figure ou le nom du poisson comme la figure ou le nom réel de Jésus-Christ, de rejeter ce même sens quand le poisson apparaît dans les peintures ?

Revenons à l'inscription d'Abercius, dont le commentaire mettra fin à ce long article.

Le peu qui en a été dit jusqu'ici ne suffit pas à en souligner toute l'importance. Et d'abord l'écrivain s'y révèle évêque, et évêque tel que nous en voyons à travers toute la tradition hagiographique et liturgique. Il est disciple du chaste Pasteur, qui fait paître ses troupeaux et dont les grands yeux voient partout. Mais le disciple d'un pasteur est pasteur lui aussi, et Abercius ajoute cette autre raison: « car c'est lui qui m'a enseigné les vraies Écritures »:

Οὗτος γάρ μ' ἐδίδαξε γράμματα πιστὰ.....

Abercius possédait donc la vraie science des divines Écritures, comme il convient précisément à un évêque, dont le rôle est d'être le Maître de son peuple, c'est-à-dire d'une portion du troupeau du chaste Pasteur. Et ce Pasteur lui-même est décrit en termes de nature à mettre en relief sa personne divine. Il est Pasteur, comme Jésus-Christ a dit de lui-même: Ἐγώ εἰμι ὁ ποιμὴν ὁ καλός, je suis le bon Pasteur; et Abercius l'appelle ἁγνός, *chaste*, *pur*, *immaculé*, conformément à saint Paul qui donne à Jésus-Christ les épithètes de *Sanctus*, *innocens*, *impollutus*.

(HEBR., VII, 26). Par les monts et les plaines, ce chaste Pasteur nourrit ses troupeaux (composés de brebis et d'agneaux, des disciples et des foules) de l'aliment de sa parole; il a de grands yeux et voit partout, selon ce que dit de Dieu la Sainte Écriture:

Ἐν παντὶ τόπῳ ὄφθαλμοὶ Κυρίου.
In omni loco oculi Domini (PROV., XV, 3).

Mais le Pasteur a envoyé à Rome Abercius pour y observer le royaume et voir la reine à la robe et aux chaussures d'or, et il y a vu un peuple toujours marqué de son sceau brillant:

Εἰς Ῥώμην δς ἔπεμψεν ἐν βασίλειαν ἀθρῆσαι
καὶ βασίλισσαν ἰδεῖν χρυσόστολον, χρυσοπέδιλον·
λαὸν δ' εἶδον ἐκεῖ λαμπρὰν σφραγῖδ' ἀνέχοντα.

Ces vers montrent encore l'homme apostolique, semblable à tant d'autres Évêques et Docteurs, qui venaient à Rome, ce centre de la chrétienté, du royaume, et y admiraient la reine, l'Église, véritable souveraine se dressant au dessus de toutes les autres églises: n'est-ce pas dans un sens analogue que vers le même temps, saint Irénée affirmait l'obligation pour toutes les autres églises de se tourner vers l'Église de Rome *propter potiorem principalitatem?* Et, outre la reine, Abercius vit un peuple marqué du sceau splendide de la foi.

De Rome, Abercius se rend en Syrie; il en traverse les plaines, passe par toutes ses villes, jusqu'à Nisibe, et franchit l'Euphrate. Partout il trouve des hommes en communauté d'idées avec lui, partageant la même foi; Paul est son compagnon, ce qui veut dire qu'il possède la doctrine de saint Paul:

Καὶ Συρίης πεδίον καὶ ἄστεα πάντα, Νίσιβιν,
Εὐφράτην διαβάς. Πάντη δ' ἔσχον συνο(μήρους)
Παῦλον ἔχων ἔπο(χον).

On commence à entrevoir dès maintenant le but de l'inscription. Dans son épitaphe, Abercius veut laisser à son peuple, comme suprême héritage, un profond enseignement et il le fait d'une manière qui ne pourrait être ni plus prudente ni plus efficace. Il raconte ce que, dans son voyage, il a constaté de ses yeux: la grandeur et la suprématie de l'Église de Rome, et l'unité de la foi dans toutes les parties du monde connu, de Rome à Nisibe; partout il a trouvé des frères selon sa foi. Mais cette dernière affirmation est trop vague et trop générique, et le voilà qui descend aux détails, en expliquant en langage secret, mais connu de ses frères dans la foi, les plus sublimes mystères de la religion catholique.

Dans le dernier hémistiche cité, Abercius personnifie la doctrine de Paul, dont il portait peut-être les Épîtres avec lui, doctrine en tout cas qu'il connaissait et retrouvait partout répandue par ces Épîtres elles-mêmes, comme si Paul en personne lui avait servi de compagnon de voyage. Dans l'hémistiche suivant, il introduit une autre personnification, celle de la Foi, qui le précédait en tous lieux:

Πίστις πάντη δέ προῆγε,

Partout il la trouvait devant lui, chez les communautés chrétiennes au milieu desquelles il arrivait, ou qui venaient à sa rencontre: au cours de son voyage à Rome, le martyr saint Ignace avait déjà noté ce phénomène. Partout, ajoute Abercius, cette foi *présentait en nourriture le Poisson de la Fontaine, le Poisson tout grand et pur, qu'une Vierge chaste avait pris de sa main, et toujours elle l'offrait à manger à ses amis.*

Καὶ παρέθηκε τροφὴν πάντη ΙΧΘΥΝ ἀπὸ πηγῆς
πανμεγέθη, καθαρὸν, ὃν ἐδράξατο παρθένος ἁγνή·
καὶ τοῦτον ἐπέδωκε φίλοις ἐσθίειν διὰ παντός.

Non seulement donc Abercius rencontrait partout des chrétiens, mais il affirme que partout aussi la même Foi présentait le poisson, l'ΙΧΘΥΣ sous le nom duquel, nous le savons, on entendait la nourriture mystique de l'Eucharistie, et ce poisson il le dit venir de la Fontaine. Il est bon de nous arrêter un instant sur ce concept. Si, à l'exemple de de Rossi, nous voyons dans cette Fontaine la fontaine mystique de la grâce, l'acte de la Vierge qui, « de sa main, prend le poisson à la fontaine » est analogue à l'acte de Jean l'Evangéliste mentionné dans l'Hymne de saint Ambroise citée plus haut. Mais en ce cas l'expression d'Abercius perdrait beaucoup de sa beauté, et le concepte en présence duquel nous nous trouvon ici, perdrait tout de sa réelle et mystérieuse profondeur. De l'avis de tous les interprètes, l'acte de la Vierge chaste est la conception virginale de Marie; par suite, dans la fontaine présentée comme l'origine du Poisson — lequel est Jésus-Christ, Fils de Dieu, incarné pour le salut du monde — on doit naturellement reconnaître la Source de tout être, Dieu lui-même: c'est ce que veut le P. Rocchi, dans sa pénétrante interprétation du poème d'Abercius, et c'est ce que veulent avec lui d'autres commentateurs. Le Poisson provient de la Fontaine: voilà la conception divine du Verbe; le Poisson est pris à la Fontaine de la main d'une Vierge chaste: voilà l'allusion à la nature humaine revêtue par le Verbe dans le sein de la Vierge Marie. Abercius ne devait pas ignorer les vers sibyllins apocriphes, qui, composés vers l'an 138 de notre ère, eurent

tout aussitôt une grande vogue; il y est dit, par allusion à la prodigieuse fécondité du pain eucharistique: *A l'unique fontaine les hommes trouveront abondance de pain :*

Ἐκ δὲ μιῆς πηγῆς ἄρτου κόρος ἔσσεται ἀνδρῶν (1).

A l'unité de foi dans toutes les églises du monde — et nous savons maintenant que cette foi a pour objet l'origine et la nature divines de Jésus-Christ, et son incarnation dans le sein de la Vierge Marie, — Abercius ajoute la pratique universelle de l'Eucharistie, et c'est la Foi qui présente à l'homme cet aliment mystique, puisqu'il ne peut le connaître que grâce à la révélation et que seule la vertu infuse de la Foi lui permet de recevoir l'Eucharistie en nourriture spirituelle. C'est la Foi qui constitue la première disposition requise pour participer à la Table eucharistique; la seconde, plus spécifique et toute prochaine, est exprimée, elle aussi, par Abercius, quand il dit que la Foi offre le Poisson aux amis, c'est-à-dire à ceux que le lien de la charité unit à Dieu, à ceux qui sont dans la grâce de Dieu.

Abercius enfin indique les espèces sous lesquelles est mangé l'ΙΧΘΥΣ, le pain et le vin mélangé d'eau:

Οἶνον χρηστὸν ἔχουσα, κέρασμα διδοῦσα μετ' ἄρτον.

Ayant un vin excellent, et le donnant, coupé d'eau, en même temps que le pain.

Précieux témoignage qui se joint à celui de saint Irénée (2), chez lequel le mot κέρασμα est traduit *temperamentum calicis*, et répond à cet autre terme du même Père κεκραμένον ποτήριον, *mixtus calix*, et au texte de saint Justin martyr, qui, exposant le rite eucharistique, dit nécessaires au sacrifice *le pain, un calice d'eau et* (*un autre*) *de vin :* ἄρτος καὶ ποτήριον ὕδατος καὶ κράματος, et qui ajoute un peu plus bas: Καὶ ἡ τροφὴ αὕτη καλεῖται εὐχαριστία· *Et cette nourriture* (*du pain et du vin coupé d'eau consacrés*) *s'appelle Eucharistie* (3).

Gravés ainsi en un monument public et solennel, comme dernier enseignement d'un évêque, héritage suprême qu'il laissait à son peuple, ces textes théologiques et liturgiques de la plus pure orthodoxie sont, en raison de leur caractère universel et de l'époque où ils furent rédigés, de la plus grande importance. Précisément au temps d'Abercius pullulaient un peu partout les sectes des Ébionites et des Marcionites qui prétendaient consacrer l'eau au lieu du vin; déjà se faisait jour

(1) PITRA, *De pisc. allegor. et symbol.* in *Spicil. Solesm.*, c. t. III, n. 70.
(2) S. IREN., *Adv. Haer.*, l. IV, c. XXXIII, *P. G.*, t. VII, n. 2; l. V, c. II, n. 3.
(3) S. JUSTIN. MART., *Apol.*, I, 65, 3. 66, 1.

la pratique erronée de ne pas ajouter d'eau au vin contenu dans le calice, erreur subtile dans laquelle devait tomber plus tard le grand évêque de Carthage lui-même. Mais la stèle d'Abercius nous apprend qu'au beau milieu du IIe siècle, de Rome à Nisibe, c'est-à-dire d'une extrémité à l'autre de l'empire romain, en même temps qu'elle n'avait qu'une même foi et reconnaissait dans la Ville Éternelle son centre et son faîte, l'Église de Jésus-Christ, le troupeau du Pasteur immaculé, célébrait un unique sacrifice avec le même rite, les mêmes éléments, la même Victime sous la forme du Poisson mystique et tout grand: Jésus-Christ lui-même venant du Père et incarné dans le sein d'une chaste Vierge.

L'inscription présente, on le voit, une admirable unité de concept; non moins admirable s'y révèle l'enchaînement des idées: « *Le chaste Pasteur aux grands yeux est en rapport avec le Poisson grand et pur ;* les *troupeaux* qu'il mène paître par les *plaines* et les *monts* nous montrent les fidèles rencontrés par Abercius en tant de régions traversées par lui, de la montueuse Asie Mineure aux *plaines de la Syrie*, de *Rome* à *Nisibe*. Les *lettres dignes de foi* qui lui furent enseignées se retrouvent dans le souvenir de *Paul* qu'il portait pour compagnon dans son esprit et dans son coeur » (1).

Tout aussi remarquable est la régularité métrique de toute l'inscription. L'épitaphe proprement dite est constituée par les deux premiers vers, et ce sont précisément deux vers élégiaques, comme il convenait à une inscription funéraire. Le reste est historique, tout rempli de pensées, souverainement allégorique et concis; et l'évêque-poète abandonne les vers *impariter juncti* pour adopter le mètre épique. A la fin du poème, d'après un usage spécial à la Phrygie, il menace d'une amende les violateurs éventuels de son tombeau, après avoir demandé de prier pour lui à ceux qui comprenaient son langage et partageaient ses sentiments:

Ταῦθ' ὁ νοῶν εὔξαιθ' ὑπὲρ (ἀβερκίου) πᾶς ὁ συνῳδός.

Nous reviendrons plus longuement dans la suite sur cette prière pour son âme qu'il demande aux fidèles. Bornons-nous à noter ici qu'Abercius invite à prier pour lui ceux-là seulement qui comprennent son mystérieux langage et ont la même foi, ceux-là qui, par l'unité de la Foi et la participation à l'Eucharistie telle qu'il l'a décrite, sont les membres vivants de la véritable Église Romaine et font partie des troupeaux du chaste Pasteur. Que d'enseignements sublimes en

(1) D. Rocchi, *L'Epitafio di S. Abercio*. Roma, 1907, p. 87.

quelques vers ! L'inscription d'Abercius est un des témoignages les plus autorisés de la Foi catholique, et c'est bien avec raison que de Rossi l'appelle *la reine des inscriptions chrétiennes.*

On devait s'y attendre: il ne manqua pas de commentateurs pour nier le caractère chrétien de l'inscription. Le premier en date, prenant occasion du fait que le professeur Zahan avait attribué l'épitaphe à la première moitié du IIIe siècle, fut le docteur Ficker (1). Selon lui, Abercius était un prêtre fervent du culte de Cybèle et d'Athys, le pâtre phrygien, et il fut envoyé à Rome pour y contempler un roi et une reine dans les statues dorées de Jupiter et de Junon érigées sur le Capitole. Il eut pour compagne de voyage une certaine Pistis qui lui donnait à manger du poisson, interdit aux autres adorateurs de la déesse.

Pour quiconque n'avait aucune notion du symbolisme chrétien une telle explication suffisait à tout; elle était cependant, pour ne rien dire de plus, en contradiction flagrante avec le texte même commenté. Pistis offrait à tous les amis, partout et toujours, le poisson, et le poisson, précisément, était interdit à tous les adorateurs de Cybèle !

Un mois plus tard, le docteur Hirschfeld apportait un nouvel élément en confirmation du caractère païen de l'inscription: il interprétait le mot ΛΑΟΝ (*peuple*) dans le sens de *pierre* et l'identifiait avec la statue de Cybèle sur le Palatin.

A ces divagations fleuries on n'épargna la verge, et de Rossi, qui les qualifia d'*aegri somnia* les jugea indignes de réfutation. C'est peut-être pour ce motif qu'Adolphe Harnack soutint que la stèle d'Abercius était le produit d'un syncrétisme auquel n'était pas étrangère l'une ou l'autre idée chrétienne.

Les répliques ne se firent attendre longtemps ni à Rome ni dans les autres contrées d'Europe. Les plumes les plus éminentes mirent en belle lumière l'inscription d'Abercius et son caractère chrétien. Un an après, la question paraissait éteinte, quand elle fut ravivée par Hingelfeld et, peu après, par le docteur Dieterich, lequel mit en avant une interprétation nouvelle encore plus étrange et plus fantaisiste que celle de Ficker. Abercius est encore donné comme un prêtre du dieu phrygien Athys (le pâtre de la fable); mais il fut envoyé à Rome pour y assister au mariage que l'empereur Héliogabale fit célébrer, en 216, entre Elagabale, idole syrienne, et la *Regina caelestis* qu'il avait fait

(1) FICKER. *Der heidnische charakter der Abercius Inschrift*, in *Sitzungsberichte der Königlich preussischen Akademie Wissenschaften zu Berlin*, 1894, pag. 37-112.

venir de Carthage. ΛΑΟΝ est la pierre d'Émèse qui fut à cette occasion promenée en triomphe sur un char à travers les rues de Rome. Au lieu de ΠΙΣΤΙΣ devait être écrit ΠΗΣΤΙΣ, abusivement modifié par les chrétiens, ou même ΝΗΣΤΙΣ, divinité aquatique qui nourrit Abercius de poisson, de pain et de vin, à l'exclusion de toute viande, mets prohibé, tandis que les poissons, consacrés à Atargarte, pouvaient servir d'aliment, à la condition d'être pêchés par les prêtresses.

Cette nouvelle explication, qui, dans le principe, recueillit de la part des rationalistes quelques applaudissements enthousiastes, suscita, tant du côté catholique que chez les protestants, une telle série d'études critiques et de réfutations, que son auteur en fut discrédité, et que le petit groupe de rationalistes allemands qui refusaient à la stèle d'Abercius le caractère chrétien, fut définitivement réduit au silence.

CHAPITRE III.

La Hjérarchie.

Article I. — La Primauté et les Prérogatives de S. Pierre (1).

Le nombre des écrits publiés par les hérétiques en vue d'infirmer ou de détruire la doctrine de la primauté de Pierre est vraiment incroyable. Pour atteindre ce but, deux voies se présentaient: nier la venue de Saint Pierre à Rome, ou démontrer qu'au chapitre XV de saint Matthieu, comme en d'autres endroits de l'Évangile, Jésus-Christ n'a rien conféré à saint Pierre, qu'il ne l'ait également accordé aux autres apôtres. Notre dessein n'est pourtant pas de montrer, l'Évangile à la main, que saint Pierre fut mis à la tête des autres apôtres; cette démonstration sortirait du domaine de nos investigations. Mais nous ferons voir, au moyen des monuments, que saint Pierre fut réellement le chef du collège apostolique, et, par conséquent, de l'Église et que telle était la persuasion des premiers fidèles.

Quiconque serait étranger à ces controverses et libre de tout préjugé contre l'Église Romaine, serait tout naturellement frappé de voir avec quelle fréquence les monuments rappellent la personnalité de saint Pierre et font allusion à sa prééminence sur le reste des apôtres et les autres personnages bibliques. Il comprendrait avec combien de raison les catholiques de tous les temps ont été inébranlables dans leur foi aux nombreuses prérogatives dont l'Évêque de Rome, par cela seul qu'on voyait en lui — et qu'on y voit toujours — le successeur de saint Pierre, était investi relativement aux autres évêques.

Et qu'importe le fait que les soi-disant réformés soient opposés à cette prééminence ? Après quinze siècles de possession à travers toutes sortes de tempêtes, la conclusion toute spontanée est qu'on arrive trop tard pour la contester. Une opposition de ce genre aurait quelque

(1) Voir *Notiones*, Vol. II, pars III, pp. 139-176.

apparence de raison dans les premiers siècles de l'Église, alors que les souvenirs apostoliques étaient encore vivants au milieu des fidèles et qu'on aurait pu facilement les contrôler à l'aide des ouvrages des premiers Pères et des écrivains ecclésiastiques, ouvrages dont une si minime partie est parvenue jusqu'à nous, et encore, pour la plupart, par le canal de l'histoire d'Eusèbe de Césarée. Le sort des monuments, tombés sous les coups des barbares, ne fut guère plus heureux que celui des écrits; et pourtant les hérétiques y auraient également trouvé un

Figure 149. - Verre doré de la Bibliothèque Vaticane.

précieux élément de contrôle. Cependant, dans le peu qui nous reste, nous trouvons une lettre de saint Clément de Rome, lequel, du vivant même de saint Jean, tient aux fidèles de l'église de Corinthe le langage d'autorité paternelle et de fermeté, qui serait aujourd'hui celui de Pie X: « Il est juste, écrit saint Clément (chap. 63) que vous courbiez la tête et que vous montriez votre obéissance en mettant un terme à ces inutiles querelles. Grande sera notre joie, si, dociles à ce que nous vous avons ordonné dans l'Esprit-Saint, vous rétablissez la paix parmi vous ». Non content de ces avertissements le Pontife envoie « quelques hommes fidèles et vertueux » pour constater tout ce qui devra être fait: tant est grand en lui le souci de voir la concorde se rétablir parmi les fidèles de Corinthe. Nous trouvons en outre, vers la fin du IIe siècle, le prêtre Caius officiellement chargé par le pontife saint Zéphyrin de rappeler comme trophées de la foi romaine, le souvenir des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, l'un au Vatican, l'autre sur la voie

d'Ostie (1). Nous trouvons que Tertullien appelait saint Calliste *pontifex maximus, episcopus episcoporum*, tout en le critiquant avec une amère ironie d'avoir porté un décret, qu'en bon montaniste il ne pouvait admettre. Nous ne nous attarderons pas à recueillir les autres témoignages, désormais réellement innombrables; nous ferons plutôt parler les marbres, objets principaux de nos études. Mais il nous sera permis de conclure dès maintenant que la tradition populaire, aussi bien que

Figure 150. - Verre doré de la Bibliothèque Vaticane.

la tradition patristique, confirme admirablement tout ce qu'on nous enseigne aujourd'hui relativement à la primauté du successeur de Saint Pierre.

Si c'est une loi de nature pour l'homme de se souvenir surtout de ce qu'il a de plus cher, de ce qui lui importe le plus, la pensée de Saint Pierre en sa qualité d'administrateur de la grâce de Jésus-Christ, de législateur et de conducteur du peuple du Dieu, de chef du corps apostolique et d'opérateur de miracles, dut, plus que toute autre, être à cœur aux premières générations chrétiennes: de fait, en dehors du concept de Jésus-Christ, c'est elle qui se trouve le plus souvent exprimée dans les monuments. Dans le cinquième volume de l'Histoire de l'art

(1) EUSEB., *Hist. Eccl.*, XI, 25.

chrétien de Raphaël Garrucci, où se trouvent recueillis les bas-reliefs funéraires connus du temps de l'auteur, on peut compter 445 images de Jésus-Christ, 212 de Saint Pierre et 47 de Saint Paul (1); les autres personnages bibliques se trouvent en plus petit nombre. L'image donc et le concept de Saint Pierre furent, après ceux de Jésus-Christ, le principal inspirateur de l'art chrétien.

Mais venons-en maintenant à l'explication du contenu de ces représentations de Saint Pierre.

Figure 151. - Image de S. Pierre gravée sur une patène.

1. PIERRE, NOUVEAU MOÏSE (2). — Dans le nombre de 212 images représentant Saint Pierre, nous en avons compté au moins une centaine qui nous offrent Moïse frappant le rocher: c'est que, en effet, en traçant ces images, l'intention des artistes y mêlait intimement la figure de Saint Pierre. Une telle proportion semblera peut-être absurde: nous allons cependant en établir le bien fondé, et montrer combien elle s'accorde avec l'antique littérature chrétienne.

Notons tout d'abord que la scène de Moïse frappant le rocher ne doit pas être prise au sens historique qu'elle possède quand elle est reproduite dans le tableau du passage de la mer Rouge: il faut au contraire y voir une allégorie, conformément aux paroles de Saint Paul: « Bibebant autem de spiritali consequente eos petra; petra autem erat Christus » (3). Ce fut en effet le propre de l'art chrétien de figurer les vérités évangéliques au moyen des faits de l'Ancien Testament: c'était suivre en cela une règle d'interprétation donnée par les Pères de l'Église,

(1) *Notiones*, Vol. II, pars I, p. 271 ss.

(2) On peut encore reconnaître un grand nombre d'images de Saint Pierre dans les fragments d'arches marmoréennes épars dans les cimetières souterrains de Rome.

(3) I *Cor.* X, 4.

et se conformer à l'exemple de Jésus-Christ lui-même et des Apôtres. Bien plus, déjà dans les prophéties de l'Ancien Testament, se trouvent de claires allusions à la source de la grâce future préfigurée par le miracle mosaïque; un exemple entre tous suffira: l'oracle d'Isaïe prophétisant: « Tunc saliet sicut cervus claudus, et aperta erit lingua mutorum; quia *scissae sunt in deserto aquae, et torrentes in solitudine.* Et quae erat arida erit in stagnum, et sitiens in fontes aquarum » (1). On sait du reste que la source jaillissant du rocher a été un symbole du baptême, et nous ne croirions pas utile d'y insister, si certains témoignages des Pères n'étaient aptes à éclairer les monuments que nous allons produire.

Ainsi, dans son dialogue avec Tryphon, le martyr Saint Justin disait: « *Fontem aquae vivae a Deo in solitudine cognitionis Dei experte, in terra scilicet gentium scaturire fecit hic Christus* ». Et Tertullien: « *Haec est aqua* (scilicet saluberrima baptismatis) *quae de comite petra populo defluebat. Si enim Petrus Christus, sine dubio aeque in Christo baptisma videmus benedici* » (2). Et Saint Cyprien: « *Quotiescumque aqua sola in Scripturis sanctis nominatur, baptisma praedicatur, ut apud Isaiam XLVIII significari videmus. Praenuntiavit illic per prophetam Deus quod apud gentes, in locis quae inaquosa prius fuissent, flumina postmodum redundarent, et electum genus Dei, id est per generationem baptismi, filios Dei factos adaquarent. Item demum praecanitur et ante praedicatur Judaeos, si sitierint et Christum quaesierint apud nos esse potaturos, id est baptismi gratiam esse consecuturos ; si sitierint, inquit, per deserta adducet illos, aquam de petra producet illis, findetur petra et fluet aqua et bibet plebs mea* » (3). Et Saint Jérôme, commentant le Psalme LXXVII: ..... « *Interrupit petram in eremo, sicut Moyses percussit in terreno petram, et produxit populo aquas ; ita et Dominus quem Paulus percussum ait propter peccata nostra, immensos nobis protulit fontes, apostolos scilicet quos petra monstravit ; et per quos fluxerunt torrentes* ». Et Saint Augustin: « ..... *Denique percussa est ipsa petra ligno, ut aqua flueret virga enim percussa est. Quare ligno, non ferro ? nisi quia crux ad Christum accessit ut nobis gratia propinquaret* » (4). Et Saint Isidore de Séville: « *Percussa enim petra, fons emanavit ; percussus in cruce Christus, sitientibus lavacri gratiam et donum Spiritus sancti effudit* » (5). Clôturons cette série de témoignages,

(1) Isai. XXXV, 6-7.
(2) Tertull., *De baptismo*, IX.
(3) Cyprian., *Ad Cæcil.*, c. 8.
(4) Augustin.., *Serm.* 352, c. I, n. 3.
(5) Isidor., *Lib. Prohem.*

qu'il nous serait facile de multiplier, par un fragment des *Odes de Salomon*, document apocryphe des temps apostoliques: *Car un ruisseau est sorti, et il est devenu un torrent grand et large. Il a inondé et brisé l'univers, et l'a emporté ver le Temple, et les obstacles* (dressés) *par les hommes n'ont pas pu l'arrêter, et pas meme les artifices de ceux qui endiguent l'eau ; car il est venu sur toute la surface de la terre et a tout rempli, et ils ont bu, tous les assoiffés qui sont sur la terre ; et la soif a été détruite et éteinte, car c'est par le Très-Haut qu'est donnée la boisson.*

Heureux donc les ministres de cette boisson, ceux à qui a été confiée son eau ; ils ont calmé les lèvres desséchées, et redressé la volonté paralysée ; les âmes qui étaient prêtes à quitter (la vie), *ils les ont arrachées à la mort ; les membres tombés ils les ont fortifiés et redressés ; ils ont donné la force à leur démarche, et la lumière à leurs yeux, car tous hommes les a connu dans le Seigneur et ils vivent par les eaux vivantes pour l'eternité* (1).

Il faut encore noter, comme nous l'avons déjà indiqué, que les symboles eucharistiques suivent constamment les figures et allégories baptismales, l'usage étant d'administrer le Corps de Jésus-Christ immédiatement après le baptême; c'est ce qui explique pourquoi le petit poisson, symbole du baptisé, est pris à l'eau même qui jaillit de la pierre, ou à celle où a été baptisé le divin Sauveur. On dirait que Tertullien avait sous les yeux ces peintures quand il écrivait: « Nos pisciculi, secundum ΙΧΘΥΝ nostrum Jesum Christum, in aqua nascimur » (2). Peu différentes sont les paroles suivantes de Clément d'Alexandrie: « Sint autem nobis signacula columba, vel piscis, vel navis.....; et, si sit aliquis qui piscetur, meminerit Apostoli et puerorum qui ex aqua extrahuntur » (3).

Or, qui est Celui que Clément d'Alexandrie appelle *Apostolus?* On pourrait entendre ce mot dans un sens indéterminé, pour indiquer le ministre du baptême; mais on ne peut négliger l'allusion à l'Apôtre pêcheur d'hommes, et, dans le cas qui nous occupe, on doit y voir précisément le sens principal de l'expression. Saint Jérôme, écrivant au moine Rusticus, établit clairement la ressemblance entre les Apôtres et Moïse: « Pastor ovium (Moyses), hominum factus est pastor, Apostoli de piscatione lacus Genesareth, ad piscationem hominum transierunt » (4); mais il est clair aussi que cette ressemblance avec Moïse

(1) *Revue Biblique*, 1910, p. 487-488; traduction de M. Labourt.
(2) TERTULL., *De baptismo*, I.
(3) CLEM. ALEXANDR., *Paedag.*, 3, II; P. G., VIII, 634.
(4) HIEROM., Epistola XCV, 4.

convient surtout à Saint Pierre, puisque c'est spécialement à lui qu'il fut dit par le divin Maître: « *Ex hoc iam homines eris capiens* » (1).

Figure 132. - Dieu donnant la loi à Moïse.

Au reste, la pensée de Clément d'Alexandrie semble s'éclairer sous la plume d'autres Pères: Saint Paulin de Nole, par exemple, écrit de son père spirituel Delphinus: « Meminimus, te non solum patrem, sed et *Petrum* nobis factum esse, quia tu misisti hamum, ad me de pro-

(1) Luc., V, 10.

fundo et amaris hujus saeculi fluctibus extrahendum, ut captura salutis efficerer..... » (1).

Figure 153. - Le Christ donnant la Loi à S. Pierre.

Si donc, selon l'expression de Saint Paul, le rocher était le Christ, et l'eau qui en jaillit, une boisson spirituelle, la grâce, et spécialement la grâce du baptême, — laquelle était appelée la grâce par excellence, — de qui la personne de Moïse pourra-t-elle être la figure ? La réponse

(1) PAULIN., Epist. XX, 6.

nait spontanément du parallèle immédiat entre Moïse et Pierre, puisque Pierre seul peut être appelé à bon droit le nouveau chef du peuple de Dieu, le Moïse de la nouvelle Loi. Mais, quelque évident que cela paraisse, nous tenons cependant à le démontrer, et nous allons le faire sans tarder.

Le concept de Pierre et l'idée de la fontaine de la grâce et du pouvoir souverain étaient tellement liés dans la pensée des premiers chrétiens qu'au Ve siècle dans les Catacombes des voies Nomentane et Salaria Nuova on vénérait les souvenirs de Saint Pierre sous les titres de *fontium sancti Petri*, — *nympharum sancti Petri* — ou de l'endroit *ubi Petrus baptizaverat* — *sedis ubi prius sedit sanctus Petrus apostolus.*

Les Pères ne pensaient pas différemment: Saint Maxime de Turin, par exemple, écrivait: « Per Christum Petrus factus est petra; nam sicut in deserto, dominico sitienti populo aqua fluxit e petra, sic in universo mundo perfidiae ariditate lassato, de ore Petri fons salutiferae confessionis emersit » (1). Et, en effet, parmi les similitudes imaginées par les Pères pour démontrer que c'est de la seule église de Pierre que tout pouvoir découle aux autres églises, revient souvent l'image des eaux, de la rivière, de la source, pour signifier que les autres églises doivent tenir le pouvoir du pouvoir même de Pierre, de même que c'est de la source première que proviennent toutes les eaux: « *velut de natali suo fonte aquae cunctae procedunt* » (2).

Voici ce qu'en dit Saint Léon le Grand: « Multo est dignius ad beatissimi Petri apostoli gloriam contemplandam aciem mentis attollere ...qui ab ipso omnium charismatum fonte tam copiosis est irrigationibus inundatus, ut, cum multa solus acciperet, nihil in quemquam sine illius participatione transierit » (3).

Mais nous possédons des témoignages encore plus explicites, lesquels fournissent une sorte d'équivalence entre les deux personnages: Moïse et Pierre. On connaît le récit de la conversion des soldats Procès et Martinien, pour le baptême desquels Pierre, comme un autre Moïse, frappa la paroi de sa prison et en fit jaillir une source. Cet épisode nous est, il est vrai, raconté dans des écrits apocryphes, mais ceux-ci sont les témoins de l'opinion populaire au commencement du quatrième siècle. Dans un autre écrit apocryphe, publié il y a quelques

(1) S. MAXIMI, *Opera*, edit. Romae, 1784, 219.

(2) Cf. *Coll. Epist. rom. pontif.*, edit. Constantii. — *Epist. IV papae Bonifacii* n. XV.

(3) S. LEO, *Sermo III* habitus in anniversario suae assumptionis ad Pontif., c. II.

années et attribué en partie au troisième siècle (1), on lit, à propos de la dignité de Saint Pierre: « Jésus lui dit: Tu es heureux, Simon Bariona, car la chaire et le sang ne t'on pas révélé ces choses. Maintenant écarte-toi pour que je te donne la puissance de ma langue à ta langue pour lier et delier. Alor il agita sa main sur sa tête et toutes les armées célestes dirent le *Trisagion*, de sorte que les éons qui étaient sur la montagne criaient disant: Saint, saint l'apôtre Pierre grand prêtre. *Lorsque Pierre eut reçu ces grands honneurs, son visage s'illumina, il resplendit comme le soleil devant les apôtres ou comme le Moïse de son temps* » (2).

Ici encore il importe de répéter que, quelle que soit la valeur historique de ce texte, un fait indubitable nous y est révélé, à savoir que l'assimilation de Pierre à Moïse était déjà dès le second siècle en vogue dans le peuple. Cette opinion se maintient très longtemps et elle n'était pas exclusivement propre aux chrétiens de Rome, puisque dans une homélie attribuée à Saint Macaire d'Egypte, il en est parlé en ces termes: « Postea Moysen excepit Petrus, cui nova Ecclesia Christi ac verum sacerdotium commissum est » (3).

Mais passons aux monuments: ils sont plus clairs encore que les textes. Viennent en premier lieu deux fonds de coupes en verre doré, représentant chacun un personnage barbu du type iconographique de Saint Pierre, et frappant avec une verge un rocher d'où jaillit une source. Il est certain que nous sommes en présence de la scène de la source miraculeuse du désert, mais il est aussi évident que Moïse y est remplacé par Saint Pierre, puisque le personnage barbu est, dans les deux cas, muni du nom PETRUS. L'importance de ces figures ne peut échapper à personne: Pierre fait jaillir du rocher, c'est à dire du Christ, la source de tous les dons surnaturels. Au jugement de de

(1) Cf. SCHMIDT, in *Gottingtschen Geleherten Anzeigen*, 1900 (n. 6) pp. 481-506 et BAUMSTARK dans la *Revue biblique*, 1905, pp. 245-265.

(2) REVILLOUT, *Revue biblique*, 1904, p. 324. Selon cet auteur, l'apocryphe cité serait le fameux évangiles des douze Apôtres mentionné par quelques Pères, et, par consequens, devrait, dans son archétype, remonter au I siècle. Voici ses paroles: « On y constate une foi très vive en la primauté et en l'infaillibilité du Siège de Pierre. Aucun document antique n'est aussi net, si ce n'est l'Evangile de saint Matthieu lui-même et le concile de Calcédoine, précurseur sous ce rapport de celui du Vatican. Or il faut se rappeler, d'après les citation d'Origène, que notre texte n'est pas postérieur au II siècle, c'est donc un témoignage précieux de la croyance des premiers temps du christianisme, témoignage analogue a ceux que Mgr. Freppel a recueillis dans les apocryphes de ce genre (pag. 322).

(3) MACHARII, *Aegyptii homilia*, XXVI, 23; *P. G.*, XXXIV, 699.

Rossi, ces verres peuvent être des environs du troisième siècle; ils sont l'œuvre de deux artistes différents, et supposent, par suite, l'existence de plus d'un atelier producteur de pareils objets (figg. 149, 150).

Un autre monument, non moins précieux, du même genre a été trouvé en Dalmatie. C'est une patène qui a dû servir à un usage liturgique, et sur laquelle se voient des gravures au stylet représentant grossièrement une série d'épisodes bibliques. On y voit entre autres Moïse avec sa verge miraculeuse, provoquant le jaillissement de la

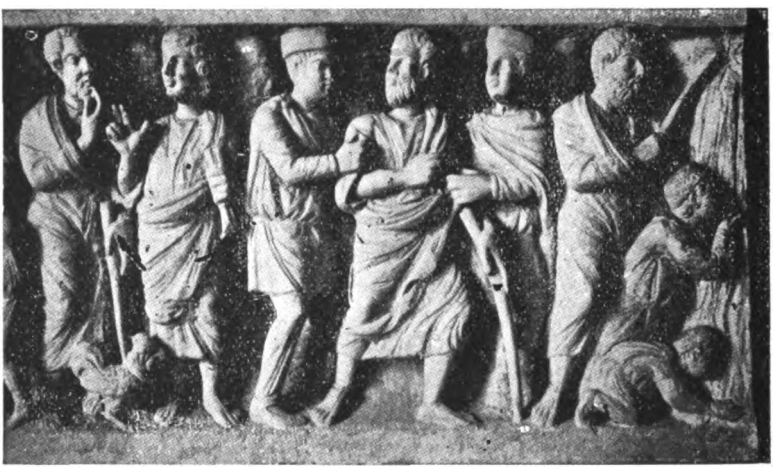

Figure 154. - Sculptures d'un sarcophage du cimetière de S. Damase.

source; mais ici encore on doit reconnaître Pierre, à cause de l'inscription placée au dessus du personnage (fig. 151). Cette inscription dit:

Petrus virga perquodset, fontis ciperunt quorere (sic) — Pierre frappa de sa verge, et les eaux commencèrent à couler.

C'est la transcription peu fidèle d'un texte du *vingtième chapitre du livre des Nombres*, où on lit: *Moyses..... percutiens virga..... egressae sunt aquae largissimae* (1).

Dans le mausolée dit de Sainte Constance, à Rome, près des Catacombes de Sainte Agnès, sur la paroi de la voute annulaire, se trouvent symétriquement disposées, deux niches recouvertes de mosaïques, lesquelles sont, à ce qu'on croit, contemporaines du mausolée: elles appartiendraient donc aux temps constantiniens. Elles représentent d'un côté Moïse recevant de Dieu la Loi, de l'autre Saint Pierre re-

(1) Numer., XX, 11.

cevant de Jésus-Christ, en présence de Saint Paul, un volume ouvert, sur lequel on lit: *Dominus pacem dat. Pacem* a été par erreur substitué à *legem*, dans une restauration ultérieure (figure 152 et 153) (1).

Or, étant donnée la tradition certainement très ancienne d'un ou plusieurs miracles opérés par Saint Pierre pour obtenir l'eau nécessaire au baptême des soldats (2), et la compénétration mutuelle du nouveau législateur et du législateur de l'Ancienne Loi, on comprend pourquoi les représentations de ces miracles furent si souvent reproduites sur les marbres du IVe siècle et jointes aux autres épisodes si en vogue de la vie de Saint Pierre. On en a un exemple dans la figure 154: à gauche, Pierre reçoit du divin Maître l'annonce de son triple reniement; au milieu, il est arrêté et conduit entre deux soldats; à droite, il frappe le rocher et en fait jaillir une source, à laquelle se désaltèrent deux soldats: figure du baptême. Ces monuments ne sont pas en petit nombre; on les rencontre à Rome comme à Arles, à Madrid, à Saragosse et en Afrique; plus souvent cependant — et c'est naturel — on les trouve à Rome, où selon le mot de l'illustre Lanciani, il n'est pas une pierre qui encore aujourd'hui ne parle du séjour du chef des Apôtres, et où la présence même du Pontife rappelait la glorieuse succession des Papes sur le siège de la primauté apostolique. Dernièrement, en outre, dans une région du groupe des Catacombes de Saint Calliste, fut mis au jour un sarcophage, sur lequel un des apôtres qui, dans les diverses scènes, accompagne le Sauveur est toujours Saint Pierre, car l'artiste a intentionnellement reproduit la même figure d'apôtre, déjà sculptée sur un côté du bas relief dans les trois épisodes indiqués plus haut (fig. 154) (3).

(1) On doutera peut-être de la légitimité du sens attribué par nous à la figure 152, surtout à cause de la jeunesse du personnage de Moïse; mais c'est là précisément le caractère iconographique distinctif du législateur hébreu dans l'art, puisque, jusque vers la Renaissance, on le voit constamment représenté ainsi. Du reste, on peut dire que notre interprésation est aujourd'hui générale.

(2) Nous disons que cette tradition est très ancienne: elle remonte au moins au commencement du troisième siècle, c'est certainement à cette époque qu'appartient le marbre représenté fig. 56, sur lequel apparaît pour la première fois l'histoire du miracle et de l'arrestation de Saint Pierre, dépendante d'une source apocryphe qui n'est pas arrivée jusqu'à nous.

(3) Nous aurions voulu reproduire ce précieux témoignage de la prééminence de Saint Pierre; mais des considérations spéciales ne nous l'ont pas permis, surtout celle de ne pas empiéter sur le domaine d'autrui. Espérons cependant que ce précieux monument, lequel est, même au point de vue artistique, un des plus beaux du genre, sera bientôt exposé et mis en pleine lumière par qui de droit.

Notons en outre que, quand prévalut l'usage des sarcophages, cessa d'apparaître dans la peinture la figure de Moïse frappant le rocher

Figure 155. Sculpture en bois de la porte de l'église de Sainte Sabine (v siècle).

mystique, mais à sa place dans la sculpture se fit jour le type de Saint Pierre opérant le miracle de la source: en d'autres termes, le sujet de Pierre a supplanté celui de Moïse.

Quant à ceux qui voudraient persister à voir encore Moïse dans ces scènes, nous leur ferons observer que les deux ou trois personnages qui se désaltèrent à la source, vêtus comme ceux qui procèdent à l'arrestation de la même personne que celle qui frappe le rocher, ne sont pas des Juifs, mais de véritables soldats de la légion romaine, coiffés du *pileus pannonicus* introduit aux temps de Constantin pour remplacer le casque, et que parfois même ils sont armés. Au contraire,

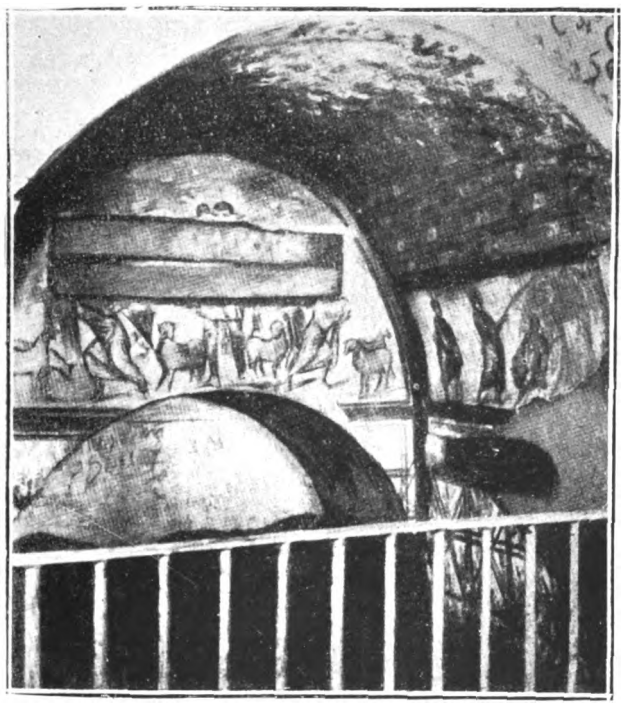

Figure 156. - Peintures du cimetière de S. Calliste.

dans les scènes du désert ou du passage de la Mer Rouge, les Juifs ne portent ni la tunique courte, propre aux soldats romains, ni la chlamyde, comme ceux qui boivent, dans les scènes de Saint Pierre, mais la *penula*; on peut s'en rendre compte sur quelques sarcophages et sur les portes de l'église Sainte Sabine au mont Aventin (figure 155). Mais ce qui tranche toute difficulté, c'est une peinture du cimetière de Saint Calliste, dans laquelle, à côté de Moïse, jeune et sans barbe comme toujours et dénouant les cordons de ses chaussures, se trouve Saint Pierre frappant le rocher, dont l'eau jaillit sur un soldat armé d'une épée. Rien de plus facile que de confondre ici les deux person-

nages, mais l'artiste a eu soin de peindre l'Apôtre barbu et plus gros, comme on peut le voir par la figure 156.

De tout ce que nous avons exposé jusqu'ici il est permis de conclure que Saint Pierre fut vraiment, dans la pensée des premières générations chrétiennes, le Moïse de la nouvelle loi, le conducteur et le chef du peuple de Dieu. Telle est l'idée exprimée par le grand Constantin en deux vers qu'il fit placer sur l'arc triomphal de la basilique de Saint Pierre au Vatican:

QVOD DVCE TE MVNDVS SVRREXIT IN ASTRA TRIVMPHANS
HANC CONSTANTINVS VICTOR TIBI CONDIDIT AVLAM.

2. La Chaire et la Verge de Pierre. — Les sujets traités au paragraphe précédent ont encore une autre signification, en tant qu'ils sont joints à l'idée de la chaire; il s'en suit que, dans le concept monumental, la chaire de Saint Pierre est la chaire de la loi et de la doctrine divine, en même temps que la source du pouvoir. Une inscription métrique du IVe siècle, placée dans le baptistère de la basilique vaticane, contenait ce vers:

VNA PETRI SEDES VNVM VERVMQVE LAVACRVM

Nous avons noté plus haut que dans les cimetières, où on croit avec raison que Saint Pierre a exercé le ministère apostolique, on vénérait les souvenirs du siège, de la fontaine et des eaux où l'Apôtre aurait baptisé. Les Pères ne pensaient pas différemment, bien que l'idée de la fontaine n'ait pas été expliquée par eux d'une manière uniforme. Optat de Milève, par exemple, en parle en ces termes: « Fontem unam esse de dotibus, unde haeretici non possunt vel ipsi bibere vel alios potare, quia soli sigillum integrum, id est symbolum catholicum non habentes fontem verum aperire non possunt »; ensuite, au sujet de la même fontaine et des autres attributs de l'Eglise, il conclut: « Ea esse in Ecclesia *per cathedram Petri* quae nostra est » (1). Et Innocent I, écrivant aux évêques d'Afrique, appelle la Chaire de Saint Pierre: « Natalem fontem, unde aquae cunctae procedunt, et per diversas totius mundi regiones puri latices capitis incorrupti manant » (2).

Ces paroles semblent être le commentaire d'un monument conservé au musée Britannique. C'est un fond de coupe en verre, peint en or et représentant le rocher avec la source miraculeuse, jaillissant à côté d'une chaire adossée à la roche même. Il est bon de noter à ce propos que dans l'art ancien, tant païen que chrétien, la chaire était l'em-

(1) Optat. Milev.. *De schismate Donat.*, II, 9.
(2) *Collect. epist. Rom. Pont.*, edit. Constantii, p. 866.

blème du pouvoir, et assez fréquemment la puissance divine elle-même était représentée de cette façon. C'est ainsi que dans les basiliques nous voyons parfois figuré le trône même de Dieu, surmonté de la croix et entouré de symboles apocalyptiques, comme, dans les bas-reliefs païens, on peut trouver le trône de Neptune, de Jupiter, de Diane, etc., avec les emblèmes relatifs à ces divinités.

L'idée de la chaire se trouve aussi dans la liturgie; et nous verrons qu'elle est une caractéristique exclusive de l'ordination des évêques (voir chapitre suivant); d'ailleurs les Pères de tous les temps parlent

Figure 157. - (Cimetière de S. Damase).

de la chaire épiscopale comme de l'emblème du pouvoir et de la doctrine apostoliques, et je ne crois pas opportun d'en citer des exemples. Or la chaire, que nous voyons, dans le verre doré du musée Britannique, adossée au rocher à côté de la source miraculeuse, ne peut indiquer que la chaire même de Pierre, de celui qui, par institution divine, est l'administrateur naturel de la grâce de Jésus-Christ figurée par la source.

Très significatif aussi est le fait, que, en règle générale, dans les monuments primitifs on ne représentait assis que ceux-là seuls qui avaient caractère divin ou pouvoir royal ou judiciaire, c'est à dire Dieu dans les scènes de la Genèse, Jésus-Christ dans les visions apocalyptiques et, parfois, avec le collège apostolique, pour indiquer les *sedes duodecim* sur lesquels les Apôtres auront à juger les douze tribus d'Israel; Marie, comme mère du Sauveur et reine des anges; Hérode et Nabuchodonosor, en tant que revêtus du pouvoir royal; Caïphe, Pilate et Daniel, en leur qualité de juges. Or, parmi ces représentations assises, nous voyons aussi la figure de Pierre au moment où le divin Maître s'apprête à lui laver les pieds; il n'est pas cependant assis sur un siège

ordinaire, mais dans une chaire, avec un escabeau sous les pieds, détail qui, dans l'art ancien, n'était propre qu'aux dieux, aux rois et aux juges. Dans la figure 158 la chaire, sur laquelle Saint Pierre est assis, est semblable à celle de Pilate, à laquelle elle fait pendant (1).

Mais à la pensée de la chaire et de la source est encore associée celle de la verge, symbole du pouvoir et de la dignité suprêmes, puisque Saint Pierre porte la verge non seulement quand, nouveau Moïse, il en frappe le rocher et fait jaillir la source, mais encore quand il est arrêté, et, ce qui paraîtrait incroyable, quand la présence du coq et Jésus-Christ même, trois doigts de la main droite levés, lui rappellent sa chute. Dans une telle conjoncture, Saint Pierre fait parfois le geste de repentir, parfois celui de qui se souvient, conformément aux paroles de l'Evangile: « Et Pierre se souvint des paroles de Jésus: Avant que le coq n'ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois. Et il commença à pleurer » (2). Jusqu'ici donc l'art reproduit le récit évangélique; mais il ajoute un autre attribut à la personne de Pierre: sa prérogative de conducteur, de chef, de prince; il semble qu'on peut voir là le commentaire de la phrase d'un auteur inconnu du quatrième siècle: « Ter negavit Petrus, princeps discipulorum ». Toutefois cette fusion d'idées aussi disparates ne doit pas surprendre: on la rencontre à chaque pas dans les écrits des Pères. On ne parle pas de Saint Pierre sans rappeler en même temps sa chute et son exaltation. Saint Jean Chrysostôme commentant la sentence de l'Ecriture: *Justus sui ipsius accusator est in principio sermonis*, raisonne ainsi: « Petrus itaque post gravem illam negationem, quoniam celeriter suum ipsius peccatum recordatus est, nulloque accusante dixit peccatum, flevitque amare: sic abluit illam abnegationem, ut etiam primus Apostolus fuerit » (3). Et dans sa quatrième homélie sur la pénitence, il dit (4):

Petro committendae erant claves caelorum, eidemque concredenda erat multitudo populi. Quid enim ait illi Dominus? Quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in caelis, et quodcumque solveris super terram erit solutum et in caelis. Erat vero Petrus aliquanto asperior. Quod si impeccabilis fuisset, quam veniam habituri fuissent ii, qui ab illo docendi erant? Propterea hoc disposuit divina gratia, ut in peccatum quoddam incideret: quo ex iis quae passus fuerat humanior in alios redderetur. Ac considera quem in pec-

(1) L'évêque qui, dans la figure 120, donne le voile à une vierge et qui, à Rome, ne pouvait être que le successeur de Pierre, présente le type iconographique attribué par la tradition au Prince des Apôtres.

(2) MARC., XIV, 72; Cf. MATTH., XXVI, 75; JOANN., XIII, 38.

(3) *Adversus Judaeos*, VIII; *S. Jo. Chrysostomi Arch. C. P. opera omnia*, Venetiis, 1780, t. I, p. 396 D.

(4) *Hom. in SS. Petrum et Eliam*, t. II, p. 433, D. E.; pag. 434, A. B. C. D. E.

catum labi permittas, Petrum illum Apostolorum coryphaeum, fundamentum immobile, petram quae frangi nequit, Ecclesiae principem, portum inexpugnabilem, turrim inconcussam. Hic ille Petrus est, qui Christo dixit: Etiamsi oportuerit me mori tecum non te negabo. Petrus qui ex divina rivelatione veritatem confessus est: Tu es Christus filius Dei vivi: Hic nocte illa, qua traditus est Christus, ingressus est... Ac demum ipsum intuitus Jesus, quae dicta fuerant in memoriam revocavit: Qua re intellecta coepit flere ac poenitentiam de peccato agere. Veruntamen veniam illi concessit. Sciebat enim illum ut hominem humanum quidpiam passum esse. Sed quemadmodum iam dixi,

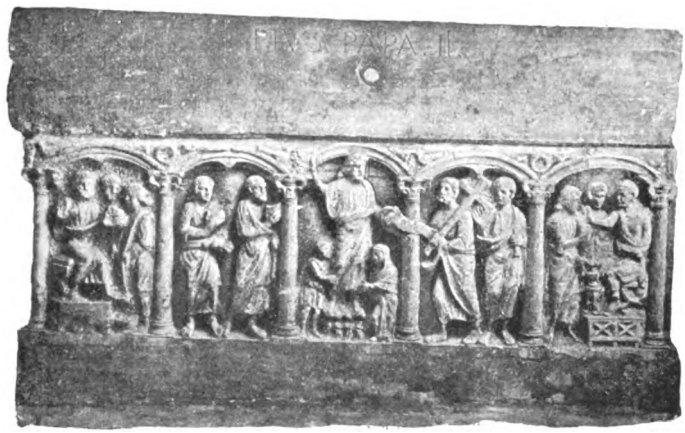

Figure 158. - Jésus-Christ donne à Pierre le volume de la Loi.

hoc pacto illi concredendus erat populus multus, ut ne, severus cum esset, si expers peccati fuisset, a concedenda fratribus suis venia alienus foret. Lapsus est in peccatum, ut et peccatum illud, et datam sibi a Domino veniam cogitans, aliis etiam veniam benigne concederet, secundum dispensationem Deo congruentem. Ipse enim in peccatum labi permissus est, cui Ecclesia committenda erat: columna Ecclesiarum, portus fidei, Petrus Doctor orbis peccare permissus est, ut haec permissio humanitatis argumentum aliis proponeretur.

On pourrait continuer à citer de tels exemples pendant de longues pages rien qu'en cherchant dans les seuls ouvrages de Saint Jean Chrysostôme; on remplirait un volume si on voulait les recueillir dans ceux de tous les Pères. Bornons-nous à citer encore un passage de Saint Augustin dans un de ses sermons au peuple: « Passionem ejus, crucem ejus praenuntiavit ei (Petro) ipse Dominus Christus, sed iam *amanti* non *neganti*. Utrumque enim tempus servavit in eo medicus: negavit infirmus, amavit sanus..... Ergo in illa negatione praedicta ostendit Dominus Petro Petrum; in illo autem amore ostendit Dominus Petro Christum: *Amas me?* inquit ? *Amo. Pasce oves meas* » (1).

(1) *Sermones ad populum*, n. CCXCIX, 7.

Donc l'union de la chute, de la résipiscence et de l'exaltation de Saint Pierre était propre à la pensée des Pères de l'Eglise, et il n'est pas étonnant que les production de l'art aient, elles aussi, réuni ces trois concepts en une seule scène. Celle-ci, indépendamment du sens funéraire qu'on peut lui attribuer, offrait un enseignement moral et, indirectement, dogmatique, celui auquel visaient les Pères dans leurs homélies au peuple, et elle est un témoin de ce que pensait ce dernier au sujet de la primauté de Saint Pierre.

Quant au symbolisme de cette verge avec laquelle la *pierre*, qui est *le Christ*, est frappée, notons que Saint Augustin en fait le bois de la croix; donc à Pierre et à lui seul, qui est mort en croix et nous est souvent représenté portant l'instrument de son supplice, peuvent s'appliquer en quelque manière les paroles, déjà citées, du grand évêque d'Hippone: « Hoc enim dicebat, sicut in evangelio legitur, de Spiritu, quem accepturi erant credentes in eum; ad quem velut virga lignum passionis accessit ut emanaret credentibus gratia » (1). Mais un monument mis au jour l'an dernier éclaircira mieux encore tout ce que nous avons exposé jusqu'ici; nous en parlerons au paragraphe suivant. En attendant, répétons comme conclusion, que la chaire, emblème du pouvoir, et la verge portée par Pierre et par Moïse en qualité de recteurs et de chef, démontrent clairement ce que les premiers chrétiens pensaient de l'autorité de Saint Pierre, lequel apparait véritablement comme le nouveau Moïse, le nouveau conducteur et le nouveau législateur et chef du peuple élu.

3. — Saint Pierre gardien de la loi et des portes du ciel.

Nous savons par l'Evangile de Saint Luc que Jésus-Christ prédit la tentation future à laquelle seraient exposés les Apôtres, c'est à dire l'Eglise, de la part de Satan: « Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum ». Le Sauveur affirma ensuite à Pierre qu'il avait prié pour que sa foi ne défaillît point: « Ego autem rogavi pro te, ut non deficiat fides tua ». Finalement il ajouta: « Et tu, aliquando conversus, confirma fratres tuos ». Ces dernières paroles furent prononcées en rapport intime avec les précédentes, car Pierre après sa conversion ne pourra confirmer ses frères, que pour autant que sa foi ne défaillira pas. Et l'on ne peut entendre par cette foi, la foi personnelle de l'Apôtre: il s'agit au contraire d'une connaissance de la loi divine, certaine et exempte d'erreur. D'où il suit que cette dernière devra, selon l'opportunité, être exposée par Pierre à ses frères, c'est

(1) S. August., In Psalm. LXXVII, n. XIII.

à dire aux fidèles de Jésus-Christ, pour leur instruction et leur confirmation: ainsi, chez les Juifs, on lisait les volumes de la loi conservés dans l'arche d'alliance: ainsi encore, pour nous servir d'un exemple, on expose un joyau renfermé dans un écrin.

Or, ce dépôt de la foi que les Pontifes Romains sont dits exposer, chaque fois qu'ils parlent *ex cathedra*, a été très éloquemment représenté

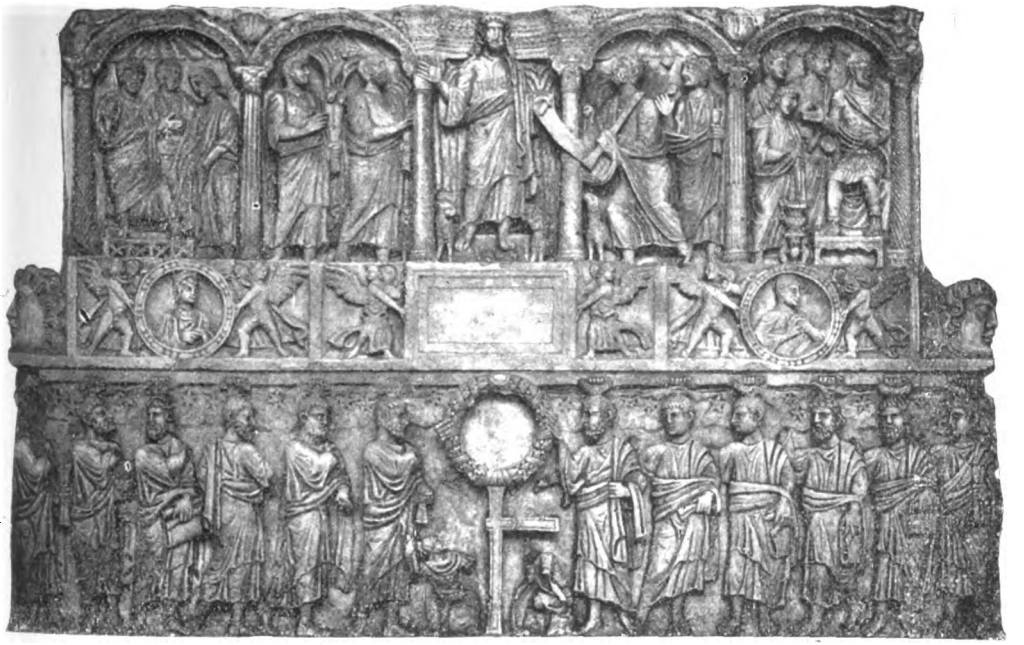

Figure 159. - Sarcophage de la ville d'Arles.

sur les monuments et de façon à convenir entièrement à l'idée de Pierre unie intimement, pour les raisons exposées, à celle de Moïse. Moïse a reçu la loi du Seigneur sur le mont Sinaï. Pierre recevra le volume de la loi des mains de son divin Maître debout sur la montagne ou assis sur un trône de gloire. Et pour qu'on ne puisse hésiter sur la nature du volume que les monuments nous montrent remis par le Christ à Pierre, les artistes écriront parfois sur le livre ouvert que l'Apôtre reçoit du Sauveur: DOMINVS LEGEM DAT — *Le Seigneur donne la loi.*

A Ravenne, dans la première moitié du cinquième siècle, par ordre de l'évêque Néon furent exécutés deux tableaux: le premier représentait la vocation de Saint Paul au ministère de la conversion des Gentils;

l'autre, Saint Pierre au milieu des Apôtres et recevant la loi que Jésus lui présentait du ciel. Sous ces tableaux était l'inscription:

Euge, Simon, Petre, commissum tibi suscipe munus...
Bissenos inter fratres in principe sistis.
Ipse loco, legesque novae tibi dantur ab alto.
Quî(s) fera corda domas hominum, quî(s) pectora mulces
Christicolasque doces (unum) omnes esse per orbem (1).

Figure 160. - Musée du Latran.

On peut, dans ces représentations des bas-reliefs et des mosaïques, distinguer Saint Pierre des autres personnages, par la place qu'il occupe à la gauche du Sauveur (droite de qui regarde), en même temps qu'à son type traditionnel; souvent il porte la croix, et celle-ci a parfois la forme du monogramme du Christ.

(1) *Monumenta Germ. histor., Scrip. rer. lang. et ital.*, pag. 223. Notons que Saint Paul est très rarement représenté recevant un volume de Jésus-Christ, ce qui représenterait sa mission auprès des Gentils; le volume en outre n'est jamais ouvert, et toujours remis en présence de Saint Pierre, tenant déjà les clefs en main.

Mais plus éloquente que toutes les scènes de ce genre, est celle que nous offre un sarcophage de la moitié du IVe siècle, trouvé l'an dernier sur la vie Appienne près de la basilique de Saint Sébastien. Jésus y est représenté ayant à ses pieds le coq qui rappelle comme à l'ordinaire le triple reniement de Saint Pierre, et en même temps il tend un volume fermé devant la poitrine de l'Apôtre. Ce dernier tout en faisant de la main droite le geste accoutumé du repentir, reçoit de la gauche le rouleau présenté par Jésus. Ici on ne peut douter que l'artiste n'ait voulu représenter les trois moments de la vie de Saint Pierre dont il a été parlé plus haut; et le souvenir de la chute et du repentir de Pierre et la tradition du volume trouvent leur explication dans les paroles déjà citées de l'Evangile de Saint Luc: *Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos* (figure 161).

Une autre particularité artistique nous montre quelle supériorité sur les autres Apôtres était attribuée à Saint Pierre par les premiers chrétiens. Non moins que les Pères, les monuments rappellent partout la *traditio clavium* faite au seul Pierre, soit isolément, soit en présence du Collège apostolique. Les protestants auront beau répéter à satiété que le pouvoir des clefs a été donné à l'Eglise universelle, c'est à dire à tous les Apôtres indistinctement: vaines prétentions, car les monuments nous montrent constamment le contraire, et, il est bon de le répeter, leur qualité d'extériorisation de l'art et de la pensée qu'ils sont destinés à représenter, fait des monuments l'indice le plus authentique de la mentalité d'un peuple. On a dit que, répondant à Jésus-Christ par ces paroles mémorables: *Tu es Christus Filius Dei viri*, Pierre parla au nom de tous les Apôtres, et que Jésus, en donnant à Simon le nom de *pierre* et en lui conférant *les clefs du royaume céleste* a toujours entendu s'adresser à l'ensemble du collège apostolique. En réalité, abstraction faite des absurdités auxquelles expose l'altération que fait subir au sens naturel et obvie de l'Ecriture une interprétation aussi sibylline, les monuments s'opposent à cette violence faite au texte: le plus souvent en effet ils nous représentent la tradition des clefs faite à Saint Pierre isolément, ou en présence de Saint Paul, lequel pourtant n'a pas assisté à cette promesse. Si donc les artistes qui ont, de cette manière sensible et matérielle, représenté Jésus Christ tenant la promesse des clefs du ciel faite par lui à Saint Pierre, avaient pensé que ce pouvoir avait été confié à tous les Apôtres, ils auraient réalisé cette scène d'une tout autre manière; au moins, ils y auraient fait assister tous les Apôtres. Le peuple chrétien croyait donc que Pierre seul avait reçu le pouvoir des clefs, et si même nous devions ne baser nos raisonnements que sur l'analogie des textes scripturaires,

il nous faudrait encore reconnaître qu'il s'agit ici d'un pouvoir exactement semblable à celui qu'expriment les paroles d'Isaïe: « Et dabo clavem domus David super humerum eius (d'Eliacin); et aperiet, et non erit qui claudat; et claudet, et non erit qui aperiet » (1). D'ailleurs dans l'Apocalypse les clefs sont précisément aussi le symbole de la

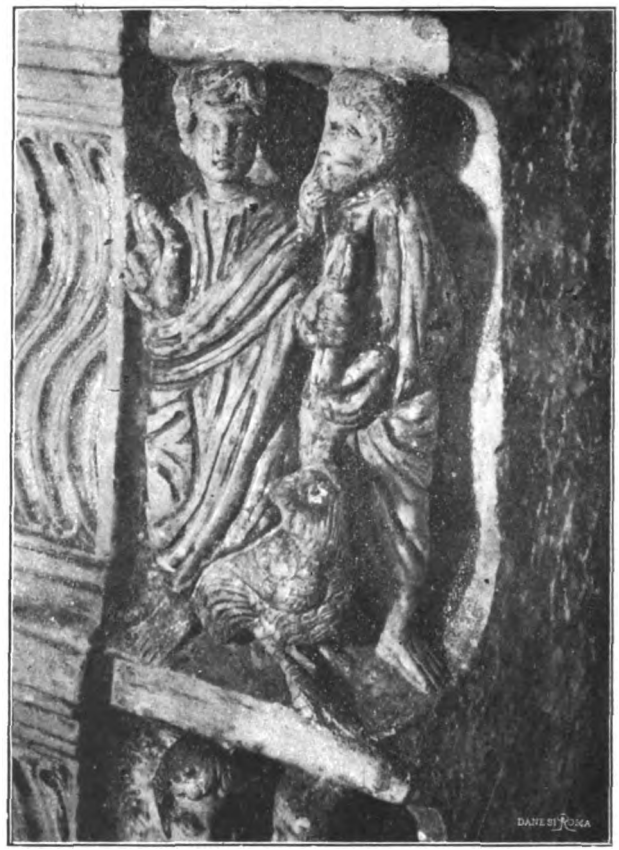

Figure 161. - (Catacombes de S. Sébastien).

dignité et du pouvoir suprême du Christ: « Haec dicit sanctus et verus, qui habet clavem David » (2).

4. — Ressemblance de Saint Pierre avec Jesus-Christ.

Les pouvoirs souverains si clairement conférés par Dieu à Saint Pierre ont amené les artistes, ou ceux qui commandaient des œuvres

(1) Isaie, XX, 22.
(2) *Apoc.*, III, 7.

d'art, à vouloir représenter tous les traits de la vie ou de la personne de l'Apôtre communs en quelque manière, avec la personne de son divin Maître. Ainsi, parmi les bas-reliefs funéraires, deux personnages ressuscitent les morts: Jésus-Christ et Saint Pierre; Jésus-Christ très souvent, Saint Pierre plutôt rarement et selon le récit biblique de la résurrection de la veuve Tabithe opérée par l'Apôtre. A l'égal du Christ, Saint Pierre tient en mains la verge du pouvoir, est assis sur un trône, est arrêté par les soldats, mis en prison, condamné à la croix. Il existe quelques sarcophages sur lesquels la personne de Saint Pierre, comme le fait généralement celle du Sauveur, domine toute la composition; nous en avons un bel exemple dans un sarcophage de la ville de Fermo, sur lequel les scènes sont ainsi disposées (1):

Les femmes pleurant la mort de la veuve Tabithe en présence de Saint Pierre.	Saint Pierre ressuscite Tabithe.	Caïn et Abel offrent des dons à Dieu.	Saint Pierre gardé par des soldats.	Saint Pierre tiré de sa prison.

Nous en avons un autre exemple dans un sarcophage d'Arles (2):

Reniement de Saint Pierre.	Pierre arrêté par les satellites d'Hérode.	Prédication de Pierre	Pierre conduit au supplice.	Pierre reçoit les clefs des mains de Jésus-Christ.

Un troisième exemple nous est fourni par un sarcophage du musée du Latran (3):

Jésus-Christ lave les pieds à Saint Pierre assis dans une chaire.	Saint Pierre conduit au supplice.	Saint Pierre reçoit le volume de la Loi en présence de Saint Paul.	Jésus-Christ traîné devant Pilate.	Pilate condamne Jésus-Christ à mort.

Il n'est pas rare de rencontrer des bas-reliefs dans lesquels, outre les miracles du Christ, on ne trouve rien en dehors du souvenir de Saint Pierre. Un sarcophage mis au jour dans les grottes Vaticanes présente les sujets suivants ainsi distribués (4):

Jésus-Christ guérit l'aveugle-né.	Jésus-Christ assisté par Saint Pierre, guérit l'hémoroisse.	Jésus-Christ remet la Loi à Saint Pierre en présence de Saint Paul.	Reniement de Saint Pierre.	Jésus-Christ donne les clefs à Saint Pierre.

Sur un sarcophage inédit, trouvé récemment dans le cimetière des Saints Marc et Marcellin, outre les scènes dans lesquelles Saint Pierre est le sujet principal, c'est à dire le reniement, l'arrestation et le miracle de la source, la figure de l'Apôtre apparaît dans tous les autres épisodes représentés.

La première fois que nous eûmes l'occasion d'exposer, dans une conférence publique, les résultats de nos recherches archéologiques

(1) GARRUCCI, *Storia dell'arte cristiana.*, Vol. V, 310, n. 2.
(2) GARRUCCI. l. c., Vol. V, 340, n. 5.
(3) GARRUCCI, l. c., Vol. V, 335, n. 3.
(4) GARRUCCI, V, 330, n. 5.

sur la primauté de Saint Pierre, un groupe d'auditeurs hétérodoxes nous opposa que, après tout, cette prééminence de Saint Pierre sur les autres Apôtres ne se découvre que sur des monuments Romains.

Rien de plus contraire à la vérité: l'épisode de la veuve Tabithe, par exemple, apparaît plus souvent dans les Gaules qu'à Rome. Au reste voici un tableau topologique de la distribution des épisodes relatifs à Saint Pierre dans les bas-reliefs funéraires. Nous nous sommes servis, pour le dresser, du volume cinquième, déjà cité, de Garrucci: chacun, en conséquence, pourra en contrôler aisément la véracité.

Saint Pierre ressuscitant Tabithe.

Rome, Fermo, Arles, Châlons-sur-Saône.

Reniement et exaltation de Pierre.

Rome, Civita-Castellana, Syracuse, Arles, Paris, Narbonne, Marseille, Lyon, Madrid, Saragosse, Gênes.

Saint Pierre recevant du Seigneur la loi ou les clefs.

Rome, Vérone, Ravenne, Ancône, Milan, Arles, Reims, Aix, Marseille.

Arrestation de Saint Pierre.

Rome, Pise, Milan, Fermo, Arles, Narbonne, Cahors, Clermont-Ferrand, Gerona, Barcelone, Astorga, Saragosse.

Moïse — Pierre.

Rome, Pise, Milan, Arles, Avignon, Narbonne, Marseille, Madrid, Astorga, Gerona, Saragosse.

Ici, n'en déplaise aux protestants, s'impose un parallèle entre l'Ecriture Sainte et les monuments: 1) Dans le texte sacré, comme dans les monuments, Saint Pierre est désigné comme le premier des Apôtres; plus souvent que de tout autre, il est fait mention de lui; ses prérogatives sont exprimées; il y a plus, sur les monuments, le pouvoir des clefs est représenté, non pas seulement comme promis, mais comme déjà accordé; — 2) Pierre, à l'égal du divin Maître, nous est montré persécuté, arrêté et condamné au supplice de la croix; à lui, comme au gardien de l'arche de la foi, est remis par le Seigneur le livre de la loi divine; enfin, Saint Pierre, comme Jésus-Christ, apparaît portant la croix gemmée comme un glorieux étendard et l'on peut répéter, à la suite du poète Dracontius, que Pierre est le chef qui porte l'auguste bannière de Jésus-Christ: *Crucis almae signiferum et ducem* (1).

(1) DRAC., *Carm. de Deo,* III, 218.

ARTICLE II. — **Le Clergé** (1).

On n'a rien d'explicite, dans les monuments primitifs de l'Eglise, au sujet du Sacrement de l'Ordre; car, en dehors des noms indiquant la dignité dont le défunt était revêtu, on ne fournissait aucune explication, le caractère du monument et l'occasion n'en réclamant aucune. Il était en effet naturel d'inscrire, par exemple, sur le tombeau d'un prêtre le mot *presbyter*; mais il eût semblé pour le moins superflu d'ajouter comment, par qui ou avec quelle formule il avait été ordonné; ces additions sont pareillement étrangères au style épigraphique moderne. Cependant les épitaphes rapportant les simples titres des grades de l'Ordre sacré deviennent précieuses, si nous pouvons être assurés par ailleurs de leur correspondance réelle avec les degrés et les pouvoirs indiqués. Or, si nous interrogions les Pères et les écrivains ecclésiastiques, nous pourrions remplir un volume entier de témoignages sur la dignité spéciale du sacerdoce et sur sa distinction d'avec l'état laïque dès les débuts du second siècle. Pour être bref, nous nous bornerons à rapporter quelques fragments du plus ancien code liturgique: nous voulons parler des Canons de Saint Hippolyte, déjà mentionnés plus haut, Canons si généralement oubliés par les traités de théologie et dont il semble qu'on ne connaisse pas toute l'importance. Il s'agit, nous l'avons déjà dit, d'un écrit que tous les critiques catholiques et la plus grande partie des protestants attribuent au commencement du troisième siècle; quelques-uns même le font remonter à la fin du deuxième. Il est donc de la plus haute importance; bien plus, en raison de son caractère liturgique, il a une valeur décisive en bien des questions et spécialement en tout ce qui concerne l'ordination de l'Evêque, du Prêtre et du Diacre.

1. PONTIFES (2). — La plus ancienne épitaphe papale qui ait été

(1) *Notiones*, Vol. II, pars. I, p. 175 ss.

(2) Les Pontifes du premier et du second siècle, de saint Lin à saint Victor, furent ensevelis au Vatican près du tombeau de Saint Pierre: *iuxta corpus beati Petri*, lit-on dans le *Liber pontificalis*. C'est avec le pape Zéphyrin que les sépultures papales commencèrent à se faire dans le cimetière de la voie Appienne, dit de Saint Calixte, et cette pratique persista jusqu'à la mort du pape Miltiade (314); il faut cependant exclure de cette nouvelle série de tombes papales celles de Saint Calixte lui-même, de Saint Marcellin et de Saint Marcel. Le corps du premier, jeté dans un puits du Transtévère fut enseveli, comme on l'a déjà dit, dans le cimetière de Calépode; les deux autres, peut être par suite de la confiscation des biens funéraires sous Dioclétien, se préparèrent un tombeau dans le cimetière de Prixille, où fut aussi plus tard enseveli saint Silvestre.

conservée est celle du pape Anthère (1), mort en 236, alors que son prédécesseur, le pape Pontien, condamné aux travaux publics, était encore vivant. Son inscription est conservée dans la chapelle dite des Papes au cimetière de Saint Calixte (figures 162 et 163).

On a pareillement retrouvé l'an dernier l'inscription du pape Pontien: on y voit gravée, après le titre ΕΠΙΣΚοπος la sigle du martyre

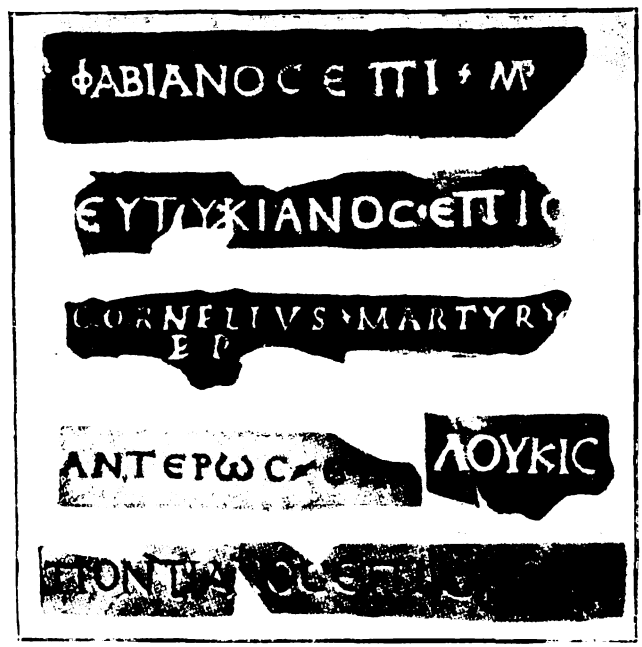

Figure 162 - Inscriptions papales (Cimet. de S. Calixte).

la même qui fut tracée, nous le verrons, sur la tombe du pape Fabien; l'une et l'autre, cependant, ont été ajoutées postérieurement. La découverte de cette épitaphe confirme ce qui est rapporté dans le *Liber pontificalis* au sujet de la sépulture de ce pontife. On y lisait en effet que le pape Pontien, déporté en Sardaigne, avait expiré sous les verges, et que son corps, transféré à Rome par le pape Fabien, avait été enseveli dans le cimetière de Saint Calixte: tout cela, du fait de la découverte de l'inscription près de la chapelle des Papes, reçoit la plus éclatante confirmation.

(1) Un sarcophage trouvé dans les grottes vaticanes lors de la reconstruction de la basilique, portait l'inscription de LINUS, et était peut-être le tombeau du premier successeur de Saint Pierre. Malheureusement, ce sarcophage a été incorporé dans les fondements de la basilique.

Vient ensuite par ordre chronologique l'inscription de Fabien († 250). Observant que la sigle du martyre de ce pontife fut gravée alors que le marbre était en place et fermait déjà le *loculus*, qu'elle constitue par conséquent une addition postérieure, de Rossi crut qu'il s'agissait ici de la *vindicatio martyris*, c'est à dire de sa reconnaissance officielle par l'Eglise, qui en aurait fait graver le monogramme après l'élection du successeur, Saint Corneille. Ce sentiment prévaut encore à présent; mais il ne manque pas d'archéologues qui attribuent cette sigle et celle de Saint Pontien au IVe siècle; d'autres l'assignent au Ve, au VIe et même encore plus bas.

Contrairement aux autres, l'inscription du pape Corneille est rédigée en langue latine et sa tombe fut élevée loin de l'hypogée des Papes, par suite peut-être de la dévotion d'une matrone, nommée Lucine, laquelle voulut lui donner une sépulture dans son propre domaine, peut-être aussi à cause des relations de famille ou de parenté que le pape pouvait avoir avec elle, à moins encore qu'il ne s'agisse ici d'un affranchi plutôt que d'un descendant de la famille Cornelia.

De l'inscription du pape Lucius († 255), on n'a trouvé que le nom ΛΟΥΚΙΣ; l'inscription du pape Eutychien († 283) est presque complète; celle du pape Gaius († 296) est mutilée et diffère des autres par le style épigraphique. Il y est fait mention de la déposition ΚΑΤΑ-ΘΕΣΙΣ avec indication de la date de celle-ci.

Le fait de ne trouver sur les épitaphes énumérées que le simple titre ΕΠΙΣΚΟΠΟΣ a fourni à quelques-uns le moyen de nier la primauté du pape. De Rossi leur a répondu et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de rapporter ses propres paroles:

Je ne sais quel autre titre nous pourrions lire dans les dites épitaphes. Ce n'est certes pas celui que nous écrivons aujourd'hui dans les inscriptions de style classique, *pontifex maximus*; nul n'ignore en effet l'origine païenne de cette appellation et l'on sait qu'elle a été mise généralement en usage après que la langue classique romaine eût été adoptée par le style ecclésiastique, c'est à dire après la Renaissance littéraire des temps modernes. Néanmoins Tertullien déjà, au IIIe siècle, rapportant un décret que, à mon sens, nous savons aujourd'hui avec certitude avoir été promulgué par le fondateur même de la crypte papale, le pape Calixte, le désigne comme un édit du souverain Pontife, évêque des évêques: *Pontifex scilicet maximus episcopus episcoporum edicit.* Je ne crois pas non plus que l'on puisse s'attendre à trouver dans ces épitaphes le titre de *papa*. Sans doute une des nouveautés que nous a révélées le cimetière de Calixte, est que le mot *pape* fut écrit sur les marbres chrétiens bien avant que nous ne le savions jusqu'ici. Dans les inscriptions de ce cimetière, Damase et même Marcellin, sous Dioclétien, ont été appelés *papae*, et déjà aux temps de Dioclétien, ce mot s'écrivait en abrégé PP, comme, dans l'épigraphie contemporaine, on le faisait pour *praepositus*, *primipilus*, et d'autres mots. Mais dans les premiers temps *papa* fut un terme d'affection plutôt que de di-

gnité, et j'ai expliqué, page 200 (*Roma sott.*, t. II), qu'on disait au troisième et même au quatrième siècle *papa meus*, *papa suus*, *papa noster*. Reste le seul terme *episcopus* employé constamment par les Pontifes romains et il faut fermer les yeux à la lumière de l'histoire pour ignorer que les titres du siège romain à la primauté universelle ne dépendent en aucune façon de l'appellation donnée dans les premiers siècles à la dignité de celui qui l'occupait. Il était appelé et il était en effet, évêque et *évêque de Rome* ; mais il faut se demander de quel épiscopat il était l'héritier, de celui-là seulement de l'église particulière de Rome, ou, en même temps, de la charge du gouvernement suprême de l'église universelle. C'est ce que ne peuvent nous dire, si on les examine isolément, les laconiques épitaphes de la crypte papale; mais si l'on demande à l'histoire ou aux écrivains ecclésiastiques quelle était la nature et l'extension de l'*épiscopat* mentionné sur ces pierres, on y trouve la réponse cherchée. Je n'entrerai pas dans un sujet si souvent traité; mais pour clore cet épisode par le témoignage le mieux adapté, je confronterai avec les épitaphes papales du cimetière de Calixte, le catalogue papal de Philocalus, catalogue dont la première partie fut écrite ou continuée précisément à l'époque d'Anthère, le plus ancien des papes dont nous ayons trouvé l'inscription. Réduit à sa forme primitive, ce catalogue commençait en ces termes: *passus est dominus noster Iesus Christus duobus geminis Consulibus VIII kal. apriles, et post ascensum eius beatissimus Petrus episcopatum suscepit, ex quo tempore per successionem dispositum qui episcopus, quot annis praefuit.* Suit la série de Pierre à Anthère. Voilà comment comprenait l'épitaphe ΑΝΤΕΡΩC ΕΠΙCΚ le chroniqueur contemporain de ce pape; Anthère fut *successeur* de Pierre dans l'*épiscopat* que l'apôtre assuma immédiatement après l'ascension du Seigneur (*Roma sott.*, t. II, pp. 306-307).

Le mot ἐπίσκοπος n'est pas de formation ecclésiastique: il signifie inspecteur et modérateur et, chez les Grecs, on appelait de ce nom les curateurs et présidents des jeux athlétiques. Dans le nouveau testament, ce terme fut employé pour désigner le président de chaque église et le degré suprême du sacerdoce chrétien (*Act.*, XX, 28; Pauli *ad Phil.*, I; I *Tim.*, III, 2; *ad Titum*, I, 7): mais la signification ecclésiastique n'en fut cependant pas dès le principe invariablement fixée. Avant qu'il n'en fut ainsi, dut s'écouler une période pendant laquelle ce mot fut employé en ce sens. De même donc qu'il serait étrange de constater dans les épitaphes du troisième siècle l'omission de l'appellation *episcopus*, à moins qu'elle n'eut été conseillée par quelque motif de prudence, ainsi pourrait être soupçonné d'avoir été écrit à une époque postérieure à l'époque apostolique le titre LINUS EPISCOPVS: et le laconique et archaïque LINUS est admirablement à sa place (1).

Une inscription mutilée, gravée au dos d'un sarcophage, donne le nom ΟΥΡΒΑΝΟΣ suivi de la lettre *éta* ou *théta*. De Rossi voulut y voir l'inscription d'un évêque Urbain, estimant que la trace de lettre appartient à l'initiale du mot ἐπίσκοπος; mais la chose est très incertaine, et du reste Saint Urbain, évêque ou pape, était vénéré dans le cimetière de Prétextat, tandis qu'il n'est jamais fait mention de lui dans celui de Saint Calixte.

(1) *Bull. di arch. crist.*, 1876, pp. 86-87.

Evêques. — On a retrouvé plusieurs inscriptions d'évêques. La plus ancienne semble être celle qui est gravée sur le sarcophage de Saint Syrus, évêque de Pavie (figure 165). Pour des raisons paléographiques, De Rossi a pensé que la partie primitive de l'épitaphe serait seulement

Figure 163. - Inscription du pape Antère.

le mot SVRVS, qui correspondrait bien au caractère laconique des inscriptions primitives, et il note à ce propos l'analogie que présente cette épitaphe avec celle que l'on a pareillement retrouvée sur un sarcophage sous les fondements de la basilique de Saint Pierre. Celle-ci

Figure 164. - Inscription du pape Pontien.

aussi ne donne que le nom LINVS, et il est très probable, comme nous l'avons dit, qu'il s'agit du premier successeur de Saint Pierre. Voici quelques autres inscriptions d'évêques:

— EPISCOPVS... | REG. NV... (*Cimetière de Saint Calixte*).

— PETRVS EPISCOPVS IN PACE XIII KL MAIA (S) (*Cim. de St. Alexandre*).

L'inscription suivante d'un évêque de Brescia, peut-être du IIIe siècle, tout en omettant la date de la déposition, marque le temps passé par le défunt dans les différents grades ecclésiastiques: trois ans et sept mois comme évêque, quinze ans comme prêtre, douze ans comme exorciste:

FL. LATINO. EPISCOPO
AN. III. M. VII. PRAESB
AN. XV. EXORC. AN. XIII

Remarquable entre toutes est l'inscription d'un Marc Jules Eugène, évêque de Laodicée après avoir été soldat dans l'armée de Maximin Daza, de laquelle il s'enfuit pour ne pas être forcé de sacrifier aux dieux: « *Par la volonté du Dieu tout puissant*, dit-il dans son épitaphe, *j'ai été fait évêque* » (1). Nous savons qu'à cette époque l'évêque était désigné par le peuple, comme le fut plus tard Saint Ambroise, ce qui ne constituait nullement l'essence de l'ordination épiscopale, puisque celle-ci devait être faite par un évêque. Mais le peuple en priant pour

Figure 165. - Inscription de S. Syrus.

celui qu'il avait élu, le disait préparé par Dieu, et tout cela se trouve déjà déclaré explicitement dans les canons d'Hippolyte, dont voici le fragment qui nous intéresse:

7. Episcopus eligatur ex omni populo. Sedatus sit, sicut de illo in Apostolo scriptum est. — 8. In ea autem hebdomade, in qua ordinatur, dicat populus: « Nos eligimus eum ». — 9. Deinde silentio facto in toto grege post ἐξομολόγησιν, omnes pro eo orent dicentes: « O Deus, corrobora hunc quem nobis praeparasti ». — 10. Deinde eligatur unus ex episcopis et presbyteris, qui manum capiti ejus imponat et oret, dicens: O Deus Pater Domini nostri Iesu Christi, Pater misericordiarum et Deus totius consolationis, qui habitat in altis et humilia respicit, qui novisti omnia antequam fiant; tu qui constituisti fines, cuius imperio fit ut ex Adamo perseveret genus iustum, ratione huius episcopi qui est magnus Abraham qui praelaturas et principatus constituit; respice super N., servum tuum, tribuens virtutem tuam et spiritum efficacem quem tribuisti sanctis Apostolis per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum unicum, illis qui fundaverunt Ecclesiam in omni loco ad honorem et gloriam nominis tui sancti. Quia tu cognovisti cor uniuscuiusque, concede illi ut ipse sine peccato videat populum tuum, ut mereatur pascere gregem tuum magnum sacrum. Effice etiam ut propter praestantiam illi ab omnibus invideatur, et accipe orationes eius et oblationes eius quas tibi offeret die noctuque et sint tibi odor suavis. Tribue etiam illi, o Domine, episcopatum et spiritum clementem et potestatem ad remittenda peccata; et tribue illi facultatem ad dissolvenda omnia vincula iniquitatis daemonum et ad sanandos omnes morbos, et contere Satanam sub pedibus ejus velociter. Per Dominum nostrum Iesum Christum, per quem tibi gloria cum ipso et Spiritu Sancto in saecula saeculorum. Amen.

(1) *Notiones*, Vol. II, pars I, pag. 271 ss.

Il ressort de ce texte que la personne de l'évêque était désignée par le peuple, que l'ordination était faite par un évêque et qu'elle était essentiellement constituée par une action ou cérémonie liturgique et une prière, dont le but était d'obtenir au nouvel élu le pouvoir et la

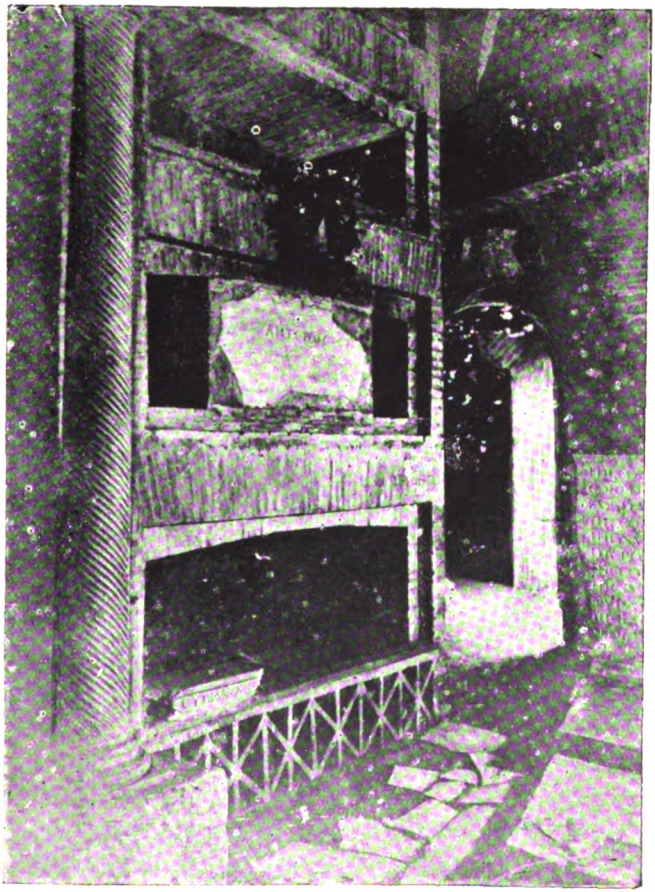

Figure 166. - Crypte des papes (Catac. de S. Calixte).

grâce spéciale propres à ses hautes fonctions. Tout cela est décrit comme un usage déjà en vigueur à un siècle de distance seulement des temps apostoliques.

Prêtres (Presbyteri). — Nous l'avons déjà dit, le style épigraphique des premiers siècles désignait les prêtres sous le nom de *presbyteri*; le titre *sacerdos* était réservé aux évêques; cette terminologie est d'ailleurs encore en usage dans la langue liturgique contemporaine.

Souvent le mot *presbyter* était représenté en abrégé par une sigle formé soit des premières lettres, soit des consonnes du mot: PRE. PRB. PR.

Bien que ce titre ne spécifie rien, il apparaît cependant comme le titre propre du prêtre, et non comme celui d'une personne âgée capable de présider une réunion liturgique. Les canons d'Hippolyte distinguent très clairement le prêtre du laïque, et la netteté de cette

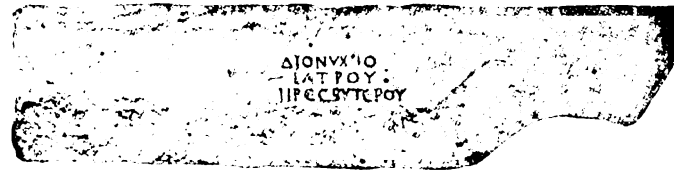

Figure 167. - Inscription d'un prêtre médecin.

Figure 168. - (Musée du Latran).

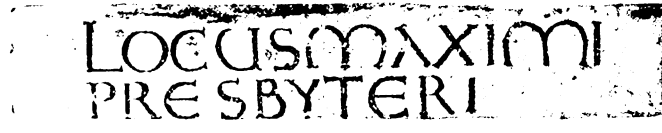

Figure 169. - (Musée du Latran).

distinction devient plus évidente encore du fait qu'il y est dit que le diacre lui-même ne peut faire ce que fait le prêtre. Voici le texte de l'ordination presbytérale:

30. Si autem ordinatur presbyter, omnia cum eo similiter agantur ac cum episcopo, nisi quod cathedrae non insideat.

31. Etiam eadem oratio super eo oretur tota ut super episcopo, cum sola exceptione nominis episcopatus.

32. Episcopus in omnibus rebus aequiparetur presbytero, excepto nomine cathedrae et ordinatione, quia potestas ordinandi ipsi non tribuitur.

Quel devait être ensuite l'esprit des aspirants au presbytérat, cela ressort du fait qu'on estimait dignes de cette charge les confesseurs de la foi; toutefois, si les tourments endurés par ceux-ci leur confé-

raient l'esprit du presbytérat, ils ne leur en conféraient pas l'ordination, qu'ils devaient recevoir de l'évêque:

43. Quando quis dignus est qui stet coram tribunali propter fidem et afficiatur poena propter Christum, postea autem indulgentia liber dimittitur, talis postea meretur gradum presbyteralem coram Deo, non secundum ordinationem quae fit ab episcopo; immo confessio est ordinatio ejus.

44. Quod si vero episcopus fit, ordinetur.

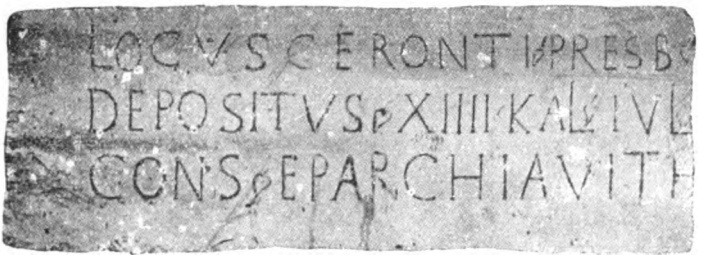

Figure 170. - (Musée du Latran).

Figure 171. - (Musée du Latran).

45. Si quis confessione emissa tormentis laesus non est, dignus est presbyteratu; attamen ordinetur per episcopum.

46. Si talis, cum servus alicujus esset, propter Christum cruciatus pertulit, talis similiter est presbyter gregi.

47. Quamquam enim formam presbyteratus non acceperit, tamen spiritum presbyteratus adeptus est. Episcopus igitur omittat orationem quae ad Spiritum sanctum pertinet (1).

On ne pourrait désirer rien de plus clair.

Parmi les inscriptions des prêtres, aucune ne nous est parvenu qui soit assez ancienne pour que, sous le simple titre de *presbyter*, on puisse par conjecture y reconnaître la qualité d'évêque, conformément à l'interprétation qu'on doit parfois donner à ce titre dans les documents apostoliques.

(1) DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, appendice, pages 525-526.

Les monuments funéraires nous présentent parfois aussi le titre de *presbyterissa* (πρεσβύτερα), plus rarement celui de *episcopa* ou *episcopissa*: ces titres doivent s'entendre, d'après les documents historiques, de la femme de celui qui avait été élevé au presbytèrat ou à l'épiscopat, laquelle, séparée ensuite de son mari, vivait comme une veuve consacrée à Dieu. On appelait aussi parfois *episcopa* la matrone qui avait un fils ou un neveu évêque (1).

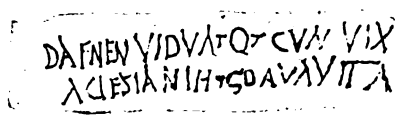

Figure 172. - (Musée du Latran).

Les *presbyterissae* vivaient comme des femmes consacrées au service de Dieu, et, en cela, elles différaient peu des vierges. Ces dernières avaient une place spéciale au temple; elles recevaient le baiser des matrones et étaient tenues en grande considération par les fidèles. Les nombreuses inscriptions de vierges trouvées dans les anciens cimetières, non moins que les fréquentes allusions à la noblesse de leur état, qui en faisait les épouses de Jésus-Christ, prouvent combien les premières générations chrétiennes estimaient la vertu de la virginité et la chasteté de la vie. Mais nous parlons de ce sujet au chapitre V.

Archidiacres et diacres. — Le titre d'archidiacre, tant dans les monuments que dans l'histoire, n'apparaît qu'au Vᵉ siècle, et il désigne le premier diacre d'un diocèse, l'économe et l'auxiliaire particulier de l'évêque. Fameuse est l'inscription d'un archidiacre Sabinus, conservée sous le pavé de l'église inférieure de Saint Laurent à Rome:

SEPULCRUM SABINI ARCHIDIACONI

Altaris primus per tempora multa minister
Elegi sancti ianitor esse loci
Nam terram repetens quae nostra probatur origo
Hic tumulor muta membra Sabinus humo
nil juvat immo gravat tumulis haerere piorum
Sanctorum meritis optima vita prope est
corpore non opus est anima tendamus ad illos
quae bene salva potest corporis esse salus

(1) Cf. Deloche, *Revue archéologique*, 1886, t. I, p. 219.

ast ego qui voce psalmos modulatos et arte
*diver*sis cecini verba sacrata sonis
corporis hic posui sedes in limine primo
surgendi tempus certus adesse cito
*iam tonat angelico re*sonans tuba coelit*us ore*
et vocat ut scandant castra super*na pi*os.
*at tu Laurenti mar*tyr levit*a Sabinum*
levitam angelicis nunc quoq*ue iunge choris.*

Il découle de cette inscription que, outre les lecteurs et les chantres, prenaient également part au chœur les archidiacres et les diacres, usage dont on possède d'autres preuves épigraphiques. En voici des exemples:

— HIC LEVITARVM PRIMVS IN ORDINE VIVENS
DAVIDICI CANTOR CARMINIS ISTE FVIT (1).
— DVLCIA NECTAREO PROMEBAT MELLA CANENTEM
PROPHETAM CELEBRANS PLACIDO MODVLAMINE SENEM.
(Eloge du diacre *Redemptus* composé par S. Damase)

— PSALLERE ET IN POPVLIS VOLVI MODVLANTE PROPHETA
SIC MERVI PLEBEM CHRISTI RETINERE SACERDOS
(Eloge de l'évêque Léon composé par S. Damase)

Voici le texte des canons relatifs à l'ordination du diacre:

37. Si ordinatur diaconus, observentur canones singulares et dicatur haec oratio super eum, neque tamen ad presbyteratum pertinet sed ad diaconatum, sicut famulum Dei... Talis revera est diaconus ille de quo Christus dixit: « Si quis mihi ministraverit honorificabit eum pater meus ».

38 Episcopus autem manum imponat ei et hanc orationem dicat super eum loquens:

39. O Deus, pater Domini nostri Jesu Christi, rogamus te enixe ut effundas Spiritum tuum sanctum super servum tuum N. eumque praepares cum illis qui tibi serviunt secundum tuum beneplacitum sicut Stephanus,

40. Utque illi concedas vim vincendi omnem potestatem dolosi signo crucis tuae quo ipse signatur.

41. Utque concedas mores sine peccato coram omnibus hominibus, doctrinamque pro multis, qua gentem copiosam in ecclesia sacra ad salutem perducat sine ullo scandalo.

42. Accipe omne servitium ejus per D. N. I. C. per quem tibi cum Spiritu sancto sit gloria in saecula saeculorum. Amen (2).

Comme dans les deux précédentes ordinations, on retrouve dans celle-ci, dont le ministre est toujours l'évêque, l'imposition des mains

(1) DE ROSSI, *Bull. d'arch. crist.*, 1883, p. 88.
(2) DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, p. 527.

et l'invocation du Saint-Esprit; mais le pouvoir qui y est conféré est bien différent de celui du sacerdoce.

Notons enfin qu'on rencontre parfois dans l'épigraphie le titre de *praepositus ecclesiae*, *basilicae*, etc., titre qui convenait généralement à l'office du diacre, bien que l'on trouve aussi celui de *presbyter praepositus*. Ce dernier est le plus souvent contracté dans le sigle P.P.

SOUS-DIACRES ET MINISTRES INFERIEURS. — La mention du sous-diacre est plus rare que celle du diacre, bien que cet ordre se trouve déjà nommé dans S. Cyprien, et dans la lettre fameuse du pape Saint

Figure 173. - (Cimetière de Sainte Agnès - II siècle).

Corneille rapportée par Eusèbe. Le *Liber pontificalis* affirme que le pape Fabien (236-250) nomma sept sous-diacres, mais il ne semble pas en parler comme d'une institution déjà existante. Tout cela est d'accord avec les monuments, sur lesquels l'apparition du titre de sous-diacre est tardive. Les canons d'Hippolyte semblent placer le rite du sous-diaconat après celui de lecteur et les assimiler l'une à l'autre en voici le texte:

48. Qui constituitur ἀναγνωστης ornatus sit virtutibus diaconi, neque manus ei imponetur primo, sed evangelium ab episcopo ipsi porrigatur.

49. Ὑποδιάκονος secundum hunc ordinem...

52. Ὑποδιάκονος et ἀναγνωστης quando soli orant consistant in posteriore parte; Ὑποδιάκονος autem serviat coram hominibus (1).

Comme on le voit, il est dit explicitement que l'imposition de la main n'est pas faite au lecteur; et il n'est point parlé des autres ordres mineurs, ce qui, peut-être, doit être attribué à quelque lacune du *codex*, mais pourrait tout aussi bien signifier qu'à l'époque des canons, ces ordres n'étaient pas encore institués. Parlant des exorcismes, Tertullien affirme que de son temps tous les fidèles, avaient le pouvoir de chasser les démons; les exorcistes, au contraire, sont nommés pour

(1) DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, p. 528.

la première fois par Origène et, ensuite, par S. Cyprien. Les monuments concordent avec ces données: déjà au IIe siècle, ils nous offrent la mémoire des lecteurs; au IIIe, ils mentionnent les exorcistes, les sous-diacres et les acolythes appelés aussi *sequentes*. Quant aux portiers, leur charge, on le sait, était dévolue en propre aux fossoyeurs; mais le mot *ostiarius* se trouve déjà dans la lettre du pape S. Corneille, et lors de la construction des grandes basiliques, au moment où la paix fut rendue à l'Eglise, l'office du portier fut confié non seulement à des hommes, mais aussi à des femmes chargées de veiller au maintien de l'ordre dans la partie de l'église réservée aux personnes de leur sexe. L'office du portier persista en Occident; mais en Orient, au VIe siècle, on n'en parle plus.

Voici quelques exemples d'inscriptions relatives aux ordres mentionnés:

Sous-diacres:

— LOCVS IMPORTVNI SVBDIAC REG . QVARTAE
(*Cimetière de Sainte Agnès*)

— HIC . REQVIESCIT . APPIANVS . SVBDIACONVS
QVI . VIXIT . ANNV XXXIII . DIES . XXVIII . D . III
IDVS . APRI . CON . POSTVMIANI . V . C .
(*Cimetière de Saint Alexandre, sur la voie Nomentane, an.* 448)

Acoythes:

— YACINTVS ACOLITVS (*Rome*)
— LOCVS ROMANI ACOLITI (*Rome*)
— IN PACE ABVNDANTIVS ACOL
REG QVART ET T VESTINE
(*Cimetière de Sainte Agnès*)

— GLORIOSVS ACOLITVS IN PACE (*Africa*)

Lecteurs:

— FAVOR . FAVOR LECTOR (figure 178)
— SEVERVS LECTOR INNOCENS QVI VIXIT IN PACE
ANNIS TREDECE (*sic*) (*Gaule*)
— LOCVS ADEODATI LECTORIS DE BELABRV
(*Cimetière de Calixte*)

— ..... ANTIVS LECTOR DE PALLACINA
(*Cimetière de Priscille*)

— *Hic quies*CIT PASCENTIVS LECTOR DE FASC*iola*
(*Cimetière de Domitille*)

Exorcistes:

— PRIMVS EXORCISTA ..... FECIT (*Musée du Latran*)
— PETRONIV EXORCISTA . . .
— GELASIVS EXORCISTA
DEP V IDVS M XXXXV
ΩΔΕ EI . . . . VS DEO GRATIAS
(BOLDETTI, *Osserv.*, etc., p. 415).

La formule *Deo gratias* est l'expression que l'on opposa au quatrième siècle à la locution des Donatistes *Deo laudes*: cette dernière n'est pas rare dans les inscriptions de certaines régions de l'Afrique.

— MACEDONVS EXORCISTA . . .
(*Cimetière de Thrason*)

PORTIERS:

— FAUSTUS ESORCISTA IN PA.....
(*Cimetière de Tusculum*)
— VRSATIV VSTIARIVS (GRUTERO, 1056. 6)
— Μνῆμα διάφερο(ν) τῶν θυρορ(ῶν) Ἁγίας Σίων
« *Tombeau particulier des portiers de la sainte Sion* ».

Nous ne citerons pas d'exemples d'inscriptions de fossoyeurs: elles appartiennent pour la plupart à l'époque de la paix, alors que les fossoyeurs ne faisaient plus partie du clergé; nous noterons seulement que, dans la confiscation faite sous Dioclétien de l'église de Cirta (Constantine) les fossoyeurs furent nommés avec les autres membres du clergé: « Sedente Paulo episcopo, Montano et Victore, Deusatelio et Memorio presbyteris, adstante Marte cum Helio et Marte diaconis, Merculio Catullino, Silvano et Caroso subdiaconis, Januario, Meraclo, Fructuoso, Miggine, Saturnino, Victore, Samsurico, et ceteris fossoribus » (1).

Ce que nous avons dit des Ordres sacrés, peut se dire aussi des autres sacrements: il n'est pas fait, relativement à eux, d'allusion explicite, et on ne rencontre à leur sujet aucune déclaration doctrinale, parce que le caractère des épitaphes ne le comportait pas.

Quelques inscriptions des IVe et Ve siècles portent la formule *accepta poenitentia*; à notre sens, cette formule aurait la même valeur que la formule similaire relative au baptême: *accepta gratia* et indiquerait l'effet sacramentel de l'absolution sacerdotale. Dans le cimetière de

(1) *Gesta purg. Caeciliani*, d'après les oeuvres de S. Optat; édit. Dupin, p. 168.

Domitille, on rencontre cette autre expression: *Accepit remissionem*; une inscription de Loy (508) porte: *Poenitentia consecuta est*, et il faut se garder de confondre ces inscriptions avec d'autres, dans lesquelles il est dit que le défunt mena une vie pénitente, c'est à dire em-

Figure 147. - (Cimetière de S. Calixte).

brassa la vie monastique; ex.: *Hic requiescit Aurora spectabilis poenitens* (*femina*), *quae vixit in seculo ann. pl. m. LX*, ici repose Aurora, femme respectable et pénitente, qui vécut dans le siècle (sur cette terre) plus ou moins soixante ans. (Inscription de l'année 463, trouvé à Côme-Italie).

Quant au sacrement du mariage, remarquons que dans quelques sarcophages et sur l'un ou l'autre fond de coupe en verre doré, Jésus-

Figure 175. - (*Revue Biblique*, an 1892, p. 587).

Christ apparait comme le prêtre qui unit les mains des deux époux ou pose sur leurs têtes une couronne de fleurs. J'observe en outre que, dans certaines inscriptions d'époux, la femme est appellée côte, allusion évidente au passage de la Genèse, où se trouve racontée la création de la femme (1). Ce point est traité dans le chapitre des monuments relatifs à la famille.

(1) *Notiones*, Vol. II, pars III, pp. 112-122.

CHAPITRE IV.

Les Fins dernières.

ARTICLE I. — **Le sort de l'âme après la mort.**

Il y a environ trois siècles, un protestant érudit, antiquaire et historien, Jacques Spon, défiait les archéologues catholiques de lui prouver au moyen des monuments, l'existence d'un lieu de purification, d'où l'âme du défunt put, grâce aux prières et suffrages des vivants, passer à la béatitude céleste. Malgré les découvertes, alors récentes, faites par Bosio dans les catacombes romaines, personne n'osa relever

Figure 176. - ..... *Vibas in aeterno.*

le défi; au siècle dernier cependant, le très docte Edmond Le Blant sut donner une réponse tellement adéquate, que l'on ne put que déplorer l'absence d'une réplique plus précoce à l'audace du professeur protestant, malgré le secours d'une aussi grande abondance de monuments.

Mais aujourd'hui l'étude de l'antiquité chrétienne nous permet de pousser plus loin cette démonstration; les recherches du regretté J. B. de Rossi et spécialement les études de Mgr. Wilpert ont tellement élargi le domaine de nos connaissances relatives au sort futur de l'âme dans la pensée et la foi des premières générations chrétiennes, que tout doute sur ce point est à présent banni.

Sur les traces de ces deux archéologues, nous nous efforcerons, comme nous l'avons déjà fait dans d'autres publications, de synthétiser leur

doctrine en utilisant les nouveaux matériaux mis à notre disposition par les dernières recherches et en les étudiant à la lumière de la littérature contemporaine.

a) PRIÈRE POUR LES DÉFUNTS (1). — Malgré les quelques erreurs qui se firent jour ça et là, en Orient surtout, touchant la résurrection des corps, et le souci excessif de s'assurer un tombeau inviolable, le concept de la séparation de l'âme et du corps fut très vif chez les premiers chrétiens. Aussi trouvons-nous fréquemment mention du détachement de l'âme et du corps, et cette mention est souvent accompagnée de détails correspondant à des croyances spéciales propres à quelques Pères et, parfois, caractéristiques d'une époque. Citons comme exemple une épitaphe du cimetière de S. Calliste écrite par un diacre du pape Marcellin (Severus) et dans laquelle on lit que l'âme d'une innocente enfant a été ravie par Dieu par le moyen de l'Esprit-Saint:

Quique (*Deus*) *animam rapuit Spiritu Sancto suo.*

Une autre inscription, trouvée sur la voie Latine, se ressent d'une opinion commune vers la fin du IIe siècle, selon laquelle l'âme, en abandonnant sa dépouille mortelle, se revêtait d'une espèce de corps éthéré dont on croyait aussi les anges revêtus. Voici cette inscription:

Ἰουλειας Ευαρέστας
τῆς θεοφιλεστάτης
ἡ σάρξ ἐνθάδεκεῖται
ψυχὴ δὲ ἀνακαινισθεῖσα
τῶ πνεύματι Χριστοῦ
καὶ ἀγγελικὸν σῶμα
λαβοῦσα εἰς οὐράνιον Χριστοῦ
βασιλείαν μετὰ τῶν
ἁγίων ἀνελήμφθη.

Ici repose la chair de Julia Evarista, très chère à Dieu; son âme, renouvelée par l'esprit du Christ et revêtue d'un corps angélique, a été reçue avec les Saints dans le céleste royaume du Christ (2).

(1) *Notiones*, Vol. II, pars I, pag. 89 ss.; pars II, pag. 205 ss.

(2) DE ROSSI, *Inscript.*, Vol. I, pag. CXVI. — Notons que si l'on croyait les anges doués d'un corps aérien et d'une figure humaine, on ne se les imaginait pas cependant sous les traits de petits enfants, mais sous ceux de jeunes gens, et on les représentait de même. Ce ne fut pas non plus l'usage, dans les trois premiers siècles, de les représenter avec des ailes, comme on peut le voir dans les peintures de l'Annonciation (figure 119). Les anges ailés commencent à apparaître au quatrième siècle, et l'on en trouve peut-être le plus ancien

Une autre inscription romaine nous donne la vraie idée de la mort, telle que Jésus lui-même l'a donnée dans son Evangile:

*Domine qui de*DISTI OMNIBUS ATCERSIO*nem suscipe animam* BONIFATI PER SANTUM (*sic*) NOM*en tuum.*

Seigneur, qui nous avez tous appelés à vous, recevez, par votre saint nom l'âme de Boniface (1).

Il est claire que nous avons ici une formule liturgique, en usage à partir du troisième siècle au moins, une prière qui fut commune aux

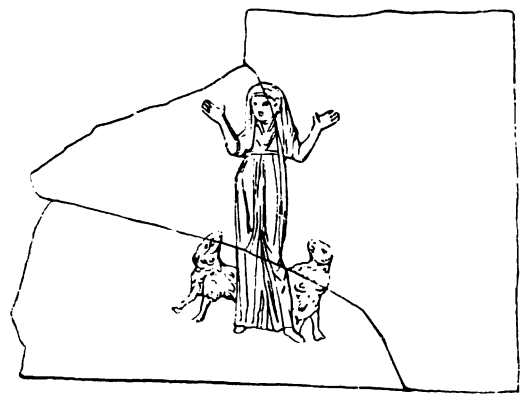

Figure 177. - (Cimetière de S. Calixte).

Pères et aux fidèles, à Rome comme en Afrique, et nous la trouvons dans S. Cyprien qui écrit: « Il nous a été souvent révélé que la mort de nos frères n'est pas à pleurer, puisqu'ils ont été appelés par le Seigneur et délivrés du siècle » (2).

Comme aujourd'hui encore, on croyait que l'âme était introduite par les saints dans la béatitude éternelle, que les anges venaient à sa rencontre et la présentaient à Dieu. Une inscription publiée par Fabretti se termine par ces mots:

ACCERSITUS AB ANGELIS (3)

exemple monumental dans un très beau bas-relief de l'Annonciation et de la crèche découvert près de Carthage par l'illustre P. Delattre. Sur la mention des Anges dans les monuments, voir *Notiones*, Vol. II, pars I, p. 84; voir aussi CABROL, *Dictionnaire d'arch. et de liturg.*, art. *Ange*.

(1) BUONARROTI, *Vetri*, pag. 106.

(2) Nobis saepe revelatum est fratres nostros non esse lugendos accersione dominica de saeculo liberatos... (CYPRIANUS, *De mortalitate*, cap. XX).

(3) FABRETTI, *Inscript. domest.*, cap. VIII, n. 86.

et cette inscription fournit un supplément certain à d'autres épitaphes mutilées portant la même formule. Une autre inscription qui se trouve dans le cimetière de S. Calixte donne la variante:

[XP]ΙΣΤΙΝΑ Η ΕΝ ΘΕΩ ΚΑΙ ΧΡΙΣΤΩ ΗΙΣΤΕΥΣΑΣΑ ... προΣ ΤΟΙΣ ΑΝΓΕΛΟΙΣ.

Christine, qui, ayant cru à Dieu et au Christ... aux anges (Fig. 106).

Quant à la mention des saints, dont le sort était souhaité aux défunts par les survivants, les exemples sépulcraux sont véritablement innombrables, et, souvent, spécialement à partir du IVe siècle, ils semblent être des fragments de prières liturgiques; telle l'inscription suivante trouvée dans les catacombes de Syracuse:

DA DEVS OMNIPOTENS | *caelestis glo*RIA VITAE DIGNA
CVM | SANCTIS VT MEREATVR IBI

O Seigneur tout puissant, faites que (la défunte) mérite de devenir digne de la gloire de la vie céleste avec les saints.

Et du reste les formules très anciennes: VIVAS CUM SANCTIS, INTER SANCTOS - ΜΕΤΑ ΤΩΝ ΑΓΙΟΝ ΖΕΣΕΣ (vis avec les saints, parmi les saints), se lisent partout dans les cimetières chrétiens primitifs, et ce concept répond pleinement à certaines formules liturgiques d'une haute antiquité, dont quelques-unes sont aujourd'hui encore conservées dans l'office des morts:

† *Cum sanctis tuis in aeternum* (*vivat*), *quia pius es* (*Deus*).

† *Munera eos* (*Domine*), *cum sanctis tuis...*

† *Subvenite sancti Dei, occurrite angeli Domini. In paradisum deducant te angeli...*

C'est ce que nous lisons aussi parfois dans les actes des martyrs, où résonne bien souvent l'écho des prières les plus chères aux premiers fidèles; témoin les actes de St. Euplius:

... timete illum in toto corde vestro, quoniam memor est timentibus se antequam exeant de hoc saeculo : et postquam exierint tunc occurrent eis angeli, et deducent eos ad civitatem illius sanctam Ierusalem.

...craignez le Seigneur de tout votre coeur, puisqu'il se souvient de ceux qui le craignent, avant qu'ils ne sortent de ce monde; et après qu'ils en seront sortis, alors les anges viendront à leur rencontre et les conduiront dans sa cité, la sainte Jérusalem (1).

(1) RUINART. *Acta sincera*, pag. 441.

Dans un poème religieux, qui peut remonter au troisième siècle et a été découvert, il y a quelques années, dans un papyrus égyptien, on lit les vers suivants, parmi d'autres mentions des mystères du Christ:

Fais que nous puissions vivre parmi les saints (dans le ciel), fais que nous parvenions à la possession de la vie (1).

En outre, comme les saints étaient souvent représentés sous la figure de brebis, de colombes, ou sous forme de bustes — spécialement, pour ce dernier cas, les apôtres Pierre et Paul —, il n'est pas rare de rencontrer sur les épitaphes, l'*orante*, figure de défunt, entre deux oiseaux, deux brebis ou deux bustes humains. Cependant, dans la plastique, ce sujet est plus explicite et plus clair, et souvent les bas-reliefs des sarcophages représentent la figure du défunt entre deux personnages revêtus d'habits propres aux personnes sacrées et offrant le type iconographique des deux Apôtres (fig. 180).

Figure 178. - (Cimitière de S. Calixte).

Une fois l'âme délivrée du corps, les survivants n'étaient pas toujours persuadés qu'elle arrivait aussitôt au séjour de la récompense éternelle. Cette récompense, que tous espéraient obtenir, était souvent souhaitée au défunt, et, pour en hâter la possession, on faisait monter vers Dieu les vœux les plus ardents. Or, les inscriptions sépulcrales nous ont conservé l'écho de ces prières, lesquelles, dans leur laconisme, nous révèlent en même temps que les affections les plus vives et les plus naturelles du coeur humain, les plus pures aspirations de l'âme chrétienne et, partant, un reflet, un signe de cette foi qui anima les premiers fidèles, ou, tout

Figure 179. - (Cim. de S. Calixte).

(1) Ζήτει ζῆσαι μεθ' ἁγίων. Ζ[ή]τει ζωὴν ἵνα λάβῃς. B. P. Grenfell et A. S. Hunt. *The Amherst papyri being an account of the greek papyri in the collection of Amherst*, I partie, pag. 23 e 28, tab. 11, v. 6, Londres, 1900.

au moins, une allusion à cette foi. Quelle différence entre le froid VALE païen et la chaste simplicité de ces formules: VIVAS IN DEO — VIVAS IN DOMINO — VINCENTIA IN CHRISTO — VIVAS IN SPIRITU SANCTO — VIVAS IN PACE — VIVAS IN AETERNUM (Vis en Dieu, etc.).

En voici d'autres moins brèves:

— ΖΗΣΗΣ ΕΝ ΟΝΟΜΑΤΙ ΘΗΟΥ.
Vis dans le nom du Seigneur.

— *Artemidora semper vives in Deo.*
Artemidora, tu vivras toujours en Dieu.

— *Justus te in pace (suscipiat Deus).*
Justus que (Dieu) te (reçoive) dans la paix.

— *Priscus in pacem (suscipiatur).*
Que Priscus (soit reçu) dans la paix. (*Cimetière de St Calliste*).

— *Gaudentia suscipeatur* (sic) *in pace.*
Que Gaudentia soit reçue dans la paix.

— *Laurentius ad Deum in pace.*
Laurent, sois (tu es ?) près de Dieu dans la paix. (*Rome*).

— *Semper in Deo vivas dulcis anima.*
O âme douce, puisses-tu vivre toujours en Dieu.

— *Lais cum pace ispiritus in bono quiescat.*
Laïs, que ton âme repose en paix dans la félicité.

— Η. . ΨΥΧΗ . ϹΟΥ . ΕΙϹ . ΤΟΙϹ . ΟΥΡΑΝΟΥΣ
Que ton âme aille au ciel. (*Cimetière de Domitille*).

— ΜΝΗΣΘΗΣ ΙΗΣΟΥΣ Ο ΚΥΡΙΟΣ ΤΕΚΝΟΝ.
Seigneur Jésus souviens-toi de notre fille. (*Cimetière de Domitille*).

— *Seberum cum pace in Deo.*
Sévère, vis dans la paix en Dieu. (*Adrumète, Afrique*).

— *Dalmatius in pace et paradissu.*
Dalmatius dans la paix, en paradis. (*Carthage*).

De ces gracieuses jaculatoires on pourrait remplir un volume (1).

Voyons maintenant en quoi consiste cette béatitude suprême, souhaitée aux défunts en termes si variés. Si nous interrogeons les anciennes liturgies, nous les trouvons unanimes à nous représenter le paradis comme un lieu de repos, de lumière et de paix: *Donne leur*, dit un fragment de liturgie copte, *donne-leur le repos dans le lieu verdoyant, au bord des eaux qui fortifient, dans le jardin des délices, loin de l'affliction du cœur, de la tristesse, du gémissement* (2).

(1) *Notiones*, Vol. II, pars. I, pag. 93 ss.
(2) H. HYVERNAT, ap. *Römische Quartalschrift*, 1887, Vol. I, pag. 339 s.

A ce concept répond la liturgie dite de Saint Jacques: *Fais* (o Seigneur), que *nous puissions nous reposer dans la région des vivants, dans ton royaume, dans les délices du paradis, dans le sein d'Abraham, d'Isaac*

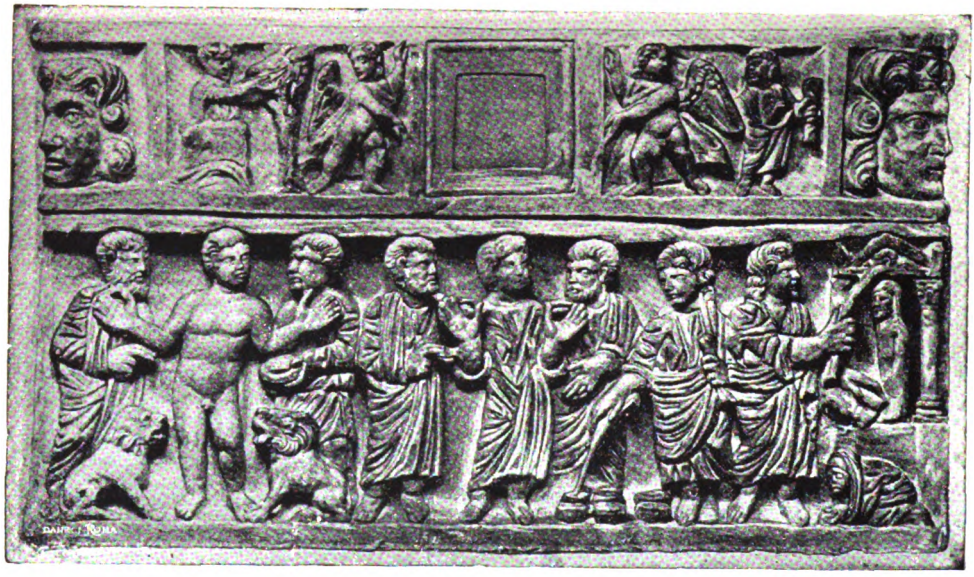

Figure 180. - Sarcophage du cimetière de S. Calixte.

et de Jacob, nos pères, d'où est bannie la douleur, la tristesse, le gémissement, où préside la lumière de ta face éternellement resplendissante.

Ces idées sont d'une haute antiquité; elles se trouvent, non seulement dans les autres liturgies, mais encore dans les actes des martyrs

Figure 181. - (Musée du Latran).

les plus authentiques, et elles sont en outre propres à l'épigraphie et à l'art chrétiens.

Le manque de place ne nous permet pas de nous étendre sur ce point; mais ailleurs nous avons essayé de reconstituer, à l'aide de phrases épigraphiques recueillies dans toutes les régions de la chrétienté antique, le *Memento mortuorum* du Canon de la Messe romaine; le lecteur trouvera cette tentative dans notre opuscule sur *les Fins dernières*.

Nous nous bornerons ici à rapporter quelques exemples:

— MEMENTO, DOMINE, FAMULORUM FAMULARUMQUE TUARUM.

Souviens-toi, o Seigneur, de tes serviteurs et de tes servantes.

Inscription:

ΧΕ ΜΝΗΣΘΤΙ ΤΗΣ ΔΟΥΛΗΣ ΣΟΥΖΑΝΝΑΣ.

O Christ, souviens-toi de ta servante Susanne). (*Syracuse*).

— QUI NOS PRAECESSERUNT CUM SIGNO FIDEI.

Qui nous ont précédés avec le signe de la foi.

Inscription: PRAECESSIT IN PACE FIDELIS.

Il a précédé dans la paix après avoir reçu le baptême (c'est à dire le signe de la foi).

En effet, dans les inscriptions chrétiennes et dans le langage ecclésiastique, *fidèle* a toujours signifié *baptisé*.

— ET DORMIUNT IN SOMNO PACIS.

Et qui dorment du sommeil de la paix.

Inscription:

VIBIO . FELICI BONE . MEMORIAE . LAVDABILI . PVERO .....

DORMIENTI . IN DOMINO . IN PACE.

A Vibius Felix, enfant d'heureuse mémoire et digne de louange, qui dort dans le Seigneur, dans la paix. (*Cimetière des SS. Marc et Marcellien*).

— IPSIS, DOMINE, ET OMNIBUS IN CHRISTO QUIESCENTIBUS.....

A eux, Seigneur, et à tous ceux qui reposent dans le Christ...

Inscriptions:

IN PACE DOMINI DORMIAS.

Repose dans la paix du Seigneur.

IN CHRISTO QVIESCVNT.

Ils reposent dans le Christ.

— LOCUM REFRIGERII ... UT INDULGEAS DEPRECAMUR.

Nous te prions de leur accorder le lieu du rafraîchissement.

Le mot *rafraichissement* signifie toute espèce de soulagement et de réconfort et a été employé tant par les païens que par les chrétiens.

Dans son livre *De mortalitate*, S. Cyprien parle des justes qui sont appelés au rafraichissement, tandis que les pécheurs sont trainés au supplice: «Ad refrigerium justi vocantur; ad supplicium rapiuntur injusti». Il l'emploie ainsi pour signifier la récompense éternelle promise aux justes par le Seigneur, et en ce sens, ou dans tout autre si-

milaire, ce mot se trouve même dans l'Ancien Testament. Irénée l'emploie comme synonyme de la paix éternelle et c'est précisément le sens qu'il possède dans les liturgies grecques et latines ; dans celles-là cependant on l'exprimait avec le verbe ἀνάπαυσον, *donne, accorde le repos* (1). C'est aussi de la sorte que l'entendait Tertullien écrivant

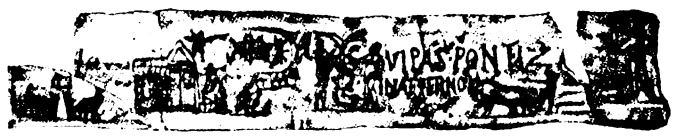

Figure 182. - (Musée du Latran).

dans son traité *De monogamia* (X): *Enimvero et pro anima ejus orat, et refrigerium adpostulat et in prima resurrectione consortium.* « Elle (*la veuve*) prie pour son âme (*l'âme de son mari*) et implore pour elle le rafraîchissement et la participation à la première résurrection ». Et parlant de son ami défunt Nébridius, qu'il croit accueilli dans la béa-

Figure 183. - *Priscus in pacem suscipiatur.*

titude éternelle, S. Augustin écrit: « Son âme atteint à la source même de ta lumière ineffable; là, buvant à longs traits l'eau de la sagesse, elle étanche sa soif, au gré de son inextinguible désir et au sein d'une béatitude sans fin. Et tandis qu'il s'enivre de délices, il n'oublie certes pas son ami, puisque Toi-même, ô Dieu, Tu ne m'as pas oublié, Toi qui es la source à laquelle il boit éternellement » (2). Ainsi parlent encore d'autres Pères ou écrivains ecclésiastiques.

(1) Voir *Missale Francorum*, pag. 694; MURATORI, *Lit. rom. vet.*, II, pagg. 653, 702, 794, 799; *Liturgia Mozarabica*, dans MIGNE, pagg. 85, 910, 974, 996, 1002, 1016, 1022.

(2) St AUGUSTIN, *Confess.*, IX, 3: « Iam non ponit aurem ad os meum; sed spiritale os ad fontem tuum, et bibit quantum potest sapientiam pro aviditate sua, sine fine felix. Nec sic eum arbitror inebriari ex ea ut obliviscatur mei, cum tu, Domine, quem portat ille, nostri sis memor ».

Fig. 184.

Fig. 185.

Fig. 186.

Fig. 187.

Fig. 188.

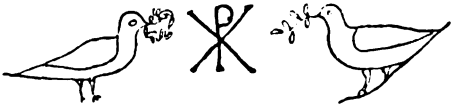

Fig. 189.

Fig. 190.

Fig. 191.

Fig. 192.

Fig. 193.

Fig. 194.

Fig. 195.

Fig. 196.

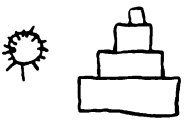

Fig. 197.

Fig. 198.

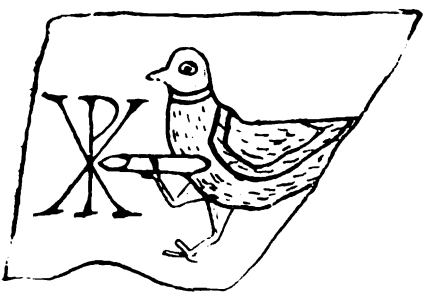

Fig. 199.

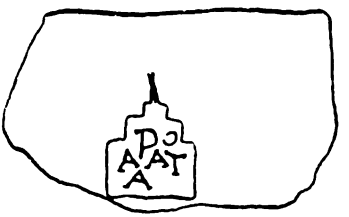

Fig. 200.

Fig. 201.

Fig. 202.

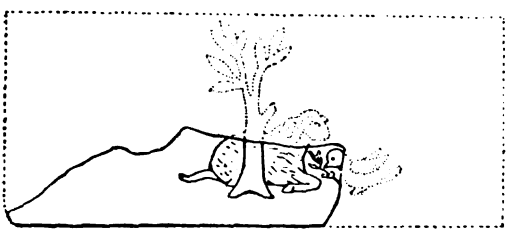

Fig. 203.

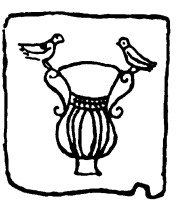

Fig. 204.

A ce concept répondent aussi les visions des martyrs rapportées dans les Actes les plus authentiques. Dans ceux de Sainte Perpétue, on voit comment cette martyre vit en songe son frère défunt Dinocrate: celui-ci sortait d'un lieu ténébreux; sa face était pâle et elle portait encore la cicatrice du chancre dont il était mort; une soif brûlante le tourmentait et il ne pouvait s'approcher de sa soeur, parce qu'un abîme les séparait. A côté de lui coulait une fontaine d'eau vive; mais, comme elle était trop élevée, l'enfant s'efforçait en vain d'y atteindre pour se désaltérer. A ce point, Perpétue s'éveilla et reconnut que son frère

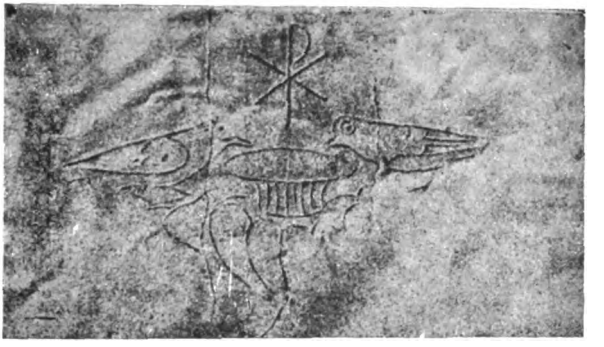

Figure 205. - (Cimetière de S. Calixte).

avait encore à souffrir. Elle continua à prier et sa prière fut exaucée; et le jour où elle fut torturée, elle eut une vision consolante. Dinocrate lui apparut de nouveau, mais le corps propre, bien vêtu et restauré: « Video Dinocraten, mundo corpore, bene vestitum, refrigerantem » (1).

Dans les actes des Saints Marianus et Jacques nous trouvons aussi une vision du même genre. En effet le paradis y est décrit comme suit: « La route courait à travers le sourire des prairies et les massifs boisés, là où les noirs cyprès et les pins élevaient leurs cimes vers le ciel..... au milieu se trouvait une fontaine d'eau pure et débordante..... Alors Cyprien prit l'écuelle posée sur le bord de la fontaine, et, semblable à un homme assoiffé, la remplit, et me la présenta » (2).

La béatitude éternelle était donc représentée dans l'ancienne littérature par l'idée de la soif apaisée, idée que nous rencontrons aussi dans le passage de l'Apocalypse où il est dit des bienheureux *qu'ils sont venus de la grande tribulation..... qu'ils n'auront plus ni faim ni*

(1) *Passio Sanctae Perpetuae et Felicitatis*, ed. FRANCHI DE' CAVALIERI, pag. 118, ss.

(2) *Passio Ss. Marini et Jacobi*, Ed. FRANCHI DE' CAVALIERI, pag. 53 ss.

soif,..... parce que l'Agneau debout au milieu devant le trône, les fera paître et les conduira aux sources d'eau vive (1).

A ces images du rafraîchissement, font aussi écho les monuments funéraires. Pour ce qui concerne les épitaphes, voici une brève série de formules, qu'il me serait facile d'allonger si la place me le permettait:

Victoria refrigeret ispiritus tus in bono (sic). (Cimetière de Domitille).

Que ton esprit ait le rafraîchissement et la félicité, ô Victoria.

Privata dulcis in refrigerio et in pace.

Dulcissimo Antistheni coniugi suo refrigerium (Cimetière de Priscille).

In refrigerio anima tua, Victorine.

Niceforus, anima dulcis, in refrigerio.

Auguste in bono refrigeres dulcis.

Secunda, esto in refrigerio.

Tandis que ces formules ne font que souhaiter le rafraîchissement, d'autres le demandent à Dieu:

Kalemere, Deus refrigeret spiritum tuum una cum (*spiritu*) *sororis tuae Hilarae.*

Kalimère, Dieu rafraîchisse ton âme en même temps que celle de ta sœur Hilaria. (*Musée du Kircher*).

ΔΕΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΥΣ ΟΜΝΙΗΟΤΕνΣ ΣΠΙΡΙΤΟΥΜ ΤΟΥουμ ΡΕΦΡΙΓΕΡΕτ.

Que le Christ, Dieu Tout-Puissant, rafraîchisse ton âme (*Cimitière de Priscille*).

Murelius Januarius, care refrigera (Cimetière de Priscille).

Dulcissimo filio pater (*fecit*). *Spiritum tuum Deus refrigeret* (Cimetière de Sainte Agnès).

Rufina, spiritum tuum Deus refrigeret (Musée du Latran).

Antonia, anima dulcis, in pace tibi Deus refrigeret.

Refrigera Deus animam Hom...

Bolosa, Deus tibi refrigeret (Musée du Latran).

Bono ispirito Mariani Deus refrigeret.

Quelques-unes de ces inscriptions remontent au IIe siècle, et c'est à leur grand nombre qu'il faut attribuer le fait que les chrétiens des siècles suivants adoptèrent comme noms de personnes les mots REFRIGERIUS, REFRIGERIA (2).

Une inscription trouvée dans les Gaules contient la demande du rafraîchissement en faveur de ceux qui firent le tombeau, demande,

(1) *Apoc.*, VII, 16-17.

(2) Cf. WILPERT, *Le pitture*, texte, p. 391.

par conséquent, anticipée, à moins que l'on ne suppose que les défunts eux-mêmes sont censés parler:

*Val*ERIO VOLVSIANO
... *E*VTYCHETIS FILIO
... O FORTVNATO QVI VIM
... S PASSI SVNT
... GIA PIENTISSIMIS
... REFRIGERET NOS *qui omnia po*TEST.

Que celui qui peut tout nous donne le rafraîchissement.

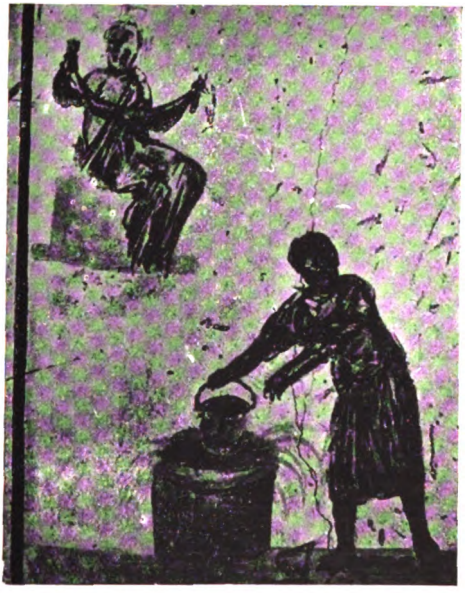

Figure 206. - La Samaritaine (II siècle).

Ce que disent les phrases épigraphiques citées, on le trouve, autrement exprimé dans les peintures, les sculptures et sur les marbres sépulcraux eux-même. Les colombes, les brebis, les cerfs qui se désaltèrent à un bassin ou à une source sont les sujets les plus communs et les plus fréquents, qui se rencontrent dans les catacombes.

De telles scènes semblent être la représentation graphique de la formule grecque, qui souhaitait au défunt de boire et de vivre: PIE ZESES — *bois, vis*, et à laquelle on ajoutait souvent, pour la rendre plus évidente, la colombe, symbole de l'âme, et le vase d'eau.

Une autre image de rafraîchissement est la scène de la Samaritaine au puits de Jacob. A celle-ci Jésus-Christ promit une fontaine d'eau

vive jaillissant pour la vie éternelle, et dans la chapelle A^3 dites *des Sacrements*, dans la région cimitériale des Papes, on voit la Samaritaine puisant l'eau, qui, de toutes parts, déborde du puits (figure 206).

Une belle image du rafraîchissement a été peinte dans une région du cimetière de S. Calixte, que de récentes découvertes nous présentent comme le cimetière de S. Damase. On y voit deux cerfs se désaltérant avidement à une source. L'eau monte comme dans un siphon, et descend des deux côtés pour abreuver les cerfs (figure 207). Cette scène évoque spontanément le souvenir du Psaume XLI, v. 2: « Comme le cerf aspire aux fontaines d'eau, ainsi mon âme te désire, ô mon Dieu ».

Figure 207. - Le rafraîchissement éternel.

Mais la plus éloquente représentation du rafraîchissement céleste est la peinture connue sous le nom de *peinture des brebis*, et appartenant elle aussi à une région du cimetière de S. Calixte. J. B. de Rossi l'interpréta comme le symbole de la distribution de la grâce et des effets divers que celle-ci peut produire, selon la diversité des dispositions des âmes qui la reçoivent. Mais une telle explication parut, même aux yeux des élèves du grand archéologue, trop ingénieuse et trop subtile et tous conviennent aujourd'hui qu'il faut voir dans cette peinture l'image du paradis. « Au milieu de la belle composition, on voit comme figure principale le Bon Pasteur, qui a porté l'âme du défunt au milieu de l'assemblée des élus, diversement rangée. Parmi les derniers sont deux hommes revêtus des habits des figures sacrées et faisant le geste même du juif représenté *en train de boire* dans le tableau voisin du miracle de la source; ils recueillent avidement dans leur mains l'eau qui jaillit d'un rocher. Naturellement ils n'en prennent, tout comme le juif voisin, parce qu'ils veulent en boire. Les deux hommes

sont donc *les bienheureux qui se désaltèrent à la fontaine d'eau vive* » (1).

Notons enfin que pour obtenir aux âmes des défunts le rafraîchissement, on instituait des tables pour agapes sur les tombes mêmes de ceux-ci, et dans une inscription de Mauritanie remontant à l'année 318, on lit qu'une certaine Aurelia Rogata fonda sur la tombe de son mari et des enfants une table qu'elle dédia à titre de rafraîchissement (2).

Figure 208. - La peinture des *pecorelle*.

— LOCUM LUCIS ET PACIS UT INDULGEAS DEPRECAMUR.

Nous te prions, Seigneur, de leur accorder le lieu de la lumière et de la paix.

Dans les formules épigraphiques, où on souhaite aux défunts la paix : *Vis dans la paix ; Priscus* (sois reçu) *dans la paix*; le paradis : *dans la paix et dans le paradis*; le bien ou la félicité: *O Eugène, que ton âme soit dans la félicité*; les mots *paix, félicité, paradis* cèdent la place aux noms de Dieu et du Christ: *Vis en Dieu, dans le Christ, dans le sein de Dieu.* Mais à Jésus-Christ, tant dans l'épigraphie que dans la litté-

(1) WILPERT, *Le pitture*, texte, pag. 440. Mais le juif nommé dans le texte est en réalité un soldat romain armé de l'épée; la scène, en effet, ne représente pas, comme le croit l'auteur, la fontaine du désert, mais un miracle de S. Pierre. (Voir pag. 156).

(2) P. SYXTUS, *Notiones arch. Christ.*, Vol. II, I partie, pag. 99.

rature et la théologie chrétienne, on attribue justement le titre de lumière. L'épitaphe de Pectorius appelle le Christ la lumière des défunts: ΦΩΣ ΤΟ ΘΑΝΟΝΤΩΝ; et on lit sur une épitaphe du cimetière de Priscille: MAPITIMA ΣΕΜΝΕ ΓΛΥΚΕΡΟΝ ΦΑΟΣ ΟΥ ΚΑΤΕΔΕΙΤΑΣ ΕΣΧΕΣ ΓΑΡ ΜΕΤΑ ΣΟΥ (un poisson, une ancre, un poisson) ΠΑΝΑΘΑΝΑΤΟΝ ΚΑΤΑ ΠΑΝΤΕ.

Maritima semne, tu n'as pas perdu la douce lumière, parce que le poisson, toujours immortel, était avec toi (1).

De cette relation, ou plutôt de cette connexion d'idées, il résulta que, dans les inscriptions funéraires, le mot lumière, *lux*, fut parfois employé pour signifier également la béatitude, laquelle est fondée dans le Christ:

rogat ut luceat INSONTI LVX ALMAQVAE CELSA.

Il prie afin que l'auguste et sublime lumière luise pour l'innocent (défunt) (2).

CORPVS HVMO ANIMAM CHRISTO PETRONI DEDISTI

NAM IVSTAE MENTES FOVENTVR LVCE CAELESTI.

Tu as donné, ô Petronius, ton corps à la terre, mais ton âme au Christ, car les âmes des justes jouissent de la lumière céleste. (*Cimetière de S. Cyriaque*).

... CVIVS SPIRITVS IN LVCE DOMINI SUSCEPTVS EST.

...dont l'âme fut reçue dans la lumière de Dieu. (*Crypte de Sainte Praxède*).

AETERNOS SORTITA THOROS XPIQVE PETIVIT PERPETVAM LVCEM NVLLO QVAE FINE TENETVR.

Recevant en partage les noces éternelles, elle alla vers l'infinie et perpétuelle lumière du Christ (3),

— ΕΡΜΑΕΙΣΚΕ ΦΩΣ ΖΗΣ ΕΝ ΘΕΟ ΚΥΡΙΩ ΧΡΙΣΤΟ.

Que la lumière soit avec toi, ô Hermaescus; vis dans le Christ, Dieu et Seigneur (*Musée du Latran*).

— LVCEM . TVAM . DVINO . DA . DEVS . ET . REQVIEM . AMEN.

O Dieu, donne à Duinus ta lumière et le repos. Ainsi soit-il. (*Grande Bretagne*) (4).

De là aussi la route qui conduit au paradis fut appelée sur une épitaphe la route de la lumière: VIA LVCIS; Venance Fortunat appela *lieux éclairés*, *loca lucida* le paradis lui-même et dans l'inscription du martyr Vital la lumière promise apparaît comme l'objet même de la

(1) DE ROSSI, *Inscr. Christ.*, II, p. XXVII-XXVIII.
(2) ARMELLINI, *Gli ant. cim. cristiani di Roma e d'Italia*, 1893, p. 566.
(3) *Corp. Inscr. lat.*, V, pars. II, n. 664.
(4) SMITH, *Diction. of christ. antiq.*, Vol. I, pag. 846.

joie du paradis. D'autres épitaphes nous donnent les formules: PARADISUS LUCIS, MUNERA LUCIS, PRAEMIA LUCIS, et on relève en outre que la jouissance de cette lumière n'est autre que la vie en Dieu (1).

Ce concept, nous le trouvons aussi, joint à celui de la fontaine, dans le texte de S. Augustin déjà rapporté, où il est dit que l'âme de Nebridius *puisait et se désaltérait à la source même de la lumière ineffable de Dieu.* Dans un poème déjà cité, composé, à ce qu'il semble, au troi-

Figure 209. - (Cimetière de S. Calixte).

sième siècle, et trouvé récemment sur un papyrus mutilé acheté en Egypte, on lit ces belles et très vraies pensées:

Il (le Christ) a été flagellé comme un exemple donné à tous pour les encourager... et pour anéantir la mort.

Afin que, après la mort, tu puisse voir la résurrection, afin que tu puisses voir la lumière dans l'éternité, afin que tu puisses recevoir le Dieu de la lumière.

Enfin, le lieu du rafraîchissement et de la lumière est aussi appelé le lieu de la paix. Cette dernière expression devrait nous fournir, en l'absence même de données monumentales explicites, le sens légitime

(1) *Notiones*, Vol. II, pars I, pag. 164 ss.

de la formule IN PACE ou de toute autre similaire dans une bonne partie des épitaphes qui la contiennent. J'ai étudié et analysé ailleurs cette formule (3); j'ai démontré que très souvent il faut l'entendre comme un souhait de la récompense éternelle, quand elle suppose la forme optative, comme une affirmation de la possession de cette récompense, quand elle suppose la forme indicative. Notons à ce propos que l'on ne peut douter de l'équivalence des deux sens dans le plus grand nombre des cas, et qu'il suffit, pour s'en convaincre, de lire les formules suivantes, très nombreuses dans les cimetières:

Vivas in pace — Pax tecum — Te in pace — Priscus in pacem (*suscipiatur*) — *In pace Spiritus Silvani, amen.*

hic dormiunt (?) INNOCENTIA . ET VICTORIA.
*det illis au*TEM . DEVS . ET DOMINVS NOSTER
*Jesus pace*M . AETERNALEM (Rome).

Ici dorment Innocentia et Victoria. Que Dieu et notre Seigneur Jésus-Christ leur donne la paix éternelle (*les suppléments sont de de Rossi*).

La figure 209 reproduit une peinture du cimetière de Saint Calixte, représentant les âmes des défunts dans le jardin du paradis. Sur la tête de chaque personnage est inscrit son nom avec la formule indicative: IN PACE.

Ici la prière est déjà supposée exaucée, comme c'est le cas de cette inscription romaine où nous voyons en abrégé toute la prière du *Memento mortuorum* que nous venons d'examiner:

DVLCIS . ET . INNOCENS . HIC . DORMIT . SEVERIANVS. IN ☧ SOMNIO (*sic*) PACIS | QVI . VIXIT . ANNVS . PM . L . CVIVS . SPIRITVS . IN . LVCE . DOMINI . SVSCEPTVS . EST.

Le doux et innocent Severianus dort ici avec le signe du Christ du sommeil de la paix. Il vécut 50 ans plus ou moins. Son âme a été reçue dans la lumière du Seigneur (2). (*Inscription de l'an* 397).

De l'exposé qui précède, il découle que les monuments, tant épigraphiques que figurés, reflètent les idées mêmes du *Memento mortuorum*, et ont par conséquent, comme cette prière, un caractère évidemment déprécatoire. Les premiers chrétiens priaient donc pour leurs défunts afin de leur obtenir au plus tôt l'admission dans le ciel.

(1) *Notiones*, Vol. II, pars I, pag. 122 ss.
(2) DE ROSSI, *Inscript.*, Vol. I, pag. 192, n. 443.

ARTICLE II. — La Communion des Saints.

Un nouveau pas dans l'étude du caractère des monuments nous fera voir qu'il n'y a aucune différence entre la foi de notre époque et celle des premiers chrétiens au sujet de la Communion des Saints.

Les survivants, nous l'avons vu, recommandaient à Dieu les âmes de leurs chers défunts, comme à Celui qui pouvait leur donner le repos et la paix. Nous lisons la même recommandation adressée aux saints martyrs, lesquels pouvaient obtenir par leur intercession que les âmes fussent reçues parmi eux. Exemples:

(PAVLE) IN PACEM TE SVSCIPIANT OMNIA ISPIRITA SANCTORVM.
O Paul, que les âmes de tous les saints te reçoivent dans la paix. (*Rome*).

MARTYRES SANCTI IN MENTE HAVITE (*habete*) MARIA*m*.
O Saints Martyrs, souvenez-vous de Marie. (*Aquilée*).

SANCTI MARTYRES APVT DEVM ET ☧ ERVNT ADVOCATI.
Les Saints Martyrs seront intercesseurs près de Dieu et du Christ (*Rome*).

CVM SPIRITA SANCTA ACCEPTVM EVM HABEATIS INNOCENTEM.
Accueillez cet innocent parmi les âmes saintes. (*Musée du Capitole*).

... A DEO ET SANCTIS ACCEPTA
... (soit) accueillie par Dieu et les saints. (*Cimetière de Saints Pierre et Marcellin*).

De plus le corps lui-même était recommandé au patronage des Saints:

CORPVS . SANCTIS . COMMENDAVI . IRENE . TIBI . CVM SANCTIS QVINTIA VALE IN PACE
J'ai recommandé le corps aux saints. La paix soit avec toi au milieu des saints, ô Quintia, vis dans la paix. (*Capoue*).

Parfois le nom de martyr choisi, pour des raisons locales ou autres, comme patron spécial du défunt, était cité. Voici quelques inscriptions trouvées dans le cimetière de Basille:

COMMANDO BASILLA INNOCENTIA GEMELLI
Sainte Basille, je te recommande l'innocence de Gemellus.

DOMINA BASILLA COM
MANDAMVS TIBI CRES
CENTINVS ET MICINA
FILIA NOSTRA
Sainte Basille, nous te recommandons Crescentinus et Micina, notre fille.

(1) *Notiones*, Vol. II. pars I. pag. 108 ss.

Les suivantes ont été retrouvées dans les lieux correspondant aux noms des saints qui y sont cités:

SANCTE LAVRENTI SVSCEPTA*m* *h*ABETO ANIMA*m* *eius*.

Saint Laurent, sois propice à son âme.

Tibi REFRIGERET IANVARIVS AGAROPVS FELICISSIM MARTYRES

Que les martyrs Janvier, Agapite et Félicissime te donnent le rafraîchissement.

REFRIGERI TIBI DOMVS (1) IPOLYTVS

Que Saint Hippolyte te donne le rafraîchissement.

De plus il arrivait quelquefois que le défunt fut dit frère ou serviteur du saint, dont on invoquait le patronage:

ACCIPITE SANCTI VOBIS FRATREM DIGNVM

MINESTRVM (*sic*) TVLLIVM ANATOLIVM ARTEMIVM C. P.

Recevez avec vous, ô Saints, votre frère et digne serviteur Tullius Anatolius Artemius, illustre enfant.

RVTA . OMNIBVS . SVBDITA . ET . ATFABI

LIS . BIBET IN NOMINE [PETRI

IN PACE

Ruta, soumise á tous et affable, tu vivras au nom de Pierre dans la paix du Christ. (*Cimetière de Priscille*).

Mais voici un exemple vraiment remarquable, gravé sur la chaux d'un loculus encore intact au cimetière de Commodille:

DVLCIS VIRGINIA BABOSA REFRIGERET TIBI DEVS ET

CHRISTVS ET DOMINI NOSTRI ADEODATVS ET FELIX

VENISTI IN PACE PRIDIE KAL. APRILIS

O douce Virginia Bavosa (?) (2). Que le Seigneur et le Christ et nos Saints Adauctus et Félix te donnent le repos. Tu vins en paix la veille des Calendes d'Avril.

Donc la coutume de se placer sous la protection des saints est une coutume très ancienne, et bien qu'il soit arrivé quelquefois, spécialement en Orient, de confondre dans les invocations et sans faire aucune

(1) DOMVS équivaut à *Domnus* et est le plus souvent, dans les anciennes inscriptions chrétiennes, synonyme de *Sanctus*.

(2) L'éminent P. Bonavenia me suggère que *Babosa* pourrait en ce cas équivaloir à l'adjectif *babecala* et reviendrait à dire: *simple d'esprit*. Il y aurait un nouvel exemple du sentiment de profonde humilité qui faisait prendre des noms dérivés de matières ou de qualités abjectes. C'est ainsi que nous trouvons sur les épitaphes les titres de *stercorius*, *proiecticius*, *fimus*, *discolus*, et autres semblables, comme nous l'avons vu en parlant de l'épigraphie.

Figure 210. - (Musée du Latran).

distinction les noms de Dieu, de Jésus-Christ, de Marie, des Saints, des Anges (spécialement de ceux nommés dans les écrits apocryphes) et même de la sybille, cependant le recours que l'on avait aux Saints était sainement entendu, comme le prouvent les exemples cités, et une quantité innombrable d'autres que l'on pourrait ajouter. Je me bornerai à donner encore un exemple d'inscription copte, trouvée dans la ville d'Antinoé et pouvant servir de modèle à toute une série d'épitaphes du même genre:

O Dieu de Saint Collutus, tu seras indulgent pour l'âme de la défunte Justa. Reçois-la dans le ciel, dans le saint paradis de tous les Saints. Accorde-lui, je t'en prie, d'entendre cette douce parole : Viens dans la joie céleste. O Seigneur !... (1).

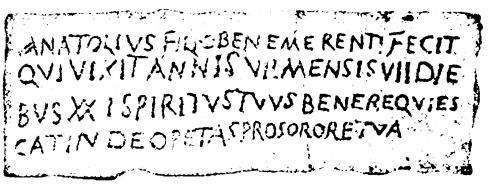

Figure 211. - (Musée du Latran).

Au reste, les fidèles ne se recommandaient pas seulement aux Saints en vue de la vie future, mais encore afin d'obtenir en celle-ci faveurs et protection. Ainsi un pélerin venu d'Afrique à Rome *ad limina Sanctorum*, peut-être au IVe ou au Ve siècle, visitant avec ses compagnons de voyage le cimetière de Saint Calixte, écrivit près de l'entrée de la sépulture des Papes:

PETITE *spirita sanc*TA VT BERECVNDVS CVM SVIS
BENE NAVIGET

Priez, ô âmes saintes, afin que Verecundus et ses compagnons aient une heureuse traversée.

Un autre, vers le même temps, écrivait près de la tombe de Saint Crescention:

Paulina requiescas in pace et filii tui omnes Deum habeant protectorem.

La dévotion aux martyrs et la confiance en leur intercession poussaient les chrétiens à rechercher et à se disputer presque, pour y préparer leurs tombeaux, les lieux les plus voisins de ces sépultures vé-

(1) SAYCE, in *Proceedings of the Society of bibl. arch.*, 1886, pag. 184, n. 23.

nérées. Ainsi le pape Marcellin voulut être déposé auprès du corps de Saint Crescention: *iuxta corpus sancti Crescentionis*, et les inscriptions qui nous révèlent cette dévotion ne sont pas rares. En voici les formules usitées à Rome:

Ad domnum Gaium, c'est à dire près de la tombe du pape Caius, *ad sanctum Cornelium*, *ad domnum Laurentium*, *ad sanctam Felicitatem*, *at Ippolitu* (sic), *dominu Castulu iscala*, *ad sanctum Petrum*, *ad Crescentionem martyrem in introitu*, *ante domna Emerita*, *intra limina Sanctorum*, *in crypta noba retro sanctos*.

Figure 212. - *Vibas in pace et pete pro nobis.*

Hors de Rome, on trouve, entre autres, les formules suivantes:

Supra sancti corporis ossa, *ad sanctos*, *ad laeram martyris*, *meruit sanctorum sociari sepulcris*, *ante pedes Martini*, *ad Medianus martyres* (1), *ad domnum Sinerotem ad dexteram*.

Fameuses sont, à ce propos, les épigrammes composées par Saint Grégoire de Nazianze; en voici un exemple:

L'âme de Nonna s'est envolée vers le ciel et nous apportons son corps dans le voisinage des martyrs. Daignez, ô Martyrs, agréer cette illustre offrande, ce corps exténué et associé à votre sang.

Au reste le tombeau du martyr fut souvent l'origine du cimetière chrétien, précisement par le fait de l'agglomération des tombes autour de lui. Bien plus, dans cette dévotion, on alla parfois trop loin, jusqu'à par exemple mettre à côté des martyrs les corps des nouveaux-nés, comme si ceux-ci fussent susceptibles d'un accroissement de gloire; aussi trouve-t'on dans les inscriptions sépulcrales elles-mêmes la satire et la condamnation de ces superstitieux abus.

Passons maintenant à un autre genre d'inscription.

(1) On peut en voir un grand nombre dans le Dictionnaire de D. CABROL, art. *Ad Sanctos*.

Une inscription du IIe siècle, trouvée dans le cimetière de Priscille et dont nous avons déjà donné le texte, nous fournit un exemple de défunte demandant une prière à ses frères dans la foi, habitués à se réunir dans ce cimetière:

VOS . PRECOR . O . FRATRES . ORARE . HVC . QVANDO . VENITIS
ET . PRECIBVS . TOTIS . PATREM . NATVMQ . ROGATIS
SIT . VESTRAE . MENTIS . AGAPES . CARAE . MEMINISSE
VT . DEVS . OMNIPOTENS . AGAPEN . IN . SAECVLA . SERVET

Cette inscription nous fait pour ainsi dire assister à une réunion de fidèles près des tombes des martyrs et de leurs chers défunts; il nous semble entendre la voix de la chère Agape s'échapper de l'un de ces *loculi*, faire entendre sa suave supplication, et implorer le pieux souvenir des frères réunis en prière.

L'usage de faire parler le défunt dans son épitaphe, est propre à l'épigraphie ancienne; les chrétiens l'adoptèrent eux aussi, non seulement à Rome, mais en Orient, dans les Gaules et en Afrique. Les plus originales de ces épitaphes sont assurément celles d'Egypte rédigées en langue copte: les défunts ou les survivants y font sentir fortement toute l'horreur qu'ils ont de la mort, et dans leurs réflexions ou douloureuses remontrances ne manque presque jamais un appel aux chers vivants, afin que ceux-ci offrent leurs suffrages pour les âmes des morts. Ainsi sur une stèle provenant de Kios et se trouvant actuellement au musée Britannique, le défunt dit entre autres: « *O mes chers, souvenez-vous de moi afin que Dieu me pardonne* ».

Dans une autre inscription conservée au Musée National de Paris, une jeune fille, morte à l'église pendant que ses compagnes portaient leur offrande à l'autel, parle ainsi: « *Jeunez tous, afin que Dieu* (*use de miséricorde*) *envers mon âme* » (1).

Une inscription romaine du Musée du Latran parle le même tendre langage qu'employait Agape, mais ici c'est le mari survivant qui recommande aux fidèles l'âme de sa chère épouse défunte:

Lucifere . coniugi . dulcissime . omnem . dulcitudinem . cum . luctum . Maxime . marito . reliquisset . meruit . titulum . inscribi . ut . quisque . de . fratribus . legerit . roget . Deu . ut . sancto . et . innocenti . spirito . ad . Deum . suscipiatur.

A Lucifera (très douce) épouse de toute suavité. Ayant abandonné dans le deuil son mari Maximus, elle mérita que fut gravé ce titre, afin que tout frère qui le lira, prie Dieu de recevoir près de Lui son âme sainte et innocente (figure 210).

(1) E. RÉVILLOUT, dans *Mélanges d'archéol. égyptienne*, p. 168.

Dans les inscriptions d'Agape et de Lucifera, la seule communauté de foi fait appeler frères, comme dans les documents apostoliques, tous les fidèles d'une même église. Mais après le triomphe de l'Eglise, quand le monde entier devint chrétien, les liens de fraternité entre les simples fidèles se relâchèrent. Cependant l'invitation à la prière pour les trépassés ne disparut point, et elle revêtit un caractère de

Figure 213. - Patène de Potgoritza.

suave tendresse chaque fois qu'elle fut écrite par des hommes que la vie monastique avait rendus véritablement frères du défunt. En voici un exemple trouvé en Afrique; l'auteur s'y montre persuadé que les prières et les gémissements des frères ont obtenu au défunt l'admission aux joies éternelles: « ..... Il a laissé à ses frères une grande douleur. est allé vers Dieu avec tous les signes du chrétien; chacun a gémi sur sa mort et a prié pour lui, afin qu'il eut part à la miséricorde du Christ dans les tabernacles des justes » (année 796) (1).

(1) D. CABROL, *Dictionn. d'arch. chrét. et de liturg.*, fasc. XV, col 1054.

Or, c'est bien là la foi enseignée et pratiquée aujourd'hui par l'Eglise au sujet des suffrages à offrir pour les âmes du purgatoire. Et l'on ne peut dire que cette foi n'était pas, dans les premiers temps, la foi même de l'Eglise, mais seulement la croyance des gens simples et superstitieux; l'inscription d'Agape suffirait à détruire une prévention aussi fausse. D'ailleurs nombreux sont les exemples de semblables épitaphes qui ont été mis au jour et dans lesquels il apparaît que c'est bien là la doctrine de l'Eglise primitive sur ce point; aussi, pour ne pas être trop long, je me bornerai à attirer l'attention du lecteur sur les inscriptions d'Abercius et de Pectorius déjà rapportées. Dans la première, après avoir rappelé en langage secret des mystères ineffables, le défunt recommande à celui qui comprend ces choses et y croit, de prier pour Abercius:

Haec qui intelligit, quique eadem sentit oret pro Abercio.

Nul ne pensera que l'évêque, après avoir vécu plus de soixante-dix ans dans le IIe siècle, ait cru à une pratique superstitieuse, alors qu'il demandait à ses frères dans la foi de prier pour son âme.

L'inscription de Pectorius est rédigée avec une délicatesse si pieuse et si affectueuse qu'elle constitue un modèle du genre. En voici la dernière partie:

Ἰχθὺϊ χόρτας) ἄρα, λιλαίω, δέσποτα, σῶτηρ.
Εὖ εὕδοι μήτηρ, σε λιτάζομε, φῶς θανόντων.
Ἀσχάνδιε (πάτερ, τωμῷ κε χαρισμένε θυμῷ,
Σύν μητρί γλυκερῇ καὶ ἀδέλφει) οἷσιν ἐμοῖσιν,
Ἰ(χθύος εἰρήνῃ σεο) μνήσεο Πεκτορίου.

Rassasie donc avec l'Ichthys, je t'en supplie, ô Seigneur, ô Sauveur: Que ma mère repose bien, je t'en prie, o lumière des défunts. Aschandius, mon père, cher à mon cœur, dors, avec ma très douce mère (?) et mes frères, dans la paix du Seigneur, et souviens-toi de ton Pectorius (*Gaule*).

Les survivants, enfin, ne se recommandaient pas seulement, eux et les personnes qui leur étaient chères, aux prières des saints; ils se recommandaient aussi à ceux des défunts, que leurs vertus ou leur âge faisaient déjà considérer en possession de la félicité éternelle en la compagnie des saints, et que l'on jugeait par conséquent capables d'intercéder, comme ceux-ci, en faveur des vivants:

ANATOLIVS FILIO BENEMERENTI FECIT
QVI VIXIT ANNIS VII MENSIS VII DIE
BVS XX ISPIRITVS TVVS BENE REQVIES
CAT IN DEO PETAS PRO SORORE TVA

Anatolius fit cette tombe à son fils bien méritant, qui vécut sept ans, sept mois et vingt jours. Que ton âme repose tranquillement en Dieu, et prie pour ta sœur (figure 211). (*Musée du Latran*).

Nibus... ispiritus tuus in bono refriger et pet

Nibus (?)... Que ton âme obtienne le rafraîchissement dans la félicité et prie (pour nous). (*Rome*).

PETE PRO PARENTIBVS TVIS MATRONATA MATRONA VIXIT ANNUM I DIES LII

Prie pour tes parentes, ô Matrone, devenue réellement une matrone. Elle vécut un an et cinquante-deux jours. (*Musée du Latran*).

SABBATI DVLCIS ANIMA PETE ET ROGA PRO FRATRES ET SODALES TVOS

O Sabbatius, âme douce, prie pour tes frères et tes compagnons.
(*Cimetière des Jordanus, sur la voie Latine*).

Aurelius Agapitus et Aurelia Felicissima alumnae Felicitati dignissimae quae vixit annis XXX et VI. PETE PRO CELSINIANV CONIVGEM

Aurelius Agapitus et Aurelia Felicissima firent cette tombe à leur très digne élève qui vécut trente-six ans. Prie pour ton époux Celsinianus.

ΑΥΓΕΝΔΕ ΖΗΑϹΑΙϹ ΕΝ Κω ΕΡωΤΑ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ.

O Augendus, vis dans le Seigneur et prie pour nous.

Marine im mentem nos habeto duobus et Macriana f. c.

O Marinus, souviens-toi de nous et de la très chère fille Macriana.

VICTORINVS, ANIMA INNOCENS, INTER SANCTIS ET IVSTIS *et in orationibvs tuis petas pro nobis*

Victorinus, âme innocente, vis parmi les Saints et les justes, et dans tes prières intercède pour nous.

... ΟΥ ΤΕΚΝΙΟΝ ξῆς ἐν Θεῷ ΚΑΙ ΜΕΡΙΙ τῆν ξωῆς μου εὐχοῦ ΠΕΡΙ ΕΜΟΥ ΚΑΙ περί...

O mon petit enfant, tu vis en Dieu, et, tant que je vivrai, prie pour moi et pour... (*Cimetière de Saint Calixte*).

VINCENTIA IN ☧ PETAS PRO PHOEBE ET PRO VIRGINIO EIVS

Vincentia, vis dans le Christ; prie pour Phoebé et son Virginius.
(*Cimetière de Saint Calixte*).

SOZON BERVS ☧ ISPIRITVM *tuum* IN PACE *recipiat* ET PETE PRO NOBIS.

Sozon, que le Christ véritable reçoive ton âme dans la paix, et prie pour nous. (*Cimetière des Jordanus*).

ΑΝΑΤΟΛΙC ΗΜΩΝ ΠΡΩΤΟ
ΤΟΚΟΝ ΤΕΚΝΟΝ ΟCΤΙC Η
ΜΕΙΝΕ ΔΟΘΗ ΠΡΟC ΟΛΙΓΟΝ
ΧΡΟΝΟΝ ΕΥΧΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜΩΝ

Ἀνάτολις, ἡμῶν πρωτότοκον τέκνον, ὅστις ἤμεινε δοθὴς πρὸς ὀλίγον χρόνον. Εὔχου ὑπὲρ ἡμῶν.

Anatolis, notre premier-né, qui nous as été ravi si tôt, prie pour nous.

PRAESTES IN ORATIONI*bus* TVIS VT POSSIT (*Dominus*) AMARTIAS MEAS INDVLGERE TE IN PACE (*suscipiat Deus*).

Obtiens par tes prières que le Seigneur puisse me pardonner mes péchés, que Dieu te reçoit dans la paix. (*Cimetière de Saint Calixte*).

Cette inscription est réellement curieuse: elle montre comment on faisait appel aux âmes des défunts que l'on ne croyait pas encore en possession de la béatitude. Elle est, à ce que je crois savoir, unique en son genre, et elle répond à une opinion très en vogue de nos jours, à savoir, contrairement à la pensée de S. Thomas d'Aquin, que les âmes du purgatoire peuvent, dans l'état où elles se trouvent, intercéder efficacement auprès de Dieu pour les vivants.

Dans cette autre, sans indiquer l'état de la défunte, le mari survivant affirme qu'elle s'occupe de lui:

..... ΟCΥΑκιΝΘΟC . ΕΠΟιησα.....
συνβιῳ ἀσυγκΡΙΤΩ συνέΖΗCΕν μετ' ἐΜΟΥ.....
.....μην ΑC ΔΕΚΑ . ΠΕΝΤΕ ΚΑὶ απΟΔΟΥCΑ . ΚΑΛΑΝδαις
..... ΔΕΝΙΝΑΝΑ . ΠΑΥΕΤΑΙ . ΤΗΡΟΥCΑΚΑΜΟΙΤΟ.....
ΕΙC ΑΝΑCΤΑCΙΝ ΑΙΩΝΙΟΝ

(*Cimetière de Priscille*).

(Moi) ...Hyacinthe, ai fait cette tombe à mon épouse incomparable, qui vécut avec moi... quinze mois et rendit (son âme) aux Calendes de... Elle repose maintenant, toujours fidèle à moi, et elle s'occupe de moi en vue de l'éternelle résurrection.

Une autre inscription, figurant encore au loculus d'un enfant, mais mutilée, n'est pas moins intéressante que la précédente:

.....ΗΙΔΙΩΥΩΦΙΛΗΜΟΝΙ
..... ΛΩCΕΤΗΔΥΟΜΤΑ
..... ΟΝΑΙΩΝΕΥΧΟΥ ΥΠΕΡΗ
..... ΩΝΑΤΙΩΝ
....(καὶ)..... η ἰδίῳ υ(ἱ)ῷ Φιλήμονι
(ζησαντι κα)λῶς ἔτη δύο μετὰ
(τῶν σῶν γ)ονεαίων· εὔχου ὑπὲρή
(μῶν μετὰ τ) ῶν ἁγίων. (*Cimitière de Priscille*).

.....et ...a à son fils Philémon qui vécut environ deux ans avec ses parents ; prie pour nous en même temps que les saints.

Les suppléments sont de de Rossi (*Bull.*, 1890, p. 143).

Cette autre donne aussi la raison théologique pour laquelle les survivants se recommandaient aux prières du défunt:

..... ET IN ORATIONIS TVIS
ROGES PRO NOBIS QVIA SCIMVS TE IN ☧

Et dans tes prières intercède pour nous, parce que nous savons que tu es dans le Christ. (*Musée du Latran*).

En voici une autre plus explicite encore et complète, trouvée en 1912 dans les catacombes d'Adrumète (*Afrique*):

ΠΑΡΘΕΝΟΠΗ ΖΜΥΡΝΑΝ
ΤΕ ΛΙΠΟΥϹΑ ΗΛΥΘΑϹ ΕΙϹ ΛΥ
ΒΥΗΝ ΒΙΟΥ ΤΕΛΟϹ ΘΩ ΠΑΡ
ΑΔΟΥϹΑ ΑΜΑ ΚΑΙ ΟΥΤΩϹ ΠΑΙΔΟ
Ϲ ΜΕΜΝΗϹΟ ΚΑΙ ΓΕΝΕΤΗΡΟϹ
ΖΗϹ ΓΑΡ ΕΝ ΘΩ ΕΩΝΙΟΝ ΚΥΔΟ
Ϲ ΕΧΟΥϹΑ ΕΙΡΗΝΗ ΤΟΙϹ ΑΓΙΟΙϹ ⲉⲛ ☧ ⲱ ΙΗΥ ΑΜΗΝ

Parthénope, quittant Smyrne, tu es venue en Libye. Toi qui as donné à Dieu la fin de ta vie, souviens-toi donc de ton fils et de son père, puisque tu vis en Dieu dans la possession de la gloire éternelle. Paix aux Saints dans le Christ Jésus. Amen.

Mais la foi que nous voyons transparaître à travers les épitaphes trouve une magnifique confirmation dans les monuments figurés.

Etudiant les sarcophages chrétiens qui enrichissent quelques-uns des musées de sa patrie, l'illustre archéologue français E. Le Blant s'aperçut que les scènes bibliques qui y sont représentées, sont celles-là même qui figurent encore aujourd'hui dans la prière de la recommandation de l'âme « quando infirmus est in extremis ». Cette prière dit:

O Seigneur, délivre l'âme de ton serviteur, comme tu as sauvé Noé du déluge,... Job de ses tribulations,... Daniel de la fosse aux lions,... etc.

Mgr. Wilpert a démontré que les épisodes eux-mêmes sculptés sur les sarcophages, étaient apparus bien longtemps auparavant dans les peintures des catacombes, et avec le même caractère funéraire. Dans ce manuel il nous est impossible de développer un aussi beau sujet; il nous suffira, pour en faire comprendre l'importance, de confronter rapidement les monuments et la prière liturgique.

Le siècle dernier fut trouvée, près de Podgoritza, en Dalmatie, une patène en verre, laquelle a du servir à un usage liturgique, et de laquelle nous avons déjà dit un mot. Au milieu est gravé au stylet le sacrifice d'Abraham; on pourrait y voir une figure du sacrifice de la croix, mais

Figure 214. - Peintures des catacombes de Cagliari.

on peut également y reconnaître une allusion à la prière: *Libera, Domine, animam servi tui, sicut liberasti Isaac de hostia et de manu patris sui Abraham.* Tout autour se trouve une série de sujets bibliques, disposés en partie comme dans la prière récitée pour les mourants; en d'autres termes, trois de ces sujets se succèdent dans le même ordre, tant dans la prière que sur la patène.

Exemple:

PRIÈRE DE L'*Ordo.*	INSCRIPTIONS DE LA *patène.*
Libera, Domine, animam servi tui, sicut liberasti *Danielem de lacu leonum.*	*Daniel au milieu des lions :* DANIEL DE LACO LEONIS
R). Amen.	
Libera, Domine, animam servi tui, sicut liberasti *tres pueros de camino ignis* ardentis, et de manu regis iniqui.	*Les trois jeunes gens dans la fournaise :* TRIS (tres) PVERI DE EGNE (igne) CAMIni
R). Amen.	
Libera, Domine, animam servi tui, sicut liberasti *Susannam de falso crimine.*	*Susanne et les veillards :* SVSANNA DE FALSO CRI MINE
R). Amen.	

Or qui ne voit qu'une telle coïncidence ne peut être fortuite, et, en outre, que l'inscription de chaque sujet est une formule dépréca-toire identique à celle de la prière liturgique citée ? A plus forte raison doit-on croire que sur les tombeaux les mêmes scènes ont été inspirées par la liturgie funéraire et que l'on peut y voir, en même temps qu'une décoration souverainement convenable, une invitation à prier pour les défunts.

Les cycles de scènes bibliques sur les tombes étaient donc comme un écho de la prière pour les morts, écho fixé par les artistes, matérialisé par les couleurs sur les parois des catacombes; aussi, après avoir saisi de la sorte le caractère des peintures funéraires, on ne peut voir celles-ci sans sentir naître spontanément le désir de reconstituer la pensée liturgique qui les a inspirées.

Mettons-nous, par exemple, en face de la figure de Jonas, rejeté par le monstre marin sur le rivage (figure 214). Non moins que celle de Daniel l'histoire de Jonas était rappelée dans les prières liturgiques, afin d'obtenir de Dieu qu'il délivrât l'âme de la mort éternelle. « Exaudi me orantem, lisons-nous dans une oraison du IIIe siècle, sicut exaudisti Jonam de ventre ceti, sic exaudias me et eiicias me de morte ad vitam ». Et une prière des Constitutions apostoliques s'exprime ainsi: « Qui Ionam viventem ac illaesum tertio die eduxit e ventre ceti ... is non carebit viribus ad suscitandum nos quoque ». Dans un *Ordo*

commendationis animae rapporté par Martène on trouve cette oraison: « Libera eam, Domine, sicut liberare dignatus es... Ionam de ventre ceti ». Comment pourrait ne pas sauter aux yeux la correspondance de ces idées avec la peinture de Cagliari reproduite dans la figure 214 ? Le défunt était un fidèle, un agneau reçu dans le vaisseau de l'Eglise, ce vaisseau du haut duquel les Apôtres jettent le filet de la parole divine. Il meurt et est délivré par la puissance divine de la dent du dragon infernal, comme Jonas est délivré du ventre du monstre; il

Figure 215. - (Catacombe de Cagliari - détail de la fig. 214).

est admis au rafraîchissement et porté sur les épaules du Bon Pasteur dans le troupeau des élus. Notons en outre que la scène de Jonas et la prière y relative ressemble à celle de Daniel, en tant qu'il s'agissait de délivrer le prophète de la morsure d'une bête féroce, laquelle, sur les épitaphes comme dans les prières, était la figure de Satan et de la mort éternelle. Ainsi, une épitaphe trouvée à Rome porte: « Domine, nequando adumbretur spiritus Veneris ». *Seigneur, faites que l'âme de Vénus ne soit pas enveloppée par les ombres de la mort* (fig. 217). Et cela répond au concept répété tant de fois et sous des formes si diverses dans la liturgie des morts: « Ne quando rapiat ut leo animam meam... Libera eas (animas fidelium) de ore leonis... ne cadant in obscurum. Domine, libera animas omnium fidelium defunctorum de poenis inferni et de profundo lacu: libera eas de ore leonis ne absorbeat eas tartarus ».

Or, pour éclairer et démontrer le lien qui unit les prières et les monuments, voici un exemple frappant de cette concordance entre la prière suivant et la figure 216:

PRIERE LITURGIQUE.

« Non ei se opponat *leo rugiens* et *draco devorans*,
miserorum animas rapere consuetas ».

Dans le monument que nous avons sous les yeux nous voyons d'une part le monstre contraint à rejeter Jonas, d'autre part le lion rugissant; au milieu l'image du Bon Pasteur portant l'âme, délivrée des atteintes de ces bêtes féroces, parmi le troupeau des élus. On le voit, c'est toujours l'idée de Jésus-Christ, vainqueur de la mort et sauveur des âmes, qui domine dans la décoration des tombeaux. Sur un sarcophage d'Arles, Jésus apparaît assis sur un trône et ayant sous ses pieds un dragon et un lion, et cette pensée, tirée du psaume XC, se montre dans d'autres monuments jusqu'à une époque très tardive.

Et ici nous pouvons ajouter une observation. Puisque la figure du Bon Pasteur a, sur les tombes, un sens inspiré par les prières funé-

Figure 216. - (Musée du Latran).

raires, non seulement nous devons lui donner ce sens dans les images des IVe, IIIe et IIe siècles, quand les éléments qui l'accompagnent ou l'inscription qui l'explique le réclament; mais nous le devons encore quand elle est isolée, et cela même pour les représentation du Ier siècle. Cela posé, chacun comprend quelle valeur a cette image dans la documentation traditionnelle des suffrages en faveur des morts. Nous saisissons ici un trait de la mentalité des premiers chrétiens et nous ne pouvons nous empêcher d'admirer le génie de leurs conceptions. Ils croyaient que Jésus-Christ jugeait l'âme, aussitôt après sa séparation d'avec le corps (voir l'article suivant) et que, sur la base de ce jugement, il l'admettait dans la compagnie des bienheureux, ou lui fixait un temp de purification pour qu'elle devint digne de cette admission. Devant donc, pour hâter l'entrée de l'âme dans la joie, recourir à Celui qui, par un juste jugement, avait retardé cette entrée, ils se le représentèrent sous les traits du Bon Pasteur et l'implorèrent en cette qualité: c'était, en effet, sous ces aimables apparences que Jésus-Christ voulut se représenter pour montrer combien grande était sa miséricorde envers le pécheur qui se convertit. Sur la tombe, où ne pouvait

apparaître l'image du Crucifié, on n'aurait pu retracer une image plus éloquente !

Pour conclure cet article, laissons un instant la parole à Mgr. Wilpert, le plus compétent en la matière:

Un regard sur le contenu des plus grands cycles de peintures y montre implicitement exprimées l'espérance du défunt dans le secours de Dieu et dans la résurrection qui lui donnera la béatitude éternelle, sa foi en la divinité de Jésus-Christ et en son incarnation dans le sein de la Vierge Marie; le défunt a pleine confiance que le Christ le préservera de la mort éternelle, comme autrefois Dieu sauva Noé du déluge, Daniel de la dent des lions, les trois enfants de la fournaise ardente, et Susanne de la fausse accusation; que le Christ le ressuscitera de la mort, comme il rappela Lazare à la vie; que les saints inter-

Figure 217. - (Musée du Latran)

cèderont pour lui, et que le divin Juge prononcera à son égard une sentence favorable. Sa confiance est fondée, parce qu'il a reçu le sacrement du baptême, qu'il a été un membre fidèle de l'Eglise et qu'il s'est nourri de la chair et du sang du Christ. Et de même que les inscriptions sépulcrales demandaient la prière pour les défunts, ainsi les peintures adressent la même supplication au visiteur; elles font même davantage, puisque, en rappelant les principales vérités de la foi, elles mettent en quelque sorte sur les lèvres les formules mêmes de la prière. En conséquence, *mutatis mutandis*, nous pourrons écrire sur les tombes décorées de répresentations sacrées, les paroles que nous lisont dans la belle inscription d'Agape, laquelle est du deuxième siècle, ou celles par les quelles Abercius, vers la même époque, clôt son épitaphe:

Mes frères, quand vous venez ici pour prier et quand, dans vos prières communes vous invoquez le Père et le Fils, n'oubliez pas vos chers défunts, afin que le Dieu tout-puissant leur donne la béatitude éternelle; et « quiconque a les mêmes sentiments et comprend ces images, que celui-là prie pour les morts ». Quand on souhaitait aux défunts la félicité éternelle, on les représentait presque toujours comme si, déjà, ils en jouissaient, ou bien comme portés à la maison des élus sur les épaules du Bon Pasteur, ou comme participant au banquet des bienheureux, ou en posture d'*orante*, c'est à dire dans le paradis, en prière pour les survivants, afin que ceux-ci pussent les rejoindre.

Le but des représentations sacrées des catacombes n'est donc pas, comme plusieurs le soutiennent, *didactique*: *objectivement* considérées, elles ont un sens *parénétique*, et contiennent une exhortation à prier pour les défunts dé-

posés dans les tombeaux et rappelés dans les inscriptions, non moins qu'un guide à suivre dans ces prières; prises *subjectivement*, elles expriment, avec plus ou moins d'ampleur, le *credo* de celui qui les fit exécuter; quant aux tombeaux eux-mêmes, elles en sont une digne décoration. J'ai cherché, dans un précédent ouvrage, à éclairer par un exemple concret, la première partie de mon assertion; qu'il me soit permis d'en reproduire ce passage: Supposons qu'un fils visite le tombeau de sa mère, situé dans le *cubiculum* 54 des catacombes de saint Pierre et Marcellin. Son regard tombe sur les peintures: au milieu de la voûte, il voit dominer la figure du Christ Juge, entouré de Saints; tout autour l'Annonciation de Marie, le baptême du Christ, les Mages avec l'étoile et l'offrande de leurs dons, le Bon Pasteur et la figure de l'*orante*; il voit les trois guérisons miraculeuses de l'aveugle, de l'hémorroïsse et du paralytique, et, en même temps, la scène du puits de Jacob. Chacune de ces peintures lui suggère les idées correspondantes; les pensées se traduisent en paroles, et les paroles prennent la forme d'une prière. Cette prière pouvait être à peu près de la teneur suivante: O Seigneur Jésus, lumière des défunts, souviens-toi de ma chère mère! Ne permets pas que les ténèbres enveloppent jamais son âme; elle a cru en toi; toute son espérance est en toi, puisque tu es le Messie promis. Tu es la lumière du monde, le vrai Dieu, auquel seul appartient honneur et adoration. Pour nous éclairer et nous racheter, nous qui étions infidèles, tu as pris un corps humain de la substance de la Sainte Vierge Marie, et tu t'es fait baptiser dans le Jourdain. Tu as comblé de bienfaits l'humanité; tu as rendu la santé aux estropiés et aux paralytiques: restaure aussi l'âme de ma mère! Ne sois pas pour elle un juge sévère; mais regarde avec bonté les mérites glorieux des Saints, qui intercèdent pour elle auprès de ton tribunal. De même que sur tes épaules tu as rapporté au bercail la brebis égarée, ainsi accueille aussi son âme dans l'assemblée des élus et conduis-la dans le séjour de la lumière éternelle. Chère mère, vis en Dieu et prie pour moi (1).

ARTICLE III. — **Le jugement particulier de l'âme** (2).

Les livres du Nouveau Testament ne nous disent rien au sujet du jugement particulier de l'âme, bien que, tacitement, ils le supposent; nous notons le même silence chez les Pères des trois premiers siècles. Lactance en parle dans un sens nettement opposé quand il dit: « Qu'on ne pense pas toutefois qu'après la mort, les âmes soient immédiatement jugées. Toutes seront en effet détenues dans une même prison, jusqu'à ce qu'arrive le temps, où le souverain juge en fera l'examen » (3).

En dehors de cet écrivain, personne, cependant, ne semble avoir embrassé cette opinion. Ceux mêmes qui crurent au règne millénaire

(1) WILPERT, *Le pitture*, texte pag. 148 s.

(2) *Notiones*, Vol. II, pars II, pag. 251 ss.

(3) « Nec tamen quisquam putet, animas post mortem protinus judicari. Nam omnes in una communique custodia detinentur, donec tempus adveniat, quo maximus judex meritorum faciat examen» (LACT., *De div. inst.*, VII, 21).

(et furent pour ce motif appelés *chiliastes*) et d'autres qui se montrèrent plus ou moins opposés à la doctrine de la rémunération immédiate, enseignèrent ouvertement que le sort des âmes après la mort était absolument décidé. C'est pourquoi, s'il nous manque, sur ce point de la foi, des indications explicites, néanmoins la Sainte Ecriture et tous les auteurs ecclésiastiques, à l'exception peut-être du seul Lactance, admettent implicitement que l'âme, selon ses mérites ou ses démé-

Figure 218. - Marbre du cimetière des Saints Marc et Marcellin, représentant le jugement particulier de l'âme.

rites, est aussitôt après la mort, définitivement destinée aux joies ou aux peines éternelles.

Ce silence du reste trouve une explication facile dans le fait que, en réalité, le jugement particulier ne se produit pas d'une manière sensible, comparable en quelque manière à l'apparat matériel d'un jugement humain. Le juge éternel n'a pas besoin d'instruire le cause, et dans ce jugements, comme dans tout le reste, il ne peut être sujet à erreur.

Un témoignage explicite apparaît cependant au quatrième siècle: celui de St. Ephrem, le grand docteur syriaque. Voici en quels termes il décrit le jugement particulier: « Bienheureux qui aura trouvé grâce à l'heure de la mort, quand l'âme se sépare du corps. Les anges viendront prendre l'âme et la porteront devant le tribunal du juge immortel et redoutable. O mes frères, à cette heure de la mort, de la séparation de l'âme et du corps, c'est la terreur qui domine ! Alors

se présentent à l'âme ses œuvres bonnes et mauvaises, ses actions du jour et de la nuit. C'est pourquoi l'âme sainte, qui se sépare du corps, ne craint pas: au contraire, portée par les Anges eux-mêmes, elle s'en va vers Dieu pleine de confiance et de joie » (1).

Mais si l'Ecriture garde le silence, si les Pères et les écrivains ecclésiastiques ne nous disent que peu de choses — ou même rien — de la foi sur ce point de doctrine, que tous cependant supposent admis, les monuments au contraire nous en ont transmis les preuves les plus évidentes, et cela sous cet aspect sensible dont aujourd'hui encore l'imagination du vulgaire aime à revêtir les choses immatérielles.

Figure 219. - L'âme jugée et admise dans la compagnie des saints.

C'est ainsi que dès le milieu du IIIe siècle, la scène du jugement particulier fut représentée sur les tombeaux d'une manière tantôt plus, tantôt moins complète, c'est ainsi encore qu'au quatrième siècle, on la voit non seulement peinte sur les murs, mais encore sculptée sur les marbres qui fermaient les tombes.

A Mgr. Wilpert revient le mérite d'avoir su dégager cette pensée dans des peintures que d'autres archéologues avaient interprétées diversements, et cela avant même la découverte d'un marbre, qui vint pleinement confirmer les vues du savant archéologue.

La figure 218 est une photographie de notre marbre, que Mgr. Wilpert décrit en ces termes: « Des représentations figurées exécutées en relief, *en creux*, sont disposées aux côtés de l'inscription: celle de droite est

(1) « Beatus qui invenerit fiduciam in hora exitus sui, cum anima separatur a corpore. Venient angeli assumere animam et perducent eam ante tribunal immortalis et metuendi judicis. Grandis timor est, fratres, in illa hora mortis et separationis animae e corpore. Adsistent enim bona et mala quae gessit. Sancta anima, quae separatur a corpore, non timet, sed magis gaudens cum fiducia pergit ad Deum, evecta officiis angelorum » (S. EPHREM, *De beatitudine animae*, cap. I).

presque entière et nous offre le défunt *devant le tribunal.* Théodule est debout, les bras tombant le long de sa personne; il porte une courte barbe entière, une tunique sans ceinture, une *penula* et des sandales. Le divin Juge est imberbe, porte l'habit qui lui est propre et est assis sur un tribunal élevé; au-dessus de sa tête se trouve le monogramme Constantinien ☧ et dans la cimaise supérieure, on lit ΔΕΣΠΟΤΗΣ ΗΜΩΝ, *Notre Seigneur*; comme dans la fresque de Sainte Hermès (figure 220), ici aussi il touche de la main droite la tête du défunt, pour

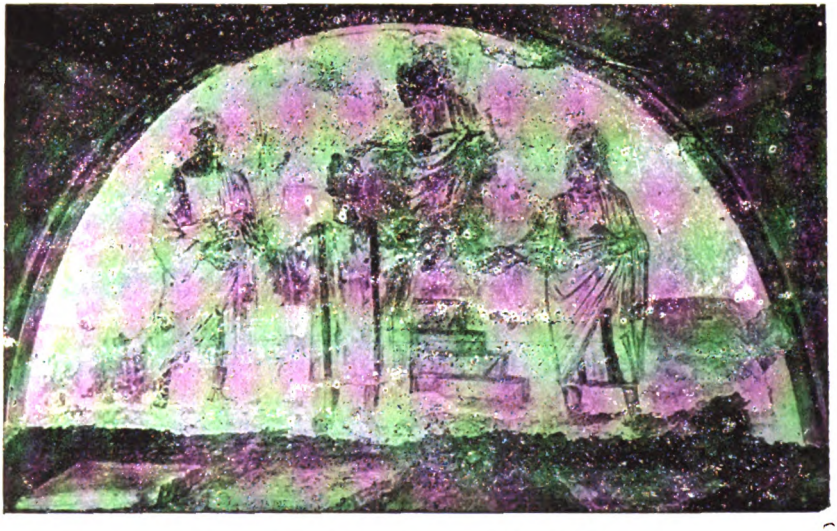

Figure 220. - Le jugement particulier de l'âme
(Peinture du cimetière de Saint Hermès (WILPERT - *Le pitture*).

l'accueillir dans la félicité, *parmi les élus.* Ce dernier détail a été indiqué par l'artiste moyennant deux *brebis* dessinées près du défunt lui-même. Que l'homme debout devant le tribunal soit réellement le défunt, le nom ΘΕΟΔΟΥΛΟΣ, écrit à sa droite sous le siège du juge, le prouve. La scène contient en outre un autre détail qui en accroît la valeur: le tribunal est entouré d'une grille; c'est ce qui caractérise la scène comme une scène de jugement avec une précision telle qu'elle écarte tout doute; le lieu où siégeait le juge, était, on le sait, fermé par un semblable clôture » (1).

L'inscription du marbre dit:

Aurelius Théodulus et sa femme Caecilia Maria firent de leur vivant cette tombe pour eux-mêmes et leurs enfants Urbicus et Bonifacia. Théodulus

(1) WILPERT, *Le pitture delle catacombe romane*, texte, pagg. 382-383.

vécut 72 ans; il mourut le 7 des Calendes de Novembre. Qu'il soit admis au banquet céleste !

Un autre marbre sépulcral, pareillement interprété et reconstitué par Wilpert (figure 219) nous montre l'âme d'une défunte devant le juge, lequel, siégeant dans une chaire, semble prononcer la sentence. Mais il apparaît déjà que celle-ci est favorable, puisque la défunte est dans l'attitude d'une *orante* entre deux brebis, c'est à dire parmi les saints.

L'inscription, telle qu'elle a été reconstituée, dit:

Anthusa QUAE VI*xit* AN*nos* X *spiritus* ANTHVSES

I ☧ O

Anthusa, qui vécut dix ans. Que l'âme d'Anthusa soit dans le Christ.

Si des marbres nous passons aux peintures, se présente tout d'abord, comme la plus facile à interpréter, une peinture de la catacombe de saint Hermès, décrite comme suit par Wilpert: « Au milieu de la scène on voit une escalier de quatre marches, diminuant graduellement vers la droite et conduisant à un tribunal. En haut, sur le *podium*, siège, en une chaire soutenue par des pieds de lion, le Christ en qualité de juge, reconnaissable au nimbe et aux habits propres aux personnages sacrés. Ce tribunal correspond par suite exactement à la description que donne Böcking du tribunal classique: *locus aliquot gradibus eminens, in medio, solium ius dicentis habet* (*Notitia dignitatum*, II, p. 1156).

« Le Sauveur tient dans sa main gauche un rouleau déplié et, de la droite, touche la tête d'un *orante*, lequel, en tunique, dalmatique et souliers, se tient en bas, *in imo*, près du tribunal. Aux extrémités se trouvent deux saints, habillés comme le Christ; dans la main gauche ils tiennent un rouleau fermé et de la droite ils présentent l'*orante*, comme s'ils voulaient le recommander. Aux deux angles, on voit, à gauche, la moitié inférieure d'un faisceau de rouleaux, à droite, un *scrinium* carré, et non point rond, comme de coutume.

« Ici les deux saints remplissent, pour employer l'expression de l'inscription de sainte Cyriaque (1), le rôle d'*avocats*; ils recommandent leur client au divin juge, afin que celui-ci prononce sur lui une sentence de miséricorde. Celle-ci est déjà rendue, et elle est favorable: de la droite et dans un geste de bonté le Christ touche la tête du dé-

(1) C'est l'inscription déjà citée plus haut: ..... *Cuique vitae suae testimonio sancti martyres apud Deum et Christum erant advocati.*

funt, lequel est debout en posture d'*orante*, et est donc déjà considéré comme participant à la béatitude » (1) (figure 220).

A cette peinture, ajoute l'éminent archéologue, on pourrait donner comme légende les vers d'une inscription de Verceil, qui se rapporte précisément à l'état de l'âme à peine séparée du corps. En voici la partie qui nous intéresse:

NAZARIVS NAMQVE PARITER VICTORQVE BEATI
LATERIBVS TVTVM REDDVNT MERITISQVE CORONANT
O FELIX GEMINO MERVIT QVI MARTYRE DVCI
AD DOMINVM MELIORE VIA REQVIEMQVE MERERI

Les Saints Nazaire et Victor le protègent en lui appliquant leurs mérites. Heureux est-il, lui qui a mérité d'être conduit par les deux martyrs auprès du Seigneur par une voie meilleure, et ainsi d'arriver à la paix éternelle! (2).

Et ici encore la liturgie trouve dans les peintures une illustration, car on pourrait aussi donner, comme explication de la peinture elle-même, la *Communio Sanctorum* (Communion des Saints). On y lit en effet:

Les survivants prient pour leurs chers défunts, afin de donner de la valeur aux prières de ceux-ci; ils s'adressent aux saints, afin que ces derniers, en vertu de leurs mérites surabondants, entremettent auprès du divin juge un mot de recommandation en faveur des défunts. Les saints accomplissent cette prière, et ils intercèdent comme des avocats pour leurs clients. La sentence est favorable: les défunts sont accueillis parmi les élus; admis aux joies célestes, ils n'oublient pas les personnes aimées, qu'ils ont laissées sur la terre; mais ils prient pour elles, afin qu'elles puissent à leur tour atteindre la même fin (3).

Ces scènes trouvent encore une confirmation dans certaines peintures syncrétiques, œuvres de païens qui, à l'égard de la vie future, professaient le dogme du jugement particulier de l'âme; mais il n'appartient pas à ce résumé de s'attarder sur ce point de notre démonstration (4). Voici (figures 221, 222) d'autres représentations du même sujet; on y notera que l'élément principal consiste dans la présentation du défunt devant le divin Juge, tandis que les saints protecteurs n'y assistent pas toujours. Parfois les défunts sont à genoux et dans une attitude suppliante devant le Juge: sous ce rapport sont dignes

(1) WILPERT, *Le pitture delle catacombe romane*, texte, pag. 364.
(2) DE ROSSI, *Inscript. Christ.*, V. II. pag. 171.
(3) Voir WILPERT, *op. cit.*, pag. 377; et KIRSCH, *Die Lehre von der Gemünschaft der Heiligen im Christlichen Alterthum*. Mayence, Kirchheim, 1900.
(4) Voir P. SISTO SCAGLIA, *I Novissimi*, ecc., pag. 59, ss.

de remarque une peinture du cimetière de Domitille (figure 223) et une autre des catacombes de Syracuse (figure 224). Dans la première Jésus-Christ est assis en une chaire; dans la seconde il est debout et ouvre les bras en signe d'accueil bienveillant et miséricordieux.

Dans l'une et l'autre scène, Jésus est assisté de deux personnages, qui, dans la seconde, sont les Princes des Apôtres, comme l'indique l'inscription qui y est peinte.

Sur deux sarcophages trouvés, l'un à Arles en France, et l'autre à Rome, les bas-reliefs nous présentent Jésus-Christ assis sur une

Figure 221. - Jugement particulier de l'âme.

chaire tenant en main un volume à demi déployé et dans l'attitude de quelqu'un qui parle. A ses pieds sont deux personnes prosternées, et deux autres s'inclinent vers lui en se couvrant le visage d'un voile. Bien qu'on ait donné de cette scène diverses interprétations, il nous semble que l'analogie qu'elle présente avec la scène de la figure 223, ne permet aucune explication en dehors de celle du jugement. Bien plus, si nous ne craignions de rapprocher des choses chronologiquement trop distantes, nous expliquerions ce sujet par les vers du *Dies irae*:

Ingemisco tamquam reus,
Culpa rubet vultus meus,
Supplicanti parce, Deus.

On pourrait également lui adapter les paroles du Psaume 34: *Venite, adoremus, et procidamus ante Deum, ploremus coram Domino, qui fecit nos*, mais l'autre explication nous semble préférable.

La pensée qu'aussitôt après sa séparation du corps, l'âme devait

paraître devant le divin Juge, persista longtemps dans l'art; on en a encore un exemple au IXe siècle, dans une peinture de l'église souterraine de saint Clément, à Rome, que jusqu'à ces dernières années tous les archéologues prenaient à tort pour une peinture *rotire*. Ce fut Mgr. Wilpert qui réussit à en découvrir le caractère funéraire, ou, pour mieux dire, eschatologique. Voici comment il en parle:

Commençons par l'inscription, laquelle, à l'heure actuelle, conserve cinq lignes avec environ la moitié des mots..... Je parvins très facilement à en lire la partie conservée. Dans la première ligne, je vois les éléments suffisants des mots caractéristiques *i*VS*t*VS *iud*EX, par lesquels termine l'Apôtre, quand

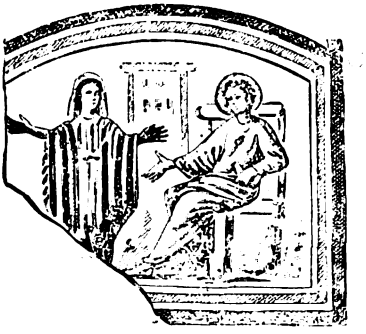

Figure 222.

il dit de lui-même qu'il est près de la mort et de la récompense que le Juge éternel lui destine: *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi. In reliquo reposita est mihi corona iustitiae, quam reddet mihi in illa die Dominus iustus iudex.*

L'auteur poursuit en déchiffrant l'inscription, laquelle résonne à peu près comme une oraison liturgique bien connue du Sacramentaire Gallican. En voici la teneur avec, en italiques, les mots conservés de l'inscription:

Deus, qui confitentium te portio es defunctorum, *preces nostras* quas in..... propitius exaudi: ut qui nomini tuo ministerium fidele dependit, perpetua *Sanctorum soci(etate laetetur. Per Iesum Christu)m Dominum nostrum qui venturus (est iterum. Lector dic : Deus da Cyrillo) peccatori requiem aeternam. Amen.*

La peinture représente Jésus-Christ, assis sur un trône et assisté de deux anges et de deux personnages sacrés, dont l'un porte le nom de Clément, et l'autre, celui d'André. Devant le Sauveur sont deux personnages anonymes de plus petite taille; celui de gauche porte un calice; l'autre semble l'objet d'une protection spéciale de la part de l'ange, qui se tient près de saint Clément. Mais laissons la parole à l'illustre archéologue, auquel on doit la découverte du monument:

Conformément à l'inscription, *un seul des deux anonymes* — et nous touchons ici l'erreur capitale des interprètes — *est recommandé au divin Juge*, celui qui se trouve à la droite de qui regarde. Je dis: Juge, car la scène offre tous les éléments d'un *jugement particulier*: nous avons le défunt « pécheur », auquel on souhaite la « compagnie des saints » et le « repos éternel »; nous avons les saints avocats qui recommandent leur client, et le Christ, le « juste Juge » dans l'acte de prononcer la sentence et faisant, de la main droite, un des gestes classiques des personnages qui parlent. La sentence ne peut être que favo-

Figure 223. - Cimetière de Domitille.

rable, parce que le défunt est placé sous la protection de deux grands saints: St. André, patron de la Grèce, et St. Clément, pape, mort en exil pour la foi. Ce dernier devrait avoir pour le défunt une prédilection et un amour spécial, car il le recommande avec une grande insistance: il semble énumérer ses mérites et ses titres à la « couronne » promise par le Juge, et accompagne ses propres paroles d'un beau geste de la main droite dirigée vers son client. L'archange Gabriel lui aussi, un des membres de la garde céleste du Christ, s'est mis du côté du défunt, qu'il presse familièrement contre lui de la main droite, comme pour le protéger. Saint Michel, son vis-à-vis, se tient dans l'attitude accoutumée des « angeli stupentes », pour employer l'expression antique. Saint André, son rouleau dans la main gauche, écoute attentivement la sentence prononcée par le Juge. Le défunt enfin se tient debout, et non à genoux, comme le montre la copie publiée; il est vêtu d'une tunique blanche, et d'une *penula* ou chasuble châtain foncé, porte dans sa main gauche, comme saint Clément, le livre orné de pierreries, et de la main droite ouverte et baissée fait le geste qui correspond bien aux paroles: « Bonum certamen certavi », etc., mises au commencement de son inscription funéraire (1).

(1) WILPERT, *Le pitture della chiesa primitiva di S. Clemente*, pagg. 32-34.

Le personnage qui porte le calice, ne peut être autre que Méthode, le frère de Cyrille, lequel, sans doute, fit exécuter l'inscription dictée par son frère même, car il n'est pas possible que, dans une inscription publique et solennelle, on donnât la qualification de pécheur, à celui qui avait été un apôtre fidèle et zélé de la parole divine. Quand il mourut en 869, Méthode avait été ordonné prêtre depuis quelques mois seulement. Ainsi « se prévalant de l'antique principe, selon lequel on réunissait en un seul tableau des figures et des actions séparées entre elles par le temps et l'espace, l'artiste représenta Méthode, non point comme un acteur direct dans la scène du jugement, mais comme quelqu'un qui n'y prend qu'une part indirecte, et vient au secours de son frère

Figure 224. - Catacombes de Syracuse.

par le suffrage de ses prières, du sacrifice eucharistique surtout, en vue duquel, dans l'attitude d'un suppliant, il offre le calice dans ses mains respectueusement voilées d'une nappe blanche (1).

Mais la représentation la plus expressive de ce concept dans l'art ancien est une peinture du cimetière de Commodille, attribuée au ve siècle (figure 228). On y voit l'âme d'une défunte appelée Tortora, et présentée par les martyrs locaux Félix et Adauctus: l'un d'eux, en effet, pose avec bienveillance une main sur l'épaule de la défunte, comme le fait, dans la figure précédente, l'archange Gabriel à l'égard de S. Cyrille. Mais au lieu du Christ adulte, siégeant majestueusement sur un trône, on voit ici le Christ enfant sur les genoux de sa Mère, comme sur un trône de miséricorde. Il est regrettable que l'artiste ne se soit pas gardé du défaut qui dominera dans la suite, en faisant poser ses personnages et en fixant leurs regards sur la personne du

(1) WILPERT, *loc. cit.*, pag. 36.

spectateur, ce qui leur enlève toute apparence d'action indépendante et de mouvement.

Il est temps maintenant de répondre à une difficulté qui m'a été opposée plusieurs fois soit par mes élèves soit par les auditeurs de mes conférences. Comme un grande nombre d'autres, les figures 227 et 228 représentent l'instant où l'âme du défunt est présentée au divin Juge par les Saints; il s'agit, par conséquent, d'un fait déjà passé et il aurait été plus logique de montrer les défunts, conformément à la croyance des survivants, en possession de la joie éternelle. Mais si l'on observe attentivement, on remarquera que ce procédé est con-

Figure 225. - Bas-relief d'un sarcophage de la ville d'Arles.

forme à celui que suivirent les artistes quand ils donnèrent à l'âme du défunt les traits de Jonas, de Daniel, de Susanne, de Noé, etc.; ce fut, en effet, nous l'avons noté plus haut, la liturgie qui inspira aux artistes l'idée du ces sujets. Ce serait réellement une hérésie si, dans la figure qui, par exemple, recommande l'âme afin qu'elle ne tombe pas dans les ténèbres, il fallait prendre cette idée dans le sens propre, comme une chose encore possible après la mort. L'Office des défunts lui-même contiendrait dans ce cas des erreurs contraires à la foi, quand, par exemple, il demande à Dieu que l'âme soit délivrée de la dent du lion, qu'elle ne soit pas dévorée par le Tartare, termes qui certainement signifient l'enfer. Quelques théologiens ont réellement pensé que la liturgie de l'Eglise était théologiquement inexacte, mais c'est là une erreur, car il fut un temps où l'on célébrait pour l'agonisant la Messe même que nous disons aujourd'hui pour les défunts; et l'Eglise n'a pas jugé nécessaire de modifier les paroles de la liturgie, parce que cette pratique est tombée en désuétude. La Messe

pour le défunt, comme l'office correspondant, est considérée comme si elle était célébrée au moment même où l'âme se détache du corps.

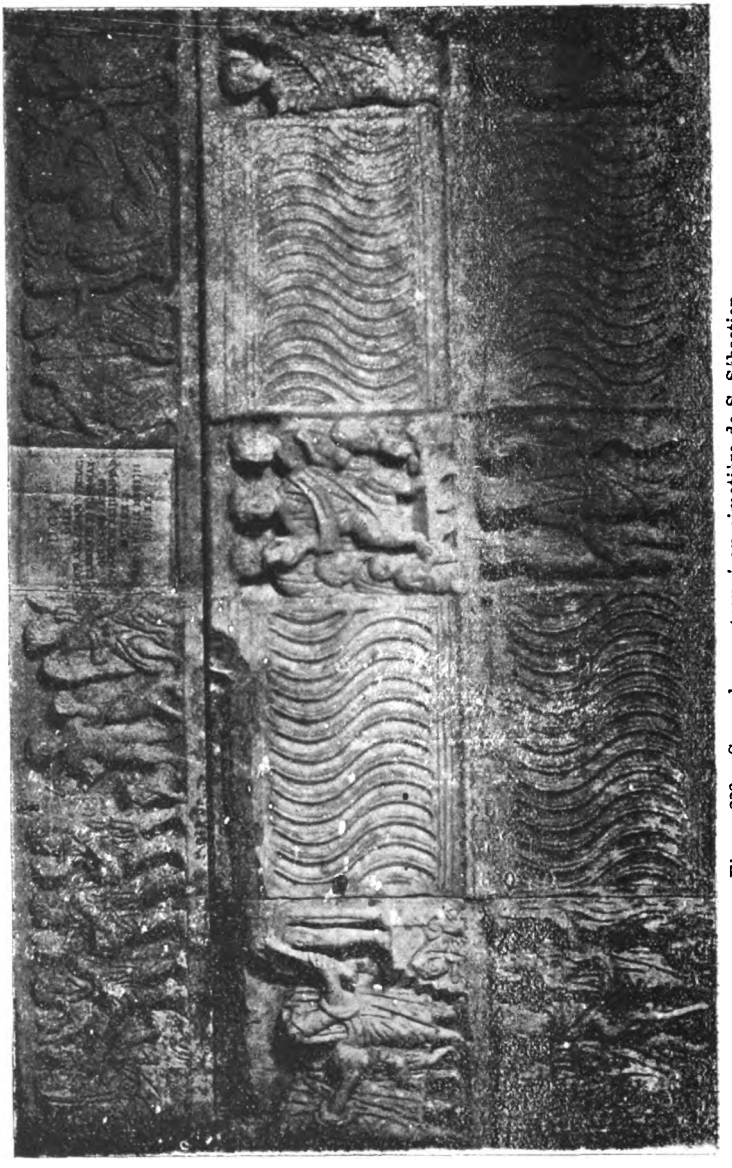

Figure 226. - Sarcophage retrouvé au cimetière de S. Sébastien.

Ce caractère d'ailleurs est aussi celui des prières de l'Avent, dans lesquelles on demande aux cieux de s'ouvrir et de nous envoyer le Juste. Les monuments, du reste, confirment ce principe, puisque les

prières du pseudo-Cyprien et la *Commendatio animae*, d'où sont pris les sujets principaux des peintures cimitériales, ne sont pas des prières pour les morts, mais conviennent aussi aux vivants. Cette dernière est encore en usage dans l'Église, et elle se dit au chevet des mourants.

Figure 227. - Peinture de l'église souterraine de Saint Clément.

Article IV. — **La résurrection des corps** (1).

La doctrine de la résurrection des corps, outre qu'elle est contenue dans les livres de l'Ancien Testament, a été aussi enseignée par les Apôtres, spécialement par Saint Paul, et par les Pères de tous les temps. Pour l'inculquer, ces derniers se servirent le plus souvent du concept exprimé par Saint Clément de Rome, dans son Epître aux Corinthiens, à savoir que la résurrection du Sauveur est le principal argument de notre foi en la résurrection finale: « Considérons, ô mes très chers, dit le saint Pontife, que le Seigneur ne cesse de nous montrer la ré-

(1) *Notiones*, Vol. II, pars I, pag. 140 ss.

surrection future, dont il a voulu nous donner les prémices en Notre Seigneur Jésus-Christ, en le ressuscitant de la mort » (ch. 24) (1).

Quant aux fidèles, leur foi en la résurrection finale se dégage admi-

Figure 228. - Peinture du cimetière de Commodille.

rablement de leurs tombeaux. Avant tout, le nom même de *cimetière*, qui en grec veut dire *dortoir* (κοιμητήριον), nom d'origine nettement chrétienne et appliqué, comme aujourd'hui, à la désignation du lieu

(1) Cfr. JUSTIN, *De resurrectione*, n. 9, *P. G.* 6, 1588; ORIGEN, *Contr. Cels.*, lib. II, n. 77, *P. G.* 11, 917; ATHANAS., *De incarnatione Verbi*, n. 27-32, *P. G.* 15, 141, 144; AUGUSTIN., *Sermones de Tempore, Sermo CXXV*, n. 6, *P. L.* 38, 1075.

commun de la sépulture (1), parfois d'un simple hypogée, d'un sarcophage, d'une tombe, ce nom même, disons-nous, suppose l'espérance de la résurrection finale. On ne disait pas du défunt qu'il était enterré, mais qu'il était déposé, qu'il gisait, qu'il dormait, comme il aurait pu l'être ou le faire sur un lit: de là les formules: DEPOSITIO, DEPOSITUS EST, DORMITIO, HIC DORMIT, DORMIAS IN PACE, HIC IACET, etc. Très nombreuses sont dans les épitaphes les allusions au repos temporaire, à la paix provisoire du tombeau, à la future réunion de l'âme avec le corps; l'expression en est empruntée à l'Écriture, à l'ancien aussi bien qu'au Nouveau Testament; on y retrouve surtout le souvenir des paroles prononcées par le Sauveur à propos de Lazare: « Lazare dort, mais je vais le tirer de son sommeil » (2).

Les premières formules qui expriment explicitement la foi en la résurrection des morts apparaissent dans l'épigraphie de la Macédoine: elle donne de fréquents exemples de la formule de saveur si antique: Lieu de repos jusqu'à la résurrection: ποιμητήριον ἕως ἀναστάσεως.

En voici deux exemples:

Καλόκερος Μακεδόνι κὲ Σωσιγενίᾳ τοῖς γλυκυτάτοις γονεῦσιν τὸ κοιμητήριον ἕως ἀναστάσεως.

Calocère a préparé pour ses parents Macedonius et Sosigena ce lieu de repos jusqu'à la résurrection (3).

...Θέτο σώμα δέ γαίῃ ἐισόκαι ἀναστάσεως εὐαγγε(λ)ο(ν) ἦμαρ ἔικητε.

Le corps repose dans la terre jusqu'à ce que vienne la joyeuse annonce de la résurrection (4).

On trouve en Gaule la formule: RESVRRECTVRVS CVM SANCTIS HIC . REQVIESCIT . IN PACE . LVPICINVS QVI . VIXIT . ANNOS . NUMERO . XXXV - PLUS . MINUS . QVIESCET III - NON . OCTOB - RESVRRECTVRVS . CVM - SANCTIS

Ici repose en paix Lupicinus... qui... ressuscitera avec les Saints.

Une autre formule qui paraît spécifiquement gauloise est répétée souvent, et presque toujours dans les mêmes termes:

IN SPE RESVRRECTIONIS MISERICORDIAE CHRISTI (5).

(1) « Ideo ipsum locum coemeterium vocatur, ut tu intelligas defunctos ibi jacentes non mortuos esse, sed quiescere ac dormire » (CHRYSOSTOM., opp... ed. Montfaucon, II, pag. 296).

(2) JEAN, XI, 11.

(3) *Bullett. d'Arch. crist.*, 1890, pag. 54 et suiv.

(4) KAIBEL, *Arch. épigr. Mitteilungen aus Osterreich Ungarn*, XII, 1888, page 195, n. 21.

(5) LE BLANT, *Inscript. chrétiennes de la Gaule*, t. I, nn. 462, 467, 468, 470.

Ainsi les fidèles, désireux de partager le sort des Saints déjà unis à Dieu et jouissant de sa présence, souhaitaient au défunt de vivre avec les Saints, demandaient aux Saints d'intercéder pour le défunt, mais aussi arrivaient naturellement à la pensée, au désir, au vœu que le défunt pût ressusciter avec les Saints. Voici quelques exemples de la même inspiration:

Corpus hic in pace quiescit resurrectionem expectans futuram de mortuis primam, concors ut fiat sanctis in possessione regni caelestis. (Tipasa, Afrique).

Ici repose en paix le corps, attendant la première résurrection des morts, afin de participer avec les Saints à la possession du royaume céleste.

Claudia nobilium prolis generosa parentum
Hic iacet, hinc anima in carnem redeunte resurget
Aeternis XTI munere digna bonis (catacombe de Cyriaque).

Claudia, rejeton généreux de nobles parents, repose en ce lieu, d'où son âme revenant dans sa chair, elle ressuscitera, digne, par le faveur du Christ, des biens éternels.

Dans une inscription espagnole on lit que « le corps après sa mort fut recommandé aux Saints, afin que, au jour où les flammes dévorantes viendront incendier la terre, il ressuscite ayant mérité d'être associé aux assemblées des Saints ».

FVNERE PERFVNCTVM SANCTIS COMMENDO TVENDVM
VT CVM FLAMMA VORAX VENIET COMBVRERE TERRAS
COETIBVS SANCTORVM MERITUS SOCIATVS RESVRGAM.

Pour en finir avec les inscriptions, je citerai les beaux vers que Damase composa pour son propre tombeau:

QVI GRADIENS PELAGI FLVCTVS COMPRESSIT AMAROS
VIVERE QVI PRAESTAT MORIENTIA SEMINA TERRAE
SOLVERE QVI POTUIT LETALIA VINCVLA MORTIS
POST TENEBRAS FRATREM POST TERTIA LVMINA SOLIS
AD SVPEROS ITERUM MARTHAE DONARE SORORI
POST CINERES DAMASVM FACIET QVIA SVRGERE CREDO

Celui qui foula de ses pas les flots amers, qui fait revivre les semences mortes dans les sillons, celui qui put délier les liens funèbres de la mort, et après trois jours de ténèbres, rendre à Marthe son frère vivant, celui-là, je le crois fermement, fera surgir aussi Damase de ses cendres.

Cette belle inscription donne, comme motifs d'espérer la résurrection, les prodiges opérés par le Sauveur; à ce point de vue il convient de

remarquer que l'unique représentation de Saint Pierre marchant sur les eaux a été trouvée précisément sur un sarcophage mutilé découvert en 1909 dans le cimetière de Calliste près duquel Damase choisit le lieu de sa sépulture. Ce petit poème reproduit les pensées exprimées par les monuments figurés et dans les antiques liturgies funéraires; il montre l'antiquité de certains documents liturgiques, dont on doit dire qu'ils ont inspiré les épitaphes, à moins que l'on n'admette plutôt une source commune.

On rencontre fréquemment chez les Pères la comparaison entre les saisons de l'année et la destinée du chrétien. Ce n'est d'ailleurs qu'une reprise et un développement de l'allégorie proposée par Notre-Seigneur lui même: « Si le grain de froment qui tombe à terre ne meurt point, il reste seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit » (1). Et le premier à reprendre cette comparaison fut Saint Paul, répondant, dans sa première Epître aux Corinthiens à ceux qui lui demandaient quel serait le corps des ressuscités. « Insensé, ce que tu sèmes n'est vivifié qu'à la condition de mourir d'abord. Et ce que tu sèmes, ce n'est point le corps qui sera un jour, c'est un simple grain, soit de froment soit de quelque autre semence; mais Dieu lui donne un corps comme il l'a voulu et à chaque semence il donne le corps qui lui est propre » (2). Et Saint Clément: « Considérons le froment et comment se font les semailles. Le semeur sort et jette la semence dans le champ; les grains qui étaient nus et arides se décomposent: puis la majesté suprême et la divine Providence leur rend la vie... » (3).

Nous restons jusqu'à présent dans les limites de l'allégorie évangélique, à laquelle n'ajoute rien non plus l'épitaphe de Damase; mais les Pères développèrent le symbole et virent dans les diverses phases de la vie végétale et jusque dans les apparentes vicissitudes du soleil une image de la mort et de la résurrection. Or, bien que sans doute les figurations des quatre saisons, représentées tantôt par des personnages, tantôt par des paysages champêtres ou des symboles végétaux, n'aient eu souvent qu'une valeur décorative, cependant il n'est pas possible de nier que les chrétiens leur aient parfois attribué un sens mystique ». En réalité, dit Mgr Wilpert, il est bien vrai que dans ces figurations, plus qu'ailleurs, se donne champ l'élément décoratif; mais cela tient à ce que les artistes chrétiens ne créèrent point la formule artistique des saisons, qu'ils trouvèrent toute prête dans l'art clas-

(1) JEAN., XII, 24 et seq.
(2) I *Cor.*, XV, 36, 38.
(3) CLEMENT. ROM., *Epist. ad Corinthios*, XXIV.

sique, auquel ils l'empruntèrent dans tous ses détails. Pourtant il est facile de voir que la valeur symbolique n'est pas supprimée par là, et qu'elle n'est pas altérée par l'emploi isolé de certains éléments de ces représentations, particulièrement du printemps, de l'automne et de l'hiver » (1).

L'expression préférée de l'espérance de la résurrection, c'est la scène de la résurrection de Lazare. Nous venons de voir dans l'épitaphe de Damase que le pontife fondait son espoir sur la puissance de Jésus qui avait rendu Lazare à sa sœur, en rompant les chaînes de la mort. Dans les peintures, le Sauveur apparaît précisément comme la puissance revivifiante, et, sauf à la voûte de la Chapelle Grecque (cimetière de Priscille), sa figure ne manque jamais. La peinture ne s'écarte pas du récit évangélique, et à côté de Lazare rendu à la vie, on voit constamment l'image du Sauveur, qui semble redire ces mémorables et douces paroles: « Je suis la résurrection et la vie: celui qui croit en moi, même s'il est mort, vivra; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais » (2).

La scène de Lazare suit habituellement le symbole eucharistique, en raison du lien étroit qui rattache la résurrection à l'Eucharistie, celle-là étant, selon la parole du Sauveur, le fruit de celle-ci. Les Pères et les écrivains ecclésiastiques expriment également de diverses façons la relation entre la résurrection finale et l'Eucharistie; rappelons seulement les vers de Prudence dans son *Apotheosis:* il parle d'abord de la prodigieuse réfection des foules, symbole de l'Eucharistie, et des fragments (les dons du Christ) qui sont recueillis dans douze corbeilles pour n'être pas foulés aux pieds, dispersés, ou laissés en proie aux loups, aux chacals ou aux souris; puis se déclarant indigne de chanter les saints mystères, il passe à la résurrection de Lazare (voir plus haut, page 243) (3).

De cette éloquente succession de symboles, nous avons de précieux exemples déjà dans les peintures du second siècle, et dans toutes les formes d'art des siècles postérieurs.

Ce que nous avons dit de la résurrection de Lazare s'applique éga-

(1) WILPERT, *Le Pitture delle catacombe,* texte, pag. 296.

(2) JEAN, XI, 25-26.

(3) PRUDENT. *Apotheosis,* vv. 736-743; P. L. LIX, 980 et seq.

Donnons l'un des plus antiques exemples de cette relation entre ces deux idées: Saint Ignace écrit aux fidèles de Smyrne: « Ceux qui contredisent au don de Dieu (l'Eucharistie) périssent en disputant; il leur serait au contraire salutaire de célébrer l'Agape afin de pouvoir ressusciter ». *Smyrn,* VII; ed. Funk, pag. 240.

lement aux autres résurrections opérées par le Sauveur et qui sont figurées sur les sépultures, plus souvent par la sculpture que par la peinture: il semble que ces représentations s'inspirent d'une prière des Constitutions Apostoliques, dont voici le texte: « Nous croyons en outre à la résurrection, et celà à cause de la résurrection du Seigneur. Car c'est lui qui a rappelé Lazare à la vie trois jours après son ensevelissement; c'est Lui qui ressuscita la fille de Jaïre et le fils de la veuve; c'est Lui aussi qui ressuscita lui-même, par l'ordre du Père, après trois jours et devint ainsi le gage de notre résurrection » (1). Après ce que nous avons dit plus haut, il n'est pas nécessaire de s'attarder à démontrer l'analogie entre ce texte liturgique et l'inscription damasienne rapportée ci-dessus.

Du reste tous les miracles du Sauveur représentés sur les tombeaux contiennent l'idée de la résurrection: les textes des Pères et les discours tenus dans les réunions liturgiques les présentent comme des motifs d'espérer notre retour à la vie glorieuse (2).

Article V. — **Le Jugement universel.**

Les premiers artistes chrétiens, peintres et sculpteurs, ne semblent pas avoir volontiers pris le Jugement universel pour thème de leurs œuvres. Pourtant Bède nous apprend que parmi les peintures emportées de Rome en Angleterre par l'abbé Benoît, au cours de ses fréquents voyages, pour les faire reproduire dans les églises qu'il construisait, figure aussi la scène du Jugement (3). D'où l'on a le droit de conclure qu'une telle scène n'était pas nouvelle, et devait se retrouver dès le VIe siècle dans les cycles iconographiques des églises romaines.

En tout cas, l'idée du Jugement universel fut exprimée dès le Ve siècle dans une mosaïque basilicale de Ravenne, où l'on voit Jésus-

(1) V, 7, P. L. 1, 843.

(2) Voir *Civiltà Cattolica*, août, 1909. pag. 283 et seq. *S. Clément Romain et le miracle* dans une récente étude de A. Harnack.

(3) « Imagines Evangelicae historiae quibus australem Ecclesiae parietem decoraret; imagines visionum Apocalypsis B. Johannis quibus septentrionalem aeque parietem ornaret; quatenus intrantes Ecclesiam omnes etiam litterarum ignari, quaversum intenderent, vel semper amabilem Christi Sanctorumque eius, quamvis in imagine contemplarentur, adspectum; vel Dominicae Incarnationis gratiam vigilantiore mente recolerent, vel extremi discrimen examinis, quasi coram oculi habentes, districtius se ipsi examinare meminissent » (*Vitae SS. Abbatum*, *P. L.*, LXXIV, 718). Cfr. Wilpert, *Le pitture della basilica primitiva di San Clemente*, 14.

Christ, en qualité de juge, séparer les brebis placées à sa droite des boucs qui s'avancent à gauche (fig. 229). Avant cette époque, la même conception se retrouve à Rome sur l'attique d'un couvercle de sarcophage; mais ici le Christ est encore sous les traits d'un pasteur, alors qu'à Ravenne il est assis majestueusement entre deux anges (fig. 230) (1).

La plus ancienne reproduction picturale du Jugement que nous possédions est celle que Mgr Wilpert reconnut, il y a quelques années, dans la basilique souterraine de S. Clément, là où l'on croyait voir

Figure 229. - Mosaïque de Ravenne.

des scènes de l'histoire de Sainte Catherine (2). Nous citerons la description que l'illustre archéologue donne de cette grandiose composition: « Il fallait s'attendre à voir le Jugement général remplacer, dans les basiliques, le jugement particulier des peintures cimétériales (3). Le changement ne fut pas difficile, car l'art des catacombes présentait déjà tout préparés les éléments essentiels de la composition: il suffisait d'augmenter le nombre des âmes bienheureuses et d'ajouter les damnés pour avoir l'ébauche de cet important sujet.

(1) Voir mes *Notiones*, vol. II, pars III, pag. 177 et seq.

(2) MULLOOLY, *Courte notice sur les peintures antiques découvertes dans la basilique souterraine de Saint Clément à Rome*, 1869, pag. 6-8.

(3) « La basilique de Saint Clément, dit Mgr Wilpert, nous fait assister au rare spectacle de l'art basilical revenant à l'art cimitérial quand il s'agit d'orner un sépulcre ». L'auteur de cette remarque prouve ailleurs que la peinture du tombeau de Saint Cyrille représente précisément le jugement particulier; nous avons à ce propos rapporté les paroles du même auteur.

Figure 230. - Couvercle de sarcophage retrouvé en Rome, représentant le jugement dernier.

« Mais revenons au jugement dernier de la basilique de S. Clément: il est, nous l'avons dit, de deux cents ans antérieur au plus ancien que l'on connut jusqu'ici. Malgré l'état déplorable de sa conservation, l'économie générale du sujet est claire: le Christ était assis au milieu des Apôtres également assis; au-dessous de ce groupe et séparés par une ligne noire, se voyaient à la droite du céleste juge, les bienheureux dans la Jérusalem céleste, et à sa gauche, les damnés dans l'enfer. Une niche qui marque l'emplacement d'un autel, sépare le ciel de l'enfer; elle est ornée de peintures contemporaines de celle du Jugement; les principaux motifs ont une étroite relation avec le sacrifice de la Messe; au fond de la niche, on voit Marie reine et l'Enfant; ce dernier est répété au sommet de l'arc. Les parois de la niche sont en grande partie occupées par le sacrifice d'Abraham, type classique du sacrifice sanglant du Calvaire comme du sacrifice non sanglant de la messe (1). C'est une sublime idée que de mettre, en une telle évidence, dans un tableau du dernier jugement, le sacrifice de la messe; de séparer le ciel de l'enfer au moyen de l'autel matériel et du symbole le plus solennel de la Passion..... De la partie supérieure de la composition, au-dessus du Christ et des Apôtres, il ne subsiste rien. Mais l'étude comparative des autres représentations du même sujet rend probable qu'il faut y chercher les anges réveillant les morts de leur sépulcre au son de la trompette: ce motif n'est jamais absent. Cela posé, la scène du jugement universel à Saint Clément était tripartite: elle comprenait la résurrection des morts, le jugement, et l'exécution de la sentence: récompense des justes, châtiment des méchants.

(1) WILPERT, *Le pitture delle catacombe romane*, pag. 332. Le sacrifice d'Abraham a toujours gardé cette signification symbolique; il suffit de citer le passage bien connu de la prose du St. Sacrement par S. Thomas: *In figuris praesignatur, cum Isaac immolatur.*

« Les débris reconnaissables qui subsistent encore permettent de supposer que les damnés étaient peut-être divisés en catégories; on voit, à droite, des moines le capuchon tiré sur la face; des hommes et des femmes nus, le visage épouvanté et les mains liées; d'autres qui étendent les mains comme pour être liés; des figures de gauche deux portent des noms dont il ne reste que le début: AN.. et KAI.. soit AN*nas* et KAI*phas*; dans le voisinage devait se trouver Hérode et surtout Judas, dont la fin misérable est souvent invoquée au moyen âge sur les violateurs de sépulture. Des démons, un seul est conservé et encore seulement dans ses contours: il a un corps d'homme, des pieds de bête, une tête de chacal munie de deux cornes; d'un autre diable, il ne reste que la moitié inférieure. On voyait encore un grand nombre de serpents qui se jetaient sur les victimes et des monstres pareils à ceux qui, à Sainte-Marie-Antique, assaillent Saint Antoine. Un de ces monstres qui dans sa partie conservée ressemble à un poisson a induit en erreur EWING; celui-ci l'a pris pour le poisson de Tobie, et voyant tout auprès un ange, y a reconnu l'archange Raphaël. Un serpent, sous le crayon du même copiste est devenu la roue de Sainte Catherine; le début du nom de KAI*phas* est devenu alors par un léger changement, celui de KAT*arina* » (1).

Le Jugement dernier manque donc dans les peintures cimétériales, mais on en rencontre çà et là la mention explicite dans les épitaphes.

Une inscription gauloise montre que l'on attendait de l'intercession des Saints une sentence favorable en ce Jugement:

HIC DALMATA CR
ISTI MORTE REDEM
TVS QVIESCET IN PA
CE ET DIEM FVTVRI
IVDICII INTERCEDE
NTEBVS SANCTIS
LETVS SPECTIT

Dalmata, racheté par la mort du Christ, repose ici en paix, et tranquille, par l'intercession des Saints, attend le jour du futur Jugement.

D'autres épitaphes révèlent chez le défunt un espoir de la récompense éternelle fondé sur la seule justice du juge; ainsi une inscription milanaise nous dit que le défunt jouit déjà du bonheur en son âme, mais le corps revenu à la vie recevra du juste juge sa récompense

(1) WILPERT, loc. cit., pag. 15, 16, 17.

pour l'éternité: *in aeternum aevum praemia pro meritis capturus sub iudice iusto* (1).

Autre inscription de même sens:

—
SPS ANIMAQVE MEA EXPECTA*nt* DIE VLTIMO CAVSA
ADVENTVM SCI (XPI) CREDO GAVDERE ME IVSTE
EXPECTO MERCEDE*m* BONIS REPROMISSA*m* (CAELORVM)

J'attends la récompense céleste promise aux bons (2).

Dans d'autres épitaphes un tel espoir se fonde sur la miséricorde du Christ:

—
ONS QVI AD ECLESAM VENIETIS ORATE PRO
ODROARIO PRESBITERO PECATORE VIT VOS DOMINVS
MISERTVS SIT IN DIEM IUDICII AMEN.

O vous tous qui viendrez dans cette église, priez pour le prêtre Odroarius le pécheur, afin que le Seigneur lui soit miséricordieux au jour du jugement (3).

Mais le plus grand nombre d'allusions au jugement dernier dans l'épigraphie chrétienne sont contenues dans cette classe d'inscriptions qui portent des menaces contre les violateurs de sépulture; on les menace du sort de Caïphe, d'Ananie et Saphire, de Judas; de plus à quiconque détruirait le sépulcre, ou y introduirait sans le consentement du propriétaire une dépouille étrangère, on souhaite d'être privé de la résurrection, ou de rester sans sépulture. Ces inscriptions ne sont pas antérieures au IVe siècle.

En voici un exemple trouvé en 1909 dans l'église de Sainte-Marie au Transtévère.

... CONIVRO PER PATREM ET FI
LIVM ET SPIRITVM SCVM ET DI
EM TREMENDAM IVDICII VT NVL
LVS PRESVMAT LOCVM ISTVM
VBI REQVIESCO VIOLARE QVOD
SI QVI POT (*post*) ANC (*hanc*) CONIVRA
TIONEM PRESVMSERIT ANA
TEMA ABEAT DE IVDA ET RE
PR (*obationem ?*) ANAMAN SYRI ABEAT

Par le Père, le Fils et le Saint Esprit, et par le jour terrible du jugement, je conjure que nul n'ose violer ce lieu de mon repos. Que si malgré cette conju-

(1) ALLEGRANZA, *De sepulcris christ. in aedib. sacris*, pag. 25, n° 42.
(2) FABRETTI, *Inscript. antiq.*, pag. 329, n° 41.
(3) LE BLANT, *Recueil*, vol. II, n. 371.

ration, quelqu'un a cette audace, qu'il tombe sous l'anathème de Judas et la réprobation d'Aman le Syrien (1).

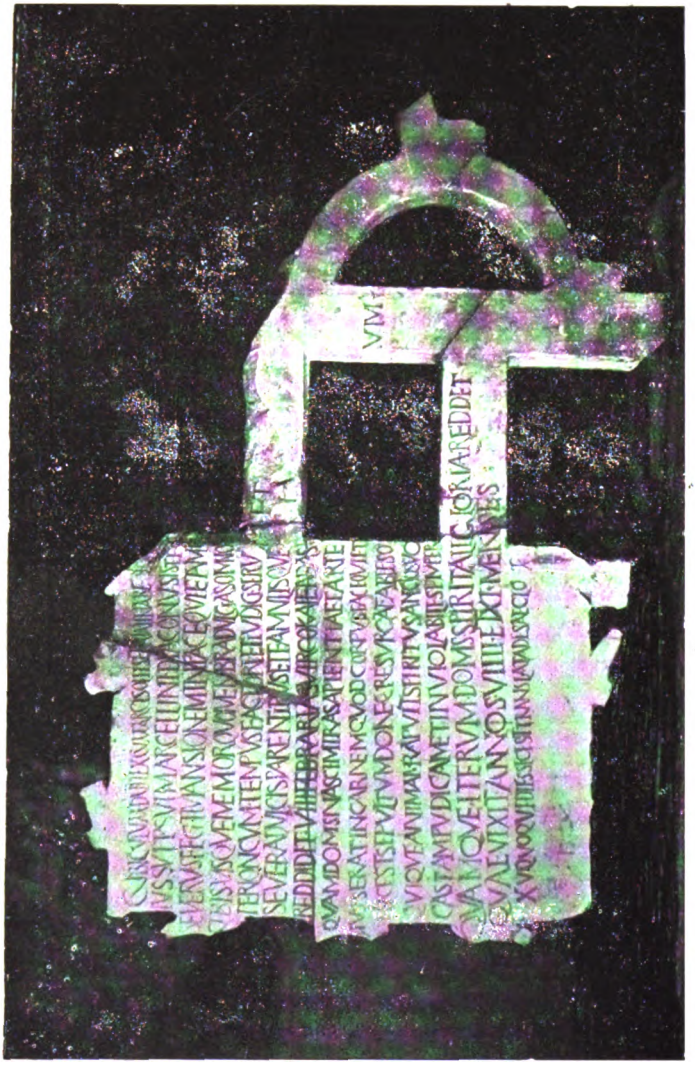

Figure 231. - Inscription du diacre Sévère.

(1) *Nuovo Bollettino di arch. crist.*, 1909, pag. 141. Telle est l'interprétation adoptée pour la fin de l'inscription, en ce qui nous concerne, nous trouvons plus vraisemblable l'interprétation du prof. Augusto Bacci, qui lit: *Anatema habeat de Juda et repram* (— *lepram*) *Aman Naamæn Syri*. Dans les deux cas nous avons ici une formule unique dans toute l'épigraphie sépulcrale.

Une fois, on appelle sur le violateur de tombes l'anatheme des cent vingt Pères de Nicée. La plupart du temps l'allusion à la résurrection est exprimée par la formule:

INSEPVLTVS IACEAT NON RESVRGAT.

Qu'il gîse sans sépulture; qu'il ne ressuscite pas.

L'épitaphe d'un enfant enseveli dans la basilique de Saint Félix de Nole, et en partie rapportée plus haut, nous dépeint le jugement en traits larges et vigoureux:

.., *illum nu*NC FELICIS HABET DOMUS ALMA BEATI
*atque per lo*NGOS SVSCEPTVM POSSIDET ANNOS
*patronus pl*ACITO LAETATVR IN HOSPITE FELIX
*sic protect*VS ERIT IVVENIS SUB IVDICE CHRISTO
*cum tuba terri*BILIS SONITVS CONCVSSERIT ORBEM
*excitaeque ani*MAE RVRSVM IN SVA VASA REDIBVNT
Felici merito HIC SOCIABITVR ANTE TRIBVNAL...

L'auguste maison de Saint Félix l'a accueilli et le gardera de longues années, le maître de ce lieu garde avec joie un hôte aussi agréable; ainsi sera par lui protégé le jeune homme au tribunal du Christ, quand le terrible appel de la trompette ébranlera le monde et que les âmes réveillées rentreront dans leur enveloppe (1).

La plus belle et la plus antique de ces inscriptions, certainement antérieure à l'édit de Dioclétien (303) est l'épitaphe d'une fillette de neuf ans: ce texte est connu sous le nom d'inscription du diacre Sévère. Elle nous revèle la doctrine courante des fins dernièrs en ce qui concerne les âmes innocentes, exposée dans un public et solennel document par le premier diacre de l'Église Romaine:

Cubiculum duplex cum arcisoliis et luminare,
Iussu P(a)P(ae) sui Marcellini, diaconus iste
Severus fecit mansionem in pace quietam,
Sibi suisque memor. « quo membra dulcia somno
Per longum tempus Factori et Iudici servet ».
Severa dulcis parentibus et famulisque
Reddidit octavo februarias virgo calendas ;
Quam Dom(inu)s nasci mira sapientia et arte
Iusserat in carnem ; « quod corpus pace quietum
Hic est sepultum donec resurgat ab ipso » ;
Quique animam rapuit spiritu sancto suo,
Castam, pudicam et inviolabile(m) semper :
« Quamque iterum Dom(inu)s spiritali gloria reddet ».
Quae vixit annos novem et undecim menses :
Quindecim quoque dies : sic est translata de saec(u)lo.

(1) WILPERT, *Pitture*, texte, pag. 361.

Notre texte décrit d'abord les travaux exécutés par Sévère sur l'ordre du pape Marcellin: soit une chambre double avec arcosoles et un lucernaire; il appelle cette chambre une maison de paix: « mansionem in pace quietam ». Il a fait cette maison pour lui et pour les siens, dans l'attente de la mort, afin que les dépouilles chères y soient conservées longtemps dans l'attente de leur Créateur et Juge. La défunte se nommait Severa, douce à ses parents et aux serviteurs; elle mourut vierge le huit des calendes de février. Dieu, en la faisant naître, avait voulu donner un admirable exemple de sa sagesse et de son art. Le corps repose tranquille, jusqu'au jour où Dieu, par le même Esprit-Saint qui ravit son âme, le fera ressusciter. Chaste, pudique, et inviolée, cette âme sera par Dieu, rendue à son corps embelli de gloire spirituelle. Elle vécut neuf ans, onze mois et quinze jours: ainsi elle fut ravie au monde.

De tout ce que nous avons dit il apparaît que, tant dans le jugement particulier que dans le Jugement universel, c'est le Christ qui fait fonction de Juge: ce qui répond entièrement aux données scripturaires: Saint Paul en effet nous dit que « nous avons tous à comparaître au tribunal du Christ » (1) et Saint Jean que « le Père ne juge personne, mais réserve tout jugement au Fils » (2). Le Sauveur dit la même chose, quand il promet aux Apôtres qu'ils siègeront eux aussi en qualité de juges ou d'assesseurs aux côtés du Fils de l'homme sur le trône de sa majesté (3).

Nous remarquerons encore que le mot *Enfer* ou tout autre équivalent est presque sans exemple dans les monuments primitifs, de l'Eglise, bien qu'on menace le violateur de sépulcres du sort de Judas. Ce mot apparaît, rarement et pour des raisons stylistiques d'antithèse, dans les inscriptions postérieures à l'époque Constantinienne; outre l'exemple cité, en voici quelques autres:

QVEM NEC TARTARVS FVRENS NEC POENA SAEVA NOCEBIT

Qui ne saurait redouter ni le Tartare furieux, ni le châtiment terrible (Trèves).

CONFIDIMVS TE VIVERE SEMPER, QVAM CONSTAT INFERNI TE REFUGISSE MALA

Nous avons confiance que tu vis éternellement, sûrs que tu as échappé aux tourments de l'enfer (Capoue, an. 489).

Mais si l'on pense que ces mots n'apparaissent pas davantage dans le formulaire des épitaphes de nos jours, bien que la représentation

(1) *Hebr.*, IX, 27.

(2) *Apoc.*, V, 22.

(3) « Amen dico vobis, quod vos qui secuti estis me, in regeneratione, cum sederit Filius hominis in sede maiestatis suae, sedebitis et vos super sedes duodecim, iudicantes duodecim tribus Israël » (MATTH., XIX, 28 seq.). « Et ego dispono vobis sicut disposuit mihi Pater meus ut... sedeatis super thronos, iudicantes duodecim tribus Israël » (LUC., XXII, 29-30).

des peines infernales ne soit pas rare dans les édifices funéraires, on n'aura aucune peine à s'expliquer cette absence; le contraire serait plus étonnant.

Article VI. — **La retribution immédiate.**

Nous abordons une question sur laquelle les Pères des premiers siècles ne sont pas d'accord et qui n'a été définitivement résolue que par la parole infaillible de Benoît XII, en 1336: l'état des âmes, après la mort et le jugement particulier. Nous devons examiner si les monuments primitifs sont favorables à l'opinion de certains Pères, suivant lesquels les âmes des justes attendaient la vision béatifique jusqu'au jugement dernier; ou plutôt à l'opinion devenue un dogme après la définition de Benoît XII. De Rossi avait vaguement annoncé qu'il s'occuperait de cette question dans le troisième volume des *Inscriptions chrétiennes*, mais la mort l'empêcha de réaliser ce dessein. Mgr Wilpert, dans ses monumentales publications qui offrent aux savants de si précieux matériaux, a résolu triomphalement la question en ce qui concerne les peintures. Nous avons voulu faire un pas de plus dans un chemin si brillamment ouvert, et traiter la question au point de vue épigraphique, terrain où nous trouvons comme adversaire un géant de l'érudition, qui semble aujourd'hui revivre dans ses élèves: Edmond Le Blant.

Figure 232. - Cimetière de Domitille.

Si nous avons la hardiesse de nous attaquer à lui, c'est que les études iconographiques, dont le progrès a été merveilleux dans les dernières dizaines d'années, ont infirmé ses arguments; une enquête plus com-

plète et plus systématique sur les monuments nous a persuadés que la thèse de l'illustre archéologue français est insoutenable. Nous avons été heureux de voir approuver par des périodiques savants de toutes langues, que nous remercions ici, la démonstration que nous avons présentée ailleurs. C'est pour nous une joie de famille; car le pontife qui définit ce dogme avait porté notre habit religieux, et, simple moine cistercien, avait écrit un traité contre l'opinion contraire. Pour l'exactitude, nous rapporterons ici les paroles même dont se servit Benoît XII pour expliquer l'attitude de son prédécésseur Jean XXII. « Saint Paul, parlant des vertus d'un évêque, nous dit qu'il veut un homme qui embrasse fidèlement la sainte parole, afin de pouvoir exhorter dans la saine doctrine et reprendre ceux qui la contredisent. C'esti pourquoi, ayant reçu de Dieu la dignité que j'occupe dans l'Église, j'a résolu, à l'exemple du prince des Apôtres, de réfuter de tout mon pouvoir les opinions qui se sont produites contre la saine doctrine depuis que j'ai été élevé au cardinalat; en quoi je ne fais qu'obéir à ma conscience et aux ordres que m'en avait donnés Jean XXII, mon prédécesseur, mon bienfaiteur et mon père » (Cf. ROHRBACHER, VII, 593).

Nous ne pouvons suivre le pape dans sa démonstration qui nous entraînerait trop loin de l'objet de notre étude; notons pourtant que ses conclusions se déduisent souvent de ces mêmes textes de l'Ecriture et des Pères que lui opposaient ses adversaires, et qu'il n'est pas difficile de trouver chez les auteurs même qui croient au retard de la vision béatifique, un désir ou une conviction opposée, quand il s'agit du sort de leurs proches.

Donc Benoît XII, le 29 janvier 1336, définissait solennellement que ni la vision béatifique ni les châtiments de l'enfer ne souffrent de retard après le jugement particulier (1); nous nous bornerons à produire les monuments qui attestent ce point de doctrine.

(1) « Auctoritate Apostolica definimus, quod secundum communem Dei ordinationem animae sanctorum omnium... mox post mortem suam et purgationem... in illis qui purgatione huiusmodi indigebant, etiam ante resumptionem suorum corporum et iudicium generale post ascensionem Salvatoris nostri Jesu Christi in coelum, fuerunt, sunt et erunt in coelo, coelorum regno et paradiso caelesti cum Christo, sanctorum Angelorum consortio aggregatae, ac post Domini nostri Jesu Christi passionem et mortem viderunt et vident divinam essentiam visione intuitiva et etiam faciali, nulla mediante creatura in ratione obiecti visi se habente, sed divina essentia immediate se nude, clare et aperte eis ostendente. Definimus insuper quod secundum Dei ordinationem communem animae decedentium in actuali peccato mortali mox post mortem suam ad inferna descendunt, ubi poenis infernalibus cruciantur: Et nihilominus in die iudicii omnes homines cum suis corporibus comparebunt reddituri de factis propriis rationem » (Const. *Benedictus Deus*).

Parmi ces monuments, les uns sont décisifs; d'autres, moins clairs, requièrent une brève explication; mais nous pouvons dès à présent émettre la conclusion à laquelle nous amèneront les pages qui suivent:

Figure 233. - Musée du Latran.

les inscriptions comme les peintures ignorent un état intermédiaire dans lequel l'âme des justes devrait attendre le jugement dernier pour entrer en possession de la béatitude éternelle.

Figure 234. - Cimetière de S. Calixte.

Parmi les monuments décisifs, nous devons citer en première ligne diverses classes d'inscriptions: d'abord celles qui souhaitent au défunt de vivre ou d'être dans le Christ. Ces inscriptions sont innombrables et il est superflu d'en citer des exemples: en voici une pourtant dont la double acclamation caractérise toutes les autres:

VIBAS IN CHRISTO; GAVDE SEMPER (Carthage)

Vis dans le Christ; sois heureux éternellement.

Il faut y ajouter les inscriptions qui énoncent ou souhaitent la vie dans le Saint Esprit et celles qui unissent dans la même formule le Père et le Fils ou les trois personnes de la Sainte Trinité. Parmi les plus anciennes est celle d'un certain Jucundianus, enseveli au cimetière de Domitille; cette épitaphe, que nous avons déjà rapportée, a

été retrouvée très mutilée et a dû être complétée; mais elle l'a été de façon à ne laisser aucun doute sur l'exactitude de la restitution:

*Iu*CVNDIANVS *qui credidit in*
CHRISTVM IES*um vivit in*
*Patr*E E*t* FILIO ET ISP*iritu Sancto*

Jucundianus qui a cru en Jésus-Christ, vit dans le Père, le Fils et le Saint Esprit.

Viennent ensuite d'autres inscriptions qui équivalent parfaitement aux premières; elles affirment par exemple que le défunt a été reçu par Dieu:

— MALA ACCEPTA APVD DEVM
Mala accueillie auprès de Dieu.

— IVNIVS BASSVS V. C. NEOFITVS IIT AD DEVM
Junius Bassus, homme clarissime, est allé à Dieu.

— ACCEPTA A DOMINO IN PACE
Accueillie auprès de Dieu dans la paix.

— PROSENES RECEPTVS AD DEVM
Proxène reçu auprès de Dieu.

— ΖΗϹ ΓΑΡ ΘΕΩ ΕΩΝΙΟΝ ΚΥΔΟϹ ΕΧΟΥϹΑ
Car tu vis en Dieu et tu as atteint la gloire éternelle.

— (GENTIANE) SCIMVS TE IN ☧
O Gentianus, nous te savons auprès de Dieu.

— POST ACCEPTAM POENITENTIAM MIGRAVIT AD DOMINVM
Ayant reçu la Pénitence, il alla au Seigneur.

L'expression ACCEPTVS, RECEPTVS APVD DEVM, ne peut signifier ici autre chose que l'accès à la béatitude éternelle en Dieu; nous trouvons la même expression déjà dans le « Pasteur »; une âme qu'Hermas avait aimée comme une soeur lui apparaît et lui dit: Ἀνελήφθην « j'ai été accueillie ».

Très ressemblantes sont les formules qui expriment la paix, le repos en Dieu ou dans le Christ:

— DONATVS ACCEPIT REQVIEM IN DEO
Donatus a reçu la paix en Dieu.

— HERACLIA RECEPTA IN PACE
Héraclia reçue dans la paix du Christ.

— IN DEO INVENIARIS (*Catacombes de S. Prétextat, Rome*).
Puisses-tu te trouver en Dieu.

A ces inscriptions nombreuses il convient d'ajouter celles qui souhaitent la paix dans le sein de Dieu: IN SINV DEI.

Non moins décisives sont les inscriptions déjà citées relatives à la lumière de Dieu, à la récompense de la lumière; celles qui admettent sans ambages que le défunt se trouve déjà au lieu de rafraîchissement; enfin celles, très nombreuses, qui tout en souhaitant la paix au défunt, l'invoquent déjà comme un intercesseur auprès de Dieu. De ces dernières, voici quelques nouveaux exemples:

— VICTORIAE VIRGINI... PETE

A la vierge Victoire. Implore (ô vierge Victoire).

— VLPIVS IVLIANVS DOLENS EVPLIES PELAGIES CONIVGI

A l'âme d'Euplia Pelagia, à l'épouse incomparable et très aimante,

PRAESTANTISSIMAE ADQVE (*sic*) AMANTISSIMAE SPIRITO POSVIT AB EAM ORFANUM VT PETAS PRO ME (Rome, via Salaria).

Ulpius Julianus affligé, qu'elle à laissé orphelin, pour que tu pries pour moi.

— Διονίσιος νήπιος ἄκακος ἐνθάδε κεῖτε μετὰ τῶν ἁγίων
Μνήσκεσθε δὲ καὶ ἡμῶν ἐν ταῖς ἁγίαις ὑμῶν ποσευχαῖς
καὶ τοῦ γλύψαντος καὶ γράπψαντος

Ici repose, parmi les saints, Denis l'innocent enfant: ne nous oublie pas non plus dans tes saintes prières, nous, l'auteur et le graveur (de l'épitaphe). (*Musée Kircher*).

Une autre catégorie d'inscriptions évoque ou souhaite le banquet céleste, l'*Agape*. Là encore le doute n'est pas possible: l'agape, c'est le bonheur céleste; n'aurions-nous pas pour le prouver tant de documents liturgiques, tant de textes des Pères, il suffirait de relire les paroles du Sauveur aux Apôtres, quand il leur promit en récompense de leur sacrifice une place à sa table dans le royaume céleste: « C'est vous qui êtes restés avec moi dans mes épreuves, c'est pourquoi je vous prépare le royaume comme mon Père me l'a préparé, pour que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous siégiez sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël » (1).

Nous remarquerons avec Mgr Wilpert que l'on retrouve les mêmes idées dans les actes des martyrs les plus authentiques: la mort par le martyre, c'est l'admission au céleste banquet. Nous lisons qu'Agathonice, présente au martyre des SS. Carpus et Papylus, vit en esprit le festin somptueux préparé au ciel pour les martyrs; désireuse d'y assister elle aussi, elle s'offrit aux bourreaux, en s'écriant: « Pour moi

(1) Luc. XXII, 23 et ss.

aussi cette table est dressée; moi aussi, je dois prendre part à ce glorieux banquet » (1). Or si l'on tient compte du fait que pour tous les Pères et écrivains ecclésiastiques, à deux ou trois exceptions près, les martyrs entraient immédiatement dans la béatitude éternelle, il faut bien admettre que l'agape évoquée sur les tombeaux des simples fidèles a le même sens que le banquet des Saints, c'est-à-dire, dans le langage d'alors, des martyrs; souhaiter à un défunt le banquet céleste, c'était lui souhaiter le sort des Saints. Cette signification résulte aussi de la figure 218 où l'acclamation ΕΙΣ ΑΓΑΠΗΝ ne peut vouloir dire autre chose que l'admission dans le bercail du Christ, l'*Inter oves locum praesta* de la séquence liturgique, l'entrée de l'âme parmi les Saints, représentée sur ce même marbre. Ce marbre nous met devant les yeux

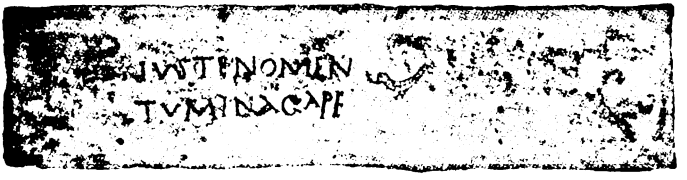

Figure 235. - Musée du Latran.

une sorte de synthèse du céleste banquet et du sort des Saints; il nous fait comprendre que les élus y peuvent participer aussitôt après le jugement particulier, et que les expressions IN AGAPE et CVM SANCTIS sont substantiellement identiques, comme le sont aussi les expressions artistiques de ces concepts tels que nous les donnent la peinture et la sculpture (voir les figures 277, 278, 279, 281). Voici des exemples de formules équivalentes:

— ERMOGENA IN AGAPE

— VIVAS CVM SANCTIS

— IVSTE NOMEN TVVM IN AGAPE

O Juste, que ton nom soit inscrit au céleste banquet (fig. 235).

— VIVAS INTER SANCTOS

Puisses-tu vivre parmi les Saints.

A la formule de l'agape ou banquet céleste se ramène les suivantes: ΠΙΕ ΖΕΣΕΣ (bois, vis); ΠΙΕ ΕΝ ΘΕΩ (bois en Dieu). L'idée de la fon-

(1) *Martyrium SS. Carpi et sociorum*, 42, ed. Gebhard, pag. 16. — Voir aussi: *Passio SS. Mariani et Jacobi*, ed. Pio Franchi, 60.

taine à laquelle le défunt se rafraîchira comme le cerf du Psalmiste, est la même que celle du rafraîchissement et du banquet: soulagement et réfection; dans les peintures représentant le céleste banquet, bien souvent les convives ne mangent pas et n'ont pas de mets devant eux; ils boivent et se réjouissent, en élevant leurs coupes.

Signalons en passant la tentative de certains dilettanti de l'archéologie chrétienne, tendant à reconnaître le banquet céleste dans toute représentation de repas eucharistique. Dans les monuments primitifs, l'Eucharistie est toujours représentée, comme on l'a démontré, par

Figure 236. - Le banquet céleste (Cimetière des SS. Pierre et Marcellin).

une allusion aux prodigieuses multiplications des pains, et plus tard au changement de l'eau en vin. Par conséquent il ne faut jamais voir le banquet céleste là où se retrouve une allusion à ces miracles, mais seulement dans les représentations où manquent ces éléments, où un seul poisson est servi, où les convives s'abandonnent à l'allégresse, la coupe en main. Les exemples de ces deux espèces de banquets, que nous donnons aux figures 236 et 237 révèlent clairement la différence essentielle entre l'un et l'autre.

Mais la confusion que nous déplorons ne se borne pas là: outre le banquet eucharistique et le banquet céleste, on trouve encore le repas funèbre, agape fraternelle qui avait lieu dans des édicules ou cellules élevées sur les tombeaux. Cette agape avait pour but de soulager l'âme du défunt ou d'honorer les martyrs en sollicitant leur intercession auprès de Dieu: elle donnait occasion à de larges aumônes au profit des pauvres qui étaient souvent eux-mêmes les convives de ces repas. Confondre ces agapes avec le banquet céleste, c'est ignorer tout des monuments que l'on prétend mettre en lumière. Nous n'ignorons point qu'il est parfois difficile de faire la distinction; mais par exemple l'aumône faite à un pauvre des restes de la table supprime

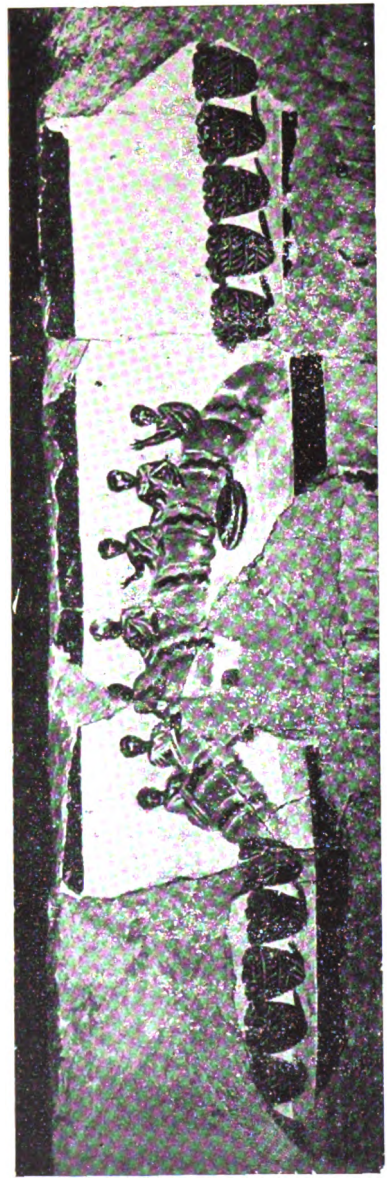

Figure 257. - Peinture du cimetière de S. Calixte représentant le banquet eucharistique (fin du IIe siècle).

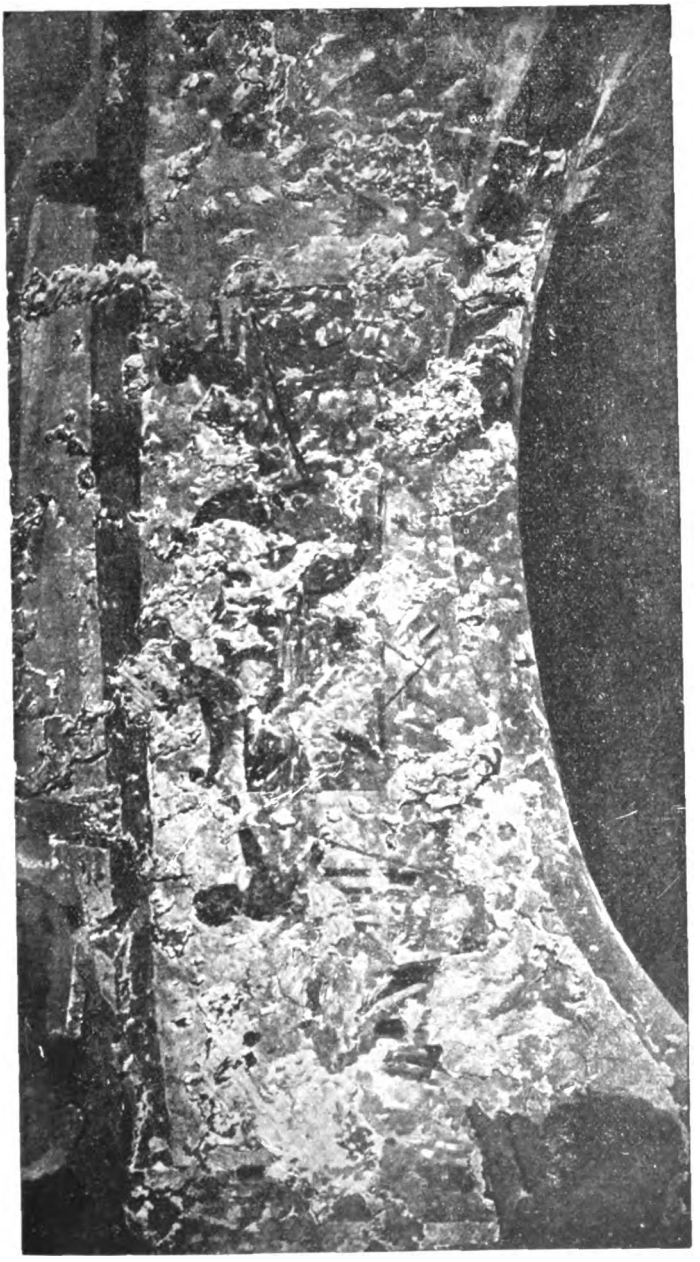

Figure 238. - Le banquet funéraire (Cimetière de Domitille).

toute hésitation et exclut l'idée du banquet céleste. La figure 238 nous offre précisément un exemple d'agape funéraire, dans laquelle l'un des convives tend à un pélerin une partie des mets, dans un vase, qui dans une réplique beaucoup plus ancienne du même motif, paraît être une grande écuelle (figure 239). L'idée du soulagement apporté au défunt par l'agape funéraire apparaît encore sous un autre aspect (figure 240): un parent du défunt est représenté sur le tombeau au moment où il vide une coupe. On sait que cet usage donna lieu plus tard à de tels abus que l'Église se vit obligée de le supprimer, aux siècles de la paix.

Les deux espèces de banquet se retrouvent sur les tombeaux de certains hérétiques syncrétistes, qui avaient gardé du christianisme

Figure 239. - Le banquet funéraire.

plusieurs dogmes relatifs à la vie future de sorte que leur art s'inspira de celui des chrétiens; ils ne firent jamais figurer sur leurs tombeaux le banquet eucharistique, mais on y retrouve l'agape des survivants, le jugement particulier et l'admission du défunt au banquet céleste (figures 241, 242, 243, 244).

Mettons un terme à cette trop longue parenthèse, et venons à une autre catégorie de figures et de symboles: ceux qui contiennent le souhait de la paix, souvent accompagné de dessins explicatifs de ce concept. La formule *in pace*, peut, cela n'est pas douteux, se rapporter au corps comme à l'âme, et aussi à l'état dans lequel le fidèle a quitté ce monde, à l'état de grâce. Dans le second volume de mes *Notiones* (IIe partie) j'ai énuméré plus de vingt formules de ce genre, en distinguant celles qui se rapportent à la paix éternelle, autrement dit à la béatitude en Dieu. Je remarquerai ici que la paix, le repos, consiste précisément dans ces biens que d'innombrables inscriptions grecques et latines, avec toutes les liturgies, souhaitent au défunt; dans ce cas, le lieu de paix, *locus pacis*, est aussi celui de la lumière et du rafraî-

chissement; la peinture nous en offre un exemple, comme nous le verrons, aussi éloquent que possible.

De plus nous voyons très souvent, unie à la formule indicative ou

Figure 240. - Cimetière de Domitille.

déprécative, la colombe qui becquète une grappe, ou qui boit à la coupe de rafraîchissement; ou bien la colombe auprès de l'Agneau, la brebis reposant confiante auprès du Pasteur; ou encore l'âme en

Figure 241. - Peintures syncrétistes.

orante, dans l'attitude de la prière, c'est-à-dire l'âme en possession de la félicité. Il n'est pas rare de voir le Paradis lui-même évoqué par les fleurs et les plantes au milieu desquelles sont les orantes, ou sur lesquelles voltigent les colombes, symboles des âmes.

Une autre catégorie d'inscriptions concourt à prouver notre thèse: celles qui se rapportent aux vierges et contiennent de gracieuses al-

lusions à l'Epoux, au lit nuptial, au trône, à la couronne; l'âme entre en jouissance de tous ces biens immédiatement après la mort. Il faut tirer la même conclusion des peintures qui représentent l'entrée au Paradis de l'âme du défunt (1).

Voici du reste quelques exemples, choisis parmi une longue série d'inscriptions, qui ne laissent aucun doute à ce sujet: (2)

— ME EXPECTAT AD DOMINVM
Il m'attend auprès du Seigneur (Rome).

— DEVM VIDERE CVPIENS VIDIT
Désirant voir Dieu, il le vit (cimetière de Domitille).

— OSSA TENET TVMVLVS MENS EST IN COELO RECEPTA
La tombe garde les ossements; l'âme a été reçue au ciel.

— NON TIMVI MORTEM COELOS QVOD LIBERA ADIRET
Je n'ai pas craint la mort, sachant que délivrée elle entrerait au ciel.

— (DATILLAE) ANIMAM PRO CASTO SANCTO *vitae proposito* NENO (*sic*) DVBITA*t* COELUM PE*tiisse*,
Nul ne doute que l'âme de Datilla, pour sa vie sainte et pure, ne soit allée au ciel.

Figure 242. - Détail de la fig. 241.

Particulièrement quand il s'agissait d'innocents enfants, l'épitaphe exprimait la conviction qu'ils jouissaient déjà de la gloire éternelle;

(1) Cf. WILPERT, *Le pitture*, texte, pag. 384.

(2) Pour les ouvrages où sont rapportées ces inscriptions, voir mes *Notiones*, etc., vol. II, pars I, pag. 231, 232, 233.

et c'était un motif de consolation pour les parents. Voici par exemple une épitaphe d'enfant, trouvée en Gaule:

— SED QVONIAM NVLLA MACVLATVS SORDE RECESSIT
NVLLI FLENDVS ERIT OVEM PARADISVS HABET

Mais puisqu'il est mort sans souillure, personne ne doit le pleurer, car le Paradis l'a reçu.

Ou encore:

— SOLA TAMEN TANTI EXTANT SOLAMINA LVCTVS
QVOD TALES ANIMAS PROTINVS ASTRA PETVNT

La seule consolation qui reste d'un deuil si grand, c'est que de telles âmes montent immédiatement aux cieux.

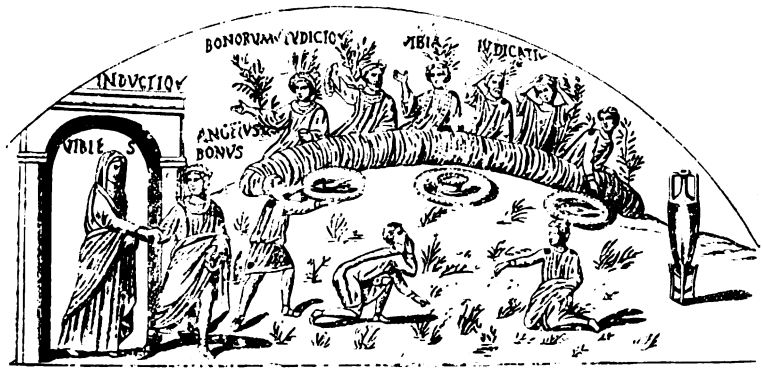

Figure 243. - Détail de la fig. 241.

L'épitaphe suivante a été trouvée à Vienne (Isère):

— HIC TENERA INSONTIS QVIESCVNT MEMBRA SCI
SCS NOMINE SCS INNOCENTIA
ANNORVM TRIV FVIT MENSIBVSQVE
QVEM INTER ASTRA... TENET ALMA QVIES
NE DOLEAS GENITOR GENITRIX QOQ FLERE DESISTE
AETERNAE VITAE GAVDIA PROLES HABIT

Ici reposent les tendres membres de l'innocent Sanctus, saint par le nom et saint par l'innocence; il vécut trois ans et... mois; au milieu des astres, il jouit du glorieux repos; ne t'afflige pas, o père, et toi, mère, cesse de pleurer; votre enfant possède les joies de la vie éternelle.

— FORNICA AD SVPEROS MVNDA TRANSIIT

Fornica passa aux cieux toute pure (FABRETTI, *Inscriptiones*, n. 116).

— ARTEMIA SVB*i*TO AD CAELEST*ia reg*NA TRANSIVI*t*

Artemia est passée immédiatement aux royaumes célestes.

On pourrait ajouter bien d'autres inscriptions qui parlent des cieux (*astra*) ou du céleste palais comme d'un séjour de bonheur qui suit immédiatement la mort: l'inscription de Julia Evariste citée plus haut, page 307, en est un remarquable exemple; nous y lisons: *In coelesti Christi regnum cum sanctis recepta est.* Mais en voici d'autres:

ΕΡΜΙΟΝΗΝ ΓΑΥΚ υτατην
ΟΙ ΟΙ ΓΟΝΕΙC ΕΓΡΑΨΑΝ
ΕΝ ΘΕΙα ΙΗ ☧ ΒΑCΙΛΕια
ΗΜΗΡΑC ΚΒ ΑΠΕΘανεν
ΚΑΛΑΝΔων

Très douce Hermione... dans le divin royaume de Jésus-Christ (cimetière de Priscille, IIIe siècle).

FLORIDE PERGE
CAELESTI PER REGNA DEI SIC VITA MERETVR

Va, o Floridus, à travers le royaume de Dieu, ainsi que le mérite (ta) vie céleste (Rome, an. 427).

non TAMEN HAEC TRISTES HABITAT PO*st* *l*IMINE SEDES
proxima SED CHRISTO SIDERA CELSA TENET

Elle n'habite pas du moins les tristes séjours hors du ciel, mais auprès du Christ au plus haut des cieux (Rome, an. 385, ou 392, ou 406).

Les idées relatives au palais et au royaume céleste se retrouvent appliquées sans distinction tant aux martyrs qu'aux simples fidèles, et Saint Paul en parlant de la couronne de justice que lui réserve le juste juge (1) n'entend point limiter cette récompense aux seuls martyrs. La belle épitaphe de la martyre Zosime, complétée et publiée par De Rossi nous donne l'interprétation courante de ces paroles de Saint Paul; on y verra s'il faut les entendre du jugement dernier et de la récompense finale ou plutôt de la rétribution qui suit immédiatement le jugement particulier:

ACCIPE ME DIXIT DOMINe *in tua limina Christe*
EXAVDITA CITO FRVITVR *modo lumine caeli*
ZOSIME SANCTA SOROR M*agno defunta periclo*
IAM VIDET ET SOCIOS SANC*ti certaminis omnes*
LAETATVRQVE VIDENS MIRA*nter sistere circum*
MIRANTVRQVE PATRES TAN*ta virtute puellam*
QVAM DE SVO NVMERO CVPIE*ntes esse vicissim*

(1) « Cursum consummavi, fidem servavi. In reliquo reposita est mihi corona iustitiae, quam reddet mihi Dominus in illa die iustus iudex » (II TIM., IV, 8).

CERTATIMQVE TENENT ATQ*ue amplectuntur ovantes*
IAM VIDET ET SENTIT MAGNI *spectacula regni*
ET BENE PRO MERITIS GAVDET SIBI PRAEMIA REDDI
TECVM PAVLE TENENS CALCATA MORTE CORONAM
NAM FIDE SERVATA CVRSVVM CVM PACE PEREGIT (1).

Figure 244. - Détail de la fig. 241.

(1) Il ne sera pas superflu de rapporter ici le commentaire que J. B. De Rossi rattache à ce petit poème: « Il modo che tiene il poeta nel trattare l'elogio della martire Zosima sembra suggerito ed ispirato da memorie freschissime e di pochi giorni. Imperocchè il primo esametro comincia *ex abrupto* dal ricordo delle ultime parole uscite dalla bocca della santa chiedente a Dio, fra i tormenti, che la togliesse al martirio e l'accogliesse in pace nel regno suo; e tosto il poeta soggiunge: *Exaudita cito fruitur* (modo lumine caeli) *Zosime sancta soror... iam videt et socios*, etc. Sembra adunque che si sia celebrato un martirio e un trionfo pur allora avvenuto. E per quanto vogliamo dare alla figura poetica ed all'ipotiposi, rimarrà sempre un fondo di colore contemporaneo da persuadere, che codesto elogio è diversissimo da quelli dei martiri dettati nel secolo quarto e nel quinto. Infatti quella minuta, lieta ed affettuosa pittura delle accoglienze fatte nel cielo alla novella ospite dai compagni che l'avevano preceduta e dai vecchi *Padri*, mentre ai tormenti ed alla morte è fatta appena una delicata e trionfale allusione, è segno dell'età della lotta e delle persecuzioni, non di quella della pace, quando predominava atra e paurosa la memoria degli anni del terrore e del sangue » (*Fasti della Chiesa Portuense*, in *Bull. di arch. crist.*, 1866, pag. 47-48).

L'auteur de ce poème, s'inspirant donc du mot de Saint Paul: « J'ai accompli ma course, j'ai conservé la foi; une couronne de justice m'est réservée pour ce jour par le Juste Juge », les entend d'une récompense immédiate et puisqu'il s'agit d'une couronne de justice décernée par le Juste Juge, on ne peut songer qu'à un prix substantiellement complet et définitif, susceptible seulement d'un accroissement accidentel.

De Rossi pense que ce poème est une véritable épitaphe; aux raisons qu'il en donne dans le passage reproduit en note ci-dessus, nous croyons pouvoir en ajouter une autre déduite des ses affinités avec la production littéraire du temps. Saint Cyprien par exemple, dans le *De mortalitate*, expose des idées très voisines de celles qui inspirent notre poème: « Pensons que notre patrie est le Paradis, que déjà nous avons commencé à avoir pour pères les patriarches; oh, pourquoi ne pas nous hâter, ne pas courir pour voir notre patrie, pour saluer nos parents ? Là nous attendent un grand nombre des nôtres, nous désire une foule de parents, de frères, d'enfants; bien qu'ils soient désormais sûrs d'être à l'abri de tout péril, ils s'inquiètent encore de notre salut ».

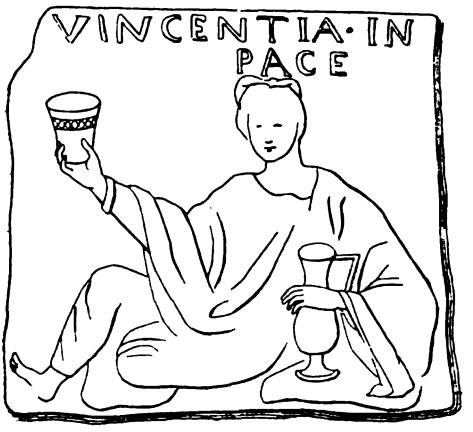

Figure 245. - Epitaphe romaine.

Du reste il ne manque pas d'épitaphes qui nous offrent une description du Paradis, séjour des âmes des défunts, selon les désirs, les espérances et la conviction des survivants:

DEDIT EGREGIAM SANCTIS PER SECVLA MENTEM
INDE ☧ EXIMIOS PARADISI REGNAT ODORES
TEMPORE CONTINVO VERNANT VBI GRAMINA RIVIS (1).

Il a rendu son âme d'élite aux saints pour l'éternité; il règne parmi les suaves parfums du paradis, dont les prairies arrosées offrent un éternel printemps.

NEC MIRVM SI POST HAEC MERVIT TVA LIMINA XPE
ANGELICASQVE DOMOS INTRAVIT ET AVREA REGNA
DIVITIAS PARADISE TVAS FLAGRANTIA SEMPER
GRAMINA ET HALANTES DIVINIS FLORIBVS HORTOS
SVBIECTASQVE VIDET NVBES ET SIDERA CAELI

(1) De Rossi, *Inscript.*, t. I, pag. 341, n. 316.

Rien d'étonnant si après cela (les vertus et bonnes œuvres énumérées dans la première partie de l'épitaphe) il a mérité d'être admis auprès de toi, ô Christ, d'entrer aux demeures angéliques, aux palais resplendissants d'or; de posséder tes richesses, ô Paradis, les prairies toujours brillantes, tes jardins odorants de fleurs divines; de voir sous ses pieds les nuages et les astres du ciel.

(Epitaphe de S. Hilaire d'Arles).

Figure 246. - Marbre du cimetière de S. Calixte.

Le dernier vers est une réminiscence de Virgile: *Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis* (1).

Figure 247.

NE TRISTES LA*crimas ne* PECTORA TVNDITE V*estra*
O PATER ET MATER N*am reg*NA CELESTIA TANGO NON
TRISTIS EREBVS N*on* PALLIDA MORTIS IMAGO SED REQVIES
SECVRA TE*net* LVDOQVE CHOREAS INTER FELICES
ANIMAS ET *amo*ENA PIORVM PR*aedia*...

(1) VIRGILE, *Eglogue*, V. 56.

O mon père et ma mère, ne pleurez pas et ne frappez pas votre poitrine, car je possède les célestes royaumes; je ne suis point le prisonnier du triste Erèbe, ni de la pâle image de la Mort, mais l'hôte d'un repos plein de sécurité; je me joue dansant parmi les âmes heureuses et les gracieuses prairies des Saints. (Cimetière de Sainte Agnès) (1).

A ces inscriptions et à tant d'autres semblables, on oppose d'ordinaire l'ambiguité de certaines formules épigraphiques et de quelques épitaphes, qui laissent un doute sur la croyance de leurs auteurs, ou même nient explicitement la rétribution immédiate. J'ai discuté ce point dans mes *Notiones* (2) auxquelles je renvoie: je tiens pourtant à rapporter ici un exemple de ces formules ambigues. Il s'agit d'une très ancienne inscription trouvée en Bithynie, pays où le Christianisme avait, dès le temps de Trajan (98-117), pénétré dans toutes les classes de la société:

ΤΟΝ ΠΑCΙΝ ΦΙΛΙΟΝ ΚΑΙ ΑΞ .. .	Τὸν πᾶσιν φίλιον καὶ ἄ ξ[ιον]
ΠΟΛΥΟΛΒΟΙC ΑΝΔΡΑCΙΝ	πολυόλβοις ἀνδράσιν [ἐπι]-
ΓΙΟΙC ΔΟΞΑΝ ΕΦΕΙΛΑΜ ...	γίοις. Δόζαν ἐφειλάμ [ε]-
ΝΟC ΝΕΙΚΑΤΟΡΙC ΠΙΝΥΤΟ ...	νος νεικάτορις πινυτο [ῦ],
ΞΕΝΟΦΩΝΤΟC ΓΟΝΕΤΟΥ . . .	Ξενοφῶντος γονετοῦ, [ὁ δει·
..... ΤΕΙΜΗΝ ΠΕΙCΤΗΝΕΚΙΙ	νὰ(?)] τειμὴν πλείστην ἐκτή·
. . .. ΤΟΠΑCΙ ΒΡΟΤΟΙCΙΝ	[σα]το πᾶσβροτοίσιν [εν]
..... ΩΤΕΛΑΩΘΕΟΥ	[όλ]ῷ τε λαῷ, Θεοῦ [ὑψί·
..... ΟΥΠΟΙΜΝΕΙΑΤΕΡΠ	στ]ου ποίμνεια τερα[ων]
ΨΑΛΜΟΙCΤΕ ΑΓΕΙΟΙCΚ	ψαλμοίς τε ἀγείοις κ[αί ἀνα]·
ΓΝΩCΜΑC ΙΝΠΑΝΤΑ CΕΘΙ	γνώσμασιν πάντας ἐθὶ [ζων],
ΕΝΑΓΕΙΩΤΕΤΟΠΩ ΕΥ	ἐν ἁγείῳ τε τόπῳ εὖ [δει]
ΧΡΕΙCΤΟΥ ΑΧΡΑΝΤΟ .. , .	Χρειστοῦ ἀχράντο[υ, ἵκε]·
ΤΟΤΕ ΑΝΑΚΤΑΖΟΗCΒΙ	τό τε ἄκαντα ζοῆς βί[ον ἅπαι]·
ΤΗCΑΙ ΚΑΙ ΘΑΛΕΡΙ	τῆσαι καὶ θαλερ[ὰν δαίτα ἐν
..... ΟΙC ΜΕΛΑΘΡΟΙCΑΓ	τ]οῖς μελάθροις ἁγ[είοις πλή·
..... ΑCΤΕΑΜΩΜΩCΟΚΤΙ .. .	σ[ας τε ἀμώμως ὀκτ[ω καὶ δεκα λυ]
ΚΑΒΑΝΤΑCΕΜ	κάβαντας ἐμ[περιμέ νει]
ΔΟΞΑΝΑΧΡΑ	δόξαν ἄχραν[τον]. (3).

A la mémoire d'un homme aimé et estimé des hommes les plus opulents qui soient sur la terre. Succédant à la gloire d'un habile vainqueur, son père Xénophon, il s'est grandement honoré aux yeux de tous les hommes et parmi tout son peuple, faisant les délices du troupeau du Dieu Très Haut, et ensei-

(1) WILPERT, *Ein Cyclus*, pag. 37, note 3.
(2) *Notiones*, vol. II, pars I, pag. 120-149.
(3) CABROL, *Dictionnaire*, etc., art. *Bythinie*, col. 919-925.

gnant aux fidèles le chant des Psaumes et la lecture des Saints Livres. Dormant maintenant dans le lieu saint sous l'égide du Christ sans tache, il est allé demander au prince de l'être, la vie et une place aux joyeux banquets de la demeure céleste; après avoir accompli sur la terre 16 ans sans reproche, il attend maintenant la gloire sans ombre.

Figure 248. - Arcosole du cimetière de S. Calixte

On ne peut nier que cette inscription rappelle quelque peu le langage symbolique de celle d'Abercius; le concept du « troupeau du Dieu Très Haut » et du « Christ sans tache » répond à celui du Pasteur chaste qui paît son troupeau par les monts et les plaines. Mais bien que ce langage, pour cette raison, puisse paraître obscur, une chose reste évidente: la distinction entre le défunt qui dort dans le lieu saint, ce qui s'entend du corps, et le défunt qui est allé demander la vie et sa

Figure 249. - Marbre du cimetière de S. Damase.

place au céleste banquet de la demeure céleste, ce qui ne peut s'appliquer qu'à l'âme, dès lors qu'il ne s'agit que d'un seul et unique défunt. Ce langage n'a rien d'étrange et aujourd'hui encore nous l'employons, avec la liturgie. Ceux qui, selon la phrase de Saint Paul, dorment dans le Christ, dans le sommeil de la paix, dit la liturgie romaine, sont les mêmes dont les âmes se trouvent déjà au Paradis ou au Purgatoire. Si l'on n'admet pas la distinction que nous proposons,

nous nous trouvons en présence d'une contradiction et dans la nécessité d'admettre que l'expression de Saint Paul et celle de la liturgie latine (qui a des parallèles dans les liturgies orientales) sont inexactes ou même erronées. Mais le sens de ce langage est parfaitement expliqué soit par l'Apôtre soit par l'Église dans ses prières; nous l'avons retrouvé dans d'autres épitaphes, particulièrement dans celle de Sévérien qu'il ne sera pas inutile de rappeler ici:

DVLCIS ET INNOCENS HIC DORMIT ☧ SEVERIANVS
IN SOMNO PACIS... CVIVS SPIRITVS IN
LVCE DOMINI SVSCEPTVS EST

Dans notre inscription, il n'y a donc pas l'ombre même de la doctrine de l'attente; elle exprime simplement la séparation de l'âme d'avec

Figure 250. - La parabole des vierges sages (Afrique).

le corps, celui-ci reposant dans un lieu saint, c'est-à-dire dans l'Église, celle-là qui est allée demander la récompense de ses mérites. Pour y voir une trace de la doctrine de l'attente, il faudrait, comme l'a fait quelqu'un, unir le douzième vers aux deux derniers, en supprimant les intermédiaires: Dormant dans le lieu saint... il attend la gloire sans ombre. Encore est-il qu'une telle lecture, contraire aux règles les plus élémentaires d'interprétation des inscriptions, n'imposerait pas même le sens hétérodoxe: il n'y a aucune erreur à dire que les fidèles défunts attendent dans leur sépulcre l'annonce de la résurrection, car l'usage courant est de parler de la dépouille mortelle comme si elle représentait l'homme tout entier. Il y a plus, en même temps que l'on attribuait à l'auteur de notre inscription une opinion qu'il n'exprime pas, on veut trouver dans l'allusion aux joyeux banquets auxquels s'assiéra le défunt la marque du plus ancien millénarisme (1). C'est

(1) Il s'agirait du millénarisme de Cérinthe; d'après qui les saints, pendant le règne de mille ans après la fin du monde, jouiraient de plaisirs sensibles.

encore une erreur, et nous croyons inutile de dépenser des arguments pour la réfuter; il suffit pour cela de rappeler ce que nous avons dit du banquet céleste, de l'Agape et de la joie des célestes demeures. Remarquons seulement que l'image du banquet, figurant les joies

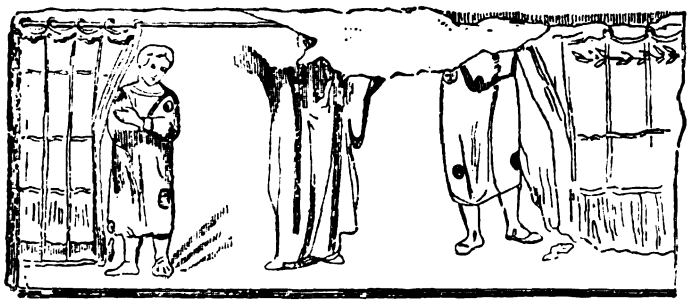

Figure 251. - L'introduction au paradis.

du Paradis et non des jouissances sensibles, n'est pas une création des premiers chrétiens; elle est d'origine scripturaire; elle a été recueillie sur les lèvres du Sauveur, qui l'appliqua non seulement aux Apôtres (dans le texte de Saint Luc cité plus haut), mais encore à tous les fidèles « qui viendraient de l'Orient et de l'Occident pour s'asseoir au festin dans le royaume de Dieu » (1). La phrase *recumbent*

Figure 252. - *Raptus eterne domus.*

in regno Dei a bien ce sens, car le grec porte: ἀνακλιθήσονται, ce qui veut dire se coucher sur les lits des repas.

Sans insister sur les nombreux textes liturgiques qui expriment par l'image du banquet le bonheur céleste, nous avons donc le droit de conclure que cette inscription, peut-être la plus ancienne de la Bithynie, malgré son ton ampoulé et le caractère présomptueux de son auteur, peut être considérée comme un témoignage en faveur de la rétribution immédiate.

(1) Luc., XXII, 29 seq.

Trouverait-on des témoignages discordants, qu'il n'y aurait pas lieu de s'en étonner, puisque les Pères ne sont pas toujours d'accord sur ce point, et que les différentes opinions ont dû avoir leur écho dans le peuple chrétien. Mais si l'on considère le nombre restreint des formules que l'on peut nous opposer, en face de la masse de témoignages favorables à la doctrine plus tard définie par l'Église, il est permis d'affirmer que cette doctrine a été presque universellement admise par les chrétiens.

Enfin les innombrables inscriptions recueillies dans toutes les parties du monde chrétien nous permettent d'avancer une autre conclusion: c'est qu'à Rome spécialement, la doctrine de la rétribution immédiate domina nettement et fut admise non seulement par le peuple, mais encore par le Siège apostolique. L'inscription du diacre Severus re-

Figure 253. - Saints au paradis.

présente sans aucun doute la pensée même de l'autorité ecclésiastique romaine. On peut dire la même chose à meilleur droit encore des poèmes damasiens. Ce saint et savant pontife n'hésitait pas à emprunter des expressions et des phrases aux auteurs profanes, à Virgile particulièrement; mais il n'employa jamais un mot qui laissât un doute sur la nature de la récompense méritée par les martyrs ou par les personnes chères dont il ornait et chantait la sépulture. Voici quelques vers et l'on pourrait facilement en citer de semblables:

1. *Quam sibi cum raperet melior tunc regia coeli* (10-11) (1).
2. *Sublimes animas rapuit sibi regia coeli* (12-3).
3. *Levitam, subito rapuit sibi regia coeli* (21-2).
4. *Confessus Christum caelestia regna petisti* (7-3).
5. *Sic victor superas auras regnumque petivit* (7-8).

Voici encore des formules d'épitaphes de papes du IVe-VIe siècle:

NVNC REQVIEM SENTIT CAELESTIA REGNA POTITVS
(Epitaphe de Sirice 93-10).

(1) IHM, *Damasi epigrammata*. Les deux chiffres indiquent, le premier, le numéro du poème, le second le vers, dans l'ordre adopté par cette édition.

MENS NESCIA MORTIS
VIVIT ET ASPECTV FRVITVR BENE CONSCIA CHRISTI

(Epitaphe de Célestin 92-8).

Figure 254. - Cimetière de S. Calixte.

La belle formule des inscriptions primitives: CAELI TIBI PATENT, cette formule qu'Irénée de Sirmium proférait en un élan de suprême prière avant de rendre l'âme: *pateant caeli tui, Domine Jesu, ut suscipiant Angeli spiritum servi tui*, nous la retrouvons au VIe siècle, sous une forme plus dogmatique et solennelle, sur le tombeau de Félix IV:

CERTA FIDES IVSTIS CAELESTIA REGNA PATERE.

CHAPITRE V.

Monuments relatifs à la famille et à la condition civile des premiers chrétiens

Un trait frappant de l'épigraphie funéraire chrétienne, c'est l'absence complète du titre d'esclave et presque complète de celui d'affranchi. Le formulaire des épitaphes païennes au contraire notait rigoureusement l'origine servile du mort, même quand celui-ci avait été fort riche; la mention des esclaves est plus rare; mais la raison en est que l'esclave était rarement jugé digne d'une sépulture honorable; son cadavre allait pourrir aux « puticuli » ou fosses communes, quand il ne devenait pas la proie des corbeaux ou des aigles; parfois même il était vendu pour le repas des bêtes féroces.

On aurait tort de conclure que les premiers chrétiens étaient tous d'origine libre, « ingenui »; la communauté chrétienne compta à peu près la même proportion d'esclaves et d'affranchis que le monde païen. Il faut chercher l'explication du phénomène que nous avons relevé dans l'esprit d'égalité morale, fruit de la doctrine évangélique; celle-ci, en effet, si elle ne put supprimer immédiatement l'esclavage, pour d'impérieuses raisons d'ordre social, trancha du moins la question du point de vue moral, en prêchant la vanité de toute distinction personnelle non fondée sur la vertu et la foi en Dieu, Père commun des hommes. Tous les hommes étant proclamés frères, nul chrétien n'aurait osé donner le nom d'esclave ou d'affranchi à son égal devant Dieu; on évita donc d'employer ces termes; si l'on admit parfois une sorte de moyen terme, ce fut pour peu de temps et dans un cercle très restreint. Dans la région de l'arénaire au cimetière de Prixille, on rencontre certaines épitaphes qui révèlent la relation de maître à esclave: ces derniers sont appelés « alumni » (2). Ce vocable fut ainsi parfois adopté

(1) Voir mes *Notiones*, vol. II, pars I, pagg. 230-237.

(2) Sisto Scaglia, *Il cimitero apostolico di Priscilla*, chap. II, Regione dell'Arenario, pag. 42 ss.

pour éviter le caractère odieux qui s'attachait au titre officiel d'esclave; le chrétien en effet qui possédait des esclaves, lorsqu'il ne les affranchissait pas, les traitait comme des frères et avait le souci de leur progrès moral, et surtout de leur conversion à la foi chrétienne.

Figure 255. - Bibl. Vaticane.

Il ne faut point s'étonner de voir non seulement de simples fidèles, mais encore des prêtres, des évêques et des Églises même posséder des esclaves; cette servitude n'était qu'extérieure. On en trouve la

Figure 256. - *Adeodatae dignae meritae virgini.*

preuve dans la loi chrétienne du mariage (1). Un décret de Marc-Aurèle et Commode interdisait le mariage entre les jeunes filles de rang clarissime ou sénatorial et les esclaves ou affranchis; une telle union,

(1) *Notiones*, vol. II, pars I, pag. 237-245.

aux yeux de la loi civile était un simple concubinage. Or l'Église, au temps de Saint Calixte, reconnut la validité de ces sortes d'union: le livre des Philosophoumena reproche âprement cette mesure au Pape. On trouve une confirmation de ce fait dans les deux épitaphes suivantes, trouvées l'une au cimetière de Domitille, l'autre au premier étage du cimetière de Calixte:

FLABIAE SPERANDAE COIVGI SANCTIS . SIMAE .
INCOMPARABILI MATRI OMNIVM . QVABIXIT
MECV . ANNIS . N . XXVIII . M . VIII . SENE . VL
LA . BILAE . ONESIFORVS . C . F . COIVX . B
ENEMERENTI FECIT

A Flavia Speranda très vertueuse épouse, mère incomparable de tous, qui vécut avec moi 28 ans et 8 mois sans aucune amertume; Onésiphore a fait (ce monument) à son épouse, femme clarissime et bien méritante.

AELIVS SATVRNINVS
CASSIAE FARETRIAE CLARISSIME
FEMINE CONIVGI BENEME
RENTI DEPOSITIO TERTIV NO
NAS FEBRARIAS

Aelius Saturninus a fait (ce monument) à Cassia Feretria, femme clarissime épouse très méritante. Déposition le trois des nones de février (figure 202).

Figure 257. - La parabole des vierges sages (Cim. de S.te Cyriaca).

Si l'Aelius Saturninus de la seconde inscription est très probablement un affranchi de Cassia Feretria, Onésiphore est plutôt l'esclave que l'affranchi de sa femme.

Le « contubernium », union légitime entre esclaves, n'était pourtant pas reconnu par la loi civile; l'Église au contraire en faisait un vrai mariage quand elle était appelée à bénir le consentement mutuel. On

disait alors que Dieu lui même consacrait l'union; un sarcophage conservé dans la Villa Albani près de Rome, montre Jésus-Christ unissant deux époux; il occupe la place réservée dans ces sortes de représentations à Hyménée. Sur un verre cimétérial, le Christ couronne les deux époux (figure 255); une inscription, après avoir fait mention du baptême et de la confirmation, ajoute:

QVOS PARIBVS MERITIS IVNXIT MATRIMONIO DVLCI
OMNIPOTENS DOMINVS TVMVLVS CVSTODIT IN AEVVM

Le premier et le troisième de ces monuments sont, il est vrai, postérieurs à l'époque des persécutions; mais la sainteté du rite matri-

Figure 258. - Marbre de tombeau.

monial nous est attestée par les Pères, en particulier par Saint Ignace d'Antioche, dans sa lettre à Polycarpe: «Que les époux et les épouses, dit-il, contractent mariage d'après le conseil de l'évêque afin que leurs noces soient selon la volonté de Dieu et non selon la passion. Que tout soit fait à l'honneur de Dieu! » (1).

Figure 259. - Musée du Latran.

Tertullien nous donne encore cette belle attestation: «Comment pourrais-je dire le bonheur de ce mariage, que l'Église forme, que l'oblation confirme, que scelle la bénédiction » (2).

L'idée de l'indissolubilité du mariage (3) se rencontre dans deux in-

(1) IGNAT., *Epist. ad Polyc.*, V: « Πρέπει δε τοῖς γαμοῦσι καὶ ταῖς γαμουμέναις, μετὰ γνώμης τοῦ ἐπισκόπου τὴν ἕνωσιν ποιεῖσθαι, ἵνα ὁ γάμος ᾖ κατὰ Θεόν, καὶ μὴ κατ' ἐπιθυμίαν. Πάντα εἰς τιμὴν Θεοῦ γινέσθω ».

(2) TERTULL., *Ad uxorem*, II, 9.

(3) *Notiones*, vol. II, pars I, pagg. 225-230.

scriptions, trouvées l'une au cimetière de Saint-Hermès, l'autre en 1913 au cimetière AD DECIMVM près de Grottaferrata. Dans ces inscriptions le mari appelle sa femme « sa côte », par allusion au texte de la Genèse (II, 21). *Immisit ergo Dominus Deus soporem in Adam; cumque obdormisset tulit unam de costis eius et replevit carne pro ea; et ædificavit Dominus Deus costam quam tulerat de Adam in mulierem et adduxit eam ad Adam.*

Figure 260. - Marbre de tombeau.

Cette expression n'a pas dû être inconnue dans le vocabulaire de l'épigraphie orientale; Saint Grégoire de Nazianze l'emploie deux fois.

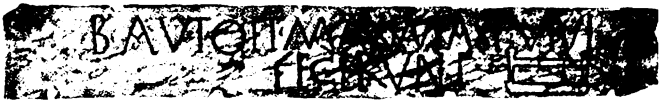

Figure 261. - Musée du Latran.

On a trouvé au Campo Verano, à Rome, une inscription dont le premier distique, incomplet, a été ainsi reconstitué par de Rossi:

HAC SVB LEGE DEVS NVPTIS CONSORTIA VINXIT
CORPORIBVS IVNXIT ESSET VT VNA CARO

Les époux qui étaient unis en premier mariage prenaient dans les inscriptions le titre de Virginius et Virginia, ce qui suppose non seulement chez la femme, mais encore chez l'homme, la virginité avant le mariage. La femme qui n'avait convolé qu'une fois prenait aussi le titre d'« univira » ou « univiria », ce qui démontre bien en quel honneur on tenait le veuvage (1). spécialement quand il était consacré à Dieu. D'où la formule: *Vidua Dei*, qui se lit dans quelques inscriptions.

Mais le titre de vierge fut particulièrement cher aux premiers chré-

(1) *Notiones*, vol. II, pars I, pag. 209-212.

tiens (1); nous le trouvons sur la tombe, non seulement des jeunes filles, mais aussi des jeunes hommes. En voici un exemple:

PONTIVS ATHENAGORAS QVI VIXIT ANNOS XXII VIRGO
(Cimetière de Calixte).

Pontius Athenagoras qui vécut 22 ans vierge.

Une telle formule ferait sourire de nos jours, sur le tombeau d'un jeune homme de cet âge, mais Damase pouvait écrire, en parlant des tombes de la nécropole de Calixte:

HIC IVVENES PVERIQVE SENES CASTIQVE NEPOTES
QVIS MAGE VIRGINEVM PLACVIT RETINERE PVDOREM

Ici reposent des jeunes gens et des enfants, des vieillards et leurs chastes descendants, qui n'eurent rien tant à cœur que de conserver leur pudeur virginale.

Certains parents avaient l'habitude de consacrer la virginité de leurs filles à peine nées; ces enfants mortes avant l'âge de raison recevaient sur leur tombeau le titre de vierges; on trouve même l'épitaphe d'une vierge de quatre mois. On voit par là à quel point se sont trompés sur l'esprit de la primitive Église les prétendus réformateurs du XVIe siècle.

Mais revenons au titre d'affranchi (2). Ce vocable se retrouve rarement sur les tombes chrétiennes; mais il s'agit habituellement d'affranchis qui dédiaient une inscription à leurs maîtres; quelques exemples vont le prouver:

MARCIE RVFINE DIGNE PATRONE SECVNDVS LIBERTVS FECIT
(Cimetière de Calixte).

A Marcia Rufina, sa digne maîtresse, son affranchi Secundus.

PETRONIAE AVXENTIAE C. F. LIBERTI FECERVNT BENEMERENTI
(Cimetière de Calixte).

A Petronia Auxentia femme clarissime, bien méritante, ses affranchis.

Une fois nous trouvons que les affranchis d'un même maître dédient une inscription à l'un de leurs collègues; on a trouvé cette épitaphe en 1912 au cimetière AD DECIMVM:

SPERANTIO BENEMERENTI
SVI COLLIBERTI
FECERVNT QVI BIXIT ANIS (*sic*)
PLVS MINVS L. BENEMERENTI IN PACE

A Sperantius bien méritant, qui vécut à peu près cinquante ans, ses co-affranchis. En paix.

(1) *Notiones*, vol. II, pars I, pag. 213-224.
(2) *Notiones*, vol. II, pars I, pag. 230-237.

Il est probable che non seulement les affranchis, mais aussi leur maître étaient chrétiens comme les deux maîtresses mentionnées dans les inscriptions précédentes. On sait que les maîtres devenus chrétiens affranchissaient volontiers leurs esclaves; c'était là souvent un acte religieux; une inscription publiée par Le Blant présente la libération de plusieurs esclaves comme faite pour soulager l'âme d'une défunte.

Figure 262.

On trouve souvent dans les inscriptions la formule: SERVVS DEI; ANCILLA DEI, et d'autres semblables, dont le sens chrétien est évident. Des époux s'appelaient, CONSERVI, CONSERVI DEI ΣΥΝΔΟΥΛΟΙ; ces formules rappellent les paroles de Saint Jérôme à Paulin de Nole: *Saluta Terasiam sanctam conservam tuam tecum in Domino militantem* (*Ep.* 58).

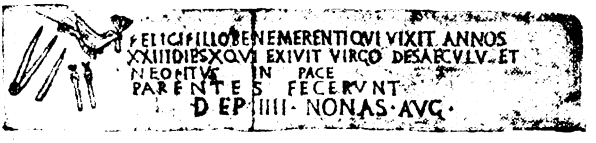

Figure 263. - Musée du Latran.

Nombreux furent les esclaves qui embrassèrent le christianisme; ce serait pourtant une erreur de croire que la nouvelle religion se recrutait surtout parmi ces malheureux. Les monuments sépulcraux, aussi bien que l'histoire, prouvent que dès les débuts de la prédication apostolique, et même au cours des plus furieuses persécutions, de très nobles familles se convertirent au christianisme. Nous trouvons dans les monuments les noms des Flavii, membres de la famille impériale, des Pomponii Graecini, des Pomponii Bassi, des Acilii, des Caecilii, des Septimii, des Fausti, de Iallii (IIe-IIIe siècle), et d'autres qui appartenaient à la plus haute noblesse romaine. Dans les épitaphes chrétiennes de la Phrygie, patrie d'Abercius, nous lisons les noms de trois sénateurs du IIe siècle, de six du IIIe; d'autres documents officiels et hagiographiques attestent que, sur toute la surface de l'empire, de très nobles familles embrassèrent le christianisme (1).

On sait aussi que la nouvelle doctrine sut conquérir des esprits éminents dans les lettres, les sciences ou le droit, tels que Justin, Tertullien,

(1) RAMSAY, *Cities and bishoprics of Phrygia*, nn. 204, 210, 219, 359, 361, 364, 368, 371.

Cyprien, Lactance. Ce fut précisément la grand nombre d'intellectuels chrétiens qui favorisa le développement du gnosticisme. Rome, Alexandrie, Carthage, Antioche, furent des centres de culture ecclésiastique.

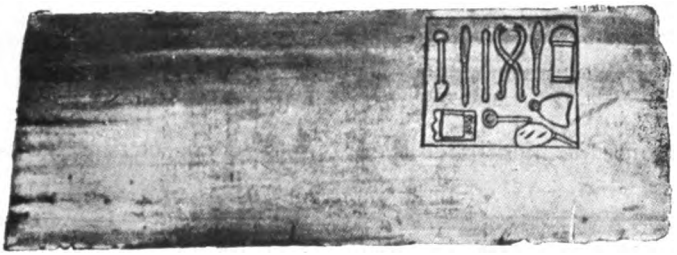

Figure 264. - Musée du Latran.

Quel beau spectacle présentent les catacombes ! à côté du consulaire, du clarissime, repose son humble esclave; un pauvre ouvrier dort à côté du savant ! On y voit toutes les conditions sociales; mais de tous l'unité de la foi fait des frères dans le Christ, tout en laissant à chacun le droit de décorer sa tombe à son gré.

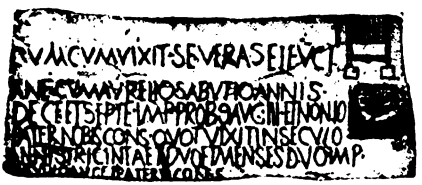

Figure 265. - Musée du Latran.

Les tombeaux d'ouvriers présentent parfois un intérêt spécial; les outils de leur métier sont souvent dessinés sur les dalles qui ferment leur loculus (1). Si le monde païen méprisait le travail manuel, la religion chrétienne l'honorait à l'exemple de Jésus, qui voulut paraître le fils d'un charpentier, de Paul, qui même au cours de ses prédications, n'abandonna pas son premier métier de tisseur de tentes. Le titre d'ouvrier, sur les tombes chrétiennes, fut un éloge: on lit d'une femme nommée Victoria qu'elle fut AMATRIX PAVPERVM ET OPERARIA. Voici quelques épitaphes:

RVFVS TABELLA
RIVS DEPOSITVS IIII IDVS DEC (palma)

LOCVS FORTVNATI CONFECTORARI

(1) *Notiones*, vol. II, pars I, pag. 246-252.

BENEMEREN
TI PRIMITIVO
QVI VIXIT ANN
XXX LANIVS

LOCVS DONATI QVI
MANET IN SEBVRA
MAIORE AD NIMFA
LINTEARIVS BISOMV

IC POSITVS EST SILBANVS MARMORARIVS
QVI AN XXX ET FECIT CVM VXORE AN . III
ET MENSIS III DEPOSITVS IIII KAL IVLIAS

Nous pourrions multiplier les exemples; mais ceux-là suffisent.

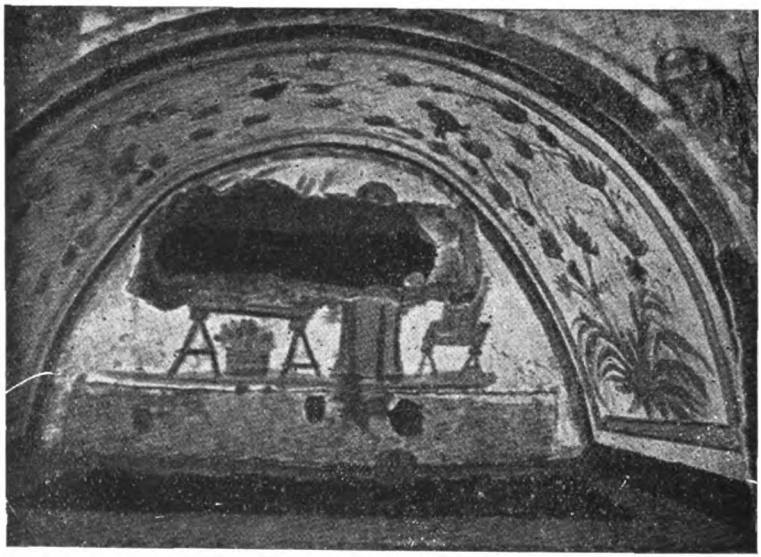

Figure 266. - Peinture du cimetière de S. Calixte.

On trouvait des chrétiens dans tous les métiers; depuis la simple vendeuse d'orge (marbre du cimetière de Domitille), jusqu'au sculpteur, au médecin, au soldat. Tertullien pouvait écrire: « Nous ne nous séparons pas du monde; marins, soldats, ouvriers, négociants, commerçants, artistes, nous vivons comme vous et de notre commerce avec vous; l'excès, l'abus, voilà seulement ce que nous évitons » (*Ap.* XLII).

Les figures 258, 260, 262, 266 représentent le défunt dans l'exercice de son métier: voici un forgeron à l'enclume, un sculpteur qui fouille un sarcophage, aidé par un petit garçon; un mesureur de grains devant son boisseau plein; une vendeuse d'herbes à son étalage. Les figures 259, 261, 263, 264, 265, représentent des marbres funéraires où sont gravés les outils du métier exercé par le défunt; voici les

instruments du peintre (fig. 263), du barbier (fig. 259), du charpentier (fig. 261), du médecin (fig. 264), et, si je ne me trompe, même du facteur d'orgues (fig. 265).

Les médecins chrétiens furent nombreux, s'il faut en juger par les monuments qui nous restent; peut-être est-ce par imitation de Saint Luc, auquel l'art antique met toujours dans la main la trousse des instruments chirurgicaux, comme aux saints Côsme et Damien, médecins euxaussi. La figure 167 nous offre l'inscription d'un prêtre médecin nommé Denis; celui-ci était certainement de condition libre, mais le plus souvent la médecine était exercée à Rome par des esclaves. Leurs épitaphes sont souvent en grec; dans la seule ville de Rome, on a trouvé onze inscriptions de médecins; outre le titre de ἰάτρος ou *medicus*, on lit aussi celui d'*Archiater*, *arciater*, ou ἰατήρ; une fois on trouve l'épithète πνευμάτικος; faut-il comprendre que le défunt appartenait à cette école qui attribuait toutes les maladies aux esprits vitaux ?

Certaines professions n'allaient pas sans créer des difficultés aux chrétiens qui les exerçaient. Ainsi, dans la Passion des SS. Quatre Couronnés, nous voyons que cinq sculpteurs chrétiens n'hésitèrent pas à représenter des figures d'animaux, d'amours et de victoires, et même le soleil sur son char; les unes comme simples ornements, le dernier comme symbole du ciel; mais ayant reçu l'ordre de sculpter une statue d'Esculape, ils refusèrent d'obéir, car le sujet était purement et simplement idolâtrique; ils expièrent leur refus par le martyre.

Les peintres devaient courir les mêmes périls; souvent ils dûrent renoncer à des travaux dont ils prévoyaient que leur conscience ne permettrait pas l'exécution. Les travaux inspirés par le christianisme n'étaient pas sans péril pour leurs auteurs. C'est ainsi que l'on ne voit se développer un art chrétien des sarcophages qu'après la paix; aux époques antérieures l'idée chrétienne, dans la plastique, se dissimule sous des formes d'apparence indifférente, au milieu d'éléments décoratifs.

Encore plus critique était la situation des soldats chrétiens, qui devaient plus d'une fois prendre part à des cérémonies officielles du culte païen. La discipline militaire ne permettait pas d'y échapper; quiconque ne voulait pas transiger avec sa conscience devait se déclarer chrétien et en subir les terribles conséquences. En 198, un soldat chrétien du camp de Lambesa en Afrique, refusa de se présenter, comme ses compagnons, avec la couronne de laurier sur la tête, pour recevoir les largesses faites à l'occasion de l'élévation des fils de l'empereur à la dignité d'Auguste et de César. Ce zèle excessif, tant loué par Ter-

tullien, fut le motif d'une recrudescence, dans tout l'empire, de la persécution assoupie sous Septime Sévère.

Une entière légion de l'armée de Maximien, s'étant refusée à prendre part à un sacrifice solennel ordonné par l'empereur, fut plusieurs fois décimée et enfin massacrée toute entière. Galère et Maximien, moins sanguinaires, se contentaient en pareil cas de chasser les chrétiens de l'armée sans aucune compensation pour les services rendus. Maximin Daïa ne les rayait pas des cadres, mais tâchait de vaincre leur constance par la torture; nous l'apprenons par une inscription trouvée en ces dernières années en Lycaonie. Voici de ce texte la partie qui nous intéresse ici:

« Moi, M. Jul. Eugenius, fils de Cirillus Celer, sénateur de Quessa, soldat dans l'armée du duc de Pisidie, époux de G. Jul. Flaviana, fille du sénateur Gaius Nestorianus, je servis sous les drapeaux avec honneur. Mais Maximin ayant porté un édit ordonnant que les chrétiens n'abandonneraient pas le service, mais seraient contraints à sacrifier, je souffris pour cela beaucoup de tortures par ordre du chef Diogène, et je tâchai de déserter pour conserver ma foi... » (1).

Les chrétiens n'étaient donc pas confinés dans une sorte de ghetto, pas plus à Rome que dans les autres villes de l'Empire; ils prenaient une part active à la vie sociale; malgré les difficultés de toute sorte et le péril même qu'ils couraient dans leur vie et leurs biens, ils acceptaient les charges et emplois de l'État, tant militaires que civils; mais seulement les moins élevés et les moins honorifiques; ils devaient en effet renoncer aux grades les plus élevés de ces deux carrières, à cause des sacrifices que les hauts magistrats et les généraux devaient offrir au nom des princes (2).

Nous pouvons encore tenter de soulever un coin du voile, que nul historien ne réussira sans doute à ôter complètement. Quelle pouvait être la vie de ces chrétiens qui dans leur famille ne trouvaient pas un seul frère de foi ? Il est plus facile d'imaginer que de décrire les tourments d'une âme chrétienne dans de telles circonstances. Un rayon de lumière nous est peut-être fourni par l'inscription suivante, malheureusement mutilée, trouvée au cimetière de Priscille:

..... CASTISSIME FEMINE
..... *h*OC SCRIPTVM FECERVNT
..... VIXIT ANIS XXXV QVEIVS
..... SERINT PARENTES DESTOMA
chati... fuit AMATRIX PARENIORVM (*sic*).

(1) *Notiones*, vol. II, pars I, pag. 270-273.
(2) Ces sacrifices furent abolis par Constantin.

« Il est très difficile, dit de Rossi, de compléter l'étrange phrase mutilée des lignes 4-5. *Parentes destomachati*, selon le commentaire précis du grammairien Donat, signifie parents indignés: *proprium est parentibus velut indignatione abiicere curam filiorum, cum destomachati fuerint* (1). *Stomachati*, comme *destomachati*, ne peut avoir d'autre sens. Les derniers mots *amatrix parentum* sont en opposition avec les précédents. Il semble que les *parentes destomachati abjecerunt curam* (pour employer les termes de Donat) de la sépulture de la défunte; c'est pourquoi on écrivit: *Queius (licet mortem non lux)erint parentes destoma(chati, fuit tamen illa) amatrix parentum.* La première partie du fragment montre que ce ne furent pas les parents, mais d'autres qui *hoc scriptum fecerunt* » (2).

Figure 267.

Figure 268.

L'édit de Milan promulgué par Constantin et Licinius en 312, changea brusquement la douloureuse situation des fidèles; à cette date commence une civilisation nouvelle. En moins de trente ans paraissent une foule de lois, au point que le monde parait avoir progressé de plusieurs siècles en cette courte période. Les nouvelles institutions portent l'empreinte de l'idée rédemptrice; les humbles et les abandonnés sont les plus favorisés. L'esclave commence à faire partie de la société humaine; on protège sa vie; au lieu de marquer au fer rouge le visage de l'esclave fugitif, on ne lui impose plus qu'un collier rivé au cou et portant une plaque sur laquelle sont inscrits les noms de l'esclave et de son maître, et parfois d'autres indications (figures 267, 268).

(1) *Ad Terent. Andr.*, III, 5, 15.
(2) *Bullettino di Arch. Crist.*, 1880, pag. 114-115.

Le texte est parfois inscrit sur le collier lui-même. Voici d'autres exemples de ces mêmes inscriptions:

TENE ME ET REBOCA ME APRONIANO PALATINO AD MAPPA AVREA IN ABENTINO QVIA FVGI

SERVVS SVM V. D. TENE ME QVIA FVGIO.

Ces mesures nous paraissent barbares; mais c'était le seul adoucissement que l'on pût imposer dans un état social vieux de plusieurs siècles, impossible à abolir en quelques années, qui faisait de l'esclave une chose laissée à l'arbitraire de son maître. La fuite d'un esclave était considérée comme un larcin que le malheureux faisait de sa propre personne et que le maître pouvait châtier par la mort la plus douloureuse (1).

Figure 269. - Sarcophage du Musée du Latran.

La législation constantinienne améliora sur d'autres points l'état social: l'immoralité fut réprimée; les motifs de divorce réduits, la légitimation des enfants facilitée par l'adoption des mesures que l'Église avait depuis longtemps prises; on vit apparaître le principe du secours social permanent aux enfants abandonnés; il fut interdit aux pères de famille de tuer ou de vendre leurs enfants par indigence.

Voilà pour la famille; d'autres lois furent portées qui regardaient la vie sociale, le service militaire, la religion et leurs rapports réciproques. Dans cette atmosphère de liberté et de faveur, la religion chrétienne se propage de plus en plus. La croix sous des formes diverses apparaît sur les monuments, et son triomphe éclate dans les ornements.

(1) Voir pour plus de détails CABROL et LECLERC : *Dictionnaire d'archéologie chét. et de liturgie*; art. *Colliers d'esclaves.*

CHAPITRE VI.

Sources d'inspiration de l'art chrétien

Les résultats des recherches que nous avons exposées dans les précédents chapitres pourraient nous dispenser de la présente enquête; nous avons vu en effet que la Sainte Écriture fut l'inspiratrice sou-

Figure 270. - Peinture du cimetière de S. Calixte.

veraine de l'art primitif du Christianisme. Et ce n'est pas vrai seulement des monuments funéraires, mais encore de la décoration des basiliques et du mobilier tant sacré que domestique. Il reste pourtant beaucoup à dire sur les modalités et le développement de cette inspiration scripturaire, sur les raisons qui ont dicté le choix des sujets; et surtout sur l'introduction de l'élément apocryphe et son influence dans l'art du moyen-âge.

Nous traiterons ces différents points dans le présent chapitre avec la brièveté que nous impose le caractère même de ce manuel; nous les avons développés plus amplement dans le quatrième livre de nos *Notiones*.

Article I. — La Sainte Écriture.

La Sainte Écriture fut le principal guide des artistes chrétiens dans la décoration des sépultures. Dans les régions les plus anciennes des catacombes romaines, nous voyons apparaître les motifs scripturaires au milieu des sujets champêtres et des scènes païennes, mais innocentes, d'enfants et de génies ailés, qui joyeux et bondisants parmi les pampres et les oiseaux, cueillent le fruit de la vigne.

Figure 271. - Cimetière de Priscille.

Noé, Daniel, le bon Pasteur apparaissent dès l'âge apostolique; on trouve aussi l'idée du lait, symbole du céleste aliment dont sera nourrie la brebis, c'est-à-dire l'âme. Ce symbole reparaît souvent dans la littérature chrétienne, et se rapporte aussi à la grâce et à l'Eucharistie: nous en parlerons plus bas.

Au IIe siècle, la série des épisodes bibliques est déjà assez riche pour exclure toute autre décoration. Outre les sujets déjà mentionnés, on trouve la Vierge et l'Enfant, les prophètes qui ont annoncé la lumière sur Jérusalem, l'Annonciation, la Samaritaine, la résurrection

de Lazare, les scènes de Jonas, de Susanne, les trois enfants dans la fournaise, la venue des Mages, d'autres encore.

Au IIIe siècle, la série s'est encore enrichie; parmi les sujets les moins communs, citons le jeune Tobie et le poisson, David se préparant à terrasser le géant Goliath, le changement de l'eau en vin, la guérison de l'aveugle-né, celle du lépreux, Daniel confondant les vieillards et tant d'autres.

Le IVe siècle ajoutera d'autres scènes encore; toutes ou presque toutes reparaîtront sur les bas-reliefs funéraires. Ceux-ci, outre les sujets qu'ils ont en commun avec les peintures s'enrichiront de figures

Figure 272. - Sculpture d'un sarcophage de Brescia.

et de scènes empruntées non seulement à l'Écriture, mais encore aux traditions populaires et aux écrits apocryphes.

Arrêtons-nous à considérer les sujets bibliques. En premier lieu nous constatons que le IIe siècle connaît l'Évangile selon Saint Jean: quelques-uns des sujets représentés dans cette période ne nous sont en effet connus que par le quatrième Évangile; ainsi, avant le milieu du IIe siècle, nous trouvons dans le cimetière de Prétextat la scène de la Samaritaine au puits de Sichem et celle de la résurrection de Lazare, qui se retrouve à la même époque au cimetière de Priscille.

Nous pouvons faire une autre observation touchant l'usage des livres deutérocanoniques, c'est-à-dire des livres qui ne furent pas inscrits tout d'abord au Canon, bien que la plus part des Pères les reconnussent comme inspirés. L'art contribue à prouver l'autorité de ces écrits; dès le IIe siècle nous voyons les trois enfants qui font monter de la fournaise leurs actions de grâce à Dieu. Susanne tentée

Figure 273. — Moïse sur l'Horeb, multiplication des pains, les Mages, les défunts dans la béatitude, la résurrection de Lazare et Noé dans l'arche.

Figure 274. - Sarcophage romain représentant les miracles du Sauveur et son entrée à Jérusalem.

et accusée par les deux vieillards et libérée de la calomnie; au IIIe siècle, outre les précédents, voici Daniel confondant les accusateurs, Tobie et le poisson; au IVe, Daniel tendant au dragon la nourriture empoisonnée, Habacuc portant le repas au prophète dans la fosse aux lions.

On dira que tous les deutérocanoniques ne sont pas représentés dans nos peintures; mais la réponse est facile: plus d'un livre protocanonique n'est pas représenté davantage.

Le sujet biblique était figuré sur les tombeaux non pas tant pour sa signification historique, que pour le sens symbolique; celui-ci se rapportait parfois clairement à la réalité évangélique figurée dans l'Ancien Testament; mais la plupart du temps, il devait rappeler des significations et des formules liturgiques; il était l'écho de la prière qui résonnait dans les obscures galeries des catacombes. Aux témoignages des Pères sur l'usage des deutérocanoniques, il faut donc ajouter non seulement les monuments, mais encore les prières liturgiques funéraires, qui, ayant inspiré les premiers artistes chrétiens, remontent à une très haute antiquité; elles ont une grande valeur, soit en raison de la vogue dont elles ont joui, soit parce que bon nombre d'entre elles avaient un caractère officiel et constituaient le langage même de l'Église.

Les livres non représentés auront été négligés parce que l'on n'y retrouvait pas les concepts appropriés. Du reste le choix d'un motif d'art de préférence à un autre peut dépendre d'une foule de causes; nous sommes trop éloignés de ce temps et avouons le, nous connaissons encore trop peu l'esprit des premières communautés chrétiennes et leurs critères artistiques, pour nous flatter de discerner clairement la raison psychologique de ces phénomènes artistiques, mais aussi religieux.

Sur ce point l'on n'insistera jamais assez; car certains auteurs d'au-delà des Alpes ont voulu synthétiser à l'excès et sans une analyse suffisante, dans la recherche et la détermination de l'origine des types; suivant de trop près des écrivains dissidents et plus ou moins judaïsants, ils ont voulu rattacher les prières funéraires chrétiennes et les types artistiques qui en dépendent aux prières de la Synagogue. Par exemple, si les scènes de Jonas, si fréquentes dans l'art primitif, ne sont pas évoquées dans l'*Ordo commendationis animae*, c'est que le premier artiste qui les figura les emprunta aux prières juives, et qu'il fut imité par tous ses collègues et successeurs. Mais l'*Ordo commendationis animae* n'est sans doute pas conservé intégralement dans la forme où il nous est parvenu, d'autre part il est loin d'être la source unique d'inspiration. Un monument du IVe siècle, la patère décrite dans un chapitre précédent

Figure 275. - Sarcophage d'Arles représentant les miracles du Sauver et l'âme du défunt au milieu des saints.

Figure 276. - Sarcophage d'Arles représentant un épisode de le vie apocryphe de S. Pierre.

(fig. 213), nous montre qu'une autre version de l'*Ordo* guida l'inhabile main qui décora de grotesques graffites la surface de ce plat; nous voyons que cette prière contenait l'épisode de Jonas; ce même épisode se trouve encore dans la seconde prière du pseudo Cyprien et dans une prière des Constitutions Apostoliques. Mais, négligeant ces observations, n'avons-nous pas le droit de demander si vraiment les chrétiens avaient besoin de recourir aux prières de la Synagogue pour connaître et reproduire l'histoire de Jonas, alors qu'ils l'entendaient lire dans les assemblées et les Synaxes liturgiques ?

Figure 277. - Sarcophage d'Arles représentant le passage de la Mer Rouge.

Ces observations n'ont pas pour but de couper les ailes aux esprits ingénieux, nous demandons seulement qu'en archéologie, comme en toute autre science, l'on ne se contente point facilement de simples associations d'idées pour formuler des conclusions que les plus savants n'oseraient avancer.

Revenons à notre sujet. L'observation, l'étude d'ensemble des monuments peut et doit nous conduire à conjecturer avec toute probabilité les raisons de l'exclusion de toute une classe d'objets, de tout un ordre d'idées ; spécialement si à un certain moment de l'histoire ces mêmes idées, comme laissées libres après une longue contrainte, font irruption de toutes parts.

Tel est le cas des figurations apocalyptiques. Le caractère d'une époque artistique dépend du but qu'elle se propose; or, tant que durèrent les persécutions, les chrétiens, préoccupés de l'état précaire de leurs

biens, sinon même du péril de leur propre vie, ne pouvaient ouvrir leur cœur aux aspirations vers un triomphe peint en traits aussi sensibles et d'un merveilleux aussi vivant que les visions apocalyptiques. Que l'on jette un coup d'œil sur les inscriptions sépulcrales des trois premiers siècles; on comprendra qu'un peuple si calme et si résigné sous les coups des persécuteurs, si confiant dans la miséricorde divine, qu'un peuple capable de réduire un art, déjà pur et simplifié à l'extrême dans ses teintes et ses lignes, à n'entretenir le spectateur que de prière pour les trépassés et des plus difficiles mystères de la réligion, on comprendra dis-je, qu'un tel peuple eût peu de goût pour les grandioses et étincelantes conceptions de l'Apocalypse. Celles-ci se présentaient au contraire spontanément à l'esprit, du jour où la religion chrétienne ne souffrit plus de la violente opposition des princes, et monta triomphante sur le trône des Césars; le faste des couleurs et l'idée des triomphes célestes s'imposèrent alors à l'imagination des artistes qui eurent à décorer de peintures les immenses superficies des parois basilicales, déjà éclatantes de marbres et de métaux précieux.

Figure 278. - Marbre sépulcral (cimetière de S. Calixte).

Telles nous paraissent être les raisons pour lesquelles les artistes des trois premiers siècles n'empruntèrent à l'Apocalypse aucune de leurs inspirations; d'autres donneront peut-être plus de poids à la répugnance que devaient éprouver des artistes d'éducation classique à puiser dans cette immense et presque inconcevable palette de couleurs qu'est par exemple la Jérusalem céleste décrite par Saint Jean: cette raison n'est pas à rejeter. Nous pourrions en ajouter d'autres: l'obscurité des catacombes, l'espace limité, peu approprié à de vastes compositions, telles que les exige l'Apocalypse. Nous voyons néanmoins, rarement d'ailleurs, avant l'époque constantinienne, apparaître les lettres A et Ω placées sur le sépulcre comme le signe du Fils de Dieu, au même titre que le monogramme.

Voici une liste des sujets peints sur des tombes chrétiennes dans les quatre premiers siècles; la partie qui regarde les cimetières romains est empruntée à l'ouvrage monumental de Mgr Wilpert: *Pitture delle Catacombe romane.*

Ier SIÈCLE.

Motifs ornementaux: Paysages fantastiques, guirlandes, ornements de feuillage en forme de cartouches, dauphins nageant, têtes d'or-

Figure 279. - Sarcophage d'Arles représentant la *Maiestas Domini*.

nement, piédouches, enfants ailés, figures féminines volantes, paons faisant la roue, paons tournés vers un vase, colombes posées ou voltigeantes, brebis avec le bâton pastoral et le seau de lait.

Sujets bibliques: Le Bon Pasteur, Noé dans l'arche, Daniel dans la fosse aux lions.

Sujets familiers: Banquets funèbres.

IIe SIÈCLE (1).

Le péché de nos premiers parents (à Naples seulement).
Noé dans l'arche.
Sacrifice d'Abraham.
Moïse frappant le rocher.
Episodes de l'histoire de Jonas.
Episodes de l'histoire de Susanne.
David avec la fronde (?) (à Naples seulement).
Les trois enfants dans la fournaise.
Daniel dans la fosse aux lions.
L'Annonciation.
La Nativité du Rédempteur.
Marie, l'Enfant Jésus et le prophète Isaïe.
Baptême de Jésus.
Multiplication des pains et des poissons.
Résurrection de Lazare.
Guérison du paralytique.
La Samaritaine au puits de Sichem.
Guérison de l'hémorrhoïsse.
Le repas sur le lac de Tibériade.
Baptême des catéchumènes.
Banquet eucharistique.
Le Bon Pasteur.
Le Bon Pasteur entouré de poissons (seulement à Cyrène, Afrique).
Orantes.
Nef avec le défunt en orante.
Le Pêcheur évangélique.
Symbole du sacrifice de la messe.
Espèces eucharistiques unies à l'Ichthus.
Autel *cespiticium* avec vases eucharistiques, oiseaux et brebis, comme symbole des fidèles.
Le Christ sous les traits d'Orphée.
Le Christ dans l'attitude de docteur.
Jugement particulier de l'âme.
Couronnement de Jésus-Christ.
Figures de saints, de fossoyeurs.
Trois jeunes filles construisant une tour (à Naples seulement).

(1) A partir d'ici, nous ne tenons plus compte des motifs ornementaux, absorbés par la peinture biblique et religieuse.

IIIe et IVe SIÈCLES.

Le plus grand nombre des sujets ci-dessus, et en outre:

Adoration des bergers et des mages.
Le pasteur et son troupeau.
Le Christ enseignant.
Guérison de l'aveugle-né et du lépreux.
Changement de l'eau en vin aux noces de Cana.
Job malade.
Tobie et le poisson.
Mages regardant l'étoile.
Vêture d'un vierge consacrée au Seigneur.
Daniel confondant les vieillards.
Le Bon Pasteur qui trait la brebis.
Saint Pierre avec le rouleau des Écritures.
Réception du défunt parmi les saints.
Bienheureux dans le jardin paradisiaque.
Les trois Enfants refusant d'adorer la statue.
Résurrection de la fille de Jaïre.
Le Christ enseignant au milieu des Apôtres.
Saints qui se présentent au Christ.
Le Christ offrant la couronne aux saints.
Balaam montrant l'étoile.
Moïse ôtant ses sandales.
Les vierges sages et les vierges folles.
L'agneau foulant aux pieds le serpent.
Le Christ et les Évangélistes.
Les cerfs à la fontaine.
Le Christ et les Évangélistes.
Le Christ entre Saint Pierre et Saint Paul.
Marie en orante avec l'Enfant Jésus.
L'échelle céleste.
Remise de la loi à Saint Pierre.
Moïse et Aaron en butte à l'hostilité des Juifs (?).
Elie enlevé au ciel.
Le prophète Michée.
La crèche.
Les Mages devant Hérode.
La guérison du possédé.
La pluie de manne.
Le reniement de Saint Pierre.
Suzanne sous la forme d'un agneau entre deux loups.
La défunte sous la forme d'un agneau entre deux agneaux.
Deux colombes tournées vers le monogramme du Christ.
L'Agneau de Dieu sur la montagne de laquelle découlent les fleuves, entre les Saints Marcellin, Pierre, Tiburce et Gorgonius.
Martyre de Sainte Thècle (en Egypte seulement).

Martyre d'Isaïe (en Egypte seulement).
Passage de la mer Rouge (en Egypte seulement).
Colloque de Saint Paul avec Sainte Thècle (en Egypte seulement).
Personnifications de la Prière et de la Justice (en Egypte seulement).

Au IVe siècle, presque tous ces sujets sont reproduits sur le marbre des sarcophages, mais l'intention et la signification ne sont pas toujours identiques. La persécution et le triomphe de l'Église, la majesté du Seigneur, la mission des Apôtres, les miracles et les épisodes de la vie de Saint Pierre, tels sont, le dernier surtout, les motifs favoris de l'art chrétien après la paix. La façon de représenter les sujets traditionnels change également, comme le montrent les figures 273, 275, l'art perd de plus en plus ce caractère de mystère, propre aux peintures des trois premiers siècles. Les sarcophages en effet n'étaient pas faits généralement pour être dissimulés dans les catacombes, mais pour être exposés dans l'atrium des basiliques. Le caractère funéraire disparaît également: l'art célèbre le triomphe de l'Église, l'épopée de la croix, la gloire finale, l'économie de la Providence, il est d'inspiration hautement théologique et morale.

ARTICLE II. — **Auteurs et écrits apocryphes.**

L'énumération que nous venons de faire, montre que les artistes ont puisé leurs inspirations parfois à d'autres sources que l'Écriture; la scène des trois vierges, personnification peut-être des vertus, occupées à la construction d'une tour (IIe siècle) vient du Pasteur d'Hermas. Au IIIe siècle, le Bon Pasteur portant, non seulement la brebis, mais le vase de lait; au IVe, les saints gravissant l'échelle céleste et foulant aux pieds un reptile, le supplice de Sainte Thècle, la crèche avec le bœuf et l'âne, le martyre d'Isaïe, sont empruntés aux Apocryphes ou à la littérature hagiographique.

La scène de la tour se trouve dans la troisième vision d'Hermas; la tour construite au milieu des eaux avec des pierres équarries et polies est pour les uns, l'Église, dans laquelle n'entrent pas les pierres brutes; pour d'autres c'est l'édifice de la perfection.

Le Bon Pasteur portant le vase de lait est emprunté aux actes de Sainte Perpétue; la martyre raconte que, transportée en songe dans le jardin paradisiaque, elle reçut du Bon Pasteur une portion de lait caillé. Le lait représente donc ici la nourriture céleste; il est peut-être encore un symbole de l'Eucharistie, qui était pour les martyrs un avant-goût de la joie éternelle. Ce symbole est des plus primitifs. Un

apocryphe très ancien récemment découvert et connu sous le nom d'*Odes de Salomon* écrit: « Une coupe de lait me fut apportée et je l'ai bue dans la douceur de la suavité du Seigneur; cette coupe est le Fils; celui qui a été trait, c'est le Père; celui qui a trait, c'est l'Esprit. Car ses mamelles étaient pleines et il ne convenait pas que son lait se répandît en vain. L'Esprit Saint à ouvert son sein; il a mêlé le lait

Figure 280. - L'âme dans le jardin du paradis.

des deux mamelles du Père, et a donné le mélange au monde à son insu; ceux qui le reçoivent dans sa plénitude sont ceux qui sont à droite. L'Esprit Saint étendit ses ailes sur le sein de la Vierge; elle conçut et enfanta, et devint vierge-mère avec beaucoup de miséricorde; elle devint grosse et enfanta un fils sans douleur... » (1).

(1) *Odes de Salomon*, ode XIX. Ce texte publié pour la première fois par RENDEL HARRIS, (*The Odes and Psalms of Salomon*, Cambridge, 1909), a exercé la critique depuis cinq ans, avec abondance et profit, tant chez les catholiques que chez les protestants; on a le droit d'en attendre beaucoup de lumière sur les origines chrétiennes. Nous avons emprunté ici la traduction de Labourt (LABOURT et BATIFFOL, *Les Odes de Salomon, une œuvre chrétienne des environs de l'an* 100-120. *Revue Biblique*, 1910; et en volume, Paris, Gabalda, 1911). La traduction de l'ode XIX se trouve dans la *Revue Biblique* 1910, pag. 499-500; et dans le volume, pag. 20-21.

Nous avons modifié cette traduction en un point: M. Labourt traduit: « Il voulait que son lait fût répandu largement »; la majorité des interprètes donne la traduction que nous adoptons ici. En un autre point nous nous séparerions de M. Labourt; mais pour éviter une discussion philologique inutile ici, nous nous bornons à indiquer en note le sens que nous préférons. « Le sein de la Vierge s'en saisit (c'est à dire se saisit du mélange versé par l'Esprit Saint) et elle conçut et enfanta ». Cette traduction a l'avantage de rendre compte de la version que Lactance nous donne de ce passage: *Infirmatus est uterus virginis et accepit fetum*. Au lieu de ἐκρατήθεν (saisit), Lactance aura lu ἠκρατήθεν (s'est affaibli). Avec cette traduction, la pièce paraît beaucoup plus cohérente.

Le lait est donc ici le Fils même du Père céleste, Jésus-Christ; cela nous donne sans doute l'explication de certaines peintures antiques de la crypte de Lucine, où une coupe posés sur l'autel entre deux brebis est substituée au Bon Pasteur.

L'échelle céleste nous vient aussi de la vision de Sainte Perpétue, peut-être des actes de Saint Polyeucte; elle symbolise le martyre qui mène tout droit à la vie éternelle. Le dragon foulé aux pieds, c'est Satan qui tâche d'arracher aux fidèles la palme de la victoire. Voici comment Perpétue raconte sa vision: « Video scalam aeream mirae magnitudinis, partingentem usque ad coelum et angustam, per quam non nisi singuli ascendere possent... et erat sub ipsa scala draco cubans

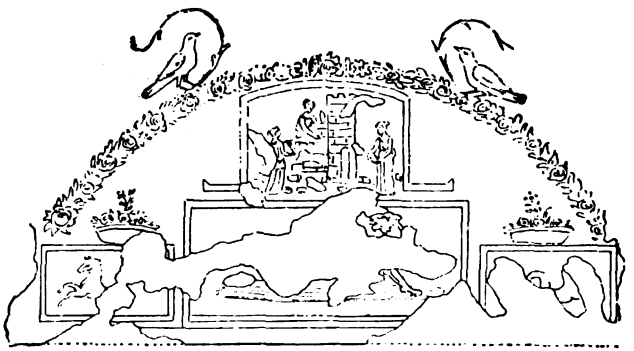

Figure 281. - Peinture des catacombes de Naples.

mirae magnitudinis, qui ascendentibus insidias praestabat et exterrebat ne ascenderent. Ascendit autem Saturus prior... et pervenit in caput scalae, et convertit se et dixit mihi: Perpetua, sustineo te; sed vide ne te mordeat draco ille. Et dixi: Non me nocebit in nomine Jesu Christi. Et de sub ipsa scala, quasi timens me, lente eiecit caput, et ascendi » (1).

Le martyre de Sainte Thècle et celui d'Isaïe dépendent des apocryphes de ce nom; remarquons que l'*Ordo commendationis animae* mentionne la délivrance de Thècle: « Et sicut beatissimam Theclam virginem et martyrem tuam de tribus atrocissimis tormentis liberasti, sic liberare digneris animam servi tui... Amen ». Ces deux scènes ne se rencontrent qu'une seule fois, sur la voûte d'une chapelle funéraire de l'oasis d'El-Baghaouât en Egypte.

En résumé, nous pouvons conclure que les apocryphes n'exercèrent qu'une influence très minime sur l'art des trois premiers siècles, mais

(1) Cf. *Notiones*, vol. II, pars I. pag. 364-366.

on n'en peut dire autant pour les siècles suivants. Au quatrième siècle, commencent a apparaître les scènes de la Nativité, ou manquent rarement le bœuf et l'âne. Les scènes se dédoublent; la crèche est

Figure 282. - Peinture des catacombes de S. Sébastien.

représentée séparément de l'adoration des Mages; cette dernière se ressent des influences apocryphes; c'est souvent l'Enfant qui tend les mains pour recevoir les présents.

Jusqu'ici, rien que d'acceptable. Mais la littérature apocryphe se fait plus envahissante; l'art s'abaisse jusqu'à reproduire ces détails

Figure 283. - Marbre du musée du Latran.

de l'Enfance de Jésus, de Marie, de Joseph, inventés par les apocryphes pour suppléer aux lacunes de l'Evangile. Ainsi, au ve siècle, fait son apparition la sage-femme Salomé; on la verra désormais donner ses soins à la Vierge et à l'Enfant; elle lave celui-ci, avec une servante, ou avec une autre sage-femme qui prend le nom d'Anastasie. On voit

Figure 284. - Sarcophage de Syracuse, avec épisode de l'histoire apocryphe de la Vierge, sur l'attique.

aussi Salomé étendre vers l'Enfant son bras frappé de la lèpre, dans l'espoir d'être guérie.

Il ne faudrait point croire que l'Église assista indifférente à l'invasion des apocryphes. Mais elle s'opposa surtout au courant apocryphe manichéen, nettement hétérodoxe; elle toléra donc certaines légendes opposées aux erreurs impies des hérétiques. On trouve dans les auteurs ecclésiastiques la trace de ces hésitations, de ces diver-

Figure 285. - Sculpture en ivoire.

gences; déjà les *Odes de Salomon* nous disent: « Parce que la chose n'advint pas dans les formes communes, elle ne demanda point de sage-femme... » (1). Et Saint Jérôme: « Nulla ibi obstetrix, nulla muliercularum sedulitas intercessit. Ipsa (Maria) et mater et obstetrix fuit. Ipsa collocavit in praesepio, ipsa pannis involvebat, unde commenta refelluntur apocryphorum » (2). Cependant Prudence, dans son *Cathemerinon,* accepte les traditions apocryphes (3), et pour défendre le dogme de la naissance virginale, Saint Zénon de Vérone écrit: « O magnum Sacramentum ! Maria Virgo, incorrupta concepit, post conceptum virgo peperit, post partum virgo permansit. Obstetrix incre-

(1) *Ode XIX*, derniers versets. Voir plus haut, page 415, note.
(2) HIER., *Contra Elvidium*, X, *P. L.*, t. XXXIII, 202.
(3) PRUD., *Cathemer.*, hymn. XV, v. 94 et seq., *P. L.*, t. IX, 898.

dulae periclitantis enixam, in testimonium reperta eiusdem esse virginitatis, incenditur manus; qua tacto infante, statim ea ex illa flamma

Figure 256. - Sculpture en bois de la porte de l'Église de S.te Sabine.

sopitur; sicque illa medica feliciter curiosa, dein admirat mulierem virginem, admirat infantem Deum, ingenti gaudio exultans, quae curatum venerat curata recessit » (1).

(1) ZENO VERON., *Tract.*, l. II, tr. VIII; *P. L.*, XI, 415.

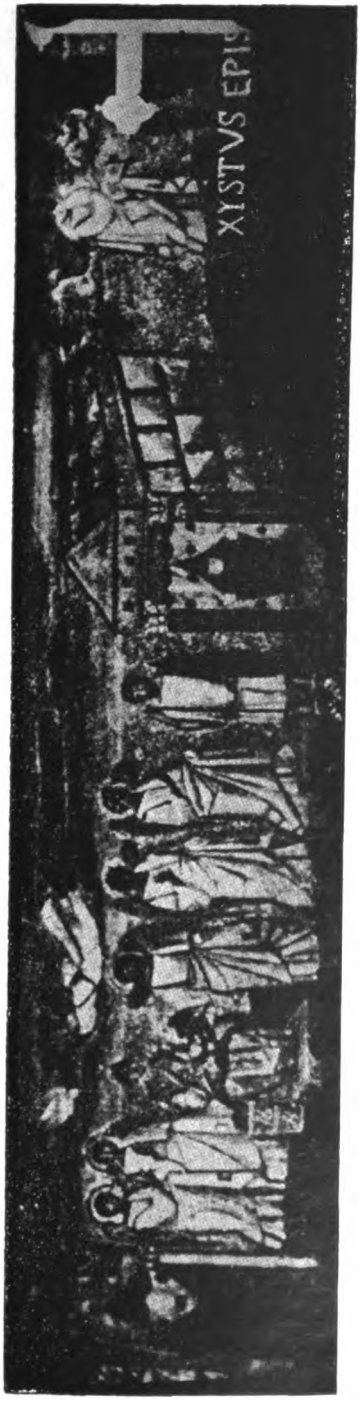

Figure 287. - Mosaïque de l'arc de S.te Marie Majeure (détail de la fig. 104).

Figure 288. - Mosaïque de l'arc de S.te Marie Majeure (détail de la fig. 104).

Même différence dans l'attitude des papes; avec Saint Jérôme, Innocent Ier est nettement contraire aux récits apocryphes qu'il qualifie de rêveries, et parlant de l'un des plus anciens et des plus orthodoxes, le Protévangile de Jacques, il le déclare digne non seulement d'être rejeté, mais d'être condamné. Ce n'était pas l'avis de Sixte III; monté sur le siège pontifical peu de mois après le concile d'Ephèse, il ne crut pouvoir mieux accomplir un vœu qu'en reconstruisant la basilique

Figure 289. - Ivoire de Munich.

Libérienne, et en la décorant de scènes empruntées à l'Evangile du Pseudo-Mathieu qui n'est autre chose qu'un remaniement du Protévangile de Jacques (voir figure 104).

Nestorius, condamné au concile d'Ephèse (431), distinguait deux natures en Jésus-Christ, mais ne reconnaissant entre elles qu'un lien moral, il aboutissait à en faire deux personnes, l'une divine, l'autre humaine, la première engendrée par Dieu, la seconde enfantée par Marie; celle-ci n'était donc point la mère de Dieu mais la mère du Christ, et le Christ lui-même était non point Dieu, mais Théophore (Θεοφόρος), possesseur de la divinité. Or les mosaïques de l'arc triomphal de Sainte-Marie-Majeure ne sont autre chose que l'épopée de la maternité virginale et divine de Marie: on y voit l'annonce de l'Incarnation du Verbe, la descente du Saint Esprit sur la Vierge, la séparation complète entre celle-ci et l'homme que les prêtres lui ont

donné pour gardien; la continuelle assistance des anges, qui tous les jours, selon les apocryphes, lui apportaient la nourriture nécessaire à sa vie (figures 287, 288).

Nous avons décrit et étudié ces incomparables scènes dans notre ouvrage sur les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure et nous y renvoyons (1). Remarquons seulement ici que les scènes seraient dans un ordre boustrophédique parfait, si l'artiste, tant pour des raisons de symétrie, que pour chercher une certaine correspondance idéale entre les scènes, n'avait transposé deux sujets, mettant l'épisode des Mages devant Hérode à la place de la fuite en Egypte et réciproque-

Figure 290. - Sarcophage de Saragosse.

ment. Par cette ordonnance, d'une part les scènes des compartiments 4 et 5 (figure 104) donnent le meilleur effet esthétique; et d'autre part nous voyons Jésus d'un côté reconnu comme roi par les princes de la terre, et de l'autre côté, vénéré par un prince et un philosophe qui rendent hommage à sa majesté.

La liturgie, à l'égal de l'art, a subi l'influence des apocryphes, du moins de la partie la plus sérieuse de ces productions, la seule capable de fournir quelque élément à la prière officielle de l'Église. Du reste, ces écrits sont souvent le développement légendaire de très anciennes traditions, et, même s'ils ne contiennent aucun élément de vérité, du moins ils témoignent clairement de l'antique pensée du peuple chrétien.

(1) J'en ai fait une illustration encore plus complète dans L'*Arte Cristiana*, an. 1914, n. 5, 6 et 8.

Nous n'avons pas encore d'étude d'ensemble sur les influences exercées par les apocryphes sur la liturgie et l'art; un tel travail serait pourtant de la plus grande utilité pour les études d'art et d'antiquités chrétiennes. Pour en montrer l'importance, qu on nous permette de dire quelques mots sur le fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge (fête justifiée non seulement par la tradition, mais par de très hautes raisons de convenance) et sur deux points concernant Notre Seigneur Jésus-Christ.

La fête de l'Assomption est entrée dans la liturgie vers le VIe siècle;

Figure 291. - Le *Transitus Mariae*.

auparavant on célébrait déjà la *Dormitio* ou *Pausatio Virginis*. Le premier écrivain qui parle de l'Assomption est Saint Epiphane, mais l'allusion est si vague et imprécise que l'on peut se demander si, d'après ce texte, la Vierge a subi la mort. On trouve l'Assomption dans une lettre du Pseudo-Dénis l'Aréopagite, et dans saint Jean Damascène, qui rapporte à ce propos un texte d'un historien Eutimius, dont il ne nous reste rien. En Occident, l'Assomption est défendue par Grégoire de Tours (1); elle inspire l'apocryphe arabe dit *Transitus Mariae*,

(1) GREG. TUR., *De gloria confessorum*, I, 4.

conservé dans un manuscrit de la bibliothèque de Bonn et publié pour la première fois par Enger (1).

Or il est remarquable que, si le mystère de l'Assomption n'apparaît dans l'art qu'aux environs du VIIIe siècle, la mort ou *transitus* de Marie paraît avoir inspiré un artiste dès le IVe siècle. Un sarcophage de cette époque conservé dans l'Eglise souterraine de Sainte Engracia à Saragosse, représente deux fois une scène unique dans la plastique chrétienne, et dont toute la valeur tient à un détail qui la caractérise et donne la clef de son interprétation. On y voit une femme entre deux apôtres; ceux-ci d'une main portent un volume et de l'autre semblent soutenir les bras de cette femme. Une main sortant du haut de la composition saisit le poignet de la femme et semble l'attirer. On a voulu y reconnaître la main de Dieu arrêtant Abraham prêt à immoler son fils; mais il est trop évident que le personnage central est féminin. Plus admissible serait l'interprètation de Schultz qui voit dans les deux apôtres Saint Pierre et Saint Paul introduisant une âme dans le Paradis. Mais observons avant tout qu'une telle façon de représenter l'entrée d'une âme en Paradis serait unique dans l'art chrétien; or il n'est peut-être pas de thème dont l'expression artistique soit plus constante et plus claire. La main qui se tend du ciel soit pour offrir un objet, tel que le rouleau de la loi à Moïse, pour agir, en arrêtant le bras d'Abraham, pour ordonner, protéger, châtier, est *toujours* l'indice d'une volonté ou de la puissance divine. Or dans l'art tant antérieur que postérieur au sarcophage de Saragosse, l'introduction d'une âme en Paradis est toujours l'œuvre des anges ou des saints; l'attitude de Dieu le Père ou de Jésus-Christ est celle de l'accueil, jamais celle d'une sorte de rapt comme dans notre scène. Cette dernière attitude est au contraire constante dans la scène de l'Ascension de Notre-Seigneur, dès les temps les plus anciens; on en a de nombreux exemples. Le plus ancien est un sarcophage d'Arles que nous avons déjà mentionné et dont le cycle symbolique se termine précisement par l'Ascension: Jésus semble gravir une montagne au pied de laquelle se tiennent les apôtres dans l'attitude de la stupéfaction. La partie qui nous intéresse est presque détruite, mais on peut encore distinguer la main sortant de la nuée et saisissant le poignet du Sauveur. Peiresc, qui le premier étudia ce sarcophage, décrit ainsi la scène: *Ascensio in coelum, sublatus tamen videtur Christus a manu de coelo veniente, respicientibus discipulis et stratis.* Un sar-

(1) ENGER, *Joannis Apostoli de transitu B. M. Virginis liber.* Frankfurt am Main, 1854.

cophage de Clermont contient le même donnée. Dans le compartiment de la porte de Sainte-Sabine qui représente l'Ascension, ce n'est plus

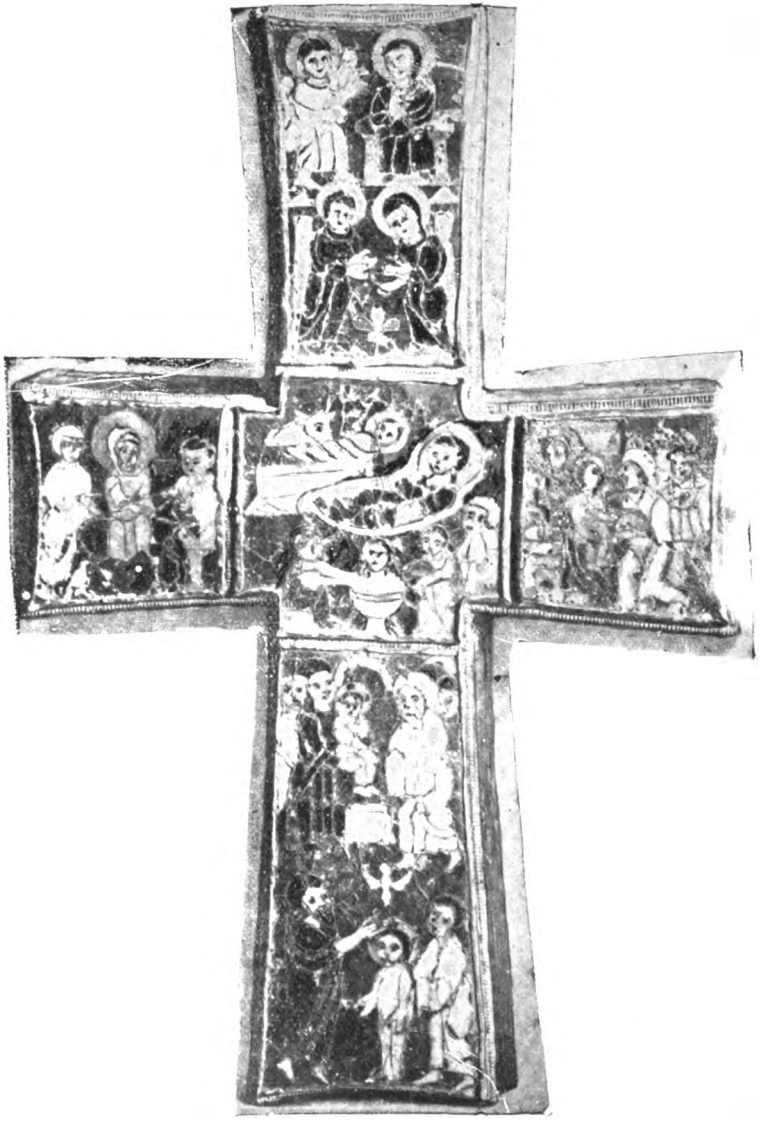

Figure 292. - Croix émaillée du « Sancta Sanctorum ».

la main du Père, mais celles de deux anges qui semblent tirer avec effort la personne du Sauveur. Un diptyque d'ivoire du musée de

Munich représente l'Ascension d'une façon presque identique à celle des sarcophages d'Arles et de Clermont; dans un autre ivoire de la collection Soltikoff, la même main sort de la nuée pour recevoir et attirer Jésus: même scène encore dans une miniature de la Bible de Saint-Paul.

Comme l'ascension d'Elie, cette interprétation de l'Ascension de Notre-Seigneur est inspirée par les scènes d'apothéoses impériales. Un panégyrique de Constance Chlore, d'auteur incertain, nous dit: *receptus est consensu caelitum, Jove ipso dexteram porrigente.* Une mé-

Figure 293. - La Madone du *Cœmeterium Majus.*

daille de bronze, frappée à l'occasion de la mort de Constantin, représente cet empereur enlevé au ciel sur un quadrige, pendant qu'une main sort du ciel pour le recevoir.

Cette façon d'être ainsi attiré au ciel par la main de Dieu s'applique donc à des personnages d'une dignité exceptionnelle; par conséquent le sarcophage de Saragosse ne saurait se rapporter à l'âme d'un fidèle quelconque. N'est-ce point le cas de penser à l'entrée de l'âme de Marie au ciel ? Et ici se revèle l'importance de certains écrits apocryphes: le *Liber Transitus Mariae* nous parle précisément de la main de Dieu qui recueille et emporte l'âme de la Vierge: « Notre Seigneur apparut dans son humanité et s'approcha de la Vierge Marie; il étendit la main, la posa sur elle et la bénit, et Marie saisit la main, la mit sur ses yeux et pleura: et les disciples s'approchèrent d'elle et lui dirent: O Mère de la Lumière, prie pour le monde d'où tu vas sortir. Le

visage de la bienheureuse Marie resplendissait d'une clarté merveilleuse; et ayant étendu les mains elle les bénit tous; le Seigneur étendit sa main, prit son âme pure qui fut emportée aux trésors du Père » (1).

Nous n'ajouterons à ce texte aucun commentaire, mais nous tenons à déclarer notre ferme conviction que le sarcophage de Saragosse est la plus antique représentation artistique de l'Assomption de Marie, comme l'a cru de Rossi et comme le soutiennent un bon nombre d'archéologues distingués.

Si cette opinion mérite d'être acceptée, nous aurions ici la plus antique œuvre d'art où Marie soit représentée seule. Une peinture du

Figure 294.

Cimetière Majeur, postérieure de peu, si même elle n'est contemporaine, nous fait voir la vierge en orante, avec Jésus Enfant devant elle. Quelques uns ont pensé qu'il fallait plutôt y reconnaître une mère défunte et son enfant. Mais si l'on remarque les deux monogrammes du Christ disposés à droite et à gauche de ces figures et s'y rapportant certainement, et si l'on se rappelle que l'art oriental a très souvent dans ses icônes représenté de cette façon Jésus et Marie, l'on n'hésitera pas à rejeter cette opinion. Un marbre publié par Le Blant représente aussi la Vierge seule en attitude d'orante; l'inscription qui l'accompagne révèle immédiatement l'origine apocryphe: c'est la Vierge avant les fiançailles (fig. 294).

Un sarcophage du IVe siècle conservé au musée du Puy paraît re-

(1) ENGER, l. c.

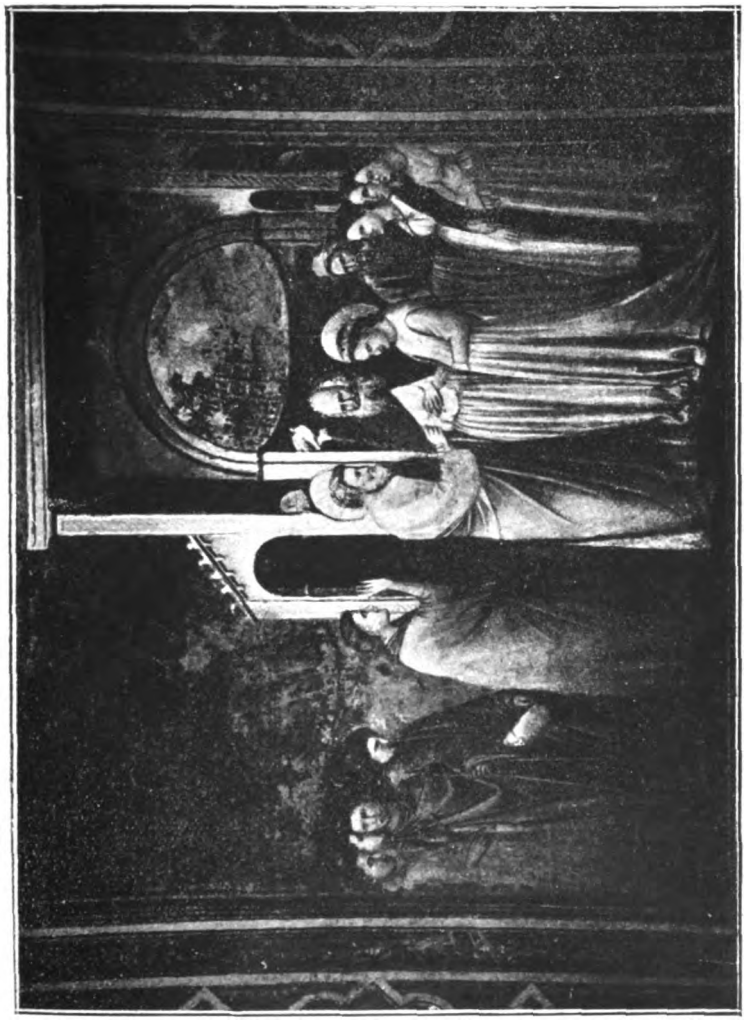

Figure 285. - Le mariage de la S.te Vierge (fresque de Giotto).

présenter les fiançailles ou le mariage de la Vierge, mais le sujet n'est pas absolument clair et il est traité de façon classique. Il paraît plus probable que le thème du mariage de la Vierge n'apparut que

Figure 296. - Peinture de l'Église de S.te Marie Antique.

tardivement dans l'art, bien que déjà le Protévangile de Jacques, qui remonte en partie au IIe siècle, en parle avec beaucoup de détails. De cet apocryphe et d'autres semblables (1) s'inspirent les compositions

(1) Les autres apocryphes similaires sont l'Évangile de la Nativité et l'Histoire de Joseph le Charpentier.

du mariage de la Vierge que nous possédons encore. La plus ancienne qui soit d'origine orientale est une miniature des Homélies du moine Jacques, dont la Bibliothèque Nationale de Paris et la Bibliothèque Vaticane ont chacune un exemplaire, et qui remontent au IXe siècle.

Figure 297. - Miniature de l'Evangéliaire de Rabula (an. 586).

En Occident les plus anciennes représentations sont les merveilleuses peintures de Giotto à la chapelle de l'Arena à Vérone, contemporaines des mosaïques sur le même sujet de l'Église de Xora (Karié-Djaani) à Constantinople.

Passons à la personne du Christ et laissons de côté la masse énorme des représentations du bas moyen-âge, inspirées par la Légende Dorée.

Nous ne toucherons qu'à deux points: la Crucifixion et la Descente aux Limbes (1).

La scène du Crucifiement, comme objet de vénération isolé et séparé des cycles historiques, ne se retrouve qu'à partir du VIIe siècle; dès ses premières apparitions, on la voit entourée de réminiscences apocryphes. Le soleil et la lune apparaissent en haut des deux côtés

Figure 298. - Ivoire carolingien (x siècle).

de la croix, pour indiquer que le Christ fut mis à mort pendant la pleine lune pascale. Au pied de la croix, outre Marie et Saint Jean, on voit souvent le soldat qui frappa de sa lance le côté de Notre-Seigneur: il port le nom de Longin, ΛΟΓΓΙΝΟC, que nous connaissons par les *Acta Pilati* et par la *Descensio Christi ad Inferos*. De l'autre côté est un soldat avec l'éponge. La croix est parfois plantée sur une tombe encore pleine d'ossements: c'est la tombe du premier homme,

(1) *Notiones*, vol. II, pars III, pag. 264-280.

dont souvent le crâne seul est visible; une opinion très en vogue voulait en effet que la croix du Sauveur eût été plantée sur la tombe d'Adam.

Mais à côté des éléments légendaires, on retrouve des particularités caractéristiques, dont quelques unes sont encore en usage: ainsi, l'on voit autour de la croix des anges qui pleurent et se voilent la face de leurs ailes: l'un d'eux recueille dans un calice d'or le sang qui jaillit du côté ouvert. Au pied de la croix, on voit le démon sous la forme d'un

Figure 299. - Peinture de l'église de S. Clément à Rome (x siècle).

serpent frappé à mort. On voit aussi quelquefois les âmes des Saints Pères dans les Limbes; les figures de nos premiers parents agenouillés et en larmes; en larmes aussi parfois les protomées qui figurent le soleil et la lune et où on alla jusqu'à représenter Constantin et Hélène.

L'iconographie de la Descente aux Limbes n'est pas moins intéressante; jusqu'à ces dernières années on croyait que l'idée première remontait à un passage d'Osée (XIII, 14) et aux paroles de Saint Paul (I *Cor.*, XV, 56), qui auraient inspiré l'Evangile de Nicodème. Or la tradition recueillie dans cet apocryphe se retrouve dans un document très voisin de l'âge apostolique, les *Odes de Salomon.*

« Le Schéol m'a vu et il a été vaincu; la mort m'a laissé retourner et beaucoup avec moi. J'ai été pour elle fiel et vinaigre et je suis descendu avec elle autant qu'il y avait en lui de profondeur. Elle a détendu les pieds et la tête parce qu'elle n'a pu supporter mon visage.

J'ai tenu une assemblée de vivants parmi ses morts et je leur ai parlé avec des lèvres vivantes, en sorte que ma parole ne fut pas vaine. Ils ont couru vers moi, ceux qui étaient morts; ils ont crié et dit: Aie pitié de nous, Fils de Dieu, et agis avec nous selon ta grâce; fais-nous sortir des liens des ténèbres et ouvre nous la porte pour que nous sortions avec toi. Car nous voyons que notre mort ne s'est pas approchée de

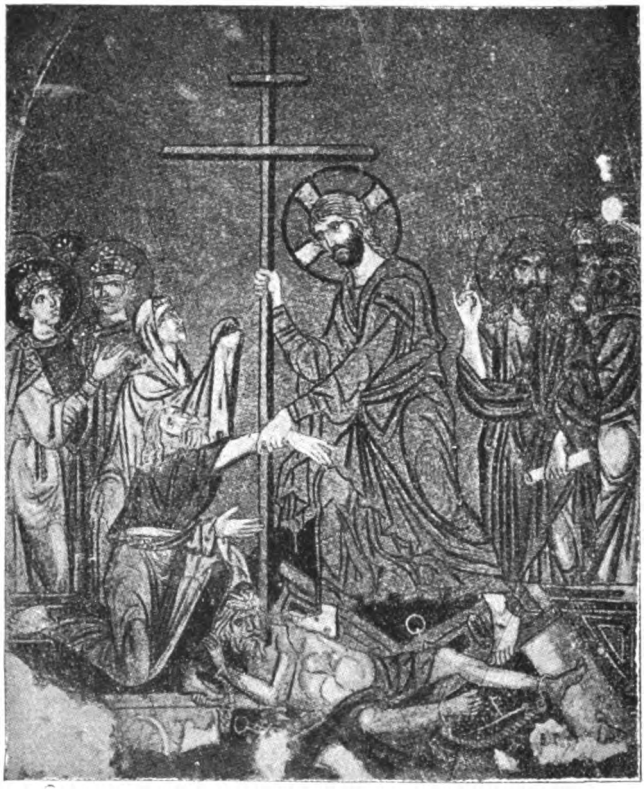

Figure 300. - Mosaïque de l'église de Daphni.

toi. Soyons sauvés nous aussi avec toi, parce que tu es notre Sauveur. Pour moi, j'entendis leur voix et je traçai mon nom sur leur tête; c'est pourquoi ils sont libres et m'appartiennent. Alleluia » (*Ode* XLII).

Voici encore d'autres passages de même sens: « La mortalité a disparu de devant mon visage, le Schéol a été anéanti par ma parole » (*Ode* XV). « J'ai ouvert des portes qui étaient fermées, j'ai brisé les verrous de fer (or le fer est devenu rouge et s'est liquéfié devant moi, et plus rien ne m'est apparu fermé parce que j'étais la porte pour toutes

choses). Je suis sorti vers tous mes prisonniers pour les délivrer, pour n'abandonner personne qui fut lié » (*Ode* XVII). « C'est lui qui a dispersé mes ennemis et mes adversaires; c'est lui qui m'a donné pouvoir sur les liens pour que je les délie; c'est lui qui a meurtri par mes mains le dragon aux sept têtes, et il m'a fait fouler aux pieds ses racines pour que je détruise sa semence » (*Ode* XXII) (1).

Déterminer le pays d'origine de ce thème iconographique n'est pas chose facile. Les exemples les plus anciens que nous ayons ont été retrouvés à Rome: une peinture de Sainte-Marie-Antique au Forum Romain et une mosaïque de la chapelle de Jean VII dans la basilique Vaticane, détruite lors de la démolition de l'ancien Saint-Pierre; ces deux exemples sont du VIIIe siècle, mais celui de Sainte-Marie-Antique est déjà du dernier quart de ce siècle. Du IXe siècle nous avons un second exemple à Sainte-Marie-Antique et une mosaïque de la chapelle de saint Zénon à Sainte-Praxède; du Xe, une peinture de l'église souterraine de Saint-Clément. Mais plus ancienne sans doute que tous les exemples précités est une sculpture du ciborium de Saint Marc de Venise (2): sous la légende *Expoliatio iferi* (inferi), on voit la descente aux limbes représentée avec tous les caractères des sculptures des sarcophages romains.

L'Orient au contraire nous offrira difficilement de ce sujet un exemple que l'on puisse dater sûrement d'une époque antérieure au Xe siècle. De plus, les exemples occidentaux offrent encore les traits de la simplicité primitive: avec le Christ, on ne voit que nos premiers parents, ou l'un d'eux seulement, Satan, une fois deux anges, une fois aussi la mort (ciborium de Venise). En revanche, dans les représentations orientales, les personnages sont beaucoup plus nombreux: prophètes, rois, patriarches et même des apôtres accompagnant Notre-Seigneur; la série est d'autant plus riche que la peinture est plus tardive, ce qui suppose un développement progressif dans la façon de traiter le sujet. La comparaison entre une mosaïque de Daphni (figure 300) et un exemple romain (figure 299), nous donne une idée de cette évolution et nous fait voir combien le mosaïste grec est déjà éloigné de la simplicité du thème tel qu'il est donné dans l'Evangile de Nicodème. Nous avons donc, semble-t-il, le droit de conclure à l'origine occidentale de ce motif.

(1) Voir LABOURT et BATIFFOL, op. cit., pagg. 38-39; 17-18; 23.

(2) De ce ciborium, Mgr Costantini a entrepris une monographie complète dans l'*Arte Cristiana*, 1915.

Peintures des catacombes de Grottaferrata.

APPENDICE

1. — **Les importantes découvertes à St.-Sébastien sur le voie Appienne.**

2. — **Bibliographie.**

3. — **Tableau des Pontifices chrétiens, des Consuls et des Empereurs romains.**

4. — **Itinéraires des Cimetières romains.**

1.

2.

3.

Peintures eucharistiques: 1. - Cimet. de S.te Priscille; 2. 3. - Cimet. de S. Calixte.

Les importantes découvertes à St.-Sébastien sur la voie Appienne.

Pendant que ce Manuel était sous presse, on fit, sous le pavé de la basilique de St. Sébastien, des découvertes si intéressantes qu'on ne peut les passer sous silence.

En 1892, Mgr de Waal entreprit des fouilles dans la *Platonia* de St. Sébastien, c'est-à-dire à l'endroit où, suivant une tradition répandue, furent déposés les corps des Saints Apôtres Pierre et Paul. Y ayant découvert une inscription peinte en grandes lettres mentionnant St. Quirinus, évêque et martyr, l'éminent prélat jugea que la *Platonia* n'était que la tombe de cet évêque de Sixia, dont le corps y avait été transporté de Pannonie au v siècle et que le tombeau ou cachette des corps des Apôtres devait se trouver au milieu de la basilique.

En février 1915, on fit de nouvelles fouilles sur l'initiative de Mgr de Waal, dans la même basilique, sous la direction très habile du Dr Paul Styger, assisté par D. Onorio Fasiolo. Ces fouilles eurent pour résultats de très importantes découvertes, tant au point de vue historique qu'au point de vue épigraphique et artistique.

On a pu constater que la basilique de St. Sébastien fut élevée sur d'autres constructions en partie détruites.

Ces ruines furent partout semées de tombes, excepté un joli *columbarium* païen dont on n'a pas encore pu retrouver les limites et qui peut remonter au temps d'Auguste. On conserve aussi une sorte de chambre entièrement peinte où, outres les lignes décoratives semblables à celles qu'on retrouve dans les peintures des catacombes, on aperçoit des agneaux nimbés, flanqués du caducée, des génies ailés, des vases avec des fleurs, des dauphins sur le trident et d'autres motifs analogues. La ressemblance entre cette décoration, propre à un villa, et celle de certaines chambres des catacombes, notamment de la galerie des Flavii, de la region d'Ampliatus et du cimetière de St. Calixte est impressionante.

Un mur, dont il ne reste guère que la base, peint en rouge foncé (pompéien), surmonté d'une bande bleue et d'une haie de roseaux disposée en larges losanges, représentait un jardin. Le stuc peint a été égratigné de nombreux graffites qui constituent une des parties les plus intéressantes des découvertes.

Voici les graffites les plus lisibles:

(1)
ΠETR ET
ΠAYΛAI
IN METE

(2)
.....PAVLE PETREE IN MENTE
HABETE SOZOMENVM
ET..... GIT.....

(3)
PETRVS ET PAVLVS IN MEN
TE ABEATIS ANTONIVS
BASSVM .....NIVS

(4)
Petre ET .....
*habeat*IS IN MENTE

(5)
*Petre et Paul*E IN MENTE ABETE GELASIVS

(6)
APETE (habete ?) REST(itutum ?)

(7)
PAVLE ET PETRE PETITE
PRO VICTORE

(8)
PAVLE PETRE
PETITE PRO ERATE
ROGATE

(9)
*Paule et Pet*RE A PETITE PRO NA
TIVV IN PERPETVV*m*

(10)
AυλE KAI πεTPE MNHMONEYAI
TIMOKPATHN KAI EY
TYXEIAN RINA KAI
ECΩ ?A

(11)
PETRE PAVLE

(12)
PETRE ET PAVLE
...VM *e*T VINCENT*ium*

(13)
XIIII KAL APRILES
REFRIGERAVI
PARTHENIVS IN DEO ET NOS IN DEO OMNES

(14)
AT PAVLO
ET PET*ro*
REFRI*geravi*

(15)
PETRO . ET . PAVLO
TOMIVS . COELIVS
REFRIGERIVM . FECI

(16)
.....DVS IN .....E REFRIGERAVI
*fe*LICISSIMVS CVM S*uis*
.....NE

(17)
DALMATIVS
BOTVM IS PROMISIT
REFRIGERIVM

On peut diviser ces graffites en deux classes, celle qui invoque les Apôtres Pierre et Paul comme intercesseurs auprès de Dieu, et celle qui fait allusion aux agapes et aux libations qu'on faisait en l'honneur de ces Saints Apôtres. La formule des n.os 1, 2, 3, 4, 5, 6, 10, 11, 12: *In mente habete semble empruntée à St. Cyprien : Fratres nostros ac sorores..... in mente habeatis in orationibus vestris ;* elle fut certainement en usage dès le IIIe siècle et on la rencontre également parmi les graffites des tombes papales de St. Calixte, antérieurs au temps de St. Damase.

La formule: *Pete, petite pro.....* se retrouve non seulement dans les graffites, mais dans les épitaphes, dès le commencement du IIIe siècle.

Quant aux expressions se rapportant au rafraîchissement, elles n'ont pas, dans nos graffites, le sens de la prière des morts, comme dans les épitaphes (1), mais elles font allusion aux banquets et aux libations qui se célébraient en l'honneur des martyrs. Ces banquets offraient l'occasion de faire aux pauvres de larges aumônes; la formule *refrigeravi* ou *refrigerium feci* peut signifier un simple banquet ou une aumône ou une distribution d'aliments faite aux pauvres en ces occasion. De la même espèce est une graffite du cimetière de Prixille, où on lit: *ad calicem benimus* (venimus).

On comprend aisément la haute importance de ces inscriptions qui invoquent les Apôtres Pierre et Paule. Les doutes que certains, très peu nombreux d'ailleurs, ont voulu soulever sur la réalité des translations des corps apostoliques sur la voie Appienne, n'ont plus de raison d'être, car, au IIIe siècle, ces corps y étaient vénérés. Les découvertes actuelles sont en outre une preuve irréfutable, quoiqu'indirecte, de l'apostolat romain de St. Pierre; il semble du reste impossible que le Prince des Apôtres soit mort hors de Rome, e que son corp ait pu être transporté dans la Ville Eternelle sans que personne s'en soit jamais aperçu.

Mais si la venue de St. Pierre à Rome est, on peut l'affirmer, hors de discussion, pour les motifs que nous avons exposés, le problème de l'identification de la tombe apostolique de St. Sébastien est encore assez obscure. Les invocations des Saints Apôtres « graffitées » sur les murs semblent avoir été faites en partie quand les corps des Apôtres reposaient près de là. Les graffites indiquent presque toujours le voisinage des tombes des martyrs ou des saints auxquels ils se rapportent; il est rare qu'ils soient tracés sur les tombes même. La tombe des Apôtres devait donc se trouver près des graffites. Mais où ?

Selon Panvinius, la tombe apostolique devait être au milieu de l'église; du moin on le croyait de son temps: *Prope altare*, dit-il, *in medio ecclesiae a dextra introeuntibus est cratícula ferrea, sub qua iacuisse dicitur S. Petrus apostolus multis annis.*

(1) *Notiones*, vol. II, pars prima, pag. 98 et suiv.

Panvinius est d'accord avec le privilège des indulgences accordées par Léon X en 1521; mais ce privilège suppose que le tombeau de St. Pierre est dans un autre endroit que celui de St. Paul: *Item in isto altari* (l'autel au milieu de la basilique) *iacet corpus S. Fabiani, papae et martyris. Item ad caput dicti altaris a manu sinistra versus cimiterium S. Calixti est sepulcrum S. Petri Apostoli..... Item a manu dextra ipsius altaris, ad manus versus sacristiam, prope scalam quae vadit deorsum ad altare S. Sebastiani est sepulcrum S. Pauli Apostoli.*

Comment concilier ces indications avec la tradition si répandue qui place la tombe apostolique dans la cavité appelée *Platonia* et qui a été, à ce titre, restaurée par le cardinal Borghèse ?

Pour nous, nous croyons toujours que le tombeau de la *Platonia* est le cénotaphe construit par St. Damase en souvenir de la déposition des corps des Apôtres. Il ne peut pas être le sépulcre de St. Quirin parce que il a la forme d'un *bisomus*, c. a. d., d'un tombeau pour deux personnes, il a été construit déja fermé, et par conséquant il n'a jamais contenu aucun corps.

Les découvertes récentes ont soulevé encore un autre problème difficile à résoudre. L'autel indiqué par Panvinius et par le privilège des indulgences cité plus haut, existait réellement au milieu de la basilique; il en fut ôté au temps même de Panvinius et transporté contre le mur de droite de la basilique. Sous cet autel on venérait le corps de St. Fabien, pape et martyr, le compagnon liturgique de St. Sébastien. On lit en effet dans le privilège des indulgences, mentionné ci-dessus: *Item in isto altari, quod est hic in parte superiori, iacet corpus S. Fabiani, papae et martyris.* En outre, dans le petit Martyrologe romain, la sépulture du pape Fabien, martyr, est indiquée près des tombes apostoliques: *XIII KL. Rome fabiani pape et martyris ad vestigia apostolorum sepulti.*

On ne donnait généralement à ces indications aucune importance historique: une inscription de l'église de S.te Praxède nous atteste la translation en cette église du corps de St. Fabien avec les corps d'autres pontifes et d'autres martyrs emportés des cimetières suburbains sur l'ordre du pape Pascal Ier. Une autre inscription de St. Martin-aux-Monts, dit que le pape Serge II fit transférer le corps du pape St. Fabien dans cette église. La déposition de Saint Fabien est aussi indiquée par Mallio et Alfarano dans un oratoire près de la confession de St. Pierre.

La découverte du sarcophage d'un St. Fabien juste au milieu de la basilique de St. Sébastien confirme, semble-t-il, l'indication du petit Martyrologe romain et du privilège des indulgences. De fait on a retrouvé, à 60 centimètres sous le pavé, trois sarcophages contenant deux corps embaumés et un squélette. Dans le sarcophage du milieu, avec le corps embaumé, était une plaque de marbre opistographe avec l'inscription:

S FAVIANVS
IC REQVIESIT

Parmi tant d'indications disparates, certains dénient toute valeur aux inscriptions de S.te Praxède et de St. Martin-aux-Monts. Mais si l'on peut négliger la seconde parce qu'elle peut indiquer quelque petite relique et non pas le corps entier de St. Fabien, on ne peut mettre en doute l'importance de la première.

Peut-être les indications fournie par ces deux inscriptions ne sont elles pas inconciliables avec la présence du corps du pape St. Fabien dans la basilique de St. Sébastien. Il ne nous semble pas improbable que le corps de ce pape, après avoir été transféré des catacombes de St. Calixte à S.te Praxède, puis (environ cinquante ans après) à St. Martin-aux-Monts, ait été enfin au XIIe siècle réuni à celui de St. Sébastien.

En somme, avant de ce prononcer définitivement sur cette question, un examen soigneux du corps s'impose.

BIBLIOGRAPHIE [1]

OUVRAGES SE RAPPORTANT À LA DÉCOUVÉRTE À L'HISTOIRE ET À LA DÉSCRIPTION DES MONUMENTS FUNÉRAIRES,

1568. PAVINIUS (Onophrius), *De ritu sepeliendi mortuos apud veteres christianos et de eorundem coemeteriis*, in-4°, Coloniae, 1868; in-4°, Lovanii, 1512; in-8°, Romae, 1631; in-4°, Lipsiae, 1717.

1589. BARONIUS (Caesar Card.), *Annales ecclesiastici a Christo nato ad annum* 1198, 12 vol. in-fol., Romae, 1589-1603.

1634. BOSIO (Antonius), *Roma sotterranea*, (postuma), in-fol., Roma, 1632; in-4°, Roma, 1650. In hac secunda editione non pauca desunt quae in prima inveniuntur.

1651. ARINGHI (Paulus), *Roma subterranea novissima*, duo vol. in-fol., Romae, 1651; duo vol. in-fol., Coloniae et Parisiis, 1659. Secunda haec editio priori multo est melior.

1683. MORINUS (S.), *Dissertationes octo in quibus multa sacrae et profanae antiquitatis monumenta explicantur*, in-8°, Genuae.

1699. CYPRIAN (Ern.-Salom.), *De ecclesia subterranea liber*, in-4°, Helmstadii.

1706. NICOLAI (J.), *De sepulcris Hebraeorum libri IV*, in-4°, Lugduni Batavorum.

1708. BINGHAM (J.), *Origines ecclesiasticae*, 10 vol. in-8°, Londini, 1708-1722; duo vol. in fol., Londini, 1726; 10 vol., Londini, 1855; versio latina, in-8°, Halae, 1724.

1710. FEMEL (Arm.), *De catacumbis romanis*, in-8°, Lipsiae.

1720. BOLDETTI (M. A.), *Osservazioni sopra i cimiteri dei Santi Martiri ed antichi Cristiani di Roma*, in-fol., Roma.

1739. BERTOLI (J. D.), *Le antichità di Aquileia*, in-fol., Venczia.

1746. GOEBEL, *De sepulcrorum et sepultorum religione*, in-4°, Regiomonti.

(1) Nous n'indiquons ici qu'un certain nombre des principaux ouvrages à consulter.

1757. CORNELIUS, *Creta sacra*, in-4°, Venetiis.

1773. ALLEGRANZA (J.), *De sepulcris christianis in aedibus sacris*, in-4°, Mediolani.

1773. DIONIGI, *Sacrarum Vaticanae basilicae cryptarum monumenta*, in-fol., Romae.

1810. ARTAUD, *Voyage dans les catacombes de Rome, par un membre de l'Académie de Cortone*, in-8°, Paris.

1816. MORCELLI, *Africa christiana*, 1 vol. in-4°, Brixiae.

1833. LETRONNE (J.), *Matériaux pour l'histoire du Cristianisme en Egypte*, in-4°, Paris.

1838. TEXIER, *Description de l'Asie-Mineure*, in-fol., Paris, 1838-1848.

1839. BELLERMANN *Ueber die ältesten christlichen Begräbnisstätten, und besonders die Katacomben zu Neapel mit ihren Wandgemälden*, in-4°, Hamburg.

1839. IORIO, *Guida per le catacombe di S. Gennaro dei Poveri*, in-8°, Napoli.

1844. MARCHI (G.), *I monumenti delle arti cristiane primitive*, in-4°, Roma.

7848. MOMMSEN, *Athenae cristianae*, in-8°, Leipzig, 2ª edit., 1867.

1853. CAVEDONI (C.), *Ragguaglio storico archeologico di due antichi cimiteri cristiani della città di Chiusi*, in-8°, Modena.

1856. MOZZONI, *Tavole cronologiche-critiche della storia della Chiesa universale, illustrate con argomenti d'archeologia*, in-fol., Venezia, 1856-1860.

1857. COCHET, *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, in-8°, Paris.

1863. DE ROSSI (J. - B.), *Bullettino di archeologia cristiana*, 1ª serie, 1863-1869; 2ª serie, 1870-1875; 3ª serie, 1876-1881; 4ª serie, 1882-1889; 5ª serie, 1890-94.

1864. DE ROSSI (J.-B.), *Roma sotterranea*, t. I, con atlante di XXXIX tavole, Roma.

1867. RE ROSSI (J.-B.), *Roma sotterranea*, t. II, con atlante di LXII tavole, Roma.

1869. NORTHCOTE (J. Sp.), BROWNLOW (W. E.), *Roma sotterranea, or some account of the Roman catacombs, especially of the cemetery of San Callisto*, Londini; 2ª edit., 1878-1879.

1869. SCERILLO (G.), *Le catacombe napolitane*, in-8°, Napoli.

1870. SCERILLO (G.), *Esame speciale delle catacombe di S. Giovanni dei Poveri*, in-8°, Napoli.

1870. DESBASSYNS DE RICHEMONT, *Les nouvelles études sur les catacombes romaines*, in-8°, Paris; versio germ., in-8°, Maguntiae, 1872: 3ª ed., gall., in-8°, Bruxellis, 1896.

1871. ALLARD (P.), *Rome souterraine*, trad. d'après Northcote et Brownlow, Paris; 2ª édit., 1874-1877.

1871. REUSENS, *Eléments d'archéologie chrétienne*, 2 vol., Lovanii; 2ª édit., 1885.

1873. KRAUS (F. X.), *Roma sotterranea. Die römischen Katacomben*, in-8°, Freiburg; 2ª edit., 1879.

1877. DE ROSSI (J.-B.), *Roma sotterranea*, t. III. con atlante di LII tavole, Roma.

1877. SCHULTZE (V.), *Die Katacomben von San-Gennaro dei Poveri in Neapel*, in-8°, Jena.

1878. OTT, *Die ersten Chrssten über und unter der Erde*, in-8°, Regensburg.

1879. SCHULTZE (V.), *De christianoram veterum rebus sepulcralibus*, in-8°, Gothae.

1880. ARMELLINI (M.), *Le catacombe romane*, Roma.

1880. ARMELLINI (M.), *Il cimitero di S. Agnese sulla via Nomentana*, Roma.

1880. SCHULTZE (V.), *Archäologische Studien über altchristliche Monument*, in-8°, Wien.

1881. ROLLER (Th.), *Les catacombes de Rome*, Paris.

1882. KRAUS (F. X.), *Real Encyklopädie der christlichen Alterthümer*, 2 vol. in-8°, Freiburg. 1882-1886.

1882. SCHULTZE (V.), *Die Katacomben, die alichristlichen Grabstätten, ihre Geschichte und ihre Monumente*, in-8°, Leipzig.

1890. MARUCCHI (H.), *Il cimitero e la basilica di S. Valentino*, Roma.

1892. LANCIANI, *Pagan and christian Rome*, in-8°, London.

1892. PÉRATÉ (A.), *L'archéologie chrétienne*, in-8°, Paris.

1893. ARMELLINI (M.), *Gli antichi cimiteri cristiani di Roma e d'Italia*, Roma.

1893. GALANTE (A.), *Il cimitero di S. Ippolito, martire di Atripalda, diocesi di Avellino*, in-4°, Napoli.

1893. GSELL (S.), *Recherches archéologiques en Algérie*, in-8°, Paris.

1894. GERMANO (P.), *La casa celimontana dei Ss. martiri Giovanni e Paolo*, in-8°, Roma.

1895. *Nuovo Bullettino di archeol. crist.; ufficiale pei resoconti della Commissione di archeol. sacra sugli scavi e sulle scoperte nelle catacombe romane*, 1895 et seq.

1895. CARTON, *Découvertes archéologiques et épigraph. faites en Tunisie*, in-8° Paris.

1896. SRAZZULA (V.), *Dei recenti scavi eseguiti nei cimiteri della Sicilia*, in-8°, Palermo.

1896. GAUCKLER (P.), *L'archéologie de la Tunisie*, in-8°, Paris.

1897. IOZZI (O.), *Supplemento alla Roma sotterranea cristiana di G. B. De Rossi*, in-8°, Roma; 2ª ediz., 1898.

1897. FURER (J.), *Forschungen zur Sicilia sotterranea*, in-4°, München.

1898. GRISAR (H.), *Geschichte Roms und der Päpste im Mittelalter ; mit besonderer Berücksichtigung von Kultur und Kunst nach den Quellen dargestellt*, in-8°, t. I, 1898-1900.

1899. MILLIGEN (Van), *Byzantine Constantinople. The walls of the city and adjoining historical sites*, in-8°, London.

1900. GRISAR (H.), *Analecta romana, dissertazioni, testi, monumenti dell'arte riguardanti principalmente la Storia di Roma e dei Papi nel medio evo*, Roma.

1900. MARUCCHI (H.), *Eléments d'archéologie chrétienne* : I. Notiones générales; II. Guide des catacombes; III. Les basiliques, 3 vol. in-8°, Rome, 1900-1903.

1901. GSELL (S.), *Les monuments antiques de l'Algérie*, 2 vol. in-8°, Paris.

1901. BOCK (W. de), *Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Egypte chrétienne*. Atlas oblong, texte français et russe, Saint-Petersbourg.

1901. STRZYGOWSKI (I.), *Orient oder Rom*, in-8°, Leipzig.

1902. FURER (J.), *Ein altchristliches Hypogaeum in Bereiche der Vigna Cassia*, in-8°, München.

1902. LANCIANI (R.), *Storia degli scavi di Roma e notizie intorno alle collezioni romane di antichità*. Roma.

1902. ENLART (E.), *Manuel d'archéologie française*, in-8°, Paris.

1902. JEROVSEK (A.), *Die römischen Katacomben*, in-8°, Marburg.

1902. CABROL (Dom.), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, avec le concours de nombreux collaborateurs, Paris, fasc. I; 1908, fasc. XIII.

1903. NAVAL (Fr.), *Elementos de arqueologia*, in-8°, San Domingo.

1905. KAUFMANN (C. M.), *Handbuch der christlichen Archäologie*, in-8°, Paderborn; versio italica: *Manuale di Archeologia cristiana*, in-8°, Roma, 1908.

1906. LECLERCQ (H.), *L'Espagne chrétienne*, in-12°, Paris.

1906. LOWRIE (W.), *Monuments of the early Church*, New York.

1906. LAMBAKIS (G.), *Catacombes chrétiennes de Milo*, Athènes.

1906. LEYNAUD, *Rapport sur les fouilles des Catacombes d'Hadrumète*.

1907. LECLERCQ (Dom H.), *Manuel d'archéologie chrétienne depuis les origines iusqu'au VIIIe siècle*, 2 vol., in-8°, Paris.

1907. KAUFMANN (C. M.), *Zweiter Bericht über die Ausgrabung der Menas-Heiligtümer id Mareotiswüste*, Cairo.

1909. KAUFMANN (C. M.), *Manuale di archeologia cristiana*, Roma.

1909. MARUCCHI, *Roma sotterranea* (Nuova serie), fascicolo I, Roma.

1910. WILPERT, *La cripta dei Papi*, vol. in foglio. Traduzione dal tedesco. Roma.

EPIGRAPHIE CHRÉTIENNE

1700. FABRETTI (Raph.), *Inscriptionum antiquarum, quae in aedibus paternis asservantur, explicatio et supplementum*, in-fol., Romae.

1727. GORI (A.), *Inscriptiones antiquae graecae et romanae, quae existunt in Etruriae urbibus*, in-4°, Florentiae.

1734. Lupi (Ant.), *Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severae martyris epitaphium*, in-4°, Panormi.

1737. Giorgi (Dom.), *De monogrammate Christi Domini dissertatio*, in-4°, Romae.

1739. Muratori, *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, in-fol., Mediolani.

1747. Hagenbuch (J. C.), *Epistolae epigraphicae*, in-4°, Tiguri.

1749. Hagenbuch (J. G.), *De diptyco Brixiano Boethii cos.* in-fol., Tiguri.

1750. Eisenhart, *De auctoritate et usu inscriptionum in iure commentitio*, in-4°, Helmstadii.

1755. Gori (A.), *Penia epigraphica*, in-8°, Ienae.

1758. Iacutio, *De epigrammate Ss. Bonusae et Mennae*, in-4°, Romae.

1759. Gori (A.), *Thesaurus veterum diptycorum consularium et ecclesiasticorum*, in-fol., Florentiae.

1761. Zaccaria (Ant.), *De veterum christianarum inscriptionum usu in rebus theologicis*, in-4°, Venetiis.

1767. Gener (J. D.), *Theologia dogmatico scolastica sacrae antiquitatis monumentis illustrata*, 6 vol., in-4°, Romae.

1770. Oberlin (J. J.), *Musaeum Schoepftini lapidarium*, in-4°, Argentorati.

1773. Allegranza (J.), *De monogrammate D. N. I. C.*, in-4°, Mediolani.

1775. Guasco, *Musaei Capitolini antiquae inscriptiones*, in-fol., Romae.

1793. Zaccaria (A.), *Istituzione antiquario-lapidaria*, in-8°, Venetiis.

1795. Morcelli (E.), *Commento all'iscrizione sepolcrale della santa martcir Agape*, in-8°, Brescia.

1805. Vermiglioli, *Le antiche iscrizioni perugine*, in-4°, Perugia.

1871. Kopp, *Paleografia critica*, 4 vol. in-4°, Manheimii, 1817-1829.

1831. Marini, *Inscriptiones christianae*, ap. « Ang. Mai, Scriptorum veterum nova collectio » t. V, in-4°, Romae.

1839. Fusco, *Dichiarazioni di alcune iscrizioni pertinenti alle catacombe di S. Gennaro dei Poveri*, in-8°, Napoli.

1839. Pitra (J.-B.), *Lettre à M. Bonnetty*, ap. « Annales de philosophie chrétienne », II série, t. XIX, 1er septembre 1839, p. 195 et seq.; III série, 1840, p. 165 et seq.; 1841, p. 7 et seq.; p. 85; 1842, p. 165; 1843, p. 232. Circa inscriptionem Augustodunensem, quam citatis operibus J.-B. Pitra illustravit, non paucae elucubrationes dissertationesque factae sunt, quarum habes elenchum completum apud H. Leclercq, in « Dictionnaire d'arch. chrét. et de liturg. », art. *Autun, bibliographia*.

1846. Boissieu (De), *Inscriptions antiques de Lyon*, gr. in-4°, Lyon, 1846-1854.

1847. Lebas (Ph.), et Waddington, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure! Inscription*, 5 vol., in-4°, Paris, 1847-1870.

1856. Le Blant (E.), *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieurs au VIIIe siècle*, Paris.

1861. De Rossi (J.-B.), *Inscriptions Christianae urbis Romae.*

1863. *Corpus inscriptionum latinarum*, in-fol., 1863, Berolini.

1871. Hubner, *Inscriptiones Hispaniae christianae*, Berolini.

1877. *Corpus inscriptionum graecarum*, Berolini, 1828-1887.

1892. Le Blant (E.), *Nouveau recueil des inscriptions de la Gaule*, Paris.

1896. Le Blant (E.), 750 *inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues*, Paris.

1900. Delattre (A.-L.), *Musée de S. Louis de Carthage*, in-4°, Paris.

1902. Cabrol et Leclercq, *Monumenta Ecclesiae liturgica*, in-4°, Parisiis.

1906. Delattre (A.-L.), *Inscriptions chrétiennes de Carthage* 1898-1904, 1906, in-8°, Tunis.

1910. Marucchi, *Epigrafia cristiana*, Hoepli, Milano, L. 7,50.

1913. Renê Aigrain, *Manuel d'Epigraphie chrétienne*, Paris, Blaud et C., vol. I (en latin) vol. II. (en grec).

PEINTURES, MOSAIQUES ET SCULPTURES

1568. Macarius (Joan.), *Hagioglypta, sive picturae et sculpturae Sacrae antiquiores*, editio Garucciana, in-8°, Lutetiae Parisiorum, 1853.

1570. Molanus [-Vermeulen (J.)], *De picturis et imaginibus sacris*, seu: *Historia sacrarum imaginum et picturarum libri IV*, in-8°, Lovanii, 1580, 1594; Duaci, 1617; item, Lovanii, 1771.

1690. Ciampini (J.), *Vetera monumenta, in quibus praecipue musiva opera, sacrarum profanarumque aedium structura ac nonnulli antiqui ritus, dissertationibus iconibusque illustrantur*, in-fol., Romae; item, Romae, 3 vol. in-fol., 1747.

1737. Bottari (G.), *Sculture e pitture sacre estratte dai cimiteri di Roma, pubblicate già dagli autori della Roma sotterranea ed ora nuovamente date in luce colle spiegazioni*, 3 vol. in-fol., Roma.

1744. Marangoni (J.), *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso e adornamento delle chiese*, in-4°, Roma.

1818. Munter (Fr.), *Symbola veteris Ecclesiae artis operibus expressa*, in-4°, Altonae.

1823. Agincourt (Séroux D'), *Histoire de l'art par les monuments*, 6 vol. in-fol., Paris; editio italica 1824-1825, Milano; editio germanica, 1840, Berlin.

1825. Lasinio (P.), *Raccolta dei sarcofagi, urne e altri monumenti di scultura del Campo Santo di Pisa*, in-4°, Firenze.

1845. Selvatico, *Sulla simbolica figurativa ornamentale*, in-4°, Venezia.

1847. Piper (F.), *Mytologie und Symbolik der christlichen Kunst*, 2 vol. in-8°, Weimar, 1847-1851.

1848. CROSNIER, *Iconographie chrétienne*, in-8°, Paris.

1855. CAVEDONI, *Sacra immagine della Beata Vergine Maria*, in-8°, Modena

1855. DE ROSSI (J.-B.), *De cristianis monumentis ἰχθύν exhibentibus*, ap. PITRA, *Spicil. Solesmense*, t. III, pp. 544-577.

1863. DE ROSSI (J.-B.), *Imagines selectae Deiparae Virginis in coemeteriis subterraneis usu depictae*, in-fol., Romae.

1863. BARBET DE JOUY, *Les mosaïques chrétiennes de Rome*, in-8°, Paris.

1863. VITET (L.), *Études sur l'histoire de l'art*, in-12°, Paris.

1873. GARRUCCI (R.), *Storia dell'arte cristiana nei primi otto secoli della Chiesa*, 6 vol. in-foglio, Prato, 1873-1880.

1878. LE BLANT (E.), *Études sur les sarcophages chrétiens de la ville d'Arles*, Paris.

1875. BAYET (Ch.), *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient, jusqu'à la querelle des Iconoclastes*, in-8°, Paris.

1880. HAUCK (A.), *Die Entstehung der abendländischen Kunst*, in-8°, Heidelberg.

1884. CROS et HENRY, *L'encaustique et les autres procédés de peinture chez les anciens. Histoire et technique*, in-8°, Paris.

1885. LEFORT (L.), *Études sur les monuments primitifs de la peinture chrétienne en Italie*, in-12°, Paris.

1885. GROUSSET (R.), *Étude sur l'histoire des sarcophages chrétiens*, in-8°, Paris.

1885. PALMER (W.), *An introduction to early christian symbolism, a series of compositions from fresco-paintings, glasses and sculptured sarcophagi selected, arranged and described by W. P., edited with notes by J. S. Northcote and W. P. Browlow*, in-fol., London.

1886. LE BLANT (E.), *Études sur les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris.

1886. MUNTZ (E.), *Études sur l'histoire de la peinture et de l'iconographie chrétienne*, in-8°, Paris.

1886. KONDAKOV (N.), *Histoire de l'art byzantin, considéré principalement dans les miniatures*, 2 vol. in-4°, Paris, 1886-1891.

1888. MARIGNAN, *Études d'iconographie religieuse*, in-8°, Paris.

1890. BARBIER (de Montault), *Traité d'iconographie chrétienne*, 2 vol. in-8°, Paris.

1890. FICKER (J.), *Die altchristlichen Bildwerke in christlichen Museum des Laterans*, in-8°, Leipzig.

1890. BOKROVSKIJ, *Peintures murales dans les anciennes églises grècques et russes*, in-8°, Moscou.

1892. MUNTZ (E.), *La mosaïque chrétienne des primiers siècles*, in-8°, Paris.

1894. BREYMANN (A.), *Adam und Eva in der Kunst des christlichen Alterthums*, in-8°, Wolfenbüttel.

1895. CUTTS et LEWES, *History of early christian art*, in-8°, New York.

1895. BOTEL (J.), *Y Sizo, Sarcofagos romano-cristianos esculturados que se conservan en Cataluna*, in-8°, Barcelona.

1895. AINALOV, *Mosaïques du IVe et du Ve siècle*, Pétersbourg.

1895. WILPERT (J.), *Fractio Panis*, trad. franc., Paris, 1496.

1896. RÉDIN (E. K.), *Die Mosaïken der ravennatischen Kirche*, in-8°,Pétersbourg,

1897. LA BLANCHÉRE (R. De), *Tombes en mosaïque de Thabaca*, in-8°, Paris.

1898. MARUCCHI (H.), *Guida del Museo Lateranense*, Roma.

1898. MUNTZ (E.), *Une industrie ancienne à ressusciter* (La mosaïque), in-8°, Paris.

1899. WILPERT (J.), *Un capitolo di storia del vestiario*, con 30 figure e una tavola, Roma.

1900. WAAL (M. De), *Der Sarkophag des Iunius Bassus in den Grotten von St. Peter*, in-4°, Rom.

1900. DELATTRE (A. L.), *Musée Lavigerie de S. Louis de Carthage*, in-4°, Paris.

1900. FATIGATI (E. SS.), *Escultura romanica en Espana*, in-8°, Madrid.

1900. AINALOV, *Fondaments hellénistiques de l'art byzantin*, Pétersbourg.

1901. LOWRIES (W.), *Christian art and archaeologie*, in-8°, London.

1901. VENTURI (A.), *Storia dell'arte italiana*, in-8°, Milano.

1903. WILPERT (J.), *Die Malereien der Katacomben Roms*, 2 vol. in - fol., Freiburg. Simul cum hac apparuit editio italica, Romae.

1904. ANTONIO MUNOZ, *Iconografia della Madonna. Studio delle rappresentazioni della Vergine sui monumenti artistici di Oriente e di Occidente*, Firenze, con 160 illustrazioni.

1904. BETLER (G. C.), *Architecture and other arts. Sculpture, mosaic and walt painting in mortern-central Syria and the Diebel Hauran*, in-4°, New York.

1904. RICHTER (F. P.) et CAMEROUN, *The goldon age of classis christian art. A study of the mosaico of S. Maria Maggiore*, in-4°, London.

1905 MICHEL (A.), *Histoire de l'art depuis les primiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, in-4°, Paris,

1906. JOSEPH WITTING, *Die altchristlichen Sculpturen in Museum der deutschen Nationalstiftung am Campo Santo in Rom.*, in-fol., Rome.

1906. MUNOZ (A)., *L'art byzantin à l'exposition de Grottaferrata*, 146 illustrazioni e 3 tavole, Roma.

1906. LUDWIG VON SYBEL, *Cristliche Antike. Einfübrung in die altchristliche Kunst*, Marburg, N. G. Elwert, Ersterd Band., 1906, in-4°.

1907. MUNOZ, *Il codice purpureo di Rossano*, Roma.

1908. BURUS, *The Christ Face in art*, London.

1908. F. X. KRAUS, *Geschichte der Christe, Kunst*, Freiburg.

1910. WILPERT, *Santa Maria Antiqua*, estratto dal periodico « L'Arte », an. XII, fasc. 1, Roma.

1910. MARUCCHI, *I monumenti del museo cristiano Pio-Lateranense*, vol. in-foglio.

1912. GROSSI GONDI (F). *Sulle soglie dell'arte*, Faravia, Roma.

ANCIENNE ARCHITECTURE CHRÉTIENNE.

1680. Du Cange (Ch.), *Constantinopolis christiana, seu descriptio urbis sub imperatoribus christianis cum figuris S. Sophiae et aliis, acced. additamenta...* lib. IV, in-fol., Lutetiae Parisiorum.

1686. Sarnelli (P.), *Antiqua basilographia*, in-4°, Neapoli.

1692. Ciampini (J.), *De sacris edificiis a Constantino Magno constructis*, in-fol., Romae.

1703. Laderchi (J.), *De sacris basilicis SS. martyrum Marcellini et Petri*, in-4°, Romae.

1719. Muratori (Ant.), *De sacrarum basilicarum apud Cristianos origine et appellatione*, in-4°, Mediolani-Lipsiae.

1824. Ferrario, *Monumenti sacri e profani dell'imperiale e reale basilica di S. Ambrogio in Milano*, in-fol., Milano.

1843. Canina, *Ricerche sull'architettura più propria dei templi cristiani*, in-fol., Roma.

1847. Zestermann, *De Basilicis libri III. Die antiken und die christlichen Basiliken*, in-4°, Leipzig.

1848. Ulrichs (L.), *Die Apsis der altee Basiliken*, in-8°, Greifswvald.

1850. Caumont (A. de), *Abécédaire ou rudiment d'archéologie.*

1850. Caumont (A. de), *Abécédaire ou rudiment d'archéologie. Architecture religieuse*, in-8°, Caen; 4. éd., 1859; 5. éd., 1867.

1850. Reynaud (Léonce), *Traitè d'architecture*, in-8°, Paris, t. II.

1851. Le Verneil (F.), *L'architecture byzantine en France*, in-8°, Paris.

1855. Lange (K.), *Haus und Halle, Studien zur Geschichte des antiken Wohnhauses und der Basilika*, in-8°, Paris.

1855. Isabelle, *Les édifices circulaires et les dômes classés par ordre chronologique et considérés sous le rapport de leur disposition, de leur construction et de leur décoration*, in-fol., Paris.

1860. Grimm, *Monuments d'architecture byzantine en Géorgie et en Arménie*, in-4°, Pétersbourg.

1864. Texier (Ch.) et Pullan (P.), *L'architecture byzantine*, in-fol., London.

1865. De Vogué, *La Syrie centrale*, in-4°, Paris.

1865. Mothes (O.), *Die Basilikenform bei den Christen der Jersten Jahrhunderte*, in-8°, Leipzig.

1866. De Vogué, *Architecture civile et religieuse du 1.er au 4.e siècle dans la Syrie centrale*, 2 vol. in-4°, Paris, 1866-1877.

1866. Huebsch, *Monuments de l'architecture chrétienne depuis Constantin jusqu'à Charlemagne*, in-fol., Paris.

1872. Bunsen (C. J. J.), *Les basiliques romaines*, in-fol., Paris.

1887. JACKSON (J. T.), *The architecture of Dalmatia*, London.

1889. CATTANEO, *L'Architettura in Italia dal sec.* VI *al mille circa*, *in*-8°, Venezia.

1892. LASTEYRIE (R. D.), *La basilique de St-Martin de Tours*, in-8°, Paris.

1892. CROSTAROSA (P.), *Le basiliche cristiane*, in-8°, Roma.

1894. LETHABY et SWAISON, *The church of S. Sophia*, in-8°, London - New York.

1894. ADAMY (Rud.), *Architektonik der altchristliechen Zeit*, in-8°, Hannover.

1895. CLAUSSE (G.), *Basiliques et mosaïques chrétiennes*.

1895. GIOVENALE, *La basilica di S. Maria in Cosmedis*, in-8°, Roma.

1900. THIOLLIER (N. et F.), *L'architecture réligieuse à l'époque romaine dans l'ancien diocèse du Puy*, in-fol., Le Puy.

1901. RIUDIRA (G. T.), *Le origini dell'architettura lombarda*, 2 vol., in-4°, Roma.

1901. CRAM (R. A.), *Church building. A study of the principles of architecture in their relations to the Church*, in-8°, Boston.

1401. MAES (C.), *Basilica papae Iulii I iuxta Forum*, in-8°, Romae.

1902. WITTING (F.), *Die Anfänge christlicher Architektur Gedanken über Wesen und Entstehung, der christlichen Basilika*, in-8°, Strassburg.

1903 BEYLIÉ (L. De), *L'habitation byzantine*, in-4°, Paris.

1904. LAMPEREZ Y ROMEA, *Hist. de la arquitect. crist.*, in-8°, Barcelona.

1906. LANCKORONSKI (K.), *Der Dom von Aquileia*, Wien, Gerlach u. Wiedling, 1906, p. XIII-162.

1913. COLASANTI (A), *L'arte bizantina in Italia*, éd. Bestetti et Tuminelli, Milano.

1914. GIULIO V. ARATA, *L'architettura arabo-normanna e il rinascimento in Sicilia*, éd. Bestetti et Tuminelli, Milano.

NUMISMATIQUE ET PETITS OBJETS.

1694. DOHGHT, *De calicibus eucharisticis veterum Christianorum*, in-8°, Bremae.

1695. GORLAEI (A.), *Dactyliotheca, seu gemmarum annulorumque sculpturae*, in-4°, Lugduni-Batavorum.

1702. CAPELLO (A.), *Prodromus iconicus sculpturum gemmarum Basilidiani, amuletici atque talismanici generis*, in-fol., Venetiis.

1716. BUONARROTI (Ph.), *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro ornati di figure, trovati nei cimiteri di Roma*, in-4°, Firenze.

1753. DONATI (A.), *De' dittici degli antichi profani e sacri*, libri tre, in-4°, Lucca.

1808. SANCLEMENTI, *Musaei Sanclementiani numismata selecta*, in-4°, Romae.

1854. DE WITTE, *Médailles de Salonine*, in-8°, Bruxelles.

1862. FILIMINOF, *Copies photographiques des miniatures des manuscrits grecs*, in-4°, Moskou.

1873. KING (C. W.), *Early christian numismatics*, in-8°, London.

1886. KONDAKOV (N.), *Histoire de l'art byzantin considéré principalement dans les miniatures*, 2 vol., in-4°, Paris, 1886-1891.

1891. STRZIGOVSKI, *Das Etschmiadzinsche Evangeliar*, in-4°, Wien.

1892. KONDAKOV, *Les émaux byzantins, collections de M. A. W. Zwénigordskoï*, in-4°, Francfort.

1901. DALTON (O. M.), *Catalogue of early christian antiquities... of the British Museum*, in-4°, London.

1903. BARBELON (E.), *Histoire de la gravure sur gemmes en France depuis les origines jusqu'à l'époque contemporaine*, in-8°, Paris.

1906. GRISAR (H.), *Il « Sancta Sanctorum » in Roma e il suo tesoro nuovamente aperto*, in « Civiltà Cattolica », *an.* 1906; extr. 1607.

1906. LANER (Pb.), *Le trésor du « Sancta Sanctorum » au Latran*, Paris.

1907. DELATTRE, *Le culte de la Sainte Vierge en Afrique*, in-8°, Paris.

HISTOIRE ET AGIOGRAFIE.

1620. *Historia augusta*, Paris; nova edit. 1815, Leipzig.

1689. RUINART, *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, Paris.

1693. TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, 1693-1712. Paris.

1698. BIANCHINI (F.), *Istoria universale provata con monumenti e figurata con simboli degli antichi*, Roma.

1718. BIANCHINI (F.), *Praefatio ad Anastasium bibliothecarum*, Romae.

1722. MONTEFAUCON (Bern. de), *L'antiquité expliquée et représentée en figures*, 1ª édit., Paris.

1741. FOGGINI (G. F.), *De Romano itinere Petri*, Florentiae.

1749. MAMACHI (Th.), *Origines et antiquitates christianae*, Romae: item Romae, 1844.

1753. MAMACHI (Th.), *Dei costumi dei primitivi cristiani*, Romae.

1766. PALEOTIMO (C.), *Antiquitatum seu originum eccles. summa*, Venetiis; item 1717, Augustae Vindelicorum.

1777. PELLICCIA (A.), *De Christianae Ecclesiae primae, mediae et novissimae aetatis politia*, 3 vol., Neapoli; 4 vol., Vercellis, 1870: 2 vol., Coloniae, 1829-1838; 1 vol., Londini, 1883.

1783. ZACCARIA (A.), *De rebus ad historiam et antiquitates Ecclesiae pertinentibus dissertationes*, Fulginiae.

1826. MUNTER (Fr.), *Primordia Ecclesiae africanae*, Havniae.

1865. FRIEDLANDER, *Civilisation et moeurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins*, Paris, 1864-1873.

1882. Bollandisti, *Analecta bollandiana*, Bruxelles; *Acta sanctorum*, Anversa; 1643-1897, Paris.

1885. Allard (Paul), *Histoire des persécutions*, 1885-1890, Paris; *Le christianisme et l'empire romain de Néron à Théodose*, 1898, Paris; *Dix leçons sur le mortére*, 1906, Paris.

1897. Funck, *Histoire de l'Eglise*, Paris.

1899. Grisar (H.), *Storia di Roma e dei Papi nel medio evo*, Roma.

1900. Dufourcq, *Études sur les Gesta martyrum romains*, Paris.

1905. Profumo (Att.), *Le fonti ed i tempi dell'incendio neroniano*, Roma.

1905. Leclercq (H.), *L'Afrique chrétienne*, Paris.

1906. Kellner (H.), *L'anno ecclesiastico e le feste dei santi nel loro svolgimento storico*, Roma.

1906. Savio (F.), *Il papa Zosimo, in concilio di Torino e le origini del primato pontificio*, Roma.

1906. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, Paris, 1906-1907.

1906. Franchi de' Cavalieri, *La passio Ss. Perpetuae et Felicitatis*, Roma.

1908. Grisar (H.), *Roma alla fine del mondo antico, secondo le fonti scritte e i monumenti*, Roma. Trad. dal tedesco del Sac. Ang. Mercati.

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
† 67	Fonteius Capito. C. Iulius Rufus.	S. PETRUS. « Qui et sepultus est via Aurelia, in templum Apollonis, iuxta locum ubi crucifixus est, iuxta palatium Neronianum, in Baticanum, iuxta territorium triumphalem, III kal. iul. » (*Lib. pont.*).	NERO. Imperator anno 54 — mortuus 9 iunii 68.
68	Galerius Trachalus, Ti. Catius Silius Italicus.	S. LINUS. « Qui et sepultus est iuxta corpus beati Petri in Vaticano sub die VIII kal. iul. » (*Lib. pont.*).	GALBA. iun. 68 — 15 ian. 69.
69	Ser. Sulpicius Galba Caesar Augustus II, T. Vinius Rufinus.	. . . . .	OTHO. 15 ian. 69 — 16 april. 69.
70	Imp. Caes. Vespasianus Augustus II. Titus Caes. Vespasianus.	. . . . .	VITELLIUS. 2 ian. 69 20 (?) dec. 70.
71	Imp. Caes. Vespasianus Augustus III, M. Cocceius Nerva.	. . . . .	VESPASIANUS. 69 — 13 iul. 79.
72	Imp. Caes. Vespasianus Augustus IV. Imp. Caes. Vespasianus II		
73	Caes. Domitianus II. L. Valerius Catullus Messalinus.		
74	Imp. Caes. Vespasianus Augustus V, Titus Caes. Vesp. III.		
75	Imp. Caes. Vespasianus Augustus VI, Titus Caes. Vesp. IV.		
76	Imp. Caes. Vespasianus Augustus VII, Titus Caes. Vesp. V.	S. CLETUS. « Qui etiam sepultus est iuxta corpus beati Petri in Baticanum VI kal. mai » (*Lib. pont.*).	TITUS. 79-13 sept. 81.
77	Imp. Caes. Vespasianus Augustus VIII, Titus Caes. Vesp. VI.		
78	L. Ceionius Commodus, D. Novius Priscus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
79	Imp. Caes. Vespasianus Augustus IX, Titus Caes. Vesp. VII.	. . . . .	DOMITIANUS, 81 — 13 sept. 96.
80	Imp. Titus Caes. Vesp. Augustus VIII. Caesar Domitianus VII.		
81	L. Flavius Silva Nonius Bassus, Asinius Pollio Verrucosus.	. . . . .	
82	Imp. Caes. Domitianus Augustus VIII, T. Flavius Sabinus.		
83	Imp. Caes. Domitianus Augustus IX. Q. Petillius Rufus II.		
84	Imp. Caes. Domitianus Augustus Germanicus X, C. Oppius Sabinus.		
85	Imp. Caes. Domitianus Augustus Germanicus XI, T. Aurelius Fulvus.		
86	Imp. Caes. Domitianus Aug. Germanicus XII, Ser. Corn. Dolabella Petronianus.		
87	Imp. Caes. Domitianus Aug. Germanicus XIII, L. Volusius Saturninus.		
88	Imp. Caes. Domitianus Aug. Germanicus XIV, L. Minicius Rufus.	S. CLEMENS. « Qui etiam sepultus est in Graecias VIII kal. dec. » (*Lib. pont.*).	
89	Aurelius Fulvus, ... Atratinus.		
90	Imp. Caes. Domitianus Aug. Germanicus XV, M. Coccéius Nerva II.		
91	M. Acilius Glabrio, M. Ulpius Traianus.		
92	Imp. Caes. Domitianus Aug. Germanicus XVI, Q. Volusius Saturninus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
93	(Cn.?) Pompeius collega, ... Priscinus.		
94	L. Nonius Torquatus Asprenas, T. Sextius Lateranus.		
95	Imp. Caes. Domitianus Aug. Germanicus XVII, T. Flavius Clemens.		
96	T. Manlius Vales, C. Antistius Vetus.	. . . . .	NERVA. 96 — 25 ian. 98.
97	Imp. Nerva Caesar Aug. Germanicus III, L. Verginius Rufus III.	S. EVARISTUS (97-105). « Qui etiam sepultus est iuxta corpus beati Petri in Baticanum VI kal. nov. (*Lib. pont.*).	
98	Imp. Nerva Caesar Aug. Germanicus IV, Imp. Nerva Traianus (Augustus) II.	. . . . .	TRAIANUS. 98 — 11? aug. 117.
99	A. Cornelius Palma, Q. Sosius Senecio.		
100	Imp. Caes. Nerva Traianus Aug. Germ. III, Sex. Iulius Frontinus III.		
101	Imp. Caes. Nerva Traianus Aug. Germ. IV, Q. Articuleius Paetus.		
102	C. Iulius Ursus Servianus II, L. Licinius Sura II.		
103	Imp. Caes. Nerva Traianus Aug. Germ. V, M. Laberius Maximus II.		
104	Sex. Attius Suburanus II, M. Asinius Marcellus.		
105	Ti. Iulius Candidus Marius Celsus II, C. Antius A. Iulius Quadratus II.	S. ALEXANDER (105-115?) « Qui etiam sepultus est via Numentana, ubi decollatus est, ab urbe Roma non longe, miliario VII » (*Lib. pont.*) (1).	

(1) On croit que le Pape Alexandre a été sepulturé avec les autres aupres du corps de S. Pierre. L'auteur a pris pour Pape un certain Alexandre evêque dont le cimetière existe sur la voie Nomentana.

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
106	L. Ceionius Commodus Aurelius Annius Verus, ... Cerealis.		
*107	L. Licinius Sura III, Q. Sosius Senecio II.		
108	App. Annius Trebonius Gallus, M. Atilius Metilius Bradua.		
109	A. Cornelius Palma II, Q. (Baebius?) Tullus.		
110	Ser. (Corn.) Scipio Salvidienus Orfitus, M. Peducaeus Priscinus.		
*111	C. Calpurnius Piso, M. Vettius Bolanus.		
112	Imp. Caes. Nerva Traianus Aug. Germ. Dacicus VI, T. Textius Africanus.		
	L. Publius Celsus II, C. Clodius Crispinus.		
114	Q. Finnius Hasta, P. Manilius Vopiscus Vicinillianus.		
115	L. Vipstanus Messalla, M. Pedo Vergilianus.	S. XYSTUS I. (115-125?). « Qui etiam sepultus est iuxta corpus beati Petri in Baticanum III non. april » (*Lib. pont*).	
116	L. Lamia Aelianus, Sex. Carminius Vetus.		
*117	Q. Aquilius Niger, M. Rebilus Apronianus.	. . . . .	HADRIANUS. 117 — 10 iul. 138.
118	Imp. Caes. Traianus Hadrianus Aug. II, Cn. Pedanius Fuscus Salinator.		
119	Imp. Caes. Traianus Hadrianus Aug. III, ... Rusticus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
120	L. Catilius Severus II, T. Aurelius Fulvius Boionius Arrius Antoninus.		
121	M. Annius Verus II. . . . . . Arrius Augur.		
122	Acilius Aviola. . . . . . Corellius Pansa.		
123	Q. Articuleius Paetinus, L. Venuleius Apronianus.		
124	M. Acilius Glabrio, C. Bellicius Flaccus Torquatus Tebanianus.		
125	M. Lollius Paullinus Valerius Asiaticus Saturninus II, L. Elpidius Titius Aquilinus.	S. TELESPHOR (125-136?). « Qui etiam sepultus est iuxta corpus beati Petri in Baticanum III non. ian. » (*Lib. pont.*).	
126	M. Annius Verus III, C. Eggius Ambibulus Pomponius Longinus Cassianus L. Maecius Postumus.		
127	M. Gavius Squilla Gallicanus, T. Attilius Rufus Titianus.		
128	(Nonius?) Torquatus Asprenas II, M. Annius Libo.		
129	P. Iuventius Celsus T. Aufidius Hoenius Severinianus II, L. Neratius Marcellus.		
130	Q. Fabius Catullinus, M. Flavius Aper.		
131	Ser. Octavius Laenas Pontianus, M. Antonius Rufinus.		
132	C. Serius Augurinus, C. Trebius Sergianus.		
133	(C.?) Antonius Hiberus, (P.?) Mummius Sisenna.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
134	L. Iulius Ursus Servianus III. T. Vibius Varus.		
135	L. Tutilius Lupercus Pontianus. P. Calpurnius Atticus (?) Atilianus.		
136	L. Ceionius Commodus Verus (L. Aelius Verus Caesar). Sex Vetulenus Civica Pompeianus.	S. HYGINUS (136-140?) « Qui etiam sepultus est iuxta corpus beati Petri in Baticano III. id. ianuar. » (*Lib. pont.*).	
137	L. Aelius Caesar II. P. Coelius Balbinus Vibullius Pius.		
138	Kanus Junius Niger. C. Pomponius Camerinus.	. . . . .	ANTONINUS PIUS. 138 — 7 ? mart. 161.
139	Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. II. C. Bruttius Praesens II.		
140	Imp. etc. Antoninus Augustus III. M. Aelius Aurelius Verus Caesar.	S. PIUS I (140-155?). « Qui etiam sepultus est iuxta corpus beati Petri in Baticanum V id. iul. » (*Lib. pont.*).	
141	T. Hoenius Severus. M. Peducaeus Stlogo Priscinus.		
142	L. Cuspius Rufinus. L. Statius Quadratus.		
143	C. Bellicius Torquatus. Ti. Claudius Atticus Herodes.		
144	L. (Hedius Rufus) Lollianus Avitus. T. Statilius Maximus.		
145	Imp. etc. Antoninus Augustus IV. M. Aurelius Verus Caes. Augustus II.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
146	Sex. Erucius Clarus II, Gn. Claudius Severus Arabianus.		
147	N. Annius Largus, C. Prastina Pocatus Messalinus.		
148	C. Bellicius Torquatus, P. Salvius Iulianus.		
149	Ser. Cornelius Salvi[illegible]enus Scipio Orfitus, Q. Nonius Sosius Priscus.		
150	M. Gavius Squilla Gallicanus Sex. Carminius Vetus.		
151	Sex. Quintilius Condianus, Sex. Quintilius Val. Maximus.		
152	M. Acilius Glabrio senior, M. Valerius Homullus.		
153	C. Bruttius Praesens, A. Iunius Rufinus.		
154	L. Aelius Aurelius Commodus, T. Sextius Lateranus.		
155	C. Iulius Severus, M. Iunius Rufinus Sabinianus.	S. ANICETUS (155-166?). « Qui etiam obiit martyr et sepultus est iuxta corpus beati Petri in Baticano » (*Lib. pont.*).	
156	M. Ceionus Silvanus, C. Serius Augurinus.		
157	M. Ceionus Civica Barbarus, M. Metilius etc. Torquatus Fronto.		
158	Ser. Sulpicius Tertullus, Q. Tineius Sacerdos Clemens.		
159	Plautius Quintillus, M. Statius Priscus Licinius Italicus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
160	App. Annius Atilius Bradua, T. Clodius Vibius Varo.		
161	M. Aelius Aurelius Aug. III, L. Aelius Aurelius Commodus II.	. . . . .	M. AURELIUS, 161 — 17 mart. 180 et LUCIUS VERUS, 161 — hieme 169.
162	Q. Iunius Rusticus Secundus, L. Pantius Aquilinus.		
163	M. Pontius Laelianus Larcius, A. Iunius Pastor.		
164	M. Pompeius Macrinus, P. Inventius Celsus.		
165	M. Gavius Orfitus, L. Arrius Pudens.	S. SOTER (166-175?) « Qui etiam sepultus est iuxta corpus beati Petri » (*Lib. pont.*).	
166	Q. Servilius Pudens, L. Fufidius Pollio.		
167	M. Aurelius Aug. III, M. Ummidius Quadratus.		
*168	L. Venuleius Apronianus II, L. Sergius Paullus II.		
169	Sosius Priscus, P. Coelius Apollinaris.		
170	C. Erucius Clarus, M. Cornelius Cethegus.		
171	T. Statilius Severus, L. Alfidius Herennianus.		
172	Sergius Calpurnius Scipio, Quintilius Maximus.		
173	Cn. Claudius Severus II, T. Claudius Pompeianus II.		
*174	Gallus, Q. Flac. Volusius Cornelianus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
175	L. Calpurnius Piso. Salvius Iulianus.	S. ELEUTERIUS (175-189). « Qui etiam sepultus est iuxta corpus beati Petri in Baticano VIII kal. iun. » (*Lib. pont.*).	
176	T. P. Proculus Vitrasius Pollio II, M. Flavius Aper II.	. . . . .	COMMODUS. 176 — 13 dec. 193.
177	Aur. Commodus Aug., M. Plautius Quintilius.		
178	Sergius Scipio Orfitus, P. Velius Rufus (Iulianus?).		
179	Aur. Commodus Aug. II, P. Martius Verus II.		
180	L. Fulvius Bruttius Aquileius II, S. Quintillius Cordianus.		
181	Aur. Commodus Aug. III, L. Antistius Burrus Adventus.		
182	Petronius Sura Mamertinus, (Q. Tineius?) Rufus.		
183	Aur. Commodus Aug. IIII, C. Aufidius Victorinus II.		
184	L. Cossonius Eggius Marullus, Cn. Papirius Aelianus.		
185	(M. Corn. Nigrinius?) Maternus, Ti. Claud. App. Bradua Aticus.		
186	Aur. Commodus Aug. V, M. Acilius Glabrio II.		
187	L. Bruttius Quintus Crispinus, Roscius Aelianus.		
188	Seius Fuscianus II, M. Servilius Silanus II.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*189	. . . . . Duilius Silanus, Q. Servilius Silanus.	S. VICTOR (189-199). « Hic sepultus est iuxta corpus beati Petri apostoli in Baticanum v kal. aug. » (*Lib. pont.*).	
190	Aur. Commodus Aug. VI, M. Petronius Sura Septimianus.		
191	. . . ius Pedo Apronianus, M. Valerius Bradua Mauricus.		
192	Aur. Commodus Aug. VII, P. Helvius Pertinax II.		
193	Q. Sosius Falco, C. Iulius Erucius Clarus.	. . . . .	PERTINAX. 193 — 9 iun. 193.
194	Sept. Severus Aug. II, D. Clodius Sept. Albinus Caesar II.	. . . . .	SEPTIMIUS SEVERUS. 193 — 14 feb. 211.
195	. . . . . Scapula Tertullus Priscus, ... Tincius Clemens.		
196	C. Domitius Dexter II, L. Val. Messala Thraseas-Priscus.		
197	T. Sextius Lateranus, L. (C.?) Cuspius Rufinus.		
198	. . . . . Saturninus, ... Gallus.	. . . . .	CARACALLA. 198 — apr. 217.
199	P. Cornelius Anullinus II, M. Aufidius Fronto.	S. ZEPHYRINUS (199-217). « Qui etiam sepultus est in cymiterium Calisti via Appia VIII kal. sept. » (*Lib. pont.*).	
200	Ti. Claudius Severus (Proculus?), C. Aufidius Victorinus.		
201	L. Annius Fabianus, M. Nonius Arrius Mucianus.		
202	Sept. Severus Aug. III, M. Aur. Sev. Antoninus Pius.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
203	C. Fulvius Plautianus II, P. Septimius Geta II.		
*204	L. Fab. Cilo Fulcinianus II, M. Annius Fl. Libo.		
205	Imp. Caes. M. Aur. Severus II, P. Sept. Geta Caes.		
206	M. Umbrius Senecio etc., L. Fulvius Aemilianus.		
207	. . . . . Aper, ... Maximus.		
208	Imp. Caes. M. Aur. Severus III, P. Sept. Geta Caes. II.		
209	Si. Claudius Pompeianus, ... Avitus.	. . . . .	GETA. 209 — 27 febr. 212.
210	M. Acilius Faustinus, A. Tiarius Rufinus.		
211	(Q. Hael. Rufus?) Gentianus), Pomponius Bassus.		
212	C. Iulius Asper II, C. Iulius Galerius Asper.		
213	Imp. Caesar M. Aur. Severus IV, D. Caelius Calvinus Balbinus II.		
214	Valerius Messalla (Apollinaris ?), C. Oct. Appius Suetrius Sabinus.		
215	. . . . . Maecius Laetus II, ... Sulla Cerealis.		
216	P. Catius Sabinus II, P. Cornelius Anullinus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*217	C. Bruttius Praesens, T. Messius Extricatus II.	S. CALLISTUS (117-222). « Qui etiam sepultus est in cymiterio Calipodi via Aurelia miliario III prd. id. octob. » (*Lib. pont.*).	MACRINUS. 217 - 8 iun. 218. HELIOGABALUS. 218 - 11 mart. 222.
218	Imp. Caes. M. Macrinus Augustus, Octalinius Adventus.		
219	Imp. Caes. M. Aur. etc., II, Q. Tinetus Sacerdos II.		
220	Imp. Caes. M. Aur. etc. III (Eliogabalus), (P. ?) Val. Eutychianus Comazon.		
221	C. Vettius Gratus Sabinianus, M. Flavius (?) Vitellius Seleucus.		
222	Imp. Caes. M. Aur. etc. (Eliogabalus) IV, Severus Alexander Caes. Augustus.	S. URBANUS I (222?-230). « Qui etiam sepultus est in cymiterio Praetextati via Appia » (*Lib. pont.*).	ALEXANDER SEVERUS. 222 - 235.
223	L. Marius Max. Perp. Aurelianus II, L. Roscius Paculus Papirius Aelianus.		
224	App. Claudius Iulianus II, C. Bruttius Crispinus.		
225	Ti. Manilius Fuscus II, Ser. Calpurnius Domitius Dexter.		
226	Alexander Severus Aug. II, L. Aufidius Marcellus II.		
227	M. Nummius Senecio Albinus, M. Aelius Maximus.		
228	. . . . . Modestus II, ... Probus.		
229	Alex. Severus Aug. III, ... Cassius Dio Cocceianus II.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
230	L. Virius Agricola, Sex. Catius Clementinus Priscillianus.	S. PONTIANUS (21 iul. 230-28 sept. 235. « Quem beatus Fabianus adduxit navigio et sepelivit in cymiterio Calisti via Appia » (*Lib. pont.*).	
231	. . . . . Claudius Pompeianus, T. Flavius Praelignianus.		
232	. . . . . Lupus, ... Maximus.		
233	. . . . . Maximus II, ... Paternus (Agricola).		
*234	M. Cl. Pupienus Maximus II, ... Agricola (?) Urbanus.		
*235	Cn. Claudius Severus, L. Ti. Cl. Aurelius Quintinianus.	S. ANTEROS (21 nov. 235 - 3 ian. 236). « Qui etiam sepultus est in cymiterio Calisti via Appia III non. ianuar. (*Lib. pont.*).	MAXIMINUS I. 235 mai. 238.
236	Imp. Caes. C. Iul. Verus Maximus etc., M. Pupienus Africanus.	S. FABIANUS (10 ian. 236 — 20 ian. 250). « Qui etiam sepultus est in cymiterio Calisti via Appia XIII kal. feb. » (*Lib. pont.*).	
237	. . . . . Marius Perpetuus, L. Mummius Felix Cornelianus.		
238	. . . . . Fulvius Pius, ... Pontius Proculus Pontianus.	. . . . .	GORDIANUS I. 238 - mart. 238. GORDIANUS II. BALBINUS. PUPIENUS.
*239	Imp. Caes. M. Antonius Gordianus Aug., M. Acilius Aviola.		GORDIANUS III. Iun. 238 - 13 mart. 244.
240	(Vettius?) Sabinus II, ... Venustus.		
241	Gordianus Ag. II, (Claudius?) Pompeianus.		
242	C. Vettius Atticus (Sabinianus), C. Asinius Lep. Praetextatus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
243	L. Annius Arrianus, C. Cervionus Papus.		
244	Pollenius Armenius Peregrinus, ... Fulvius Aemilianus.	. . . . .	PHILIPPUS (senior). 244 - 16 oct. 249. et PHILIPPUS (junior).
245	Philippus Aug., ... Titianus.		
246	C. Bruttius Praesens, C. All . . . Albinus.		
247	Philippus Aug. II, Imp. Caes. Iul. Sev. Philippus Aug. etc.		
248	Philippus Aug. III, Philippus Aug. filius II.		
249	. . . . . Fulvius Aemilianus II, L. Naevius Aquilinus.	. . . . .	TRAIANUS DECIUS. 249 - nov. 151.
250	Decius Aug. II, ... Vettius Gratus.		
251	Decius Aug. III, Q. Herennius Etruscus Messius Decius Caes.	S. CORNELIUS (251-., iun. 253. « Cuius corpus noctu Collegit beata Lucina cum clericis, et sepelivit in crypta, iuxta cymiterium Calisti via Appia in predio suo XVIII kal. octob. » (*Lib. pont.*). Novatiani schisma).	HERENNIUS DECII F. HOSTILLIANUS. TREBONIANUS GALLUS. 251 - sept. vel nov. 253. VOLUSIANUS. 251 - sept. 253.
252	Gallus Aug. II, Volusianus Aug.		
253	Volusianus Aug. II, L. Valerius Maximus.	S. LUCIUS I. (253-5 mart. 254). « Qui etiam sepultus est in cymiterio Calisti via Appia VIII kal. sept. » (*Lib. pont.*).	AEMILIANUS. 253. VALERIANUS. 253 - captivus factus a rege Saporе anno 259. GALLIENUS. 253 - 20 mart. 268.
254	Valerianus Aug. II, Lic. Egnatius Gallienus Aug.	S. STEPHANUS I. (12 mai 254-2 aug. 257). « Qui etiam sepultus est in cymiterio Calisti via Appia IV non. aug. (*Lib. pont.*).	SALONINUS 253 - 259.

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
255	Valerianus Aug. III, Licinius Egatius Gallien. II.		
*256	L. Valerius Maximus (II?), M. Acilius Glabrio.		
257	Valerianus Aug. IV, Gallienus Aug. III.	S. SYXTUS II (30 aug. 257 — 6 aug. 258). « Qui vero sepultus est in cymiterio Calisti via Appia VIII id. aug. » (*Lib. pont.*).	
258	Memmius Tuscus, . . . b . . . Pomponius Bassus.	. . . . .	POSTUMUS. 258-267
259	. . . . . Aemilianus, ... Bassus.	S. DIONYSIUS (22 iul. 259 — 26 dec. 268). « Qui etiam sepultus est in cymiterio Calisti via Appia VI kal. ianuar. » (*Lib. pont.*).	
260	P. Cornelius Saecularis II. C. Iunius Donatus II.	. . . . .	MACRIANUS (pater). 260-262. MACRIANUS (filius). 260-262. QIETUS. 260-262.
261	Gallienus Aug. IV, L. Petronius Taurus Volusianus.		
262	Gallienus Augustus V, ... Faustinianus.		
*263	. . . . . Albinus II, ... Maximus Dexter.		
264	Gallienus Aug. V., ... Saturninus.		VICTORINUS (pater) 265-267.
265	P. Lic. Corn. Valerianus II, ... Lucillus.	. . . . .	
266	Gallienus VII, ... Sabinillus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
267	(Nonius) Paternus, ... Arcesilaus.	. . . .	LELIANUS, vel LOLLIANUS vel AELIANUS, vel AEMILIANUS. 265-267.
*268	. . . . . Paternus II,		
	. . . . . Maximianus.	. . . . .	MARIUS. 268. CLAUDIUS II (Gothicus). 268 - 20 aug. 270.
			TETRICUS (pater) 268 - 273.
*269	M. Aur. Claudius Aug., ... Paternus.	S. FELIX (5 ian. 269-10 dec. 274). « Qui et sepultus est in cymiterio suo via Aurilia miliario II, III k. ian. » (*Lib. pont.*). — « III k. ian. Felicis in Callisti » (*Depositio episc. Rom.* seu *Index Philocalianus*) (1).	TETRICUS (filius) 269 - 273.
270	Flavius Antiochianus II, Virius Orfitus.	. . . . .	QUINTILIUS. Regnavit per mensem unum AURELIANUS. 270 - mart. 275.
271	Aurelianus Aug., . . . b . . . Pom. Bassus II.		
272	Quietus, Veldumnianus.		
*273	M. Claudius Tacitus, ... (Iulius) Placidianus.		
*274	Aurelianus Aug. II, (C. Iulius?) Capitolinus.		
275	Aurelianus Aug. III, ... Marcellinus.	S. EUTYCHIANUS (4 ian. 275-7 dec. 283). « Qui etiam sepultus est in cymiterio Calisti via Appia VIII kal. aug. » (*Lib. pont.*).	TACITUS. 275 - 276.
276	Tacitus Aug., ... Aemilianus.	. . . . .	PROBUS. 276 - 282

(1) L'auteur du *Livre Pontifical* confond ce pape avec Felix II.

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
277	Probus Aug., ... Paulinus.		
278	Probus Aug. II, (Virius?) Lupus.		
279	Probus Aug. III, Nonius Paternus II.		
280	. . . . . Messala, ... Gratus.		
281	Probus Aug. IV, C. (Iunius?) Tiberianus.		
282	Probus Aug. V, ... (Pomponius?) Victorinus.	. . . . .	CARUS, 282 - dec. 283
283	Carus Aug., Imp. Caes. M. Aur. Carinus.	S. GAIUS (17 dec. 283-22 apr. 296). « Qui vero sepultus est in cymiterio Calisti, via Appia, x kal. mai » (*Lib. pont.*).	CARINUS, 283 - ..... NUMERIANUS, 283 - sept. 284. H'LIANUS, 283-284.
284	Imp. Caesar M. Aur. Carinus II, Imp. Caesar M. Aur. Numerianus.	. . . . .	DIOCLETIANUS, 284 - 1 mai 305.
285	Imp. Caesar M. Aur. Carinus III, ... Aur. Aristobulus. *In Oriente :* Diocletianus II.		
286	M. Iunius Maximus II, ... Vettius Aquilinus.	. . . . .	MAXIMIANUS HERCULEO, 286 - 1 mai 305.
287	Diocletianus III, Maximianus Aug.	. . . . .	CARUSIUS, 287 - 293.
288	Maximianus Aug. II, Pomponius Ianuarius.		
289	M. Maecius Bassus, L. Ragonius Quintianus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*290	Diocletianus Aug. IV, Maximianus Aug. III.		
*291	C. Iulius Tiberianus II, Cassius Dio.		
*292	Afranius Hannibalianus, Asclepiodotus.	. . . . .	CONSTANTIUS I CLORUS, 292 - 25 Iul. 306. GALERIUS MAXIMIANUS, 292 - mai 311.
*293	Diocletianus Aug. V, Maximianus Aug. IV.		
294	C. Fl. Val. Constantius Caes. Galerius Val. Maximianus Caes.	. . . . .	ALLECTUS, 294 - 297.
*295	Nummius Tuscus, Annius Annullinus.		
*296	Diocletianus Aug. VI, Constantius Caesar II.	S. MARCELLINUS (30 iun. 296-23 ? aug. 303). « (*Sepultus*) in crypta quod ipse praeceperat, iuxta corpus sancti Crinscentionis » (*Lib. pont.*).	
*297	Maximianus Aug. V, Galerius Val. Maximianus Caes. II.		
*298	Anicius Faustus II, Virius Gallus.		
*299	Diocletianus Aug. VI, Maximianus Aug. VI.		
*300	Constantius Caes. III, Galerius Val. Maximianus Caes. III.		
*301	T. Fl. Postumius Titianus II, Popilius Nepotianus.		
*302	Constantius Caes. IV, Galerius Val. Maximianus Caes. IV.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
303	Diocletianus Aug. VIII. Maximianus Aug. VII.		
304	Diocletianus Aug. IX. Maximianus Aug. VIII.		
305	Constantius Caesar V. Galerius Val. Maximianus Caes. V.	. . . . .	FLAVIUS SEVERUS II, 305 - apr. 307. MAXIMINUS DAZA II 305 - aug. 314.
306	Constantius Augustus VI. Galerius Augustus VI.	. . . . .	MAXENTIUS, 306 - 27 oct. 312. CONSTANTINUS I MAGNUS, 306 - 12 maii 337.
*307	Maximianus Aug. IX. Fl. Val. Constantinus nob. Caes. *In Or.*: Val. Severus Augustus VII (1).	. . . . .	LICINIUS (pater), 307 - 324.
308	*Extra Ital.*: Maximianus Augustus X; Gal. Aug. VII. *Romae*: Maxentius Aug.: M. Val. Romulus nob. puer.	S. MARCELLUS (308?-309). « Qui etiam sepultus est in cymiterio Priscillae, via Salaria, XVII kal. febr. » (*Lib. pont.*).	
309	Maxentius II, M. Val. Romulus nobiliss. vir. II. *Extra Romam*: Post consulatum Maximiani X et Maximiani VII: *In Or.*: Imp. Licinius Nobilis Caesar.	S. EUSEBIUS (309 vel. 18 apr. 310-17 aug. 310). « Qui etiam sepultus est in cymiterio Calisti in cripta, via Appia, IV non. octob. » (*Lib. pont.*).	
*310	*Romae*: Maxentius Aug. III. *Alibi*: Anno II post cons. etc. *In Or.*: Andronicus et Probus.		
311	Maximianus Aug. VIII, Maximinus Aug. II.	S. MILTIADES (2 iul. 311 — 11 ian. 314). « Hic sepultus est in cymiterio Calisti, via Appia, in cripta » (*Lib. pont.*).	ALEXANDER (tyrannus).

(1) Ici commence la formule POST-CONS*ulatum*, aprés le Consulat.

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
312	Constantinus Aug. II, Licinius Aug. II.		
313 (Indictio I)	Constantinus Aug. III, Licinius Aug. III.		
314	C. Ceionius Rufius Volusianus II. Annianus.	S. SILVESTER I (31 ian. 314 — 31 dec. 335). « Hic sepultus est in cymiterio Priscillae, via Salaria, ab urbe Roma miliario III, prid. kal. ian. » (*Lib. pont.*).	
315	Constantinus Aug. IV, Licinius Aug. IV.		
*316	Sabinus, Q. Aradius Rufinus.		
*317	Ovinius Gallicanus, Iunius Septimius Bassus.	. . . . .	LICINIUS (filius), 317 - 326). CRISPUS, 317 - 326.
*318	Licinius Aug. V, Fl. Iul. Crispus Nobilis Caes.		
*319	Constantinus Augustus V, Licinius Nobilis Caes.		
320	Constantinus Aug. VI, Fl. Claud. Constantinus (*filius*) Nob. Caes.		
321	Fl. Iul. Crispus Constantinus II, Fl. Claud. Constantinus Nobilis Caes. II.		
322	Petronius Probianus, Amnius Anicius Iulianus.		
323	Acilius Severus, C. Vettius Cossinius Rufinus.	. . . . .	CONSTANTIUS II, 323 - 3 nov. 361.
324	Fl. Iul. Crispus III, Fl. Claud. Constantinus Iunior III.		
*325	Sex. Coccius Ani. Faust. Paulinus II, P. Ceionius Iulianus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
326	Constantinus Aug. VII, Fl. Iul. Constantius, Caesar. etc.		
327	Fl. Caesarius Constantinus, Maximus.		
328 (Indictio I)	Ianuarius, Iustus.		
329	Constantinus Aug. VIII, Fl. Claud. Constantinus IV.		
330	Fl. Gallicanus, Aur. Tullianus Symmachus.		
331	Annius Bassus, Ablavius.		
332	Papinius Pacatianus, Maecilius Hilarianus.		
333	Fl. Iulius Delmatius (filius), Zenophilus.	. . . . .	CONSTANTIUS, 333 - ian. 350.
334	Proculus Optatus, Anicius Paulinus.		
335	Fl. Iulius Constantius, Cionius Rufus Albinus.	. . . . .	DELMATIUS (Constantini I nepos). 335 - 337. ANNIBALIANUS (Delmatii frater). 335 - 340 circiter.
336	Fl. Popilius Const. Nepotianus Facundus.	S. MARCUS (18 ian. 336 – 7 octobr. 336). « Qui etiam sepultus est in cymiterio Balbinae, quem ipse insistens fecit, pridie non. octob. » (*Lib. pont.*).	
337	Fl. Felicianus, Titus Fabius Titianus (post cons. Nepotiani et Facundi).	IULIUS I (6 febr. 337 – 12 apr. 352). « Qui etiam sepultus est via Aurelia in cymiterio Calepodi, miliario ab urbe Romana III, prid. id. apr. » (*Lib. pont.*).	

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*338	Ursus, Polemius.		
*339	Constantinus Aug. II, Constans Aug.		
*340	Septimius Acyndinus, L. Aradius Val. (Populonius).		
*341	Antonius Marcellinus, Petronius Probinus.		
*342	Constantius Aug. III, Constans Aug. II.		
*343 (Indictio I)	M. Maecius Memmius etc., Flavius Pisidius Romulus.		
*344	Fl. Dometius Leontius, Fl. Sallustius Bonosus.		
*345	Iulius Amantius, Rufius Albinus.		
	In Oriente et Aegypto :		
*346	Constantius IV, Constans III.		
	In Occidente :		
	Post consulatum Amantii et Albini.		
*347	Vulcatius Rufinus, Fl. Eusebius.		
*348	Flavius Philippus, Flavius Salia.		
*349	Ulpius Limenius, Fabius Aco Catullinus.		
	Romae (ante iul. mensem):		
*350	Post consulatum Limenii et Catullini — (postea) : Sergio et Nigriniano conss.	. . . . .	NEPOTIANUS, MAGNENTIUS, 350 11 aug. 353. VETRANIO, 350-356.

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
	Romae :		
*351	Magnentius Aug. (et Decentius ?) Gaiso.		
	In Oriente :		
	Post Consulatum Sergii et Nigriniani.		
	In Occidente :		
*352	Magnus Decentius Caes., Paulus.	S. LIBERIUS (17 maii 352 — 24 sept. 366). « Qui etiam sepultus est via Salaria in cymiterio Priscillae v id. sept. » (*Lib. pont.*).	
	In Oriente :		
	Constantius Gallus Caes.		
	In Occidente :		
*353	Magnetius Aug. II, Magnus Decentius Caes. II.	. . . . .	IULIANUS (apostata) 353-26 iul. 363.
	In Oriente :		
	Constantius Aug. VI, Constantius Gallus Caes. II.		
*354	Constantius Aug. VII, Constantius Gallus Caes. III.		
*355	Fl. Arbitio, Q. Fl. Marcius Lollianus Mavortius.	FELIX II (antipapa ?) (355-— 366). « Hic fecit basilicam via Aurelia miliario ab urbe II, ubi ipse quieseit » (*Lib. pont.*).	
*356	Constantius Aug. VIII, Fl. Claud. Iulianius Caes.		
*357	Constantius Aug. IX, Fl. Claud. Iulianus Caes. II.		
*358 (Indictio I)	. . . . Datianus, ... Neratius Cerealis.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*359	Fl. Eusebius. Fl. Hypatius.		
*360	Constantius Aug. X. Iulianus Caes. III.		
*361	Fl. Palladius Rutilius Taurus Aemilianus. Fl. Florentius.		
*362	Claud. Mamertinus. Fl. Nevitta.		
*363	Iulianus Aug. IV. Flavius Sallustius.	. . . . .	IOVIANUS. 363 - 20 feb. 364.
*364	Iovianus Augustus. Fl. Varronianus nobilis puer.	. . . . .	VALENTINIANUS I. 364. - 17 nov. 375. VALENS. 364 - 9 aug. 375.
*365	Imp. Caes. Fl. Valentinianus Aug., Imp. Caes. Fl. Valens Aug.	. . . . .	PROCOPIUS. 365 - 366.
*366	Fl. Gratianus nob. puer. Pagalaiphus.	S. DAMASUS I (1° oct. 366 — 11 dec. 384). « Qui etiam sepultus est via Ardiatina in basilica sua III id. dec. iuxta matrem suam et germanam suam» (*Lib. pont.*).	
*367	Fl. Lupicinus. Fl. Valens Iovinus.	. . . . .	GRATIANUS. 367 - 25 aug. 383.
*368	Imp. Caes. Fl. Valentinianus Augustus II. Imp. Caes. Fl. Valens Augustus II.		
*369	Fl. Valentinianus nob. puer. Fl. Victor.		
*370	Imp. Caes. Fl. Valentinianus Augustus III. Imp. Caes. Fl. Valens Augustus III.		
*371	Imp. Fl. Gratianus Aug. II. Sex. Anicius Petronius Probus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
372	Fl. Domitius Modestus. Fl. Arintheus.		
373 (Indictio I)	Imp. Caes. Fl. Valentinianus Augustus IV. Imp. Caes. Fl. Valens Augustus IV.		
374	Imp. Caes. Fl. Gratianus Aug. III. Flavius Equitius.		
375	Post. cons. Gratiani Augusti III et Equitii.	. . . . .	VALENTINIANUS II. 375-392.
376	Imp. Caes. Fl. Valens Augustus V. Imp. Caes. Fl. Valentinianus iunior Aug.		
377	Imp. Caes. Fl. Gratianus Augustus IV. Fl. Merobaudes.		
378	Imp. Caes. Fl. Valens Augustus VI. Imp. Caes. Fl. Valentinianus iunior Aug. II.		
379	D. Magnus Ausonius. Q. Clodius Hermogenianus Olybrius.	. . . . .	THEODOSIUS. 379-17 ian. 395.
380	Imp. Caes. Fl. Gratianus Augustus V. Imp. Caes. Fl. Theodosius Augustus.		
381	Fl. Syagrius. Fl. Eucherius.		
382	Flavius Claudius Antonius. Fl. Afranius Syagrius.		
383	Fl. Merobaudes II. Fl. Saturninus.	. . . . .	MAXIMUS. 383-28 iul. 388.
384	Fl. Ricomer. Fl. Clearcus. *In Gall.*: Clemens Max. Aug. (post cons. Merob. et Saturn.).	S. SIRICIUS (dec. 384-26 nov. 399). « Qui et sepultus est in cymiterio Priscillae, via Salaria, VIII kal. mart. » (*Lib. pont.*).	FL. VICTOR. 384-circiter 388.

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*385	Imp. Caes. Fl. Arcadius Augustus, Fl. Bauto.		
*386	Fl. Honorius nobilis puer, Fl. Evodius.		
*387	Imp. Caes. Fl. Valentinianus iunior Aug. III, Eutropius.		
*388 (Indictio I)	Magnus Clemens Max. Augustus II. *In Oriente:* Imp. Caes. Fl. Theodosius Aug. II, Maternus Cynegius.		
*389	Fl. Timasius, Fl. Promotus.		
*390	Imp. Caes. Fl. Valentinianus Augustus IV, Neoterius.		
*391	Fl. Titianus, Aurelius Tullianus Symmachus.		
*392	Imp. Fl. Arcadius Aug. II, Fl. Rufinus.	. . . . .	EUGENIUS. 392 - 17 sept. 394.
*393	Imp. Caes. Fl. Theodosius Augustus III, *In Occ.*: Imp. Caes. Fl. Eugenius, *In Or.*: Abundantius.		
*394	*In Occ.*: Virius Nicomachus Flavianus, *In Or.*: Arcadius Aug. III, Flavius Honorius II.		
*395	Anicius Hermogenianus Olybrius, Anicius Probinus.	. . . .	*In Occ.*: HONORIUS. 395 - 423. *In Or.*: ARCADIUS. 395 - 408.

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*396	Imp. Caes. Fl. Arcadius Augustus IV. Imp. Caes. Fl. Honorius Augustus III.		
*397	F. Caesarius. Nonius Atticus Maximus.		
*398	Imp. Caes. Fl. Honorius Augustus IV. Fl. Eutychianus.		
*399	*In Occ.* : Fl. Mallius Theodorus. *In Or.* : Eutropius (post cons. Honorii).	S. ANASTASIUS I (27 nov. 399-10 dec. 401). « Qui etiam sepultus est in cymiterio suo ad Ursum pileatum (*sic*) v kal. maii » (*Lib. pont.*).	
*400	*In Occ.* : Fl. Stilico. *In Or.* : Aurelianus (p. c. Theodori).		
*401	*In Occ.* : Fl. Vincentius. *In Or.* : Fravita.	S. INNOCENS I (22 dec. 401-12 mart. 417). « Qui etiam sepultus est in cymiterio ad Ursum pileatum v kal. iul. » (*Lib. pont.*).	
*402	*In Occ.* : Honorius Aug. V. *In Or.* : Arcadius Aug. V.		
*403	*In Occ.* : Theodosius Iun. Augustus. *In Or.* : Flavius Rumondus.		
*404	*In Occ.* : Honorius Aug. VI. *In Or.* : Aristaenetus.		
*405	*In Occ.* : Flavius Stilico II. *In Or.* : Anthemius.		
*406	*In Occ.* : Arcadius Aug. VI. *In Or.* : Anicius Petronius Probus.		
*407	*In Occ.* : Honorius Aug. VII. *In Or.* : Theodosius Iunior II.	. . . . .	CONSTANTINUS III. 407-411.

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*408	*In Occ.* : Fl. Anicius Auchenius Bassus.	. . . . .	CONSTANTIUS(tyrannus). 408-411.
	In Or. : Flavius Philippus.		*In Or.*: THEODOSIUS 408-450.
*409	*In Occ.* : Honorius Augustus VIII et Claud. Constantinus Aug.,	. . . . .	MAXIMUS (tyrannus). 409-411.
	In Or. : Theodosius Iunior Augustus III.		PRISCUS ATTALUS. 409-416.
*410	*In Occ.* : Tertullus.		
	In Or. : Varanes.		
*411	*In Or.* : Imp. Fl. Theod. Iun. Aug. IV (post. cons. Honorii VIII et Theodosii III).	. . . . .	IOVINUS. 411-413. SEBASTIANUS(Iovini frater). 411-413.
	In Occidente :		
*412	Honorius Aug. IX.		
	Theodosius Iunior Aug. V.		
413	*In Occ.* : Heraclianus (p. c. Honorii VIII et Theodosii V).		
	In Or. : Lucius.		
*414	*In Occ.* : Fl. Constantius.		
	In Or. : Constans (Constantinus).		
*415	*In Occ.* : Honorius Augustus X.		
	In Or. : Theodosius Iunior Augustus VI.		
416	*In Occ.* : Iunius Quartus Palladius.		
	In Or. : Theodosius Iunior Augustus VII.		
	In Occidente :	S. ZOSIMUS (8 mart. 417 — 26 dec. 418). « Qui etiam sepultus est via Tiburtina, iuxta corpus beati Laurenti martyris, VII kal. ian. » *(Lib. pont.).*	
*417	Honorius Aug. XI.		
	Fl. Constantius II.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*418 (Indictio I)	*In Occ.*: Honorius Aug. XII, *In Or.*: Theodosius Iunior Augustus VIII.	BONIFACIUS (29 dec. 418 — 4 sept. 422). « Qui etiam sepultus est in cymiterio sanctae Felicitatis martyris, via Salaria, VIII kal. nov. » (*Lib. pont.*).	
*419	*In Occ.*: Flavius Monaxius *In Or.*: Plinta.		
*420	*In Occ.*: Constantius Augustus III, *In Or.*: Theodos. Iunior Augustus IX.		
*421	*In Occ.*: Agricola (et qui de Oriente fuerit nuntiatus), *In Or.*: Eustachius.		
*422	*In Occ.*: Honorius Aug. XIII, *In Or.*: Theodosius Iunior Augustus X.	S. CAELESTINUS I (10 sept. 422-27 iul 432). « Qui etiam sepultus est in cymiterio Priscillae, via Salaria, VIII id. apr. » (*Lib. pont.*).	
*423	*In Occ.*: Fl. Avitus Marinianus, *In Or.*: Asclepiodotus.	. . . . .	IOANNES (tyrannus). 423-425.
*424	Flavius Castinus, Victor. (p. c. Asclepiodoti).		
*425	*In Occ.*: Ioannes Augustus, *In Or.*: Theodosius Iunior Augustus XI et Valentinianus Caes. Aug.).	. . . . .	VALENTIANIS III - 425-455.
*426	*In Occ.*: Valentinianus Augustus III, *In Or.*: Theodosius Iunior Augustus XII.		
*427	*In Oriente :* Hierius, Ardabus.		
*428	*In Occ.*: Flavius Constantius Felix, *In Or.*: Flavius Taurus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
429	*In Occ.* : Post cons. Felicis et Tauri, *In Or.* : Florentius et Dionysius.		
*430	*In Occ.* : Valentinianus Augustus III, *In Or.* : Theodosius Iunior Augustus XIII.		
*431	*In Occ.* : Anicius Auchenius Bassus, *In Or.* : Flav. Antiochius (post cons. Theodosii XIII et Valentiniani III).		
*432	*In Occ.* : Fl. Aetius, *In Or.* : Valerius post cons. Bassi et Antiochi.	SYXTUS III (31 iul. 432. — 19 aug. 440). « Qui etiam sepultus est via Tiburtina in crypta, ad sanctum Laurentium » (*Lib. pont.*).	
*433 (Indictio I)	*In Occ.* : Petronius Maximus, *In Or.* : Theodosius Iunior Augustus XIII.		
*434	*In Occ.* : Fl. Ardabus Aspar, *In Or.* : Fl. Areobindus.		
*435	*In Oc.* : Fl. Valentinianus Augustus IV, *In Or.* : Theodosius Iunior Augustus XV.		
*436	*In Occ.* : Post cons. Theodosii XV et Placidi Valentiniani IV, *In Or.* : Fl. Anthemius Isidorus et Fl. senator.		
*437	*In Occ.* : ? Fl. Aetius II et Fl. Sigisvultus (post cons. Isidori et senatoris).		
*438	*In Occ.* : Anicius Acilius Glabrio Faustus, *In Or.* : Theodosius Iunior Augustus XVI.		
*439	*In Occ.* : Rufius Postumius Festus, *In Or.* : Theodosius Iunior Augustus XVII.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*440	*In Occ.*: Fl. Valentinianus Augustus V, *In Or.*: Anatolius.	S. LEO I (29 sept. 440 — 10 nov. 461). « Qui etiam sepultus est in basilica beati Petri, III id. apr. » (*Lib. pont.*).	
*441	*In Occ.*: Constantius Cyrus (post cons. Valentiniani V et Anatolii).		
*442	*In Occidente :* Fl. Dioscorus, Eudoxius.		
*443	*In Occ.*: Petronius Max. II et Paterius Albinus.		
*444	*In Occ.*: Albinus, *In Or.*: Theodosius Iunior XVIII.		
	In Occidente :		
*445	Valentinianus Aug. VI, Nomus (Nonius ?).		
	In Occidente :		
*446	Fl. Actius III, Symmachus.		
*447	*In Occ.*: Calepius, *In Or.*: Ardabur.		
*448 (Indictio I)	*In Occ.*: Rufius Praetextatus Postumianus, *In Or.*: Flavius Zeno.		
*449	*In Occ.*: Fl. Asturius, *In Or.*: Protogenes.		
*450	*In Occ.*: Valentinianus Augustus VII et Gennadius Avienus p. c. Austerii et Protogeni.	. . . . .	*In Or.*: MARCIANUS 450-457.
*451	*In Occ.*: Fl. Adelphius, *In Or.*: Fl. Marcianus Augustus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*452	*In Occ.* : Fl. Bassus Herculanus, *In Or.* : Sporachius.		
*453	*In Occ.* : Fl. Rufius Apilio, *In Or.* : Ioannes Vincolamus.		
*454	*In Or.* : Aetius et Studius post cons. Opilionis.		
*455	*In Occ.* : Valentinianus Augustus VIII, *In Or.* : Procopius Anthemius.	. . . . .	PETRONIUS. 455-455. AVITUS. 455-456.
*456	*In Occ.* : Fl. Eparchus Avitus, *In Or.* : Ioannes et Varanes.		
*457	*In Or.* : Fl. Constantinus et Rufus post cons. Ioannis et Varanis.	. . . . .	*In Or.* : LEO. 457-474. MAIORANUS. 457-461.
*458	*In Occ.* : Maioranus Aug *In Or.* : Imp. Caes. Leo Aug.		
*459	*In Occ.* : Fl. Ricimer, *In Or.* : Fl. Patricius (Asparis filius).		
*460	*In Occ.* : Magnus (p. c. Ricimeris), *In Or.* : Apollonius.		
*461	*In Occ.* : Severinus, *In Or.* : Dogalaiphus.	S. HILARIUS (19 nov. 461 — 29 febr. 468). « Qui etiam sepultus est ad sanctum Laurentium, in crypta, juxta corpus beati episcopi Xysti » (*Lib. pont.*).	SEVERUS III. . 466
*462	*In Occ.* : Libius Severus Augustus (p. c. Severini), *In Or.* : Leo Aug. II.		
*463 (Indictio I)	*In Occ.* : Fl. Caecina Decius Maximus Basilius, *In Or.* : Vivianus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*464	*In Or.*: Rusticius et Olybrius post cons. Basilii.		
*465	*In Occ.*: ? Herminericus. *In Or.*: Fl. Basiliscus.	. . . . .	RICIMER. 465 - 467.
*466	*In Occ.* ? Tatianus *In Or.*: Leo Aug. III.		
*467	*In Or.*: Puseus et Ioannes (post cons. Basilii).	. . . . .	ANTHEMIUS. 467 - 472
*468	*In Occ.*: Anthemius Aug. II.	S. SIMPLICIUS (2 mar. 468-10 mart. 483). « Hic sepultus est ad beatum Petrum VI non mart. » (*Lib. pont.*).	
*469	*In Occ.*: Marcianus. *In Or.*: Zeno.		
*470	*In Occ.*: Phoebus Severus. *In Or.*: Iordanes.		
*471	*In Occ.*: Cael. Aeonius Probianus. *In Or.*: Leo Aug. III.		
*472	*In Occ.*: Fl. Festus. *In Or.*: Marcianus.	. . . . .	OLYBRIUS. 472- ...
*473	*In Or.*: Leo Aug. V post cons. Festi.	. . . . .	GLICERIUS. 473 — 480 (?).
*474	*In Or.*: Leo Iunior Aug. II.	. . . . .	IULIUS NEPOS. 474-475. *In Or.*: ZENO (Isauricus). 474 - 491.
475	*In Or.*: Zeno Aug. II (post cons. Leonis Iunioris).	. . . . .	ROMULUS AUGUSTULUS. 475 - 476.
*476	*In Or.*: Basiliscus Aug. II et Armatus.	. . . . .	*In Or.*: BASILISCUS. 476 - 477.

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*477	*In Occ.* : Post cons. Basilisci et Armati. *In Or.* : Post Cons. Armati.		
478	*In Or.* : Illus post cons. iterum Armati.		
*479 (Indictio I)	*In Or.* : Zeno Aug. III post cons. Illi.		
*480	*In Occ.* : Caecina Decius Maximus Basilius Iunior.		
*481	*In Occ.* : Fl. Rufius Placidus.		
*482	*In Occ.* : Severinus Iunior, *In Or.* : Trocondus.		
*483	*In Occ.* : Anicius Acilius Aginatius Faustus.	S. FELIX II (III ?) (13 mart. 483-1 mart. 492). « Hic sepultus est apud beatum Paulum » (*Lib. pont.*).	
*484	*In Occ.* : Venantius (p. c. Fausti). *In Or.* : Theodericus.		
*485	*In Occ.* : Q. Aurelius Memmius Symmachus.		
*486	*In Occ.* : Caecina Mavortius Basilius Decius (p. c. Symmachi). *In Or.* : Longinus.		
*487	*In Occ.* : Flavius Boethius (p. c. Decii ; p. c. Longini : iterum p. cons. Symmachi).		
*488	*In Occ.* : Claud. Iul. Elesius Dynamius et Rufius Acilius Sividius p. c. Boethii ; post c. II Longini.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*489	*In Occ.* : Probinus. *In Or.* : Eusebius.		
*490	*In Occ.* : Fl. Probus Faustus Iunior. *In Or.* : Longinus II.		
*491	*In Or.* : Olybrius Iunior (post c. Longini II et Fausti ; p. c. Fausti).	. . . . .	*In Or.* : ANASTASIUS I. 491 - 518.
*492	*In Or.* : Anastasius Aug. et Rufus.	S. GELASIUS (1 mart. 492 - 21 nov. 496). « Qui etiam sepultus est apud beatum Petrum, XI kal. dec. ». (*Lib. pont.*).	
*493 (Indictio I)	*In Occ.* : Faustus Albinus (Iunior) *In Or.* : Eusebius II.		
*494	*In Occ.* : Turcius Rufius Apronianus Asterius et Flavius Praesidius.		
*495	*In Occ.* : Fl. Viator.		
*496	*In Or.* : Paulus (Anastasii frater) p. c. Viatoris.	S. ANASTASIUS II (24 nov. 496 - 19 nov. 498). « Qui etiam sepultus est apud beatum Petrum in Baticanum, XIII kal. dec. » (*Lib. pont.*).	
*497	*In Or.* : Anastasius Aug. II (p. c. iterum Viatoris).		
*498	*In Occ.* : Flavius Paulinus. *In Or.* : Iohannes Scyta (p. c. Anastasii Aug.).	S. SYMMACHUS (22 nov. 498-19 iul. 514). « Qui etiam sepultus est apud beatum Petrum, XIII kal. aug. » (*Lib. pont.*).	

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*499	*In Or.* : Ioannes (Gibbus) p. c. Paulini).		
*500	*In Or.* : Patritius et Hipatius (iterum p. c. Paulini).		
*501	*In Occ.* : Rufius Magnus Faustus Avienus *In Or.* : Pompeius.		
*502	*In Occ.* : Pl. Avenius Iunior *In Or.* : Probus.		
*503	Volusianus. Dexicrates (p. c. Avieni Iun.).		
*504	*In Occ.* : Fl. Rufius Petronius Nicomachus Cethegus.		
*505	*In Occ.* : Fl. Theodorus *In Or.* : Sabinianus (p. C. Cethegi).		
*506	*In Occ.* : Fl. Ennodius Messalla. *In Or.* : Fl. Dagalaiphus Areobindus.		
*507	*In Occ.* : Venantius. *In Or.* : Anastasius Augustus III.		
*508 (Indictio I)	*In Occ.* : Venantius Iunior *In Or.* : Celer (p. c. Anastasii et Venantii; p. c. iterum Messallae).		
*509	*In Occ.* : Importunus (p. c. Venantii) (?).		
*510	*In Occ.* : Manlius Anicius Severinus Boethius (p. c. Importunii).		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*511	*In Occ.* : Flavius Felix. *In Or.* : Secundianus.		
*512	*In Or.* : Paulus et Muschianus. *In Occ.* : Post con Felicis.		
*513	*In Occ.* : Probus. *In Or.* : Fl. Clementinus Armenius.		
*514	*In Occ.* : Aurelius Cassiodorus Senator.	S. HORMISDA (20 iul. 514-6 aug. 523). « Qui etiam sepultus est apud beatum Petrum, VIII id.aug.» (*Lib. pont.*).	
*515	*In Occ.* : Florentius. *In Or.* : Anthemius.		
*516	*In Occ.* : Flavius Petrus post cons. Florentii et Anthemii.		
*517	*In Occ.*: Fl. Agapitus. *In Or.* : Fl. Anastasius Paulus Probus Sabinianus Pompeius Anastasius.		
518	*In Or.* : Fl. Anastasius Paulus Probus Moschianus Probus Magnus (regnum Theodorici) p. c. Agapiti.	. . . . .	*In Or.*: IUSTINUS I 518 , 527.
*519	*In Occ.* : Fl. Eutharicus Cillica. *In Or.* : Imp. Caes. Iustinus Aug.		
*520	*In Occ.* : Rusticius. *In Or.* : Vitalianus.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*521	*In Occ.*: Valerius		
	In Or.: Fl. Petrus (Sabbatius) Iustinianus.		
*522	*In Occ* : Fl. Symmachus et Boetius.		
	. . . . .		
*523 (Indictio I)	*In Occ.*: Fl. Anicius Maximus post cons. Symmachi et Boethii.	S. IOHANNES I (13 aug. 523-18 mai 526). « Cuius corpus translatum est de Ravenna et sepultus est in basilica beati Petri, sub die VI kal. iun. Olybrio consule ». (*Lib. pont.*).	
*524	*In Occ.*: Opilius		
	In Or.: Iustinus Aug. II (p. c. iter. Symmachi).		
*525	*In Occ.*: Fl. Probus Iunior		
	In Or.: Fl. Theodorus Philoxenus Sotericus Philoxenus.		
*526	*In Occ.*: Fl. Anicius Olybrius Iunior.	S. FELIX III (IV ?) 12 (iul. 526-22 sept. 530). « Qui etiam sepultus est in basilica beati Petri Apostuli, IV id. oct. ». (*Lib. pont.*).	
*527	*In Occ.*: Vettius Agorius Basilius Mavortius.	. . . . .	*In Or.*: IUSTINIANUS I. 527 - 565.
*528	*In Or.*: Iustinianus Aug. II (post cons. Mavortii).		
*529	*In Occ.*: Fl. Deius Iunior, iterum post cons. Mavortii.		

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*530	*In Occ.*: Fl. Postumius Lampadius Rufus Gennadius Probus Orestes.	BONIFACIUS II (22 sept. 530-17 oct. 532). « Qui etiam sepultus est in basilica beati Petri Apostuli » (*Lib. pont.*).	
531	Post cons. Lampadii et Orestis.		
532	Post cons. Lampadii et Orestis, anno II.		
*533	*In Or.*: Imp. Iustinianus Augustus III, et iterum p. c. Lampadii et Orestis.	IOHANNES II (2 ian. 533 - 8 maii 535). « Qui etiam sepultus est in basilica beati Petri Apostuli, ubi VI kal. iun., p. c. iterum Lampadii » (*Lib. pont.*).	
*534	*In Occ.*: Fl. Decius Paulinus Iunior (ultimus consul Occidentalis), *In Or.*: Iustinianus Aug. IV.		
535	*In Or.*: Fl. Belisarius. *In Occ.*: Post cons. Paulini Iunioris.	S. AGAPITUS (13 maii 535 - 22 apr. 536. « Cuius corpus in loculum plumbeum translatum et Romam usque in basilicam beati Petri Apostuli, ubi et sepultus est XII kal. oct. » (*Lib. pont.*).	
*536	*In Or.*: Post cons. Belisarii. *In Occ.*: Post cons. Paulini Iunioris — Consulatu Belisarii.	S. SILVERIUS (iun. 536 - mart. 537). « Missus in exilio in Pontias ... sepultus est in eodem loco XII kal. iul. » (*Lib. pont.*).	
*537	*In Or.*: Iterum post cons. Belisarii *In Occ.*: *In regno Gath*: Iterum p. c. Paulini: *in Sicilia et Romae*: p. c. Belisarii.	VIGILIUS (29 mart. 537 - 7 iun. 555). « Sepultus est in basilica beati Petri Apostuli, VI non mart. » (*Lib. pont.*).	

ANNÉES	CONSULS ORDINAIRES	PONTIFES ET LIEU DE LEUR SÉPULTURE	EMPEREURS ET DURÉE DE LEUR RÈGNE
*538 (Indictio I)	Fl. Ioannes Cappadox (p. c. Paulini Iun. anno IV, iterum p. c. Belisarii).		
*539	Fl. Appion (p. c. Paulini Iunioris anno V).		
*540	*In Or.*: Fl. Iustinus Iunior p. c. Paulini VI).		
*541	*In Or.*: Fl. Anicius Faustus Albinus Basilius Iunior (ultimus hic est consul ordinarius privatus); p. c. Paulini anno VIII; p. c. Iustini anno II.		
*542	*In Occ.*: P. c. Basilii Iunioris anno I; p. c. Paulini Iunioris anno VIII; p. c. Iustini anno II.		
*543	Iterum p. c. Basilii (p. c. Basilii anno II).		
*544	P. c. Basilii anno III (et iterum p. c. Basilii).		
*545	P. c. Basilii anno IV (quater p. c. Basilii).		
*546	Quinquies p. c. Basilii.		

I. INDICES OLEORUM quae collegit Ioannes Abbas	II. ITINERARIUM Ex unico codice Salisburgensi	III. EPITOME LIBRI *De locis sanctorum martyrum* e codicibus Salisburgensi puro Wirceburgensi puro et Salisburgensi interpolato	IV. *NOTITIA portarum, viarum, ecclesiarum* circa urbem Romam e Willelmo Malmesburiensi	V. INDEX Coemeteriorum e libro *Mirabilium Urbis Romae*

INTRA URBEM

PITTACIUM AMPULLAE	INDEX OLEORUM				
Ses Ys... Ion. ses Iohannis et Paulus (*vide viam Nomentanam*).	Scorum Iohannis et Pauli.	Primum in urbe Roma beatorum martyrum corpora Iohannis et Pauli tamen (1) quiescunt in basilica magna et valde formosa.	Basilica, quae appellatur Iohannis et Pauli, ubi ipsi ambo in uno tumulo iacent. Basilica S. Bonifacii martyris, ubi ipse dormit.	Intra urbem in monte Coelio sunt martyres Ioannes et Paulus in sua domo quae facta est ecclesia post eorum martyrium, et Crespinus et Crespinianus et s. Benedicta. In eodem monte est ecclesia s. Stephani protomartyris, et ibi recondili sunt martyres Primus et Felicianus; in monte Aventino s. Bonifatius et in monte Nola S. Taciana pausant.	Coemeterium ad Ursum pileatum ad s. Bibianam.

(1) *Fortasse* tantum.

I. INDEX Coemeteriorum (mutilus) e *Notitia Regionum Urbis Romae*	II. INDICES OLEORUM quae collegit Ioannes Abbas		III. ITINERARIUM ex unico Codice Salisburgensi	IV. EPITOME libri *de locis Sanctorum Martyrum* e Codicibus Salisburgensi puro, Wirceburgensi puro et Salisburgensi interpolato
				VIA FLA
			Deinde intrabis per urbem ad aquilonem, donec pervenies ad portam Flamineam, ubi s. Valentinus martyr quiescit via Flaminea in basilica magna, quam Honorius reparavit, et alii martyres in aquilone plagâ sub terra.	K Inde prope (*i. e. prope Ecclesiam s. Ioannis ad clivum Cucumeris*) iuxta viam Flamineam apparet ecclesia mirifice ornata s. Valentini martyris, ubi ipse corpore iacet et multi sancti ibidem sunt sepulti (*Interpolator ex itinerario addidit* in aquilonali plaga).
				VIA SALARIA VETVS
Coemeterium ad septem Columbas ad caput s. Ioannis in clivum Cucumeris Coemeterium Basilae ad s. Hermen via Salaria	PITTACIA AMPULLARUM *Sca Felic*itas *cum... scs Bonifatius* scs Hermis, *scs Pro*tus... scs Crispus *scs Hercula*nus. — ..Scs Systus, scs Liberalis... scs Blastro et multa milia s.. alii CXXII et alii scs XLV...	INDEX OLEORUM Sce Felicitatis Cum septem filios suos sci Bonifati sci Hermitis sci Proti sci Iacynti sci Maximiliani scs Crispus scs Herculanus scs Bauso sca Basilla — sci Iohannis sci Liberalis sce Lucinae sci Blastro et multorum sco-rum, *sed et* alii sci id est CCLXII *in unum* locum et alii CXXII *et alii sci* XLVI quos omnes Iustinus pro colliga *sci Laur*enti martyris sepelivit.	Deinde vadis ad orientem donec venias ad ecclesiam Iohannis martyris via Salinaria, ibi resquiescit Diogenus martyr et in altero cubiculo Bonifacianus et Fistus martyr sub terra, sub terra Blastus martyr: deinde Iohannis martyr, postea Longuinus martyr. Deinde vadis ad australem via Salinaria donec venies ad s. Ermetem, ibi, primum pauset (in) bas(ilica? Ba)silissa virgo et martyr, in altera et martyr Maximus et s. Ermes martyr longe sub terra. E in altera spelunca Protus martyr et Iacintus, deinde Victor martyr. Postea eadem via pervenies ad s. Pampulum martyrem XXIII gradibus sub terra.	K Inde haud procul (*i. e. ab ecclesia sancti Michaelis mill. VII*) in occidente iuxta viam eandem (*i. e. Salariam: vox* eandem *est ab interpolatore*). In cryptis sub terra LXXX gradibus s. Pamphilus et s. Candidus, sanctusque Cyrinus cum multis martyribus iacet. K Et inde in occidentem tendentibus apparet basilica s. Ermes ubi ipse martyr iacet (longe in terra: *haec interpol. ex itinerario*). Ibi sunt s. Crispus et s. Herculanus et s. Maximilianus et s. Basilessa et s. Iacintus. (K in altera spelunca s. Iacintus *interp. ex itin.*) et s. Srotus (s. Victor *interp. exitin.*) et s. Leopardus cum multis martyribus sepulti. K Inde non longe est in occidente ecclesia sancti Iohannis martyris, ubi caput eius in alio loco sub altare ponitur, in alio corpus: ibi s. Diogenes et s. Fistus (*cod. Wirc.* Sistus) et s. Liberatus et s. Blastus et s. Maurus et s. Longina mater Iohannis sunt sepulti (et alii mille CCXII martyres, *singulari manu additum*).

V. *NOTITIA PORTARUM, viarum, portarum* circa Urbem Romam e Willelmo Malmesburiensi	VI. TOPOGRAPHIA Einsiedlensis	VII. EXCERPTA TOPOGRAPHICA e *Vita Hadriani I*	VIII. INDEX Coemeteriorum e libro *Mirabilium Urbis Romae*
IINIA			
Secunda porta Flaminea quae modo appellatur s. Valentini, et Flaminea via et cum ad pontem Molbium pervenit vocatur via Ravennana quia ad Ravennam ducit. Ibi in primo miliario foris s. Valentinus in sua ecclesia requiescit.	In via Flaminea foris murum in dextera s.Valentini, in sinistra Tiberis.		
CT CLIVVS CVCVMERIS			
Tertia porta Porticiana (*lege* Pinciana) et via eodem modo appellata, sed cum pervenit ad Salariam nomen perdit: et ibi prope in eo loco qui dicitur Cucumeris requiescunt martyres Festus, Iohannes, Liberalis, Diogenes, Blastus, Lucina et in uno sepulcro CCLX (*alii* CCXXXX) et in altero XXX. Quarta porta et via Salaria quae modo s. Silvestri dicitur. Ibi iuxta viam s. Hermes requiescit et s. Vasella et Protus et Iacintus, Maximilianus, Herculanus, Crispus, et in altero loco prope requiescunt sancti martyres Pamphilus et Quirinus LXX gradibus in imo terrae.	*Topografia* In via Pinciana extra civitatem in (sinistra) s. Balisse s. Proti et Iacinthi. s. Hermetis: in dextera s. Pamphili. s. Ioannis caput. — *Fragmenta* In via Pincia Pamphilus, Basilissa, Protus, Iacinthus, Hermes. Ubi dominus coecum illuminavit, arcus, murus.	§ 79. Basilicam coemeterii ss. Martyrum Hermetis Proti et Hyacinthi atque Basillae mirae magnitudinis innovavit. Coemeterium vero s. Felicitatis etc. (*vide hic in salaria nova*).	Coemeterium s. Hermetis et Domitillae (*Petrus Mallius addit*: est foris portam Pincianam, ubi est ecclesia s. Hermetis martyris). Coemeterium s. Marcelli via Salaria vetere (*et libro benedicti canonici*).

I. INDEX Coemeteriorum (mutilus) e *Notitia Regionum Urbis Romae*	II. INDICES OLEORUM quae collegit Ioannes Abbas		III. ITINERARIUM ex unico Codice Salisburgensi	IV. EPITOME libri *de locis Sanctorum Martyrum* e Codicibus Salisburgensi puro, Wirceburgensi puro et Salisburgensi interpolato
				VIA SALA
Coemeterium Priscillae ad s. Silvestrum via Salaria	PITTACIA AMPULLARUM	INDEX OLEORUM	Deinde venies ad s. Felicitatem altera via quae similiter Salaria dicitur, ibi illa pausat in ecclesia sursum et Bonifacius pp. et martyr in altero loco et ilii (*lege* filius) eius sub terra deorsum. Deinde eadem via pervenies ad ecclesiam s. Saturnini papae et martyris: in altera ecclesia Daria virgo et martyr pausat et Crisanti martyr. Postea pervenies eadem via ad speluncam ubi s. Hilaria martyr: deinde eadem via ad s. Alexandrum martyrem, ibi pausant Theodolus et Eventus (1) et longe in interiore spelunca Alexander martyr requiescit. Postea ascendens eadem via ad s. Silvestri ecclesiam ibi multitudo sanctorum pausat: primum Silvester sanctus papa et confessor et ad pedes eius s. Syricus papa et in dextera parte Celestinus papa et Marcellus episcopus: Philippus et Felix martyres et multitudo sanctorum sub altare maiore et in spelunca Crescencius martyr, et in altera s. Prisca martyr et Fimitis pausat in cubiculo quando exeas et in altera s. Potenciana martyr et Praxidis.	K luxta viam Salariam ecclesia est s. Felicitatis ubi ipsa iacet corpore, ibi et Sillanus filius eius unus de VII est sepultus et Bonifacius (papa *interp. ex itin.*) cum multis sanctis ibi dormiunt. K luxta eandem viam s. Saturninus (papa *interp. ex itin.*) cum multis martyribus dormit (*alia manus addidit* in alia quoque ecclesia s. Chrisantus et Daria virgo et LXII martyres): propeque ibi s. Alexander et s. Vitalis sanctusque Martialis, qui sunt tres de septem filiis Felicitatis, cum multis martyribus iacent (ibi in interiore spelunca S. Theodolus et Eventus *interp. ex itin.*). Ibi et VII virgines id est s. Saturnina et s. Hilaria, s. Dominanda, s. Serotina, s. Paulina, s. Donata, s. Rogantina requiescunt. K luxta eandem viam Salariam s. Silvester requiescit (ad pedes eius s. Siricius papa *interp. ex itin.*) et alii quamplurimi id est, s. Caelestinus, s. Potentiana, s. Praxedis, s. Marcellus (eps *ex interp. itin.*), s. Crescentianus, S. Maurus, s. Marcellinus, s. Prisca, (s. Fimitis *interp. ex itin.*), s. Paulus, s. Felicis unus de septem, s. Philippus unus de septem, s. Semetrius et in una sepultura CCCLXII (*al.* CCCLXV) (sub altare maiore *interp. ex itin.*). Per eandem quoque viam venitur et ecclesiam s. Michaelis septimo miliario, ab Urbe.
Coemeterium Iordanorum ad s. Alexandrum via Salaria	*Sedes ubi* prius sedit scs Petrus *ex oleo scs Vitalis. scs Alexander, scs* Martialis, scs Marcell*us, sci* Silvestri, sci Felicis. sci Filippi et alio*rum multo*rum scorum.	sce Petrus sci Vitalis sci Alexandri sci Martialis ses Marcellus sci Silvestri sci Felicis sci Filippi et aliorum mult. scor.		
Coemeterium Thrasonis ad S. Saturninum via Salaria	—	—		
	Sci Grisantis scsqu Darias, scs Maurus, *scs Iason* et alii sci multa milia *sci* Saturnini et *scs* ...au(t)pinio.	sci Grisanti sce Dariae sci Mauri sci Iason et alii sci multa milia sci *Saturn*ini sci Tip*i*nionis		
	—	—		
	*Sca Felic*itas, *cum scs Bonifatius*, scs Hermis etc. (*vide Salariam veterem*).	Sce Felicitatis cum septem filios suos sci Bonifati sci Hermilis etc. (*Vide Salariam vet.*).		

(1) Cf. De Rossi, *Roma sott.*, t. I, pag. 149.

V.	VI.	VII.	VIII.
NOTITIA PORTARUM, viarum, ecclesiarum circa Urbem Romam e Willelmo Malmesburiensi	TOPOGRAPHIA Einsiedlensis	EXCERPTA TOPOGRAPHICA e *Vita Hadriani I*	INDEX Coemeteriorum e libro *Mirabilium Urbis Romae*

RIA NOVA

Deinde (*vide Salariam veterem*) basilica s. Felicitatis, ubi requiescit illa et Silanus filius eius et non longe Bonifatius martyr. Ibidem in altera ecclesia sunt Crisantus et Daria et Saturninus et Maurus et Iason et mater eorum Hilaria et alii innumerabiles. Et in altera basilica s. Alexander, Vitalis, Martialis filii s. Felicitatis. Et sanctae VII virgines Saturnina, Hilarina, Dominanda, Rogantina, Serotina, Paulina, Donata. Deinde basilica s. Silvestri ubi iacet marmoreo tumulo coopertus et martyres Caelestinus, Philippus et Felix et ibidem martyres CCCLXV in uno sepulcro requiescunt et prope Paulus et Crescentianus, Prisca et Semetrius, Praxedis, Potentiana passant.

In via Salaria extra civitatem in (sinistra) s. Saturnini in dextera s. Felicitatis cum septem filiis.

§ 79. Coemeterium s. Felicitatis via Salaria una cum ecclesiis s. Silvani martyris et s. Bonifacii confessoris atque pontificis uno cohaerentes solo mirae restauravit magnitudinis. Sed et basilicam s. Saturnini in praedicta via Salaria positam una cum coem. ss. Chrysanthi et Dariae renovavit atque coemeterium s. Hilariae innovavit. § 80 Immo et coem. Iordanorum, videlicet ss. Alexandri et Vitalis et Martialis martyrum, seu ss. septem Virginum, a novo restauravit. Pariter in eadem via Salaria coem. s. Silvestri confessoris atque pontificis aliorumque sanctorum multorum in ruinis positum renovavit.

Coemeterium Priscillae ad pontem Salarium.

Coemeterium ad clivum cucumeris.

Coemeterium Thrasonis ad s. Saturninum.

Coemeterium s. Felicitatis.

(*Coem. ad clivum cucumeris hic falso positum: pertinet ad Salariam veterem*).

I. INDEX Coemeteriorum (mutilus) e *Notitia Regionum Urbis Romae*	II. INDICES OLEORUM quae collegit Ioannes Abbas	III. ITINERARIUM ex unico Codice Salisburgensi	IV. EPITOME libri *de locis Sanctorum Martyrum* e Codicibus Salisburgensi puro, Wirceburgensi puro et Salisburgensi interpolato
			VIA NO
	INDEX OLEORUM *pittacium periit* Sce Agnetis et aliarum multarum martyrum Sce Y.....tion (*incertum est, utrum hoc nomen spectet viam Nomentanam*).	Et postea vadis ad orientem quousque pervenies ad s. Emerentianam martyrem quae pausat in ecclesia sursum et duo martyres in spelunca deorsum Victor et Alexander. Deinde via Numentana ad ecclesiam s. Agnae quae formosa est in qua sola pausat et ipsum episcopus Honorius miro opere reparavit.	K Iuxta viam Numentanam est s. Nicomedes et iuxta eandem viam basilica s. Agnes mirae pulchritudinis ubi ipsa corpore iacet, propeque ibi soror eius Emerentiana: in alia tamen basilica dormit. Ibi quoque (in) singulari ecclesia Constantia Constantini filia requiescit: sanctusque Alexander, s. Felicis, S. Papia, s. Victor et alii multi ibi dormiunt.
			VIA TI
	INDEX OLEORUM *pittacium periit* Sci Systi Sci Laurenti Sci Yppoliti	Postea illam viam demittis et pervenies ad s. Ypolytum martyrem qui requiescit sub terra in cubiculo, et concordia mulier eius martyr ante fores, altero cubiculo s. Triphonia regina et martyr, et Cyrilla filia eius et martyr, quas meditus (*Lege Messius: antiqua manus in margine scripsit Claudius*) Decius interfecit uxorem et filiam, et s. Genisius martyr. Postea pervenies ad ecclesiam s. Laurentii, ibi sunt magnae basilicae duae in quarum quis speciosiorem et pausat, et est parvum cubiculum extra ecclesiam in hoc occidentur (*haec corrupta sunt vide supra pag.* 139). Ibi pausat s. Abundius et Herenius martyr via Ti-	K Iuxta viam tiburtinam (prope murum civitatis ecclesia est s. Ianuarii episcopi et martyris, eademque via) (1) ecclesia est s. Agapiti multum honorabilis martyrum corporibus. K Et prope eandem viam ecclesia est s. Laurentii maior, in qua corpus eius primum fuerat humatum, et ibi basilica nova mirae pulchritudinis, ubi ipse modo requiescit. Ibi quoque sub eodem altare Abundus est depositus et foris in portico lapis est, qui aliquando in collo eiusdem Abundi pendebat in puteum missi: ibi Hereneus, Iulianus, Primitivus, Tacteus, Nemeseus, Eugenius, Iustinus, Crescentianus, Romanus sunt sepulti, et s. Cyriaca, s. Sinforosa et Iustina cum multis martyribus sunt sepulti. K Inde in boream sursum in monte basilica

(1) Cf. De Rossi, *Roma sott.*, t. I, p. 139.

(1) *Verba intra parentheses clausa alia manu addita.*

V.	VI.	VII.	VIII.
NOTITIA PORTARUM, viarum, ecclesiarum circa Urbem Romam e Willelmo Malmesburiensi	TOPOGRAPHIA Einsiedlensis	EXCERPTA TOPOGRAPHICA e *Vita Hadriani I*	INDEX Coemeteriorum e libro *Mirabilium Urbis Romae*
MENTANA			
Quinta porta Numentana, ibi s. Nicomedes presbyter et martyr, itemque via eodem modo dicitur. Iuxta viam s. Agnetis et ecclesia et corpus, in altera ecclesia s. Emerentiana et martyres Alexander, Felix, Papius. In septimo miliario eiusdem viae s. papa Alexander cum Eventio et Theodulo pausant.	In via Numentana foris murum in sinistra s. Agnes, in dextra s. Nicomedis.	§ 85. Ecclesiam beatae Agnes martyris seu basilicam beatae Emeritianae, pariter et ecclesiam beati Nicomedis, sitam foris portam Numentanam..., quae a priscis marcuerant temporibus, a novo renovavit.	Coemeterium sanctae Agnetis. Coemeterium fontis sancti Petri.
BURTINA			
Sexta porta et via Tiburtina, que modo dicitur s. Laurentii, iuxta hanc viam iacent s. Laurentius in sua ecclesia et Habundius martyr. Et ibi prope in altera ecclesia pausant hi martyres, Ciriaca, Romanus, Iustinus, Crescentianus, et ibi non longe Ipolitus vel basilica s. Ippolyti, ubi ipse cum familia sua pausat, id est XVIII (*al.* XXVIII). Et ibi requiescunt beata Triphonia uxor Decii et filia eius Cirilla et Concordia nutrix eius. Et altera parte viae illius est ecclesiae (*al.* basilica) Agapiti martyris.	In via Tiburtina foris murum in sinistra s. Ypoliti, in dextera s. Laurentii.	§ 75. Basilicam s. Laurentii martyris, ubi sanctum corpus eius quieseit, adnexam basilicae maiori, quam dudum isdem praesul construxerat, ultro citroque a novo restauravit. Immo et ecclesiam s. Stephani iuxta eam sitam, ubi corpus s. Leonis episcopi et martyris quieseit, similiter undique renovavit una cum coemeterio beatae Cyriacae seu adscensum eius. — § 85. Coemeterium beati Hyppolyti martyris iuxta s. Laurentium... a novo renovavit.	Coemeterium in agro Verano ad s. Laurentium.

I. INDEX Coemeteriorum (mutilus) e *Notitia Regionum Urbis Romae*	II. INDICES OLEORUM quae collegit Ioannes Abbas	III. ITINERARIUM ex unico Codice Salisburgensi	IV. EPITOME libri *de locis Sanctorum Martyrum* e codicibus Salisburgensi puro, Wirceburgensi puro et Salisburgensi interpolato
			Sequitur VIA TI
		burtina; et ibi est ille lapis quem tollent digito multi homines nescientes quid faciunt. Et in altera ecclesia sursum multi martyres pausant. Prima est Cyriaca sancta vidua et martyr, et in altero loco s. Iustinus, et iuxta eum s. Crescentius martyr et multitudo sanctorum, longe in spelunca deorsum s. Romanus martyr. Postea ascendes et ecclesiam s. Agapiti martyris et diaconi s. Syxti papae.	s. Hippolyti est ubi, ipse cum familia sua tota XVIIII martyres iacet. Carcer ibi est in quo fuit Laurentius. Ibi est Triphonia uxor Decii Caesari et Cyrilla filia eius: inter utrasque Concordia et s. Geneseus, et multi martyres ibi sunt.
			VIA LA
Coemeterium ad duas Lauros ad ss. Petrum et Marcellinum via Labicana		Ad Helenam via Campana multi martyres pausant. In aquilone parte ecclesia Helenae primus Tiburtius martyr. Postea intrabis in speluncam ibi pausant s. martyres Petrus presbyter et Marcellinus martyr. Postea in interiore antro Gorgonius martyr, et multi alii, et in uno loco in interiore spelunca XL martyres, et in altero XXX martyres, et in tertio IIII coronatos et s. Helena in sua rotunda.	K Iuxta vero Lavicanam ecclesia est s. Helenae ubi ipsa corpore iacet, ibi sancti isti dormiunt: Petrus, Marcellinus, Tiburtius, ss. XXX milites, Gorgonius, Geminus, Maximus, IV Coronati id est Claudius, Nicostratus, Simpronianus, Castorius, Simplicius: ibi et in cryptis sub terra innumera martyrum multitudo sepulta iacent (K Iuxta viam vero Praenestinam iuxta aquaeductum ecclesia est s. Stratonici episcopi et martyris, et s. Castoli quorum corpora longe sub terra sunt sepulta. *(Haec verba alia manu addita).*

V. *NOTITIA PORTARUM, viarum, ecclesiarum* circa Urbem Romam e Willelmo Malmesburiensi	VI. TOPOGRAPHIA Einsiedlensis	VII. EXCERPTA TOPOGRAPHICA e *Vita Hadriani I*	VIII. INDEX Coemeteriorum e libro *Mirabilium Urbis Romae*
BURTINA			
BICANA			
Septima porta modo Maior dicitur olim Sirucrana (*al.* Siracusana *lege* Sessoriana) dicebatur et via Lavicana dicitur, quae ad beatam Helenam tendit. Ibi sunt prope Petrus, Marcellinus, Tiburtius, Geminus, Gorgonius, et quadraginta milites et alii innumerabiles, et non longe sancti quatuor coronati.	In via Praenestina foris murum in dextera forma Claudiana, in sinistra s. Helena, s. Marcellinus et Petrus.	§ 50. Coemeterium beatorum Petri et Marcellini via Lavicana iuxta basilicam beatae Helenae renovavit et tectum eius, id est s. Tiburtii et eorundem sanctorum Petri et Marcellini noviter fecit, et gradus eius, qui descendunt ad eorum sacratissima corpora, noviter fecit, quoniam nullus erat iam descensus ad ipsa sancta corpora.	Coemeterium inter duas Lauros ad s. Helenam.

I. INDEX Coemeteriorum (mutilus) e *Notitia Regionum Urbis Romae*	II. INDICES OLEORUM quae collegit Ioannes Abbas	III. ITINERARIUM ex unico Codice Salisburgensi	IV. EPITOME. libri *de locis Sanctorum Martyrum* e Codicibus Salisburgensi puro, Wirceburgensi puro et Salisburgensi interpolato
			VIA LA
		Deinde pervenies ad s. Gordianum martyrem, cuius corpus requiescit sub altare magno in Ecclesias. Epimachi, et Quintus et Quartus martyres iuxta ecclesiam in cubiculo pausant, et longe in antro Trofimus martyr. Deinde pervenies eadem via ad speluncam, hic requiescit (1) eadem via s. Eugenia virgo et martyr in cubiculo ecclesiae pausat, et in altero loco Emisseus martyr. (1) *Hic aliqua desiderantur.*	K Iuxta viam vero Latinam ecclesia est s. Gordiani, ubi ipse cum fratre Epimacho in una sepultura. Ibi quoque Quartus et Quintus: ibi Sulpitius et Servilianus et s. Sophia et Trophimus cum multis martyribus sepulti dormiunt. K Et iuxta eamdem viam Tertulliani est basilica, ubi ipse cum multis martyribus iacet. Ecclesia quoque s. Eugeniae iuxta eam viam est, ubi ipsa cum matre sua in uno tumulo iacet: ibi s. Stephanus papa cum toto clero suo numero XXVIII martyres: ibi s. Nemesus, s. Olimphius, s. Simpronius, s. Theodolus, s. Superius, s. Obloteris, s. Tiburticanus martyres sunt sepulti (et eadem via ecclesia est s. Stephani protomartyris: *additum alia manu*).
			VIA AP
Coemeterium Praetextati ad s. Ianuarium via Appia. Coemeterium Catacumbas ad s. Sebastianum via Appia. Coemeterium Calisti ad s. Xystum via Appia.	PITTACIA AMPULLARUM ...*Sca Sapien*tia, sca Spes, sca Fides, sca *Caritas*, *sca* Caecilia scs Tarsicius, *scs Cornelius et* multa milia sanctorum. *Sci Sebasti*ani, scs Eutycius, scs Quirinus, *scs Vale*rianus, scs Tiburtius, scs Ma-	INDEX OLEORUM Sce *Soth*eris Sce *Sapien*tiae Sce Spei Sce Fides Sce *Caritat*is Sce *Cecili*ae Sci Tarsicii Sci Cornilii et multa milia sanctorum. Sci Sevastiani Sci Eutycii Sci Quirini Sci Valeriani Sci Tiburti Sci Maximi	Postea pervenies via Appia ad s. Sebastianum martyrem, cuius corpus iacet in inferiore loco, et ibi sunt sepulcra apostolorum Petri et Pauli, in quibus XL annorum requiescebant. Et in occidentali parte ecclesiae per gradus descendis ubi s. Cyrinus papa et martyr pausat. Et eadem via ad aquilonem ad ss. martyres Tiburtium et Valerianum et Maximum. Ibi (intrabis in speluncam magnam et ibi *addita in margine*) invenies	K Iuxta viam Appiam in orientali parte civitatis ecclesia est s. Suteris martyris, ubi ipsa cum multis martyribus iacet, et iuxta eamdem viam ecclesia est s. Syxti papae ubi ipse dormit. Ibi quoque et Caecilia Virgo pausat, et ibi s. Tarsicius et s. Geferinus in uno tumulo iacent, et ibi s. Eusebius et s. Colocerus et s. Parthenius per se singuli iacent et DCCC martyres ibidem requiescunt. K Inde haud procul in coemeterio Calisti Cornelius et Cyprianus in ecclesia dormiunt. (Et in altera spelunca s. Caloce-

V. *NOTITIA PORTARUM, viarum, ecclesiarum* circa Urbem Romam e Willelmo Malmesburiensi	VI. TOPOGRAPHIA Einsiedlensis	VII. EXCERPTA TOPOGRAPHICA e *Vita Hadriani I*	VIII. INDEX Coemeteriorum e libro *Mirabilium Urbis Romae*
TINA			
Octava porta s. Ioannis quae apud antiquos Asserranica (*al.* Assenarica, *lege* Asinaria) dicebatur. Nona porta Metrosa (*lege* Metrovia) dicitur et coram istis ambabus via Latina iacet Decima porta et via Latina dicitur. Iuxta eam requiescunt in una ecclesia martyres Gordianus et Epimachus, Sulpicius, Servilianus, Quintus, Quartus, Sophia, Tryphenus, et ibi prope in alio loco Tertullinus et non longe ecclesia beatae Eugeniae, in qua iacet et Claudia mater eius, et Stephanus papa cum clero suo numero XIX et Nemesius diaconus.	In via Latina extra civitatem in sinistra oratorium s. Mariae, s. Gordiani; in dextera s. Ianuarii, oratorium s. Sixti, s. Eugenia, ad s. Theodorum (*vide viam Appiam*).	§ 78. Basilicam s. Eugeniae tam intus quamque foris a novo restauravit. Simili modo et basilicam s. Gordiani atque Epimachi, seu coemeterium eiusdem ecclesiae, Simplicii et Serviliani, atque Quarti et Quinti martyrum, et beatae Sophiae una cum coemeterio s. Tertullini foris portam Latinam a novo in integrum renovavit.	Coemeterium Gordiani foris portam Latinam.
PIA			
Undecima porta et via dicitur Appia. Ibi requiescunt s. Sebastianus et Quirinus, et olim ibi requieverunt apostolorum corpora. Et paulo proprius Romam sunt martyres Ianuarius, Urbanus, Xenon, Quirinus, Agapitus, Felicissimus. Et in altera ecclesia Tiburtius, Valerianus, Maximus, nec longe ecclesia s. Ceciliae martyris; et ibi reconditi sunt Stephanus, Sixtus, Zefirinus, Eusebius, Melchiades, Marcellus, Eutichianus, Dionysius, Antheros, Pontianus, Lucius papa, Optatus, Iulianus, Calocerus, Parthenius, Tarsitius, Poli-	*Fragmentum I.* In via Appia. Soter, Xistus, Urbanus, Marcellianus, et Marcus. Ianuarius et ecclesia ubi decollatus est Xistus, Sebastianus (*vide viam Ardeatinam.* *Fragmentum II.* Inde (*id est a ss. Marco et Marcelliano*) ad s. Soterum, inde ad s. Sixtum: ibi et s. Fa-	§ 76. Ecclesiam apostolorum foris portam Appiam milliario tertio in loco, qui appellatur Catacumbas, ubi corpus beati Sebastiani martyris cum aliis quiescit, in ruinis praeventam a novo restauravit. — § 78. Ecclesiam beati Tiburtii et Valeriani atque Maximi, seu basilicam s. Zenonis una cum coemeterio ss. Urbani pontificis, Felicissimi et Cyrini martyrum foris portam Appiam uno cohaerentes loco, quae ex pricis marcuerant temporibus, a novo restauravit.	Coemeterium Calisti iuxta Catacumbas. Coemeterium Praetextati inter portam Appiam... ad s. Apollinarem.

I. INDEX Coemeteriorum (mutilus) e *Notitia Regionum Urbis Romae*	II. INDICES OLEORUM quae collegit Ioannes Abbas		III. ITINERARIUM ex unico Codice Salisburgensi	VI. EPITOME libri *de locis Sanctorum Martyrum* e Codicibus Salisburgensi puro, Wirceburgensi puro et Salisburgensi interpolato
				Sequitur VIA
	xim*us scs Urbanus*, scs Ianuarius.	Sci Orbani Sci Ianuari	s. Urbanum episcopum et confessorem, et in altero loco Felicissimum et Agapitum martyres et diaconos Syxti, et in tertio loco Cyrinum martyrem, et in quarto, Ianuarium martyrem. Et in tertia ecclesia rursum (*lege* sursum) sancti Synon martyr quiescit. Eadem via ad. s. Caeciliam, ibi innumerabilis multitudo martyrum. Primus Syxtus papa et martyr. Dionisius papa et martyr, Iulianus papa et martyr, s. Caecilia virgo et martyr, LXXX martyres ibi sequiescunt deorsum. Geferinus papa et confessor sursum quiescit. Eusebius papa et martyr longe in antro requiescit, Cornelius papa et martyr longe in antro altero quiescit. Postea pervenies ad s. virginem Soterem et martyrem (eadem via venis ad ecclesiam parvam ubi decollatus est s. Xystus cum diaconibus suis: *addita in margine*), cuius corpus iacet ad aquilonem.	rus diaconus: *alia manu additum*). K Iuxta eandem viam quoque ecclesia est multorum sanctorum, id est Ianuarii, qui fuit de septem filiis Felicitatis maior natu, Urbani, Agapiti, Felicissimi, Cyrini, Zenonis, fratris Valentini, Tiburtii Valeriani (et Maximi: *additum alia manu*), et multi martyres ibi requiescunt. K Et iuxta eandem viam ecclesia est s. Sebastiani martyris ubi ipse dormit ubi sunt sepulturae apostolorum in quibus XL annos quieverunt. Ibi quoque et Cyrinus martyr est sepultus.
				VIA AR
Coemeterium Domitillae, Nerei et Achillei ad s. Petronillam via Ardeatina	PITTACIUM AMPULLAE Sca Petronilla, scs Nereus, scs	INDEX OLEORUM Sce Petronillae filiae sci Petri Apost.	Et dimittis viam Appiam et pervenies ad s. Marcum papam et martyrem in via Ardeatina, et ibi in altera ecclesia invenies	K Iuxta viam Ardeatinam ecclesia est s. Petronellae; ibi quoque sancti Nereus et s. Achilleus sunt et ipsa Petronella sepulti. K Et prope can-

V. *NOTITIA PORTARUM, viarum, ecclesiarum* circa Urbem Romam e Willelmo Malmesburiensi	VI. TOPOGRAPHIA Einsiedlensis	VII. EXCERPTA TOPOGRAPHICA e *Vita Hadriani I*	VIII. INDEX Coemeteriorum e libro *Mirabilium Urbis Romae*

APPIA

camus (*al.* Politanus) martyres. Ibidem ecclesia s. Cornelii et corpus. Et in altera ecclesia sancta Soteris, et non longe pausant martyres Hippolitus, Adrianus, Eusebius, Maria, Martha, Paulina, Valeria, Marcellus; et prope papa Marcus in sua ecclesia.

vianus et Antheros et Militiades; inde ad s. Cornelium; inde ad s. Sebastianum. Inde revertendo per viam Appiam ad ecclesiam ubi s. Syxtus cum suis diaconibus decollatus est.

Topographia (vide viam Latinam)

In eadem via (*Appia*) extra civitatem in sinistra ad s. Ianuarium, ubi Syxtus martyrizatus est, s. Eugenia, ad s. Theodorum. In dextera s. Petronella, Nerei et Achillei, Marci et Marcelliani, ad s. Soterum, s. Cornelii, Antheros et Militiadis, ad s. Sebastianum (*vide viam Ardeatinam*).

DEATINA

Inter viam Appiam et Ostiensem est via Ardeatina, ubi sunt Marcus et Marcellianus, et ibi iacet Damasus papa in sua ecclesia. Et non longe s.

Fragmentum I.
In via Appia.

Soter, Xistus, Urbanus, Marcel-

Coemeterium Balbinae via Ardeatina.

Coemeterium Iordanorum, Nerei et

I. INDEX Coemeteriorum (mutilus) e *Notitia Regionum Urbis Romae*	II. INDICES OLEORUM quae collegit Ioannes Abbas		III. ITINERARIUM ex unico Codice Salisburgensi	IV. EPITOME libri *de locis Sanctorum Martyrum* e Codicibus Salisburgensi puro, Wirceburgensi puro et Salisburgensi interpolato
				Sequitur VIA AR
Coemeterium Balbinae ad s. Marcum et Marcellianum *haec delenda* (1) via Ardeatina Coemeterium Basilei ad s. Marcum via Ardeatina. Coemeterium Damasi...	Acilleus, ses Damasus, ses Marcellinus, ses Marcus.	Sci Nerei Sci Damasi Sci Marcelliani *Sci Acillei Sci Marci*	duos diaconos et martyres Marcum et Marcellianum fratres germanos cuius corpus quesceit sursum sub magno altare. Deinde descendis per gradus ad ss. martyres Nereum et Achilleum.	dem viam s. Damasus papa depositus est et soror eius Martha. Et in alia basilica non longe Marcus et Marcellianus sunt honorati, et adhuc in alia ecclesia alius Marcus cum Marcellino in honore habetur.
				VIA
Coemeterium Commodillae ad s. Felicem et Adauctum via Ostiensi. (1) Verba *haec delenda* a I. B. De Rossi addita vere delenda sunt, quia corrigunt quod recentissimae fossiones verum esse demonstrarunt.	*pittacium deest*	INDEX OLEORUM Sci Pauli Apostoli.	Et sic vadis ad occidentem et invenies s. Felicem episcopum et martyrem, et descendis per gradus ad corpus eius, et sic vadis ad s. Paulum, via Ostensi, et in australi parte cerne ecclesiam s. Teclae supra montem positam, in qua corpus eius quiescit in spelunca in aquilone parte.	K In parte australi civitatis iuxta viam Ostiensem Paulus apostolus corpore pausat et Timotheus episcopus et martyr, de quo meminit liber Silvestri, ibidem dormit, et ante frontem eiusdem basilicae oratorium est Stephani martyris. Lapis ibi, quo lapidatus est Stephanus, super altare est positus. K Inde haud procul in meridiem monasterium est aquae Salviae, ubi caput s. Anastasii est, et

V. *NOTITIA PORTARUM, viarum, ecclesiarum* circa Urbem Romam e Willelmo Malmesburiensi	VI. TOPOGRAPHIA Einsiedlensis	VII. EXCERPTA TOPOGRAPHICA e *Vita Hadriani I*	VIII. INDEX Coemeteriorum e libro *Mirabilium Urbis Romae*

DEATINA

Petronilla et Nereus et Achilleus et alii plures.

lianus et Marcus, Ianuarius etc.

(*Horum nominum ordo perturbatus: vide fragmentum II et viam Appiam*).

Fragmenta II.

Deinde (*id est a s. Paulo apostolo et a ss. Felice Adaucto et Emerita*) ad s. Petronellam et Nereum et Achilleum. Inde ad s. Marcum et Marcellianum. Inde ad s. Sotherum etc. (*vide viam Appiam*).

Topographia.

In via Appia, in dextera, s. Petronella, Nerei et Achillei, Marci et Marcelliani, ad s. Solerum etc. (*vide viam Appiam*).

Achillei via Ardeatina.

(*Utrumque coem., e libro Benedicti canonici: sed vox* Iordanorum *huc per errorem translata*).

OSTIENSIS

Duodicesima porta et via Ostensis (*al.* Ostensa) dicitur, modo porta s. Pauli vocatur, quia iuxta eam requiescit in ecclesia sua. Ibidemque Timotheus martyr, et non longe in ecclesia s. Teclae sunt martyres Felix et Adauctus et Nemesius. In aqua Salvia est caput Anastasii martyris.

Inde (*id est a monte Aventino et balneo Mercuri*) ad portam Ostiensis; inde per porticum usque ad ecclesiam Mennae, et de Menna usque ad s. Paulum apostolum. Inde ad s. Felicem et Adauctum et Emeritam.

Coemeterium s. Cyriaci via Ostiensi (*Petrus Mallius addit* ubi est ecclesia s. Cyriaci).

Coemeterium Innocentium ad s. Paulum (*ex libro Benedicti canonici*).

I. INDEX Coemeteriorum (mutilus) e *Notitia Regionum Urbis Romae*	II. INDICES OLEORUM quae collegit Ioannes Abbas	III. ITINERARIUM ex unico Codice Salisburgensi	IV. EPITOME libri *de locis Sanctorum Martyrum* e Codicibus Salisburgensi puro, Wirceburgensi puro et Salisburgensi interpolato
			Sequitur VIA
(2) Verbum *adde* pariter delendum propter eamnotae (1) rationem.			locus ubi decollatus est Paulus. Prope quoque basilicae Pauli ecclesia sancti Teclae est ubi ipsa corpore iacet. K Et non longe inde ecclesia s. Felicis est, ubi ipse dormit, cum quo, quando ad coelum migravit, pariter properabat Adauctus, et ambo requiescunt in uno loco. Ibi quoque et Nomeseus martyr cum plurimis iacet.
			VIA POR
Coemeterium ad insalsatos *al.* ad insalsatos ad s. Felicem via Portuensi. Coemeterium Pontiani ad ursum pileatum Abdon et Sennem via Portuensi.		In occidentali parte Tiberis ecclesia est beati Felicis martyris, in qua corpus eius quiescit, et Alexandri martyris et s. Sabinae martyris. Deinde etiam in aquilone parte ecclesiae s. Sauli paret ecclesia s. Aristi et s. Christinae et s. Victoriae ubi ipsi pausant (1). Deinde descendis ad aquilonem et invenies ecclesiam s Candidae virginis et martyris, cuius corpus ibi quiescit. Descendis in antrum et invenies ibi innumerabilem multitudinem martyrum: Pumenius martyr ibi quiescit et Milix martyr in altero loco, et omnis illa spelunca impleta est ossibus martyrum. Tunc ascendis et per- (1) *Verba intra parentheses clausa in margine scripta.*	K Iuxta viam vero Portuensem, quae et ipsa in occidentali parte civitatis est, s. Abdon et s. Sennes, sesque Milex et s. Vicentius, s. Polion, s. Iulius, s. Pymeon, s. Felix, s. Simplicius, s. Faustinus, s. Beatricis dormiunt.

V.	VI.	VII.	VIII.
NOTITIA PORTARUM, viarum, ecclesiarum circa Urbem Romam e Willelmo Malmesburiensi	TOPOGRAPHIA Einsiedlensis	EXCERPTA TOPOGRAPHICA e *Vita Hadriani I*	INDEX Coemeteriorum e libro *Mirabilium Urbis Romae*
OSTIENSIS			
TVENSIS			
Tertiadecima porta Portuensis dicitur et via. Ibi prope in ecclesia sunt martyres Felix, Alexander, Abdon et Sennes, Symeon, Anastasius, Polion, Vincentius, Milex, Candida et Innocentia.	In via Portuensi extra civitatem in dextra Abdon et Sennes.	§ 80. Ecclesiam s. Felicis positam foris portam Portuensam a novo restauravit. Simulque et basilicam ss. Abdon et Sennen etque beatae Candidae una cum ceteris sanctorum coemeteriis in idipsum pariter renovavit.	Coemeterium Ursi ad Portensam. Coemeterium s. Felicis via Portuensi.

I. INDEX Coemeteriorum (mutilus) e *Notitia Regionum Urbis Romae*	II, INDICES OLEORUM quae collegit Ioannes Abbas		III. ITINERARIUM ex unico Codice Salisburgensi	IV. EPITOME libri *de locis Sanctorum Martyrum* e Codicibus Salisburgensi puro, Wirceburgensi puro et Salisburgensi interpolato
				Sequitur VIA POR
			venies ad s. Anastasium papam et martyrem, et in alio Polion martyr quiescit. Deinde intrabis in ecclesiam magnam: ibi sancti martyres Abdon et Sennes quiescunt. Deinde exeas et intrabis ubi s. Innocentius papa et martyr quiescit.	
				VIA AU
Coemeterium Calepodii ad s. Calixtum via Aurelia	PITTACIUM AMPULLAE *Sci Pancrati*, sci Artemi, sca Sofia cum tres filias *suas*, sca Paulina, sca Lucina, sci Processi, sci *Martiniani*.	INDEX OLEORUM Sci *Pancrati* Sci Arthemi Sce Sofiae cum tres filias suas. Sce Paulinae Sce Lucinae Sci Processi Sci Martiniani	Deinde ambulas ad s. Pancratium cuius corpus quiescit in formosa ecclesia via Aurelia, quam s. Honorius papa magna ex parte reaedificavit, et in illa ecclesia intrabis longe sub terra et invenies Ardhiminum martyrem; et in altero loco s. Paulinum martyrem, et in altero antro s. Sobiam martyrem et duae filiae eius Agapitae et Pistis martyres, et ascendis sursum et pervenies ad ecclesiam: ibi quiescunt s. Processus et Martinianus sub terra, et s. Lucina virgo et martyr in superiori. Deinde pervenies eadem via ad sanctos pontifices et martyres duos Felices. Postea eadem via pervenies ad ecclesiam: ibi invenies s. Calistum papam et martyrem, et in altero (loco) in superiori domo s. Iulius papa et martyr.	K Inde haud procul in sinistra manu iuxta viam Aureliana s. Processus, s. Martianus, s. Pancratius, s. Paulinus, s. Arthemius, s. Felix, s. Calistus, s. Calopus cum multi sepulti iacent.

V. *NOTITIA PORTARUM, viarum, ecclesiarum* circa Urbem Romam e Willelmo Malmesburiensi	VI. TOPOGRAPHIA Einsiedlensis	VII. EXCERPTA TOPOGRAPHICA e *Vita Hadriani I*	VIII. INDEX Coemeteriorum e libro *Mirabilium Urbis Romae*
TVENSIS			
RELIA			
Quartadecima porta et via Aurelia, quae modo porta s. Pancrati martyris dicitur, quod iuxta eum requiescit in sua ecclesia ; et alii martyres Paulinus, Arthemius, s. Sapientia cum tribus filiabus Fide, Spe, Charitate. In altera ecclesia Processus et Martinianus, et in tertia Felices duo, et in quarta s. Calixtus et Calepodius, et in quinta s. Basilides duodecimo miliaro.	*Fragmentum.* Inter Aurelia et Portuensis Processus et Martinianus et Panchratius, Abdo et Sennes. *Topographia.* In via Aurelia extra civitatem (*in sinistra*) S. Pancratii. (*in dextera*) Processi et Martiniani.	§ 73. Basilicam beati Pancratii martyris nimia vetustate dirutam atque ruinis praeventam in integrum a novo nimio decore una cum monasterio s. Victoris ibidem sito restauravit.	Coemeterium Calepodii ad s. Pancratium. Coemeterium s. Agathae ad Girulum. Coemeterium Iulii via Aurelia (*ex Benedicto canonico*).

I. INDEX Coemeteriorum (mutilus) e *Notitia Regionum Urbis Romae*	II. INDICES OLEORUM quae collegit Ioannes Abbas		III. ITINERARIUM ex unico Codice Salisburgensi	IV. EPITOME libri *de locis Sanctorum Martyrum* e Codicibus Salisburgensi puro, Wirceburgensi puro et Salisburgensi interpolato
				VIA COR
	pittacium deest	INDEX OLEORUM Sci Petri Apostoli.	Et sic intrabis via Vaticana donec pervenies ad basilicam beati Petri, quam Constantinus imperator totius orbis condidit, eminentem super omnes ecclesias et formosam, in cuius occidentali plaga beatum corpus eius quiescit.	Primum Petrus in parte occidentalis civitatis iuxta viam Corneliam ad miliarium primum in corpore requiescit, et pontificalis ordo, excepto numero pauco, in eodem loco in tumbis propriis requiescit. Ibi quoque iuxta eamdem viam sedes est apostolorum et mensa et recubitus eorum de marmore facta usque hodie apparet. Mensa quoque, modo altare, quam Petrus manibus suis fecit, ibidem est. K Iuxta eamdem quoque viam s. Rufina, s. Secunda, s. Maria, s. Marius, s. Ambacu, s. Audafax et alii quam plurimi sancti iacent.

IV.	VI.	VII.	VIII.
NOTITIA PORTARUM, viarum, ecclesiarum circa Urbem Romam e Willelmo Malmesburiensi	TOPOGRAPHIA Einsiedlensis	EXCERPTA TOPOGRAPHICA e *Vita Hadriani I*	INDEX Coemeterium e libro *Mirabilium Urbis Romae*

NELIA

Prima porta Cornelia quae modo porta s. Petri, et via Cornelia. Iuxta eam ecclesia beati Petri sita est in qua corpus eius iacet, auro et lapidibus parata. Etenim nullus hominum scit numerum sanctorum martyrum qui in eadem ecclesia pausant. In eadem via ecclesia altera in qua requiescunt sanctae virgines Rufina et Secunda. In tertia ecclesia sunt Marius et Martha et Audifax et Abacuc filii eorum.

Errata	Corrige
Page 56, ligne 22	
renouvelé plusieurs fois	renouvelé une seconde fois

INDEX

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I — *Les sources de l'archéologie chrétienne* . . *Pag.* 1

Art. I — Les Actes des martyrs . . . . . » 2
» II — Les Calendriers . . . . . » 3
» III — Les martyrologes . . . . . » 4
» IV — Le Liber Pontificalis . . . . . » 5
» V — Les itinéraires . . . . . » 6
» VI — Les Sylloges . . . . . » 7
» VII — Les Auteurs . . . . . » 8

CHAPITRE II — *Origine des monuments chrétiens* . . . » 11

Art. I — L'idée de la sépulture chrétienne . . . . » 11
» II — Noms généraux des cimetières et des hypogées chrétiens — Terrain dans lequel furent creusées les catacombes — Le tombeau étrusque — Le tombeau romain . . . . . » 16
» III — Nomenclature, description et architecture de l'hypogée chrétien . . . . . » 20
» IV — Fondation du cimetière chrétien et son état juridique devant la loi romaine — Cimetières de sectes hérétiques . . . . . » 26

CHAPITRE III — *Brèves notes descriptives des cimetières chrétiens* . . . . . » 33

Art. I — Rome: la voie Appienne . . . . . » 33
Cimetière de S. Calixte . . . . . » 33
» de Prétextat . . . . . » 40
» de S. Sébastien . . . . . » 42
» II — La voie Ardéatine . . . . . » 41
Cimetière de Sainte Domitille . . . . . » 44

Art. III — La voie Ostienne . . . . . *Pag.* 46
Cimetière de Lucine . . . . . » 46
» de S. Thècle . . . . . » 47
» de Commodille . . . . . » 47
» IV — La voie de Porto . . . . . » 48
Cimetière de Pontien . . . . . » 48
» de S. Félix . . . . . » 50
» de Generosa . . . . . » 51
» V — La voie Aurelia . . . . . » 53
Cimetière de S. Pancrace . . . . . » 53
» des Ss. Procès et Martinien . . . . » 54
» des deux Félix . . . . . » 55
» de Calépode . . . . . » 55
» VI — La voie Cornelia . . . . . » 56
Cimetière du Vatican . . . . . » 56
» VII — La voie Flaminienne . . . . . » 57
Cimetière de S. Valentin . . . . . » 57
» VIII — La voie Salaria Vetus . . . . . » 57
Cimetière de S. Pamphile . . . . . » 57
» de S. Hermès . . . . . » 58
» ad Clivum Cucumeris . . . . . » 58
» IX — La voie Salaria Nova . . . . . » 59
Cimetière de Sainte Félicité . . . . . » 59
» de Thrason . . . . . » 61
Les Catacombes de Priscille . . . . . » 62
» X — La voie Nomentane . . . . . » 63
Cimetière de S. Nicomède . . . . . » 63
» de Ste Agnès . . . . . » 64
» Majus . . . . . » 66
» XI — La voie Tiburtine . . . . . » 67
Cimetière de S. Cyriaque ou de S. Laurent . . » 67
» de S. Hippolyte . . . . . » 68
» XII — La voie Labicane . . . . . » 69
Cimetière de S. Castule . . . . . » 69
» des SS. Pierre et Marcellin . . . . » 69
» XIII — Voie Latine . . . . . » 71
Cimetière des SS. Gorgonius et Epimaque . . » 71
» d'Apronien . . . . . » 71
» Anonyme . . . . . » 72
» XIV — Cimetières du Latium . . . . . » 73
XV — Les cimetières d'Italie . . . . . » 85
» XVI — Cimetières hors d'Italie . . . . . » 90
Europe . . . . . » 90
Asie Mineure - Afrique septentrionale - Egypte » 91
Conclusion . . . . . » 98

CHAPITRE IV — *L'Epigraphie et l'Art* . . . . . *Pag.* 99

Art. I — L'Epigraphie . . . . . » 99
Inscriptions de S. Damase . . . . . » 109
» II — Les peintures . . . . . » 112
» III — Les sculptures . . . . . » 119
» IV — Les tombes des martyrs . . . . . » 131

CHAPITRE V — *Constitution hiérarquique des cimetières par rapport aux titres ecclésiastiques* . . . . . » 135

Art. I — Administration ecclésiastique des cimetières . . » 135
» II — Les titres ecclésiastiques . . . . . » 137

CHAPITRE VI — *Les édifices sacrés* . . . . . » 143

Art. I — Les églises avant la paix de Constantin . . . » 143
» II — Les église après la paix de Constantin . . . » 148
» III — Architecture religieuse du moyen âge . . . » 157
» IV — Architecture byzantine . . . . . » 159
» V — Architecture romane . . . . . » 162
» VI — Architecture gothique . . . . . » 170

CHAPITRE VII — *La décorations des basiliques* . . . . » 177

Article unique . . . . . » 177
Conclusion . . . . . » 186

DEUXIEME PARTIE

Les Dogmes d'après les monuments primitifs de l'Eglise.

CHAPITRE I. — *Dieu et Marie* . . . . . *Pag.* 189

Art. I — Dieu: Unité et Trinité . . . . . » 189
» II — La Divinité de Jésus-Christ . . . . . » 197
» III — Jésus-Christ et Marie . . . . . » 202
» IV — Iconographie du Sauveur . . . . . » 210

CHAPITRE II — *Les Sacrements* . . . . . » 219

Art. I — Le péché originel — Le baptême . . . . . » 219
» II — La confirmation . . . . . » 233
» III — L'Eucharistie . . . . . » 236

CHAPITRE III — *La Hiérarchie* . . . . . *Pag.* 266

Art. I — La Primauté et les Prérogatives de S. Pierre . » 266
1. Pierre nouveau Moïse . . . . . » 269
2. La Chaire et la Verge de Pierre . . . » 280
3. Saint Pierre gardien de la loi et des portes du ciel » 284
4. Ressemblance de Saint Pierre avec Jesus-Christ » 288
» II — Le Clergé . . . . . » 291
1. Pontifes . . . . . » 291
2. Evêques . . . . . » 295
3. Prêtres . . . . . » 297

CHAPITRE IV — *Les fins dernières* . . . . . » 306

Art. I — Le sort de l'âme après la mort . . . . . » 306
Prière pour les défunts . . . . . » 307
» II — La Communion des Saints . . . . . » 325
» III — Le jugement particulier de l'âme . . . . » 341
IV — La résurrection des corps . . . . . » 353
» V — Le jugement universel . . . . . » 359
» VI — La rétribution immédiate . . . . . » 367

CHAPITRE V — *Monuments relatifs à la famille et à la condition civile des premiers chrétiens* . . . . . » 390

Article unique . . . . . » 390

CHAPITRE VI — *Sources d'inspiration de l'art chrétien* . » 403

Art. I — La Sainte Ecriture . . . . . » 404
» II — Auteurs et écrits apocryphes . . . . . » 414

APPENDICE

Les importantes découvertes à St.-Sébastien sur la voie Appienne *Pag.* 439
Bibliographie . . . . . » 444
Tableau des Pontifes chrétiens, des Consuls et des Empereurs romains . . . . . » I
Itinéraires des Cimetières romains . . . . . » XLI